



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>





RECUEIL
DES
NOTICES ET MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU
DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE
6° VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE
VINGT-SEPTIÈME VOLUME DE LA COLLECTION

NOTE TO THE READER

The paper in this volume is brittle or the inner margins are extremely narrow.

We have bound or rebound the volume utilizing the best means possible.

PLEASE HANDLE WITH CARE

GENERAL BOOKBINDING CO., CHESTERLAND, OHIO

CONSTANTINE
IMPRIMERIE ADOLPHE BRAHAM, RUE DU PALAIS

ALGER
—
JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Place du Gouvernement

PARIS
A. FAIVRE et C^{ie}
Librairie africaine et coloniale
27 et 31, Rue Bonaparte

1893

RECUEIL
DES
NOTICES ET MÉMOIRES
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU
DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

6^e VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

VINGT-SEPTIÈME VOLUME DE LA COLLECTION

1892



CONSTANTINE

IMPRIMERIE ADOLPHE BRAHAM, RUE DU PALAIS

ALGER

JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Place du Gouvernement

PARIS

A. FAIVRE et C^{ie}
Librairie africaine et coloniale
27 et 31, Rue Bonaparte

1893

D1
393
107
200

LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

PRÉSIDENTS HONORAIRES

MM. DE LA ROQUE, C ✱, Général de Division, commandant la Division.

MENGARDUQUE, ✱, Préfet du Département.

CASANOVA, ✱, A ✱✱, Maire de Constantine.

POULLE, ✱, A ✱✱, Directeur des Domaines, en retraite.

Composition du Bureau pour 1893

<i>Président :</i>	M. MERCIER.
<i>1^{er} Vice-Président :</i>	M. JOFFRE.
<i>2^e Vice-Président :</i>	M. MAGUELONNE.
<i>Secrétaire :</i>	M. VARS.
<i>Trésorier :</i>	M. CECCALDI.
<i>Bibliothécaire :</i>	M. PRUDHOMME.

Commission des Manuscrits








MM. MERCIER.
PRUDHOMME.
VARS.
DOMERGUE.















MEMBRES HONORAIRES

- 1866 MM. CHABUILLET, O 〇, I 〇, conservateur honoraire du département des Médailles et Antiques à la Bibliothèque nationale, vice-président du Comité des travaux historiques, section d'archéologie, rue Colbert, n° 12, Paris.
- 1885 HÉRON DE VILLEFOSSE, 〇, A 〇, membre de l'Institut, conservateur des Antiquités grecques et romaines au musée du Louvre, membre titulaire du Comité des travaux historiques, section d'archéologie, rue de Grenelle, 80, Paris.
- 1881 LE BLANT (Edmond), O 〇, I 〇, membre de l'Institut, président du Comité des travaux historiques, section d'archéologie, rue Leroux, 7, Paris.
-

MEMBRES TITULAIRES

- 1890 MM. ALEM, docteur-médecin, à Biarritz.
- 1892 ARRIPE, sous-chef de Bureau à la Préfecture de Constantine.
- 1892 AUBRY, docteur, maire de Sétif.
- 1890 AUDE, pharmacien, à Constantine.
- 1886 BOESWILLWALD, C 〇, inspecteur général des monuments historiques, rue Hautefeuille, 19, Paris.
- 1879 BRAHAM, 〇, imprimeur-libraire, à Constantine.
- 1876 CARBONNEL, propriétaire, à Constantine.
- 1875 CECCALDI, notaire, à Constantine.

- 1859 MM. CHALLAMEL (A.), libraire-éditeur, à Paris.
- 1883 CHARRIER (L.), A , commis-principal à la Préfecture de Constantine.
- 1877 COULANGES (DE), inspecteur du Crédit foncier de France, en retraite, rue Gustave Courbet, 41, Paris.
- 1890 DOMERGUE, géomètre principal, en retraite, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Constantine.
- 1875 DONNIER, O , ancien colonel de la Légion étrangère.
- 1888 DUPRAT, A , receveur des Douanes, à Tébessa.
- 1892 ESCURRÉ, A , directeur de l'École primaire supérieure, à Constantine.
- 1891 FERRARI, employé au Ministère des Finances, Paris.
- 1877 FORCIOLI, député du département de Constantine.
- 1891 GLORIEUX, professeur au Lycée de Constantine.
- 1874 GOYT, géomètre principal du service topographique, à Constantine.
- 1891 GSELL, professeur à l'École supérieure des lettres d'Alger.
- 1881 GUELPA, docteur en médecine, à Sétif.
- 1892 JEAN, A , directeur de l'École de la rue nationale, à Constantine.
- 1856 JOFFRE, ancien magistrat, à Constantine.
- 1879 JULLIEN, , chef de bataillon au 52^e d'Infanterie, à Gap.
- 1874 LAUDY, attaché aux archives nationales de France, Paris.
- 1877 LAURICHESSE, conservateur des hypothèques, en retraite, à Montignac.
- 1891 LE CLERC, chef du service des Douanes, à Constantine.
- 1881 LESCEUR, , sénateur du département de Constantine, à Paris.
- 1882 LETOURNEAU, sculpteur, à Paris.

- 1878 MM. LUCIANI, sous-chef de Bureau au Gouvernement général, à Alger.
- 1892 MAGUELONNE, sous-inspecteur des Domaines, à Constantine.
- 1878 MARTIN, architecte, à Constantine.
- 1874 MEISTER, architecte diocésain, à Oran.
- 1891 MFJDOUB KALAFAT, professeur d'arabe au Lycée de Constantine.
- 1867 MERCIER (E.),  A  interprète-traducteur assermenté, membre associé de l'Ecole supérieure des lettres, d'Alger, lauréat de l'Institut, à Constantine.
- 1880 MOLLET (Charles), propriétaire, à Jèmmapes.
- 1881 MONTAUDON,  chef d'escadrons au 5^e Dragons, à Compiègne.
- 1890 MORINAUD, publiciste, conseiller général, à Constantine.
- 1878 PAPIER,  chef du service des tabacs, en retraite, président de l'Académie d'Hippone, à Bône.
- 1874 MOURLAN, O  général commandant la 36^e brigade d'Infanterie, à Angers.
- 1878 PLAYFAIR (Sir R. Lambert), lieutenant-colonel, consul général de S. M. Britannique, à Alger.
- 1880 POINSSOT, A  avocat, rue Nicole, 7, Paris.
- 1867 PONT, O  lieutenant-colonel, commandant supérieur à Biskra.
- 1862 POULLE,  A  directeur des Domaines, en retraite, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, membre non résidant du Comité des travaux historiques, à Montauroux (Var).
- 1891 PREVOST, A  professeur au Lycée de Constantine.
- 1881 PRUDHOMME,  A  capitaine en retraite, conservateur du Musée de la ville, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Constantine.
- 1831 PRUDON, professeur au Lycée de Constantine.
- 1869 RAMBERT,  A  curé de Sétif.

- 1879 REBATTU, ☼, propriétaire, avenue Wagram, 84, Paris.
- 1884 MM. RECLUS (Onésime), géographe, à Paris.
- 1887 ROUET (J), receveur des Postes et Télégraphes, à Chaudoc (Cochinchine).
- 1879 STÉPHANOPOLI, conservateur des hypothèques, à Orléansville.
- 1877 THIERY, O ☼, chef du Génie, à Nîmes.
- 1890 VARS, professeur au Lycée de Constantine.
- 1892 VESSEREAU, professeur au Lycée de Constantine.
- 1891 VILLA, avocat, à Constantine.

MEMBRES CORRESPONDANTS

- 1885 MM. ALLOTE DE LA FÛYE, ☼, chef de bataillon du Génie, à Grenoble.
- 1880 ARBOIS (Firmin d'), ancien magistrat, à Paris.
- 1891 ARRIPE, administrateur de la commune mixte de Fedj-M'zala.
- 1875 BAUDOT, ☼, chef d'escadron à l'Etat-Major de la place de Lyon.
- 1882 BEEDHAM, à Kimbolton (Angleterre).
- 1888 BERGER (Ph.), sous-bibliothécaire de l'Institut.
- 1889 BERNARD, architecte, 23, rue Cordeliers, Compiègne.
- 1890 BERNELLE, administrateur de la commune mixte de l'Oued-Cherf.
- 1891 BERTRAND, A ☼, conservateur du Musée de Philippeville.
- 1890 BIGONNET, conseiller général, à Bordj-bou-Arréridj.
- 1874 BOURGOGNE (GESLIN DE), lieutenant-colonel au 2^e Chasseurs, à Pontivy.
- 1880 CAGNAT, ☼, docteur ès-lettres, professeur au Collège de France, Paris.

- 1864 MM. CAHEN, ☉, grand rabbin, à Paris.
- 1883 CHÉDÉ, O ☉, chef de bataillon de Zouaves, en retraite, à Aix.
- 1877 DAEMERS DE CACHARD, professeur, à Bruxelles.
- 1892 DAMICHEL, huissier à Mahdïa (Tunisie).
- 1888 DELATTRE (le R. P.), prêtre missionnaire d'Alger, membre correspondant de l'Institut, conservateur du Musée archéologique de Saint-Louis de Carthage.
- 1860 DELOCHE, O ☉, membre de l'Institut.
- 1882 DENIZI, ancien magistrat, à Marvejols.
- 1866 DELWULF, O ☉, général de brigade, commandant le Génie, à Marseille.
- 1882 DROUIN, avocat, rue Moncey, 15, Paris.
- 1862 DUNANT (H.), ☉, secrétaire de la Société de géographie de Paris.
- 1880 DURAND DE LAUR, ancien professeur, rue Nicole, 7, Paris.
- 1892 EMPERAUGER, ☉, chef de Bataillon, commandant supérieur de Tébessa.
- 1890 ESPÉRANDIEU, I ☿, capitaine au 61^e régiment d'Infanterie, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Ajaccio.
- 1878 FARGES, ☉, capitaine, chef du Bureau arabe de Biskra, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
- 1892 GÆSTCHY, ☉, chef de Bataillon, commandant supérieur de Gafsa (Tunisie).
- 1892 GONSON, A ☿, propriétaire, à Lambèse.
- 1891 GARROT, agréé près le Tribunal de 1^{re} instance de Philippeville.
- 1879 GASNAULT, homme de lettres, au château de Luynes, près Tours.
- 1891 GUIN, sous-préfet, à Sétif.

- 1892 **MM.** HANNEZO, lieutenant au 4^e Régiment de Tirailleurs Indigènes, à Sousse (Tunisie).
- 1855 HAREMBOURE (DE), **✽**, inspecteur général des prisons, en retraite, à Nice.
- 1886 HOFFMANN, secrétaire de la Société d'anthropologie, à Washington.
- 1890 JACQUOT, juge à Oran.
- 1873 LAC DE BOSREDON, **✽**, commandant de recrutement, à Agen.
- 1875 LANCIA (F.), duc de Brolo, à Palerme.
- 1882 LARUE, O **✽**, colonel commandant le 85^e d'Infanterie, à Cosne.
- 1861 LECLERC (L.), **✽**, médecin-major, en retraite, à Ville-sur-Ilion (Vosges).
- 1881 LUBAWSKI (Comte de), à Viazna (Russie).
- 1857 MAC-CARTHY, **✽**, conservateur de la Bibliothèque et du Musée d'Alger, en retraite.
- 1862 MARÉCHAL, **✽**, commandant du Génie, en retraite, à Versailles.
- 1879 MARÉCOURT (DE), propriétaire, à Vendôme.
- 1898 MARTY, médecin-major, à Auxerre.
- 1878 MASQUERAY, **✽**, directeur de l'École supérieure des lettres d'Alger, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
- 1882 MAURY, maître de conférences à la Faculté des Lettres, à Aix.
- 1866 MÉLIX, **✽**, capitaine en retraite, à Bône.
- 1892 MÉNÉRET, administrateur, à El-Milia.
- 1879 MÉRITENS (DE), ancien administrateur de commune mixte.
- 1870 MEULEMANS, hommes de lettres, à Bruxelles.
- 1888 MILVOY, architecte, rue des Trois Cailloux, 3, à Amiens.
- 1882 MOUGEL, curé de Duvivier.

- 1892 MM. MOLINER-VIOLLE, A 𐌆, secrétaire de la sous-préfecture, Batna.
- 1888 PALLU DE LESSERT, avocat, rue de Grenelle, Paris.
- 1880 PEYROT (le docteur), rue Laffite, 18, Paris.
- 1875 PHILIPPE, administrateur de commune mixte, Oran.
- 1892 PONTÉ, directeur de l'École communale, Mila.
- 1885 REINACH, ancien élève de l'École d'Athènes, rue de Berlin, 31, à Paris.
- 1853 RÉMOND, architecte du Service des Bâtiments civils, en retraite, à Marseille.
- 1891 RIBAUCCOURT, 𐌆, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Philippeville.
- 1891 ROBERT, administrateur de Berraghouia.
- 1860 ROMÈGUÈRE, homme de lettres, à Toulouse.
- 1875 Roy, 𐌆, secrétaire de l'Ouzara, Tunis.
- 1856 SACHOT (O.), 𐌆, avocat, secrétaire de la rédaction de la *Revue Britannique*, rue du Dragon, 17, à Paris.
- 1875 SAINTE-MARIE (PRICOT DE), consul de France, à Syra.
- 1885 SALADIN, architecte, rue de Bellechasse, à Paris.
- 1880 SOUSSY, interprète judiciaire.
- 1892 TOUTAIN, professeur, chargé de mission, en Tunisie.
- 1862 VAYSETTES, ancien interprète-traducteur assermenté, à Espalion.
- 1893 VIRÉ (C), juge de paix suppléant, Mila.
- 1878 WEILL, grand rabbin, à Tlemcen.
- 1868 ZOTENBERG, 𐌆, bibliothécaire, à la Bibliothèque nationale, à Paris.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- AGEN. — Société d'agriculture, sciences et arts.
- AIX. — Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.
- ALAIS. — Société scientifique et littéraire.
- ALGER. — Société de climatologie algérienne.
 Id. Ecole supérieure des Lettres.
 Id. Société historique algérienne.
- AMIENS. — Société des antiquaires de Picardie.
- ANGERS. — Société académique de Maine-et-Loire.
- ANGOULÊME. — Société archéologique et historique de la Charente.
- AUTUN. — Société éduenne.
- AVALLON. — Société d'études.
- AVESNE. — Société archéologique de l'arrondissement.
- AVIGNON. — Académie de Vaucluse.
- AUXERRE. — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
- BAR-LE-DUC. — Société des lettres, sciences et arts.
- BEAUNE. — Société d'archéologie d'histoire et de littérature.
- BEAUVAIS. — Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.
- BÉZIERS. — Société archéologique, scientifique et littéraire.
- BÔNE. — Académie d'Ippone.
- BORDEAUX. — Société archéologique.
 Id. Société de géographie commerciale.
- BOURGES. — Société historique, littéraire et artistique du Cher.
- BREST. — Société académique.
- CHAMBÉRY. — Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.
 Id. Académie des sciences, lettres et arts de Savoie.
- DAX. — Société de Borda.
- DRAGUIGNAN. — Société d'études scientifiques et archéologiques.

- ÉPINAL. — Société d'émulation des Vosges.
 GAP. — Société d'études des Hautes-Alpes.
 GRENOBLE. — Académie delphinale.
 GUÉRET. — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.
 LANGRES. — Société historique et archéologique.
 LAON. — Société académique.
 LIMOGES. — Société archéologique et historique du Limousin.
 LYON. — Société littéraire, historique et archéologique.
 — Académie des sciences, belles-lettres et arts.
 LE MANS. — Société historique et archéologique du Maine.
 MARSEILLE. — Société de statistique.
 MONTAUBAN. — Société archéologique du Tarn-et-Garonne.
 MONTBÉLIARD. — Société d'émulation.
 NANCY. — Académie de Stanislas.
 — Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain.
 — Société de géographie de l'Est.
 NANTES. — Société d'archéologie.
 NARBONNE. — Commission archéologique.
 NICE. — Société de littérature, sciences et arts des Alpes-Maritimes.
 NÎMES. — Académie du Gard.
 ORAN. — Société de géographie et d'archéologie.
 ORLÉANS. — Société archéologique de l'Orléanais.
 PARIS. — Institut de France.
 — Société des antiquaires de France.
 — Société d'ethnographie.
 — Société de géographie.
 — Société d'anthropologie.
 — Association pour l'encouragement des études grecques.
 — Société des études historiques.
 — Revue géographique internationale.
 — Musée Guimet.
 — Société académique indo-chinoise de France.
 — Revue des Colonies et des Protectorats.

- PERPIGNAN.** — Société agricole, scientifique et littéraire.
- POITIERS.** — Société des antiquaires de l'Ouest.
- RAMBOUILLET.** — Société archéologique.
- REIMS.** — Académie nationale.
- RENNES.** — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.
- ROCHECHOUART.** — Société des amis des sciences et des arts.
- RODEZ.** — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
- ROUEN.** — Commission des antiquités de la Seine-Inférieure.
- SAINT-BRIEUC.** — Société d'émulation des Côtes-du-Nord.
- SAINT-DIÉ.** — Société philomathique.
- SAINTE-SUZANNE.** — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
- SAINT-OMER.** — Société des antiquaires de la Morinie.
- SAINT-QUENTIN.** — Société académique des sciences, arts et belles-lettres.
- SEMUR.** — Société des sciences historiques et naturelles.
- SENS.** — Société archéologique.
- SOISSONS.** — Société archéologique, historique et scientifique.
- TOULON.** — Académie du Var.
- TOULOUSE.** — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— Société d'archéologie du Midi de la France.
- TOURS.** — Société d'archéologie de la Touraine.
— Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.
— Société de géographie.
- VALENCE.** — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence.
- VALENCIENNES.** — Société d'agriculture, sciences et arts.
- VANNES.** — Société polymathique du Morbihan.
- VERVINS.** — Société archéologique.

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- ALSACE-LORRAINE.** — Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, à Metz.
- Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, à Strasbourg.
- ANGLETERRE.** — Société des antiquaires de Londres.
- Société des antiquaires de Cambridge.
- Institut Canadien de Toronto (Canada).
- AUTRICHE.** — Société impériale de géographie de Vienne.
- BRÉSIL.** — Museu nacional de Rio Janeiro.
- ÉGYPTE.** — Institut égyptien, au Caire.
- Société khédivale de géographie, au Caire.
- ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.** — Musée Peabody d'archéologie et d'ethnographie américaine de Cambridge.
- Institut Smithsonian, de Washington.
- Commission d'inspection géologique des États-Unis (Département de l'Intérieur), à Washington.
- Société d'anthropologie, à Washington.
- Académie des sciences naturelles de Davenport, Iowa.
- Association américaine pour l'avancement des sciences, à Washington.
- Société historique du Kansas, à Topeka.
- ITALIE.** — Institut archéologique d'Allemagne, à Rome.
- Archéologie chrétienne du commandeur de Rossi, à Rome.

- ITALIE.** — Société africaine d'Italie, à Naples.
— — — à Florence.
— École française de Rome.
- NORWÈGE.** — Université royale, à Christiana.
- RUSSIE.** — Commission impériale archéologique, à Saint-Pétersbourg.
- SUÈDE.** — Académie royale archéologique de Stockholm.
- SUISSE.** — Société d'histoire et d'archéologie de Genève.
— Société de géographie de Berne.



INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES

PROVENANT

DE LA BASILIQUE DE DAMOUS-EL-KARITA A CARTHAGE

1890 ET 1891



La continuation des fouilles dans la grande basilique de Damous-el-Karita, à Carthage, a encore fourni depuis deux ans beaucoup d'épithaphes chrétiennes.

Le nombre des inscriptions et morceaux d'inscriptions qui, au commencement de 1890, dépassait déjà le chiffre de *douze mille*, atteignait et dépassait, à la fin de 1891, celui de *quatorze mille*.

La présente liste est un choix de textes pris parmi ceux que les fouilles de 1890 et 1891 ont fait de nouveau sortir des ruines de cette vaste basilique.

741.

Sur deux morceaux de dalle de *kadel*, à revers lisse, épaisse de 0^m05 :

a.

////NCTISSIM////
////CE

b.

////SVMMV////

Haut. des lettres, 0^m08. Dans le fragment *b*, la

première ne se reconnaît que par le sommet et pourrait être un c ou un g.

742.

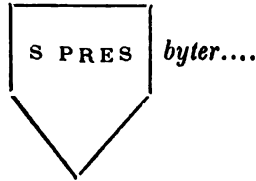
Sur une dalle de *kadel*, à revers lisse, épaisse de 0^m045 :

//////VS Presbyter ?
//////ALA////////

Haut. des lettres, 0^m065.

743.

Sur une dalle de *saoûan*, à revers lisse, épaisse de 0^m035.



744.

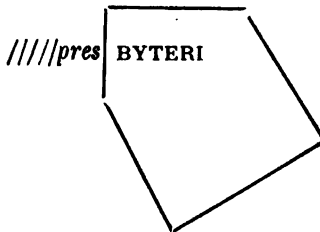
Sur une bande de pierre tendre rougeâtre, à revers brut, épaisse de 0^m03 et large de 0^m125 :

////////presbyter IN PACE |

Haut. des lettres, 0^m08.

745.

Sur une dalle de *saoûan*, de couleur gris foncé, à revers lisse, épaisse de 0^m045 :



Haut. des lettres, 0^m08. La lacune qui existe après
i ne permet pas de compléter d'une manière certaine
par IN PACE.

746.

Sur un angle de tablette de marbre blanc, à stries
bleues, à revers lisse, épaisse de 0^m023 :

////////// dia CONVS
in pace vixit annos// DP XVKALIANVS

Haut. des lettres, 0^m07.

747.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers lisse,
épaisse de 0^m05 :

////////svBDIACONVS////////

Haut. des lettres, 0^m07.

748.

Sur une plaque de *saotian*, épaisse de 0^m45 :

VICTOR LECTOR////////

Haut. des lettres, 0^m06. La dernière se reconnaît
par une amorce.

749.

Sur une pierre tendre, à revers lisse, épaisse de
0^m038 :

////////A VIRGO FIDELIS.....

Haut. des lettres, 0^m105.

750.

Sur un morceau de dalle de *kadel*, à revers lisse,
épaisse de 0^m062 :

////////VIRGO SC IN PACE

Haut. des lettres 0^m082. *Virgo sacra in pace.*

751.

Au revers d'un débris de pilastre de marbre blanc mêlé de gris et de noir, à cannelures concaves de 0^m05 de corde et à 0^m015 de baguette :

PA////////RCO
. in pa CE

Haut. des lettres, 0^m08.

752.

Sur un morceau de plaque de marbre blanc, à revers brut, épaisse de 0^m03 :

//////// PVELLA SACRA ////
//// dp//// IDVFEB

Haut. des lettres, 0^m06.

753.

Sur un morceau de dalle de *kadel*, à revers brut, épaisse de 0^m07 :

//// PVELLA IN pare

Haut. des lettres, 0^m13.

D'après le *Missale gallicanum vetus* qui date du VIII^e siècle, l'évêque en imposant le voile à la vierge qui se consacrait à Dieu, employait pour cette cérémonie une formule spéciale dont voici les premiers mots⁽¹⁾ :

Accipe, PUELLA, pallium quod perferas sine macula ante tribunal Domini nostri Jesu Christi, etc.

754.

Sur une tablette de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0^m025 :

(1) Abbé Duchesne, *Origines du Culte chrétien*, p. 411.

////ANTONI////

Haut. des lettres, 0^m105.

Autre fragment :

////I·IN·SI////

754^a

Sur une tablette de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0^m021 :

////////AL////////
////I·P·A////

Haut. des lettres, 0^m12. Ce débris doit appartenir à un texte qui renfermait le nom d'un Proconsul de la Province d'Afrique.

754^b

Sur un morceau de tablette de beau marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0^m025 :

//////LA////

Haut. des lettres, 0^m13.

755.

Sur un marbre blanc, épais de 0^m031 :

////PROI////

Haut. des lettres, 0^m145. I n'est peut être que l'amorce d'une autre lettre. Au dessous des deux barres horizontales, amorces de quatre lettres. Ce fragment d'inscription est à rapprocher des n^{os} 26 et 164.

756.

Sur un marbre blanc, à revers lisse, épais de 0^m025 :

////MAI////

Haut. des lettres, 0^m145. I est peut-être l'amorce d'une autre lettre.

Ce fragment porte au revers les lettres PP appartenant à un texte plus ancien et la formule tronquée *Innocens in pace* gravée sur deux lignes en sens inverse.

757.

Sur une plaque de marbre gris, à revers lisse, épaisse de 0^m03 :

KaRTHago ?

Lettres peintes en rouge, hautes de 0^m16.

758.

Sur une dalle de *saculan*, à revers lisse, épaisse de 0^m055 :

//////S·PATE//////

Caractères élégants, hauts de 0^m17. Les trois premiers ne se reconnaissent que par leur moitié supérieure.

750.

Sur une plaque de marbre blanc, large de 0^m39 :

//////PROC·P·A·V·S·I·BA//////

Lettres larges et peu profondes, hautes de 0^m25. Traces de peinture rouge.

Cet important fragment appartient à un texte monumental, se rapportant sans doute à des travaux exécutés dans la basilique par le proconsul au nom de l'empereur : *Proconsul Provinciae Africae vice sacra judicans basilicam ? . . .*

760.

Au revers de la plaque précédente, se lit une double épitaphe :

1^m08

8 0	VICTORIA FIDELIS IN PACE VIXIT AN LX DP
	ÇIDIVN ^o
	PLACIDVS FIDELIS IN PACE VIXIT AN LXXX DP
	VKALFEBR ^o

Haut. des lettres, 0^m055. Les Bollandistes mentionnent au même jour (28 septembre) parmi les saints d'Afrique une VICTORIA et un PLACIDUS.

761.

Sur un marbre blanc :

//////IA IN PA ce deCESSIT

Haut. des lettres, à la première ligne, 0^m07 ; à la deuxième, 0^m06. La formule DECESSIT est rare à Carthage où elle ne s'est rencontrée jusqu'à ce jour que trois ou quatre fois. L'épigraphie chrétienne fournit quelquefois l'expression RECESSIT⁽¹⁾. Saint Augustin parlant de la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ emploie le mot DISCESSIT : *Dominus, quando voluit, a carne discessit*⁽²⁾ et cette expression se lit aussi sur des épitaphes africaines avec la formule NOS PRECESSIT.⁽³⁾ Mais jusqu'à ce jour, nous n'avons

(1) Voir plus loin l'épitaphe de *Monica* et celle de *Redemta*.

(2) Aug. Tract. XXXVII in Joann. n. 9.

(3) C. I. L. VIII. 9751 et 9752.

trouvé à Carthage que les deux expressions DECESSIT et RECESSIT. C'est donc très probablement l'une ou l'autre qui convient à la présente épitaphe.

762.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0^m03 :

HIC·IACET////////

Haut. des lettres, 0^m12. Amorces d'une seconde ligne.

C'est la première fois que se rencontre à Carthage la formule HIC IACET, rare, d'ailleurs, dans l'épigraphie chrétienne d'Afrique, du moins dans les inscriptions latines, car nos textes funéraires grecs de Damos-el-Karita la fournissent plusieurs fois.

763.

Sur une dalle de *saouan*, à revers lisse, épaisse de 0^m055 :

AGVSTA *Fidelis in pace*
ANAST//////////

Haut. des lettres, 0^m06. *Agusta* pour *Augusta*. Une monnaie d'Héraclius II Constantin et d'Héracléonas (641), que nous avons trouvée à Carthage, porte également au revers AGVSTI pour AVGVSTI.

Le second nom est *Anastasius* ou *Anastasia*.

764.

Sur une dalle de *saouan*, épaisse de 0^m04 :

ALOC////////
NA////////

Haut. des lettres, 0^m08. C'est la troisième fois que nous trouvons un nom chrétien commençant par ALOC... Sur une des épitaphes de *Damous-el-Karita*, nous lisons : ALOCIO... sans pouvoir dire si le nom est complet.

765.

Sur une plaque de *saouân*, à revers brut, épaisse de 0^m038 :

AMANI////////

La dernière lettre peut-être un τ. On connaît déjà, en Afrique, les noms chrétiens de *Amantus* et *Aman-tius*. Une épitaphe chrétienne trouvée à Philippeville, en Algérie, nomme une *Amanda*, nom qui conviendrait également dans le cas où la dernière lettre serait un D.

766.

Sur une plaque de *saouân*, à revers brut, épaisse de 0^m065 :

AdeODATAII//;///

Haut. des lettres, 0^m06. Les deux dernières d'une lecture douteuse forment évidemment la première syllabe de *fidelis* ou de *in pace*.

767.

Sur une grande dalle de *saouân* noir :

o o o o o o o o o o o o o o o o
ALBORIA FIDELIS IN PACE VIXIT a
NNIS EX IS LVCRVM FECIT // // //
o o o o o o o o o o o o o o o o

768.

Sur une plaque de *saoudn*, à revers brut, épaisse de 0^m04 :

AURELIA POT////
vixit annis//XIX

Haut. des lettres, 0^m07.

769.

Sur un marbre blanc, à revers lisse, épais de 0^m032 :

AV//// V////	///T'///
-----------------	----------

Haut. des lettres, 0^m15.

770.

Sur une plaque de *saoudn*, à revers lisse, épaisse de 0^m03 :

ABETDEV////

Haut. des lettres, 0^m065. Pour *Habetdeus* ou *Habetdeum*, car on trouve l'un et l'autre en Afrique, mais toujours sans H.

771.

Sur une plaque de *saoudn*, dont la face s'effeuille en lamelles qui emportent l'inscription :

ABIARICA ET VI//// FIDELES IN pace

Le sommet du premier *ı* ayant disparu, cette lettre pourrait être un *τ*.

772.

En réunissant sept morceaux d'une plaque de

saoudn, à revers brut, j'obtiens cette double épithèque :

VICTORIA <i>fidelis in pace</i>
DATIVVS <i>FIDELIS IN PACE</i>

Haut. des lettres : 1^{re} ligne, 0^m09 ; 2^e ligne, 0^m08.

Le 11 février, l'Eglise d'Afrique célèbre la mémoire de deux illustres martyrs, DATIVVS et VICTORIA qui confessèrent la foi, à Carthage, en 304, durant la persécution de Dioclétien et de Mæximien. D'après les actes des martyrs d'Abitina, *Dativus* était sénateur et *Victoria* est appelée *sanctissima feminarum, flos virginum, decus et dignitas confessorum, honesta natalibus, moribus temperata, in qua naturae bonum candida pudicitia relucebat, respondebat que pulcritudini corporis fides pulcrior mentis et integritas sanctitatis ; ad secundam palmam restitutam se in Domini martyrio laetebatur.*

Il est au moins curieux de lire sur un même marbre ces deux noms, d'autant plus que la plupart des noms de leurs compagnons de martyre se lisent également dans la liste des épithèques sorties de Damous-el-Karita.

773.

Sur une plaque de *saoudn* noir, à revers brut, épaisse de 0^m035 :

AVRELIA FIDELIS *in pace*
///ROHINAVS FIDELIS *in pace*

Haut. des lettres : 1^{re} ligne, 0^m085 ; 2^e ligne, 0^m075. Ce qui reste du second nom est d'une lecture incertaine.

774.

Sur une plaque de marbre gris et noir :

BALERIA
fidelis in
pace

775.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers brut,
épaisse de 0^m02 :

BACCOΠΙCΘOC εν ειρηνη
CZICI//ΔII//////////

Haut. des lettres, 0^m095.

776.

Sur un marbre à revers lisse, épais de 0^m027 :

BENENATA *fidelis*
ΕΘΥδ υι ηχια
IN PACE *vixit an*
Croix NIS XXV
dans un cercle
avec A et ω et
deux fleurs qui
qui sortent du pied
de la croix. Colombe.
//////////s

Haut. des lettres renversées, 0^m11 ; hauteur des
autres, 0^m025 à 0^m03.

777.

Au revers de la même plaque, on lit encore trois
grandes lettres, reste d'une inscription monumentale :

///ICI///

Caractères peu profonds, mais larges de 0^m03.

778.

Sur une grande dalle de *saoudn*, dont on n'a trouvé que des morceaux :

//// NATVS fIDELIS IN PACE
////////// RX ///////////
////////// R ///////////
////////// vixit AN LXX DPHIID DECEMB
//// vixit an.L DP XIII KAL SEPTB

La hauteur des lettres est de 0^m115 à la première ligne et de 0^m06 environ aux autres. A la troisième ligne, R paraît suivi de x comme à la seconde. Le nom du défunt doit être *Benenatus* ou *Fortunatus*.

779.

Sur une grande dalle de *kadel*, à revers brut, épaisse de 0^m048 :

Bicto } RIANVS FIDELIS IN PACE VIX AN XLV

Haut. des lettres, 0^m065. L'Église de Carthage compte deux saints du nom de *Victorianus* (11 février et 23 mars).

780.

Sur un morceau de plaque de *kadel*, à revers lisse, épais de 0^m049 :

BI // // // // //

Haut. des lettres, 0^m07. Cet angle de dalle me paraît appartenir à l'épithaphe qui précède. Le revers a été dressé pour recevoir une inscription en assez

grands caractères dont il ne reste que le début de la dernière ligne :

LDC ////

Un autre morceau de *kadel*, à revers lisse, épais de 0^m05, doit provenir du même texte :

/// DOMI ///

Haut. des lettres, 0^m08. Amorces d'une seconde ligne.

781.

Sur une plaque de *saoudn*, à revers lisse, épaisse de 0^m035 :

BO ////

Hauteur des lettres, 0^m06.

782.

Sur une pierre tendre, à revers lisse, épaisse de 0^m033 :

*Bonif*ATIA FIDELIS in pace

Haut. des lettres, 0^m07.

783.

Sur une plaque de *kadel*, sorte de marbre rougeâtre, à revers lisse, épaisse de 0^m041 :

BONIFATI ///

Haut. des lettres, 0^m05.

784.

Sur une dalle de *saoudn*, à revers lisse, épaisse de 0^m06 :

BONIN/////

Haut. des lettres, 0^m17 à 0^m18. La dernière est peut-être un m.

785.

Sur une plaque de marbre gris, à revers lisse, épaisse de 0^m038 :

BVCC ////

Haut. des lettres, 0^m09. La dernière est peut-être un o. On connaît, en Afrique, le nom de *Bucco*.

786.

Sur une plaque de marbre gris, épaisse de 0^m035 :

a.
┌ CAECILIA A ///
│ RONA // // //
└

b.
/// ORS A C ///
/// SANCTI //

Hauteur des lettres, 0^m065. Après a de la 2^e ligne, amorces de trois lettres dont la première paraît être un τ ou un F. Après i du fragment b, amorce d'un caractère qui est peut-être un s.

Ces deux portions d'inscription portent encore d'autres lettres au revers :

a.
┌ // // RON A M
│ // // IS IN PACE
│ // // I I O I I S
└

b.
/// VIIIIN ///

Hauteur des lettres, à la 1^{re} ligne et à la 3^e, dont semble faire partie le fragment b, 0^m075. Dans la ligne du milieu, elles sont plus petites.

L'ensemble de ces deux fragments opistographes fait songer une fois encore aux martyrs d'Abitine qui confessèrent la foi à Carthage en 304 et dont l'Église célèbre la fête le 11 février. Dans les actes de leur martyre, publiés par Dom Ruinart, le nom de *Caecilia* est immédiatement précédé de celui de *Matrona* qui revient une seconde fois à la suite après trois autres noms.

Or, la présente inscription nomme *Caecilia* et ce qui reste du double nom tronqué gravé sur la face et sur le revers de ce marbre convient très bien à celui de *Matrona*. D'ailleurs, après le mot *Caecilia*, on aperçoit l'amorce d'un *m* ou d'un *n*. Dans le premier cas, cette lettre peut être la première du mot *Matrona*, et dans le second, je suis porté à lire : *Caecilianus*, nom qui se trouve également dans la liste des martyrs d'Abitine.

N'y a-t-il donc pas lieu de conjecturer que nous avons trouvé la pierre tombale de plusieurs de ces martyrs ?

Le fragment *b* de la première inscription semble confirmer ou du moins appuyer notre conjecture, car on y lit en toutes lettres le mot *SANCTI* et peut-être aussi l'expression abrégée de *corpora sanctorum*, quoique cette lecture soit bien loin d'être certaine.

788.

Sur une plaque de *saoudn* :

0-31	CANDIDA IN PACE
	BONIFATIVS IN PACE
	CYPRIANA FIDELIS in pace

Les noms de *Candida* et de *Bonifatius* ont été portés par des saints de Carthage : le premier par une vierge-martyre (20 septembre) ; le second par un diacre (17 août).

Quant au nom de *Cypriana*, il est évident qu'il a été pris ou donné en l'honneur de saint Cyprien, l'illustre évêque-martyr de Carthage.

789.

Sur une plaque de *kadel*, à revers grossièrement dressé, épais de 0^m065 à 0^m07 :

C O // // //
I N // // //

Haut. des lettres : 1^{re} ligne, 0^m105 ; 2^e ligne, 0^m125.

790.

Sur une plaque de *kadel*, à revers lisse, épaisse de 0^m055 :

COBVLtJeus // // // //
✠ P C // // // // //

Haut. des lettres, 0^m06. La dernière lettre n'est pas complète et pourrait être un G ou un O. Au revers de cette plaque, se lit le mot PACE. Quant au nom de *Cobultdeus* pour *Quodouldeus*, on peut citer encore les variantes : COBVL, COBVLDEVS, QVOBVLVS (1). Il y a peu de noms qui ont subi autant d'altérations. Le diocèse de Palerme célèbre chaque année la fête de deux saints du nom de *Quodultdeus* sous la forme *Conouldius* (2) et *Golbodaesus* (3) ou mieux

(1) Morcelli, *Africa christiana*, t. 1, p. 113.

(2) 21 février.

(3) 9 décembre.

Golbodeus, ainsi que ce nom est gravé sur la châsse renfermant ses reliques. On lit même sur une brique du musée de Palerme cette marque de potier : QVD-DEVSVLT pour *Quoddeusvult*, comme, semble-t-il, sur le fragment suivant.

791.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0^m04 à 0^m045 :

Quo ? DDEVSVULT ? // γ
//// /GAI! //

Haut. des lettres, 0^m10 à la première ligne et 0^m065 à la seconde. La dernière lettre n'est peut-être pas complète.

792.

Sur une plaque de *saouân*, à revers brut, épaisse de 0^m032 en haut et de 0^m015 seulement en bas :

COL////
IN PACE
VIXIT

793.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0^m03 :

//////////D//
INNOCENSINPACETVIXITAN
COLO//////////IN PACE

Haut. des lettres, 0^m075 et 0^m05.

794.

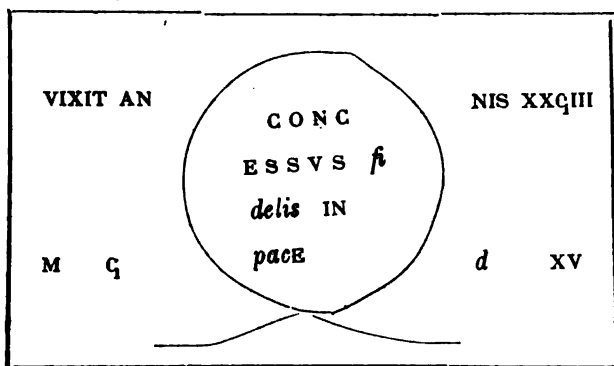
Sur une dalle de *kadel*, à revers lisse, épaisse de 0^m048 :

Conce? SSA FIDELIS in pace
/////A FIDELIS IN Pace
/////VS FIDELIS in pace

Haut. des lettres, 0^m07 à la première ligne et 0^m065 à la seconde. Le premier nom pourrait être aussi complété par *Processa* ou *Successa*. Mais *Concessa* étant un nom connu à Carthage, je le préfère.

795.

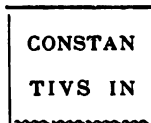
Sur une grande dalle de *kadel* :



Le nom gravé dans un cercle ou plutôt dans une couronne, comme l'indiquent les deux appendices, rappelle la récompense promise à l'âme fidèle, selon le texte de l'Apocalypse (1) : *Esto fidelis usque ad mortem et dabo tibi coronam vitae.*

796.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0^m035 :



Lettres de forme et de dimension irrégulières.

(1) 11, 10.

797.

Sur un marbre gris, à revers brut, épais de 0^m021 :

CR // // //

798.

Sur une plaque de *saouân*, à revers lisse, épaisse de 0^m055 :

CRESCONIVS FIDELIS IN *pace*

Haut. des lettres, 0^m065. Jusqu'à ce jour, le nom de *Cresconius* s'est rencontré rarement gravé sur le marbre ou la pierre en dehors de Carthage. Il paraît exclusivement chrétien, car nous ne l'avons jamais trouvé dans les cimetières païens de Carthage, tandis qu'il se lit plusieurs fois sur nos épitaphes chrétiennes. Il fut porté, surtout en Numidie, par un grand nombre de donatistes. L'Église d'Afrique compte deux ou trois martyrs du nom de *Cresconius*, et Morcelli, dans son *Africa christiana*, ne cite pas moins de trente-six évêques de ce même nom.

799.

Sur une plaque de *kadel*, à revers brut, épaisse de 0^m035 :

CRI // //

800.

Sur une plaque de *saouân*, à revers lisse, épaisse de 0^m037 :

CVPID // //

Haut. des lettres, 0^m06.

801.

Sur un morceau de dalle de *saoudn*, à revers brut, épaisse de 0^m06 :

CY////////
PARA ////

Haut. des lettres, 0^m115.

802.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0^m029 :

CYRI'////
PAS////////

Haut. des lettres, 0^m06. La dernière est peut-être un c.

803.

Sur une plaque de *saoudn*, à revers lisse, épaisse de 0^m033 :

CATI//// <i>fidelis in pace</i>
DONATUS? <i>fidelis in pace</i>
RESTVTVS <i>Fidelis in pace</i>

Haut. des lettres : aux deux premières lignes, 0^m065 ; à la troisième, 0^m05. Dans CATI, la troisième lettre n'est pas certaine.

On connaît trois martyrs de Carthage du nom de *Donatus* (25 janvier, 1^{er} mars, 14 mars) et une martyre du nom de *Donata* (17 juillet).

804.

Sur une plaque de *saoudn*, à revers brut, épaisse de 0^m045 :

DeoGRATIAs fidelis in pace DP ///

Haut. des lettres, 0^m075. Dans l'abréviation de DEPOSITVS, les deux lettres sont barrées obliquement.

805.

Sur une dalle de pierre tendre, à revers lisse, épaisse de 0^m038 :

DEOGRATIA FIDELIS IN *pace*

806.

Sur une plaque de *saoudn*, à revers lisse :

DEOGRATIAS FIDELIS

IN PACE

Haut. des lettres, 0^m06.

807.

Sur un morceau de tablette de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0^m019 :

*Deo*GRATIAS // // //

Haut. des lettres, 0^m05.

808.

Sur une plaque de marbre blanc à mouchetures bleuâtres, à revers brut, épaisse de 0^m035 :

*Deo*GRATIAS ? // // //

Haut. des lettres, 0^m05. Ces trois lettres font aussi songer à *Liberatus* et *Liberata*, mais à Carthage, le nom de *Deo*gratias était beaucoup plus répandu. Il paraît même jusqu'à présent particulier à cette ville dont l'Église fut gouvernée de 454 à 457 par un saint évêque de ce nom. On ne l'a pas encore trouvé en dehors de Carthage où nos fouilles en fournissent une dizaine d'exemples.

809.

Sur une plaque de marbre blanc, large de 0^m205 :

DONATA FIDELIS <i>in pace</i>
VIXIT ANNIS X <u>X</u>

Haut. des lettres : 1^{re} ligne, 0^m075 ; 2^e ligne, 0^m07.

810.

Sur une plaque de marbre numidique, à revers lisse, épaisse de 0^m045 :

DONATVS FIDELIS IN PACE VIXIT ANNOS XXXQII

Haut. des lettres, 0^m065. Le nom de DONATVS était très répandu en Afrique. Parmi ses martyrs, près de quarante l'ont porté et plusieurs d'entre eux ont souffert à Carthage même. Morcelli ne cite pas moins de soixante-sept évêques africains du nom de DONATVS. Mais presque la moitié de ces évêques furent des donatistes.

811.

Sur une dalle de *saoudn*, à revers brut, épaisse de 0^m05 :

DVLCITIVS

Haut. des lettres, 0^m055.

812.

Sur une dalle de *saoudn*, à revers brut, épaisse de 0^m05 :

//// /STACIVS *fidelis in pace*
/////A FIDELIS *in pace*

Haut. des lettres : 0^m08 à la première ligne ; 0^m07 à la seconde. Amorces d'une troisième ligne.

813.

Sur une plaque de *saoudn*, à revers lisse, épaisse de 0^m03 :

EXITIOSA ///

814.

Sur un morceau de dalle de pierre tendre, grise, à revers lisse, épaisse de 0^m055 :

FR////

Haut. des lettres, 0^m13. La première est peut-être un E.

815.

Sur une dalle de *kadel*, à revers brut :

FAVSTVS FIDELIS IN *pace*
MVSTVLA FIDELIS IN PACE DPX KAL
ANASTASIVS FIDELIS IN PACE

Le nom de *Faustus* se lit dans la liste des martyrs qui souffrirent, à Carthage, le 11 février 304. Il y avait aussi à Carthage une *Basilica Fausti*.

816.

Sur une dalle de marbre blanc, épaisse de 0^m055 :

FORT/////

IN *pace*

Haut. des lettres, variant de 0^m04 à 0^m06.

817.

Sur une pierre grise, épaisse de 0^m023, à revers lisse :

FORTV/////
BICTO/////

Haut. des lettres, 0^m06.

818.

Sur une dalle de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0^m06 :

FELI,////////
IN PACE/////

Haut. des lettres : 0^m06 à la première ligne et 0^m055 à la seconde.

819.

Sur une brique rouge, épaisse de 0^m04 :

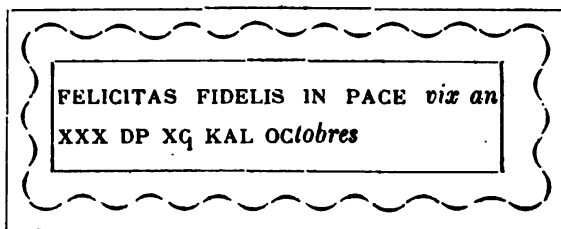
FELICIANI

Toutes les lettres sont coupées par le milieu et ne se reconnaissent que par leur moitié supérieure, mais la lecture est certaine.

Le martyrologe de Carthage fait mention d'un saint du nom de FELICIANVS le 4 des calendes de novembre avec les martyrs de Vaga.

820.

Sur une dalle funéraire en mosaïque :



821.

Sur un morceau de plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0^m019 :

///in pace
FelicITAS///

822.

Sur une plaque de *saouân*, à revers brut, épaisse de 0^m05 :

FELICITAS FIDELIS IN PACE

Haut. des lettres, 0^m09.

823.

Sur une plaque de *saouân* tendre, à revers brut, épaisse de 0^m035 :

FelicITAS

Le nom de FELICITAS, porté d'abord par des femmes païennes, fut illustré à Carthage, au début du III^e siècle de notre ère, par le glorieux martyr de la compagne de sainte *Perpétue*, et l'Église d'Afrique eut, par la suite, à enregistrer plusieurs autres martyres du nom de *Félicité*.

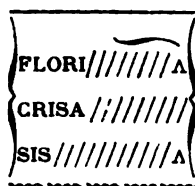
Le nom de FELICITAS se lit, en effet, sur les épita-

phes des cimetières païens de Carthage. Mais nous le rencontrons beaucoup plus souvent dans nos cimetières chrétiens. Sur une des pierres (1) sorties, comme la présente série, des ruines de la Basilique de Damous-el-Karita, j'ai cru reconnaître le nom de FELICITAS gravé à côté de celui de REVOCATVS, son compagnon d'esclavage, comme au début des actes authentiques de leur martyre : *Apprehensi sunt adolescentes catechumeni REVOCATVS et FELICITAS conserta ejus*, etc....

824.

Sur la partie centrale de la face d'un sarcophage de *kadel*, ornée d'un médaillon renfermant un beau monogramme du Christ sous la forme constantinienne, c'est-à-dire composé de x et de p. A gauche, l'*alpha* et à droite, l'*oméga*, ainsi figuré ω , absolument comme un B couché sur le plein.

Au-dessous de ce médaillon, on lit dans un cartouche ornementé une inscription en grande partie effacée intentionnellement :



Haut. des lettres, 0^m035. La lecture de cette épitaphe, à travers les coups serrés de l'instrument qui l'a effacée, offre peu de garantie, à part la première lettre de chaque ligne (2). L'inscription complète devait avoir quatre lignes.

825.

Sur un morceau de plaque de marbre gris, à revers lisse, épaisse de 0^m04 :

(1) Voir le n° 269.

(2) A la seconde ligne, un autre essai de lecture porte : *ca visv*.

FL // // // //

Haut. des lettres, 0^m06.

826.

Sur une plaque de *saouân*, à revers brut, épaisse de 0^m033 :

FLAB // // // // //
INCV // // // // //

Haut. des lettres : 1^{re} ligne, 0^m08 ; 2^e ligne, 0^m07.
Le c est peut-être un g.

827.

Sur un morceau de tablette de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0^m017 :

FELi // // // //

Haut. des lettres, 0^m07. Un second fragment portant la lettre τ permet de croire que le nom était FELICITAS.

828.

Sur une plaque de marbre blanc encastrée au centre d'une dalle funéraire en mosaïque :

GAIVS

Haut. des lettres, 0^m06. On connaît un des martyrs de Carthage du nom de *Caius* (11 mars).

829.

Sur une plaque de *saoudn*, à revers lisse, épaisse de 0^m04 à 0^m05 :

GAVDIOSA *Fidelis in pace* *vixit annos*
XXX////////

Haut. des lettres, 0^m055.

830.

Sur une plaque de marbre bleuâtre, à revers lisse, épaisse de 0^m03 :

//////////v////////
////////VS *FIDELIS in pace*
GAVDENTIUS *FIDELIS in pace*
////PID//////////

Haut. des lettres, 0^m10.

831.

Sur une plaque de marbre gris, épaisse de 0^m045, inscription inscrite dans un cercle :

GAU
DIOSUS
FIDELIS
in pace

Haut. des lettres, 0^m04.

833.

Sur une dalle de *kadel*, à revers brut, épaisse de 0^m065 :

GER////
BONIFa*i*///

Haut. des lettres, 0^m09. Après R, amorce d'une lettre, M ?

833.

Sur une plaque de *saoudn*, à revers lisse, épaisse de 0^m037 :

GRATIOSVS f
delis IN PACE . Colombe

Haut. des lettres, 0^m065. On a déjà trouvé à Carthage l'épithaphe d'un chrétien du nom de *Gratiosus* (*C. I. L.*, VIII, 1085).

834.

Sur une plaque de *saoudn*, à revers lisse, épaisse de 0^m027 :

GULOSA

Lettres mal gravées, hautes de 0^m03 et 0^m04. Nous avons déjà trouvé ce nom à Carthage (n° 106).

835.

Sur une belle dalle de *kadel* fin, à revers lisse, épaisse de 0^m045 :

HERENNIVS ALVINVS FIDELIS IN *pace*
VIXIT ANNIS LX·ET MENSES III·XII KAL APRiles

Haut. des lettres : 0^m12 à la première ligne et 0^m065 à la seconde. Le lapicide a omis DP avant la date de l'inhumation.

836.

Sur une plaque de *saoudn*, à revers lisse, épaisse de 0^m038 :

IANvari ///

Haut. des lettres, 0^m075.

837.

Sur une plaque de marbre gris, épaisse de 0^m022 :

ILA/////

IXT/////

Haut. des lettres, 0^m048. A la seconde ligne, x seul est certain.

Cette plaque porte au revers des traces d'une autre inscription.

838.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0^m035 :

IOHANNES FIDELIS *in pace*

Haut. des lettres, 0^m075.

839.

Sur une dalle de *kadel*, à revers presque brut, épaisse de 0^m06 :

IVSTA FIDELIS *in pace vixit an*

NIII DIIII ID AVg

Haut. des lettres, 0^m05. A la deuxième ligne, le lapicide semble s'être trompé en gravant DI pour DP : *deposita tertio idus Augusti*, à moins qu'il faille lire : *deposita quarto idus*, ou encore : *dies quatuor*, avec omission complète de DP, comme dans l'épithaphe donnée plus haut de *Herennius Aloinus*.

Carthage compte dans ses annales une martyre du nom de *Justa* (15 juillet). D'après le martyrologe romain, son corps reposait dans la *Basilica Fausti*.

840.

Sur une plaque de *saoudn*, à revers brut, épaisse de 0^m04 :

LVCILLUS FI DELIS IN PACE VIXIT ANNOS XXX

841.

Sur une plaque de *saoudn*, à revers brut, épaisse de 0^m035 :

MAIOR ///
///N///

Haut. des lettres, 0^m045. Après N, amorce de s ou o.

842.

Sur une plaque de *saoudn* rougeâtre, à revers lisse, épaisse de 0^m037 :

MIL // // // //

Haut. des lettres, 0^m07.

843.

Sur une plaque de *saoudn*, à revers lisse, épaisse de 0^m033 :

MONICA IN PACE RECESSIT

Haut. des lettres, 0^m055. C'est la première fois que l'on trouve à Carthage le nom de *Monica*, rendu si célèbre par la sainte mère d'*Augustin*. C'est aussi la première fois que j'ai à noter l'expression : RECESSIT, qui se représentera bientôt dans l'épithaphe de *Redemta*.

844.

Sur une plaque de *saoudn*, à revers lisse, épaisse de 0^m042 :

NARCISsus //

Haut. des lettres, 0^m06. Ces six lettres ne peuvent guère appartenir qu'à NARCISsus. L'Église d'Afrique compte un martyr de ce nom.

845.

Sur une dalle de marbre blanc entière :

1=25
NATALIVS FIDELIS
IN PACE

Lettres en partie effacées et d'une lecture très difficile, hautes de 0^m125 à la première ligne et de 0^m10 à la seconde.

846.

Sur une dalle de *saoudn* entière :

3
P NEBEA FEDELIS IN PACE P
1=55

Haut. des lettres, 0^m07. FEDELIS pour FIDELIS.

847.

Sur une plaque de *saoudn*, à revers brut, épaisse de 0^m04 :

NON // // // // //
DΔIA // // // // //

Haut. des lettres, 0^m055 à la première ligne et 0^m07 à la deuxième.

848.

Sur une plaque de *kadel*, à revers lisse, épaisse de 0^m048 :

NOVEI // // // //

Haut. des lettres, 0^m085. La dernière est sans doute un L et le nom celui de NOVELLA que nous avons déjà inscrit dans cette liste (n^o 21).

849.

Sur une tablette de cipolin, épaisse de 0^m02 :

PASCASI' // // //

Haut. des lettres, 0^m055.

850.

Sur une plaque de *saouân*, à revers lisse, épaisse de 0^m038 :

PASCASI' // // //

Haut. des lettres, environ 0^m07.

851.

Sur une plaque de *saouân*, à revers lisse, épaisse de 0^m036 :

//// RIN // // // // // // //
PASCASIA *Fidelis in pace*
RESPECTVS // // // //

Haut. des lettres, 0^m07.

852.

Sur une plaque de *saouân* mbucheté, à revers lisse, épaisse de 0^m033 :

G // // // // // // // // // // // // // // // // //
PASCASIA *Fidelis in pace*

Haut. des lettres, 0^m06.

853.

Sur une pierre blanche tendre, à revers lisse, épaisse de 0^m03 :

PATER // // // //
D // // // // // //

Haut. des lettres, 0^m07. Cette plaque porte au revers la lettre M, reste d'une autre inscription.

854.

Sur une plaque de *saouan*, à revers brut, épaisse de 0^m03 :

///VLASVSI///

Haut. des lettres, 0^m065. Peut-être : *Paulasus fidelis in pace*.

855.

Sur un morceau de dalle de marbre jaune (numidique) à revers brut, épaisse de 0^m06 :

PEREGRIN ///

Haut. des lettres, 0^m07.

856.

Sur une plaque de *saouan*, à revers lisse, épaisse de 0^m038 :

C·PIPA // // // //
HONO // // // //

Haut. des lettres, 0^m06 à la première ligne et 0^m045 à la deuxième.

857.

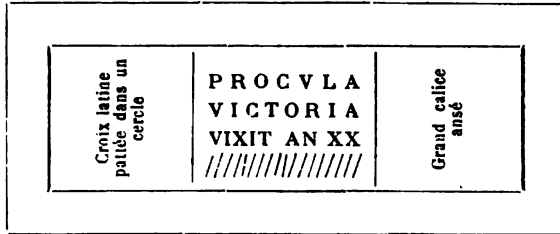
Sur une pierre tendre, à revers brut, épaisse de 0^m03 :

PRE // // // // //
E // // // // // //

Haut. des lettres, 0^m07.

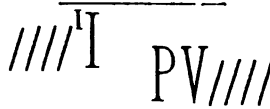
858.

Sur une dalle en mosaïque :



859.

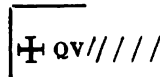
Sur une plaque de *saoudn*, à revers lisse, épaisse de 0^m045 :



Haut. des lettres, 0^m085.

860.

Sur un marbre blanc, à revers brut, épais de 0^m025 :



Haut. des lettres, 0^m038.

861.

Sur une dalle de *kadel*, à revers lisse :

R//////////*fidelis* IN pace DPQID OCTob
M//////////*fidelis* in pace
//////////*fidelis* IN pace DP////sep

Haut. des lettres, 0^m085 à la première ligne et 0^m065 à la deuxième.

Deux débris appartenant au premier nom portent, l'un NC ou NO, et l'autre AT. Ce nom devait donc être RENOVATVS OU RENOVATA.

862.

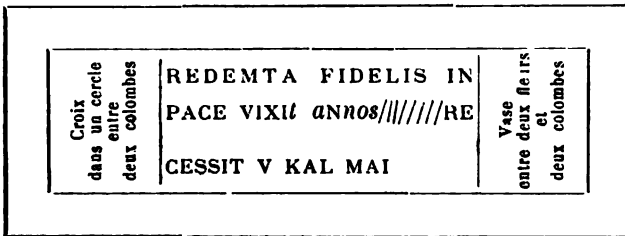
Sur une dalle de marbre blanc, à stries bleuâtres, à revers lisse, épaisse de 0^m075 :

REBOC/////

Haut. des lettres, 0^m033. *Revocatus* ou *Revocata*, avec l'emploi de B pour v.

863.

Sur une dalle encastrée dans une mosaïque :



La dalle mesure 0^m92 sur 0^m50. Les lettres qui y sont gravées diffèrent de hauteur, selon les lignes, entre 0^m09 et 0^m11.

854.

Sur une plaque de *saouân*, à revers brut, épaisse de 0^m04 :

RES////////

Haut. des lettres, 0^m06.

865.

Au revers d'une moulure de marbre blanc, épaisse de 0^m035 :

RES////

Haut. des lettres, 0^m06. L'angle de la face qui porte l'inscription est muni d'une entaille pour scellement.

866.

Sur un marbre gris, à revers lisse, épais de 0^m07 :

REST // // // //

Haut. des lettres, 0^m075.

867.

Sur une plaque de marbre gris, à revers brut, épais de 0^m025 :

REST // // // //

Haut. des lettres, 0^m125.

868.

Sur une dalle de *kadel*, épaisse de 0^m08 :

RESTITut // // //
VITVL // // // //

Haut. des lettres, 0^m055.

869.

Sur une plaque de *saouân*, à revers brut, épaisse de 0^m035 :

RESTITvt // // //

Haut. des lettres, 0^m10.

870.

Sur une plaque de *saouân*, à revers lisse, épaisse de 0^m04 :

RESTITVTA SATVLLA ET DEVsd e
DIT FIDELES IN PACE

Haut. des lettres, 0^m055.

871.

Sur une plaque de *saouân*, à revers lisse, épaisse de 0^m035 :

RESTVTVS FIDELIS in pace
// IANVS FIDELIS in pace

Haut. des lettres, 0^m09 à la première ligne et 0^m075 à la seconde.

872.

Sur un marbre blanc, épais de 0^m021 :

RESTV
A IN PACE
P
✱

Haut. des lettres, 0^m03.

873.

Au revers de l'inscription qui précède :

/// QVS ///
/// ACE ///

Haut. des lettres, 0^m045.

874.

Sur un marbre gris, à revers piqueté, épais de 0^m035 :

///;/// VTVS PA ///;/
/// in PACE CVN ///;

Lettres mal gravées, hautes de 0^m05. La dernière est douteuse. *Restitutus* ou *Restutus*.

875.

Sur une plaque de cipolin, à revers lisse, épaisse de 0^m025 :

///// ·RIT /////

Haut. des lettres, 0^m08. Un autre fragment porte :
NC ou ON.

876.

Sur un marbre gris, à stries parallèles, à revers bouchardé, épais de 0^m035 :

┌SERVILI // // //

Haut. des lettres, 0^m06.

877.

Sur un marbre blanc opistographe :

SINS // // // // *fide*
LIS IN *pace* // // //

Haut. des lettres, 0^m05. La dernière de la première ligne est peut-être un D. On connaît cependant le nom de SINSICVS.

Au revers, vestiges de grandes lettres de 0^m12 à 0^m15 de hauteur.

878.

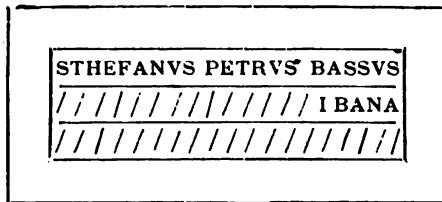
Sur un marbre blanc, à revers brut, épais de 0^m04, trouvé à l'angle sud du chantier de fouilles :

/// LL // // // //
SPERA IN PACE

Haut. des lettres, 0^m07.

879.

Sur une mosaïque tombale :



L'encadrement de l'inscription se compose de carrés renfermant des losanges. A la deuxième ligne, I est peut-être l'amorce d'une autre lettre.

880.

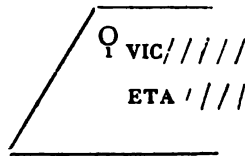
Sur une pierre tendre de couleur grise, à revers lisse, épaisse de 0^m04 :

TZIDDIN FIDELIS *in pace*

Haut. des lettres, 0^m11. La première ne se reconnaît que par une amorce.

881.

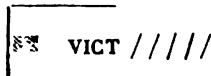
Au revers d'une moulure :



Haut. des lettres, 0^m025.

882.

Sur une plaque de *saoudn*, à revers brut, épaisse de 0^m045 :



Haut. des lettres, 0^m07.

883.

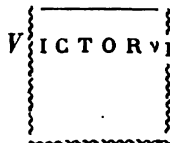
Sur une plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0^m035 :

VICTO // // // fi
DELIS *in pace*

Haut. des lettres, 0^m065.

884.

Sur une plaque de *saoudn*, à revers brut, épaisse de 0^m04 :



Haut. des lettres, 0^m07.

885.

Sur une plaque de marbre blanc, à stries bleues, à revers brut, épaisse de 0^m036 :

VICTOR FIDELIS IN pace

Haut. des lettres, 0^m065.

886.

Sur un marbre blanc, à revers brut, épais de 0^m025 :

VICTOR ////

Haut. des lettres, 0^m065.

887.

Sur une dalle de *saoudn*, à revers lisse, épaisse de 0^m05 :

VICTORIA ////
/// TIPV ///

Haut. des lettres, 0^m085.

888.

Sur une plaque de *kadel*, à revers lisse, épaisse de 0^m033 :

VINCENTI ///////////////
CONSTANTIVS IN///

Haut. des lettres, 0^m08. A la deuxième ligne, les r se devinent plutôt qu'ils ne se lisent.

889.

Sur une grosse dalle de *saoudn*, à revers presque brut, épaisse de 0^m07 :

† VIT//////////
VI//////////

Haut. des lettres, 0^m05.

890.

Sur une plaque de marbre blanc, épaisse de 0^m035 :

VITALIS FELIX ///

Haut. des lettres, 0^m07. Les Bollandistes donnent trois fois ensemble ces deux noms parmi les martyrs d'Afrique (9 et 19 janvier et 11 février).

891.

Sur un marbre blanc, à stries bleuâtres, à revers lisse, épais de 0^m05 :

YP // ///

Haut. des lettres, 0^m065.

892.

Sur une dalle de *saoudn*, à revers lisse, épaisse de 0^m05 :

/// RABV ///

Haut. des lettres, 0^m085.

893.

Sur une dalle longue de 1^m88 et large de 0^m52 :

/// /RV FIDELIS IN PACE vixit ANN XVIII DEPO situs....NON 5 OCTOBRES
--

Haut. des lettres, 0^m075. Le début des lignes paraît avoir été martelé à dessein.

894.

Au revers d'une plaque de marbre gris, ornée de strigiles et provenant de la face d'un sarcophage :

/// ATEMERIT ///
///// T /////

Haut. des lettres, 0^m11. On a également trouvé cinq autres débris de cette plaque.

895.

Sur une tablette de marbre, à revers lisse, épaisse de 0^m017 :

//// OBV

Haut. des lettres, 0^m055.

896.

Un autre fragment, épais de 0^m018, me paraît appartenir à la même inscription :

//// D ////
//v I I I EP//

Haut. des lettres, 0^m055. La première est précédée et suivie d'amorces d'autres lettres. Les trois croix paraissent être des I barrés.

897.

Sur un morceau de tablette de marbre gris, à revers lisse, épaisse de 0^m017 :

SEM ///
COS ///

Haut. des lettres, 0^m03.

898.

Sur une grande dalle de *saoudn* :

/// *fidelis* IN PACE VIXIT ANNIS LXXX ///

899.

Au revers de la même dalle :

/// NLIVS FIDELIS IN PACE VIXIT AN ///

La deuxième lettre n'est pas tout à fait certaine.

900.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers brut :

//// DR ONIA FIDE
LIS IN *pace vixit an*
NOS/////////
E/////////

Haut. des lettres, 0^m035 à 0^m05. La première est un D ou O.

901.

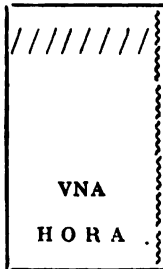
Sur un morceau de *saouân*, à revers lisse, épais de 0^m043 :

/// PORIESSAI///

Haut. des lettres, 0^m09. Le P et les deux I sont d'une lecture douteuse ; P est peut-être un R, le premier I un T et le second l'amorce d'un N. Toutes, d'ailleurs, sont mal gravées.

902.

Sur une plaque de *saouân*, à revers brut, épaisse de 0^m05 :



Haut. des lettres, 0^m055.

903.

Sur plusieurs morceaux de marbre réunis, au revers desquels se lisent les vestiges d'une épitaphe chrétienne : ELIS IN PACE :

a
///// ROPA /////
///// FECTVMPA //
//////////i///

Haut. des lettres, 0^m075 à la première ligne et 0^m065 à la seconde. A la troisième ligne, amorces de lettres très espacées.

b
///// ESIFOM /////
// VCINDVLGENTi//

Haut. des lettres, 0^m07 à la première ligne. Celles de la seconde, beaucoup plus serrées, ne se reconnaissent que par leur extrême sommet. La lecture n'en est donc pas absolument certaine.

A la première ligne, i est peut-être un T et F un E.

Ce texte ne devait pas être funéraire. En tout cas, il était monumental. Faut-il lire : *vir clarissimus indulgentissimus* ?

904.

Sur une pierre tendre, à revers lisse, épaisse de 0^m028, inscription en caractères très peu lisibles, en partie effacés :

/// NRV REGNII ///
INS ///

Haut. des lettres, 0^m065. Voici une variante de lecture pour la première ligne :

N /// REGIII

On voit par là combien cette inscription est difficile à déchiffrer. Un de mes confrères y lit : REC (*essit*) IIII (*dus*).... Mais la lettre G me paraît certaine.

905.

Sur une dalle de *saotân*, à revers lisse, épaisse de 0^m05 :

///// fidelis IN PACE VIXIT ANNIS XXXV
///////// fIDELIS IN PACE

906.

Sur une plaque de *saouân*, à revers lisse, épaisse de 0^m035 :

////	İN	PACE	VIXIT	ANNIS	LXXXV
////	İN	PACE	VIVIT	ANNIS	XXXV
//////////	////	III	MXI	////	////

Haut. des lettres, 0^m10 à la première ligne et 0^m085 à la seconde.

907.

Sur une plaque de *saouân*, à revers brut, épaisse de 0^m035 :

vixit ann LX ///
vixit ann C ///

Haut. des lettres, 0^m06.

908.

Sur une plaque de *saouân*, à revers lisse, épaisse de 0^m044 :

///vixit AN XCVDPGHID///

Haut. des lettres, 0^m07.

909.

Sur une plaque de *kadel*, à revers lisse, épaisse de 0^m04 :

<i>vixit annos</i>	XL	DK	SEPT
--------------------	----	----	------

Haut. des lettres, 0^m075. Le D est barré obliquement.

910.

Sur une plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0^m023 :

///// IN PACE
vixit an NIS XV

Haut. des lettres, 0^m035.

911.

Sur une dalle de *saouân*, à revers brut, épaisse de 0^m055 :

///// A FIDELIS
<i>in pace</i> VIXIT ANOS
// /DPSIIII N IVNIAS

Haut. des lettres, variant entre 0^m11 et 0^m08.

912.

Sur une dalle de *kadel*, à revers lisse, épaisse de 0^m055 :

Aci ? LLEIA FIDELIS *in pace*
Aurel ? IANVS *fidelis in pace*

Haut. des lettres, 0^m08 à la première ligne et 0^m095 à la seconde. Le deuxième L n'est pas tout à fait certain.

913.

Sur une plaque de *saouân* blanc et tendre, à revers lisse, épaisse de 0^m025 :

^a
///// PARA /////
 ^b
///// BICOΛ /////

Haut. des lettres, 0^m085.

914.

Sur une tablette de marbre gris, à revers lisse, épaisse de 0^m02 :

///// VODONV /////

Haut. des lettres, 0^m05. Traces d'une ligne supérieure.

915.

Sur un marbre blanc, à revers lisse, épais de 0^m04 :

//// OVIA FIR ////
/// vixit ♡ AN ♡ X ///

Haut. des lettres, 0^m04 à la première ligne et 0^m06 à la seconde.

916.

Sur un marbre blanc, à revers lisse, épais de 0^m023 :

//// GNOCE ////
/// *de*POSITA III // //
// *vixit* ANNOS ////
//// *FIDELIS in pace*

Haut. des lettres, 0^m024. Interlignement, 0^m04.

Voici encore un fragment qui paraît appartenir à la même épitaphe, quoique le revers soit brut, l'épaisseur de 0^m04 et la face un peu mouchetée de bleu :

//// AC ////
vixit ANNOS.X // //
/// in PACE ///

Interlignement, 0^m042.

917.

Sur une dalle de pierre grise, tendre, à revers lisse, épaisse de 0^m035 :

////// AN ////
/// OBA : ///
////// NINAI ///
//// NONI ///

Haut. des lettres : 0^m08, 0^m07, 0^m055 de la deuxième à la quatrième ligne. Le sommet des deux premiers *l* manque. Il faut sans doute lire : *Fidelis*.....

918.

Sur une tablette de cipolin, à revers lisse, épaisse de 0^m017 :

////N PAOE ////

Haut. des lettres, 0^m05. C'est sans doute la formule IN PACE, le lapicide ayant, par erreur, gravé un o pour un c.

919.

Sur une tablette de marbre blanc, épaisse de 0^m019 :

///RZI ///
///DE ///

Haut. des lettres, 0^m075 ; z est barré ; amorces d'une troisième ligne.

920.

Sur un marbre blanc, à revers presque brut, épais de 0^m03 :

////NCO ////
//vixITANNos//

Haut. des lettres, 0^m065.

921.

Sur un marbre blanc, à revers lisse, d'une épaisseur moyenne de 0^m028 :

///PANA ///

Haut. des lettres, 0^m05.

922.

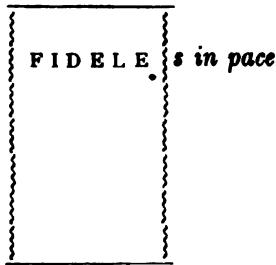
Sur une dalle de *kadel*, à revers brut, épaisse de 0^m05 :

///ICENEIN ///

Haut. des lettres, 0^m05.

923.

Au revers d'une frise de marbre blanc, épaisse de 0^m055 :



Haut. des lettres, 0^m055.

924.

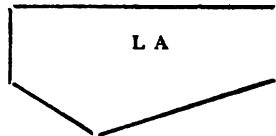
Sur une sorte de granit gris :

///RIO///

Haut. des lettres, 0^m048.

925.

Sur un marbre blanc, épais de 0^m05 :



Haut. des lettres, 0^m075. Elles doivent à appartenir à la fin du texte.

926.

Sur un marbre blanc, épais de 0^m026, à revers lisse :

///CIA///

Haut. des lettres, 0^m052.

927.

Sur une mosaïque brisée, trouvée dans une des salles voisines du Damous :

II LIMI //// <i>fide</i>
LIS IN Pace////////

Le quatrième I correspondant à la brisure est peut-être un E.

928.

Sur une plaque de *saoudn*, à revers lisse, épaisse de 0^m04 :

////////NICΠIC////////
///vixit ANOS LXV///

Haut. des lettres, 0^m075 à la première ligne et 0^m06 à la seconde. Amorces d'une troisième ligne.

929.

Sur une plaque de *saoudn*, à revers lisse, épaisse de 0^m03 :

///NOSΠ///

Haut. des lettres, 0^m09.

930.

Sur une plaque de *saoudn*, à revers lisse, épaisse de 0^m032 :

////////ACYTECEBΠ////////
///ωNAOYΠ////////

Haut. des lettres, 0^m075. A la fin de la première ligne, il y a peut-être après Π un ω. Amorces d'une ligne supérieure et d'une ligne inférieure.

931.

Sur une pierre tendre, blanche, à revers brut, épaisse de 0^m03 :

HN ////

Haut. des lettres, 0^m09.

932.

Sur une dalle qui devait mesurer environ deux mètres de longueur, pierre à revers lisse, épaisse de 0^m045 :

εΝΘΑΚΕΙΤΕΒΑC ///
 //////////ΠΑΜΕ ///
 //////////Π///

Haut. des lettres, 0^m075. A la première ligne, Θ et C ont la forme rectangulaire : ≡, C. A la troisième, amorces de plusieurs autres lettres.

933.

Sur une pierre d'un gris foncé, à revers presque brut, variant d'épaisseur entre 0^m045 et 0^m065 :

////////ΓΑΡ
 //////////ΙΗ Palmé.

Haut. des lettres, 0^m08. La première est peut-être un T.

934.

Sur une plaque de *saoudn* blanc et tendre, à revers lisse, épaisse de 0^m035 :

///ZHCACET///

Haut. des lettres, 0^m08.

Saint-Louis de Carthage, 31 décembre 1891.

A.-L. DELATTRE,
Prêtre, Missionnaire d'Alger.



VESTIGES ANTIQUES

DE LA COMMUNE MIXTE DE L'OUED-CHERF

PAR

M. R. BERNELLE, *Membre correspondant*

Le territoire compris entre Guelma, l'Oued-Zenati et Aïn-Beïda-Sedrata, dans lequel est comprise la commune mixte de l'Oued-Cherf, est un de ceux où l'on rencontre le plus grand nombre de vestiges de la domination romaine, tels que hameaux et exploitations rurales, dont quelques-uns ne sont pas sans une certaine importance et sans offrir quelque intérêt.

Il renferme également un grand nombre de monuments mégalithiques et des traces nombreuses de la population indigène dont on retrouve des inscriptions et des cimetières.

Sillonné par plusieurs voies romaines dont les vestiges sont encore visibles en maints endroits, composé d'excellentes terres de culture propres à l'élevage du bétail et du cheval, ce territoire a dû contenir une population agricole considérable, dans une situation prospère.

La population indigène semble avoir été quelque peu assimilée à la race conquérante et avoir aussi contribué au développement de la colonisation et à la richesse de la contrée, ainsi qu'à sa sécurité.

Ces vestiges de la domination romaine ont été peu visités, car leur situation, dans une contrée dépourvue actuellement de voies de communication, ne permet pas de s'y rendre facilement.

Nous les croyons donc très peu connus dans leur ensemble. C'est cette considération qui nous a engagé à essayer d'en donner ici une description aussi complète que nous le permet notre peu de compétence en cette matière.

Partant d'Announa (Thibilis), point dont l'importance devait être assez considérable, si l'on en juge par ce qui reste de cet antique *municipium*, et d'où partaient quatre voies, nous décrirons ces vestiges au fur et à mesure que nous les rencontrerons sur chacune de ces voies, ainsi que sur leurs embranchements.

Ces voies principales étaient :

- 1° De Thibilis sur Tipaza, par Capraria ;
- 2° De Thibilis sur Cirta ;
- 3° De Thibilis sur Hippone, par les Aquæ Thibiltanæ ;
- 4° De Thibilis sur Calama ;
- 5° De Thibilis sur Rusicada ;
- 6° D'Hippone à Tipaza.

Outre les voies officielles des Itinéraires, le pays était sillonné par un grand nombre d'autres chemins reliant entre eux les diverses agglomérations de population et sur lesquels se trouvaient des exploitations rurales.

Cette petite vicinalité se composait de chemins plutôt muletiers, dont le tracé était direct, sans tenir compte des difficultés de terrain, et qui étaient les suivants :

- 1° De Thibilis à Gadiaufala, par Henchir-Loulou (Civitas Nattabutum) et Oum-Gueriguech ;
- 2° D'Henchir-Loulou à Tipaza ;
- 3° D'Henchir-el-Hammam à Vtari.

I.

ROUTE DE THIBILIS SUR TIPASA

PAR CAPRARIA

A sa sortie de la ville, tournant brusquement dans la direction Sud-Est, la voie contournait les pentes Est du Djebel-Sada, passait au point où a été construit le bordj Ben Zerguin, et, après un parcours de cinq kilomètres environ sur lequel on rencontre des vestiges d'habitations, atteignait les ruines d'un poste militaire dominant un défilé dit « El-Khenga, » traversé par l'Oued-bou-el-Friès. Des blocs dessinent des alignements. Au-dessous également des vestiges d'habitations. De ce point, par l'Est, un escarpement dont l'extrémité forme un ressaut à pic d'une trentaine de mètres, couronné par un fortin de quinze mètres de côté, construit en grosses pierres de taille, et qui commandait les vallées de l'Oued-bou-Deb et de l'Oued-bou-el-Friès. Les faces Nord et Ouest sont, en grande partie, bien conservées.

Au-dessous de ce fort, de gros rochers élevés

(Oum-Chetob) lui étaient reliés, ainsi qu'entre eux, par une enceinte en maçonnerie ordinaire, aujourd'hui détruite, mais dont les restes sont très apparents.

C'était une position remarquable pour un poste-vigie, car les approches en sont difficiles et la vue s'étend fort loin sur la contrée environnante.

A l'entrée du défilé (El-Khenga), sur la rive droite de l'Oued-bou-el-Friès, se trouve un gros rocher (Hadjar-el-Khenga) couvert de sculptures bizarres et primitives, représentant des hommes, des chiens, des buffles, une autruche et d'autres animaux qu'il n'est pas très aisé de reconnaître, entre autres un éléphant sur la croupe duquel est tracé le caractère libyque X et qui doivent avoir été gravées à une époque antérieure à la domination romaine (1).

Guelaà-Serdouk

A trois kilomètres Est de la ruine précédente, en dehors du tracé de la voie romaine, sur la rive gauche de l'Oued-Cherf, se trouvent des ruines qui, par la légende et le mystère qui les entourent, paraissent intéressantes à étudier.

Elles ont un caractère de lieu sacré pour les indigènes de la contrée.

En cet endroit, se trouve un fort escarpement rocheux surplombant d'une cinquantaine de mètres le lit de la rivière et ne tenant au Djebel-Beïbou que par une étroite bande de terre. Cet escarpement n'est

(1) De Vigneril a reproduit ces dessins (p. 42). Voir, en outre, dans le *Recueil* de la Société archéologique de Constantine, 1882, p. 61, le mémoire du docteur Reboud sur cette localité. — (Note du Comité des manuscrits).

qu'un amoncellement gigantesque de rochers superposés dans un véritable chaos, entrecoupé de profondes crevasses et rempli de cavités dans lesquelles il est difficile de pénétrer. Sur le sommet de cet escarpement se trouvent quelques surfaces un peu planes, couvertes de broussailles, au milieu desquelles on rencontre des vestiges de constructions anciennes peu soignées, ainsi que ceux d'une muraille d'enceinte.

Les cavités souterraines, dans quelques-unes desquelles nous avons pu pénétrer, ont dû servir d'habitations. On y trouve des morceaux de poterie, des tuiles, des ossements d'animaux. Une légende locale raconte qu'à une époque très éloignée, un prince du pays (El-Serdouk), poursuivi par les Roumis, vint s'y réfugier avec sa famille, ses serviteurs et ses trésors, s'y tint caché pendant quelque temps, mais fut obligé d'en sortir par suite de famine et se rendit à ses ennemis. La tradition ajoute qu'il y aurait laissé ses trésors, encore renfermés dans des chambres souterraines dont l'entrée est défendue par des génies.

Étant donnée cette légende et la situation toute particulière de ces ruines, on est amené à penser que l'on est peut-être là en présence du point, dont la position exacte est encore inconnue et tant discutée, où se serait réfugié Gelimer, le dernier roi Vandale, poursuivi par les Byzantins, après sa défaite à Tricamara. Le Nador, cette montagne où a été découverte par M. Papier, le savant président de l'Académie d'Hippone, l'inscription faisant connaître sa concordance avec le « Mons Pappua » des anciens, et la Mahouna, dans laquelle sont situées ces ruines, ne

sont, en réalité, qu'une seule chaîne de montagnes qui peut très bien n'avoir eu dans l'antiquité qu'un seul et même nom, celui de « Mons Pappua ».

L'historien de l'invasion byzantine, le grec Procope, fait connaître que le lieu de retraite du prince Vandale était proche d'une ville de bains qu'il nomme Midenos.

A cinq kilomètres du Guelaâ-el-Serdouk, au pied des derniers contreforts de la Mahouna, au lieu dit « Henchir-el-Hammam », existent les vestiges d'une petite ville, au milieu desquels sourdent des sources thermales et qui contiennent des traces de nombreuses piscines.

On peut également remarquer que la contrée (la Mahouna) répond parfaitement, comme topographie, à la description faite par l'historien grec du pays et des habitants au milieu desquels s'est réfugié le prince Vandale.

Nous ferons observer également que le nom donné à ces ruines indique encore une particularité en faveur de l'hypothèse créée par la légende. Le mot arabe « serdouk » qui veut dire « coq » n'a aucune signification dans la circonstance. Les indigènes l'expliquent en disant que l'âme du prince malheureux revient fréquemment, sous les apparences d'un gros coq, errer sur les ruines.

Nous pensons que le mot « Serdouk » n'est que la corruption, à travers les siècles, du mot grec « Sardegos » qui s'appliquait évidemment à la haute personnalité qui était venue s'y réfugier.

Le respect que les indigènes ont encore pour ces ruines, le peu de désir qu'ils ont de les faire visiter par des « Roumis, » n'indiquent-ils pas également le

souvenir conservé par la population locale d'un chef aimé et respecté, dont les malheurs ont été amenés par des Roumis, les aïeux des dominateurs actuels du pays (1) ?

Djemaâ-Nador

A l'Est de la voie romaine, en face d'Oum-Chetob, sur les flancs du Djebel-Beïbou, où existent de nombreux vestiges d'habitations anciennes, on rencontre également une nécropole mégalithique importante au lieu dit « Djemaâ-Nador », au col du Fedj-el-Azereg.

Les dolmens, dont quelques-uns ont des proportions considérables, sont, en général, formés de quatre blocs verticaux, laissant dans leur intervalle une chambre rectangulaire. La largeur des dalles qui les recouvrent varie de 1^m50 à 2 mètres, et un ou plusieurs cercles de pierres les entourent. La nécropole n'a pas été fouillée.

Après avoir traversé le défilé (El-Khenga), la voie romaine atteignait le vaste plateau « d'Aïoun-Djemel », couvert de ruines de fermes, d'où elle descendait en droite ligne sur l'Oued-Cherf qu'elle franchissait au Medjez-ben-Argoub. Des vestiges nombreux, entre autres ceux d'un fortin, existent sur ce point. Gravissant ensuite les dernières pentes de la Mahouna en remontant l'Oued-Sebt, la voie atteignait les ruines de Ksar-Othman (Capraria ?)

(1) Nous laissons à notre confrère toute la responsabilité de cette nouvelle hypothèse sur le lieu de refuge de Gelimer, en faisant remarquer que tous les pâtés montagneux, depuis la Medjerda à l'Oued-Sahel, se prêtent à de telles identifications, et que M. Papier n'a nullement résolu la question du Pappua. — (Note du Comité).

Ksar-Othman. --- (Capraria ?)

Au-dessus de l'Oued-Fereda, se voient sur un escarpement rocheux d'une cinquantaine de mètres de hauteur les vestiges d'une position militaire remarquable, autour de laquelle s'était créé un centre agricole.

La forteresse, dont la face Nord est encore très nette en maints endroits et compte cinq assises en gros blocs assemblés sans ciment, occupe tout un mamelon. L'intérieur était divisé en nombreux compartiments dont les alignements se distinguent encore fort bien.

Des citernes, creusées sur le flanc Nord du mamelon et dans lesquelles les eaux devaient être amenées par des conduits souterrains d'une source située un peu plus haut, assuraient, en cas de besoin, l'alimentation en eau potable de la population ou de la garnison renfermée dans ce fortin.

Aucun monument, aucun vestige important ne se rencontre sur la surface de ces ruines, absolument dévastées, d'ailleurs, par la continuité des labours.

Nous croyons pouvoir identifier ces ruines avec la station indiquée sur les Itinéraires sous le nom de Capraria.

Sa distance de Thibilis qui est la même que celle indiquée pour Capraria sur la carte de Peutinger, la valeur de la position militaire et la nature même du pays, sont autant de motifs qui nous amènent à admettre cette identification. La contrée montagneuse et sauvage où, encore actuellement, la race caprine est fort nombreuse et seule peut prospérer, explique-

rait la dénomination particulière donnée à ce point, dont le caractère devait être essentiellement militaire.

Henchir-Mghott

Un peu au-dessus de Ksar-Othman, sur le sommet du versant occidental de la Mahouna, se voient les vestiges encore très nets d'un fortin, annexe de celui décrit précédemment.

Presque toute la construction est encore indiquée par des alignements réguliers.

Ce fortin était certainement destiné à la surveillance des populations sauvages de la montagne. On rencontre, en effet, dans ses environs, de nombreux vestiges d'habitations, ainsi que quelques inscriptions lybiques. Cette situation expliquerait tout cet ensemble d'ouvrages défensifs que l'on rencontre dans cette région et indiquerait que les populations n'étaient rien moins que soumises à la domination romaine.

La région environnante est également riche en dolmens dont le plus important est l'Hadjar-Merkouba (la pierre dressée), nom qui lui provient de sa situation toute particulière, placée qu'elle est presque en équilibre sur une arête rocheuse.

De Ksar-Othman, la voie s'engageait dans la vallée de l'Oued-Fereda, passait par les ruines d'Oum-Chiōukh, puis, traversant le pays actuel des Atatfa, si riche en nécropoles mégalithiques, laissait sur sa gauche l'Henchir-Matouïa. Après avoir traversé l'Oued-el-Aâr, elle atteignait le fort du Guelaâ-Sidi-Yahya.

Henchir-Matouïa

Ces ruines d'un centre agricole important couvrent

Fig. 1

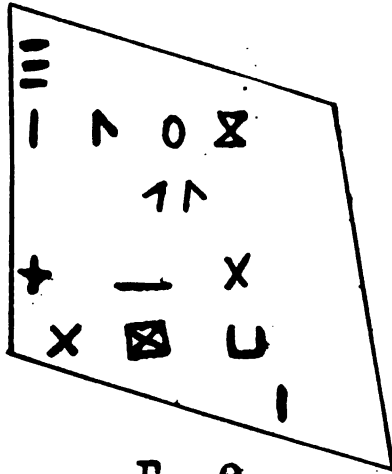


Fig. 2

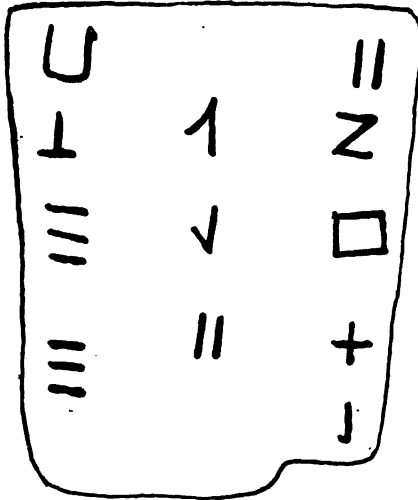


Fig. 5

∩ φ ∩ ∩ U ∩ X

2 1 a

une superficie d'une dizaine d'hectares, sur un escarpement Nord-Est de la Mahouna, à la naissance de l'Oued-bou-Sorra, et à une altitude de mille mètres.

Une grande quantité de pierres de taille jonchent le sol et dessinent des alignements de rues. Deux sources abondantes et qui ont conservé des traces d'aménagements jaillissent dans leur périmètre.

On ne rencontre aucun monument debout et nous n'y avons trouvé que l'inscription libyque reproduite à la planche contenant les inscriptions libyques (fig. 1).

L'aspect des ruines, leur situation topographique dans un pays sauvage, d'accès difficile, le manque complet d'inscriptions en caractères latins, la proximité des forts d'Henchir-Mghott et de Ksar-Othman nous font supposer que ces ruines sont celles d'un centre agricole peuplé d'une population essentiellement indigène que l'on était parvenu à fixer en cet endroit éloigné des grandes villes.

Guelaâ-Sidi-Yahya

Sur un mamelon escarpé, situé à la naissance de l'Oued-el-Aâr, se dressent, encore en assez bon état de conservation, malgré les actes de dévastation dont elles ont été l'objet pour la construction de la route de Guelma à Sedrata, passant plus bas, les ruines d'une forteresse romaine. Deux tours flanquaient la face Ouest et quatre celle de l'Est, les seules accessibles. La porte d'entrée s'ouvrait sur la face Est.

L'intérieur de cette forteresse était divisé en compartiments. Au-dessous, sous un dallage dans lequel sont creusées des ouvertures, existe un système de

chambres rectangulaires, au nombre de six, avec revêtement en ciment et qui doivent avoir été des citernes.

On ne rencontre, autour de ce bâtiment, aucune trace d'habitations : on n'y a découvert aucune inscription.

Située dans une contrée montagneuse, coupée de ravins profonds, qui devait être habitée par une population sauvage, cette forteresse gardait le point de jonction des voies de Cirta à Tipaza par Thibilis et d'Hippone à Tipaza par Zattara (Kef-Bezioun), et assurait la sécurité des communications.

Le cadre de notre notice ne nous permet pas de suivre cette voie dans la direction de Tipaza, qui est en dehors du territoire de la commune mixte.

II.

VOIE DE THIBILIS SUR CIRTA

A sa sortie de Thibilis, la voie gravissait les pentes Nord du Djebel-Sada et arrivait à Ras-el-Akba, sur la ligne de partage des eaux de l'Oued-Cherf et de l'Oued-Zenati.

Le territoire parcouru à partir de ce point par cette voie étant en dehors de la commune mixte, nous ne la suivrons pas au-delà du point rappelé plus haut.

III.

VOIE DE THIBILIS SUR HIPPONE

PAR LES AQUÆ THIBILITANÆ

Sa direction jusqu'à Râs-el-Akba est la même que celle de la voie précédente ; puis, tournant brusquement dans la direction Nord-Ouest, elle rejoint bientôt la voie de Cirta à Hippone.

Descendant les pentes douces situées au Sud du Djebel-Sotha, elle passait au-dessus des hameaux d'Aïn-Amara et de Saint-Charles, auprès du premier desquels a été trouvée une borne milliaire.

Prenant ensuite la direction plein Nord, elle atteignait, après un parcours entier d'une quinzaine de kilomètres, les Aquæ Thibilitanæ (Hammam-Meskoutine).

Voici cette borne milliaire :

NOBILISSIMIS
CAESARIBVS
FLAVIOVALERIO
(co)NSTANTIO ET
(ga)LERIO VALE
(rio)MAXIMIANO
AVGG
R P. M. T. (1)

Aquæ Thibilitanæ

A 18 kilomètres de Guelma, sur la ligne ferrée de Bône au Khroub, se trouvent les magnifiques sources thermales des Aquæ Thibilitanæ, aujourd'hui Hammam-Meskoutine (Bains des Maudits).

Les nombreuses ruines éparses autour des sources et parmi lesquelles on trouve encore, malgré

(1) *C. I. L.*, n° 10,158 ; *Recueil de la Soc. archéol. de Constantine*, 1876-1877, n° 537 (*N. d. C.*)

leur destruction malheureuse, des restes de murailles, d'énormes blocs de pierres de taille, des débris de colonnes, des chapiteaux, des morceaux de mosaïques, de vastes piscines dont quelques-unes sont encore utilisées, tous restes soigneusement conservés par l'intelligente sollicitude des propriétaires de ce domaine (1), attestent par leur présence que les Romains y avaient créé une station balnéaire d'une certaine importance et qu'ils attribuaient à ces eaux une action des plus salutaires. Cependant, on ne trouve dans les documents écrits de l'antiquité que fort peu d'indications sur l'existence de ce centre de population. Il est à supposer que, comme presque toutes les villes d'eaux, sa population stable devait être très restreinte.

	//// IVLIA	DMS SEVIVS
	//// NVCIA	O. VEN†DI
	//// ONIV CAR	VS LIBVLLI
	//// AMIHI MVL	VSSIBIETCO
5.	//// DEFECTA	NIVGISV̄ //
	//// R ANNOS	RARISSI //
	//// IC†BVSI	E†NCO //
	//// TAN†SQ	PARABIL
	//// O SOLVM	MEMOI
10.	//// EDDERE PO	M FEC†
	//// SVM HANV	M QVOSII
	//// †IBI FVNES	VILLO DELI
	//// AM SOLIDV	TO A ♡ V
	//// DEMARM	LVIII
15.	//// REFECITQV	ET IPS // //
	//// D NOMEN	V // A // //
	//// HOCCASTE	OYFYQ
	// PARITERCVM	
	// CORPORES ET	
20.	// RVES VA XXXI	
	H. S. E. (2)	

(1) Voir la notice de MM. Marty et Rouyer dans le xxv^e volume de la Société archéologique de Constantine (N. d. C.)

(2) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone (1891), p. LX.

Nous ne décrivons pas la voie romaine dans son parcours, à partir des Aquæ Thibiltanæ jusqu'à Hippone, en passant par Ad Villam Servilanam et Ascurus, le cadre de notre notice ne nous le permettant pas.

IV.

VOIE DE THIBILIS SUR CALAMA

Descendant au-dessous du plateau central des ruines, au pied Nord de l'escarpement, à travers les jardins actuels du village, la voie coupait l'Oued-Announa, au-dessous du 87^e kilomètre de la route de Bône à Constantine, et atteignait le petit plateau situé au bas du hameau d'Aïn-Amara. Continuant vers l'Est, elle descendait en droite ligne sur l'Oued-Cherf en passant sur l'emplacement du village actuel de Clauzel. A Aïn-Amara, où a été trouvée la borne milliaire dont nous donnons ci-dessous la copie, ainsi qu'à Clauzel, les pierres et dalles de la chaussée de la route ont servi à la construction de maisons :

IMP. CAES M.
AVRELIO CARO (*in*)
(*v*)ICTO PIO FELI (*ci*)
AVG ET (*m*)AV (*rel*)
IO (*carino* ET M (*au*)
RELIONVMERI (*a*)
(*no*)NOBILISSI (*mis cœ*)
(*sarib*) vs. s. s. (1)

Elle coupait l'Oued-Cherf à environ deux kilomètres au-dessus de Medjez-Amar, à la hauteur de la propriété Clavel.

(1) *Recueil de la Soc. archéol. de Constantine (1876-1877)*, p. 538 ; *C. I. L.*, n° 10,157. (*N. d. C.*)

Medjes-Amar

A la jonction du Bou-Hamdan et de l'Oued-Cherf, sur un plateau, se trouvaient quelques vestiges d'habitations anciennes. Aujourd'hui, elles ont disparu, ayant servi à la construction d'une ferme. Ces constructions sont très probablement celles d'un fortin destiné à garder le passage de la rivière et le chemin des Aquæ Thibilitanæ à Guelma ; un temple à Neptune dont nous avons retrouvé l'inscription y avait également été édifié :

TEPLVM
NEPTVNI
FECERVNT CVLTOR
ES IPSIVS PECVNIA
SVA CV////ORIBVS
////NIO AFRO/////ETONORBANO⁽¹⁾

L'importance de cette position, au point de vue militaire, avait été reconnue au début de la conquête française. Ce point fut, en effet, choisi en 1835 pour l'établissement d'un grand camp retranché où les généraux Clauzel et Damrémont organisèrent en 1836 et 1837 les armées expéditionnaires dirigées sur Constantine.

De la rivière, escaladant les pentes du versant occidental de la Mahouna, elle passait à l'Henchir-Mouïa, sorte de petit poste, à l'Henchir-bou-Jar, vestiges d'une ferme, et à Hofra-el-Bir, nécropole lybique.

Hofra-el-Bir

Cette nécropole se trouve dans un grand cirque formé par la colline et des blocs nombreux descen-

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone (1890), page XLII.
(N. d. C.)

du haut de la montagne. Sept pierres à inscriptions, d'une dimension énorme, gisent au milieu d'un nombre considérable de leurs pareilles ne portant aucune épigraphe, mais certainement recouvrant des tombes. Ces inscriptions ont été publiées ; des fouilles en feraient découvrir beaucoup d'autres (1).

A sa sortie du « Hofra-el-Bir », la voie romaine continuait à gravir les pentes un peu raides du versant occidental de la Mahouna ; puis, après avoir atteint un plateau qu'elle traversait dans toute sa longueur, redescendait le versant oriental pour atteindre bientôt le vicus romain, dont les ruines portent actuellement le nom d'Aïn-Nechma.

Aïn-Nechma

Dans une cuvette formée par des collines peu élevées, traversée par l'Oued-Skhoun qui roule ses eaux au fond d'un ravin très encaissé, on rencontre des ruines assez étendues d'un bourg romain. Elles sont généralement très enterrées et des constructions nouvelles ont été élevées sur des anciennes qui leur servent de fondations.

La ruine principale s'étend au Nord du bordj arabe dit « Haouch-bou-Nar », construit au milieu de ces vestiges avec des matériaux en provenant, parmi lesquels quelques pierres à inscriptions.

Près de ce bordj, entourée de pierres de taille, se trouve une citerne dans laquelle on peut descendre.

A l'Est, les ruines se continuent le long de l'escarpement surplombant la rivière.

(1) Voir *Recueil* de la Société archéol., 1883, p. 59, le travail du docteur Reboud sur cette région. — (Note du Comité).

Des alignements de gros blocs déterminent des enceintes ; des restes de murs sont encore très apparents.

Il ne s'y trouve pas de monument debout.

La nécropole voisine des ruines occupait le flanc d'une colline à l'Ouest. On y avait déjà recueilli, avant nos recherches, quelques inscriptions tumulaires latines et une punique.

Les stèles, en pierre rougeâtre, sont de fortes dimensions, ornementées d'attributs et de personnages sculptés.

Nous donnons, ci-après, les inscriptions relevées dans nos recherches :

/// NERVAEA
POMPONOSEVER (1)

G SAC IFELMAVG (2)

PLVTONI ♡ DOMI ///
SACRVM MAC ///
OBVS ARSVRI FE' ///
CIS ♡ FIL ♡ NIVAMO
IMPESIS PVB / F / IT (3)

GENIO CIVITATIS
SISOSA / i /// HIABAR' ///
IANVARIVS VINDIC ///
DISPET HAMANNV ///
///// ARVNT (4)

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1891, p. xiv.

(2) *Ibid.*

(3) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1891, p. lxii. Nous ne pouvons accepter la lecture qui y est faite de cette inscription et qui est si contraire à celle qui ressort tout naturellement du texte ci-dessus. Plusieurs lettres contiennent des ligatures. — (N. d. C.)

(4) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1891, p. lxii, où l'inscription est reproduite, d'ailleurs, d'une manière sensiblement différente. — (N. d. C.)

BASILIVS RV
FINVS MILES
CHOR Π SAR
DORVM DO
MITI VA///
//////////
EST (1)

D M S	D M S	D M S
I V L I	MONNI	† OPTATV
VS SAT	CA AVGG	S VIX AM
VRVS V	VERNA	NIS C
ODIAS	VIXIT AN	H.S.E (4)
VALXXXX	NIS XXXX	
SH ♠ (2)	OPTATVS	
	V X O R E	
	POSVIT (3)	

PRMVS FLORAS	TITVLIA . BAR
FIL VIXIT AN	ICIS . F. VA II (6)
IS XXX (5)	

D M S	D M S
Q. IVLIVS FELIX	SPESIN////////
PIVS . EQ . ROM	AVCCV////////
VIX . AN . XXV	V A X X
H. S. E (7)	H. S. E. (8)

D M S
Q. MES AVRELIA
VS. TIR HONORA
(a)NTIVS TAVAXL
VA H S E
MESSIVS MEMOR
IVS VA XVI (9)
MESIVS FELIX VA XXII

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone (1891), p. xv.

(2, 3, 4) Ibid., p. xvi et xvii.

(5, 6, 7, 8, 9) Ibid., p. xvi.

///TIS INVICTISS//////////
 //BE VICTORIBVS//////////
 //LENTINIANO VALENTIET/////
 //AVGGG · PORTICVM NOVAM ////
 //CIO //// MMVM FASTIG////
 //DIOQCVM//////// DORE Q. POLLEI
 //EDIDIT //ANTIVS V·C/////////
 //IVDEX SACR// NITIONVM/////
 //NTONIO PAVLO// SVONVMIDI/ /
 //ERNANE RE//BLICAE L·HONORA
 ///RATORE REIPVBLIC·ET INSISTI/
 //// IVLIO IANVARIO/ ////
 ////////// VF IDIO INI //// (1)

IVRDAMA
 SERATISVA
 XXV. H.S.E. (2)

Au Nord des ruines, dans la direction de Guelma, sur un mamelon au-dessus d'Ain-Nechma, se trouve une petite nécropole libyque. Nous y avons relevé l'inscription ci-après, ainsi que quelques pierres funéraires ornées de figures et d'attributs. Voir planche des inscriptions lybiques (fig. 2) :

Des fouilles amèneraient certainement la découverte de nouvelles inscriptions latines, puniques et libyques.

La situation de ces ruines, dans les environs de Calama, a fait supposer à quelques personnes qu'elles pouvaient être celles de Suthul, cette forteresse où se réfugia Jugurtha et où les Romains, sous la conduite du proconsul Aulus, subirent un si éclatant échec. Cependant, rien dans leur topographie ne répond à la description donnée par Salluste de la situation de la forteresse numide.

(1) Académie d'Hippone, 1891, p. LIX.

(2) Ibid. p. LX.



HADJAR-TSELDJ

V.

VOIE DE THIBILIS SUR RUSICADA

A sa sortie du municipium, cette voie se confondait avec celle de Cirta, jusqu'à Ras-el-Akba ; puis, suivant la crête dans la direction Nord, elle coupait la voie de Cirta à Hippone par les Aquæ Thibilitanæ, passait à l'Henchir-Kerma, ruines d'un fort garde-route, et, à travers un pays de dolmens, atteignait, à une altitude de près de mille mètres, le rocher fortifié dénommé actuellement Hadjar-Tseldj (pierre de la neige).

(Voir planche 1)

Hadjar-Tseldj (1)

Sur un petit plateau dominant toute la contrée environnante, se dresse, isolé et s'apercevant de loin, un gros rocher d'une trentaine de mètres de hauteur, qui avait été aménagé en fort, poste-vigie.

On distingue encore sur les faces Nord et Est les restes d'une double muraille d'enceinte, d'une hauteur de trois mètres environ, ainsi que des traces d'escaliers taillés dans le roc pour permettre l'ascension du rocher.

A moitié à peu près de la hauteur, existe une petite plate-forme de dix mètres carrés, aménagée par la main des hommes, au milieu de laquelle a été creusée, dans le roc, une citerne pouvant contenir au

(1) Voir *Recueil* de la Société archéologique de Constantine, 1865, p. 177 et suivantes, la notice sur Hadjar-Tseldj et Ksar-Tekkouk, par M. Chabassière. — (N. d. C.)

moins 3,000 litres d'eau, et dont les dimensions sont 1^m40 de longueur sur 1^m20 de largeur et environ 3 mètres de profondeur. Les eaux pluviales y sont amenées au moyen de rigoles encore très nettes.

De la première plate-forme, d'autres degrés permettent de monter jusqu'en haut du rocher, d'où l'on a un panorama admirable et où se trouve une autre petite plate-forme, avec des traces de scellement, traces que l'on relève en grand nombre sur toute la surface du rocher.

Au pied de la face Ouest, sort du rocher une petite source.

Nous avons relevé auprès de ces vestiges les deux inscriptions suivantes :

D M S	D M S
L. C. EMIL	C. ANI
V S B A B	V S F L O
I N V S V A	R V S V A
LXXX (1)	C III (2)

De ce rocher, continuant à se déployer sur le plateau Nord-Ouest, la voie romaine atteignait, après un parcours de deux kilomètres, le fort dont les ruines sont dénommées Ksar-Tekouk (le fort de la chouette) (2).

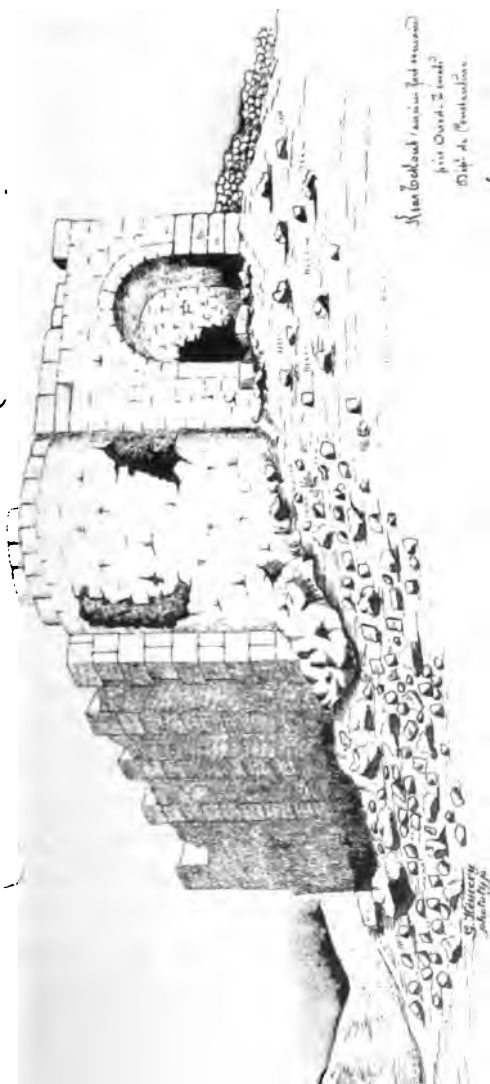
(Voir planche 2)

Ksar-Tekouk

Sur une colline, au-dessus de l'entrée de l'Oued-Zenati, dans les gorges du Taya et sur la rive droite

(1 et 2) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1890, p. xcix.

(2) Takkouk est le nom donné par les indigènes à la huppe et quelquefois au coucou. — (N. d. C.)



Ksar Tekouk / ancien fort musulman
près Oued-Teouk
Départ. de Constantine

R. Du Kermont
Lycée d'Alger

KSAR-TEKOUK

de la rivière, on voit les vestiges d'un castellum dont quelques parties, qui paraissent avoir été des citernes, sont encore en assez bon état de conservation. C'était une position militaire remarquable, dominant tout le pays environnant. La vue embrasse toute la vallée de l'Oued-Zenati, s'étend jusqu'aux montagnes de Constantine et, passant par dessus les collines d'Aïn-Trab, va fouiller la plaine de Temlouka (Rotaria ?) (1).

Les constructions et dépendances du castellum s'étendent sur une superficie d'un hectare environ et sont situées sur le bord Ouest de l'arête rocheuse du Djebel-Sotha.

Elles consistent en un rectangle en maçonnerie de 20 mètres de longueur sur 8 mètres de largeur. Leur hauteur, côté Ouest, est de 8 mètres, et vers le Nord, elles sont à ras du sol. On y pénétrait par une porte à arcade située au Sud, d'où le nom arabe de « Bordj-Sabath », donné également à cette construction.

Elle renferme encore trois grandes pièces voûtées dont le sol est en terre battue.

Les murs sont cimentés. Les habitations de la garnison devaient être au-dessus et en arrière de ces pièces qui semblent avoir été des citernes.

A la limite Est du périmètre des constructions, au fond d'une petite conque, coule une source qui était défendue par un ouvrage presque intact.

Aucune inscription n'a encore été trouvée sur ces ruines.

(1) Voir *Recueil* de la Société archéologique de Constantine, tome XI, p. 234. — (Note du Comité.)

A son départ de ce castellum, la voie romaine descendait les pentes de la montagne et venait couper la rivière (l'Oued-Zenati) à l'endroit où a été construit le caravansérail dit de « Bordj-Sabath », puis, traversant l'Oued, gravissait les pentes raides situées au Nord du bordj et atteignait un grand plateau où se trouvait un pagus dont les ruines sont connues sous le nom de « El-Ksar, » (le fortin).

Henchir-el-Ksar

Sur un petit mamelon, escarpé sur sa face Nord, se voient les ruines d'un grand bâtiment, dont une tour (?) haute de cinq mètres et située à la partie supérieure du mamelon est encore presque intacte.

Sur le flanc Est et dans la plaine, au bas, on distingue des alignements de maisons assez vastes.

Nous pensons que ces vestiges sont ceux d'une grande exploitation agricole, construite en manière de réduit défensif. Au pied des gros rochers de la face Nord, sort de l'un de ceux-ci une belle source qui devait être protégée par un ouvrage maçonné.

Notre exploration de cette petite ruine nous a permis de découvrir les inscriptions que nous transcrivons ci-après, dans une petite nécropole située au pied de la tour :

IN VICTI
AVGVSTI
PRO SAL//
CLAVDIANIN̄
PALENDIO
SERO FEC (1)

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1891, page xxii.

A N I C I A
 V R B A N A V I X
 A N N L I I I H S E
 A E M I L I V S D A
 T V S C O N I V C I
 B M E (1)

E M I L I A
 C A S T A
 F E C I T // // //
 // // M A T R I
 V A C I (2)

// // // // F A N V
 // // // // E X P A
 // // // // R I S S I
 // // // // E P R O
 // // // // Q V M S I
 N V // // // V T V M
 H I C // // // V T A
 S M I T V S E S T
 H. S. E

Continuant dans la direction plein Nord, la voie longeait la forêt des Beni-Ketit (le Bou-Arbid), et, gravissant les pentes de la montagne, passait non loin de R'ar-*ez-Zemma* (la grotte aux inscriptions).

*Rar-*ez-Zemma**

Sur le flanc Nord de l'immense rocher du Taya, à une altitude de 1,000 mètres, s'ouvre une grotte spacieuse donnant accès dans des cavités profondes existant dans les flancs de cet immense amas de rochers.

Les parois de cette grotte sont couvertes d'inscriptions romaines votives indiquant l'existence en cet endroit d'un sanctuaire dédié au dieu Bacax, et où les habitants de Calama et de Thibilis venaient faire des sacrifices en l'honneur de cette divinité numide. Nous ne transcrivons pas ces inscriptions ; elles ont été publiées depuis longtemps (3).

(1 et 2) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1891, page xxii.

(3) Voir dans le *Recueil* de la Société archéologique de Constantine, 1875, p. 7, la description, par le docteur Reboud, de la célèbre grotte du Taya. — (Note du Comité).

Sur le versant Sud de la montagne, on rencontre, autour d'une belle source dite « Aïn-Taya, » des vestiges d'un petit hameau et, aux environs, ceux de quelques habitations particulières. Ils sont, en général, enterrés dans des jardins de figuiers de Barbarie.

Nous y avons relevé les inscriptions suivantes :

	⤿	
D M S		D M S
CIVLIVS		MISV
QVADRA		S MAXI
TVS VIX		MVS V
ANIS	● (1)	A C

Q . AN
TISTI
VSAS
CLEPI
ADES
VAXXXI (2)

VI.

VOIE D'HIPPONE A TIPAZA PAR ZATTARA

Le tracé de cette voie est, sur la plus grande partie de son parcours, en dehors du territoire dont nous nous occupons dans cette notice. Nous la prendrons donc seulement à partir du point où elle y pénètre, c'est-à-dire à l'Henchir-ben-Ayed.

(1) *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1890, p. xvii.

(2) *Ibid.*, 1890, p. xviii.

Henchir-ben-Ayed

Sur la rive gauche de l'Oued-bou-Sorra, et dans sa partie inférieure, on trouve les vestiges d'un petit centre agricole répandus sur une colline à pente douce et descendant jusqu'à la rivière. Aux environs, existent des substructions de maisons particulières.

Après avoir franchi l'Oued-bou-Sorra, la voie romaine gravissait en ligne droite un mamelon peu élevé et redescendait sur l'Oued-Halia qu'elle coupait un peu au-dessous du point où existe actuellement le petit bordj du caïd Ahmed-Zin, en laissant un peu sur sa gauche les ruines de Bir-Aïssa.

Henchir-Bir-Aïssa

Sur un plateau entre les vallées formées par les deux rivières précitées, on trouve les vestiges d'un fort qui a dû avoir une certaine importance. Un puits romain (Bir-Aïssa) d'une construction soignée existe au milieu de ces ruines.

Il forme un carré de 1^m70 et a une profondeur d'une dizaine de mètres.

Gravissant ensuite les pentes Nord de l'Akbet-Zitouna, la voie romaine atteignait le municipium de Zattara (Henchir-Bezioun).

Henchir-Kef-Bezioun. — Zattara

Les ruines de ce municipium s'étendent sur une superficie d'une dizaine d'hectares dans un cirque

formé par les contreforts du Kef-Rih à l'Ouest et sont bornées à l'Est par un ravin profond dans lequel roule l'Oued-bou-Mouïa, affluent de l'Oued-Halia.

Ces vestiges sont absolument dévastés.

Là, comme à Thibilis (Announa), les Byzantins ont construit, avec tous les matériaux épars sur les ruines et les pierres tombales de la nécropole, une grande enceinte.

Ce camp occupe une très bonne position militaire sur un immense escarpement à pic sur la rivière.

La nécropole devait être située à l'Ouest de la ville, sur les flancs de la montagne.

Nous avons relevé sur cet emplacement les inscriptions dont nous donnons plus bas une copie :

D M † S
P CORNELI
VS GVDVLLVS
VIX AN LXV HSE

NIADDD (1)

SPOR (2)

IVLIVS FORTVS FE CIT SVMTIBVS SVIS DMS·DITA MIRO NICE·VIXIT ANNIS L X X X

IVLIVS FORTVN ATVS VIXIT ANNIS LXXXX ANTONIAFE (3)

(1 et 2) Comptes rendus de l'Acad. d'Hipp., 1890, p. xvii.

(3)

id.

1890, p. cviii.

D M
M ♡ VALERIVS
CELSVS ♡ PIVS
VIXIT ANN
LXIII H · S · E ·

U
D M S ♡
CLAVDIA SILVANA
VXOR EIVS VIXIT
ANNIS

D M S
M. VALERIVS P
/////IVSS PIVS
//////T ANNIS
XXV H.S.E (1)

Au pied de l'escarpement rocheux, dans la rivière, existe une petite source sulfureuse qui avait été aménagée par les Romains. On distingue encore les traces du sentier que les habitants avaient taillé dans le roc pour se rendre facilement à cette source.

Une inscription relevée sur ces ruines par de Vigneral et que nous y avons vainement recherchée donne le nom de ce centre de population.

Nous la transcrivons :

DD. NN. CONSTANTI ET CON
LICAE. MVNICIPII · ZAT (2)

Pénétrant ensuite dans un pays difficile et montagneux, la voie côtoyait le flanc Est du Kèf-Rih, gagnait les petites ruines d'Aïn-Souda, d'où, en longeant les crêtes, elle passait au pied des remparts du castellum romain dont nous avons donné la description plus haut (Guelaà-Sidi-Yahya), où elle rencontrait la voie romaine de Cirta à Tipaza (Tifech), par Thibilis.

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone (1890), p. xvi

(2) Voir *Revue africaine*, n° 57, mai 1868, page 236 (N. d. C.) 6

Nous allons parcourir maintenant les diverses voies de communication d'ordre secondaire qui relient entre eux les centres de population et dont le tracé est encore apparent en de très nombreux endroits.

Cette petite vicinalité se composait des voies suivantes :

1° Du Khenga à Tipaza et au-delà, par Henchir-Loulou (civitas-Nattabut) ;

2° D'Henchir-Loulou à Gadiaufala ;

3° D'Henchir-el-Hammam à Vatari, par Fonte-Potamiano ;

4° De Calama à Guelaâ-bou-Atfan (civitas ?)

VOIES SECONDAIRES

I.

DU KHENGA A TIPAZA

Après avoir traversé le défilé (El-Khenga), créé par le passage de l'Oued-bou-el-Friess à travers deux collines élevées, la voie romaine suivait pendant un certain temps le cours de ce ruisseau sur sa rive droite et, par des collines peu élevées, atteignait, après un parcours de cinq kilomètres environ, la civitas dont les ruines se voient au lieu dit « Henchir-Loulou » et « Oum-Gueriguech » (Civitas Nattabutum).

Henchir-Loulou. — Oum-Gueriguech
(Civitas Nattabutum)

Sur la rive gauche de l'Oued-Cherf, en face et en-

tre le confluent de l'Oued-AÛr et de l'Oued-Che-
niour, existe un plateau terminé à l'Ouest par une
série de collines et sur lequel sont répandus des ves-
tiges nombreux de l'occupation romaine, sur une
superficie d'une quarantaine d'hectares, où ils for-
ment trois groupes principaux de 5, 6 et 15 hec-
tares.

Ces ruines sont, en général, absolument dévastées
par suite de la continuité des labours et de la cons-
truction sur leur superficie de cinq grands bordjs
arabes et du village français dénommé « Renier » en
souvenir de l'archéologue distingué dont les travaux
furent si remarquables.

Elles ne renferment aucun monument debout.
Nous pensons que là devait exister un centre de po-
pulation auquel une organisation militaire avait été
donnée (1).

La situation de ce centre dans un pays fertile en
grains et en fourrages, où l'élevage du cheval a tou-
jours été pratiquée, et qui, par sa situation topogra-
phique, se prête admirablement aux manœuvres de
la cavalerie, la dimension de certains vestiges de
bâtiments qui semblent indiquer qu'ils ont dû servir
soit de casernes, soit de magasins, permettent de
supposer l'existence sur ce point d'une population de
cavaliers, une sorte de smala de spahis, dont les
Nattabutes, originaires de la contrée, au Sud de
l'Aurès, et transplantés dans cette région par motif
politique, auraient formé la garnison.

Le nom actuel du pays, Zmala-ben-Merad, ne

(1) Voir *Recueil* de la Société archéologique de Constantine, 1882,
page 79, le mémoire du docteur Reboud sur la région. — (Note du
Comité).

pourrait que confirmer notre hypothèse. Cette appellation de Zmala indique, en effet, que le pays qui le porte était habité par une population de cavaliers devant le service militaire en cas de besoin, sous le bénéfice de l'exonération de tout ou partie de l'impôt.

C'était, du temps des Turcs, le régime en vigueur dans la contrée (Blad-Guerfa), et cette situation n'était peut-être que la continuation de ce qui existait déjà sous la domination romaine avec le peuple des Nattabutes.

Dans la partie Est de ces ruines, la plus rapprochée de l'Oued-Cherf, dans lequel vient se jeter un ruisseau traversant de l'Ouest à l'Est toute la superficie des ruines, c'est-à-dire dans la partie dénommée « Oum-Gueriguech », fut découverte l'inscription faisant connaître le nom des habitants de la Civitas (Civitas Nattabutum). (1)

Un grand nombre de pierres taillées y jonchent le sol et marquent des enceintes. Un fortin, de construction byzantine sans doute, car des pierres tumulaires ont été employées à sa construction, s'élève sur la partie la plus élevée.

A quelques centaines de mètres, dans la direction Ouest, au pied des collines qui bordent la plaine, on trouve, à ras du sol, les vestiges d'une grande construction, militaire sans doute.

La colline, à l'Ouest, Henchir-Loulou (Renier) renferme également de nombreux vestiges de constructions romaines, dont une surtout devait être considérable, étant donné la quantité de pierres de taille qui en a été extraite pour être vendue par le colon concessionnaire du lot sur lequel se trouve cette construction.

(1) Voir *Revue africaine*, n° 55, janvier 1886, la communication de M. Dewulf et l'article de Berbruger (*N. d. C.*).

En construisant leurs maisons, en créant leurs jardins, les colons ont mis à découvert des citernes en ciment, de grands bassins en pierres de taille, des pierres à inscriptions. Tous ces souvenirs du passé ont été malheureusement détruits par une incroyable aberration et ont disparu sans profit pour l'épigraphie et la géographie comparée.

Nos recherches nous y ont fait découvrir diverses inscriptions, dont quelques-unes ont une certaine importance.

Nous les recopions ci-dessous.

A Henchir-Loulou :

D M S
Q. LOLLIVS NOTICIO
TVS NEPOS
V. ANNIS CV MENS VI
DIE VVA

//////////
// /OLVMNIS ET OM
// /VT//////////
// /HONORATVS IV
// /H DONATISϕABHOC
// /BVS NVMMVM]

D	M	S	D	M	S
IVLIA	Q.	MEVI	L	MEVIVS	
VICTO	VS	DONA	SOLVTOR		
RIA	TVS	VA	VA	XXI	
VA	XXV	XXXV	H.	S.	E
	H.	S.	E		

ADRVN	ANNIVS	PVLI
TINVS	CI	Q. VIXIT
PVALI	AN	XXV (1)

(1) Ces inscriptions ont été reproduites avec quelques variantes dans les *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone* (1889, p. xcii et xciii (N. d. C.))

MEMORIE ♡ C ♡
 ANNEI FORTV
 NATI ♡ FL ♡ SATV
 LVS LOCO// SEDATO ET
 SEPVLTVRAM OB EIVS
 CARISSIMAM ADFECTI
 ONEM ET OFELIVS TIRO
 QVIBVS SVAM FRVGA
 LITATEM TESTAMENTO
 SVOLEGAVIT ♡ FECE
 RVNT. V. A. CIII. H. S. E. (1)

	//////// NOS
D M S	//////// IEAT
EVRLIA	//////// NATO
VA LXX	// ER EORVM
H. S. E. (2)	// ERE PERFEC
	// RECVRANT (3)

	D M
	VIRRID////////
D M S	IVGIBO////////
MEMO////////	SILL-LEI////////
RIE POSTVMI	DISSIMA////////
SERTA////////	OLLNI////////
P////////	OFFICIO////////
/LF VICTOR//	TAH////////
RIS VA////////	EFQV////////
HIC////////(4)	PO////////
	RI////////
	VS////////(5)

Inscriptions gravées sur des colonnes et trouvées aux
 abords des ruines, sur la voie venant de Thibilis :

IN////////	
CIS AVGVSTI	
CIVLIVS VERVS	
MAXIMVS NOB ♡	POTES
CAES AVGV	COSPP
RPCR	RPCR
CM	CM (6)

(1 et 2) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone (1891), p. xxi.

(3 et 5) Ibid., (1889) p. xci.

(4) Ibid. (1891), p. liv.

(6) Ibid. (1890), p. xcix.

Inscription en beaux caractères dont il ne reste malheureusement que quelques lettres. La colonne sur laquelle ont lit ces lettres contenait une légende fort longue et certainement très intéressante. Dès sa découverte, et avant toute lecture, elle fut, par le colon concessionnaire, transformée en un rouleau qui git actuellement sur l'aire à battre du village :

IMP CAES
MA REL

Inscriptions d'Oum-Gueriguech :

D M S	D M S
M. ABVLLI	C. CLO
VSARABVS	DIVS
VACII ⁽¹⁾	FELIX
	VAN
	LX ⁽²⁾

D M S	BARICMVC
LIVIA	FVIXITANIS
VRBICA	XXXVII
VIXA	TVHSE

C. VIBI	D M S
VS VR	SELECVS
BANVS	V ⁺ A LXX
V. A	H ⁺ S ⁺ E
LXXXVI	

G A R G I	(ma) RTIALIS
L I V S	(sa) CERDOS SATV
GA / / / /	(rni) FANOS
VA / / / /	

(1 et 2, Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1890, p. xci.

D M S	D M S
L A S I A V I	C A T C I L I V S
C I T O R I A V	A Q V N S I S
I X I T A N I S	V I X I T / / / /
L X X V . H . S . E	/ / / / / / / /

A partir de la civitas Nattabutum, la voie romaine, après avoir franchi l'Oued-Cherf un peu au-dessus de son entrée dans les gorges de la Mahouna, montait sur le plateau occupé par un vicus romain dont les ruines sont désignées actuellement sous les noms de « Bir-el-Hanachar », Henchir-Menia » et Henchir-el-Hammam ».

(Planche III)

*Bir-el-Hanachar. — Henchir-Menia. —
Henchir-el-Hammam*

Dispersées sur une superficie d'une vingtaine d'hectares, ces ruines paraissent être celles d'un centre agricole et d'une station balnéaire.

Elles sont situées à quatre kilomètres Ouest de la civitas Nattabutum.

De là, part une voie romaine se dirigeant sur Vartari (?)

Ce centre était situé dans une belle position agricole, sur un grand plateau composé d'excellentes terres et limité par trois rivières : au Sud, l'Oued-el-Aâr ; à l'Ouest, l'Oued-Cherf, et au Nord, l'Oued-Cheniour.

Le territoire qui en dépendait renferme une grande quantité de vestiges d'habitations particulières.

Actuellement, les ruines forment deux parties distinctes, peu éloignées l'une de l'autre, au milieu desquelles passait la voie romaine dont on reconnaît

encore très bien le tracé et le long de laquelle se trouve une certaine quantité de tumuli.

Nous avons complètement mis à découvert un de ceux-ci. Nous en donnerons plus loin la description.

La nécropole se trouvait sur une colline, au Sud du centre, sur la voie se dirigeant sur Vatari.

Les inscriptions de cette nécropole ont été publiées en grande partie ; nos recherches nous en ont fait découvrir d'autres que nous recopions ci-après.

Ces inscriptions mentionnent généralement des noms d'indigènes plus ou moins romanisés et sept centenaires.

De ces deux amas de ruines, celui situé au Nord de la voie dénommée actuellement « Henchir-el-Menia » (ruines de la redoute escarpée) doit avoir été composé surtout d'établissements balnéaires. Des sources thermales y jaillissent partout. Une, entre autres, sort d'une petite caverne située au milieu du plateau et devait être, à l'époque romaine, d'un débit considérable, si l'on en juge par les vestiges des nombreuses piscines que l'on remarque tout autour.

Le rocher où est située cette grotte et d'où sortait cette belle source ne serait-il pas le « ad Lapidem Baïum » des Itinéraires ?

Les sources répandues sur le plateau étaient aménagées, car on voit toujours auprès d'elles des traces de piscines.

On distingue également sur cette partie des alignements de bâtiments qui devaient être considérables, des établissements balnéaires sans doute.

Aucune fouille importante n'a encore été faite sur

cette partie des ruines, où nous avons mis à découvert les inscriptions suivantes :

DIIS MANIB

SACR
MONTIVS
VITALIS
VALX. H. S. E (1)

D M S
FLAFLORI
LA VIXIT
////////(2)

D M S
PETRON
IVSIVST
VSVAXXXX
H. S. E (3)

D M S
MARTO
RIVS HO
NORATVS
VIXIT AN
IS LXXX (4)

D M S
CAELVS
CAIVS
VIXIT
XXX
H. S. E. (5)

D M S
CELIVS
BARIC
VIXIT
ANNIS
H. S. E. (6)

D
////MV
DIADV
MENVS
VAXLV
HIS (7)

ROGATA
CASTP
VAJ

L'autre amas de ruines, dénommé actuellement « Bir-el-Hanachar » (le puits des ruines), à cause d'un puits romain qui s'y trouve, devait être la partie la plus considérable de la ville. On y distingue des enceintes de maisons, des alignements de rues, les vestiges de plusieurs grands bâtiments, dont un devait être une église chrétienne, d'après ses dispositions intérieures, pareilles à celles de l'église chrétienne de Thibilis.

(Voir le plan de l'église ci-joint)

(1 et 2) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1890, p. xciii, xcix.
(3, 4, 5, 6) Ibid., p. xciii.
(7) Ibid., 1889, p. Lxiv.

On y trouve également un fortin carré, de vingt mètres de côté, situé sur un relèvement de terrain, construit en belles pierres de taille, sans ciment, et sur la face nord duquel nous avons mis à découvert cinq rangs de pierres. A côté, existait une fontaine aménagée. Nous l'avons fait déblayer des terres qui l'obstruaient et l'empêchaient de couler.

La petite église chrétienne était construite avec des matériaux ayant déjà servi à des constructions antérieures ; le sous-sol du chœur est rempli de sarcophages vides qui, eux aussi, avaient dû servir à des inhumations antérieures.

Ces ruines, généralement dévastées par les labours, ne renferment aucun monument debout. Inconnues de la géographie comparée, elles seraient intéressantes à explorer.

Nous y avons pratiqué quelques fouilles qui nous ont permis de reconnaître l'existence de la petite église chrétienne dont nous parlons ci-dessus et celle d'un magnifique tombeau de famille, situé sur la voie partant du centre de la ville pour se diriger sur Vaturi, et complètement enfoui sous un monticule de terre de six mètres de hauteur sur une cinquantaine de mètres de circonférence.

Sur la partie supérieure, apparaissaient quelques pierres de taille qui laissaient supposer l'existence d'une construction enfouie. C'est ce qui nous donna l'idée d'y faire des fouilles.

Nous y trouvâmes, encadrée dans un cadre à filets, l'inscription suivante :

DIS MANIB²³
SAC
FL CLAVDIVS BROMIVS
FLAVIUS SEDATO AVOET VRBICO PATRI
SIBI POSTERISQVE SVIIS. (1)

et, dans les terres de déblai, celle-ci :

D M S
TERTVLLVE CONIV
VA XXIII M VIII
ET TERTVLLO F V A VIII MVIII
SERVANDVS AVG
DISP
BENE MERENTI
BVS FECIT
H SS (2)

qui indique l'existence dans cette ville d'un « Dispensator Augusti ». Les sources thermales auraient-elles été la propriété des empereurs et ce Servandus aurait-il été un intendant chargé de leur surveillance ?

Sur les ruines, nous avons mis à découvert l'inscription suivante :

D M S
CLAVDIA CON
CORDIA. V. A
XXXIII H S E
AMANDVS CON
FEC (3)

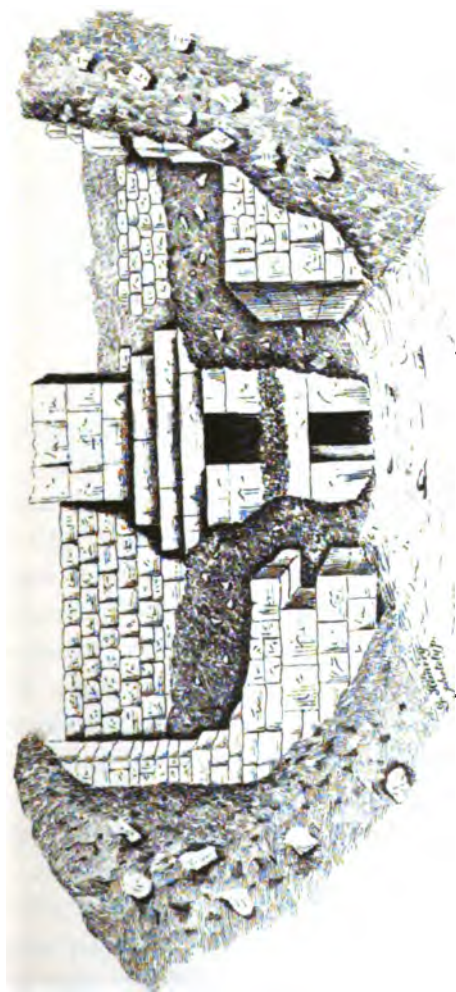
(Voir planche 4)

A sa sortie de la ville, la voie s'infléchissait quel-

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1890, page XIX.

(2) Ibid., 1890, p. XLIII.

(3) Ibid., 1890, p. CIX.



*F. Du Roussell
Architecte*

TOMBEAU DES FLAVII

que peu vers le Nord-Est et descendait sur l'Oued-Cheniour qu'elle coupait à la hauteur du fort d'Henchir-el-Abed.

Henchir-el-Abed

Ruines très apparentes d'un fort carré de 20 mètres, en gros blocs, placé dans une belle position militaire dominant une gorge étroite qui mène à l'Oued-Cheniour. Il devait protéger non seulement la route, mais aussi un petit centre agricole dont les vestiges sont situés en face.

Henchir-Guelaât-bou-Atfan

Continuant à suivre la rive droite de la rivière, la route atteignait le centre de population dont les ruines sont dénommées « Henchir-Guelaât-bou-Atfan ». Cette ville devait avoir une certaine importance ; ses vestiges couvrent une superficie d'une vingtaine d'hectares. Une partie était adossée à un immense escarpement rocheux, « El-Guelaâ », sur le haut duquel on voit encore, presque complet, un petit fortin construit en belles pierres de taille, et d'où la vue s'étend fort loin sur le pays. Un peu au-dessous, dans la muraille rocheuse de l'escarpement, existe une grotte aménagée par la main des hommes et par laquelle, au moyen d'une petite ouverture sise à ras du sol, large comme une cheminée, on peut pénétrer dans des cavités souterraines situées sous le fortin.

Dans cette partie des ruines, des blocs dessinent des alignements de maisons ; on y voit des vestiges du mur d'enceinte ; mais presque tout a disparu

sous une épaisse couche de fumier, les indigènes résidant de temps immémorial au milieu de ces ruines.

Sur le sommet du mamelon surplombant la rivière, se voient les vestiges d'un autre fortin carré de 30 mètres, construit en belles pierres de taille et encore en assez bon état de conservation. Une autre partie de la ville était située sur les flancs d'un co-teau, en face du Guelaâ. Enfin, quelques habitations devaient se trouver sur la rive droite de la rivière.

(Planche 5)

Une nécropole considérable couvre les pentes sud du Guelaâ et le plateau au-dessus est couvert de dolmens.

On y trouve quelques inscriptions libyques. Les épigraphes romaines de la nécropole ont été publiées.

Nous avons mis à découvert, sur la surface de ces ruines, les inscriptions suivantes :

1	2	3
VICTOR ACARI	IIANVS	DE Q RFL DOS DE IL
PATRIS	EE QO RRET IVLIAE	CEL ENIORIS FL
VIRI MILITARIS	N POTI DOMITI VICTOR RI	VNA CV
FELICE VICTOR	NO NEPOTI	SVA

La ressemblance existant entre ces trois fragments recueillis sur des points différents des ruines, aussi bien par la hauteur et la gravure des lettres que par la pierre, nous font supposer qu'ils ne font, à eux trois, qu'une seule et même inscription.

OCTAVIVS	ZIBBOI
MARCVS	BALIASO
V · A	NIS FIL
L X	VA L
H · S · I	H · E · I

D M S
B A S I L I A
P · F · L A E N I L
L A · P · V · A
XXXVII (1)

D M S
L · B A S I L I V S H O N O
R A T V S L · F · H O N O
R I B V S F V N C T V S
P I V S · V · A · L X X X
H · S · E · (2)

D M S
I V L I A V R B A N
A B A L I S I L H O S
P I T A L I S V X O R
///// (3)

NI ♡ S ♡ P ♡ F ♡ E Q ♡ C

I O V I ♡ E // // // //
T O R I A E ♡ E // // //
S A C R // // // // // //
T E M P // // // // // //
R M // // // // // //

////// A M A X I M V S
////// N I A F R I C A N V S
////// X X I V A L X

D M S
Q · I V L I V S F O R T V N A
T V S R O M A N (us)
I A N V Q · I V L I R O M A N
N I † I L I V S P I V S
V I X I T A N N I S X X
M E N // // //
H · S · E ·

V R B A N V S
////// F I A C I · F
V A X I
H · S · E

M C A B I N I A
S A T V R N I N A
P V I X I T A N
N I S X X I I I

L I C I N I
V S S E X T T I
A N V S
V A X V
H · S · E

M A E M I L I V S
M E D O C E
N I · F · I V T V S
V · A · L I · H · S · E ·

B E B I A P A V
L A V I T O S A
L F V O X V
A X L V
H · S · E ·

S C A // // // // //
V S V I C T O
R P V I X I
T A N N I S
X X X I · H · S · E · (4)

D M S
R O G A T V S
S A T V R N I
F · P · V · A ·
L X X · H · S · E · (5)

(1 et 2) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1891, p. LI.

(3) Ibid., p. LI.

(4 et 5) Ibid., p. LII.

BALIAH	VICTOR	FABRICI
ATON	IA ////	VS ROGA
CRESCEN	/////	TVS· V· A
TIS ♡ F ♡	FORTVNAT	LI· H· S· (3)
♡ A·	ABALIATO	
	NIS///// (1)	

TRERIA ♡ LF	BENIA ♡ MA
ROGATA PIA	TRONA ♡ GER
VIXIT A XXV	MANIF ♡ V
H S EST	A XXX· H· S
	E ///// (3)

P· LIAI	D M S	///// DIA MA
H· ONIS FIL	P· BASILIVS	TRONA PIA
VA LXXXV	IVNIANVS	V· A· XXXXI (6)
H· S· E (4)	HONORIBVS	
	FVNCTVS PI	
	VS VA LXXIII (5)	

D M S	D M S
M· BASILI	PR· CVLEIA SEX
VS HOSPI	TVLLA BASILI
TALIS OMNI	HOSPITALIS
BVS HONORI	CONN VX
BVS FVNCTS	P· V· A XXXV
VAN LXXI	H· S· E· (7)

D	M	S
RVF	VXOR	PISSE
INA	LIVS	VALXX
PISO	INA	MAR
NIS	MAXI	CHELI
VIX	MA	AVALLX
ANN	VIXIT	MARC
VIII	ANNIS	VS VA
H· S· E	XXXV	XXV
	H· E	H· S· E· (8)

(1, 2, 3 et 4) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1891, p. L.
 (5 et 6) Ibid., p. LI.
 (7) Ibid., p. LII.
 (8) Ibid., p. LIII.

Prenant, à la sortie de la ville, la direction Sud-Est, la voie romaine traversait le pays montagneux et si riche en monuments mégalithiques des Atatfa, passait par « l'Henchir-Saboun », ruine d'une grande exploitation rurale, puis, descendant les pentes Sud-Ouest du Kef-Rih, atteignait le Castellum du « Guelaât-Sidi-Yahya », dont nous avons donné plus haut la description, où elle rejoignait la voie romaine d'Hippone à Tipaza, par Zattara.

II.

ROUTE D'HENCHIR-LOULOU A GADIAUFALA

(HENCHIR-SBIHI)

Suivant la crête des collines qui ferment, à l'Ouest, le grand plateau sur lequel sont les ruines de la Civitas Nattabutum, cette route coupait l'Oued-Med-jez-el-Begueur, auprès du bordj Ben-Babès.

Puis, gravissant le versant Nord du Djebel-An-seul, parcourait une région parsemée de petites ruines de fermes, composée de belles terres de culture, et formant un grand plateau coupé de nombreux ravins.

Sa direction générale est Nord-Sud.

Elle franchissait l'Oued-Mgaisba un peu au-dessus d'un moulin et, après un parcours d'une quinzaine de kilomètres, atteignait la ville de Gadiaufala (Henchir-Sbihi) (1).

Par suite de sa situation en pays plat, très cultivé,

(1) V. *Recueil* de la Soc. arch., 1868, p. 213, l'identification de ce point par E. Dewulf. (N. d. C.).

le tracé de cette route est peu visible sur tout son parcours ; on n'y rencontre rien de particulier, ni d'intéressant.

Elle rencontrait à Gadiaufala la grande voie romaine venant de l'Ouest, par Sigus, sur Tipaza, Thurburicum Numidarum, (Khemissa et Madaure).

A noter les deux inscriptions suivantes, trouvées dans un champ, un peu avant l'Henchir-Sbihi :

D M S	D M S
F O R T	Q V I N
V N A S	T A S T V
V A	S V A
L X X X X	L X V

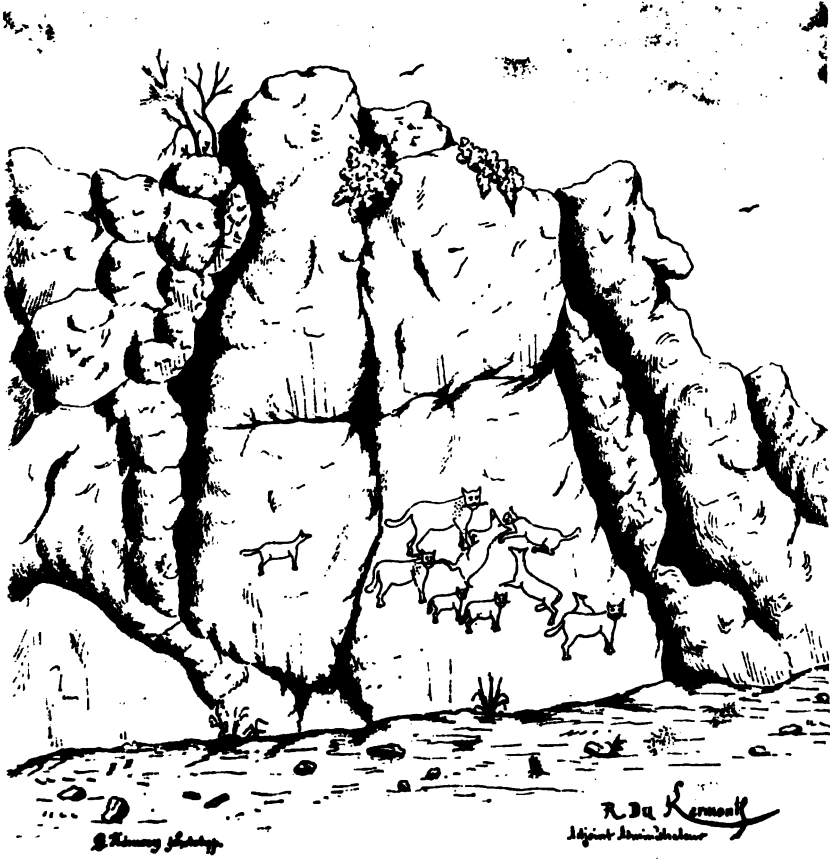
III.

ROUTE D'HENCHIR-EL-HAMMAM A VATARI

A la sortie de la ville, la voie prenait la direction plein Sud, coupait l'Oued-el-Aar à environ cinq kilomètres de son confluent avec l'Oued-Cherf ; puis, escaladant les pentes raides de la forêt de Bir-Menten, arrivait à une grande exploitation rurale dont les ruines se voient sur un vaste plateau, à la source dite « Aïn-Sultan ».

Elle descendait ensuite les pentes Sud-Ouest de la même montagne et coupait l'Oued-Nil, à deux kilomètres de son confluent avec l'Oued-Cherf, qu'elle traversait à Aïn-Garça.

Elle débouchait ensuite dans la grande plaine des Haracta et atteignait la station de Fonte Potamiano (ruines de Bir-bou-Aouch). Nous ne la suivrons pas plus loin.



KEF-MESSIOUER

Kef-Messiouer

Sur le sommet du Djebel-Zouabi, à peu de distance du tracé de la route précédente, se dresse isolé, dominant la vallée de l'Oued-Nil, un gigantesque rocher d'une teinte roussâtre, le « Kef-el-Ahmar » (le roc rouge) ou « Messiouer » (rocher gravé).

Sur la face Ouest de ce rocher, existe une surface lisse de 5 mètres de largeur sur 7 mètres de hauteur, sur laquelle est gravé, dans de grandes proportions, un véritable tableau de chasse représentant une famille de lions, père, mère et petits, s'appêtant à dévorer un sanglier terrassé aux pieds du lion ; des chacals attendent la fin du repas pour manger les restes.

Cette gravure, d'une assez bonne exécution, est encore en bon état de conservation.

Elle doit remonter à une époque peut-être plus ancienne que celle de l'occupation romaine.

(Voir planche 6)

Elle inspire une crainte superstitieuse aux indigènes de la contrée qui évitent d'en approcher. Une légende locale dit, en effet, que cette gravure est l'œuvre d'un génie qui vit enfermé dans le rocher et en défend les abords à quiconque ose en approcher.

Nous n'avons pas, lors de nos différentes visites au rocher, pu nous faire accompagner par un certain nombre d'indigènes, tant est grande leur frayeur ou leur vénération.

Aucune inscription n'est gravée sur ce gros pâté de rochers qui ne porte nulle trace d'aménagements quelconques, mais à côté duquel on trouve un cimetière de *forme ronde* et à pierres pointues posées l'une à côté de l'autre.

Kef-el-Kherraz

A un kilomètre à l'Ouest de ce Kef, en suivant la crête rocheuse, on parvient à une autre masse de rochers, le « Kef-el-Kherraz » (le rocher du cordonnier), dans laquelle s'ouvre une superbe grotte, élevée et spacieuse, qui a dû servir de sanctuaire à quelque divinité libyque, « Bacax » ou « Ifru » (le dieu des cavernes).

Une inscription, en gros caractères bizarres, dont quelques-uns ressemblent aux caractères libyques, couvre la paroi de droite sur une largeur de deux mètres et une hauteur d'un mètres. Les caractères gravés sont très forts et quelques-uns portent encore des traces de peinture rouge. Nous en donnons un fac-simile. Voir planche des inscriptions lybiques (fig. 3).

Sur le sommet de cette masse rocheuse, on voit les vestiges d'un petit fortin.

Comme de ce point la vue s'étend fort loin dans la plaine d'Aïn-Beïda et la vallée de l'Oued-Cherf, il est à supposer que ce fortin était un des postes-vigies à signaux télégraphiques comme il s'en trouve un certain nombre dans cette région montagneuse et d'un accès un peu difficile.

Une légende locale dit qu'il y avait là un grand entrepôt de marchandises.

Cela semble assez difficile à admettre, étant donné la situation topographique. Nous pensons qu'en même temps que le poste-vigie, il pouvait s'y trouver un couvent de religieux attachés au sanctuaire de la divinité adorée dans la grotte. Les exercices du culte devaient y amener une certaine quantité de pèlerins.



ANNOUNA (THIBILIS)

On remarque, en effet, aux environs de la grotte, des vestiges d'habitations qui ne manquaient pas d'importance.

Henchir-Zouabi

Sur le flanc Sud du Djebel-Zouabi, on trouve les vestiges d'un petit centre de population qui occupait environ cinq hectares.

Ils ne présentent d'apparent qu'un fortin de 30 mètres de longueur, 15 mètres de large, dont la petite poterne est à peu près intacte, et une fontaine avec abreuvoir que nous avons un peu déblayée.

Nous n'y avons relevé que l'inscription suivante, trouvée près du fortin, dans une construction récente :

D M S		D M S
SECVN		Z A B A
DA MA		SECVN
XIMES		DE FI
DVLCI		P. V. A
VXOR		XXV ⁽¹⁾
P V A		
LV		

(Voir planche 7)

Announa (Thibilis)

Nous ne donnerons pas ici la description des ruines d'Announa (Thibilis).

Elle a été faite, d'une manière complète, par M. Poulle, dans le *Recueil* de la Société archéologique (n° xxvi, année 1890-1891).

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1887, p. LXXI.

Nous nous bornerons seulement à donner un résumé des travaux de fouilles et découvertes que nous y entreprenons depuis trois ans, ainsi que la copie des inscriptions que nous y avons mises à jour.

ÉGLISE CHRÉTIENNE

Sur le flanc du coteau qui borde, au Sud, le plateau central des ruines, se voient les vestiges d'une petite église chrétienne.

Bien que cette construction ne présente que peu d'intérêt au point de vue architectural, elle n'en est pas moins intéressante à cause de son ancienne destination.

Il y a peu de temps encore, le portail, seul, était reconnaissable ; le reste de la construction était enfoui sous un amas considérable de décombres et de matériaux qui ne permettaient pas d'en reconnaître l'intérieur, visible aujourd'hui.

Ce bâtiment, qui doit dater de l'époque byzantine, est construit d'une manière peu soignée avec des matériaux disparates provenant des ruines, assemblés tant bien que mal et parmi lesquels se trouvent des inscriptions funéraires et dédicatoires.

(Voir planche 8)

Nous donnons, ci-après, la copie des dernières :

P · IVLIO P · FIL	FORTVNAE
QVIR	AVG · SAC
CASTO ♡	M · HEREN
C · IVLIVS P V	NIVS M FIL
DENS QVAES	QVIR
VRB ♡ TRIB ♡ PLEB	VICTOR VE
PATRVO OPTIMO	MONITVEIV ·
D D	P S D D (1)

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1869, p. LVIII.

CLODIAE ♡ VITO
SAETERTVLLI
NAE FLAM IIII COL
PCLODIVS PFL QVR
QVADRATVS QVI
ETSC//IO FRATER
PATR///ELIS EIVS
EQ////////BLORNA
TVS DE////RIO EA
RVNDEM COLONI
ARVM OB INSIG
NEM INSE AMO
REM ET MVNI
FICENTIAM EIVS
P S D D
L D D D (1)

Orienté Nord-Sud, ce bâtiment est composé, savoir :

Portail. — Il mesure actuellement 6 mètres de hauteur sur 13 mètres de largeur, mais devait être plus élevé.

Au centre, s'ouvre la porte d'entrée, d'une hauteur de 2^m20 sur une largeur de 1^m80, surmontée d'une énorme dalle de 0^m60 d'épaisseur qui soutient un arc de plein cintre de 0^m70 de hauteur. C'est sur la clef de voûte de cet arc que sont gravées la croix latine et les lettres grecques A et ω.

Ce portail est percé de deux petites fenêtres situées à droite et à gauche de l'arc de plein cintre, à 2^m80 du sol, ainsi que de quatre autres petites ouvertures pratiquées dans la partie supérieure.

On accédait à la porte par un escalier à paliers tenant non seulement toute la façade du bâtiment, mais se prolongeant de chaque côté de 2 mètres en-

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1889, p. xciv.

viron pour donner accès à des bâtiments annexes sans doute, car nous n'avons trouvé aucune trace de portes latérales, ni intérieurement, ni extérieurement.

Nous avons mis à découvert une grande partie de ces escaliers et nous espérons les déblayer entièrement.

Intérieur. — L'intérieur se compose d'une nef centrale, de bas côtés et d'un chœur. Les bas côtés, dallés, mesurent 14 mètres de longueur sur 3^m60 de largeur. Cinq colonnes, dont les bases sont encore en place, soutenaient la voûte.

Les murs latéraux ont 0^m50 d'épaisseur. Le chœur a une largeur de 7^m16 sur une profondeur de 4^m80. Il contient quatre rangées de gradins circulaires qui permettaient l'accès au maître-autel, devant lequel, de chaque côté, se trouvait une colonne.

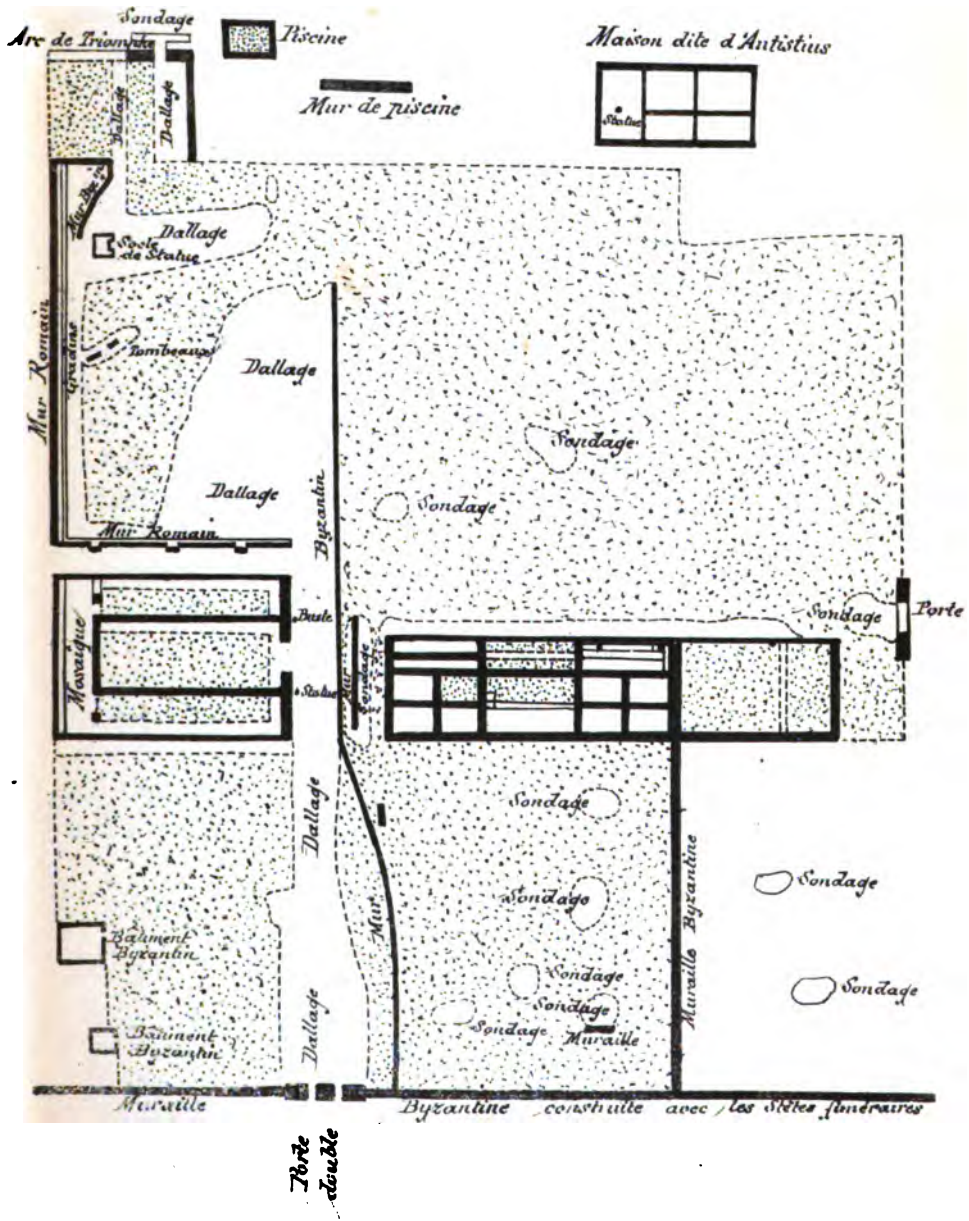
(Voir planche 9)

Entre la porte triomphale et celle à double ouverture, nous avons mis à découvert un vaste emplacement dallé, en assez bon état de conservation.

Partant de la porte triomphale, que nous avons déblayée jusqu'au sol primitif, le dallage se continue sur une distance de 165 mètres et sur une largeur variant de 40 à 10 mètres. Il n'est pas partout d'égale hauteur, et dans certaines parties, il a disparu.

Une petite place, entourée d'un rebord à degrés, d'une longueur de 50 mètres sur une largeur de 40 mètres, se trouve devant la porte triomphale. Nos fouilles n'ont pu la mettre complètement à découvert, et nous pensons que sa superficie devait être

Croquis des fouilles de THIBIUS (Annona)



Porte
roulée

du double. La porte triomphale devait se trouver au milieu, et sur le côté Nord, existait un grand bâtiment, des thermes, sans doute.

Il ne reste debout de ce bâtiment qu'une partie du mur de façade, dans lequel s'ouvrent deux portes à arcades d'une hauteur de 3 mètres.

(Voir planche 10)

Complètement remblayé, il a dû être l'objet de reconstructions successives qui en ont sensiblement élevé le niveau primitif et modifié la structure intérieure. Si nous estimons qu'il y avait là des thermes, c'est que, à côté des vestiges, nous avons déblayé le parquet en briquettes d'une piscine et reconnu l'existence de trois autres.

Les reconstructions y ont été faites d'une manière hâtive, sans soin et avec des matériaux ayant déjà servi à des constructions antérieures, des pierres à inscriptions dédicatoires et même des bas-reliefs sculptés. La dernière reconstruction doit avoir eu lieu pendant la domination byzantine. Nous avons, en effet, trouvé, encadrée dans une muraille, à la hauteur du sol nouveau, une inscription d'une dédicace à Constantin. Nous en donnons ci-après copie, ainsi que des autres rencontrées dans la même muraille intérieure du bâtiment.

IMP· CAES/////////
FLAVIO VALERIO
CONSTANTINO
INVICTO PIO FELICI
AVGM PMTP VIII CONS
III IMP VII P PP
VAL PAVLVS V P PPN
DN MQ EORVM D
D PPP (1)

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1883, p. LXVII.

D N FLAVIO
 VALERIO
 CONSTAN(tio)
 NOBILLISS ///·
 C(ae)SA(ri)///
 //////////////NV//V
 ////////////////'
 //////////////SVS//VC
 (1)

MER(c)v(r)IO
 A(vg)
 SA(cr)V(m)
 P.SITTIVS A//
 QVIR BLAND(vs)
 MODICVS C
 QVIR CLEM(ens)
 OBHONOREMMA
 GISTERI DSD

BONO EVEN
 TVI ♡ SAC
 EX TESTAMEN
 TO IVLI ♡ LI
 BONIS ♡ HMV ♡
 PER ANNIOS
 TITIANVM IV
 NIOREMET ♡ FELI
 CEM HEREDES
 EIVS EX HS QVIN
 QVE MILIBVS ♡ N̄
 (2)

//////////////////////////////////A
 ////////////////////////////////////TIVS
 ////////////////////////////////////ANVS
 ////////////////////////////////////IVS
 (Q)VAD(r)ATVS
 (ho)NOREM MAGISTER(i)

CONCORDI
 AE AVGVSTI
 SACRVM
 VE(rrius)L.F.Q
 P////PACI(us)
 VC//////////'(3)

Inscription des bas-reliefs représentant le combat
 d'Hercule contre le lion de Némée :

HERCVLI ♡ AVG ♡ SAC
 PRO ♡ SAL ♡ ET ♡ VICToRIA
 IMP ♡ CAES ♡ MAV
 RELI ♡ ANTONINI
 AVG
 Q ♡ FVRNIVS ♡
 CRESCENTIA
 NVS ♡ SPFDD (4)

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1891, page LVI.
 (2) Ibid., 1889, p. LXVII.
 (3) Ibid., 1888, p. LXXVI.
 (4) Ibid., 1890, p. xcvi.

EX INDVLG(ensia) DOMINORVM IMPERATORVM (nostrorum caesarum) L. SEPTIMI SEVERI PII PERTINACIS (augustus) ARAB(ici) ADIA
 BENICI PARTHICI MAXIMI BRITAN(ici) (Maximi Pontifici Maximi et M. Aureli Antonini Pii Brit(annici) MAXIMI
 P(atris)P(atris) AVG(usti) FIL(iae) CAESAR(um) AVG(usti) AVGVS(tus) ORO(um) AVGV(ustus) PERFE(ctus) OPUS(um) SACV(licis) (1)
 DIVIM FILIA(rum)

Le long de la voie dallée, existait un grand bâtiment complètement ruiné, dont nous avons à peine pu reconnaître la forme. Quelques murs en briques rasés à ras du sol sont les seuls vestiges qui en restent. Il avait 30 mètres de long sur 20 mètres de large et devait être composé de deux bas côtés et d'une grande pièce centrale. Des restes de mosaïque grossière se retrouvent encore en certains endroits. Sur le côté Sud, on voit les supports, encore en place, de huit colonnes.

Sur la façade, située le long de la voie, devait être encadrée une grande inscription dont nous avons retrouvé un nombre considérable de morceaux de toutes formes et dimensions.

Elle avait 6 mètres de long sur 0^m60 de largeur et était gravée sur deux plaques de marbre très friable, car certains morceaux sur lesquels sont des amorces de lettres s'effritent comme du sel.

Nous avons réuni tous ces morceaux et, après un long et patient travail, avons pu arriver à la lecture d'une partie de cette grande inscription, dont les lettres ont 0^m09 de hauteur. Nous la donnons ci-contre, telle qu'elle est actuellement, avec de nombreuses lacunes.

A côté de ces fragments et gisants sur le dallage, nos recherches nous ont fait

(1) Comptes r. de l'Acad. d'Hip. 1891, page LVII.

découvrir une belle statue de femme, de grandeur naturelle, en marbre, à qui il manque la tête, dont nous avons retrouvé une partie (le front, le nez et les yeux, ainsi que le sommet de la tête).

Un buste d'homme, également en marbre et sans tête, se trouvait à côté de la statue. Une grande entaille a été pratiquée dans le cou pour permettre de changer la tête, probablement après le mort de l'empereur.

Cette statue et ce buste devaient être placés le long de la muraille du bâtiment dont nous parlons. On voit encore leur place sur le dallage.

Il y a tout lieu de supposer, après la lecture de l'inscription, que le buste est celui de Septime Sévère et la statue celle de sa femme, Julia Domna.

Nous continuons le déblai de la partie dallée, avec l'espérance de retrouver les autres morceaux de l'inscription pour en compléter la lecture.



Sur la partie Est du plateau des ruines, entre les deux portes, nous avons également cherché à reconnaître un bâtiment, rasé à ras du sol, sur lequel notre attention avait été portée par M. Poulle, qui pensait que lesdites ruines pouvaient être celles d'un grand temple.

Un fragment d'inscription publié en 1883, dans le *Recueil*, de la manière suivante :

TEMPLVM

E C A M V N

R//VNATC

et que nous avons lu ainsi :

TEMPLVM////////
 LICAMVN////////!
 FORTVNATO////////(1)

en constatant avec plaisir que notre lecture a été adoptée par M. Poulle, avait donné lieu à cette supposition.

Ce bâtiment, qui a 60 mètres de longueur sur 15 mètres de largeur, devait être divisé en une trentaine de pièces voûtées. Ces pièces, qui ne communiquent pas entre elles, sont séparées par des murailles d'un mètre d'épaisseur et de six mètres de hauteur.

Nous avons reconnu 7 de ces pièces.

Elles sont de dimensions inégales et entièrement comblées de terre, et de pierres, dont quelques-unes portent les inscriptions suivantes :

C·R	//////////♡SAR♡NE
SALVTE	//////////NEPOTI
ADVNTO	//////////INOPIOFEL
EIVS	//////////B♡POTEST♡V
D (2)	//////////TISSIMO
	//////////MA(3)

D M S	ANTISTIA	ANTISTIALIF
L·OPPIVS L F	RVSTICINA	SEVERA
QVIR	V A LXXXX	V A XXIII
RVSTICVS	H S E (5)	H·S·E (6)
V A L		
H·S·E (4)		

Deux des pièces sont de véritables dépôts d'ossements humains. Le fond est, dans deux autres, rem-

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1890, page xcix.

(2) Ibid., p. cviii.

(3) Ibid., p. xcvi.

(4, 5 et 6) Ibid., p. xlii.

pli d'une vase noire et humide. Nous n'y avons constaté ni dallage, ni bétonnage.

Dans une de ces pièces, existe un escalier de trois marches qui s'arrête à trois mètres du sol, et en face, une banquette à la même hauteur.

Le mur extérieur a été refait sur tout son pourtour, au niveau du sol actuel, mais d'une manière peu soignée et avec toute sorte de matériaux. Les murs du fond, au contraire, sont en bonne maçonnerie soignée.

Cette construction voûtée, au fond de laquelle on trouve des chapiteaux et des morceaux de marbre (linteaux de porte, etc.), de très forte dimension, semble avoir été effondrée par suite de l'apport sur sa surface des matériaux de poids considérable, gisants au-dessus et tout autour : chapiteaux et colonnes énormes, celles-ci monolithes.

Quelle a été la destination de ce bâtiment ?

Nous avons pensé, et nous sommes heureux de constater que M. Poulle partage notre supposition, que ces pièces voûtées ont été des greniers dans lesquels était versé l'impôt du froment, perçu en nature, les greniers de l'Annone. Cela expliquerait l'origine du nom actuel des ruines de l'antique municipium.

Nous terminerons cette petite notice par la copie de quelques inscriptions mises au jour par nous sur la surface des ruines de Thibilis. Elles sont, y compris celles dont nous donnons la copie dans le texte, au nombre de 77 :

IVLIA VITA	ALEXO	D M S
LIS VA CI	VA CI(1)	LVCCEIVS
H. S. E(1)		EGRILIVS
		VA LXXX(2)

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1891, p. x.

(2) Ibid., 1891, p. ix.

AGRIA MAXI	LICINIA ♡ HY	M VITRVVIVS
MIFIL ♡ MAXI	MNIS ♡ VA ♡	MAMVRRRA
MINA V. A.	XV .	ARCVS
LXXXXXI H.S.E.	(1) H. S. E. (4)	S ♡ P ♡ F. (1)

M. HERENNIO M. FIL QV // // // //
 RIV// PROC AVG ♡ N̄N̄ ADFV// //
 MENTI ETRES POPVLI PERTI //
 VTRIVS QVE NVMDIAE PRO // //
 NVM SACRAE VRBIS PROC// // // //
 TATIVM PER VMBRIAM Tv // //
 NVM ET TRACTVM CAM // // // //
 AD STVDIA ♡ ADVOCATO // // // //
 DECET III VIRO IIII C// // // // //
 // // // VRID COL . RVSICA // // // // //
 // // // // // PROTI // // // // // (1)

IVLIA PVBLI	CAESONIA
F. CHVBVDIT	SECVNDIA
V. A. XCI	V. AXL
H. S. E	H. S. E (1)

	D	M	S
SEXIA	MIA	VO	IAVOLLE
OLENTV	LENTVS	NTAIAV	
S SEX F	M	FILI	OLENTI
IL QVIR	VS QVIR	FIL QVIR	
VICTOR	INA VIC	INA SE	
IVNIO	TORASI	XTVLLI	
RVA	NVS MA	FILIA	
XVIII	IOR VA	VAXXI	
HSE	LXIIIHSE	H. S. E	

D M S	SANTO SATVR//
SEXIVVEN	M. VIPSANIVS
TIVS SEXF	MARTIALISSACER
Q. CATER	DOS SANCITVS
VARIVS	DE PECORIBVS (3)
V A X X V	
H. S. E (2)	

(1) Comptes rendus de l'Acad. d'Hippone, 1891, p. ix, x, XLVIII.

(2) Ibid. 1890, p. XIX.

(3) Ibid., p. XLI.

CIVILIS ♡ Q ♡ AN
 TISTI ♡ ASIATCI
 F. V ♡ A VIII
 H. S. E (1)

D M S	VIPSANIA MF
Q. N. ADGECTVS	IVLIA
MARCI. AE	V A X X I
MILI NEPOS (1)	H. S. E (1)
//////////	
//////////	

P. SERVI	D M S	ABVLLIA
LIVS GAL	QVINTIAN	Q. F
LVS VA	VS CATER	MAXIMA
X. H. S. E (2)	VARI F	V. A
	VAN XI	LXXXV ♡
	H. S. E	H. S. E (3)

M. ANTO	BICETTA' C.
NIVS. M. F	F. AN. LXX
PIETAS	H' S. E (3)
V. A XXXV	
H' S. E	

CARVILA ♡	D M S	VITRVVE POR
P ♡ I ♡ MVS	Q POMPO	TVLA VA XX
TELA ♡ V ♡ A ♡	NIVS DA	MVI. H. S
XXXV' H. S. E (3)	TVLEVS	
	V A X V I (4)	

D M S	L. HERENNIVS
L. SITTIVS	L. FIL. QVIR
L. F. QVIR	GENIALIS
SEVERVS	//////////
CENTVRIO (5)	//////////
//////////	
//////////	

(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1890, p. CVIII, CVII.
 (2) Ibid., 1890, p. XLII.
 (3) Ibid., 1889, p. LXX, LXIX.
 (4) Ibid., 1890, p. XVIII.
 (5) Ibid., 1891, p. IX.

— 113 —

I P O
M O N
I B I ∅ F E
S ∅ E ∅ (1)

RENÉ BERNELLE,
Administrateur de l'Oued-Cherf.



(1) Comptes rendus de l'Académie d'Hippone, 1899, p. xvii.

SERIANA

RAPPORT

FAIT A LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE LA PROVINCE
DE CONSTANTINE

SUR L'ANCIENNE SITUATION ET L'ÉTAT ACTUEL
DES RUINES ROMAINES DE SÉRIANA

PAR LÉON DOMERGUE,

MEMBRE TITULAIRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE,
CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MESSIEURS,

Appelé, il y a quelques jours, pour le service public, dans la région de Batna, j'ai revu, deux fois, après une longue absence, le village nouvellement créé de Seriana, son territoire et ses habitants. J'ai dit ailleurs quel puissant intérêt on y trouve dans l'étude des restes de l'antiquité dont le sol est couvert et celui non moins grand qui s'attache à la recherche et à la conservation de ces débris. Ayant fréquenté ces lieux pendant longtemps et ayant assisté dans toutes ses phases à la création, puis à l'installation de la colonie nouvelle, chargé de la division du sol sur tous les points d'une vaste éten-

due, nous avons signalé à l'Administration et à quelques hommes instruits l'existence d'une nécropole antique. Nous avons dit et nous avons écrit, en temps utile, qu'une exploitation aveugle et un vandalisme stupide consumaient journellement sa ruine. Nous n'avons pas été entendu, tant il est vrai que si les restes de l'antiquité ont des amis fervents, ils trouvent aussi jusque parmi les hommes éclairés des ennemis redoutables ou des indifférents ; des réponses dérisoires nous furent faites ; quelques-unes, semées d'esprit, versaient dans la plaisanterie. Les uns, fort étonnés de nos démarches, niaient notre compétence ; d'autres, qui n'avaient jamais vu ces lieux, se prévalaient de leur propre opinion. Il n'y avait cependant pas là de quoi rire, et je puis dire aujourd'hui à la Société archéologique de la province de Constantine, dont l'honorable président accueillit alors et fit valoir nos plaintes :

Sed non erat his locus.

La ruine fut consommée sous nos yeux ; je fus le témoin impuissant et attristé de cette dévastation ; seuls, quelques colons, nouveaux venus, se mirent depuis, sur nos conseils, à respecter les vestiges qu'ils foulaient aux pieds et leur assurèrent quelquefois un abri. Je dirai cependant, dans la dernière partie de ce rapport, comment l'œuvre de destruction qui a marqué la fondation du village de Seriana persiste encore et n'a pas cessé de nos jours.

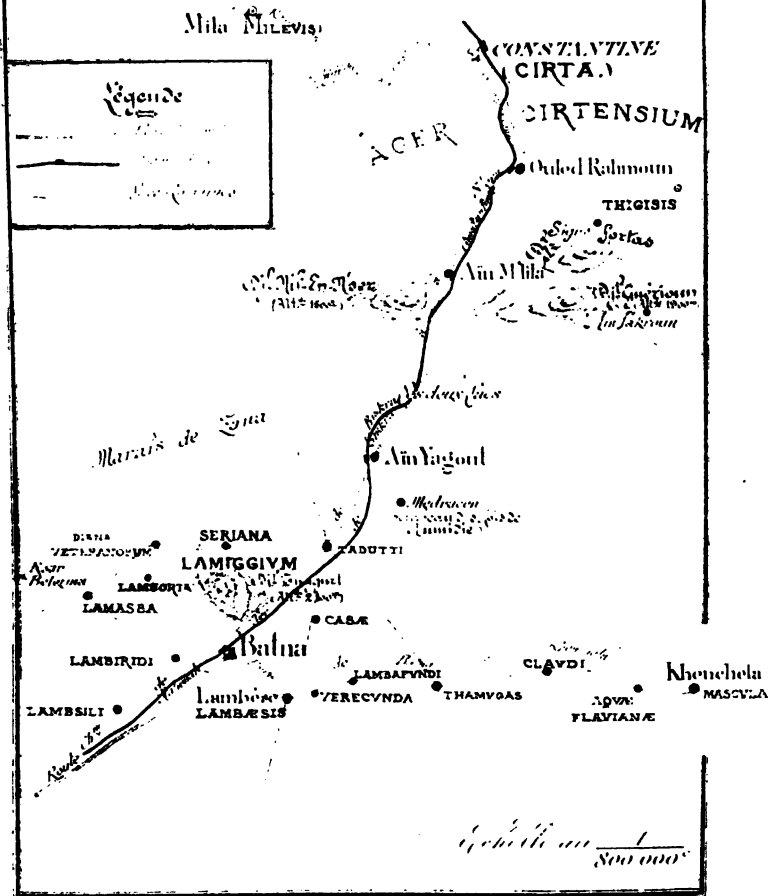
Aussi, pour donner à cet exposé l'intérêt qu'il comporte et l'ampleur nécessaire pour fixer l'attention de la Société lettrée qui l'entend, il me semble utile d'esquisser l'aspect archéologique de cette région

avant la création nouvelle, de donner un souvenir aux monuments disparus et aux débris de ceux qu'on y voit encore, de dire un mot du travail de fondation et de l'œuvre de destruction, accomplis dans le même temps ; de décrire, enfin, brièvement, l'état des lieux, tel que nous venons de le voir à Seriana. Nous formulerons ensuite, pour le recommander au président et à tous les membres de cette assemblée, notre humble avis sur les mesures qu'il convient de faire adopter pour sauvegarder, dans la mesure du possible, ce qui nous reste encore des choses de l'antiquité et ce qui pourra en être découvert dans l'avenir.

En dehors de quelques réflexions et de quelques idées qui tiennent du sujet et qui naîtront naturellement de cet examen, nous ne parlerons que de choses vues et étudiées dans la mesure de nos forces et de nos moyens. J'en demanderai la couleur exacte et la vraie physionomie non seulement à mes souvenirs, mais aussi aux indications recueillies, aux observations attentives, aux notes prises depuis longtemps sur les lieux mêmes et pieusement conservées pour l'avenir. Guidé par le pressentiment fatal d'une ruine certaine, sachant que rien n'échapperait à la destruction de tant de choses respectables, j'ai poussé jusqu'à la minutie ce travail d'investigations. J'ai la conviction de l'avoir fait en temps utile et la certitude qu'il intéressera ainsi plus sûrement les vrais amis de nos antiquités. Les ruines romaines de Seriana me paraîtront à moi-même deux fois intéressantes, si, après les avoir fait connaître, je parviens à les placer sous les auspices de vos sympathies éclairées.

Société Archéologique de Constantine
CROQUIS pour servir à la lecture du rapport
SUR SERIANA (LAMIGGIUM)

Dressé par *Son Excellence*
Général de 1^{re} Classe de l'Armée, M. L. D. S. P.
Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique



I.

En 1879, la région choisie pour fournir à la colonisation la dotation territoriale du village de Seriana offrait sur plus de deux cents hectares d'étendue l'image d'une nécropole antique, couverte de nombreux débris. Située dans la contrée montagnieuse qui domine au Nord la vallée de Batna, à égale distance de Lambæsis et de Diana, l'aspect est celui d'un plateau fortement incliné vers le Nord et dominé au Sud et à l'Est par la masse compacte, puissante et dénudée des crétacés inférieurs du Djebel-Tuggurt. C'est une sorte de falaise de roche calcaire, entamée par la main de l'homme et dont les débris sont les matériaux mêmes qui couvrent le sol de la vieille cité. Nous sommes sur la ligne de partage des eaux et sur un des points culminants du Tell. Assis sur la croupe d'un contrefort calcaire qui pénètre aussitôt dans la plaine par une pente uniforme et douce n'offrant aucun point varié, *Seriana* touche partout ailleurs les derniers massifs boisés de la région, dont la végétation, faite sur ce point de broussailles rabougries, porte les traces de la dépaissance et offre comme un vestige d'incendie. Ainsi couvert et protégé sur trois points, le village de Seriana domine la plaine vers le Nord par cent mètres d'altitude et donne sur la région des hauts plateaux un point de vue admirable. La vue s'étend dans la plaine sur un rayon de soixante kilomètres et se perd à l'horizon sur le massif du Guerioum et sur les surfaces éblouissantes des lacs salés du Nif-en-N'ser et des marais de Zana.

Cette situation privilégiée met le plateau de Se-

riana à l'abri des miasmes qui couvrent la plaine et s'agitent constamment sous l'action des vents. La salubrité, l'ancienne abondance et la qualité des eaux, la fertilité du sol de cette région y fixèrent autrefois une colonie qui fonda, sous la domination romaine, une des plus grandes cités de la Numidie.

Nous dirons bientôt ce que fut cette colonie, dont le nom est encore douteux. Nous en retrouvons l'emplacement et les débris sur la nécropole de Seriana. N'était le grandiose escarpement qui ferme l'horizon, nous aurions sous les yeux l'admirable tableau des ruines de Thibilis, dont l'aspect saisissant nous a été révélé, dans la séance du 12 octobre dernier, par les superbes photographies que notre président a soumises à notre examen. Nous avons ici la même vue, c'est-à-dire le même entassement de débris, les mêmes ondulations et les mêmes soulèvements du sol indiquant par la régularité même des formes et la structure presque géométrique des contours l'existence de monuments enfouis. Quelques-uns d'entre eux montrent à travers cette couverture déposée par le temps des matériaux façonnés, de toute grandeur et de premier choix. Nous y avons vu des chapiteaux ruinés, des fûts de colonnes de forme cylindrique intacts; la pierre de grand appareil, assise au niveau du sol, indique par sa position régulière et son horizontalité même qu'elle repose encore sur les fortes assises des premiers jours. Rien ne manque à ce spectacle, empreint de tristesse et de mélancolie, pas même un groupe d'arbres dont le plus jeune meurt de vieillesse et dont les dimensions étudiées sur la plus faible ramure révélaient une existence de plusieurs siècles. Si la lon-

gévité de certains végétaux est chose prouvée, si l'examen des couches concentriques déposées par les ans peut servir à fixer leur âge, s'il est vrai qu'on puisse attribuer à quelques-uns la durée qui nous sépare des temps anciens, les arbres de Seriana ont vu, dans sa splendeur, la colonie romaine et lui survivent au milieu de ses débris. Sous leur ombrage encore puissant, se réunissait naguère le Conseil de la tribu ; l'aréopage indigène siégeait sur les branches écroulées de ces arbres géants, et c'est dans ce lieu aujourd'hui public, centre et ornement de la cité actuelle, mais alors triste et solitaire, que précédant pour l'installer la colonie nouvelle, nous avons nous-même le premier posé notre tente. Ce souvenir nous restera cher.

A quelque distance de ce point, on voyait le fort byzantin, dernier reste de la cité détruite ; tout autour, dans ses environs, gisaient sur le sol des inscriptions éparses, des débris de sculpture, classiques et grandioses, des fragments de statues antiques sur une grande étendue. Le sol était couvert de terres cuites et d'argiles moulées du grain le plus fin et d'un rouge vif qui, sur certains points, donnait à la terre elle-même comme une teinte affaiblie et un pâle reflet de même couleur.

Contrairement aux constatations faites sur des débris similaires de Lambèse et de Thimgad, les marques de l'officine et du potier n'apparaissent généralement pas sur ces fragments de céramique antique. La troisième Légion (*III Augusta*) laissa cependant sa marque sur quelques briques de Seriana, mais elles sont très rares. Nous en avons vu deux de type rectangulaire. On lisait sur l'une l'estampille sui-

vanté : LEG III AVG (*Legio tertia Augusta*) et sur l'autre : III LEG AVG (*tertia Legio Augusta*), ce qui donnerait à croire qu'elles sortaient de deux ateliers différents. D'autres fragments, très rares, portaient les lettres : OP DOL, ou : EX OF (*opus doliare*, ou : *ex officina*), sans aucune trace de nom, ni de date consulaire. Nous y avons vainement cherché le nom antique de Seriana, mais le hasard de nos recherches ne nous a mis entre les mains aucun fragment de brique municipale ; nous n'avons pas rencontré davantage de nom de fabrication et, de cette courte lecture, nous concluons à l'existence d'un simple atelier particulier de production et de vente. En dehors des briques légionnaires ou civiles, les moindres fragments de poterie répandus sur le sol offrent des moulures intactes dont l'élégance égale le fini et la simplicité.

D'autre part, l'emplacement actuel du village de Seriana et ses environs immédiats formés par le communal et les jardins donnaient à la même époque l'aspect d'un cimetière antique couvert de monuments funéraires de forme variée. On voyait sur le sol, découverts et intacts un grand nombre de cercueils de pierre creusés dans le roc ; d'autres émergeaient du sol ou se montraient en affleurement. Plusieurs tombeaux, de forme élégante, présentaient le type hexagonal, dont les panneaux ornés de moulures étaient couverts de textes dédicatoires ; d'autres formés par le cippe funéraire dressé sur plinthe étaient couronnés de frontons sculptés assis sur des corniches moulées ; on y voyait le cintre et le triangle marqués à l'effigie des mânes. Le caisson funéraire simple ou à double registre s'y

rencontrait, enfoncé dans le sol, simulant, par son dos circulaire en affleurement, un fragment de colonne tronquée. Ailleurs, la pierre mutilée et souvent informe figurait des motifs d'ornementation, des personnages représentés avec les attributs de la mort ou du sacrifice, les symboles ou les objets du culte et les dons offerts à titre expiatoire ou pour l'accomplissement des vœux.

Afin de donner un souvenir à ces monuments dont quelques-uns, grossièrement encastrés dans les murs des maisons ou recueillis brisés dans les demeures des colons, ont échappé jusqu'à ce jour à la dernière destruction, je me servirai des notes prises, il y a douze ans, sur les lieux mêmes et pieusement conservées depuis cette époque.

L'ornementation lourde et massive de quelques stèles de Seriana rend leur étude pénible et souvent stérile pour l'interprétation symbolique. Seuls, les savants ou les spécialistes éminents, comme ceux que la Société archéologique de Constantine a comptés dans son sein et dont elle doit justement s'honorer, ont pu, d'ailleurs, de nos jours, interpréter les monuments de type phénicien. Les Faidherbe et les Victor Reboud, pour ne parler que de nos morts, ont trouvé le langage de la pierre vide d'inscriptions, mais marquée des effigies des stèles puniques. Ces monuments anépigraphes étaient alors assez nombreux ; nous en avons retrouvé quelques débris, restes d'une ruine lamentable. Seules, des fouilles bien ordonnées, faites avec méthode, nous restitueraient des monuments plus purs. Les symboles divins dont ces débris sont couverts leur donnent une signification religieuse et les distinguent immédiatement de

ceux plus abondants d'origine latine : le pavot, la pomme de pin, la grenade, le raisin, symboles de la fécondité ; la main levée, le croissant et le disque, le caducée, le palmier, le gâteau divin, le gros et menu bétail des sacrifices, dont les images sont toujours les mêmes ; la pose, la tenue, le vêtement des personnages indiqueraient des *ex voto* puniques. On ne voit cependant sur aucun de ces débris l'écriture qui distingue les stèles phéniciennes de la haute antiquité, ni celle plus récente qui apparut après la ruine de Carthage. On n'y trouve pas davantage les dédicaces latines de l'époque romaine ; le grand dieu de l'Afrique, le *Saturnus Augustus*, successeur de l'antique *Baal Hammon*, n'est mentionné sur aucun d'eux.

Au point de vue de l'art, une seule stèle nous frappa par la forme particulière de son couronnement. Nous croyons avoir vu un monument étranger à l'époque néo-punique et qui nous semble appartenir à celle plus reculée de l'art grec de Carthage. Un cippe élégant porte dans le panneau central deux personnages en relief, les mains jointes sur un autel. Le fronton circulaire, de style léger, porte deux acrotères en volute ionique, pure d'ornementation et timbrée de deux rosaces. Quelque interprétation qu'on puisse faire, la présence de deux personnages enlève, pour nous, à ce monument anépigraphique, tout caractère funéraire et lui donne celui d'un *ex voto*.

Nous connaissons encore une pierre, ou, pour mieux dire, un débris de monument portant un reste d'épigraphie soignée dont l'examen nous permet de croire que le sol de Seriana renferme, comme toute

l'Afrique romaine, des monuments saturniens. La formule : *Ob sacerdotium*, suivie des sigles : V. S. L. A. (*votum solvit libens animo*), y fut écrite par un prêtre probablement attaché au culte du dieu africain. C'est ce qui nous reste de la dédicace. Nous en avons nous-même découvert une semblable à *Aïn-Bessem*, dans l'*Oppidum Auziense*, près d'*Aunale*, dédiée à Saturne par Julius Gargilius Crescens, prêtre, et ses enfants. Elle a été publiée, avec un commentaire de Berbrugger, dans le n° 72 de la *Revue africaine*. Le texte me rappelle affectueusement un des meilleurs souvenirs de ma jeunesse et celui, qui m'est resté précieux, d'un maître vénéré. Le voici :

DEEO (*sic*) SANCTO SA
TVRNO SACRVM
I. GARGILIVS
CRESCENS SACER
DOS VNA CVM LIBERIS
SVIS VOTVM SOLVIT
ET DEDICAVIT
LIBENS ANIMO

Et le savant commentateur ajoute :

« Notre honorable correspondant ayant écrit en deux endroits de sa lettre le mot initial DEEO avec deux E, nous devons supposer que la responsabilité de cette forme insolite remonte jusqu'au graveur antique. Dans le nom propre GARGILIVS, le premier I a la forme d'un J, particularité graphique à noter et que le copiste a reproduite à plusieurs reprises.

« Les monuments saturniens sont rares et sont, par conséquent, d'un grand prix. On ne connaissait jusqu'ici que deux monuments épigraphiques à Saturne dans la Mauritanie césarienne : ceux que la *Revue africaine* a insérés en 1858 et 1867. La com-

munication de notre correspondant nous enrichit d'un troisième. La Mauritanie sétifienne est beaucoup plus riche sous ce rapport. » (*Revue africaine* et *Akhbar* du 31 décembre).

Puisque nous venons d'exhumer en quelque sorte devant vous l'inscription saturnienne de l'*Oppidum Auziense*, aujourd'hui Aïn-Bessem, nous dirons qu'elle est telle que nous l'avons écrite et que telle elle a été rendue par un bon estampage adressé plus tard au savant inspecteur général des monuments historiques.

Remarquons en passant que, depuis cette époque, des monuments du culte du Saturne africain ont été découverts en quantité considérable dans l'ancienne Numidie et dans la Tunisie actuelle.

Nous n'ajouterons plus qu'un mot : cette inscription est encore remarquable par le nom divin *Sanctus* donné à Saturne, au lieu de celui d'*Augustus*, d'origine purement païenne, et par la formule votive écrite en toutes lettres, sans sigles abrégatives, ce qui est rare dans les dédicaces de cette nature. Cela pourrait nous fournir, au point de vue technique, la matière d'un commentaire explicatif et, par comparaison, nous verrions comment la formule de *Seriana* paraît se rattacher au même culte pour perpétuer le souvenir du sacerdoce. Le fragment de pierre en donne presque tous les caractères et tient l'extrémité des lettres indiquant le vœu promis et librement accompli. Il a, d'ailleurs, subi la pire destinée : façonné pour la construction et réduit en moellons, on en voit encore les débris dans une rue du village, au fond d'un caniveau.

En décrivant ici les monuments purement latins qui couvraient, il y a douze ans, le sol de Seriana, nous n'ajouterons rien d'intéressant à ce que nous avons exposé, l'an dernier, dans une brochure imprimée à Batna, très peu répandue, mais connue, néanmoins, de quelques-uns d'entre vous. Je rappellerai cependant que les tombeaux nous offrent des chiffres élevés pour la durée de la vie et nous donnent une haute idée de la longévité des anciens dans cette région ; les pierres des sépultures y portent toujours l'âge des morts ; si elles sont, comme partout ailleurs, muettes sur l'époque des décès et nous laissent ignorants des temps et des lieux, l'épigraphie latine inscrit sur les tombeaux, jusqu'à la minute, l'âge des défunts. Nous y trouvons les ans, les mois et les jours vécus par les anciens, et rien ne manque ici de ce qui peut nous éclairer sur ce point.

Je redirai ensuite que des restes d'art pur, comme d'autres intéressants débris, nous fournissent la preuve matérielle que l'antique cité était un foyer intellectuel important. Nous savons, en outre, que Seriana fut, sous les Césars, une colonie militaire, la patrie d'adoption des vétérans de la III^e Légion (Augusta). A quelle période de l'occupation romaine appartiennent ces vétérans ? Nous l'ignorons encore. Aucun document pouvant nous éclairer sur ce point ne porte à Seriana les marques du début de l'empire, mais nous y avons vu martelé le nom de la III^e Légion, ce qui nous fait connaître que quelques-

uns d'entre eux vivaient avant l'avènement des Gordiens. Ce martelage lui-même disparaît sur un monument et montre la restitution du chiffre III. Nous tenons alors une date certaine ; c'est l'époque de la reformation de la III^e Légion, tombée en disgrâce, dissoute et anéantie au temps des Gordiens. L'inscription célèbre : DEO MARTI MILITIAE, véritable monument d'épigraphie et document historique important, ornement du Prætorium de Lambèse, nous dit que la Légion étant refaite et la discipline rétablie, *Sattonius Jucundus*, centurion primipile, plaça le cep de vigne à côté de l'aigle :

Legione renovata, vitem apud Aquilam posuit.

Nous avons cette date à Seriana ; nous connaissons, en outre, l'origine des vétérans. Aucun d'eux ne vint de la Gaule ou de l'Italie qui fournissaient au 1^{er} siècle les soldats de la Légion. On trouve ailleurs sur la pierre ceux de la vallée de la Saône et des Arvernes et les noms d'*Augustodunum* et d'*Augustonemetum*. Nous avons autre chose à Seriana : une table circulaire, formée par la surface plane d'un chapiteau ruiné et depuis réduit en moellons, nous a gardé d'autres noms. Ils étaient originaires d'Afrique et d'Asie et venaient des cités les plus illustres : Antioche, Chalcedon, Damas, Nicomédie, Palmyre, Tyr, Sidon, Memphis ; Læptis, Carthage et Césarée ; Hippo-Regius, Theveste, Madaure et Cirta ; Lambæsis, la mère des camps (*mater castrorum civitas*), fournissaient les légionnaires. Après vingt-cinq années passées au service de Rome, munis du congé d'honneur inscrit sur le diplôme militaire : *honesta missio*, devenus colons et auxiliaires des Légions, ils vécutrent longtemps dans ce pays. Les fouilles de Seria-

na nous diront peut-être un jour leur histoire et ajouteront ainsi quelque chose à ce que nous apprennent merveilleusement celles de *Lambèse* et de *Thimgad*, où chaque coup de pioche rend au jour un document nouveau. L'épigraphie nous a conservé leur nom de citoyen romain avec l'indication de l'origine, du lieu de naissance, des fonctions civiles et des dignités militaires de chacun d'eux. A côté des soldats, nous trouvons les *optiones* et les *centurions*, dont le grade est souvent indiqué par le brin de sarmement appelé *vitis*.

Puis, nous avons vu, abandonnés sur le sol, au milieu de tous ces débris, les monuments élevés par la reconnaissance publique, la piété familiale ou l'amitié à la mémoire des morts. Tous sont offerts aux dieux mânes et contemporains du paganisme romain. Leur étude est instructive et intéressante : *Primus* était un fonctionnaire important de la cité ; il était adjoint de l'archiviste (*Augusti-adjutor tibularii*) et affranchi de l'Empereur ; voulant donner à son origine contestée le lustre qui s'attachait à ces fonctions, il recueillit pieusement les cendres dispersées de son père, *Calendionus* et de sa mère, *Veneria*, et les réunit dans le même tombeau. Ce langage intéressant éclaire l'histoire inconnue de la vieille cité ; il nous enseigne que Rome avait à Seriana les organes importants de son administration. Des fonctionnaires de cet ordre n'existaient que dans les agglomérations qui jouissaient du droit de cité et qui s'administraient elles-mêmes par les lois de Rome ou par leurs propres lois. On peut placer Seriana dans cette catégorie et nous pouvons conclure de l'inscription de *Primus* que cette ville possédait, comme

Thamugas, tous les fonctionnaires d'ordre administratif et l'*Ordo splendidissimus* ou l'assemblée des décurions, libre conseil municipal de la cité.

L'inscription de *Primus*, faite d'un latin correct, a échappé à la destruction. Elle a été recueillie dans le *Corpus africain*, de Léon Renier. A côté de ce monument, étaient les sépultures d'*Antistia Urbana* et de *Titius Flavius Rogatus*, vétéran de la III^e Légion Augusta qui vécut cent quinze ans (*vixit annis centum et quindecim*). Puis, parmi les plus remarquables, on voyait les tombeaux de *Caius Julius Felix*, de *Lucius Quintus*, chevalier romain, et du jeune *Concordius*; ceux de *Monica Cussura* et d'*Hortensius Successus*, tous deux presque centenaires; enfin, le cippe funéraire hexagonal de *Caius Julius Caesianus*, de la tribu *Quirina*, et la pierre du vétéran *Fortunatus*. D'autres ont été rencontrées depuis quelques années qui se trouvaient enfouies lorsque, pour la première fois, nous avons visité ces lieux; je les ai publiés, à titre de membre correspondant, dans le *Bulletin de l'Académie d'Hippone*. Elles existent encore et comme je n'en ai pas fait mention dans ma brochure sur *Seriana*, parue en 1890, il me faudra les rappeler dans la dernière partie de ce travail pour en assurer la conservation.

Il serait intéressant de connaître si tous ces noms et quelques autres que je pourrais citer figurent dans l'*Onomasticon* de l'Afrique ancienne et si quelques-uns d'entre eux ne sont pas étrangers à ce *Recueil*. Nous n'avons eu, jusqu'à ce jour, ni le loisir, ni les moyens de faire cette recherche sur laquelle nous avons déjà appelé et nous appellerons encore l'attention des hommes compétents qui sont munis des do-

cuments nécessaires et indispensables pour un tel travail.

Nous devions revoir et nous avons revu longuement à *Seriana* la plus belle épigraphe de la région et une des plus remarquables qui aient été rencontrées sur le sol de l'ancienne *Numidie*. Nous l'avons déjà décrite avec complaisance et nous le ferons encore dans les mêmes termes pour ceux d'entre vous qui ne connaissent pas nos travaux, aussi pour d'autres, plus nombreux, amis fervents de nos antiquités. Je dirai plus loin dans quel état lamentable j'ai retrouvé le monument de *Caius Antonius*, vétéran de la III^e légion, et quel sort misérable lui a été fait.

« L'épigraphie, comme la sculpture, est une forme de l'art. Nous voici au fort byzantin. Ce lieu servit de refuge aux derniers défenseurs de *Seriana*. Construit avec les débris épars de la cité, il offre, vers son milieu, l'aspect d'une vaste pièce, sorte de réduit central, fortement murée de blocs grandioses ; elle s'ouvre à l'extérieur par une porte dont le linteau est fait d'une pierre monumentale.

« Cette pierre, encadrée de moulures, n'est pas seulement remarquable par ses dimensions : l'inscription qu'elle porte est une dédicace pieuse et touchante ; l'épigraphe qui l'a fixée est un des plus beaux spécimens que nous connaissions de l'épigraphie latine.

Nous pouvons admirer, à Constantine, la dédicace d'*Aufidius Maximus*, tribun de la XII^e légion (*Fulminata*) en Cappadoce et en Judée. Cette inscription, modèle d'épigraphie, est bien connue dans le monde savant. Celle de *Seriana* est presque ignorée, quoique aussi belle dans son genre ; elle a deux histoires

qui la rendent particulièrement intéressante et que nous allons raconter :

« *Caius Antonius Fortunatus* était un vétéran de la III^e légio retiré à *Seriana*. Il était domicilié à *Lamiga*. En dehors de son épouse chérie et de son jeune enfant, *Antonius Verus*, Caius avait donné son patronage à la jeune *Maxima* en l'adoptant. Il survécut à tous ces êtres chéris et leur dédia ce monument ; la feuille de lierre, qu'on prendrait volontiers pour des cœurs enflammés sépare les noms ; la pierre portait l'âge d'Antonius lui-même, mais ce chiffre nous est inconnu : une cassure nous l'a enlevé à jamais.

« Les Byzantins prirent cette pierre massive sur le lieu de la sépulture et en firent le couronnement du réduit. Pendant quinze siècles, elle occupa cette place et c'est là qu'elle fut retrouvée.

« Il faut des matériaux pour bâtir, et le fort byzantin semble destiné à fournir des pièces de dimension, toutes façonnées et d'une solidité incontestable. La pierre fut enlevée et encadrée dans les assises d'un four ; elle fut bientôt, sur notre plainte et par ordre supérieur, remise à sa place ; le monument de *Caius Antonius Fortunatus* nous fut conservé tout entier. Ce ne fut pas pour longtemps : la pierre, mal assise sur un lit mal assuré, s'écroula ; elle gît aujourd'hui brisée sous les débris du fort byzantin. »

Nous écrivions ce qui précède en 1889 et nous venons de revoir ces lieux après trois années d'absence. Nous dirons bientôt les impressions que nous avons ressenties, mais nous devons épuiser ce sujet par un commentaire explicatif :

L'inscription de *Fortunatus* figure dans le *Recueil*

des inscriptions de Léon Renier ; la voici telle que nous l'avons lue et telle que nous la restituons :

C. ANTONIVS C. FIL. FORTVNATVS. VET. DOMO LAMIGO
 CONIVGI PISSIMAE ET ANTONIO VERO FILIO INNO ////
 ET ANTONIAE MAXIMAE////////////////////ALVM N////////////////
 FECIT////////////////////VIXIT A/////

C(aius) Antonius, C(aii) fil(ius) Fortunatus veteranus) domo Lamigo, conjugi piissimae et Antonio Vero filio inno(centi) et Antoniae Maximae..... Alum(n)ae fecit. Vixit a(nnis).....

Longueur de la pierre, 1^m98. Hauteur, 0^m49.

Les lettres ont 0^m06 de hauteur.

Les *r* du *gentilicium*, du *cognomen* et du mot *veteranus* dépassent sensiblement la ligne supérieure d'écriture de l'inscription ; les lettres, en creux profond, régulières, bien distancées, sont d'une belle facture ; le tracé en est cependant un peu lourd et l'ensemble massif. Le nom de la tribu n'est pas indiqué, ce qui semble nous dire que nous sommes à l'époque où tous les habitants de l'empire jouissent du droit de cité et sont devenus citoyens romains en vertu des décrets de *Caracalla*. Il est donc probable que *Fortunatus* fut le contemporain de *Septime Sévère* et qu'il servit sous son règne. De plus, le style étant une date en épigraphie, ce texte lapidaire répond justement par sa facture à la plus belle épigraphie de cette époque qui marque le commencement de la décadence de l'art romain dans sa multiple expression. La jeune *Maxima* porte le *gentilicium* (*Antonia*) de son père adoptif, ce qui est la marque même de l'adoption, et nous avons le nom de *Lamiga*, ou *Lamigum*, domicile de *Caius Antonius Fortunatus*. Cet ethnique lui-même est incertain, la cassure n'a laissé sur la pierre que la moitié de la lettre *O* qui pourrait être un second *G*.

Pagus, vicus ou municipale, Lamiga ne figure pas sur l'*Itinéraire d'Antonin*, ni dans la *Table de Peutinger*.

Voilà, dans son ensemble et dans de modestes proportions, ce que l'épigraphie nous révélait, il y a douze ans, de la vie de *Seriana*. Mais nous y avons trouvé d'autres intéressantes manifestations d'une civilisation avancée. Ce sol antique a été un foyer intellectuel et artistique. Nous l'avons déjà écrit et voici ce que nous en avons dit :

« En creusant les fondations de leurs maisons, nos colons sont tombés sur une merveille dont nous aurons peut-être à regretter la perte irréparable. Un amas de briques intactes, noyées dans la cendre, a été rencontré ; ces objets, sortes de tablettes creuses, sont de forme élégante et d'argile cuite au four. La superposition de deux briques laisse, par conséquent, un espace vide qui protège intérieurement les parois latérales du frottement et préserve de toute détérioration l'écriture ou les images qu'elles renferment.

« Les briques de *Seriana* sont couvertes, dans leurs cavités, d'une écriture très fine, faite au burin, avec le style des tablettes antiques. Après un examen attentif de l'une d'elles, nous avons reconnu que le texte écrit n'est pas latin, ce qui ne s'applique, probablement qu'à quelques volumes de cette étrange bibliothèque. Un des meilleurs colons de *Seriana*, M. Calvière estime que plusieurs fourgons auraient à peine suffi pour la transporter ; ces livres, retrouvés, ont été détruits ou utilisés comme moellons dans les nouvelles constructions. Le spécimen que ce colon en a gardé a été soumis à notre examen et à celui de M. le commandant Payen.

« Il faut espérer que la bibliothèque de *Seriana* n'est pas encore épuisée et que ce qui reste de ses tablettes antiques, si elles sont retrouvées, nous sera précieusement conservé. »

La sculpture était en honneur à *Seriana*. Nous avons vu sur le sol, gravement mutilé, reste informe d'une statue colossale, un marbre admirable. On pourrait dire de lui ce que le poète dit des restes de Priam :

.....*Jacet ingens littore truncus,
Aculsumque humeris caput et sine nomine corpus.*

Sur ce torse abimé, vêtu de draperies finement sculptées, dont il est difficile de déterminer avec précision la forme et la grandeur, nous reconnaissons la *Toga* des patriciens de l'empire, le costume national et distinctif du peuple romain. C'est la *toga* ample, la *Toga fusa rotunda* qui couvrait entièrement le corps. Les plis du vêtement s'arrondissent avec aisance, indiquant gracieusement le moelleux des étoffes et l'habileté du sculpteur. La statue, sans bras, ni tête, les jambes brisées, présente le buste d'un personnage revêtu des honneurs publics. Ce bloc de marbre bleuâtre, d'un grain très fin, blanc au soleil, indique peut-être l'emplacement du forum de *Seriana*. Quelques coups de pioche, et ce témoin de l'art ancien aura vécu.

Non loin de là, nous voyons la partie inférieure d'une statue de jeune enfant, vêtue d'une draperie élégante et simple qui la couvre jusqu'aux pieds. La jeune fille est debout ; la finesse du tissu relève la pose du corps et donne un dessin parfait de moulture ; la jambe droite est vivante. Les pieds reposent sur le *podium*, socle ordinaire des statues debout.

Quelques autres spécimens d'art pur, débris informes de statues antiques ou moulures ruinées de divers ordres, mériteraient une citation ; nous n'osons entreprendre de les décrire ; notre travail n'est pas encore achevé et c'est déjà beaucoup de détails pour le simple rapport que vous m'avez demandé au sujet de l'ancienne situation et de l'état actuel des ruines romaines de *Seriana*.



Le côté artistique des inscriptions, l'ensemble et les détails de l'ornementation des monuments, véritable parure de la cité antique, nous donnent une exacte idée de la manière des sculpteurs, du talent des ouvriers de la pierre, de l'habileté des lapicides, et nous fournissent la preuve matérielle que *Seriana* était une sorte de foyer artistique et intellectuel. La science, alors même qu'elle n'étudie que ce côté de la vie des anciens, porte des jugements qui sont toujours vérifiés par l'observation ultérieure née des découvertes. Il est admis en archéologie que l'épigraphie d'une époque en marque presque le caractère artistique, le degré variable de civilisation, et, faute de témoins plus sûrs, l'épigraphie aide la science à retrouver les époques et à fixer la suite des temps. Nous croyons que la numismatique est un autre foyer de lumière, de sorte qu'en appliquant à cette étude le fruit de nos recherches, les indications puisées dans l'examen attentif des monnaies de *Seriana* nous aideront à retrouver le passé.

Nous voudrions fixer, autant que possible, l'époque vécue par les anciens dans ce pays ; il nous

faut, pour cela, quelques notions sur le caractère et la valeur des effigies.

Les deniers consulaires, les monnaies publiques, les effigies des divinités et des Césars, les marques du Sénat et du peuple Romain sont connus. Notre sol en contient d'un module et d'une perfection remarquables ; il peut enrichir nos collections et combler les vides de notre numismatique dans les meilleurs de nos cabinets. Les monnaies de *Seriana*, présentent la pureté des marques, la frappe intacte de l'atelier, les légendes impériales et les attributs des dieux protecteurs, les insignes de la puissance publique et celle des consécérations ; les monnaies restituées, très rares, y sont marquées d'une sigle apparente Rien ne manque pour fixer la date de leur création et pour indiquer avec quelque certitude l'âge de la cité, celui du municpe et de la colonie.

La plus ancienne des monnaies romaines trouvées par nous sur le territoire de *Seriana* porte l'effigie de *Claude César* (41-54). Nous croyons avoir vu le type de son prédécesseur, *Caius César Caligula* (37-41), mais la marque en est douteuse ; le temps a trop laissé de son empreinte sur le bronze de Caius, le sénatus-consulte est illisible, l'exergue seul porte la frappe de Carthage et nous ne reconnaissons pas ici d'une manière certaine le fils de Germanicus.

Néron nous apparaît sous un beau type et dans un cadre historique : le temple de Janus ouvert par la guerre des Parthes est fermé ; nous avons la légende célèbre : *Pax terra marique parata*. Les monnaies des Flaviens et des Antonins, celles de Domitien, Trajan, Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle et Commode sont nombreuses à *Seriana*. Elles portent l'indica-

tion de la puissance tribunitienne des empereurs et le chiffre de cette dignité ; c'est la seule qui, se renouvelant tous les ans, donne exactement toutes les années de chaque règne. Nous possédons deux bronzes de Lucius Verus et une belle effigie de son père, en argent.

Les plus belles médailles de Seriana sont dédiées aux femmes des empereurs. Voici celle de Faustine (*Faustina Augusta*), femme d'Antonin, avec la légende : *Sideribus recepta*. Frappée à l'époque où l'impératrice était reçue parmi les dieux, cette pièce nous dit assez clairement qu'elle appartient aux bronzes posthumes. C'est ce qu'on appelle en numismatique une médaille de consécration. La physionomie et la tête de *Faustine* y sont d'une rare finesse ; la chevelure, relevée en tourelle, est caractéristique. Aucune autre impératrice ne lui donna cette forme qui désigne à elle seule la femme d'Antonin, mère de Faustine jeune (*Faustina junior*). Celle-ci fut la femme de Marc-Aurèle et la mère de Commode ; la même légende nous dit qu'elle jouit dans les astres où elle a été reçue des honneurs divins, c'est-à-dire qu'elle est morte. La jeune *Faustine* n'est pas moins belle que sa mère, sa chevelure dessine des vagues ; la frappe est admirable et la conservation parfaite. Nous ne possédons qu'une seule pièce de ce type venant de *Seriana* ; mais nous tenons de notre dernier voyage une belle effigie de *Plotine*, une de *Sabine*, femme d'Hadrien, et nous possédions déjà depuis longtemps, trouvés sur les mêmes lieux, plusieurs bronzes de *Julia Mæsa*, de *Mammæa*, et de *Julia Domna*, femme de Septime Sévère et mère de *Caracalla*.

Nous n'y avons jamais rencontré jusqu'à ce jour

l'effigie de ce dernier empereur qui, après avoir établi partout le droit de cité, couvrit l'Afrique du Nord et le monde romain de thermes et de monuments ; mais un grand bronze nous donne *Septime Sévère* et une monnaie d'argent le type bien frappé et le nom funèbre de *Publius Septimius Géta. (Cæsar. Pontifex Consul secundum)*.

Puis, parmi les bronzes les plus communs, nous trouvons ceux d'*Alexandre Sévère*, dédiés à Rome Éternelle (*Romæ Aeternæ*), de *Maximin*, bien frappés (*Victoria Germanica*), du jeune Gordien et de Philippe avec la légende (*Adventus Augusti*), souvenir du *mille-nium* romain. Les monnaies de Valérien, celles de Gallien, en billon saucé, sont petites et, de face comme au revers, d'une finesse remarquable ; les bronzes saucés de *Claude*, à tête radiée, portent l'autel allumé sous la légende (*consecratio*). C'est un souvenir de la défaite des barbares, de la mort du vainqueur et des honneurs divins rendus par le Sénat. Les monnaies de *Seriana* nous ont gardé l'autel funéraire semé de parfums et le phénix, symbole de l'immortalité.

Nous trouvons encore, sous un beau type, deux monnaies de *Probus*, dont une à légende grecque (*ΑΥΤ ΠΡΟΒΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΣ*), Empereur Probus Auguste (*Imperator Probus Augustus*), et toutes celles de la tétrarchie : Dioclétien, Maximien, Constance Chlore et Galère, y sont frappées sur des bronzes médiocres, mais toujours bien conservés. Celles de Constantin appartiennent à deux époques différentes et présentent ainsi le plus vif intérêt. Celles de l'époque païenne nous montrent le *Soleil invincible*, sous la légende (*Soli invicto comiti*). Puis, nous voyons les

aigles romaines ornées des insignes du Christ pour la gloire de l'armée (*gloriæ exercitus*) et le *Labarum* gardé par les légionnaires (*In hoc signo vinces*).

Nous possédons, venant de *Seriana*, les bronzes de toute la famille de *Constance Chlore* jusqu'à *Gallus*, (sauf celui de *Julien*) et ceux de toute la famille de *Constantin*, y compris *Crispus*, *Delmace* et *Licinius*. Ces pièces, recouvertes d'une patine intacte, ou vernis antique, sont admirables de finesse et de conservation. Quelques-unes ont été trouvées dans un vase d'argile clos, remarquable par le coloris et l'extrême élégance des formes.

Les monnaies de *Constance* sont les plus communes à *Seriana* et dans toute la région de *Batna*. Elles portent souvent la légende (*Felix temporum reparatio*). Nous y trouvons également, en moins grand nombre, les petits bronzes de *Valentinien*, de *Valens*, de *Gratien*, de *Théodose* et de *Justinien* ; des médailles portant l'effigie de Rome et de Constantinople, la louve allaitant Romulus et Remus sous les étoiles protectrices de Rome, *Castor* et *Pollux* ; puis, plus rien.

D'une nomenclature semblable, mais plus étendue, contenue dans un chapitre de notre brochure sur *Seriana*, nous avons tiré, il y a trois ans, la conclusion suivante :

« L'âge probable de *Seriana* dépasse d'environ soixante ans celui de *Thamugas* et atteint celui de *Lambæsis*. Il est possible cependant que notre colonie soit encore plus ancienne ; si elle n'appartient pas aux fondations de Jules César qui créa pour *Sittius* les municipes du Nord de la Numidie, dits colonies, cirtéennes, elle appartient probablement à celles pres-

que aussi ancienne d'Auguste qui fut le vrai fondateur des colonies de Rome en Afrique. *Seriana* aurait donc vécu la durée de l'empire romain tout entier avant de disparaître dans la cendre où nous la retrouvons aujourd'hui. Les fouilles entreprises par nos colons pour la construction de leurs maisons nous révèlent, en effet, que la vieille cité repose sur un monceau de cendres ; abandonné au sort des vaincus pendant les guerres qui signalèrent l'agonie de l'empire romain, le municipe de *Seriana* disparut par le fer et par le feu. »

Nous n'entendons pas donner à cette conclusion le caractère d'une affirmation absolue, mais elle ne saurait avoir non plus pour nous celui d'une simple hypothèse. Une critique, d'ailleurs bienveillante, nous a fait connaître que la numismatique ne peut donner aucun renseignement utile lorsqu'il s'agit ou de déterminer chronologiquement l'existence d'un lieu dit ou d'une cité et d'en faire l'histoire. Cette opinion nous paraît faible et nous sommes forcé de ne pouvoir l'adopter.

Notre conclusion nous a sans doute été dictée par l'étude attentive des monnaies de *Seriana*, mais elle n'a pas que cette origine ; nous savons combien il est utile pour l'histoire de constater précisément le lieu ou des médailles ont été trouvées ; si les monnaies sont en nombre, elles certifient qu'il y eut sur le lieu même un établissement à l'époque désignée par leur type. Elles sont ainsi autant de pièces justificatives pour l'histoire ancienne du pays. Or, cet établissement, nous l'avons encore ; nous l'avons étudié, nous le connaissons : il s'appelle, dans la même région, *Thamugas*, *Lambæsis*, *Diana*, dont nous

savons l'âge *a fundamentis* ; nous l'appellerons *Seriana*, par similitude complète d'origine et de fondation ; les choses ont ici la même physionomie et la même couleur ; la numismatique est la même. Si les monnaies des Césars sont moins nombreuses, nous avons en grand nombre, à *Seriana*, authentiques et non restituées, celles des Flaviens et des Antonins. Nous avons trouvé huit fois l'effigie de Domitien dans des fondations antiques et le bronze de Néron nous a été donné par un sarcophage de pierre intact. Les ruines de *Seriana* sont, d'ailleurs, purement romaines. Elles ne peuvent appartenir qu'à l'époque historique d'Auguste à Théodose et sont, dans leur ensemble, contemporaines de notre groupe de monnaies. Au point de vue épigraphique, c'est-à-dire au point de vue de l'art, la date exacte de la splendeur de la cité est écrite sur le monument de *Caius Antonius Fortunatus* : c'est l'époque de Septime Sévère, la même qui vit la splendeur des colonies voisines. Respectueux, d'ailleurs, de toutes les opinions sincères et éclairées, nous acceptons la critique bienveillante qui a été faite parmi nous de ces conclusions, sans croire pour cela, malgré l'autorité de ceux qui l'ont émise, qu'elle soit fondée. Nous espérons que quelque belle dédicace impériale, militaire ou municipale, qui sortira de ces ruines, nous livrera le nom inconnu de la cité antique et nous fixera définitivement sur l'époque de sa fondation.

••

Nous avons dit sommairement la situation de *Seriana* en 1879. Nous allons jeter un dernier regard

sur son territoire et le décrire tel qu'il nous apparut à cette époque, où nous le vîmes pour la première fois : il est déterminé, au Nord, par les dernières ramifications du massif boisé du *Djebel-Tuggurt* et par une portion de l'immense plaine d'alluvion qui touche, au Sud, les derniers contre-forts du même massif ; quelques cours d'eau de peu d'importance, bientôt absorbés par le sol en temps ordinaire, torrentiels dans la saison des pluies, coupent le territoire du Sud au Nord ; ils reçoivent et conduisent dans la plaine, les pluies qui tombent dans les montagnes. Ces cours d'eau se creusent généralement un lit profond dans les marnes légères, laissant à nu les conglomérats siliceux des alluvions quaternaires et ne sont bientôt plus dans les dépressions du sol et sur les points d'atterrissement qu'une traînée plus ou moins longue et plus ou moins apparente de sable et de gravier. Alors, les terrains argilo-siliceux de la plaine forment des marnes chargées de silice et de calcaire, débris des roches broyées par les érosions des eaux.

Les terrains lacustres, formant, sur un rayon de 60 kilomètres, le sol des Hauts-Plateaux, s'étendent du *Djebel-Guérioun*, qui domine la région d'Aïn-M'lila, jnsqu'au massif du *Djebel-Tuggurth* qui porte, sur son flanc nord, le village de *Seriana*.

C'est là qu'est écrite sur le sol l'histoire agricole de l'antique *Seriana*, et il n'est pas douteux que la fortune de la vieille cité ne fut intimement liée à la fortune agricole de cette région.

La colonisation romaine a laissé sur ce point des traces ineffaçables. L'immense plaine fut allotie par les anciens et on trouve encore sur quelques points

l'amorce de ce lotissement. La pierre, sous toutes ses formes, celle de grand appareil comme le moellon ordinaire, s'y montre en affleurement, encastée dans des murs immenses, ensevelis dans les profondeurs du sol. Tantôt broyée et formant d'énormes conglomerats artificiels noyés dans le ciment, elle maintient encore presque à l'horizon d'immenses surfaces autrefois irriguées. Nous avons vu ailleurs le même spectacle, dans des terres domaniales, aux portes d'*Auzia* et de *Theveste*. L'aspect de la plaine de *Tidjist* et d'*Aïn-Fakroun*, vue du sommet du *Guerioun*, nous montre encore l'ancienne division du sol et la trace d'un dessin régulier qu'on rencontre ensuite de temps à autre sous ses pas sans en voir l'harmonie, ni pouvoir en reconnaître l'ensemble parfait. Ce sont les terres de l'antique municipes de *Sigus* et les limites de l'*Ager Cirtensium* qui terminent, au Nord, le massif du *Djebel-Fortas*. Les bords de ce massif, baignés par les sources qui alimentaient autrefois la vieille *Cirta*, sont couverts de *dolmens* et de *menhirs* rappelant les avenues celtiques et donnent le point d'origine du réseau de pierre qui marque encore aujourd'hui, d'une façon visible, l'ancienne division du sol romain.

Quelles que soient la nature de ces vestiges et la forme de leur masse, on ne les voit de près qu'en affleurement et ils ne dépassent pas aujourd'hui le niveau du sol. Nous constatons même leur disparition rapide dans les terres de colonisation. Le sol de *Seriana*, aujourd'hui bouleversé par la charrue, après avoir été ravagé par les charrois des entrepreneurs, recouvrira bientôt le peu qui reste encore de ces fondations, à peine visibles, de l'ancien lotissement.

II

Après avoir décrit l'ancienne situation des ruines romaines de *Seriana*, il convient d'aborder l'examen de l'état actuel de ces débris. Mais nous devons commencer par faire, en quelques mots, l'historique de l'époque de transition qui en vit l'anéantissement presque complet. Avec les restes de l'antiquité disparurent alors tous les travaux préparatoires de la colonisation, détruits par la même main. Dès l'arrivée des premiers colons, je me sentis dans le vide et dans l'impossibilité de procéder à leur installation. Ce fut un moment douloureux de ma carrière et j'en ai gardé le triste souvenir. Je devais exposer immédiatement cette situation et je le fis dans les termes suivants :

« Je viens de constater que le lotissement des terres de *Seriana*, créé depuis deux ans par mon service, n'existe plus aujourd'hui que sur le papier ; ce qui en reste sur le terrain n'a plus de caractère officiel, ne garantit aucune contenance et rend impossible toute mise en possession des nouveaux colons. Je n'ai pas à rechercher les auteurs du vandalisme qui a détruit ce travail, mais je dois présenter mes observations. Il est, d'ailleurs, facile de les vérifier par les moyens dont l'administration dispose elle-même.

« Il est rare, en principe, qu'un territoire de colonisation, nouvellement alloti, encore vide de colons et loué aux indigènes en attendant leur arrivée ou livré aux entreprises des travaux publics avant leur installation, alors que personne, en dehors des

fonctionnaires et agents de l'administration, n'est mû par un sentiment de préservation, ne soit pas livré à cette sorte de pillage qui consiste à détruire le travail effectué par les services publics au point de n'en pas laisser de traces. J'ai vu cela partout où de tels errements ont été suivis, et si la location des terres nouvellement alloties aux frais de l'état rapporte quelques deniers au trésor public, la perte subie par la destruction infaillible de travaux très délicats qui ont demandé des études consciencieuses aux hommes spéciaux, des déplacements nombreux et onéreux, des vérifications coûteuses et des rapports officiels longuement étudiés faits par des fonctionnaires d'un rang élevé, cette perte, dis-je, est encore plus grande lorsqu'elle entraîne la réfection des travaux.

« En ce qui concerne les restes de l'antiquité et la nécropole de *Seriana*, l'entreprise des travaux publics ne recule devant aucun moyen pour se procurer au meilleur prix, sans travail pénible et sans frais d'extraction, les matériaux qui lui sont nécessaires pour les constructions, le pavage des rues et l'établissement des routes. Dans un pays où les roches de toute nature sont si massives et si abondantes qu'il pourrait servir de carrière à la plus vaste des entreprises, l'entrepreneur brise impitoyablement tout ce qui reste de l'antique nécropole romaine, arrache de leurs lits souterrains les tombeaux des anciens pour les réduire en cailloux et sème la dévastation sur les restes de cette vieille cité, aussi grande, si l'on en juge par l'étendue de ses vestiges, que *Lambæsis* et *Diana*. Ses véhicules, fourgons et tombereaux, parcourent en tout sens le ter-

ritoire, et toute pierre qui n'est pas enracinée dans le sol, qu'elle soit un objet d'art, un document d'épigraphie ou une simple borne de lotissement, est immédiatement enlevée et transportée sur ses chantiers. Deux cents indigènes et autant de bourriquets font cette besogne. La corvée dure depuis deux ans et se renouvelle tous les jours. Plus de trois cents pierres moulées, la plupart inscrites, ont déjà été détruites ; on fait du cailloutis avec des statues et huit cents bornes qui fixaient le travail de lotissement et déterminaient les lots des futurs colons sont aujourd'hui sur les chantiers de construction et vont passer sous le marteau. C'est la ruine et la dévastation. J'appelle l'attention de l'autorité supérieure sur les faits que j'ai l'honneur de signaler. »

Telle fut notre plainte. On nous répondit que ces ruines romaines n'offraient aucun intérêt archéologique, et la destruction continua avec une ardeur sans égale : c'était de la fureur et rien ne fut respecté. Les travaux des Romains et ceux de l'administration française continuèrent à subir le même sort. Telle était la puissance de cette entreprise et l'audace de ces entrepreneurs ! Telle aussi, hélas ! l'indifférence qui régnait ailleurs.

Quelque temps après, nous parvint à *Batna* une nouvelle qui nous remplit d'anxiété. Le monument de *Caius Antonius Fortunatus*, enlevé du fort byzantin et traîné par trois chevaux, allait subir la destinée commune. Nous étions le jour même à *Seriana* et après avoir constaté que le monument jusqu'à ce jour inviolé de *Fortunatus* avait disparu, nous nous mimes inutilement à sa recherche.

Je n'avais pas encore l'honneur de faire partie de

notre chère société, mais j'en connaissais depuis longtemps déjà l'honorable président. Nous nous étions rencontrés sur les ruines et, par reconnaissance autant que par goût, j'avais conservé le meilleur souvenir de sa science, de sa personne et de ses sympathies. Revenant un jour de Thimgad, il m'avait parlé avec intérêt de la région de *Seriana* et m'en avait recommandé spécialement l'étude attentive. La question des voies romaines qui se rencontrent dans cette région l'intéressait vivement et je n'avais pas oublié notre conversation. Je songeai immédiatement à placer sous ses auspices le monument qui allait périr ; un rapport lui fut adressé, dont il se fit, avec un dévouement infatigable, l'éloquent et chaleureux défenseur. L'administration, mise en mouvement, montra l'activité la plus louable ; le monument de *Fortunatus* fut retrouvé au moment même où il allait disparaître ; immédiatement repris, il échappa ainsi à la destruction. Notre rapport alla jusqu'à Paris soutenir les doléances des amis de nos antiquités et je me joins à eux pour remercier ici M. Poulle de sa généreuse et puissante intervention.

Des mesures sévères et des ordres précis arrêteraient bientôt les nouveaux Vandales, mais il était trop tard : l'œuvre néfaste était achevée. On pouvait appliquer aux entrepreneurs le stigmatisme de Tacite :

Ubi solitudinem faciunt pacem appellant.

La paix se fit sur les ruines romaines de *Seriana*. Ce fut, au moment de la nouvelle fondation, la paix de la solitude et de la mort.



Nous avons installé, depuis, cinquante familles à

Seriana, et nous avons revu, chaque fois avec un nouvel intérêt, les vestiges de l'antiquité qui ont échappé à ce désastre. A chaque voyage, nous avons noté les découvertes que le hasard des recherches et le travail des colons nous ont fournies, aussi bien que celles que nous avons eu le plaisir de faire nous-même.

Il y a quelques années, nous revenions de *Diana* (*Colonia Dianæ veteranorum*) et nous rapportions de cette intéressante excursion les inscriptions de *Caius Julius Severus*, de *Thelepte*, et de *Marcus Cæcilius Primus, Optio* de la III^e Légion Augusta, que nous venions de découvrir. (*Recueil* de la Société, volume xxv). Arrivé sur le territoire de Seriana, nous quittâmes le chemin, le hasard de la marche nous jeta dans les terres de labour et bientôt sur une pierre remarquable qui se trouvait en affleurement du sol, presque invisible, et qui se rencontra sous les pas du cheval : c'était le milliaire de l'empereur *Philippe* que j'ai publié, avec un commentaire explicatif et une note de M. Poulle, dans le xxv^e volume du *Recueil* de notre Société. Après l'avoir dégagé du sol avec le concours des colons et avoir fixé exactement sur le plan le lieu de la découverte, je le fis nettoyer et transporter à Seriana, où il est encore aujourd'hui.

Ce milliaire appartenait à la voie romaine de *Lambæsis* à *Diana* par *Tadutti* (Aïn-el-K'sar, ferme Chartier) ; on n'en voit nulle part la trace, de *Tadutti* à *Diana* et le lieu rencontré marque un point certain de cette voie. Le milliaire de Philippe est, en outre, remarquable par le titre honorifique donné au fils de l'empereur : *Princeps juventutis* (prince de la jeunesse),

qu'on n'avait pas encore, dit M. Poulle, rencontré en Afrique (1).

Il est évident qu'il ne s'agit que de Philippe le jeune. Cette dédicace pourrait être un hommage de la curie de Seriana à la famille impériale.

L'année suivante, par une froide matinée d'automne, je rentrais à Batna, cheminant sur la route d'Aïn-el-K'sar (*Tadutti*) ; les récoltes étaient faites et le terrain, dépouillé de végétation, se montrait sur tous les points dans sa nudité. J'étais sur la limite du territoire de *Seriana*, lorsque j'aperçus une forme circulaire se dessiner sur le sol, à quelque distance de moi. La terre, humide encore des dernières pluies, s'était affaissée et montrait sur un point un fragment de colonne poli et dégagé par l'eau de l'humus qui le couvrait. Une opération très simple, immédiatement pratiquée, me permit de constater que je me trouvais en face d'un monument lapidaire enfoui, et je revins à Seriana pour y chercher la main-d'œuvre et l'outillage nécessaires au travail de dégagement. L'opération ne fut pas longue. Elle nous restitua le milliaire de Maximien Galère, qui n'a pas encore été publié par le *Recueil* de la Société.

Voici le texte de ce document :

IMP. CAESAR
C. VALERIO
AVRELIO
MAXIMIA
NO INVICTO
PIO FELICI
AVG
PP DD
.....

(1) L'inscription monumentale de *Otaccia Severa*, à *Cuicul*, donne ce titre au fils de l'empereur Philippe.

*Imp(eratori) Caesar(i) C(aio) Valerio Aurelio Maximiano
invicto pio felici Aug(usto). P(ecunia) p(ublica). D(ecreto)
d(ecurionum).*

La distance entre ce milliaire et celui de Philippe était d'environ six kilomètres. Il est évident qu'ils servaient à déterminer deux points de la même voie ; ils étaient séparés par trois autres milliaires qui ont fait pendant longtemps l'objet de mes recherches et que je ne désespère pas de rencontrer un jour.

Après avoir fixé sur le plan le point précis de cette découverte, je fis transporter la pierre à Seriana, où elle se trouve aujourd'hui à côté de sa sœur aînée.

La voie romaine de *Lambaesis* à *Diana* par *Tadutti* nous semble aujourd'hui déterminée sur ces deux points et dans la partie où il n'en reste maintenant aucune trace apparente sur le sol. Les milliaires cités par Wilmans font connaître le reste du tracé depuis le *Praetorium*, point d'origine, jusqu'à *Tadutti*, mais elle est encore visible sur quelques points de ce parcours. Nous la trouvons presque entière devant le tombeau de *Flavius Maximus*, préfet de la III^e Légion, et nous connaissons sur ce point un autre milliaire enfoui, probablement le premier, car la distance est exacte jusqu'au camp de la III^e Légion. Notre départ de Batna nous a empêché de mettre au jour, de faire connaître et de publier ce monument.

Les lettres P P (*Pecunia publica*) de notre inscription nous disent que le monument a été élevé aux frais du trésor public, et les lettres D D (*Decreto decurionum*) mentionnent un décret des décurions.

Pouvons-nous en déduire qu'il s'agit ici du trésor public et du municipe de Seriana dont le territoire

nous a livré, avec le milliaire de Philippe, ce document précieux ? Rien ne prouve le contraire, et, dans ce cas, la *curie* dédia ce monument à l'empereur *Galerius Maximianus* aux frais du trésor public et la pierre porte le décret de ses édiles ou décurions comme sanction de la puissance publique.

Nous croyons que cette inscription, doublement importante, jette une lueur sur le passé de Seriana ; puisse bientôt la pierre, si elle existe encore, nous restituer son vrai nom dans l'antiquité. Nous avons recueilli d'autres inscriptions que le hasard nous a fait découvrir dans les nombreux et fréquents voyages nécessités par la mise en possession des colons. Elles sont moins importantes et n'ont pas encore été publiées dans notre *Recueil*.

L'épigraphie en est impure et généralement mauvaise :

D M S
DOMIT////
///MAX//A
V I X I T
A N LXXX
C A N N I
V S S A
T V R N I
N V S V T
R I S Q V E
V I V I S
F E C I T

D(iis) m(anibus) s(acrum). Domit(ia) Max(ima) vixit an(nis) octoginta. C(aius) Annius Saturninus utrisque vivis fecit.

Trouvée dans le communal de Seriana.

Prisme hexagonal.

Hauteur de la pierre, 1^m20 ; largeur 0^m50.

Seriana fut un lieu de retraite pour les vétérans. Le nom de C. Annius Saturninus figure sur les

listes des légionnaires de Lambèse ; il s'était probablement retiré à Seriana et Domitia Maxima fut la compagne de ses vieux jours.

D M
C L O D I A E C F P A V
L I N A E V I X A X X V I I
P F

*D(iis) m(anibus). Clodiae C(aii) f(iliae) Paulinae vix(it)
a(nnis) viginti septem. P(ater) f(ecit).*

Cippe creux avec niche et personnage (femme),
panneau central, couronné par un fronton circu-
laire.

D I S M A N V S (sic)
F A D I N A
S A T V R N I A
V I X I T A N I X

Di(i)s man(ib)us. Fadina Saturnia vixit an(n)i(s) novem.

Hauteur, 1^m20 ; largeur, 0^m60.

Personnage fruste au centre de la pierre. Mauvaise
épigraphie.

Trouvée dans un lot de vigne à Seriana.

Plusieurs cippes funéraires offrent des difficultés
de lecture ; l'usure de la pierre, rongée par le temps,
ne permet pas à l'œil de saisir la forme des caractères
effacés et l'esprit d'examen recule devant une
restitution probable, mais incertaine. L'âge des dé-
funts nous paraît toujours fort élevé ; mais man-
quant de certitude à ce sujet, nous ne pouvons le
mentionner.

En 1887, nous avons rencontré sur l'emplacement
même du village de Seriana deux pierres anépigraphes,
mais magnifiquement timbrées du signe chré-

rien. L'anagramme du Christ, rectiligne, fortement gravé, occupe le centre de la pierre ; ses trois hastes ont le même horizon. L'alpha et l'oméga, inscrits dans le cercle, nous parlent mystérieusement du commencement et de la fin des temps. Au-dessous, deux signes chrétiens joignent le symbole divin complétant la décoration. Il serait à souhaiter que ces témoins du christianisme naissant nous soient conservés.

J'ai lu quelque part que nos colons conservent pieusement les restes de l'antiquité et les sauvent de la destruction. Cela est généralement vrai lorsque le colon n'est pas entrepreneur de routes ou de constructions, ainsi que nous l'avons fait entrevoir, ces derniers industriels ne sont que trop insensibles au spectacle des ruines et on ne les trouve jamais accessibles à de tels sentiments ; il y a donc de déplorables exceptions. Non loin du fort byzantin, la pioche vient d'attaquer un mamelon formé par la voûte d'un caveau ; c'était l'asile funéraire de quelques personnes qui dormaient en ce lieu de leur dernier sommeil. On y a trouvé quatre cercueils de pierre renfermant les restes des morts. Le réduit sépulcral est de forme carrée ; ses parois sont ornées de corniches moulées qui supportent un plafond cimenté ; un tel lieu ne pouvait être que la demeure dernière d'une famille patricienne ; il n'en reste plus que l'emplacement. Le tout, éventré par la pioche, n'est aujourd'hui qu'une ruine informe. Les tombeaux, enlevés, ne sont plus que des auges destinées à servir aux usages domestiques des colons ou à l'alimentation des animaux.

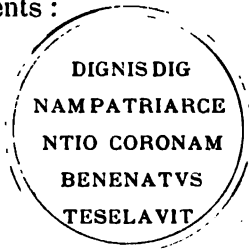
Les vases d'argile, trouvés en grand nombre depuis quelques années, sont mieux conservés. Nous

en avons vu quelques-uns d'une rare finesse de pâte et de coloris. Intacts, remarquables par leur solidité et l'extrême élégance des formes, ils sont aujourd'hui l'un des ornements de la demeure de nos colons, qui les gardent avec un soin jaloux. Ces vases renferment quelquefois de belles monnaies, ce qui justifie l'intérêt qui s'attache à leur recherche et à leur conservation.

La mosaïque paraît occuper brillamment le sous-sol de Seriana. Nous devons la première que nous avons examinée, il y a environ quatre ans, à l'ouverture d'un boulevard du village. La pioche est tombée dans la cour intérieure d'un *Balneum*. Elle a rencontré une mosaïque grossière, sorte de pavé de luxe aux teintes variées ; le marbre, vert et noir, est mêlé au ciment, mais nous n'avons vu aucune jointure artistique qui nous permette de croire à un objet d'art, ni à la représentation d'un sujet quelconque. Elle mesure 12 mètres de longueur dans le caniveau principal creusé sur la voie et c'est dans cet espace étroit que nous l'avons étudiée, avec M. Lapaine, sous-préfet de Batna. Le reste était invisible. Elle s'étend dans les jardins du village et sa superficie doit être considérable. Après avoir ordonné la suspension des travaux, l'administration les laissa reprendre, et notre mosaïque, recouverte de terre et de cailloutis, repose aujourd'hui dans le sous-sol du boulevard de Seriana.

Mais la mosaïque d'art se montre ailleurs avec éclat. La plus belle vient d'être rencontrée sur l'emplacement probable de la basilique et du forum de Seriana. La présence de quelques belles colonnes, situées au ras du sol, avait depuis longtemps fixé

l'attention des constructeurs et ce point devint, avec le fort byzantin, la carrière d'exploitation du village. Deux galeries parallèles de même longueur furent rencontrées, sortes de portiques ruinés, offrant les soubassements de quatre rangées de colonnes et terminées en abside. Les deux galeries, distantes d'environ cinquante mètres, ont la même longueur. Elles font partie d'un édifice dont le dessin nous semble connu. L'espace compris entre ces portiques forme une terrasse rectangulaire en soubassement et paraît figurer l'*Ara* du Forum. Quelques gradins, dessinés par le sol, partent des colonnes et paraissent y conduire. Des deux absides semi-circulaires qui terminent les galeries, l'une est comblée par les débris entassés des colonnes et des soubassements, fruit d'un massacre journalier ; l'autre est ornée, sur toute la surface du sol, d'une mosaïque éclatante, sur laquelle on lit, faite de cubes taillés, de nuances brillantes et de diverses couleurs, l'inscription suivante, écrite dans un panneau circulaire, circonscrit par un cadre de forme élégante et régulière, offrant quelques gracieux ornements :



Dignis dignam patri Arcentio coronam Benenatus Tesselavit. (Teselavit (sic).

Diamètre du cercle, 0^m70.

Particularités graphiques :

Un seul s et un seul l à la dernière ligne.

L'inscription avait été recueillie, au moment où la mosaïque était encore intacte, par plusieurs fonctionnaires qui me l'ont communiquée. Les textes sont les mêmes et ne diffèrent que par quelques lettres mal copiées. Celui que je donne dans cette partie de mon rapport m'a paru le plus artistement reproduit et le plus exact. Il est le résultat de deux lectures successives faites à un mois d'intervalle. Je le dois à l'obligeance de mon ami M. Moliner-Violle, secrétaire de la sous-préfecture de Batna, officier d'académie, qui deux fois le releva lui-même sur les lieux, non sans quelques modifications, ce qui, étant donné la compétence de notre confrère, nous offre toute garantie.

Ce texte ne nous semble pas complet et nous laisse supposer l'existence d'un ou plusieurs autres panneaux encore inconnus. Le mot *dignis*, étranger au reste de l'inscription, n'éclaire pas le texte. (1) La lettre c du nom propre *Arcentius* ressemble à un g, mais il convient cependant de ne pas la confondre avec cette lettre, le c nous restituant un nom romain plus vraisemblable. La lettre o, d'abord douteuse, paraît sur une seule copie et nous donne le datif *Arcentio* au lieu de *Argenti*, qui figure sur les autres. Nous l'acceptons de préférence. Le t qui commence la dernière ligne de l'inscription vient de nous être donné par la deuxième lecture et ne paraît pas dans les textes, d'autre provenance, que nous possédions déjà. Nous obtenons ainsi le verbe *Tessellavit*, au lieu de *Selavit* qui avait été donné en premier lieu, ce qui change le sens de l'inscription et nous oblige à en modifier

On a également donné la leçon *Dignis digna*, ce qui pourrait être traduit comme une sorte de devise indépendante de ce qui suit.

le commentaire. Les lettres manquant à la dernière ligne nous indiquent suffisamment que nous sommes en face d'un texte de basse latinité.

Le *Tessellarius* était, chez les Romains, l'ouvrier d'art qui confectionnait la marqueterie de luxe ; il fixait des inscriptions avec les *tessellae* ou *sectiliae*, petits cubes de marbre des mosaïques, et lorsque ces menus fragments réunis pour la reproduction d'un sujet étaient entourés d'un carrelage de forme quelconque, la mosaïque était dite : *Tessellata*. Dans ses expéditions, dit Suétone, Jules César faisait paver en mosaïque sa propre tente : *In expeditionibus tessellata et sectilia pavimenta circumferebat.* (Julius Caesar, 46). Le panneau circulaire en forme de couronne de notre inscription et le cadre élégant et régulier qui l'entoure expliquent donc le verbe *Tessellavit* de la dernière ligne et donne la qualité de l'ouvrier qui la dédia à son père *Arcentius*.

La découverte de cette inscription qui, vaguement, semblait parler d'argent, fit croire à l'existence d'un trésor enfoui et tout le monde se mit à sa recherche. Les uns travaillaient de jour, les plus malins la nuit. Un grand trou fut pratiqué dans l'abside. Ce que nous savons de ce travail, auquel nous n'avons pas assisté, c'est qu'il amena la ruine complète du monument. Il était déjà tard lorsque des mesures de préservation furent prises ; par ordre administratif, un amas de sable fut déposé sur les lieux pour couvrir la mosaïque et la préserver ainsi de la dévastation et des injures du temps ; mais on oublia de s'en servir et de le répandre. La mosaïque, bientôt désagrégée, saccagée, piochée, éventrée, noyée dans l'eau et dans la boue, disparut. Les *sectiliae* ou cubes fa-

çonnés servirent de jouets aux enfants qui s'étaient partagés ces débris. Notre dernier voyage à Seriana nous permit de constater cette destruction. Le tas de sable était encore intact ; tout le reste avait disparu.

Benenatus ne porte qu'un seul nom, ce qui est la marque des esclaves sous le paganisme romain. Mais nous ne pouvons admettre qu'offrant un si bel ouvrage à son père *Arcentius*, il appartienne à cette condition sociale. *Benenatus* est un affranchi ou le fils d'adoption d'un riche patricien ; ne portant pas le triple nom romain, il nous paraît chrétien, et si nous ne sommes pas sur les ruines de la maison même d'*Arcentius*, la basilique de *Seriana* a dû servir au culte nouveau dans les derniers temps de l'empire.

Nous allons reproduire ici une note qui nous a été remise, il y a quelques jours, par notre vice-président, M. Ernest Mercier. Elle appartient aux papiers posthumes d'un savant modeste qui fut, dès 1857, l'un des collaborateurs, presque des fondateurs, de la Société archéologique de Constantine, et qui vient de s'éteindre au milieu de nos regrets ; j'ai nommé le commandant Payen, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique, correspondant du Ministère, dont j'eus l'honneur d'être l'ami et le collaborateur :

« A en juger par le nombre et la grande valeur épigraphique des inscriptions latines découvertes sur ce point, le village français de Seriana (récemment créé) occupe l'emplacement d'une cité florissante, sinon considérable par son étendue, du moins très prospère et peuplée de personnages notables et jouissant du confort que procure la fortune.

« Cependant aucune de ces précieuses inscriptions n'a dévoilé le nom que portait la localité au temps de sa splendeur. L'histoire est muette à son sujet et nulle mention n'en est faite non plus dans les itinéraires anciens. Seules, les *Annales de l'Église d'Afrique* signalent sommairement l'existence en Numidie, mais sans en indiquer la position géographique, d'une ville somptueuse appelée *Caelia* ou *Caelianum*, qui, à son aurore, fut exclusivement habitée par des citoyens d'origine romaine, puis, sous le règne d'*Hunéric*, devint un évêché qui a été représenté au concile de Carthage en 484. Or, le village actuel de Seriana occupe-t-il l'emplacement de l'ancienne *Caelianum* ? C'est ce qu'il faut espérer apprendre prochainement des inscriptions que l'on continue à découvrir dans son périmètre de colonisation. »

Cette note confirme notre propre opinion. Nous n'ajouterons qu'une seule observation : l'antique Seriana n'était pas seulement une cité florissante, elle était encore considérable par son étendue. Nous trouvons les ruines sur un rayon de deux kilomètres du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest ; elles me paraissent occuper sensiblement plus de la moitié de cette étendue.

Parmi les récentes découvertes faites à Seriana, nous devons signaler celle d'un objet assez curieux, mais dont l'usage nous est inconnu : c'est une sorte de récipient en plomb, de forme cylindrique, mesurant 0^m50 de diamètre sur 0^m40 de hauteur. Ses parois portent des ouvertures circulaires munies d'un système de tuyaux de même métal. Ces tubes rectilignes ont une section de six centimètres ; leur fracture est régulière et sans aspérités. Les restes de

cette singulière machine ont été recueillis dans la cour de l'école de Seriana.

Nous avons rapporté de notre dernier voyage un *candelabrum* à tuyau d'argile fine cuite ; la tige n'est ni plus haute, ni plus élancée que celle de nos chandeliers ordinaires. L'extrémité supérieure, bouche de l'instrument, en est évasée et ornée d'une moulure d'un assez beau dessin. La base, circulaire, plate et massive, est assez large pour assurer la parfaite stabilité de l'instrument. Cet objet, très simple de facture, n'est pas artistique ; il appartient évidemment au mobilier domestique ; il est dans un parfait état de conservation.

A côté, se trouvait une cuiller en bronze massif, de forme ordinaire et d'un grand poids pour la petitesse de l'objet. C'est une sorte de *lingula* ou de *cochlear* antique, destiné à certains usages indiqués par sa forme même. La tige, fuselée, paraît se terminer en pointe et ne conserve que la moitié de sa longueur.



Nous venons de revoir *Seriana*, son territoire et ses habitants ; il nous reste à en décrire le dernier aspect.

Deux belles routes coupent la banlieue et ouvrent le village sur Constantine et sur Batna. Après avoir longé les arbres séculaires, nous atteignons l'abreuvoir public et nous voilà au croisement des rues principales, centre des habitations. Les eaux débordent du bassin et lavent constamment le pavé sur lequel il est assis. Nous appelons sur ce point du village de *Seriana* l'attention de tous ceux qui visite-

ront ces lieux. On peut compter, dispersés et sans ordre, mais dans un espace restreint, dix-sept moellons portant un fragment d'inscription. L'amorce des lettres apparaît souvent en affleurement sur la pierre renversée ; elle est plus souvent invisible et couchée sur le sol. Nous en avons déjà fait le compte avec M. Lapaine, alors sous-préfet de Batna, dans un précédent voyage d'exploration ; nous venons de le reprendre en l'étendant à d'autres parties du village.

Les rues, bien percées, sont bordées de trottoirs où poussent avec vigueur de beaux jeunes arbres. Des caniveaux longent ces trottoirs sur toute leur longueur et présentent en bordure une ligne continue de belle maçonnerie faite avec des matériaux de choix. Nous avons étudié ces pierres et nous les avons comptées. Dans la rue principale, huit parmi les plus belles présentent sur la face visible des motifs d'ornementation et douze portent l'amorce d'une dédicace. Nous parlons seulement des inscriptions que le hasard de la construction rend apparentes ; il est certain que beaucoup de ces matériaux, façonnés sous le marteau, sont de même provenance et portent sur d'autres points cachés les mêmes traces. Les rues adjacentes nous offrent le même spectacle sur la chaussée et presque toutes les maisons de *Seriana* contiennent quelque intéressant débris. Nous y voyons, sur le seuil, des fragments de colonnes et des chapiteaux qui servent ordinairement de sièges aux nombreuses familles de nos braves colons. Ces restes font partie du mobilier domestique, en attendant qu'ils soient utilisés pour la construction.

J'ai ouï dire que les pierres inscrites avaient attiré l'attention et que l'administration locale, émue par

tant et de si éloquents témoins du vandalisme récent, nourrissait le projet de les recueillir et de les remplacer par des matériaux neufs ; déjà, quelques amis puissants de nos antiquités ont visité *Seriana*, et ils n'ont pas ménagé, dans leur tristesse, l'expression de leur indignation et de leur douleur. L'opération, par elle-même, nous paraît très facile, sinon coûteuse, mais elle nous semble non moins inutile. La facture des lettres nous indique, en effet, que chaque fragment appartient à un tout différent ; il n'est donc pas possible d'espérer que l'assemblage des morceaux nous donnera un texte exact, ni, d'assez près, un fragment quelconque de dédicace. La pierre cassée et, le plus souvent, réduite aux moindres proportions, n'offre aucun point de soudure et porte à peine deux ou trois lettres intactes lorsqu'elle n'en donne pas seulement l'amorce. Ces lettres indiquent généralement une assez bonne épigraphie ; c'est celle de la première moitié du III^e siècle ; elles sont plus rarement fort belles et nous laissent alors avec le regret de la perte irréparable d'un document lapidaire intéressant.

Seriana vient d'être doté d'une nouvelle et importante voie de communication. Nous venons d'assister à l'ouverture de la route du Belezma par le Guer gour et l'Oued-el-Ma. Le tracé coupe les ruines du Sud au Nord et l'axe du chemin passe par le lieu même où gisait encore naguère le grand marbre bleuâtre figurant, dans la toge romaine, un personnage déjà cité.

Il était écrit que ce témoin de l'art ancien devait périr. On ne retrouve même plus l'emplacement qu'il occupait ; tout a été bouleversé sur ce point. Quel-

ques colons le croient enfoui dans les remblais du chemin ; d'autres affirment, avec plus de raison, selon nous, si on tient compte des précédents, que réduit en pièces, les débris en ont été consumés dans un four à chaux. La nouvelle entreprise ne pouvait se priver d'une telle ressource, mais bien à plaindre sont ceux qui fatiguent ainsi leur vaillance ou qui voient d'un œil sec et laissent s'accomplir cette odieuse besogne. Nous nous demandons si les instructions récentes de l'administration ont été bien comprises et qui veille ainsi à la conservation de nos monuments et de nos œuvres d'art.

La ruine du fort byzantin disparaît tous les jours ; il n'en reste plus guère aujourd'hui que le réduit central et les soubassements. C'est elle qui fournit, à qui veut les prendre, les pierres de tout appareil déjà façonnées pour la construction. Elle offre même l'image d'un chantier ouvert au public, où les matériaux choisis prennent souvent la forme dernière et où s'accumulent leurs débris. C'est là que nous avons laissé, il y a trois ans, l'inscription de Caius Antonius Fortunatus, dont nous avons raconté l'enlèvement, la restitution, la chute malheureuse, l'écrasement et l'abandon. Nous approchâmes de ce lieu avec le désir bien naturel de revoir encore une fois ce monument qui, le premier parmi tant d'autres, avait autrefois éveillé notre curiosité et charmé notre solitude, pieux hommage d'un vieux soldat à la mémoire de sa famille et de sa postérité éteintes. Le fort apparaissait à peine, tant les dimensions en étaient réduites ; les trois quarts de sa masse, rasée *a solo*, n'existaient plus et nous n'en retrouvions pas l'aspect primitif. Un amas de débris

se dressa devant nous, sur le lieu même où, depuis trois années, nous avons laissé, brisé en deux fragments presque égaux, le monument lapidaire. Le garde-champêtre de *Seriana* nous accompagnait et il nous expliqua immédiatement que l'inscription, ensevelie sous ces décombres, existait encore. Avec l'aide de quelques personnes de bonne volonté, nous la dégagâmes ; le travail dura deux heures et nous rendit les deux fragments de la pierre, à peu près dans l'état où nous les avons laissés. Nous avons cependant tourné la dédicace contre le mur du fortin pour la préserver d'une nouvelle injure et nous la retrouvions de face, à l'horizon. Nous apprimes qu'elle avait été laissée dans cet état après une nouvelle tentative d'enlèvement, et comme quelques-unes des belles lettres de l'inscription paraissaient endommagées et visiblement mutilées, nous sûmes également qu'elle avait subi le choc des moellons qui la couvraient et qui avaient été jetés sur elle, du haut des murs, dans le travail de démolition du fort, avec toute la force de projection et celle de leur propre poids. Nous fîmes appel à la pitié du garde-champêtre qui, en attendant mieux, voulut bien nous promettre de faire relever la pierre et de veiller à sa conservation.

L'inscription de Caius Antonius Fortunatus appartient à l'Etat ; le sol où elle repose si tristement est du domaine public. Nous nous adresserons donc aujourd'hui à l'administration elle-même pour assurer cette conservation, certain que nous sommes d'obtenir pour elle et pour tous les documents semblables d'origine antique une suffisante protection.

Nous avons revu quelques-uns des monuments

décrits au commencement de ce rapport ; le nombre en est petit, mais nous ne croyons pas cependant à la destruction totale de ceux que nous n'avons pas revus depuis trois ans. Nous avons visité quelques demeures de colons et cela suffit pour affirmer que nous y retrouverons en bon état et pieusement conservés quelques fragments disparus. Ce qui peut être recueilli formera un ensemble très intéressant, je dirai même un musée de quelque importance qui s'accroîtra des nouvelles et précieuses découvertes que ce sol antique ne manquera pas de nous livrer. Il nous reste des inscriptions, des statues, des milliaires, des moulures diverses, des monuments funéraires, des vases d'argile élégants, des débris de toute espèce, les ustensiles du ménage antique et du foyer domestique, les colonnes des péristyles et des portiques ; tout cela peut et doit être conservé.

En terminant ce rapport que, dans votre sollicitude pour nos chères antiquités, vous m'avez fait l'honneur de me demander, nous formulerons pour le recommander à notre honoré président et à tous les membres de cette assemblée, dont l'influence s'exerce sur les pouvoirs publics, notre humble avis sur les mesures qu'il convient de faire adopter pour sauvegarder efficacement ce qui nous reste encore des choses de l'antiquité à *Seriana* et ce qui en sera découvert dans l'avenir.

••

Tout individu qui prend possession du sol dans les conditions actuelles de la colonisation en Algérie sait que les monuments de l'antiquité, les objets d'art qui se trouvent sur les terres à lui concédées

ou vendues et ceux qu'il pourra découvrir dans l'avenir sont la propriété de l'Etat. Cela est imprimé en toutes lettres sur le titre de concession qu'il possède et qu'il doit présenter au géomètre chargé de sa mise en possession. Il faut rappeler tout de suite cette prescription salubre à ceux qui l'ont oubliée et il faut le faire administrativement. Le moment est propice et bien choisi pour cet acte de prévoyance et de sagesse. La partie du territoire de *Seriana* qui renferme le plus de monuments anciens, celle qui promet de nous livrer les meilleurs documents, va être donnée ou vendue prochainement. Elle est divisée en cinquante-huit lots qui, dans quelque temps, passeront dans les mains des anciens colons ou des nouveaux venus. Des fouilles seront nécessairement pratiquées immédiatement qui rendront au jour des documents nouveaux ; il appartient à l'administration de surveiller de près ces travaux et ces découvertes. Elle a tous les moyens nécessaires pour cela. Rien ne manque à ses agents, ni l'intelligence, ni la discipline, ni le zèle ; presque tous sont des amis de nos antiquités, quelques-uns des lettrés sinon des archéologues ou des savants. Si, pour des motifs quelconques de nous inconnus, elle se désintéressait de cette noble tâche, qui nous semble un des beaux côtés de sa mission tutélaire, nous verrions un nouveau désastre, aussi grand et aussi irréparable que ceux que nous avons déjà décrits.

Seriana possède des mosaïques de valeur artistique qu'il faudra découvrir et sauver à tout prix. Il faudra les garantir de tout accident dès qu'elles seront découvertes et les recouvrir de sable dès que le motif artistique en aura été étudié et reconnu. Rien

n'est plus facile ; les colons eux-mêmes prêteront la main à cette œuvre de préservation.

Si nous revoyons des entreprises et des entrepreneurs de travaux publics, il faudra leur dire de respecter ce qu'ils ont, jusqu'à ce jour, si abominablement et si stupidement détruit. Il faudra en appeler à l'autorité des fonctionnaires chargés de surveiller et de diriger les travaux.

Seriana possède une belle école, ornée de deux cours spacieuses. C'est là qu'il faut réunir, le plus tôt possible, le peu qui nous reste des monuments détruits. Rien n'est plus facile et je tiens des colons eux-mêmes que non seulement ils verront, avec orgueil, la création de leur musée, attraction puissante pour les touristes de l'avenir, mais qu'ils fourniront, avec plaisir, les matériaux et la main-d'œuvre nécessaires pour cette fin.

« J'ai de nombreux charriots et je les mettrai gratuitement à la disposition de l'administration lorsqu'elle voudra réunir les documents épars, qui se rencontrent chez nous, pour en faire un musée. Je les conduirai moi-même partout où nous aurons quelque chose à recueillir, soit aujourd'hui, soit demain et par quelque temps que ce soit. Qu'on me donne l'autorisation nécessaire et je commencerai immédiatement. »

Ainsi s'exprimait, il y a quelques semaines, devant moi, M. Paul Lavergne, riche colon et adjoint administratif de *Seriana*, en me priant de transmettre ce désir à l'administration. Je n'hésiterai pas à dire qu'il faut profiter avec empressement de cette offre généreuse et qu'en intéressant les colons eux-mêmes à la conservation de nos antiquités, nous aurons trouvé le meilleur moyen de les préserver de la ruine.

J'ai fini. Pour donner quelque intérêt à ce rapport, j'ai repris, sur votre propre invitation, certains passages de ma notice imprimée sur *Seriana* qui, n'ayant reçu aucune publicité, est restée à peu près inconnue parmi nous. Je les ai entourés de nouveaux détails puisés dans mes souvenirs et dans mes notes journalières d'aujourd'hui et d'autrefois. Je crois vous avoir intéressés ; l'attention que vous m'avez prêtée me donne la mesure de vos sympathies ; aussi, je ne puis mieux terminer qu'en répétant ce que j'ai déjà dit en commençant :

Les ruines romaines de *Seriana* me paraîtront à moi-même deux fois intéressantes, si, après les avoir fait connaître, je parviens à les placer sous les auspices de vos sympathies éclairées.

LÉON DOMERGUE.

SUPPLÉMENT

Un importante nouvelle nous est parvenue au moment même où les premières épreuves de ce rapport sortaient de l'imprimerie de la Société archéologique de Constantine. Un colon de Seriana, M. Calvière, déjà connu et cité dans notre travail, vient de rencontrer dans le sol et de rendre au jour une pierre ornée de moulures, de style monumental, remarquable par le type et l'inscription qu'elle porte. Nous tenons enfin, d'une manière certaine, le nom antique de Seriana.

Depuis longtemps, nous attendions ce document dont l'existence nous paraissait certaine, mais dont la recherche avait lassé notre espérance et épuisé nos efforts. Souvent même, nous écrivions sous l'impression de tristesse que donne l'inconnu. Nous savions avoir étudié les ruines d'une cité prospère, hier encore semée des débris du monde ancien et des restes du monde païen ; mais, après avoir constaté, d'une manière certaine, son existence à l'époque brillante de la splendeur romaine, nous ne savions pas qu'elle avait traversé, sous un beau jour, les

temps malheureux de la décadence de l'empire et le règne éphémère des Vandales. Nous ne connaissons rien de sa durée et nous voilà plus instruits sinon entièrement éclairés sur ce point.

La pierre vient de nous restituer un nom que les annales de l'Eglise d'Afrique et les lettres de Saint-Grégoire-le-Grand nous avaient conservé : c'est le nom même de la cité païenne dont l'emplacement nous était inconnu. Ces précieux documents qui, par leur valeur, ont toujours fixé l'attention du monde savant, éclairent d'une vive lueur les temps obscurs du christianisme naissant. Ils nous apprennent les noms des villes épiscopales et de leurs évêques, nous signalent les actes de leur vie, leur présence dans les réunions de Carthage, dans les assemblées et dans les conciles où se discutèrent avec ardeur, sur les ruines du paganisme, les questions de doctrine, de dogme et de discipline qui, pendant des siècles, devaient présider aux destinées du monde nouveau.

Nous avons environ le quart, peut-être le tiers de l'inscription ; la copie est de notre ami M. Moliner-Violle, secrétaire de la sous-préfecture de Batna, officier d'académie, qui l'a transmise à la Société archéologique de Constantine ; ce qui reste du texte est intact. La pierre, ornée de moulures, paraît monumentale. En tête, on lit le nom, sans *praenomen*, ni abréviations, d'un *Anicius F(austus)* qui pourrait être le légat impérial de Septime Sévère en Numidie, de l'an 195 à l'année 201. Nombreuses et bien connues sont les inscriptions qui le mentionnent, avec les actes de son gouvernement. La seconde ligne se termine, au point de cassure de la pierre, par le nom de la cité antique : MAGG LAMIGGI///// (cassure).

Seriana appartenait donc à cet ensemble de villes, groupées autour de *Lambaesis*, peuplant la même région, centre de la Numidie, dont le nom commence par LAM : *Lamsili*, *Lambafundi*, *Lambaesis*, *Lambiridi*, *Lamasba*, *Lamsa* ou *Lamsorta*, *Lamzellum* ? Est-ce *Lamiggum*, *Lamiggium*, *Lamigginum* ? Nous pourrions peut-être le savoir, avec quelque certitude, sans qu'il soit nécessaire de posséder le monument entier ; la découverte de ce texte important nous serait cependant doublement utile pour l'étude et la connaissance de l'acte de gouvernement ou d'administration municipale qu'il paraît nous avoir conservé ; ces documents sont assez rares pour qu'on n'en discute pas le prix. Nous devons espérer que nous en retrouverons bientôt, sur les lieux mêmes, les autres fragments. Les caractères du style et ceux de l'épigraphie ajoutent encore au monument lapidaire quelque chose de la valeur qu'il emprunte à son ornementation luxueuse et à sa marque administrative. Il s'agit, en effet, d'une lettre ou d'une ordonnance adressée aux magistrats de la cité par le gouverneur de la Numidie ; il y est question de leur République, c'est-à-dire de leur municpe, des temps heureux qu'elle traverse, et de l'*ordo decurionum*. Nous paraissions être à l'époque de la splendeur de la cité. Privé du texte complet, nous devons cependant nous tenir sur la réserve et nous borner, pour le moment, à quelques réflexions sommaires :

Le légat de Septime Sévère s'appelait *Quintus Anicius Faustus*. Le praenomen *Quintus* n'est pas indiqué sur notre inscription ; d'après la copie manuscrite et l'estampage qui nous est parvenu, quoique révélant une pure et belle épigraphie, elle nous laisse ignorer

s'il a été gravé ou s'il a disparu par martelage ou par usure du monument. On n'en voit pas de trace à côté des moulures de tête qui paraissent conservées. Il est très rare qu'un tel publi soit le fait du lapicide ; il n'est guère admissible sur une inscription de cette importance qui présente tous les caractères d'un acte émanant de l'autorité publique elle-même, dans la personne de son représentant le plus direct et le plus élevé en Numidie.

Peut-on admettre qu'il s'agit d'un autre *Anicius* ? Lequel choisirait-on parmi ceux qui nous sont connus ? Il ne peut être question de *Sextus Anicius Faustus*, fils du précédent, qui ne remplit aucune charge sénatoriale en Numidie et dont le nom figure sur l'inscription suivante de Thimgad :

Sexto Anicio Fausto Anici consularis filio.

Ni de *Faustus Anicius Paulinus*, légat de la *Moesie* inférieure, sous Alexandre Sévère, dont on ne trouve aucune trace dans les fastes numidiques. En ce qui concerne le patrice *Marcus Cocceius Anicius Faustus Paulinus*, cité dans le *Corpus*, rien n'indique, selon M. Pallu de Lessert, un consulaire de Numidie ; la date de l'inscription qui le mentionne est, au surplus, difficile à préciser, et l'épigraphe de Seriana indique la bonne époque des inscriptions latines. Mais il nous est impossible, en ce moment, de donner à notre monument la date certaine que nous connaissons, celle du gouvernement de *Quintus Anicius Faustus*. Seul, le nom antique de Seriana nous paraît désormais fixé ; nous sortons de l'inconnu, la vieille cité se découvre et se révèle, elle avait nom : *Lamiggum*, *Lamiggium* ou *Lamigginum* ; cela résulte de notre inscription, qui jette une vive lumière sur un

autre document lapidaire : la pierre de *Caius Antonius Fortunatus*.

La comparaison des deux textes dans ce qu'ils ont de commun nous facilitera nos recherches et, dans l'état actuel des choses, nous permettra d'approcher autant que possible de la vérité.

Nous lisons à la deuxième ligne : MAGG. LAMIGGI//// (cassure). Nous allons risquer une hypothèse, certain que des hommes plus compétents que nous la vérifieront. En dehors du vaste champ de ruines antiques sur lequel nous vivons, bibliothèque unique, immense et incomparable assemblage de documents enfouis, nous manquons ici des plus modestes éléments d'études et des plus simples moyens d'information. Ceux qui, mieux armés que nous, ont la bonne fortune de les posséder soit à Paris, soit même à Nancy, ne manqueront pas de relever et de rectifier nos erreurs possibles de lecture et d'interprétation. Nous ayons peut-être, à Seriana, l'adresse d'une ordonnance impériale remise aux magistrats de *Lamigginum* et les deux GG nous indiqueraient que le représentant de l'Empire écrit aux *magistris duobus*, c'est-à-dire aux *duumvirs* de la cité, représentants de la puissance publique, chefs de l'*ordo splendidissimus*. L'existence du municipes nous paraît alors doublement certaine, et cette hypothèse mériterait d'être soumise à un sérieux examen, si le reste de l'inscription pouvait nous laisser quelque doute sur ce point.

La première ligne du monument de *Fortunatus* se termine par l'indication de son domicile : DOMO LAMIGO. Personne n'avait encore nourri l'espoir d'y rencontrer le nom antique de Seriana, tant la nécro-

pole était inconnue, il y a quelque années à peine, et tant le site en est encore ignoré de nos jours. Rien ne prouvait d'ailleurs, ainsi que nous le verrons bientôt, que le domicile indiqué fut l'antique cité elle-même. Cette région est couverte de ruines dont on ne trouve jamais les limites ; la plaine et la montagne portent également l'empreinte de la main romaine et, partout, on pourrait chercher l'emplacement inconnu des vieilles cités dont le nom nous est parvenu, ou, chose plus facile, relever les stations dont le nom est encore ignoré. C'est ce que nous avons déjà pu faire nous-même pour les thermes impériaux des *eaux flaviennes*, enfouis dans les gorges de l'antique *Mascula*. (*Recueil de la Société archéologique*, volume xxiv). Nous en raconterons l'histoire intéressante dans notre prochaine notice sur les *Aquae Flavianaë*.

L'inscription isolée de *Fortunatus*, encastrée dans le mur du fort byzantin, était d'ailleurs placée à une telle hauteur que la lecture en devenait pénible et fatigante pour la vue, bien que l'écriture en fut fort belle et, sous la déclinaison du soleil, relativement apparente. Rien ne semblait indiquer le lieu, ni l'époque du domicile désigné, si ce n'est l'existence à Seriana du monument lui-même. Or, cela n'est pas suffisant, car le mot *domo* peut indiquer aussi le domicile familial ou paternel et donner ainsi le nom de la patrie elle-même.

« *Ecclesiae Lamigensis in Africa meminit Gregorius magnus. Lammiggigensis tom tam notitia episcopum Numidiaë quam acta collationis. De situ non constat* ».

Telle est l'observation sommaire que le *Corpus* consacre à l'inscription de *Caius Antonius*, et le *domo Lamigo* ne semble pas encore révéler le nom même

de l'antique cité, car, étant donné le double ablatif, ce nom serait *Lamigum*. Il n'en est pas de même aujourd'hui, car cette précieuse indication confirme la découverte qui vient d'être faite et ne permet plus aucun doute à cet égard. Nous renouvelons donc ici l'observation très importante que nous avons déjà faite et nous dirons tout de suite que l'inscription de *Fortunatus* porte : DOMO LAMIG avec deux GG et non DOMO LAMIGO avec un o final.

En effet, une cassure presque verticale et bien disposée laisse en amorce sur la pierre plus de la moitié du dernier G qui devient ainsi, d'une manière très apparente et avec une ressemblance frappante, la parfaite moitié circulaire d'un o ; la vue saisit, d'un peu loin, cette lettre presque entière. Nous n'avions jamais songé, quant à nous, à faire une autre lecture, et cette donnée nous permet d'interpréter le nom vrai du domicile de *Fortunatus*, c'est-à-dire le vrai nom de l'antique Seriana.

D'après les règles de la composition, dit le successeur de l'illustre Léon Renier, M. René Cagnat, professeur au Collège de France, dans son beau *Cours d'épigraphie latine*, le domicile s'indique par le mot domo, suivi d'un nom de ville, de trois manières différentes : soit à l'ablatif, soit au génitif, soit, enfin, sous forme adjectivale. Nous pourrions donc avoir *domo Lamiggio*, ou *Lamiggigo* ; *domo Lamiggii*, ou *Lamiggigi* ; *domo Lamigensis*, ou *Lamiggigensis*. D'autre part, en supposant, ce qui est probable, que les quatre lignes de l'inscription de *Fortunatus* se terminent sensiblement près du cadre moulé disparu, nous remarquons que la cassure nous enlève six lettres à la seconde ligne si le dernier mot est inno-

centi, selon l'interprétation de Léon Renier, et onze lettres si nous avons *innocentissimo*, selon le *Corpus* de Berlin, ce qui est encore possible. La troisième ligne, presque entière, n'est privée, selon toute apparence, que de deux lettres, AE, liées dans *alumnæ*, auxquelles il faut peut-être ajouter le mot *suæ*; la quatrième porte, au point de cassure, la lettre A du mot *annis*, qui nous donnerait en plus quatre lettres, auxquelles il faut ajouter environ quatre autres sigles pour fixer sur la pierre l'âge de *Caius Antonius*. Il est, d'ailleurs, évident que si jamais ce chiffre a été gravé, il ne l'a été qu'après sa mort, alors que le monument est non l'œuvre de sa vieillesse, mais bien celle de son âge mûr, selon la dédicace : *et Antonio Vero, filio innocentissimo*.

Nous concluons de tout cela, mais sans rien affirmer, que nous sommes partout à la fin de l'inscription et qu'il ne manque probablement que quelques lettres à la première ligne pour qu'elle atteigne le cadre disparu, juste ce qu'il faut pour compléter le nom de la vieille cité. Nous ne pouvons pas admettre que le nom de l'épouse de *Fortunatus* figurait à la fin de la première ligne sur le fragment disparu et nous croyons sincèrement qu'il nous manque seulement cinq ou six lettres pour avoir le nom antique de Seriana. En regardant bien, nous trouvons le même compte, pour le même nom, sur l'inscription d'*Anicius F(austus)*.

Les deux inscriptions étant mutilées, la véritable forme de ce nom restera encore douteuse jusqu'au jour prochain où quelque nouvelle découverte nous enlèvera ce doute. Nous pouvons, en attendant, consulter quelques documents qui, sans nous éclairer

d'une vive lumière, sont de nature à satisfaire la légitime curiosité qui s'attache désormais aux ruines romaines de Seriana.

Il n'est pas rare de voir, en Afrique, deux villes portant le même nom, ainsi de *Chiniava*, *Hippo*, *Timida*, *Tipasa*, *Thubursicum* ; or, nous connaissons, en Numidie, deux villes épiscopales dont l'une désigne certainement notre vieille cité. Elles portent le même nom, mais les anciens géographes n'en font pas mention.

« *Geminam in Numidia Lamiggigam fuisse et collationis Carthaginensis et ipsius notitiae auctoritate manifestum est, at veteres geographi neutram memorant* ».

(Morcelli, *Africa christiana*. — *Episcopatus Numidiae*).

Il résulte donc des *Notices de l'Église* que deux évêchés existaient en Numidie portant le nom de *Lamiggigum* ; ils existaient encore à l'époque de Justinien et les lettres de Saint-Grégoire-le-Grand, qui fut son contemporain, en font mention : deux diacres de l'église de *Lamigum* se plaignent de leur évêque *Argentius*. Le pape écrit à Hilarus :

« *Gregorius magnus ad Hilarum rectorem patrimonii Germaniciani* :

« *Felicissimus, inquit, atque Vincentius, diacones ecclesiae Lamigensis suggererunt ab Argentio, ejusdem civitatis episcopo, gravem injuriam pertulisse* ».

On voit que le nom des deux évêchés n'est pas tout à fait le même, mais nous avons l'explication de ce fait : les deux villes existaient, dit Morcelli, au temps de Grégoire-le-Grand ; quelques lettres manquent dans le nom de l'une et en rendent l'appellation plus courte, mais cela provient d'un vice de traduc-

tion ou d'une habitude populaire qui, presque toujours, fixent les destinées du langage.

« *Allerutrum e duobus hisce oppidis Gregorii magni ævo exstabat etiamtum.... etsi demptis aliquot litteris appellatio facta brevior est, sive scribarum vitio, sive consuetudine populorum, penes quos arbitrium loquendi semper fuit* ».

(Morcelli, *Africa christiana. — Episcopatus Numidiæ*).

Nous connaissons deux évêques du premier siège : *Innocentius* et *Maximus* Lamiggigensis.

Maximus fit partie du groupe des évêques frappés d'exil par Hunéric, roi des Vandales, après la réunion de Carthage (484) :

« *Hunc notitia centesimum primum recenset inter numidicos, episcopos, qui anno CCCCLXXXIII. post cententum Carthaginensem cum reliquo episcoporum agmine, regis Hunerici jussu, in exilium abducti sunt* ».

Nous connaissons trois évêques du second siège : *Recargentius*, *Argentius*, *Cardelus* Lamiggiensis.

Ce dernier fut le cent-vingt-deuxième évêque de Numidie, relégué par Hunéric, en même temps que *Maximus* qui était le cent-unième inscrit sur l'albun.

« *Cardelus est hic ordine centesimus vicesimus secundus in albo episcoporum Numidicorum quos rex Hunericus, post conventum Carthaginensem relegavit* ».

(Morcelli, *Africa christiana. — Episcopatus Numidiæ*).

C'est, je crois, tout ce que nous savons sur les deux villes antiques de même nom dont la nouvelle colonie occupe aujourd'hui l'un des emplacements. Il nous reste à féliciter M. Calvière de sa découverte

et à remercier notre confrère Moliner pour sa communication. M. Calvière, ancien soldat de l'armée d'Afrique, originaire du Vaucluse, est le cinquième colon que nous avons installé à Seriana, en 1883 ; nous lui écrivons et nous le prions de continuer ses recherches afin de nous rendre, en son entier, le monument d'Anicius Faustus. Au moindre vent de découverte, nous nous transporterons nous-même à Seriana pour revoir ces lieux que nous avons essayé de faire connaître et dont le souvenir nous sera toujours cher.

LÉON DOMERGUE.



LA SYNONYMIE DE SERIANA

PAR

M. MOLINER-VIOLLE,

MEMBRE CORRESPONDANT



Comptant offrir au *Recueil* de la Société archéologique, en 1893, une monographie de Seriana, je détache de mon travail la partie suivante qui me paraît présenter un intérêt immédiat.

Jusqu'à ce jour, en effet, on n'avait pu déterminer d'une manière précise la synonymie antique de Seriana. Certains archéologues avaient pensé que ce nom était la corruption de Caelia, Caelium ou Celianum, ville qui fut représentée, en 484, par son évêque au concile de Carthage. Cependant, aucun document ne confirme cette hypothèse.

On possédait, il est vrai, la belle inscription du vétéran Fortunatus qui a été reproduite par Léon Renier dans ses *Inscriptions de l'Algérie*. Cette inscription est incomplète et le mot principal se trouve précisément coupé.

La voici :

C. ANTONIVS C. FIL. FORTVNATVS. DOMO LAMIG
CONIVGI PISSIMAE. ET. ANTONIO VERO FILIO INN
ET. ANTONIAE. MAXIMAE/////ALVMN////
FECIT ♡ VIXIT ♡ A

La pierre a 2 mètres de longueur sur 0^m46 de hauteur. Elle est brisée en biais vers le milieu. Il manque la pierre qui continuait l'inscription à droite et qui n'a pu être retrouvée.

S'en rapportant à la copie qu'on lui avait donnée, L. Renier a reproduit le mot qui termine la première ligne sous la forme *Lamigo*, qui a été adoptée aussi par le *Corpus* de Berlin. Or, j'ai acquis la certitude que la dernière lettre de la première ligne n'est pas un o, mais un g, en partie coupé par la jointure, et cela m'a amené à traduire comme suit cette inscription :

« Caius Antonius, fils de Caius, Fortunatus (sur-
« nom), vétéran, domicilié à Lamigg...., a élevé ce
« monument, etc. »

Dès ce moment, ma conviction était faite : nous avons dans « Lamigg.... » le nom si longtemps cherché de la localité.

Dans les premiers de mai 1892, M. Calvière, propriétaire à Seriana, découvrait une nouvelle inscription, malheureusement brisée, mais dont le fragment mis au jour permettait de mesurer l'importance. Le 6, je recevais de lui une lettre me faisant part de sa découverte et me priant de me rendre à Seriana.

J'acceptai et je trouvai dans la cour de sa maison une pierre en calcaire grisâtre mesurant 0^m655 de hauteur sur 0^m46 de largeur, brisée dans le sens de sa largeur et à sa base. Elle est bordée d'un cadre à triple filet ; les lettres ont 0^m04 de hauteur.

En voici la reproduction exacte :

ANICIVS. ///////////////
MAGG·LAMIGGI ///////////////
PARTEMEPISTVLAR ///////////////
ABOFFICIOSVBIC ///////////////
MAGISTROSETO ///////////////
RIONVMHABEAT ///////////////
SAECVLIFELICITA ///////////////
BLICAEVESTRA ///////////////
SIQVISV\ ////////////////

117

Le mot Lamiggi.... à la deuxième ligne me frappa tout d'abord. Pour la seconde fois, je le rencontrais dans l'épigraphie locale et sur un document qui relate un acte officiel adressé aux magistrats du pays.

Plus de doute, maintenant : nous possédons le nom de la localité et il ne nous reste qu'à le rapprocher de la *Lamiggigensis Gemina* de la liste des évêchés de Morcelli.

Tel est le fait que j'ai jugé devoir porter sans retard à la connaissance des amis de l'antiquité, sauf à reprendre plus longuement la question l'année prochaine dans mon travail d'ensemble.

MOLINER-VIOLLE.



NUMITURIANA

PAR

M. LUCIEN JACQUOT,

MEMBRE CORRESPONDANT

AU SUJET DE L'EMPLACEMENT DE NUMITURIANA

La table de Peutinger porte, entre Cirta et Milev, deux stations qui ne sont pas mentionnées dans l'itinéraire d'Antonin et dont les emplacements sont demeurés jusqu'ici inconnus. Je veux parler de Aquartille et de Numituriana.

Pour la première, Aquartille, les archéologues sont d'avis de la placer aux environs de Aïn-Kerma. Mais Numituriana est plus difficile à trouver, étant dans une région généralement peu parcourue par les européens. On s'accorde, cependant, à indiquer cette station comme devant se retrouver entre l'Oued-K'ton et l'Oued-Mila, et deux de nos plus dévoués collègues, MM. Poulle et Goyt, sont formels à ce sujet (*Voir* volume xx, page 72, et volume xxv, page 416, du *Recueil de la Société archéologique de Constantine*).

Le colonel Lapie avait également la même opinion.

Mais, quand il s'agit de fixer d'une façon absolument précise la position de Numituriana les avis se partagent et nous voyons M. Poulle indiquer, comme étant les restes de cette station, les ruines de la ferme Laumesfeld, près de Zitounet-el-Bidi; et M. Goyt chercher les traces de ce pagus (Numituriana ne pouvait être autre chose) dans la vallée du Rhumel.

Je ne puis être de l'opinion de ces Messieurs, pour les deux raisons suivantes :

Tout d'abord, Numituriana est indiquée comme étant à vi milles de Milev, soit à 8 kil. 700 de Mila (vieille ville). Or, la ferme Laumesfeld est au moins à 13 kilomètres de Mila (1 myriamètre 5, d'après le tableau officiel des distances). Les mesures ne concordent donc pas et nous avons une différence de 3,000 mètres que rien n'explique.

D'autre part, il suffit de parcourir la vallée du Rhumel pour constater qu'elle est formée de terrains d'alluvion et de cailloux roulés qui prouvent d'une façon incontestable que cette vallée était autrefois sous les eaux, à une époque même relativement récente. Encore de nos jours, il arrive que les hivers trop pluvieux font déborder le fleuve et que l'inondation couvre toute la plaine. Ce n'est donc pas dans une situation aussi dangereuse que les Romains auraient élevé une ville, exposée à être emportée ou tout au moins noyée à des intervalles plus ou moins fréquents, exposée, en outre, aux exhalaisons d'un sol éminemment insalubre.

Enfin, dans l'intérieur du massif montagneux qui sépare Mila de l'Oued-el-Kebir ou Rhumel, nous ne trouvons aucune ruine assez importante pour per-

mettre de croire aux restes d'une ville, ni aucune trace de voie romaine. Ce massif est, d'ailleurs, coupé de ravins impraticables aux voitures.

Nous devons donc conclure de ces remarques générales : 1° que nous ne pouvons chercher Numiturlana dans le bas de la vallée du Rhumel, ni dans l'intérieur du massif, mais seulement sur les pentes extérieures de ce massif; 2° Que nous devons borner nos recherches à un rayon moins éloigné d'au moins 2 à 3 kilomètres que la ferme Laumesfeld.

Si nous partons de Mila, à mulet, par la traverse arabe de la vieille ville, nous descendons sur l'Oued-Mila (1) et nous remarquons que le chemin longe des constructions romaines et semble porter encore des traces de voie, reconnaissables à certains alignements de pierres dont quelque-unes ont été taillées. Nous atteignons ainsi une sorte de plateau, dans les environs du confluent de l'Oued-Mila et du Rhumel, où nous perdons toute trace. Mais, arrivé à la mehta El-Khenaza nous rencontrons une construction en pierres de taille qui semble avoir été autrefois un fort ou tout au moins une grande ferme fortifiée. Derrière ce fortin, un ravin profondément encaissé borde un éperon sur lequel nous trouvons un chapiteau et un bloc de pierre. Nous sommes à une heure un quart de marche à mulet, de Mila, soit à plus de 8 kilomètres de cette ville; or, comme la table de Peutinger donne 6 milles ou 8 kil. 700 comme distance de Milev à Numiturlana, nous concluons que nous pourrions bien être sur l'emplacement de la sta-

(1) Un milliaire portant le chiffre IIII a été trouvé dans cette rivière.

tion cherchée, le 6^e milliaire n'étant pas nécessairement au cœur même de la ville, mais pouvant se trouver un peu en dehors.

Sur l'esplanade ou plateau qui couronne l'éperon que nous venons de gravir, les moissons et les terres ne laissent apparaître aucune ruine ; mais tout au tour, sur les pentes de l'éperon, nous distinguons à fleur de terre des traces de constructions en maçonnerie et les angles de bâtiments en pierres de taille, englobant un espace de plusieurs hectares. Cette étendue, évidemment occupée à l'intérieur par des ruines aujourd'hui profondément recouvertes, indique un centre important. Sur la crête passe le chemin arabe, qui redescend ensuite à l'Est, et nous y retrouvons les traces très visibles de la voie ; celle-ci remonte et franchit une autre hauteur, sur laquelle nous voyons les restes d'un nouveau fortin romain, à 400 mètres de la grande ruine, puis disparaît dans la plaine pour ne plus se montrer qu'aux environs de la ferme Laumesfeld, à trois kilomètres plus loin.

Le 6 juin, nous parcourions les collines voisines et, au nord-ouest de la grande ruine, en face d'El-Khenaza, nous escaladions un contrefort dont les dernières pentes descendent, d'une part, jusqu'à l'Oued-Mila, d'autre part, dans la plaine du Rhumel. Un très grand fort ou une ferme considérable devait y exister, car nous y avons retrouvé, au milieu des orges, une grande quantité de pierres de taille en beau calcaire bleu, encore rangées en forme de chambres ou de cours, sur un ou deux hectares d'étendue, dominant le fleuve et surveillant la chaîne des Mouïas.

Nous voici donc, à 6 milles de Milev, sur l'emplacement d'un centre considérable, parfaitement situé

au point de vue de la défense, de l'hygiène et des cultures, protégé par des remparts naturels et gardé par des postes avancés, répartis d'une façon très intelligente. En dehors de ce centre et de ses approches, aucune autre ruine méritant d'être signalée, sauf celle de la ferme Laumesfeld, située dans un rayon trop éloigné pour pouvoir être prise pour la station cherchée.

Nous sommes donc naturellement porté à prendre ces vestiges pour les restes de Numituriana.

Quant aux bornes VI et VII, trouvées dans le lit de l'Oued-K'ton, par nos deux collègues, nous croyons fermement qu'elles ont été apportées dans la rivière soit par suite d'un accident naturel (tel que pluies, glissement, etc.), soit par le fait de bergers qui les auront fait facilement rouler sur les pentes du massif, leur forme cylindrique se prêtant à cet exercice. En effet, comment expliquer la présence simultanée de deux milliaires de chiffres différents à une distance qui ne correspond pas à leurs désignations ? Si la borne VI se trouvait jadis, par exemple, sur la côte qui est à l'est de Numituriana (emplacement supposé) elle a pu facilement être roulée dans la plaine sans être arrêtée par aucun obstacle, puis être entraînée par les eaux et précipitée dans l'Oued-K'ton. Ne voyons nous pas le milliaire VII, signalé par M. Goyt, en 1879, comme trouvé à 150 mètres de la ferme Laumesfeld, aujourd'hui disparu après avoir été revu, il y a un an, à plus de 1,500 mètres de cette ferme ?

J'ajouterai que les ruines de la ferme Laumesfeld n'ont que deux ou trois hectares d'étendue et que, ainsi que l'avait avancé, en 1887, M. Goyt, elles ne paraissent guère provenir que d'une villa, non d'un pagus.

En ce qui concerne les fouilles à opérer sur l'emplacement supposé de Numituriana, actuellement occupé en partie par un cimetière indigène, je ferai remarquer qu'elles seront très difficiles, étant donnée la hauteur de terre qui semble recouvrir la station. Il faut compter sur un hasard qui mettra à découvert quelque inscription ou l'angle d'un édifice quelconque. Dans l'état actuel, aucune fouille ne paraît devoir aboutir à un résultat pratique. J'ai cependant donné la consigne aux indigènes d'El-Khenaza de rechercher toute pierre écrite, leur promettant récompense en cas de découverte.

Peut-être me trompé-je en plaçant ainsi Numituriana sous le cimetière d'El-Khenaza : l'avenir nous l'apprendra. -- Mais en tout cas, je ferai à l'automne une troisième excursion sur le plateau en question.

L. JACQUOT.



NOTE

SUR

DEUX PROCONSULS D'AFRIQUE

Les deux personnages dont nous allons parler sont fort connus. Deux inscriptions de Foligno nous donnent leur *cursus honorum* (1) ; Martial (2) et Pline-le-Jeune (3) nous parlent d'eux ; de très nombreuses briques portent leurs noms (4). Ce sont les deux frères Cn. Domitius Afer Titius Marcellus Curvius Lucanus (qui était l'aîné) et Cn. Domitius Tullus, fils adoptifs de Cn. Domitius Afer. Lucanus fut l'arrière grand-père de l'empereur Marc-Aurèle, par sa fille Domitia Lucilla. Malgré les observations présentées par divers savants (5), certaines particularités de leur carrière publique ne me semblent pas avoir été suffisamment élucidées. — Je reproduis tout d'abord le texte des deux inscriptions de Foligno :

(1) Orelli-Henzen, *Inscriptionum latinarum amplissima collectio*, T. I, n° 773 ; Wilmanns, *Exempla inscriptionum latinarum*, T. I, n° 1,148. — Orelli-Henzen, T. III, p. 75 ; Wilmanns, n° 1,149.

(2) *Epigrammes*, I, 36 ; III, 20, vers 17 ; V, 28, vers 3 ; VIII, 75, vers 15 ; IX, 51. Cf. P. Giese, *De personis a Martiale commemoratis*, p. 14.

(3) *Lettres*, VIII, 18.

(4) Voir Dressel, *Untersuchungen ueber die Chronologie der Ziegelstempel der gens Domitia*, Berlin, 1886. — *Corpus inscriptionum latinarum*, T. XV, p. 265 sq.

(5) Mommsen, *Index nominum* de l'édition de Pline-le-Jeune publiée par Keil. — Wilmanns, l. c. — Tissot, *Fastes de la province romaine d'Afrique*, p. 74-77. — Pallu de Lessert, *Fastes de la Numidie*, dans le *Recueil de Constantine*, T. XXV, 1888, p. 28-33. — Liebenam, *Forschungen zur Verwaltungsgeschichte des römischen Kaiserreichs*, T. I, p. 303-306.

I.

CN·DOMITIO SEX·F·VEL
AFRO TITIO MARCELLO
CVRVIO·LYCANO
COS·PROCOS·PROVINCIAE AFRICAE
LEGATO EIVSDEM PROVINCIAE TVLI
FRATRIS SVI SEPTEMVRO·EPVLONVM·PRAETORIO LEGATO PROVINCIAE AFR
IMP·CAES·AVG·PRAEF·AVXILIORVM OMNIVM
ADVERSVS GERMANOS·DONATO AB
IMP·VESPASIANO AVG·ET T·CAESAR·AVG·F·CORONIS
MVRALI·VALLARI·AVREIS·HASTIS PVRIS III
VEXILLIS II·ADLECTO INTER PATRICIOS·PRAETORI
TR·PL·QVAEST·PROPRÆTORE PROVINCIAE AFRIC
TRIB·MIL·LEG·V·ALAVDAE·III VIR·VIARVM·CVRAND·PATRONO
OPTIMO
D·D.

II.

[*Cn. Domitio Sex. f. Vel. Tullo*⁽¹⁾..... *cos. procos. provinciae Africae*] FETIALI·PRAEF·AV[*xiliorum omnium*]
ADVERSVS·GERMANOS·QVI·CVM·ESSET [.....]
CANDIDATVS·CAESAR·PR·DESIG·MISSVS·EST·AB·
IMP·VESPASIANO·AVG·LEGATVS·PRO·PRAETORE·AD
EXERCITVM·QVI·EST·IN·AFRICA·ET·APSENS·INTER
PRAETORIOS·RELATVS·DONATO·AB
[*im*]P·VESPASIANO·AVG·ET·TITO·CAESARE·AVG·F·CORONIS
MVRALI·VALLARI·AVREIS·HASTIS·PVRIS·II·VEXILLIS·III
ADLECTO·INTER·PATRICIOS·TR·PL·QV[*a*]EST·CAESAR·AVG
TR·MIL·LEG·V·[*a*]LAVD·XVIR·STLITIBVS·IVDI
GANDIS·PATRONO·OPTIMO
D·D

(1) C'est Marini (*Gli Atti de' fratelli Arvali*, p. 765) qui a reconnu que l'inscription se rapportait à ce personnage. Cf. Borghesi, *Opuscula*, T. III, p. 45. — Il est inexact de l'attribuer à son frère comme l'ont fait quelques savants (Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 119, n. 1, d'après Muratori).

L'inscription de Cn. Domitius Afer Titius Marcus Curvius Lucanus suit rigoureusement dans l'énumération des honneurs l'ordre inverse, sauf pour le consulat, mis à part après le nom, selon l'usage.

Il fut donc successivement :

1° *Quattuorvir viarum curandarum*. — 2° Tribun militaire de la légion V Alaudae, légion qui semble avoir été supprimée par Vespasien, en 70 probablement, à la suite de la guerre contre Civilis (1). — 3° Questeur de la province d'Afrique. — 4° Tribun de la plèbe. — 5° Préteur.

6° *Adlectus inter patricios*. Le droit d'allection parmi les patriciens était au premier siècle de l'empire une prérogative de la censure (2). Après Claude, qui fut censeur avec L. Vitellius en 47-48, et avant Domitien, cette magistrature ne fut gérée que par Vespasien et Titus qui entrèrent en charge dans le courant de l'année 73 et en sortirent en 74 (3). L'allection de Lucanus, contemporain des Flaviens, ne peut remonter qu'à cette époque.

7° *Praefectus auxiliorum omnium adversus Germanos*. En cette qualité, il reçut des récompenses militaires de l'empereur Vespasien et de son fils Titus : trois couronnes, *muralis*, *vallaris* et *aurea* (c'est ainsi qu'il faut peut-être lire, au lieu du pluriel) (4), trois

(1) Mommsen, *Römische Geschichte*, T. v, p. 130 et 145, n. 1. Cf. Borghesi, *Œuvres*, T. iv, p. 217 ; Asbach, *Jahrbücher des Vereins Alterthumsfreunden im Rheinlande*, T. lxxxI, 1886, p. 41, n. 1. — D'autres auteurs la font disparaître seulement sous Domitien, mais c'est, je crois, à tort.

(2) Voir Mommsen, *Römisches Staatsrecht* (troisième édition), T. II, p. 1,101.

(3) Chambalu, *De magistratibus Flaviorum*, p. 19. — Mommsen, l. c., p. 338, n. 1.

(4) Wilmanns, n° 1,148, note 5.

hastae purae, deux *vexilla*. Wilmanns (1), M. Liebenam (2) et M. Pallu de Lessert (3) pensent que cette guerre à laquelle Lucanus prit part fut la grande guerre de Germanie de 70-71. Mais cela est impossible, la guerre mentionnée dans l'inscription ayant eu lieu, comme l'indique l'ordre suivi, après l'allection de Lucanus parmi les patriciens, qui ne fut pas antérieure à l'année 73. Tissot (4) croit que cette expédition de Germanie fut probablement celle que fit Domitien contre les Cattes en 83 (5); ce qui est inadmissible, car entre 83 et 93 ou 94, date de la mort de Lucanus (voir plus loin), l'intervalle n'est pas assez long pour placer les fonctions et magistratures qu'il reçut après l'expédition dont il s'agit. D'ailleurs, les mots « *donato ab Imp(eratore) Vespasiano Aug(usto) et T(it)o Caesare, Aug(usti) fil(lio)* », qui suivent « *praefecto auxiliorum omnium adversus Germanos* », prouvent qu'il n'est pas question de la guerre de Domitien.

Il convient, croyons-nous, de penser à une guerre, peu connue du reste, qui fut faite sur le Rhin moyen sous le règne de Vespasien (6). D'autres textes peuvent être rapportés à cette guerre. Cn. Pinarius Cornelius Clemens, qui était en 74 légat de l'armée de Germanie supérieure (7), reçut les ornements triomphaux « *[ob res] in Germani[a] prospere gestas* » (8). Dans un diplôme militaire, daté du 21 mai 74, les

(1) L. c., note 6.

(2) L. c., p. 304.

(3) L. c., p. 29-30.

(4) L. c., p. 77. Cf. Orelli, n° 773, note 4.

(5) Tissot dit 84. L'expédition eut lieu en 83 : voir Asbach, *Westdeutsche Zeitschrift*, T. III, 1884, p. 17, n. 7 ; Chambalu, *Philologus*, T. XLVII, 1888, p. 571.

(6) M. Asbach (*Jahrbuecher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, T. LXXXI, 1886, p. 28) en a parlé.

(7) C. I. L., T. III, p. 852 (diplôme militaire du 21 mai 74).

(8) Orelli-Henzen, T. III, n° 5,427.

soldats des troupes auxiliaires servant sous ses ordres reçurent le droit de cité, mais non leur congé (1) : on dut les retenir pour combattre. En 74, Vespasien prit ses douzième et treizième salutations impériales (2). Il y eut peut-être alors un agrandissement de l'empire sur la rive droite du Rhin. Nous savons qu'une route militaire fut faite par ce Cornelius Clemens : elle partait d'Argentoratum (Strasbourg), camp de la légion VIII Augusta, passait sur la rive droite du Rhin et s'avancait au moins jusqu'à Offenbourg (3). On sait aussi, par Tacite (4), qu'au début du règne de Domitien, des Usipiens, incorporés de force dans l'armée de Bretagne, désertèrent après avoir tué leurs chefs : peut-être leur territoire avait-il été récemment conquis. — Lucanus reçut des récompenses militaires pour les services qu'il rendit alors. Ces récompenses sont supérieures à celles qui étaient accordées en règle aux tribuns militaires (5) et un peu inférieures à celles que recevaient les légats de légion, qui étaient de rang prétorien (6). Cela s'explique par le fait que Lucanus, bien qu'il eût déjà exercé la préture, avait reçu un commandement inférieur en titre à celui des légats (7). Les récompenses qu'obtint Lucanus lui fu-

(1) *C. I. L.*, T. III, p. 852.

(2) Voir Chambalu, *De magistratibus Flaviorum*, p. 22.

(3) Zangemeister, *Westdeutsche Zeitschrift*, T. III, 1884, p. 246 sq.

(4) Vie d'Agricola, chapitre 28.

(5) Deux couronnes, deux *hastae purae*, deux *ovilla* : voir Marquardt, *Römische Staatsverwaltung* (deuxième édition) T. II, p. 579, n. 6.

(6) Trois couronnes, trois *hastae purae*, trois *ovilla* : Marquardt, *l.c.*

(7) Wilmanns (n° 1,149, note 5) fait remarquer que Tullus, frère de Lucanus et nommé comme lui à cette époque *praefectus auxiliorum omnium adversus Germanos*, n'était encore que préteur désigné et que par conséquent il ne pouvait recevoir les récompenses réservées aux personnages prétoriens ; Lucanus ne les aurait pas reçues non plus afin que les deux frères, chargés du même commandement militaire, ne fussent pas traités d'une manière différente.

rent accordées, comme l'indique l'inscription, à la fois par Vespasien et par Titus, associé à l'empire. Entre autres prérogatives, Titus avait reçu celle de participer aux salutations impériales décernées à son père pour faits de guerre (1) : on comprend dès lors qu'il ait aussi participé officiellement à la distribution des décorations militaires.

8° Lucanus fut ensuite *praetorius legatus provinciae Africae Imperatoris Caesaris Augusti*. Ces derniers mots prouvant qu'il n'est pas question d'un légat du proconsul, il s'agit ici, comme l'ont pensé tous les savants qui ont eu à parler du *cursus honorum* de Lucanus (2), du légat de l'armée d'Afrique : ce légat impérial, de rang prétorien, exerçait, on le sait, son commandement dans la Numidie, qui resta en théorie, peut-être jusqu'au commencement du troisième siècle, partie intégrante de la province d'Afrique (3).

(1) Chambalu, *De magistratibus Flaviorum*, p. 21-23.

(2) Henzen, *Annali dell' Istituto di corrispondenza archeologica*, T. xxxii, 1860, p. 32 ; Mommsen ; Wilmanns ; etc.

(3) Voir à ce sujet Pallu de Lessert, *Recueil de Constantine*, T. xxv, 1888, p. 101 et 126. — Je ne crois pas cependant qu'on puisse absolument exclure la possibilité que Lucanus ait été chargé par Vespasien, en Afrique, d'une légation non militaire. Le titre qu'il porte sur l'inscription de Foligno *praetorius legatus provinciae Africae Imperatoris Caesaris Augusti* n'est pas, que je sache, donné ailleurs au légat de Numidie. On trouve bien l'expression *legatus Augusti pro praetore provinciae Africae* (Pallu de Lessert, p. 71 : milieu du second siècle ; cf. p. 21 : sous Néron probablement), mais les désignations les plus ordinaires sont celles de *legatus Augusti* (ce mot est parfois omis) *pro praetore legionis III Augustae*, ou *exercitus Africae*, ou *exercitus provinciae Africae*, ou *ad exercitum qui est in Africa*. Voir en particulier l'inscription du frère de Lucanus, Tullus, reproduite plus haut, et celles de Valerius Festus et d'Egnatus Catus, légats de Numidie sous Vespasien (Pallu de Lessert, p. 20 et 34. — On sait qu'il n'était pas d'usage au premier siècle que les empereurs envoyassent des commissaires extraordinaires dans les provinces sénatoriales ; ils le faisaient cependant quelquefois pour des affaires financières, en particulier pour la révision des domaines publics. Ainsi Acilius Strabo fut envoyé par Claude en Cyrénaïque pour reprendre aux particuliers qui les avaient usurpés les biens légués par le roi Apion au peuple romain : « *praetoria potestate usum et missum disceptatorem a Claudio agrorum, quos regis Apionis quondam avitos et populo Romano cum regno relictos, proximis*

Il est impossible de fixer avec précision l'époque de la légation de Lucanus en Afrique (1). M. Mommsen (2) la fait dater du règne de Domitien, c'est-à-dire de la fin de 81 au plus tôt. Je ne pense pas que cette opinion puisse être admise. En effet, après la légation d'Afrique, il convient de placer le consulat de Lucanus, l'intervalle d'une douzaine d'années environ qui, selon les règles en usage alors (3), dut s'écouler en-

quisque possessor incaserant » (Tacite, Annales, xiv, 18; voir sur cette mission d'Acilius Strabo, Sogliano, *Monumenti antichi publicati per cura della reale Accademia dei Lincei*, T. I, p. 564 sq.). Il ne serait pas tout-à-fait impossible de supposer que Lucanus ait été chargé, dans la province d'Afrique, d'une mission analogue : on sait que l'empereur Vespasien procéda à une révision très sévère des biens de l'état (voir à ce sujet Jullian, *Bulletin épigraphique de la Gaule*, 1884, p. 136-137). Ce fut sous Vespasien qu'un personnage consulaire, Ruilius Gallicus, fut envoyé par l'empereur dans la proconsulaire avec une mission extraordinaire sur laquelle nous n'avons pas de renseignements précis, mais qui avait certainement un caractère financier. Stace, *Silves*, I, 4, vers 83 (cf. Nohl, dans Friedländer, *Sittengeschichte Roms*, cinquième édition, T. III, p. 455):

Libyci quid mira tributi

*Obsequia et missum media de pace triumphum
Laudem et opes tantas ?*

Cependant je suis porté à croire que Lucanus fut, comme on l'a cru jusqu'ici, légat de l'armée d'Afrique, et cela pour deux raisons : 1° S'il avait reçu une mission extraordinaire d'ordre financier, l'expression *praetorio legato provinciae Africae Imperatoris Caesaris Augusti* serait bien vague, et au lieu du génitif *provinciae*, il y aurait plutôt *misso in provinciam* ou quelque chose d'analogue ; 2° La carrière de Lucanus fut presque exactement la même que celle de son frère Tullus : or celui-ci fut certainement légat de l'armée d'Afrique ; il est du reste naturel de penser que les services rendus par Lucanus en Germanie l'aient désigné au choix de l'empereur pour un important commandement militaire.

(1) M. Pallu de Lessert (*l. c.*, p. 32), pense que Lucanus fut nommé légat impérial d'Afrique avant le premier juillet 71, car sa nomination est l'œuvre de Vespasien seul, et nous savons que Titus reçut la puissance tribunitienne au mois de juillet 71. Titus fut en effet associé à l'empire à cette époque, mais non avec les mêmes droits que son père. Les légats impériaux ne furent jamais que légats de Vespasien et non de Vespasien et Titus : voir par exemple *C. I. L.*, XII, 113. D'ailleurs, pour les raisons indiquées dans les pages qui précèdent, il me semble impossible de placer la légation d'Afrique dès l'année 71.

(2) *Index de Pline-le-Jeune*, p. 409.

(3) Waddington, *Fastes des provinces asiatiques*, p. 12-13 et 16. — Mommsen, *Römisches Staatsrecht*, T. II, p. 251. — Ramsay, *Recueils archéologiques*, 1888, T. XII, p. 224 (intervalle de quinze années).

tre son consulat et son proconsulat d'Afrique, enfin, ce proconsulat. Or, Lucanus mourut vers la fin de 93 ou en 94, car dans son livre VIII, édité dans le courant de l'année 93 (1), Martial lui adresse quelques vers (2), preuve qu'il vivait encore, tandis que le poète parle de sa mort au livre IX (3), édité en 94 (4). De plus, les vers du livre VIII paraissent indiquer que Lucanus se trouvait à Rome quand Martial les composa : le proconsulat de Lucanus doit donc être placé au plus tard en 92-93 (5). On voit par conséquent que la légation d'Afrique ne saurait être reculée jusqu'au règne de Domitien (6) : la date la

(1) Friedländer, *édition de Martial*, T. 1., p. 59-60.

(2) VIII, 75.

(3) IX, 51.

(4) Friedländer, *l. c.*, p. 61.

(5) Dans le livre IX (épigr. 7) de Martial, on trouve une épigramme que l'on pourrait être tenté, comme l'a fait M. Klein (*Die Verwaltungsbeamten von Sicilien und Sardinien*, p. 108), de rapporter à notre Cn. Domitius Afer Titius Marcellus Curvius Lucanus :

*Dicere de Libycis reduci tibi gentibus, Afer,
Continuis colui quinque diebus : « Hæc »*

« Non vacat » aut « dormit » dictum est bis terque reverso.

Jam satis est : non vis, Afer, hæcere : vale.

Cela permettrait, en tenant compte de la date de publication du livre IX, de fixer très-exactement à 92-93 le proconsulat de notre personnage. Mais il me paraît fort douteux qu'il s'agisse ici de lui, Martial l'appelant toujours Lucanus (conf. Pline, *Lettres*, VIII, 18, 4; *C. I. L.*, xv, 989, 991, 999, 1.001) et non Afer. D'ailleurs, à l'époque de la publication du livre IX, Lucanus avait cessé de vivre, et il est peu vraisemblable que Martial, qui dans ce même livre déplore sa mort (voir plus haut, n. 3, y ait inséré des vers impertinents sur lui. Je crois donc qu'il s'agit soit d'un autre Afer, soit d'un personnage fictif (conf. Martial, IV, 37; IV, 78; VI, 77; IX, 25; X, 84; XII, 42).

(6) M. Mommsen a peut-être pensé à Domitien à cause des mots *Imperatoris Caes(aris) Aug(usti)* qui semblent désigner l'empereur régnant à l'époque où fut gravée l'inscription. Cette conclusion n'est cependant pas nécessaire. Au sujet des mots *donato ab Imperatore* *Vespasiano Aug(usto) et Tito* *Caesare, Aug(usti) f(ilio)*, etc., Wilmanus a fait cette juste observation : *notandum Imperatores, licet post mortem eorum titulus positus sit, non dicos, sed iis nominibus appellari quibus, cum dona accipiebat (Lucanus), utebantur.*

plus basse qu'on puisse lui assigner est, autant qu'il semble, la fin du règne de Vespasien, vers 79. Les années 75 et 76 doivent être exclues, car à cette époque, les légats de l'armée d'Afrique furent Cn. Domitius Tullus, puis Q. Egnatius Catus (voir plus loin).

9° Lucanus devint ensuite consul, à une date inconnue. — 10° *Septemvir epulonum*.

11° *Legatus provinciae Africae Tul(l)i, fratris sui*. Il arrivait fréquemment que les proconsuls choisissent leurs légats parmi leurs proches (1). Les légats des provinces d'Afrique et d'Asie étaient quelquefois d'anciens questeurs et d'anciens tribuns, généralement des personnages prétoriens (2), mais on rencontre aussi des consulaires. Le futur empereur Vitellius fut légat de son frère en Afrique, après avoir été consul et même proconsul de cette province (3). P. Pactumeius Clemens, consul en 138, fut ensuite légat de son beau-père, Rosianus Geminus, proconsul d'Afrique (4). Gordien l'Ancien eut pour légat en Afrique son fils, déjà consulaire (5). On remarquera que ces légats de rang consulaire assistèrent, comme Lucanus, un de leurs proches parents. Ce fut, en effet, après avoir été consul que Lucanus devint légat du proconsul Tullus. Ce dernier, comme nous le verrons, ne fut pas légat de l'armée d'Afrique avant 75. Si l'on place son consulat en 76, c'est vers l'année 88 environ que peut être

(1) Liebenam, *l. c.*, p. 445.

(2) Liebenam, p. 12 sq., 49 sq., 457. De Ruggiero, *Dizionario epigrafico di antichità romane*, s. v. *Africa et Asia*, p. 334 et 722.

(3) Suétone, *Vitellius*, chapitre 5.

(4) *C. I. L.*, T. VIII, n° 7,059.

(5) *Capitolin, Gordiani tres*, 7, 2 ; 9, 6 ; 11, 4.

reporté son proconsulat d'Afrique, en tenant compte de l'intervalle qui devait séparer ces deux magistratures. Or, en 88, Lucanus était certainement consulaire depuis plusieurs années (une huitaine d'années au moins), puisqu'il parvint à son tour au proconsulat d'Afrique en 92, au plus tard.

12° Proconsul d'Afrique (voir, pour la date de ce proconsulat, les observations qui précèdent). Lucanus mourut, comme nous l'avons dit, en 93 ou 94.

Nous passons maintenant à la carrière de son frère cadet, Cn. Domitius Tullus. Son *cursus honorum* est dans l'ordre inverse, mais il faut remarquer, comme l'a fait Wilmanns (1), que toute la partie de l'inscription qui commence à *prae(ecto)* et finit à *vezillis (tribus)* ne forme qu'un seul membre de phrase où cet ordre inverse n'est pas observé.

Cn. Domitius Tullus fut successivement :

1° *Decemvir stlitibus judicandis*. — 2° Tribun militaire de la légion V Alaudae. — 3° Questeur de l'empereur, probablement de Néron, à la fin de son règne (2). — 4° Tribun de la plèbe.

5° *Adlectus inter patricios*, sans doute en même temps que son frère aîné, pendant la censure de Vespasien et de Titus.

6° *Praefectus auxiliorum omnium adversus Germanos*, mission extraordinaire qui lui fut confiée en même temps qu'à son frère, au cours de cette guerre du Rhin de l'année 74. Les récompenses militaires indi-

(1) N° 1,149, note 3.

(2) Wilmanns, n° 1,149, note 6.

quées à la fin du membre de phrase se rapportent à cette mission (1). Elles sont les mêmes que celles qu'obtint Lucanus, sauf que Lucanus reçut trois *hastae purae* et deux *verilla* tandis que deux *hastae purae* et trois *verilla* échurent à Tullus.

7°, 8° et 9° « *Qui, cum esset [.....] candidatus Caesar(is) pr(aetor) desig(natus, missus est ab) Imp(eratore) Vespasiano Aug(usto) legatus pro praetore ad exercitum qui est in Africa, et apsens inter praetorios relatus* ». Il y a malheureusement une lacune après « *cum esset* ». Wilmanns supplée [*in Germania*] (2), ce qui est possible, mais non certain. Après la campagne de Germanie, Tullus fut nommé par Vespasien légat de l'armée d'Afrique. Il était alors préteur désigné, élu sur la recommandation de l'empereur. La guerre du Rhin datant de 74, il y a lieu d'admettre que ce fut cette année-là qu'il fut désigné à la préture (3), pour

(1) Elles ne peuvent se rapporter à des faits d'armes accomplis en Afrique, car dans ce cas Tullus, légat impérial de rang prétorien, aurait reçu trois couronnes, trois *hastae purae* et trois *verilla* : voir plus haut, p. 192, n. 6.

(2) Henzen (dans Orelli, T. III, p. 75) supplée, mais avec hésitation, *tribunus plebis*, ce qui est peu vraisemblable, cette charge étant déjà indiquée dans le *cursus honorum*.

(3) Il est, je crois, impossible de préciser davantage. Nous savons qu'en l'an 100 les préteurs qui devaient entrer en charge l'année suivante furent élus dans les premiers comices de l'année, le neuf janvier (voir Pline, *Panegyrique*, 69 : le texte de Pline me semble prouver qu'à ces comices on ne désigna pas seulement les consuls suffects pour l'année 100, mais d'autres magistrats, entre autres les préteurs, dont l'élection ne dépendait pas uniquement, comme celle des consuls, de la volonté de l'empereur ; cf l'explication de ce passage dans Mommsen, *Römische Staatsrecht*, T. II, p. 918, note 1). Mais d'une part, il est probable que sous Vespasien les premiers comices n'avaient pas lieu à cette date, autrement Domitien, qui, comme suppléant d'un des consuls ordinaires Vespasien ou Titus, entrait annuellement en charge le 13 janvier et était désigné en même temps qu'eux aux premiers comices de l'année précédente, se serait trouvé pendant quelques jours désigné à deux consulats successifs, ce qui eût été irrégulier. D'autre part, il est possible que les préteurs aient été encore à cette époque désignés dans les seconds comices de l'année, vers le mois d'octobre (voir pour ces comices, Mommsen, *l. c.*, T. I, p. 538-549).

entrer en charge le 1^{er} janvier 75. A cette date, il se trouvait, comme nous l'apprend l'inscription, en Afrique : il ne gèra donc pas la magistrature à laquelle il avait été élu et fut inscrit d'office parmi les sénateurs de rang prétorien. — Tullus, parvenu au commandement de l'armée d'Afrique avant son frère aîné, ne le garda pas longtemps, car dans la première moitié de l'année 76, le légat impérial d'Afrique était Q. Egnatius Catus (1).

10° En général, le légat de l'armée d'Afrique recevait le consulat en quittant ce poste. Cependant, on doit observer que Tullus ne put être consul dès 76 que s'il reçut une dispense de l'intervalle de deux années exigé entre la préture et le consulat (2). — Le consulat de Tullus devait être indiqué dans la partie manquante de l'inscription.

11° Fétial.

12° Proconsul d'Afrique (comme nous l'apprend l'inscription de son frère), douze ans environ après son consulat, en tout cas pas après 91-92, car Lucanus, mort en 93 ou 94, fut encore proconsul d'Afrique après avoir été légat de Tullus.

Il mourut vers 108 (3). Des infirmités qui le clouèrent dans son lit pendant les derniers temps de sa vie (4) durent l'empêcher de prendre part aux affaires publiques.

Septembre 1892

STÉPHANE GSELL.

(1) Pallu de Lessert, *l. c.*, p. 34, d'après *C. I. L.*, T. VIII, n° 10116 et 10119, inscriptions de la première moitié de l'année 76

(2) Sur ces dispenses, voir Mommsen, *Römisches Staatsrecht*, T. I, p. 577.

(3) Mommsen, *Étude sur Pline-le-Jeune*. traduction Morel, p. 23¹ Dressel, *C. I. L.*, T. XV, p. 266.

(4) Pline, *Lettres*, VIII, 18, 9.

TRAVAUX INEDITS

DE

M. LE COMMANDANT PAYEN,

ANCIEN MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE

MONUMENTS ANTIQUES

DE LA

COMMUNE MIXTE D'AIN-EL-KSAR

(*Casæ, municipium casensium*)

L'antiquité est représentée, sur le territoire de la commune mixte d'Aïn-el-Ksar, par d'innombrables vestiges de monuments qui, incontestablement, ont appartenu à deux civilisations très distinctes. Les plus anciens, au moins en apparence, semblent remonter aux temps préhistoriques ; les autres relèvent sûrement des siècles de l'occupation romaine et de la restauration byzantine.

Le sol ne révèle aucune trace des périodes carthaginoise et vandale, ni du passage des Arabes ; les Berbères n'ont rien édifié qui offre le moindre intérêt historique.

RUINES DIVERSES

Ruines romaines

Les ruines romaines sont très nombreuses sur le territoire de la commune mixte ; on en rencontre, à chaque pas, dans tout le périmètre.

Généralement, ces vestiges d'habitations, qui souvent sont peu distants les uns des autres et indiquent le séjour prolongé d'une population fort dense, ont été reliés entre eux par un réseau très serré de grandes voies carrossables dont on retrouve encore, en beaucoup d'endroits, des tronçons en assez bon état de conservation.

Parmi cette infinité de ruines de l'occupation romaine, nous ne citerons que les plus importantes, en suivant à peu près l'ordre d'orientation de l'est à l'ouest, savoir :

Henchir Timgad

Au sud du douar des Ben-Si-Belkheir (tribu des Achèches), à 30 kilomètres à l'est de Batna et à 2^k 500^m de la route qui conduit de cette ville à Khenchela (chemin de grande communication n° 20).

La synonymie de la dénomination de Timgad, employée par les indigènes, avec le nom d'une ancienne cité de la Numidie, a tout d'abord facilité les explorateurs modernes à reconnaître l'emplacement de Thamugadis, et de précieuses découvertes qui viennent d'y être faites, dans des fouilles récemment exécutées par l'administration des Beaux-Arts, sous la direction de M. Milvoix, architecte délégué du Ministère de l'Instruction publique, en constatent l'antique splendeur.

Nous indiquerons plus loin les résultats de ces derniers travaux. Mais auparavant, il convient de remarquer que la synonymie ci-dessus exposée se rapporte encore à un autre sujet non moins intéressant de géographie comparée.

En effet, Thamugadis a été édiflée à peu de distance du cours d'eau (l'oued Chemora actuel) que Procope, dans son *Histoire de la guerre des Vandales*, dit descendre du mont Aurès (djebel Mahmel) et s'appeler le fleuve Amigas. Or, ce mot Amigas est du genre masculin et, en langue berbère (qui n'a cessé depuis un temps immémorial d'être celle des Aurasiens), son féminin est Tamigadit ; d'où il semble ressortir que la ville de Thamugadis a dû son nom au fleuve auquel elle a emprunté ses eaux d'alimentation amenées par une conduite maçonnée, aqueduc souterrain dont il reste quelques traces sur la berge gauche de l'oued Taga (partie inférieure de l'oued Chemora), vers le point où ce ruisseau prend un instant le nom d'oued Firès.

*Résultats des fouilles récemment exécutées
par le Service des Beaux-Arts (1)*

.....

Avant de quitter ces ruines splendides de Timgad, il n'est pas sans intérêt non plus de signaler l'existence, dans les montagnes voisines, le djebel Kharouba, le djebel Bou-Dricen et le djebel Amran, territoire des Ouled-Si-Belkheir et Ouled-Makhelout

(1) M. Payen avait laissé ce paragraphe en blanc, attendant sans doute l'achèvement des travaux pour le remplir. On pourra, du reste, se reporter, à cet égard, à la belle description donnée par notre Président, M. Poulle, dans le *Recueil* de 1884, page 125 et suivantes, et aux renseignements contenus dans les volumes suivants. — Note du Comité).

(tribu des Achèches), d'immenses nécropoles composées d'une multitude de tombes de forme ronde, bâties en petites pierres plates, recouvertes de grandes dalles et renfermant chacune les ossements d'un corps humain dont les jambes ont été désarticulées en tête des fémurs pour que le cadavre puisse être plié en deux, de manière à ramener facilement les genoux sur l'abdomen et à placer le crâne entre les pieds.

L'origine de ces tours mignonnes, du diamètre de 2^m50 en moyenne et hautes d'environ un mètre, n'a pas encore été déterminée, du moins à notre connaissance, de façon à préciser leur âge et la civilisation de laquelle elles relèvent et à savoir si elles sont d'une date contemporaine des époques carthaginoise et romaine ou antérieure. Toutefois, ce sont de modestes constructions funéraires qui ont un peu d'analogie avec le caractère de certains monuments celtiques, et de prime abord, elles semblent appartenir aux temps préhistoriques et à la race autochtone.

Henchir Guessès

Situé à l'extrémité sud-ouest et immédiatement au pied de la petite chaîne de montagnes du Fedjoudj, dans le douar Si-Mânsar, à environ 3 kilomètres de Chemora.

Jusqu'à ce jour, aucune inscription n'a révélé le nom romain de cette ruine assez étendue, si l'on y comprend l'emplacement de vastes jardins où l'on rencontre des restes de constructions et plusieurs puits à demi comblés. Cette cité, d'apparence byzantine, avait sa partie urbaine fermée par une grande enceinte rectangulaire dans laquelle on ne pénétrait

que par deux portes ménagées au milieu des courtines de l'est et de l'ouest pour livrer passage à la voie qui conduisait de Mascula (Khenchela) à Constantine. Un bâtiment considérable, à étages superposés au-dessus de casemates souterraines et de chambres voûtées, est adossé intérieurement à la courtine nord ; il est construit en pierres de grand appareil, comme l'enceinte, et l'un et l'autre s'élèvent encore à une hauteur moyenne de trois mètres du sol, non compris les fondations. Cet édifice n'a pu être qu'une forteresse opposée aux attaques du côté de la montagne, d'où des armes de jet auraient facilement lancé leurs projectiles dans la place.

Madracen

Au centre du pâté montagneux occupé par les Ouled-Zaïd, section de la tribu des Haracta-el-Madher, à 9 kilomètres au sud-est du village d'Aïn-Yagout et 6 kilomètres à l'ouest du lac Djendeli.

Le Madracen est édifié au sommet d'un large col d'où la vue est très étendue à l'orient et à l'occident, de sorte qu'il est aperçu de fort loin au travers des vastes plaines de la région des chotts de la province.

Ce monument, considérable, est absolument en grand ce que sont en petit les tombes circulaires de la banlieue de Tingad. Il est construit intérieurement des mêmes matériaux, c'est-à-dire de dalles minces, et au milieu y règne aussi un caveau sépulcral ; c'est donc de même un tombeau (1). Seulement

(1) Cet ingénieux rapprochement est la confirmation de l'hypothèse qui a fait du Médracen le tombeau des rois des populations indigènes de la région, en démontrant l'identité qui existe entre lui et les tombeaux plus modestes répandus en si grand nombre dans cette localité. — (Note du Comité).

ment, ce colosse est revêtu extérieurement d'une épaisse garniture, de pierres de taille énormes, qui l'enveloppe de sa colonnade, d'un ordre se rapprochant du style grec, dont l'ensemble a un aspect sombre, mais important.

Bien des conjectures et des suppositions ont été faites sur l'origine, la destination ou l'affectation de cette construction puissante. Il y a lieu de se reporter aux savantes dissertations qu'elles ont provoquées. Mais, s'il nous est permis d'exprimer notre faible appréciation, nous émettrons l'avis que le Madracen est un monument funéraire de même date que ceux des rives de l'Amizour, qu'il a été le lieu de sépulture de quelque famille princière du même peuple et que plus tard, peut-être, des artistes grecs très probablement auront été appelés pour consolider l'édifice, en l'entourant d'une ornementation architecturale pompeuse et digne des cendres qui y reposaient.

Sur cette question, nous ne serons pas fort éloigné d'admettre la version présentée par M. le Capitaine Carette, qui a supposé, « d'après une certaine légende de l'Aurès, que dans des temps très reculés, une tribu du nom d'Ouled-Madras aurait occupé cette montagne et que le Madracen pourrait bien être le tombeau des chefs de ce peuple ». Or, étant donné l'existence des innombrables petits mausolées qui pullulent sur les deux versants de la vallée de l'Oued-Taga et autres lieux voisins, il y a matière à une étude historique intéressante du sujet dont nous venons de placer les jalons.

Le monument antique que les indigènes désignent sous le nom de Madracen est des plus curieux par sa forme, ses dimensions et son architecture. Les

explorations tentées à l'intérieur, quoiqu'ayant été contrariées et interrompues par des éboulements partiels, ont toutefois permis de constater, d'une façon certaine, qu'il constitue un somptueux mausolée. Une autre remarque, non moins significative, faite vers 1858, lui assigne un caractère préhistorique très marqué et du plus haut intérêt archéologique ; elle démontre que le revêtement en pierre de taille de grand appareil, avec colonnade et corniche en surplomb, englobe une construction absolument identique en tous points, sauf les dimensions, à celle des petites tours rondes qui peuplent les nécropoles des abords de l'Aurès. Cette indication est peut-être susceptible de lever un des coins du voile qui cache l'origine de ces sépultures, et malgré l'incertitude, non encore dissipée, il semble permis d'admettre, dès maintenant, qu'elles sont l'œuvre d'une même période de civilisation de l'un des rameaux de la race lybienne, les Numides, sans doute, dont il paraît assez probable que descendent les Berbères qui occupent actuellement l'ensemble du pays, seuls représentants des anciens aborigènes. Serait-ce par un simple oubli ou par un profond dédain pour les œuvres des barbares, ou parce qu'alors le Madracen n'aurait pas encore été orné du revêtement architectural, de style composite greco-égyptien, qui enveloppe et recouvre la bâtisse primitive, que les chroniqueurs de l'antiquité ont omis ou négligé de signaler l'existence et la position géographique d'un édifice aussi remarquable que le Madracen, dont la masse colossale a dû cependant attirer leur attention comme étant un des principaux monuments de la Numidie ? (1).

(1) Voir les nombreux travaux publiés par la Société archéologique de Constantine dans ses *Recueils* et particulièrement l'exploration faite par ses soins en 1873 (vol. 1873-74). (N. d. C.)

Le Madracen mérite d'autant mieux la mention particulière dont il vient d'être l'objet qu'à nos yeux, il est le type grandiose des tombeaux circulaires découverts dans le sud de Timgad : à Chouchet-er-Roumaïl, au Djebel-Kharouba, à Foum-Ksantina et au Djebel-bou-Driecen ; autant de mausolées à l'intérieur de quelques-uns desquels, selon les proportions de leurs diamètres, sont aménagés un ou plusieurs autres cylindres ; et chacun de ceux-ci entoure un très petit cercueil rectangulaire, formé de dalles rustiques, où repose un squelette humain plié en deux, après avoir été préalablement désarticulé au-dessus des fémurs (1).

Henchir Tenaceft

Au sud du Djebel-Azem, dans une toute petite plaine dépendant du douar des Ouled-bou-Djemâa (tribu des Haracta-el-Madher).

Il n'y a, sur ce point, que des vestiges d'habitations rurales, épars dans une petite plaine, au centre de laquelle se trouve la ruine d'un tombeau monumental que les indigènes désignent sous le nom de Ksar-Tenaceft parce qu'il a la forme d'une tour rectangulaire.

Au pied de ce mausolée tout à fait romain, l'attention est attirée par la longueur d'une pierre soigneusement taillée et que la main d'un sculpteur habile a ornementée, sur l'une de ses faces, d'un charmant bas-relief représentant deux jolis paons encadrés dans une belle guirlande de pampres.

(1) Voir le travail de M. Payen sur les *Tombeaux circulaires de la province de Constantine* (*Recueil de la Soc. arch. de Constantine*, vol. VII, p. 159 et suiv. — (N. d. C.).

Cette pierre, qui gît aujourd'hui sur le sol, fut jadis le linteau de la porte d'entrée de l'étage du mausolée (1).

Henchir Halala

A près de 3 kilomètres au nord du village d'Aïn Yagout, sur le ruisseau du même nom, dans la région des Sbakhs dépendant du douar Oulad-Tahammamt.

Cette ruine romaine, que les indigènes qualifiaient autrefois du titre pompeux de Ksar-Halala, a disparu presque entièrement depuis que les entrepreneurs des travaux de construction de la route nationale, d'abord, et plus récemment du chemin de fer, en ont tiré des matériaux de grand appareil pour leurs ouvrages d'art.

Malgré ce vandalisme regrettable, les pauvres vestiges qui subsistent encore n'en représentent pas moins l'emplacement de Gibba, oppidum qui, situé en plein pays numide et sur le parcours de la grande voie romaine de Lambæsis à Cirta, a dû avoir une certaine importance indiquée, du reste, par deux inscriptions trouvées sur place et sur lesquelles on lit :

Respublica Gibbensium (2).

En outre, à l'époque chrétienne, ce fut un siège épiscopal qui envoya des évêques aux conciles tenus à Carthage en 411 et 484.

(1) Voir le dessin et l'article qui s'y rapporte dans notre *Recueil* de 1860-61, p. 116 et suiv. — (N. d. C.).

(2) *Recueil* de la Société archéologique, v^e volume, p. 116, 122. — (N. d. C.).

Ksar-Seriana

Au nord-ouest des montagnes du Belezma, sur le territoire du douar des Tlets (tribu des Tlets), à 26 kilomètres de Batna.

A en juger par le nombre et la grande valeur épigraphique des inscriptions latines découvertes sur ce point, le village français de Seriana, récemment créé, occupe l'emplacement d'une cité florissante, sinon considérable par son étendue, du moins très peuplée de personnages notables et jouissant du confort que procure la fortune. Cependant, aucune de ces précieuses inscriptions n'a dévoilé le nom que portait la localité au temps de sa splendeur. L'histoire est muette à ce sujet et nulle mention n'en est faite non plus dans les *Itinéraires anciens*. Seules, les *Annales de l'Église d'Afrique* signalent sommairement l'existence en Numidie, mais sans en indiquer la position géographique, d'une ville somptueuse appelée Cælia ou Cælianum, qui, à son aurore, fut exclusivement habitée par des citoyens d'origine romaine; puis, sous le règne d'Hunéric, devint un évêché qui a été représenté au concile de Carthage en 484.

Or, le village actuel de Seriana occupe-t-il l'emplacement de l'ancienne Cælianum? C'est ce qu'il faut espérer apprendre prochainement des inscriptions que l'on continue à découvrir dans son périmètre de colonisation.

Quant à la dénomination de Ksar, elle est due aux ruines d'un fortin que les Turcs avaient édifié à Seriana pour surveiller les populations remuantes du Belezma et protéger le recouvrement des impôts

qu'ils venaient annuellement y percevoir lorsque la situation politique du pays le permettait (1).

Ksar-Zana

A environ 45 kilomètres au nord-ouest de Batna, dans le douar qui porte le nom de la ruine.

L'ère d'une période prospère de l'occupation romaine de la Numidie est marquée ici par les ruines de trois arcs de triomphe, au pied de l'un desquels gisent les fragments d'une grande inscription mentionnant que les citoyens de Diana Veteranorum, anciens soldats de la III^e légion Augusta, ont élevé ce monument à la munificence de l'empereur Septime Sévère.

De la même époque, sans doute, date l'existence d'une conduite en maçonnerie de blocage dont les traces contournent à l'est les dernières pentes du Djebel-Zana ; ce canal, d'un parcours de 20 kilomètres environ, amenait nécessairement à Diana les eaux abondantes de la source appelée aujourd'hui Aïn-Soltan, qui se trouve dans le douar Bou-Rzel.

Les autres vestiges du séjour des Romains à Zana n'ont d'intéressant que leur étendue qui, à elle seule, suffirait à indiquer l'emplacement que l'Itinéraire d'Antonin assigne à l'oppidum Dianense entre Lambæsis et Sitifis.

Aux temps du christianisme en Afrique, un évêque de Diana a siégé au concile tenu à Carthage en 411.

(1) Voir, sur Seriana, les travaux de notre confrère M. Domergue ; et la note de M. Moliner-Violle proposant pour Seriana la synonymie de Lamiggum (N. d. C.).

Henchir-Mafouna

A l'est du Belezma, dans le douar de l'Oued-el-Ma, à 26 kilomètres ouest de Batna.

Henchir-Mafouna représente les ruines d'une localité dont il n'est fait aucune mention dans les *Itinéraires anciens*, sans doute parce qu'elles sont situées en dehors du parcours des principales voies de communication de l'époque romaine. Cependant, la découverte d'une inscription trouvée au milieu d'un dédale de bâtisses écroulées, inscription commençant par ces mots : *Genio Lamso...*, a fixé l'emplacement, au confluent de l'Oued-el-Ma et de l'Oued-Tadjenent, d'un siège épiscopal de la Numidie du nom de Lam-sortis, qui a été représenté au concile de Carthage en 411 et 484 (1).

MONUMENTS PRÉHISTORIQUES

Les monuments antiques, d'un âge indéterminé, découverts jusqu'à ce jour, sont tous de forme circulaire, plus ou moins élevés au-dessus du sol et de dimensions sans doute en rapport avec l'état social ou la position de fortune des édificateurs.

On en rencontre, en plaine et en montagne, sur le parcours des voies de communication qu'ont dû suivre les populations primitives.

Les principaux occupent les sommets des cols, d'où la vue domine à longues distances.

Aucune agglomération n'a encore été remarquée en pays plat ou peu accidenté ; mais, à la base sep-

(1) Voir *Recueil* de la Société archéologique de Constantine, volume III, page 178, et volume VI, page 125. — (N. d. C.).

tentrionale du massif montagneux de l'Aurès, dans le voisinage de Thamugadis, les contreforts qui constituent les deux versants de la vallée profonde et pittoresque dans laquelle est encaissé le cours supérieur de l'Oued-Chemora (le fleuve Amigas de Procope), des groupes considérables disputent leurs places aux maigres broussailles des pentes agrestes, ou bien on les voit rangés en vedettes sur des corniches rocheuses en surplomb au-dessus de ravins et de précipices.

Une exploration sommaire et rapide, faite en 1858, a démontré qu'en plaine, les cercles de pierres formant pavage à niveau du sol recouvrent des tombes isolées, et qu'en montagne et en coteau, comme aux faites des grands cols, les tours rondes sont de même des mausolées et leurs agglomérations des nécropoles.

La certitude de l'affectation spéciale est actuellement bien acquise ; mais il y a toujours manque d'indices ou d'objets susceptibles de fixer, sans équivoque, l'origine de ces sépultures qui sont peut-être lybiennes, peut-être numides, peut-être du genre dit mégalithique ?

Dans la dernière hypothèse, elles pourraient être celles de mercenaires celtes enrôlés par Carthage pour tenir ses vasseaux africains sous le joug ; ou bien, si elles sont plus récentes, celles de contingents gaulois que les Romains auraient appelés et employés soit à la conquête, soit à la pacification du pays. Toutefois, nos suppositions nous portent à leur attribuer un cachet essentiellement aborigène.

Ces milliers de tombeaux restent à peu près ignorés ou attirent peu l'attention parce qu'en plaine, il

faut en quelque sorte les connaître pour les distinguer des modestes cailloux rangés çà et là sur le sol, et qu'en montagne, ils occupent ordinairement des sites sauvages qui ne sont fréquentés que par les chevriers. Un seul d'entre eux a acquis une certaine renommée qu'il doit surtout à sa masse imposante aperçue des routes que suivent journellement les nombreux touristes qui visitent la contrée : c'est le gigantesque Madracen, auquel l'absence d'indications historiques a fait conserver la dénomination herbère qu'il tient des indigènes.

Afin d'éclaircir les doutes qui continuent à planer sur l'époque d'édification de ces monuments funéraires, il nous paraît indispensable que des anthropologistes ou de savants spécialistes viennent étudier sérieusement nos richesses préhistoriques ; et ce serait avec le plus grand intérêt que nous nous ferions un devoir de leur servir de guide et de les mettre sur la voie de leurs recherches. Une semblable exploration conduirait nécessairement à élucider un des points les plus obscurs de l'occupation de l'Afrique septentrionale dans les temps antiques.

INSCRIPTIONS INÉDITES D'EL-MADHER

I.

Groupe de l'Est

	1.	2.	
Lettres 0 ^m 07.	DMS	DMS	Lettres 0 ^m 06.
Id. 0 ^m 04.	ANIALIA	Q SEXTVS	Id. 0 ^m 07.
Id. 0 ^m 04.	RbIA	VICTOR	Id. 0 ^m 07.
Id. 0 ^m 08.	VIX A V	VIX A XV	Id. 0 ^m 07.
Id. 0 ^m 08.	SVI	SVOPPAR ENII/	Id. 0 ^m 02 1/2

Au milieu des vestiges d'habitation. Pierre en calcaire gris, gravure commune un peu fruste. Hauteur de la pierre : 50 centimètres; largeur 59 centimètres. Pierre à double caisson et à cadre double à sommet arrondi. Relevée le 29 février 1890.

3.

DMS
 PLOTIASEC
 VNDAMETRI
 OVIVEVIXITANIS|X
 TREBONIIANVARIVS
 DONATVSDATVSETFEL
 IXFILIEIVSFECERVNT

Le bas de l'O est gravé en pointe.
 Le jambage médial de l'N est courbé et l'I est petit.
 L'S est dans le cadre; l'O est petit.
 L'L est sur le bord du cadre, l'O est petit.
 Le T hors du cadre.

Au pied sud d'un mamelon rocheux qui a été l'une des carrières de la localité. Hauteur de la pierre : 0^m43 centimètres; même largeur. Hauteur des lettres : 1^{re} ligne, 0^m05; 2^e ligne, 0^m05; 3^e ligne, 0^m04; 4^e ligne, 0^m03; 5^e ligne, 0^m02; 6^e ligne, 0^m02; 7^e ligne, 0^m02 et demi en moyenne. Sur calcaire gris, dur; gravure médiocre, maigre et négligée, un peu fruste, dans un cadre à sommet arrondi; paraît avoir été constamment exposée aux intempéries. Relevée le 24 février 1890.

4.

//////A
 //OIV
 ♥
 UCNERE D
 V SOSVIS
 Largeur 0^m52
 Hauteur 0^m54

Au milieu des vestiges d'habitation. Dans un cadre arrondi à la partie supérieure. Lettres de 0^m03 centimètres et demi en moyenne; très fruste. Lecture incertaine. Calcaire coquiller, blanc et tendre. Relevée le 29 janvier 1890.

5.

Lettres 0^m05. DMS
 Id. 0^m05. VIBA ♡ VICTO
 Id. 0^m05. RIA VIXIT A1
 Id. 0^m05. NIS XXIIII
 Id. 0^m05. AVRELIVS FILI
 Id. 0^m05. A E DVLCIS
 Id. 0^m04. SIME ♡ FECIT

La 1^{re} et la 6^e lignes, sont les seules qui n'ont pas de lettres doubles.

Au pied sud-ouest du petit mamelon rocheux qui surgit en plaine. Hauteur de la pierre : 0^m55 centimètres ; largeur 0^m43 centimètres. Calcaire blanc, dur. Exécution d'un bon style, bien conservé, parfaitement lisible, dans un cadre à sommet arrondi. Relevée le 29 février 1890.

6.

Lettres 0^m04. DMS
 Id. 0^m04. VRIADIO
 Id. 0^m04. NISIAVI
 Id. 0^m04. XIT ANNI
 Id. 0^m04. S XXVIII C
 Id. 0^m04. ONDITVR
 Id. 0^m02 1/2 VS PA
 Largeur 0^m43

Hauteur 0^m38
 N et S de formes fantaisistes.
 A barre diagonale.
 S long.

Au pied sud-ouest du petit mamelon rocheux qui surgit de la plaine. Calcaire dur, gris. Assez bonne exécution ; lettres fortes, un peu fruste, mais parfaitement lisible. Cadre à sommet arrondi. Relevée le 29 février 1890.

7.

//// I A TSO
 Δ CATVLIA
 VIXIT C
 ANIS
 Largeur 0^m36

Hauteur 0^m46
 Il y a peut être lieu de traduire : Catulia a vécu 100 ans.

A environ une douzaine de mètres en face du caveau de famille du vétéran Julius Félix. Calcaire gris. Cadre à sommet arrondi. Lettres hautes de 0^m04

et demi en moyenne; très fruste, copie exacte.
Relevée le 10 février 1890.

8.

Lettres 0 ^m 04.	D M		D M	Let. 0 ^m 04 1/2
Id. 0 ^m 03.	♠ SEXTILI		U / CELIA	Id. 0 ^m 03.
Id. 0 ^m 03.	VS D ON		//////	Hauteur 0 ^m 44 Cecadresemble ne ja- mais avoir été rempli.
Id. 0 ^m 03.	ATVS VI		//////	
Id. 0 ^m 03.	XIT AN		//////	
Id. 0 ^m 03.	NIS LXVI		//////	
Id. 0 ^m 03.	//////VIC		//////	
Id. 0 ^m 03.	TORIAE		//////	
	// ♠ P		//////	
			Largeur 0 ^m 48	

Au milieu des vestiges d'habitations rurales. Calcaire jaune, très rustique et un peu fruste. Double cadre arrondi au sommet. Relevée le 4 février 1890.

9.

Lettres 0 ^m 06.	D M S
Id. 0 ^m 05.	G · IVLIVS · F
Id. 0 ^m 05.	ELIX · VETER
Id. 0 ^m 05.	ANVS L X · S
Id. 0 ^m 05.	ITIAEAIL XX
Id. 0 ^m 03.	EREDES FECE
Id. 0 ^m 03 1/2	RVNT ♠
	Largeur 0 ^m 30

Calcaire gris foncé, de bon style
Lettres soigneusement gravées.

10.

Let. 0 ^m 05	D M S	Let. 0 ^m 04
	IVLIA EM	Id.
	IRITA VIXI	Id.
	ANIS V	Id.
	ME IVS FEL	Id.
	IX MATK ₁₁ //PC	Id.
	Largeur 0 ^m 41	

Calcaire gris pâle Exécution négligée, fruste.

Au milieu de vestiges d'habitations rurales traversée par une rue ou voie dans le sens de l'Ouest à l'Est. Sur le bord de cette rue au sud des substructions d'un bâtiment assez vaste. Ces deux inscriptions, gravées chacune dans un cadre à sommet arrondi, se trouvaient placées de chaque côté de l'entrée d'un caveau de famille. Relevées le 10 février 1890.

II.

Groupe du Centre

11.

D M
CORNE
LIAPE 1V
ITREBON
LIX GT.F
Largeur 0=47

Hauteur 0=47

12.

DMS
TREBONI
EMONAEI//
CEVIX ANI
XLMENV
CIVL·RVFI
NVSMARE
Largeur 0=46

Hauteur 0=55

Lettres de 0=04 1/2.

Calcaire gris. Sur cadre à sommet arrondi; pierres en forme de caisson placées comme les précédentes des deux côtés de l'entrée d'un caveau de famille. Lettres frustes; plusieurs sigles. Relevées le 20 février 1890.

13.

Lettres 0=06 DMS
Id. 0=05 CELIA ♡
Id. 0=05 ROGATA
Id. 0=05 SEVIVA
Id. 0=05 FECIT ♡
Largeur 0=40

Hauteur 0=51

Sous l'angle nord-ouest du fort byzantin. Calcaire cendré, dur. Monument exécuté par une main habile. Cadre à sommet arrondi surmonté d'un disque aplati. Lettres profondément gravées, très bien conservées. Relevée le 3 février 1890.

14.

//////
//////
//////GR
//\·AN·XX
SE VIVE, X
FECIT
Largeur 0=47

Hauteur 0=70

En coteau. Au milieu de vestiges d'habitations. Calcaire gris, dur, a été broyé à coups de masse.

Sur le côté sud d'un caveau funéraire dépendant d'un logis situé sur une rue pavée. Lettres hautes de 4 centimètres, ont dû être de bon style ; dans un cadre arrondi dont le sommet manque. Complètement déterrée. Lecture difficile. Relevée le 19 février 1891.

15.

	DMS	Let. 0 ^m 04 1/2
	CAECILIAE DVL	Id. 0 ^m 04. A E liés, S ^e A sans barre.
Hauteur 0 ^m 05	TVLÆ CONIVI/	Id. 0 ^m 04. I, avec tête, A triple.
	PIISSIMÆ OVE	Id. 0 ^m 04-
	VIXIT ANN:XXXI	Id. 0 ^m 04.
	CIVL·SATVRNV\	Id. 0 ^m 04.
	MARITVS m/////	Id. 0 ^m 04.
	MORIA ■EIV/////	Let. 0 ^m 04 1/2
	S ♡ IT	Id. 0 ^m 04.
	Largeur 0 ^m 40	

A 150 mètres au nord-ouest du fort byzantin, sur le côté d'une voie pavée, peut-être une ancienne rue. Calcaire gris, dur. Gravure maigre, mais exécutée par une main habile. Toute l'inscription est exactement représentée; un peu fruste, mais généralement bien lisible.

16.

	D M//	Let. 0 ^m 08 1/2
Hauteur 0 ^m 48	MAEL//	Id. 0 ^m 06.
	LVSCO	Id.
	RNET C	Id. Ligature de l'E et du T.
	IVSVIX	Id.
	AL * N X	Id.
	Largeur 0 ^m 39	

Encadrée dans la maçonnerie de l'angle nord-est de la maison Audibert. Calcaire gris. Légèrement fruste et un peu maltraitée par les maçons qui l'ont utilisée. Relevée le 5 mars 1890.

17.

Let. 0=04 1/2	Hauteur 0=30	A M E	La barre de l'A est en diagonale et à la partie supérieure de l'E il y a forme de P ou d'O.
Id. 0=05.		L I S	L'L est ornementé; rien après l'S.
Id. 0=06.		C R E S	
Id. 0=05 1/2		C E N T I	Le T est joint à l'I.
Id. 0=06.		B V S	

Largeur 0=30

Encastrée dans le mur de la façade de la maison du sieur Marin, qui ignore l'emplacement primitif. Lettres gravées sur calcaire gris pâle, dur; de bonnes formes et bien conservées; dans un cadre à triple moulure écorné à la partie inférieure droite. L'enca-drement est assez gracieusement taillé. Relevée le 20 mars 1890.

18.

Lettres 0=03.	1 A S I V S	I V L I V S	Les 2 premières let. sont peu lisibles
Interv. 0=06.			
Let. 0=08 1/2	C R E S C E N T A N V S		Hauteur 0=30
Id 0=03	V I // A T O R		
Interv. 0=06.			
Let. 0=03 1/2	R E C V N D V S I V L I V S A N		Les 7 ^e et 8 ^e lettres sont triples. Défaut dans la pierre entre la 2 ^e et la 3 ^e lettre.

Largeur 0=38

Encastrée dans le mur de façade de la maison du sieur Marin. Un peu détériorée par les maçons qui l'ont utilisée. Lettres encore assez lisibles pour écar-ter le moindre doute dans la lecture; sont assez ré-gulières et assez bien gravées. Calcaire gris cendré dur, aucun martelage; les vides ont été ménagés par le graveur; la partie inférieure de la pierre n'a pas été gravée au-dessous de la dernière ligne. Relevée le 20 mars 1890.

19.

RIETMAVREL
 ANTONINIET
 PARTICOMA
 MIMAVGGET
 IVLIAEM...MA
 TRI·CA....)RV
 ETAVGG///ETVSQ
 DOMVSDIVINAE
 DEDIANTESVBATAVO
 PROCVLOLEGAVGG
 SVB·CVR·CIVIF
 PAVLINI7COHIIMMA
 VENC°LLAT°NCXXVI
 KALAVGDIANTONINOM/
 VSLA ^{cos} (1)

A Ain-Kerma, près de la ferme Chassaing.

20.

DDDNNN
 VALENTINI
 ANOVALEEi
 SP///INO
 SPAVSSS/M
 f

Cette dédicace à Valentinien I, Valens et Gratien paraît inédite. M. Payen n'indique pas où elle a été trouvée.

Banlieue de Sétif

21.

DDDNNN//IMPPP//
 CONSTANTINO////
 //////////////////////////////////////
 //////////////////////////////////////
 DAVGAV^GGGNN^O
 RESP·COL·SIT·MP
 AN// SS////
 IIII
 Largeur 0=58

Hauteur 0=77

(1) Cette inscription a été publiée et commentée par M. Poule, dans le vol. de 1869, (p. 649). Nous la reproduisons néanmoins en raison des différences données par la copie de M. Payen.

Borne milliaire découverte à Aïn-Regada, le 10 avril 1880. En calcaire de la localité. Hauteur des lettres : 1^{re} et 2^e ligne, 0^m04; 3^e et 4^e, martelées; 5^e, 0^m06 1/2; 6^e, 0^m04; 7^e, 0^m04 1/2; 8^e, 0^m06, en moyenne; 9^e, 0^m08. Deux lignes martelées entre lesquelles est un défaut naturel de la pierre. Les 5^e, 6^e, 7^e et 8^e lignes ont du subir plusieurs rectifications. Voie de Sétif à Djemila à 6 kilomètres de Sétif. — Près de la place où a été trouvé ce milliaire, existent encore trois socles de bornes cylindriques. Le même nombre de socles se voit aussi au 3^e mille en partant de Sétif.

MA	22.	D MAS
		L LAELIVSMA
		VREVIXITAN
		NI//S)XXIVLI
		AMONNINA
		COIVGIME
		QFECIT

Pierre tumulaire trouvée, le 16 septembre 1879, dans une ruine située à 200 mètres à l'est de la 3^e borne milliaire de la voie romaine de Sétif à Djidjelli. Hauteur 0^m89; largeur 0^m70. Hauteur des lettres : 1^{re} ligne, 0^m04; 2^e ligne, 0^m03. La pierre en beau calcaire gris a été très bien polie, mais les sculptures sont grossières et les lettres assez mal écrites. Bien conservée. Le tableau destiné à deux inscriptions ne contient, dans la partie de gauche, que les deux lettres MA. Le cadre se termine à la partie supérieure par trois demi-cercles surmontés de trois pointes, entre lesquelles sont gravées deux têtes, l'une portant une barbe en éventail et l'autre ayant deux cornes recourbées latéralement. Sur la pointe du milieu est tracé un poisson et en tête de l'inscription de gauche est dessiné grossièrement un animal qui peut être un lièvre ou une gazelle.

23.

EXO
IANV

Inscription se trouvant sous une lampe funéraire découverte, à Sétif, le 14 septembre 1880, à l'intérieur de l'enceinte romaine, à droite de la porte ouvrant sur la voie romaine qui conduisait à Djidjelli.



INSCRIPTIONS LIBYQUES

RELEVÉS

DANS LA COMMUNE MIXTE DE LA CALLE

ET DANS LES ENVIRONS DE MILA



De toutes les circonscriptions administratives du département de Constantine, il n'en est pas de moins connue, croyons-nous, que celle qui constitue la commune mixte de La Calle. Il n'en est certainement pas dont la contribution archéologique à l'œuvre de notre Société soit moindre.

Sur toute l'étendue territoriale qui, à partir du village de Blandan, se trouve comprise entre la côte au Nord et la frontière tunisienne au Sud et à l'Est, nous ne connaissons que trois points qui aient fourni des inscriptions ; et encore ces inscriptions, qui sont libyques, ne figurent-elles point dans les volumes de notre *Recueil*.

Les trois points dont il s'agit sont : El-Guitoun, Sidi-Arrath et Hammam-Sidi-Trad.

Un officier du bureau arabe de La Calle, le capi-

taine Bosc, faisant, en 1869, l'application du sénatus-consulte dans la tribu des Ouled Amor-ben-Ali, découvrit sur chacun de ces trois points un certain nombre d'inscriptions libyques.

Les inscriptions provenant d'El-Guitoun et d'Ham-mam-Sidi-Trad ont été l'objet d'un tirage spécial que le docteur Reboud fit exécuter à Perpignan, en février 1871 (1).

Celles de Sidi-Arrath ont été publiées par le général Faidherbe, en 1872, dans le volume de la Société des Sciences et Arts de Lille.

Chargé, nous aussi, de l'application du sénatus-consulte dans cette même tribu des Ouled Amor-ben-Ali, nous avons eu tout dernièrement l'occasion de reconnaître les stations signalées autrefois par le capitaine Bosc.

El-Guitoun est situé au pied du versant Nord de la puissante masse du Djebel-Ghourra, dont le sommet se dresse à 1,202 mètres d'altitude et dont la longue croupe forme la limite entre l'Algérie et la Tunisie.

Sidi-Arrath est une nécropole qui occupe le sommet d'un mamelon assez élevé formant ressaut sur la pente de ce même versant du Djebel-Ghourra.

Hammam-Sidi-Trad est, comme son nom l'indique, une source d'eau thermale ; elle sourd au fond de la gorge qui sépare le Djebel-Ghourra de la masse montagnaise du Dir.

Ces trois stations sont, on le voit, assez rapprochées les unes des autres. Les deux premières appartiennent à la tribu des Ouled Amor-ben-Ali. Hammam-Sidi-Trad est chez les Ouled Nacer.

(1) Imprimerie lithographique de Justin Sagne, à Perpignan.

D'autres ruines contenant des pierres à inscriptions libyques nous ont été signalées sur différents points des territoires voisins ; les circonstances ne nous ont pas permis de les visiter (1).

Le pays, très accidenté, d'un parcours difficile, sévère d'aspect, est en grande partie couvert de forêts. Ces dernières ont en beaucoup d'endroits envahi des surfaces qui furent autrefois cultivées et habitées par une population qui semble avoir été assez dense, si l'on en juge d'après les vestiges qu'elle a laissés. Des pierres de grand appareil en grès, taillées par le ciseau romain, jonchent le sol :

Les pierres à rainure circulaire des anciens pressoirs se rencontrent à chaque pas. Aujourd'hui, les oliviers y sont, comme autrefois, de bonne venue ; il y en a de très beaux, mais pas un n'est greffé.

Nous avons également reconnu, dans la tribu des Chiebna, l'importante ruine romaine qui est située près du bordj du vieux caïd Bou Larès, ruine qui nous avait été signalée par M. Poulle, l'éminent président de notre Société. Là, pas plus que sur les autres points de la contrée, nous n'avons vu de pierre à inscription latine, et il ne semble pas que personne en ait jamais découvert (2).

On trouve, en revanche, dans tout le pays, de nombreux tombeaux mégalithiques. Ceux de ces monuments qui couronnent les sommets sont particulièrement remarquables par les dimensions de la

(1) Voir dans le *Bulletin archéologique* n° 3, année 1887, les découvertes faites par les brigades topographiques militaires dans cette contrée.

(2) Cependant, M le colonel Mercier fait mention de pierres sculptées à inscriptions qui auraient été découvertes dans le voisinage de cette ruine par les officiers des brigades topographiques. (*Bulletin archéologique*, année 1887, n° 3, page 468).

dalle de recouvrement ; la table de certains dolmens a quelquefois cinq ou six mètres de longueur sur trois ou quatre de largeur et une épaisseur qui varie entre 0^m50 et 0^m70.

Nous n'avons pas retrouvé à Hammam-Sidi-Trad les inscriptions précédemment découvertes par le capitaine Bosc. Une exploration plus minutieuse que la nôtre conduirait, nous n'en doutons pas, à de meilleurs résultats.

A Sidi-Arrath, nous n'avons pas vu d'autres textes que ceux déjà connus. Mais, à El-Guitoun, nous avons relevé sur des pierres que nous avons fait déterrer des inscriptions qui sont probablement inédites ; comme il nous a été impossible de nous en assurer, faute d'avoir un exemplaire du tirage lithographique de Perpignan, nous croyons devoir les donner ici en faisant toutes réserves à cet égard et en leur affectant, néanmoins, des numéros qui continuent ceux de la dernière série du D^r Reboud.

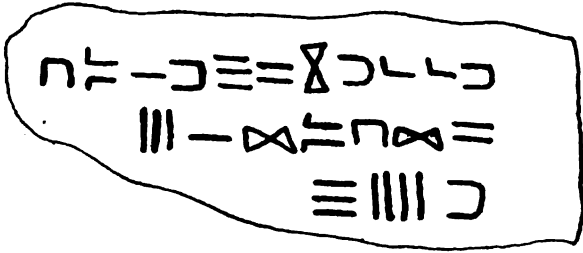
(Voir les n^{os} 386, 387, 388, 389 et 390, planches des inscriptions libyques)

N^o 386. — Pierre taillée, de forme très régulière, ayant 1 mètr. de longueur sur 0^m50 de largeur. L'inscription est encadrée de palmes et surmontée d'un croissant.

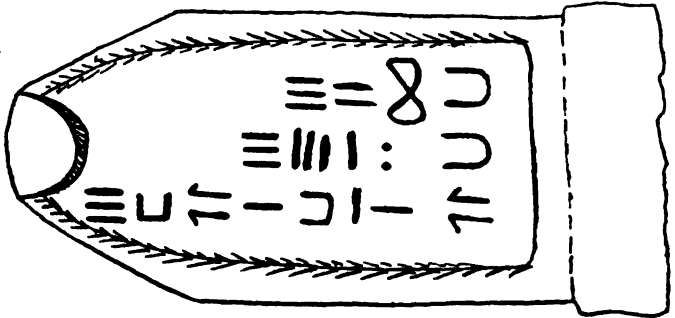
Cette pierre, qui, ainsi que toutes les autres du même lieu, est en grès, a été trouvée, à environ 500 mètres Nord-Est du bordj d'El-Guitoun, dans une légère dépression du sol.

N^o 387. — Pierre brute, mesurant 1^m50 de longueur sur 0^m50 de largeur ; trouvée près du m'zara de Sidi-Ali-ben-Aïssa, à environ 80 mètres Sud-Sud-Ouest du bordj du cheikh.

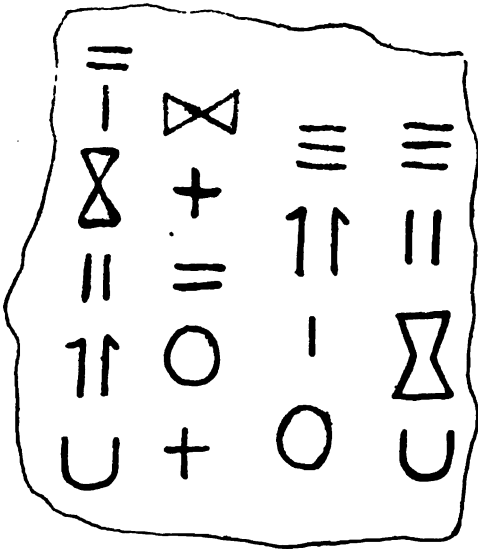
387



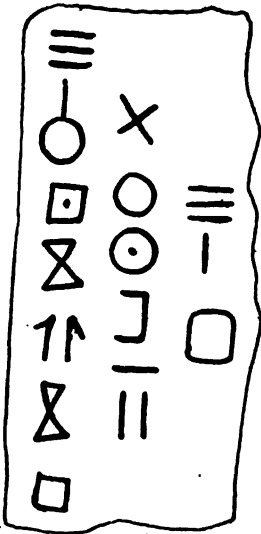
386



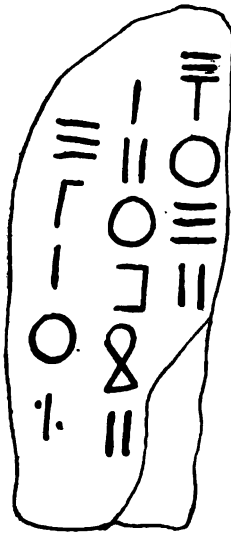
388



389



390



N° 388. — Pierre brute, plate, gisant parmi d'autres pierres à quelques mètres au-dessus du chemin d'Aïn-Kebir à Bou-Hadjar et à l'endroit où ce chemin est traversé par le ravin qui coule d'El-Guitoun.

N° 389. — Pierre brute, mesurant 1 mètre de long sur 0^m50 de large ; plantée verticalement dans le sol, à environ 50 mètres à l'Ouest du bordj du cheikh.

N° 390. — Pierre brute, de petites dimensions, ayant environ 0^m60 de longueur sur 0^m50 de largeur ; trouvée à 20 mètres au Sud de la précédente.

*Inscriptions libyques des environs
de Mila*

Notre confrère, M. Jacquot, juge de paix à Mila, nous a adressé, pour les communiquer à la Société, les copies très soigneusement faites de 12 inscriptions qu'il a lui-même relevées sur des pierres appartenant, pour la plupart, au musée scolaire de Mila.

Quatre de ces inscriptions, les n° 5, 6, 8 et 12 de la planche de M. Jacquot, proviennent d'une première collection de pierres libyques rassemblées autrefois par notre regretté confrère Louis Sergent ; elles ont été publiées dans le *Recueil* (1), où elles figurent sous les n° 296, 298, 338 et 341 de la collection du D^r Reboud.

Les autres nous paraissent inédites ; nous les

(1) Année 1878, volume xix, page 213, et année 1882, volume xxii, page 122.

donnons ici avec toutes les indications de provenance et autres fournies par M. Jacquot :

(Voir les n^{os} 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397 et 398, planche des inscriptions libyques)

N^o 391. — Pierre en tuf, trouvée à Kherbet-ben-Zarour, à 2 kilomètres Sud de Mila et sur la traverse qui conduit aux Ouled-bou-Hallouf.

Dimensions : longueur, 1^m18 ; largeur, 0^m51 ; épaisseur, 0^m35.

Caractères de grandes dimensions et profondément gravés.

Cette pierre fait partie du Musée scolaire de Mila.

N^o 392. — Pierre calcaire, trouvée parmi les ruines romaines de Bordj-Belkacem-ben-Lakhdar-ben-Zian, au kilomètre 49 de la route de Constantine à Milah.

Dimensions : longueur, 1^m35 ; largeur, 0^m80.

On ne voit que quelques caractères mal gravés sur une surface fruste.

N^o 393. — Pierre calcaire de même provenance que la précédente.

Dimensions : longueur, 0^m43 ; largeur, 0^m40 ; épaisseur, 0^m10.

Caractères bien réguliers et très nets sur une surface fruste. (Musée scolaire de Mila).

N^o 394. — Pierre en calcaire blanc, de même provenance que les deux précédentes et gravée d'une épitaphe romaine sur la face opposée.

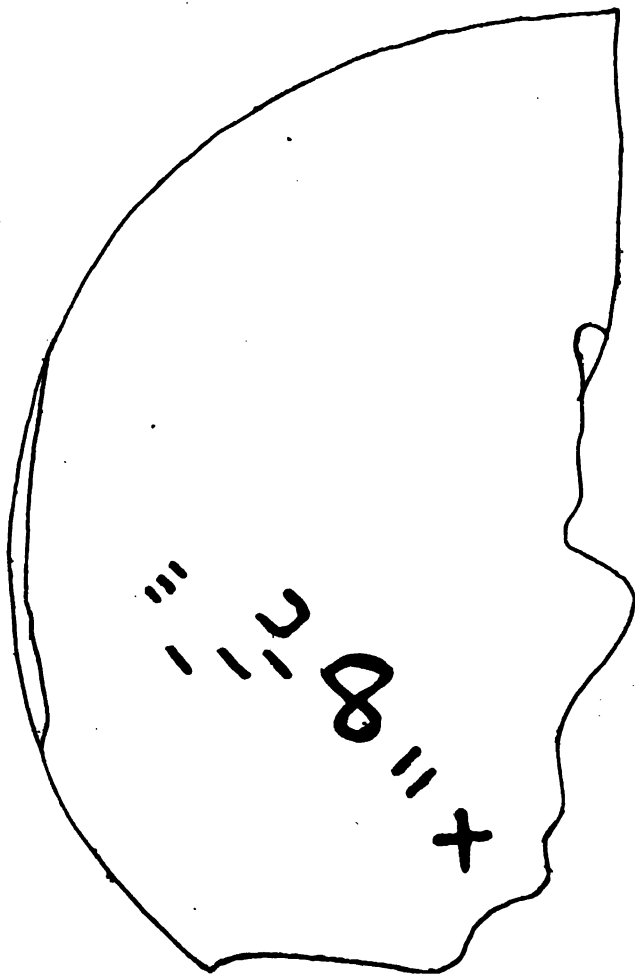
Dimensions ; longueur, 0^m71 ; largeur, 0^m52 ; épaisseur, 0^m18.

594

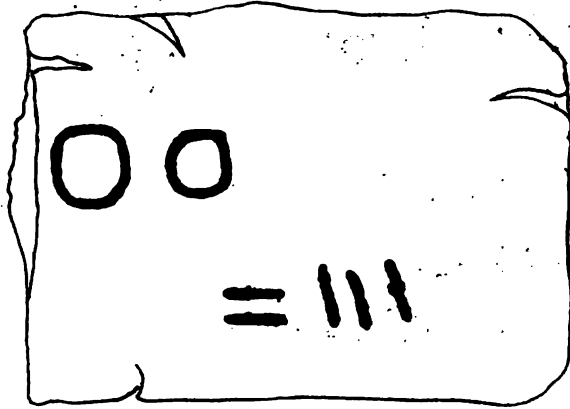
Handwritten text on a fragment, possibly a label or document, containing symbols and numbers:

Handwritten symbols and numbers, possibly representing a date or code: 5+8, 2/100, 100, 1/2, and a series of vertical lines at the top.

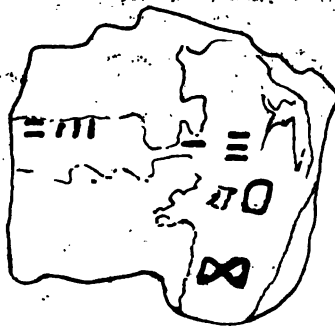
392



394

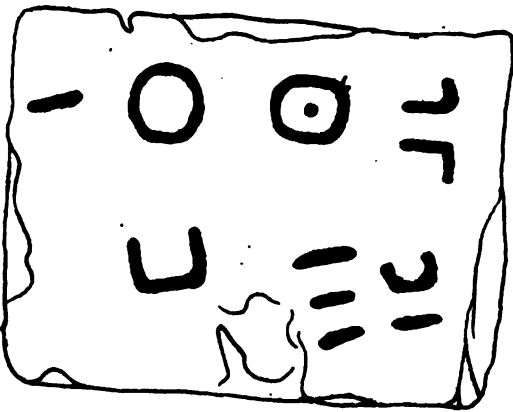


395



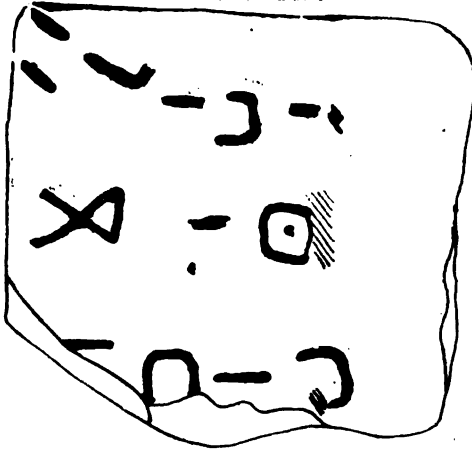


595

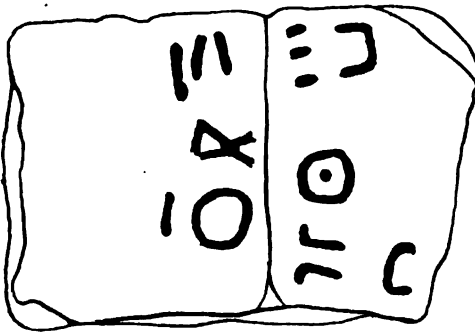


596

598



597



Texte incomplet sur une surface fruste. (Musée scolaire de Mila).

N° 395. — Pierre en calcaire blanc, conservée par Sergent, mais de provenance inconnue.

Dimensions : longueur, 0^m90 ; largeur, 0^m50 ; épaisseur, 0^m13.

Texte en partie effacé sur une surface fruste. (Musée scolaire de Mila).

N° 396. — Pierre calcaire, conservée par Sergent et de provenance inconnue, comme la précédente.

Dimensions : longueur, 0^m67 ; largeur, 0^m50 ; épaisseur, 0^m25.

Caractères grossièrement gravés. (Musée scolaire de Mila).

N° 397. — Pierre calcaire, conservée par Sergent, mais de provenance inconnue, ainsi que les deux précédentes.

Dimensions : longueur, 0^m62 ; largeur, 0^m42.

Le texte semble être incomplet ; les caractères sont peu réguliers et mal disposés. (Musée scolaire de Mila).

N° 398. — Fragment de pierre, conservé par Sergent et de provenance inconnue.

Dimensions : hauteur, 0^m53 ; largeur, 0^m62.

Ce fragment fait également partie du Musée scolaire de Mila.

A. GOYT.



MOSAIQUES DES OULED-AGLA ET DE BOUGIE



La Société archéologique a mis en distribution au commencement de cette année, en même temps que son vingt-sixième volume, deux grandes planches en couleurs, exécutées d'après des aquarelles de M. Oren-go et représentant, l'une, une mosaïque découverte aux Ouled-Agla, à douze kilomètres au sud de Bordj-bou-Arréridj, l'autre, une mosaïque de Bougie. La première a déjà été l'objet de quelques observations (1) et une reproduction partielle en a été publiée dans *l'Illustration* (2); l'autre a été simplement signalée dans le *Recueil* de Constantine (3). Sur l'invitation de M. Mercier, vice-président de la Société, je donnerai ici une courte étude sur chacune de ces deux mosaïques.

(1) Waltz, *Bulletin universitaire de l'Académie d'Alger*, t. II, 1888, p. 422-423. — Poulle, *Recueil de Constantine*, t. xxv, 1888-1889, p. 423-424. — Audollent et Letaille, *Mélanges de l'école française de Rome*, t. x, 1890, p. 432-433. — Héron de Villefosse, *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1891, p. 345.

(2) Numéro du 15 mars 1890. On y voit la partie représentant Europe, Danaé, Jupiter et Ganymède, Antiope et le satyre, et les Amazones placées sous ces figures (d'après une photographie de M. Soler.)

(3) T. xxv, p. 427 (Poulle).



Mosaïque découverte en Novembre 1888, aux Ouled Agla (Bordj-Bou-Arreridj)

LES MÉTAMORPHOSES DE JUPITER

Mosaïque des Ouled-Agla

Dans un pays fertile et très arrosé, a été fondé, il y a quelques années, le village français des Ouled-Agla, sur l'emplacement d'une ville antique importante dont on ignore encore le nom. Les travaux entrepris ont mis au jour une grande basilique chrétienne à trois nefs, séparées par des colonnes (1), plusieurs statues d'un très mauvais travail (2), un misérable cimetière (à l'ouest du village) (3), enfin, quelques inscriptions d'un intérêt médiocre (4). Mais une découverte très importante a été faite en novembre 1888 par M. Puech, colon du village. En creusant les fondations d'une maison, il a rencontré à peu de profondeur une mosaïque qu'il s'est empressé de dégager en entier. Elle mesure dix mètres de

(1) Quelques fragments d'architecture (fûts, bases et chapiteaux de colonnes et de demi-colonnes) appartenant à cette basilique se trouvent sur la place des Ouled-Agla et dans la maison Galli, à Bordj-bou-Arréridj. Dans la cour du bordj des Ouled-Agla est conservé un chapiteau de pilastre où sont sculptés une colombe et un serpent. Dans la maison Rocca, à Bordj-bou-Arréridj, se trouve un fragment de pilastre où est représenté un vase d'où s'échappe un cep de vigne.

(2) Actuellement dans la maison Galli, à Bordj-bou-Arréridj : deux statues de femmes dans l'attitude dite de la Pudicité, une statue d'homme en toge. Ce sont des œuvres de la fin du troisième siècle environ.

(3) Les morts y étaient enfermés dans des boîtes de pierre formées de six dalles et contenant, outre le cadavre, quelques poteries et monnaies (renseignements qui m'ont été donnés par M. Puech).

(4) Publiés dans le *Recueil de Constantine*, T. xxv, p. 424, 432, 433; xxvi, p. 361 (cf. *Revue africaine*, T. xxxvi, 1892, p. 401, § 70); *Mélanges de l'école française de Rome*, T. x, 1890, p. 437-439 (l'inscription publiée p. 434 provient certainement de Kherbet-Guidra, non des Ouled-Agla); *Comptes Rendus de l'Académie d'Hippone*, 1889, p. 23; *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1891, p. 537. J'en ai copié quelques autres, trouvées récemment. Les seules qui présentent de l'intérêt sont une inscription d'un prêtre de Saturne, et une dédicace à Constantin-le-Grand, à Constantin-le-Jeune et à Constance, se plaçant entre les années 326 et 333. Une autre, épitaphe d'Aurelia Cattina et d'Obulcius Mascel [ma lecture], mérite d'être relevée à cause du surnom Mascel, forme populaire africaine pour *Masculus* (voir Kuebler, *Archiv fuer lateinische Lexikographie*, T. v, 1891, p. 593).

long sur sept mètres cinquante de large (1). Par une négligence déplorable, on a laissé cette mosaïque se ruiner peu à peu. L'année dernière, sur la proposition de M. Bigonet, maire de Bordj-bou-Arréridj, le Conseil général du département de Constantine a voté un crédit important pour son enlèvement, mais on avait trop tardé, et seule la partie représentant le sacrifice des Amazones a pu être sauvée. — Ce sera un document de plus à ajouter au dossier des accusations d'incurie et de vandalisme portées avec raison contre nous.

La mosaïque des Ouled-Agla se compose :

1° D'un tableau central représentant plusieurs aventures amoureuses de Jupiter : Europe et le taureau ; Danaé et la pluie d'or ; Ganymède offrant à boire au dieu ; Antiope et Jupiter en satyre ; Lédä et le cygne ;

2° D'un premier cadre où l'on voit la légende de l'Amazone Penthésilée ;

3° D'un second cadre orné de rinceaux qui enferment dans leurs replis des figures d'enfants ;

4° D'un troisième cadre ornemental.

Commençons par le tableau central, en allant dans la description de droite à gauche.

Un grand nombre d'œuvres d'art, en particulier de mosaïques (2), représentent l'enlèvement d'Europe par Jupiter métamorphosé en taureau. Ici, l'on ne voit que la scène qui précède l'enlèvement. La jeune

(1) Une autre mosaïque dont quelques débris se voient au sud du village contre la rivière est purement ornementale et sans intérêt.

(2) Overbeck, *Griechische Kunstmythologie, Zeus*, p. 450 sq., n^{os} 29, 30, 38, 41, 42. *Archæologische Zeitung*, t. xxxix, 1881, planche 6, fig. 2.

filles s'est approchée du taureau blanc qui, docile, se laisse entourer le cou d'une guirlande : elle va s'enhardir bientôt jusqu'à s'asseoir sur son dos. Ovide a décrit cette scène (1) :

« *Mox adit et flores ad candida porrigit ora.
Gaudet amans et, dum veniat sperata voluptas,
Oscula dat manibus, vix jam, vix cetera differt....
Paulatimque metu dempto modo pectora praebebat
Virgineo palpanda manu, modo cornua sertis
Impedienda novis. »*

Il est intéressant de remarquer que le groupe formé dans notre mosaïque par Europe et le taureau se retrouve presque exactement semblable sur une mosaïque découverte à Halicarnasse (2) (Europe, au lieu de tenir une guirlande, caresse de la main gauche le cou de l'animal). Les artistes qui travaillèrent aux Ouled-Agla et ceux d'Halicarnasse ont dû avoir le même modèle sous les yeux.

Plus à gauche, Danaé vêtue d'une tunique, les jambes couvertes d'un manteau, est assise et lève la tête ; tout autour d'elle tombe la pluie d'or dont elle reçoit des parcelles dans sa main droite. On semble avoir eu ici le désir de représenter cette scène d'une manière décente. Une mosaïque de Palerme (3) (que nous aurons occasion de citer à plusieurs reprises) nous montre au contraire Danaé nue, couchée sur

(1) *Métamorphoses*, II, vers 860 sq.

(2) O. Jahn, *Die Entführung der Europa auf antiken Kunstwerken*, Tome XIX des *Denkschriften der philosophisch-historischen Classe der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften zu Wien*, p. 47 et pl. VIII b. Overbeck, *Griechische Kunst-ethologie*, Atlas, pl. VII, fig. 4. — Cf. aussi un tableau d'une grande mosaïque de Palerme : Overbeck, dans les *Berichte ueber die Verhandlungen der koeniglich saechsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig, Philologisch-historische Classe*, T. XXV, 1873, p. 126, pl. II (au-dessous du médaillon central).

(3) Voir note précédente.

un lit et recevant la pluie d'or, qui s'échappe d'une urne tenue sans doute par un Amour (1). On pourrait se demander si l'idée de placer derrière Danaé un pilier surmonté d'une urne de bronze n'aurait pas été inspirée à nos artistes par quelque représentation analogue.

Au milieu se voit Jupiter assis : ses jambes sont cachées par un manteau dont une des extrémités est ramenée sur l'épaule gauche, arrangement usuel dans les statues du dieu (2). Sa tête, couronnée de laurier, est cernée d'un nimbe, symbole qui représente, comme on le sait, la lumière éclatante et surnaturelle entourant les corps des personnages divins, et qui apparaît dans l'art antique à l'époque hellénistique (3). Ce nimbe désigne en même temps Jupiter comme le principal personnage de la mosaïque. Un nimbe semblable se voit sur plusieurs autres mosaïques africaines : celle de Constantine (Neptune et Amphitrite (4) ; le grande mosaïque de Saint-Leu (Apollon et la Victoire dans le tableau de Marsyas (5) ; celle des Saisons de Lambèse (Bacchus) (6) ; celle d'Aumale (Léda) (7). — Dans notre mosaï-

(1) Cette figure est aujourd'hui complètement détruite.

(2) Voir par exemple Visconti, *Museo Pio-Clementino*, T. I, planche 1 ; Rayet, *Monuments de l'art antique*, planche XLIII ; Waile, *De Caesareae monumentis quae supersunt*, pl. II, fig. 18 ; etc.

(3) Stephani, *Nimbus und Strahlenkrans*, p. 2 sq. et 93 sq.

(4) Delamare, *Exploration archéologique de l'Algérie*, pl. CXXI-CXXII. Overbeck, *Atlas*, pl. XIII, fig. 12.

(5) *Jahrbuch des archæologischen Instituts*, T. V, 1890, pl. VI (le nimbe autour de la tête d'Apollon n'est cependant pas tout-à-fait certain).

(6) *Gazette archéologique*, 1879, pl. XXII.

(7) *Revue africaine*, T. Xrv, 1870, p. 438. — Pour d'autres mosaïques non africaines où l'on voit des nimbes semblables, cf. Stephani, *l. c.*, p. 22 et 51.

que, le maître de l'Olympe pose sa main droite sur l'épaule de Ganymède qui lui tend un vase à boire (canthare). L'enlèvement de Ganymède par l'aigle se voit sur quelques mosaïques, trouvées : à Baccano, près de Rome (1) ; à Orbe, en Suisse (2) ; à Sainte-Colombe-lès-Vienne, en France (3). Mais les représentations de Ganymède servant dans l'Olympe d'échanson à Jupiter sont extrêmement rares (4).

A gauche de Jupiter et de Ganymède, se trouve un groupe dans lequel on doit reconnaître Jupiter (5) et Antiope. Dans cette aventure amoureuse, le dieu se déguisa en satyre. Il est représenté jeune avec une chevelure abondante qui rappelle par sa disposition celle du satyre communément appelé le Periboéotos et attribué à Praxitèle (6) ; il n'est vêtu que d'une peau de bête nouée au haut de la poitrine et il tient dans sa main gauche un bâton pastoral, ou *pedum*, attribut ordinaire des satyres. Il tient par la taille Antiope (7) dont le manteau laisse toute la partie supérieure du corps à découvert et qui s'avance d'un air fort décidé. Dans la mosaïque de Palerme déjà

(1) Brizio, *Bullettino dell' Istituto*, 1873, p. 131 ; Ruggiero, *Catalogo del Museo Kircheriano*, p. 274.

(2) Kluegmann, *Bull. dell' Inst.*, 1863, p. 197.

(3) Allmer, *Bull. dell' Inst.*, 1862, p. 153-155.

(4) Overbeck, *Griechische Kunstmythologie*, Zeus, p. 543. — Ce sujet est traité tout différemment sur quelques vases peints du sixième et du cinquième siècles avant Jésus-Christ : Drexler, dans Roscher, *Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, p. 1,601 ; *Momumenti dell' Istituto*, T. x, pl. xxii-xxiii ; *Collection A. Castellani* (Catalogue de la vente), p. 14, n° 75. — Une statue de la galerie des Candélabres au Vatican ne représente probablement pas, comme on l'a cru, Ganymède offrant à boire à Jupiter : voir Helbig, *Führer durch die öffentlichen Sammlungen Rom's*, n° 380.

(5) Et non Bacchus, comme on l'a dit à tort.

(6) Voir entre autres Helbig, *l. c.*, n° 521.

(7) Celle-ci semble appuyer sa main droite sur le dos du satyre.

citée (1), le même sujet est différemment représenté. Antiope, tenant un thyrses et un tambourin, s'enfuit devant un satyre ithyphallique qui de la main gauche tient un *pedum* et une nébride et étend la main droite vers elle.

Le dernier groupe à gauche est presque entièrement détruit. On y distingue encore une femme dont le corps est tourné à gauche et la tête à droite. Un manteau entourait en partie son corps. Parmi les représentations des amours de Jupiter datant de l'époque romaine, une des plus fréquentes est celle de Léda et du cygne, et il serait même étonnant qu'elle eût manqué dans notre mosaïque. C'est cette scène qu'il convient, je crois, de reconnaître ici. Les quelques lignes courbes, formées par des cubes blancs, que l'on voit encore devant la femme, semblent être un fragment du cou serpentant du cygne. Sur la mosaïque de Palerme, Léda fait un geste d'étonnement ou d'effroi avec la main droite et tient de sa main gauche un vêtement que le cygne, s'avançant vers elle, saisit avec son bec. Notre mosaïque représentait la scène qui suivit. Léda, par un reste de pudeur, ou plus vraisemblablement pour éviter un baiser trop passionné de son amant, détourne la tête. On sait combien sont réalistes certaines représentations des amours de Jupiter et de Léda (2) ; il suffit de rappeler la mosaïque découverte à Aumale en 1853 et que, selon l'usage, on a laissé périr : on y voyait Léda presque entièrement nue, à demi-couchée et tenant

(1) Voir plus haut, p. 233, n. 2.

(2) Voir par exemple, Overbeck, *Atlas*, pl VIII, fig. 17, 18, 22 et 24.

sur elle un cygne dont le bec allait chercher sa bouche (1).

Les cinq sujets du tableau central de notre mosaïque forment un ensemble des plus intéressants. Dans la grande mosaïque de Palerme, dont les médaillons représentent les sujets les plus divers, Hélios, Apollon, Neptune, des Néréides, les quatre Saisons, des poètes, etc., se voient aussi quelques-unes des aventures amoureuses de Jupiter : Lédà et le cygne, Danaé et la pluie d'or, Antiope et le satyre (ces trois médaillons sont disposés sur une même ligne), Europe et le taureau (deux rangées au-dessus). M. Overbeck attribue cette mosaïque de Palerme au 1^{er} siècle.

Passons à la description du premier cadre. Il était divisé en quatre parties par des figures de femmes demi-nues tenant un oiseau, placées sur un piédestal et entourées de deux tiges fleuries. Chacune de ces figures, de simple remplissage et qui rappellent celles que l'on voit souvent aux extrémités des sarcophages (2), occupait un des angles du cadre. Ces divisions sont, du reste, artificielles, car elles ne délimitent pas nettement les diverses scènes représentées.

(1) Mercier, *Revue Africaine*, xiv, 1870, p. 434 sq. Une autre mosaïque africaine, trouvée autrefois à Lambèse (Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 541, n. 1), paraît aussi avoir représenté Lédà et le cygne : « un fleuve assis, appuyé sur une urne ; debout devant lui, se tenait une femme ayant dans une main un cygne qui déploie ses ailes : un amour figurait dans l'angle du tableau. » — Une mosaïque de Baocano ne semble pas représenter Lédà et le cygne, comme on l'avait cru d'abord : Voir Brizio, *Bulletino dell' Istituto*, p. 131-132; Ruggiero, *Catalogo del Museo Kircheriano*, p. 279 (Hébé et l'aigle).

(2) Par exemple, Baumeister, *Denkmäler des klassischen Altertums*, T. 1, p. 453, fig. 499; Robert, *Die antiken Sarcophag-Reliefs*, T. II, pl. XLIV; etc.

L'Ethiopide d'Arctinus de Milet, qui faisait suite à l'Iliade, racontait comment, après la mort d'Hector, l'Amazone Penthésilée, fille d'Arès, vint au secours des Troyens, le combat qu'elle soutint contre les Troyens, sa mort sous les coups d'Achille, ses funérailles faites par les Troyens. C'est cette légende qui est représentée sur notre mosaïque.

En bas, à gauche, trois Amazones, casquées, chaussées de hautes bottines, vêtues d'une courte tunique dont le haut est rabattu et qui est ceinte à la taille, offrent un sacrifice à Artémis. L'une d'elles tient une antilope qu'elle dépose sur l'autel, une autre un plat contenant des objets indistincts (fruits ou gâteaux). L'image de la déesse se voit dans un temple figuré par deux colonnes et un fronton. Elle porte une courte tunique d'amazone, qui semble avoir laissé le sein droit à découvert ; elle tient de la main gauche son arc ; son carquois est attaché sur son dos. Il est possible que sa main droite se soit portée vers ce carquois, comme dans un certain nombre de statues, très voisines de la nôtre pour la pose (1). — Nous n'avons pas besoin d'insister sur les relations bien connues établies par les légendes entre Artémis et les Amazones (2).

Les trois Amazones que l'on voit plus à droite appartiennent à la fois à la scène qui précède et à celle qui suit. Elles tiennent par la bride leurs chevaux

(1) Clarac, *Musée de sculpture*, pl. 262, fig. 1, 203 ; pl. 572, fig. 1, 223 ; Von Sacken, *Die antiken Bronzen des Antiken-Cabinetes in Wien*, pl. XIX, fig. 4 ; etc.

(2) Kluegmann, dans le dictionnaire de Roscher, p. 270. Voir en particulier Diodore de Sicile, II, 46 : « la reine des Amazones institue des sacrifices en l'honneur d'Arès et de l'Artémis qu'on appelle tauropole. » C'est du reste surtout avec l'Artémis d'Ephèse que les Amazones ont été mises en relation : Voir Kluegmann, *l. c.*, p. 274.

dont le dos est couvert d'une housse (1) et se retournent pour regarder le sacrifice. Par derrière, une porte de ville, de la ville de Troie, devant laquelle eut lieu l'entrevue représentée sur le petit côté de droite du cadre.

Penthésilée, tenant d'une main une hache à deux tranchants, de l'autre le bouclier particulier aux Amazones, la pelte, et escortée d'une de ses guerrières, est reçue par le roi Priam. La tête de Priam est malheureusement détruite. Derrière lui, deux Troyens. Contre l'usage, le roi et ses deux compagnons, au lieu de porter le costume asiatique, sont simplement vêtus d'une chlamyde. — Ce sujet, qui n'est pas fréquent sur les monuments antiques, est aussi représenté, mais différemment, sur un couvercle de sarcophage de la villa Borghèse, à Rome (2). Penthésilée, tenant son cheval par la bride et accompagnée d'une Amazone, est reçue par Priam qui lui donne la main. Le roi est suivi de cinq Troyens, dont l'un semble être Paris. Plus à droite, on voit sur le même bas-relief sept Amazones s'armant. Priam et ses compagnons portent le costume troyen ; les Amazones, tête nue, sont vêtues d'une courte tunique qui laisse le sein droit à découvert et elles portent des bottines. — On peut citer encore parmi les monuments offrant le même sujet : 1° deux fragments de sarcophages de Saint-Pétersbourg et de Rome (3) ; 2° le petit côté d'un autre sarcophage

(1) Voir *Dictionnaire des antiquités* de Daremberg et Saglio, article *Ephippium* par Lafaye.

(2) Robert, *Die antiken Sarkophag-Reliefs*, II, p. 66 et pl. XXIV, n° 59. Helbig, *Fuehrer*, n° 912.

(3) Robert, *l. c.*, p. 68 et pl. XXIV, n° 60 et 61.

de Rome, connu seulement par un ancien dessin (1) ; 3° deux coupes de la catégorie dite samienne, à couverture vernissée noire, datant du III^e siècle avant Jésus-Christ, et actuellement au musée de Berlin (2) : le roi des Troyens et l'Amazone, dont les noms sont indiqués, se rencontrent devant le tombeau d'Hector ; 4° un fragment de table iliaque, du cabinet des Médailles à Paris (3) : le sujet est aujourd'hui fruste, mais auprès on lit l'inscription : « L'Amazone Penthésilée arrive (Πενθεσθλειεζ Ἀμαζῶν παραγινετι) » ; 5° une urne étrusque du musée de Volterre (4), où Priam donne la main à son alliée.

Sur le côté long du cadre, se voyait le combat des Grecs contre les Amazones, représentées à cheval ; mais cette partie est très endommagée. Un groupe se distingue encore nettement : c'est celui d'un Grec casqué, portant sur le bras gauche une chlamyde, tenant une courte épée dans la main droite ; il arrête de l'autre main une Amazone à cheval qui fuit devant lui et il s'apprête à la tuer. Le groupe se retrouve dans des sarcophages, mais l'Amazone n'y portant pas de casque, c'est par les cheveux que le guerrier la saisit (5). M. Robert (6) a montré que les représentations d'une autre légende, celle du combat de Thésée contre les Amazones, ont servi de

(1) Robert, *l. c.*, pl. xxxi, n° 76^m a.

(2) Robert, *Homerische Becher, Fuenfzigstes Programm zum Winkelmannsfeste der archaeologischen Gesellschaft zu Berlin*, 1890, p. 26.

(3) Jahn et Michaelis, *Griechische Bilderchroniken*, p. 27, pl. III, D 1.

(4) Brunn, *I rilievi delle urne etrusche*, p. 74 et pl. LXVII, fig. 1.

(5) Voir en particulier Robert, *Die antiken Sarcophag-Reliefs*, II, pl. xxx, n° 71 c ; xxxii, n° 77 a ; XLVI, n° 111 a.

(6) *L. c.*, p. 76.

modèles aux sculpteurs de sarcophages, même quand ils ont eu l'intention de figurer l'aventure de Penthésilée. Sauf quelques détails qu'on ne retrouve pas partout, comme la présence d'Ulysse, rien n'y caractérise nettement la bataille livrée sous les murs de Troie (1). Autant qu'on en peut juger, il en était de même sur notre mosaïque.

Le quatrième côté du cadre manque complètement. Si l'on veut faire à ce sujet quelque conjecture, on peut supposer que les funérailles de Penthésilée par les Troyens y étaient représentées (2).

Le second cadre est très endommagé. Les élégants rinceaux qui le remplissent sont un motif d'ornementation fréquent sur les mosaïques (3). Ils enferment des enfants nus dans des attitudes très diverses. Deux d'entr'eux chevauchent des dauphins (4). D'autres jouent au jeu de l'*enkotylé*, combiné avec

(1) Fragment d'un de ces sarcophages trouvé en Afrique, probablement en Cyrénaïque, au Louvre (Robert, p. 88; pl. xxx, fig. 73). — Il faut mettre à part un groupe de sarcophages romains, dont la plupart ne sont pas antérieurs au troisième siècle, où l'on voit au milieu Achille, pris de pitié, soutenant de la main droite son ennemie à laquelle il vient de porter le coup mortel. Le sarcophage bien connu, trouvé à Souk-Ahras et actuellement à Bône (Lewal, *Revue africaine*, II, 1857, p. 215; Robert, pl. xlii, n° 97) fait partie de ce groupe (cf. un fragment de sarcophage du Kef, maintenant au Bardo: Robert, p. 128, n° 107). Dans deux fragments d'un excellent style provenant de Carthage et conservés au musée d'Alger (Doublet, *Musée d'Alger*, p. 43 et 86; planche xii, fig. 1 et 2; la reproduction du fragment fig. 2 doit être sensiblement redressée à gauche) M. Doublet a vu un combat d'Amazones: « On reconnaît dans ce morceau le groupe habituel de Thésée (*sic*) et de Penthésilée, aussi traditionnel dans ce combat que le combat lui-même est fréquent sur les sarcophages. » Mais cela ne me paraît pas certain (voir *Revue africaine*, T. xxxvi, 1892, p. 394).

(2) Voir Quintus de Smyrne, *Posthomerica*, chant I, vers 781 sq. — Il y a deux autres traditions, de moindre valeur, sur le sort que subit le corps de Penthésilée: selon l'une, il aurait été précipité par Diomède dans le Scamandre; selon l'autre, Achille lui-même l'aurait enseveli.

(3) Voir la mosaïque d'Amphitrite de Tébessa, dont une reproduction a été publiée par la Société de Constantine en 1888 (cf. Héron de Villefosse, *Recueil de la Société*, T. xxiv, 1886-1887, p. 234 sq.); la mosaïque de Bougie dont nous parlons plus loin; une mosaïque chrétienne de Kherbet-Guidra (*Mélanges de Rossi publiés par l'École française de Rome*, p. 335); etc.

(4) Cf. par exemple la mosaïque d'Oudena dont des débris sont conservés au musée d'Alger: *Revue archéologique*, troisième année, 1846, planche 50.

celui de la balle (1) : le vainqueur monte sur le dos du vaincu, dont la main gauche portée en arrière soutient déjà un de ses genoux, et il menace avec une balle quelqu'autre de ses compagnons, qui probablement, s'il est atteint, deviendra à son tour le porteur : ce compagnon est peut-être un des deux enfants que l'on voit dans le rinceau voisin à gauche. Plus loin, un gamin qui tient un fouet s'est affublé d'un casque de gladiateur (2). Un autre semble tenir un disque, un autre des haltères ; un troisième un quartier d'une énorme grenade (?) (3).

Le troisième cadre, rempli par des motifs ornementaux, est sans intérêt.

Notre mosaïque est un monument important à cause de ses grandes dimensions et des sujets mythologiques qu'elle représente. Elle n'a pas une grande valeur artistique. Quoiqu'il soit bien difficile, d'une manière générale, de fixer l'âge des mosaïques, je serais porté, d'après son style, à la placer au commencement du III^e siècle, époque de prospérité pour l'Afrique. Parmi les mosaïques africaines actuellement connues et reproduites d'une manière suffisante, celle qui, au point de vue du style, me paraît présenter les plus grandes analogies avec elle, est la mosaïque de Constantine où l'on voit le triomphe de Neptune et d'Amphitrite (4) ; la lourdeur et

(1) Voir Reinach, article *Ephedrismos*, dans le *Dictionnaire des antiquités de Daremberg et Saglio*, en particulier p. 637, note 27 ; Petersen, *Mittheilungen des archæologischen Instituts, Roemische Abteilung*, T. VI, 1891, p. 276.

(2) C'est bien, en effet, autant qu'il semble, un casque de gladiateur et non de cocher.

(3) Ce pourrait être tout simplement un plat.

(4) Delamare, *Exploration de l'Algérie*, planches CXXXIX-CXLIV.

la gaucherie du dessin sont les mêmes, certains détails se ressemblent (1) : toutes deux ont peut-être été faites par les mêmes artistes (2).

M. Héron de Villefosse, le savant qui connaît le mieux les mosaïques d'Afrique (3), a noté (4) les analogies que la nôtre offre avec celle de Lillebonne (Seine-Inférieure)(5), dans laquelle un médaillon central représentant Apollon et Daphné est entouré d'un cadre carré où l'on voit des scènes de chasse, entre autres un sacrifice à Diane en pleine forêt. Elle est signée de deux artistes, dont l'un était un Africain : « *T. Sen(nius) F(e)lix, c(ivis) Puteolanus, f(ecit) et Amor, c(ivis) K(arthaginiensis), discipulus.* »

Mosaïque de Bougie

La mosaïque de Bougie est d'un intérêt bien moindre. Elle présente un tableau central avec la tête de l'Océan (6), flanqué de deux Néréides que portent

(1) Cf. en particulier la pose de notre Europe et celle d'Amphitrite, la tête de Jupiter et celle de Neptune.

(2) On pourrait trouver aussi quelques analogies de style dans la grande mosaïque de Saint-Leu (*Jahrbuch des arch. Instituts*, T. v, 1890, planches iv-vi), qui paraît dater aussi du commencement du troisième siècle ; mais elle ne me semble pas fabriquée par les mêmes artistes : sa composition pittoresque, avec la superposition de plusieurs plans et le groupement compacte des figures, se distingue en particulier de la composition simple et pour ainsi dire sculpturale de notre mosaïque.

(3) Voir l'étude qu'il a donnée sur ces mosaïques dans la *Revue de l'Afrique française*, T. vi, 1887, p. 371 sq.

(4) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1891, p. 345.

(5) Héron de Villefosse, *Gazette archéologique*, 1885, p. 99-101 et planche XIII-XIV.

(6) Dans la planche publiée par la Société, cette figure a des cornes rouges et une moustache verte. Quoique le dessin ait été exécuté avec le plus grand soin, on pourrait se demander si ces cornes ne seraient pas plutôt des pinces de homard, comme dans les autres images de l'Océan, et si cette moustache ne représenterait pas en réalité deux flots d'eau s'échappant de la bouche du dieu. N'ayant pas vu l'original, je ne puis pas être affirmatif sur ces deux points.

des chevaux marins ; — un premier cadre avec des rinceaux enfermant des animaux divers, cerf, daim, cheval, renards (?) ou chiens, perroquets et des enfants armés de boucliers (sous la tête de l'Océan) (1) ; — un second cadre avec un méandre ou grecque d'un dessin compliqué ; — enfin, un troisième cadre, ne s'étendant que sur deux côtés, rempli de croix à branches arrondies qui sont flanquées de peltes ; dans les intervalles, des croix du type dit de Malte (2).

La figure de l'Océan a été fréquemment représentée sur les mosaïques antiques. Nous possédons un texte curieux à cet égard. Un écrivain d'Antioche du vi^e siècle, Jean Malalas, rapporte (3) que dans sa ville natale, un nymphée demi-circulaire, appelé pour cette raison *σγματοειδής* (4), fut orné par l'empereur Probus d'une mosaïque où l'on voyait l'Océan (5).

On sait combien sont fréquentes, en Afrique (6) comme ailleurs (7), les mosaïques représentant des

(1) L'un de ces enfants brandit une lance.

(2) Conf., pour ces motifs d'ornementation, Artauld, *Mosaïques de Lyon et des départements méridionaux de la France*, planche VIII.

(3) P. 302, édition Dindorf. Cf. O. Mueller, *Antiquitates Antiochenae*, p. 91. — Malalas a peut-être emprunté ce renseignement, comme la plupart de ceux qui concernent Antioche, à son prédécesseur, Jean d'Antioche.

(4) De la forme du sigma lunaire. Cf. le nymphée d'Hérode Atticus à Olympie (Laloux et Monceaux, *Restauration d'Olympie*, p. 37) et surtout un intéressant monument africain : le nymphée de Tipasa, décrit sommairement par M. Héron de Villefosse, *Archives des Missions*, Série III, Tome II, 1875, p. 401.

(5) « Ἐπεκόσμησε τὸ Νυμφαῖον τὸ σγματοειδές, γράψας ἐν αὐτῷ διὰ μουσαρίου τὸν Ὠκεανόν. »

(6) Héron de Villefosse, *Recueil de Constantine*, T. XXIV, 1886-1887, p. 239 ; Donbiet, *Musée d'Alger*, p. 51-52.

(7) Voir l'indication de plusieurs mosaïques de ce genre dans un article de Jahn, *Archaeologische Zeitung*, T. XVIII, 1860, p. 115, n. 3.



INVIDA SIDEREO RUMPANTVR PECTORA VISV & CEDAT ET IN NOSTRIS
LINGVA PROTERRA LOCIS HOC STVDIO SVPERAVS AVOS GRATVMQVE
RE MIDET & AEDIBVS IN NOSTRIS SVMMVS APEX OPERIS & FELICITEX

MOSAÏQUE DE SÉTIF

divinités et monstres marins, sujets très appropriés à des bains : il suffit de rappeler, parmi les plus connues, celles de Constantine (1), de Sousse (2) et de Tébessa (3). — On doit, en particulier, rapprocher de la nôtre les œuvres suivantes :

1° Un fragment de Carthage, aujourd'hui au musée Britannique (4). Il représente une tête colossale, dont la partie supérieure à partir du bas du front a malheureusement disparu. L'expression est calme et majestueuse, le regard voilé semble lire dans un avenir lointain. La forme donnée à la barbe et aux cheveux, qui ressemblent à leurs extrémités à des écailles de poisson et à des feuilles de plantes marines, ainsi que les torrents d'eau qui sortent de la bouche, ne permettent pas de douter que ce soit un dieu marin, et il est assez vraisemblable que c'est une image de l'Océan (5).

2° Une mosaïque actuellement conservée aux bureaux du génie, à Sétif. Elle a été trouvée en octobre 1852, à Aïn-Temouchent, lieu situé à huit kilomètres à l'est de Sétif. Bertherand et Berbrugger l'ont signalée dans la *Revue africaine* (6). L'inscription qui l'orne se lit au *Corpus* (7). Il est inutile d'en donner ici une description détaillée : on n'a qu'à se reporter à la reproduction qui en est publiée ici d'après un excellent dessin que M. Aubry, maire de

(1) Voir plus haut, p. 234, 242 sq. n. 4.

(2) *Collections du musée Alaoui*, planche 1.

(3) Voir plus haut, p. 241, n. 3.

(4) Braun, *Annali dell' Instituto*, T. xxiv, 1852, p. 353-357; *Monumenti dell' Instituto*, T. v, planche xxxviii.

(5) Braun, (*l. c.*) y voit un Glaucus.

(6) T. 1, 1856, p. 122-123.

(7) N° 8,509.

Sétif, a bien voulu exécuter pour la Société. On remarquera la manière toute conventionnelle dont les pinces de homard sont représentées. Entre ces pinces, sont indiquées deux antennes. Les oreilles ont la forme d'ouïes de poisson.

3^o Une mosaïque trouvée en France, à Saint-Rustice, près de Toulouse (1). Au centre, la tête de l'Océan lançant trois torrents d'eau de sa bouche. De ses oreilles sortent des dauphins, d'autres dauphins se trouvent mêlés à sa barbe : deux grandes pinces de homard s'élèvent sur son front. Au-dessus, en face l'un de l'autre, un jeune homme (Leucas, d'après l'inscription grecque qui l'accompagne) monté sur un lion marin, et une femme (Xantippe) sur un hippocampe. Il y avait au-dessous deux figures analogues, semble-t-il, mais la mosaïque était, lorsqu'on l'a découverte, à peu près détruite à cet endroit. D'autres tableaux de la mosaïque représentaient aussi des divinités marines.

4^o Une mosaïque trouvée près de Montréal (département du Gers) (2). Au centre, l'Océan avec des pinces de homard indiquées d'une manière conventionnelle ; dans le cadre qui l'entoure, des dauphins au-dessus de l'inscription OCIANUS.

5^o Une mosaïque d'Aix en Provence (3). Dans le tableau central est la tête de l'Océan entourée de divers poissons. Autour, un cadre ornemental.

(1) De Witte, *Bullettino dell' Instituto*. 1834, p. 157-158. Reproduction dans un article de M. Carsalade du Pont, *Bulletin archéologique du Comité*, 1890, p. 40 (l'indication placée sous la gravure est inexacte).

(2) Carsalade du Pont, *l. c.*, p. 35 et planche 1.

(3) De Caumont, *Abécédaire archéologique*, p. 62 et 66. Carsalade du Pont, *l. c.*, p. 40.

6° Une mosaïque de Vienne (1) montre aussi dans un cadre rond la tête de l'Océan avec deux pinces de homard sortant de sa chevelure et des dauphins s'échappant de sa barbe. Ce cadre est entouré de quatre dauphins.

7° Dans le tableau central d'une mosaïque trouvée au même endroit (2), est représentée la mer avec ses nombreux habitants. Au milieu, la même tête.

8° Peut-être aussi la figure centrale de la mosaïque de Virbel (Allemagne) (3), où l'on voit des animaux et des monstres marins, était-elle une tête de l'Océan. Cette figure est presque complètement détruite ; cependant, on distingue encore des pinces de homard sortant des cheveux (4).

9° Un des tableaux de la mosaïque d'Orphée, trouvée à Withington (Angleterre) (5), représente un buste de l'Océan avec des pattes de homard et deux dauphins sortant de sa barbe ; il tient un trident, attribut appartenant à Neptune. Le dieu est flanqué de monstres, d'animaux marins et de deux branches de corail.

M. Robert a noté (6) les ressemblances que plusieurs mosaïques d'Afrique offrent avec les reliefs

(1) Delorme, *Description du Musée de Vienne* (Vienne, 1851), p. 235 et planche annexée à cette page. Carsalade du Pont, *l. c.*, p. 39 (indication inexacte sous la gravure).

(2) Allmer, *Bullettino dell' Istituto*, 1867, p. 194.

(3) *Archæologische Zeitung*, T. xviii, 1860, pl. cxxxxiii.

(4) Sur la grande mosaïque de Palerme (voir plus haut, p. 433, n. 3), le médaillon central a été refait dans l'antiquité. M. Overbeck (*Berichte* etc., p. 125) se demande s'il n'y avait pas là primitivement un masque d'Océan.

(5) Reproduite dans Duruy, *Histoire des Romains*, T. vii, p. 413, d'après Lysons, *Reliquiæ Britannia Romanæ*, T. ii, planche xix (ouvrage que je n'ai pas pu consulter).

(6) *Jahrbuch des archæologischen Instituts*, T. v, 1890, p. 221-223, p. 228.

des sarcophages à sujets mythologiques. Ses observations peuvent être, en particulier, appliquées à notre monument. Il existe, en effet, une nombreuse série de couvercles ou de caisses de sarcophages où l'on voit à peu près le même motif, disposé de même. Au centre, la tête de l'Océan ; de chaque côté, deux (c'est le nombre le plus fréquent) animaux marins ou Tritons se suivant et portant d'ordinaire des Néréides. Je donne en note une liste, assurément incomplète, de ces bas-reliefs (1).

Le style de la mosaïque de Bougie est très ordinaire ; la tête de l'Océan manque tout à fait de ma-

(1) Sarcophage du Louvre (Clarac, *Musée de sculpture*, planche 207, n° 82) : masque de l'Océan ; de chaque côté deux Néréides sur des monstres marins.

Sarcophage du Musée de Latran, à Rome (Benndorf et Schoene, *Die antiken Bildwerke des Lateranensischen Museums*, p. 358, n° 501) : idem.

Sarcophage de l'Institut archéologique allemand (Matz et Duhn, *Antike Bildwerke in Rom*, T. II n° 3,206) : idem.

Sarcophage du palais Aldobrandini (Matz et Duhn, n° 3,207 ; reproduit dans Gerhard, *Antike Bildwerke*, planche 100) : masque de l'Océan ; de chaque côté deux Néréides sur des Tritons, dont les deux du milieu soutiennent le masque de l'Océan.

Sarcophage trouvé en 1880 près de Rome, au Procoio (*Notizie degli Scavi*, 1880, p. 82 ; cf. Matz et Duhn, *l. c.*) : idem.

Sarcophage de la villa Altieri (Matz et Duhn, n° 3,205) : masque de l'Océan tenu par deux Tritons l'un en face de l'autre ; chacun d'eux porte une Néréide.

Sarcophage de la villa Borghese : de chaque côté deux Tritons sur le dos desquels sont assises des Néréides ; au milieu, mais en bas, le masque de l'Océan.

Sarcophage du Musée des Conservateurs (C.-L. Visconti, *Bullettino della Commissione archeologica di Roma*, 1873, p. 192 sq. et planche IV) : au milieu, un cadre rond qui n'a reçu une inscription qu'au cinquième siècle ; au-dessous, un masque de l'Océan. Le cadre est soutenu par deux Tritons qui portent chacun une Néréide. A l'extrémité de gauche et tourné vers le dehors, un autre Triton portant une Néréide ; à l'extrémité de droite une Néréide sur un veau marin.

Sarcophage d'enfant du Musée du Capitole (*Nuova descrizione del museo Capitolino*, 1882, p. 53, n° 19 ; reproduit dans les *Monumenta Matteiana*, T. III, pl. XI, fig. 2) : masque de l'Océan flanqué de génies à cheval sur des dauphins.

Couvercle de sarcophage de la villa Albani (Robert, *Die antiken Sarcophag-Reliefs*, T. II, p. 6 et planche 1) : masque de l'Océan flanqué de divers monstres et animaux marins.

Couvercle de sarcophage de la villa Borghese (Nibby, *Monumenti scelti della villa Borghese*, p. 22) : masque de l'Océan ; de chaque côté deux monstres marins.

jesté, les chevaux et les Néréides sont dessinés gauchement. Cette œuvre ne paraît pas antérieure au III^e siècle avant Jésus-Christ.

Novembre 1892.

STÉPHANE GSELL.



NOUVELLES INSCRIPTIONS

D'ANNOUNA (*Thibilis*)

PAR A. POULLE



Dans le dernier volume (xxvi^e) publié par la Société archéologique, j'ai essayé d'appeler l'attention sur les ruines de Thibilis, aujourd'hui Announa. Le petit nombre d'inscriptions qu'elles avaient fourni jusqu'aux fouilles effectuées par M. Bernelle ne m'avait pas paru en rapport avec l'importance qu'avait dû avoir la ville antique, quoiqu'elle n'eût pas l'organisation municipale des colonies ou des municipalités. Relevant de la Confédération des quatre colonies cirtéennes, elle était administrée comme un simple *pagus*, n'ayant ni curie, ni magistrats, mais seulement deux *magistri* ayant mission d'administrer les biens du *pagus* et chargés de la police locale. L'administration générale et la juridiction appartenaient à la curie et aux magistrats de la Confédération :
« *Vici, et castella, et pagi ii sunt qui nulla dignitate civi-*
« *tatis ornantur, sed vulgari hominum conventu incolun-*
« *tur, et propter parvitatem sui majoribus civitatibus attri-*
« *buuntur.* » (1)

(1) Isidor. Orig. l. c.

Une inscription découverte tout récemment et dont mon ami, M. Mercier, m'adresse une copie, nous fournit un nouveau nom à ajouter à ceux des *magistri* que nous connaissions déjà :

1.
V I C T O // // // // //
A V G
S A C R V M
M . C O R A N I
5 V S S V C C E S S V S
M A G P A G I
F L A M D I V I A V G
O B H O N O R . M A G . D . S . D

Victo(ri)ae Aug(ustae) sacrum. M(arcus) Coranius Succensus, mag(ister) pagi, flam(en) divi Aug(usti), ob honor(em) mag(isterii) d(e) s(uo) d(edicavit).

Nous voyons apparaître ici pour la première fois le mot *pagus* et nous avons, en même temps, la justification des déductions que j'avais tirées, en ce qui concerne l'organisation municipale de Thibilis, des documents lapidaires que j'avais examinés.

J'avais fait remarquer qu'il fallait descendre au temps de Constance Chlore et de Galère pour trouver, sur une borne milliaire, la mention d'une *r(espublica) m(unicipii) T(hibilitanorum)*, et j'avais posé la question de savoir si cette mention impliquait un changement dans l'organisation municipale de la localité. Je n'avais pas cru pouvoir, pour le moment, la résoudre par l'affirmative, parce que jusques en 283 les inscriptions nous montraient deux *magistri* chargés des affaires, et surtout, parce que la borne d'Aïn-Amara, l'unique document sur lequel on pouvait discuter, porte des traces de retouche, que j'avais signalées en la publiant (1), et ne conserve plus,

(1) *Rec. de la Soc.*, vol. xviii, p. 537. C. I. L., 10158.

pour ce motif, une valeur suffisante pour se prêter à une discussion utile.

De nouveaux documents permettent aujourd'hui de résoudre la question.

Encouragée par les résultats obtenus par les fouilles exécutées en 1891, la Société archéologique a, en 1892, mis à la disposition de M. Bernelle une nouvelle somme de 600 francs pour les continuer. Elles ont été reprises un peu au-dessus de la porte orientale, au pied de laquelle plusieurs inscriptions intéressantes, publiées dans notre dernier volume, avaient été découvertes. N'ayant pas eu l'occasion de les visiter, je me bornerai à reproduire les copies que m'a envoyées M. Mercier des nouvelles inscriptions mises au jour :

2.



DN NOBILISSIMO
CAESARI FLAVIOVA
LERIO CONSTAN
TIO AVGVSTO

5 RESPVBLICA
SPLENDIDIS
SIMI MVNICI
PI THIBILI
TANORVM

Entre la quatrième ligne et la suivante, il y a un espace vide d'environ deux lignes. L'estampage sur lequel M. Mercier a collationné la copie ne permet pas de reconnaître s'il y a eu grattage ou si le vide a été occasionné par un défaut de la pierre. Je ne hasarderai donc aucun complément.


D(omino) n(ostro) nobilissimo Caesari Flavio Valerio Constantio Augusto. — Respublica splendidissimi municipi(i) Thibitanorum.

3.

D N FL VALENTI
N I A N O M A X I
M O P I O F E L I C I V I C
T O R I A C T R I V M
5 F A T O R I S E M P E R
A V G O R D O S P L E N
D I D I S S I M V S
T H I B  P P D D 

D(omino) n(ostro) Fl(avio) Valentiniano Maximo pio, felici, victori ac triumfatori, semper Aug(usto) : Ordo splendidissimus Thib(ilitanorum), p(ecunia) p(ublica) d(ecreto) d(ecurionum).

4.

D N FL GRATI
A N O P I O F E L I
C I V I C T O R I
A C T R I V M F A
5 T O R I S E M P
E R A V G O R D
O S P L E N D I D I S
S I M V S T H I B
P . P . D D 

D(omino) n(ostro) Fl(avio) Gratiano pio, felici, victori ac triumfatori, semper Aug(usto). Ordo splendidissimus Thib(ilitanorum) p(ecunia) p(ublica) d(ecreto) d(ecurionum).

La transformation est maintenant certaine : les trois inscriptions qui précèdent et une quatrième qui va suivre la proclament. Thibilis s'était émancipé de la tutelle des quatre colonies cirtéennes ; le beau et opulent pagus est devenu municipes ; désormais il aura une nouvelle organisation intérieure, sa curie et ses magistrats.

Pendant de longues années, il avait dû solliciter la faveur de ce changement : ses monuments, son étendue, son importance et celle de sa population l'en

rendaient digne. Il l'obtint tardivement, à une époque où le décurionat allait devenir une charge très lourde, ruineuse et peu recherchée.

La date de son entrée dans la vie municipale ne nous est pas connue ; mais si nous ne pouvons pas la préciser, nous pouvons, du moins, la renfermer dans des limites assez étroites.

Les grottes du Taya nous montrent des magistris jusques en 273 et 283 (1), c'est-à-dire presque jusqu'à la fin du règne de Numérien. D'autre part, la mention du municipe apparaît pour la première fois sur une borne milliaire d'Aïn-Amara sous Constance Chlore et Galère, et de nouveau, sous Constance sur l'inscription relevée ci-dessus sous le n° 2.

L'inscription d'Aïn-Amara est ainsi conçue : *nobilissimis Caesaribus Flavio Valerio (Co)nsantio (et) (Gal)erio Vale(rio) Maximiano* AVGG. R. P. M. T. En la publiant (2), j'ajoutais que les lettres AVGG semblaient avoir été gravées après coup. J'ai tenu à faire vérifier le fait. L'inscription a été examinée par trois personnes ; l'une d'elles m'écrit que les caractères sont bien frustes (ils l'étaient déjà il y a vingt ans), que les lettres AVGG leur ont paru de même facture que les précédentes et qu'ils ne sont pas certains qu'il en soit de même des quatre dernières. Ce point est sans importance aujourd'hui, l'inscription n° 2 levant tous les doutes.

Ainsi, il est acquis que Thibilis avait le droit municipal sous Constance Chlore. Il reste à savoir si la décision qui le lui avait accordé est de cet empereur ou de Dioclétien.

(1) *Eph. epig.*; v, 843, 845.

(2) *Rec. de la Soc.*, xviii, p. 537. C. I. L., 10158.

Announa ne nous a encore fourni aucun document lapidaire relatif à Dioclétien ; nous en avons déjà quatre au nom de Chlore (1) et je viens de reproduire le cinquième. Ce fait a peut-être sa signification, eu égard à la rareté, que j'ai signalée dans le volume précédent, des inscriptions impériales, lorsque les tumulaires sont si nombreuses. On ne les a pas encore toutes découvertes, c'est possible, mais il est pourtant remarquable d'en rencontrer cinq au nom d'un empereur qui a régné à peine quinze mois. Ce fait pourrait établir la présomption que l'érection de Thibilis en municipe était due à cet empereur.

5.

DÑ FL IVLIANO
 PIO FELICI VIC
 TORI AC TRIVM
 FATORI SEM
 5 PER AVG
 RESTITVTO
 RI SACRORVM
 ORDO SPLEN
 DIDISSIMVS
 10 THIB. P D

D(omino) n(ostro) Fl(avio) Juliano pio, felici, victori ac triumfatori semper Aug(usto), restitutori sacrorum. Ordo splendidissimus Thib(ilitanorum) p(osuit) d(edicavit).

Restitutor sacrorum ! L'histoire nous a assez raconté que Julien avait persécuté les chrétiens, proscrit leur religion et relevé les autels du paganisme. Quelles qu'aient été les épreuves par lesquelles avaient passé son enfance et sa jeunesse ; quels qu'aient été son caractère, ses qualités et ses défauts, il n'y a pas à les rappeler et à les discuter ici. Le seul fait à rete-

(1) C. I. L., 5526, 10158. *Rec. de la Soc.*, vol. xxvi, p. 334, 338.

nir, c'est sa haine des chrétiens, en haine de Constance, son prédécesseur, et les faveurs qu'il accorda aux païens.

Ayant déjà fait remarquer, dans le volume précédent, que si nous voyons à Thibilis les ruines d'une église chrétienne, nous ne rencontrons pas une inscription chrétienne, pas un signe, pas une indication du culte chrétien, ce que je veux examiner, à l'occasion du renseignement fourni par l'inscription, c'est l'état de la population de Thibilis au point de vue de la religion, et l'époque à laquelle a été construite l'église dont il reste encore la façade principale.

Évidemment, les membres de la curie, au moment où l'inscription fut gravée, étaient païens. Peut-être furent-ils substitués à des chrétiens lorsqu'arriva la nouvelle de la proscription de leur culte. Toutefois, une loi de Julien prescrivait de remplir leurs fonctions aux décurions qui prétendaient s'en affranchir en leur qualité de chrétiens (1). Quoi qu'il en soit, le cri de reconnaissance ou de délivrance qu'ils ajoutaient à la formule ordinaire par laquelle ils saluaient leurs empereurs, s'il n'était pas une simple flatterie, était l'expression d'un sentiment de haine contre ceux qui, à côté d'eux, professaient librement, depuis plusieurs années, la religion du Christ.

Et cependant, les catholiques eurent autant et plus à souffrir des violences des Donatistes que des ordres de Julien. Profitant du trouble que ces ordres avaient produit, les Donatistes, qui avaient été dispersés dans tous les sens et même en Europe, envoyèrent une députation à l'empereur ; puis, ils ren-

(1) C. Théod., XII, 1, 50.

trèrent en masse en Afrique, s'emparèrent de nouveau des églises et en expulsèrent les catholiques. Dans une lettre de 409, S^t-Augustin leur disait : « Julien, déserteur et ennemi du Christ, à la prière « de vos évêques Rogatianus et Pontius, accorda au « parti de Donat une liberté de perdition : il rendit « les églises aux hérétiques en même temps que les « temples aux démons, pensant que le nom chrétien « pouvait périr par une atteinte portée à l'unité de « l'Eglise qu'il avait abandonnée et par la liberté « donnée aux discussions sacrilèges. » (1) De son côté, S^t-Optat leur criait : « Rougissez, s'il vous « reste encore quelque pudeur ; la même voix qui « vous a rendu vos libertés a rouvert les temples « des idoles. » (2)

Toutes les vieilles haines des Donatistes contre les catholiques s'étaient ravivées, et d'autant plus arden-tes, que, pendant longtemps, elles avaient été conte-nues et impuissantes. Julien dépouilla des charges qu'ils remplissaient les chrétiens qui ne consentirent pas à abjurer leur foi. Les prisons et la mort eurent raison d'un certain nombre d'autres ; mais la persé-cution ne s'étendit pas aux monuments religieux, et les Donatistes, loin de les démolir, eurent hâte d'en prendre possession.

Sans doute, les catholiques de Thibilis éprouvè-rent, comme ceux des autres villes, les misères qui, en ce temps, fondirent sur l'Afrique. Mais leur nom-bre n'était peut-être pas considérable. En effet, au célèbre concile de Cirta, en 305, il n'assistait aucun évêque de Thibilis ; mais il y figurait ceux de deux

(1) Lettre n° 105

(2) *De schism. Don.*, L, II, c. 16.

localités voisines : Donatus, de Calama, et Marinus, des *Aquae Thibilitanae*, *vicus* bien moins important que Thibilis, à en juger par les ruines que nous connaissons. Un siècle plus tard, au concile de Carthage de 411, se présenta Simplicius, évêque donatiste de Thibilis, qui déclara qu'il n'avait pas d'adversaire, c'est-à-dire qu'il n'y avait pas d'évêque catholique dans sa localité. Cela expliquerait peut-être, pour le dire en passant, pourquoi, en 410, S^t-Augustin écrivait à Donatus, ancien proconsul, qu'il n'avait pas cru devoir aller le voir à Thibilis (1).

S^t-Augustin, dans la Cité de Dieu, cite un de ses contemporains, Præjectus, qui aurait été évêque des *Aquae Thibilitanae*, mais qui n'assistait pas au concile de 411 ; il était probablement mort avant cette époque. Comme les deux localités étaient séparées par une faible distance de six ou sept kilomètres, elles n'avaient peut-être qu'un seul évêque, car nous n'en connaissons pas deux qui aient occupé en même temps l'un le siège de Thibilis, et l'autre celui des *Aquae Thibilitanae*, et jusqu'à présent, on n'a découvert sur ce dernier point aucun reste de construction présentant les dispositions des églises primitives.

Puisqu'il y avait à Thibilis des chrétiens, catholiques ou donatistes, ils avaient dû, de bonne heure, avoir une église. Est-ce celle dont les ruines subsistent ? L'état de conservation de la façade et les modestes dimensions du bâtiment me portent à croire que nous n'avons aujourd'hui que les restes d'une construction faite à une époque plus récente, où le municpe était bien déchu de son ancienne splendeur et sa population bien diminuée.

(1) Lettre n° 112.

La conquête Vandale, outre qu'elle avait produit une profonde perturbation dans l'Afrique romaine, avait été particulièrement funeste aux catholiques. Avec des intermittences de calme et de recrudescence, la persécution, sous le règne de Giséric, les avait tenus dans de continuelles alarmes. Sous Hunéric, elle avait sévi d'autant plus cruellement, que les autorités n'étaient pas seules à exécuter son édit du 25 février. Après la conférence de Carthage de 484, à laquelle assistait un évêque de Thibilis, Simplicius, les évêques avaient été enlevés de leurs sièges et envoyés en exil ; des bourreaux parcouraient le pays, mettant à mort tous ceux qui ne consentaient pas à se faire rebaptiser par les prêtres ariens. Les donatistes avaient eu garde de renverser des bâtiments qui leur étaient utiles ; les prêtres ariens, les plus acharnés de tous les Vandales contre les chrétiens, profitant de ce que les églises avaient été données à leur clergé avec les domaines qui en dépendaient et leur assuraient des ressources, les démolirent presque toutes et couvrirent le sol de leurs ruines, au point qu'on n'en aurait pas trouvée une restée intacte.

Hildéric rendit aux chrétiens la paix et la tranquillité. Aussi son avènement fut salué par leurs unanimes acclamations. Les évêques rentrèrent encore une fois en possession de leurs sièges, et leur dernier soin, dit Morcelli (1), ne fut pas de relever les saints édifices, renversés par la fureur des ariens, ou tombés de vétusté et faute d'entretien.

Il y eut alors une sorte d'enthousiasme qui por-

(1) An. 528.

tait les populations chrétiennes à réparer ou à reconstruire les édifices affectés à leur culte ou à en construire de nouveaux. M. de Rossi, en s'appuyant sur des inscriptions africaines, a pu faire, pour la même époque, la constatation de cette renaissance chrétienne (1).

Sur la façade de l'église de Thibilis, du moins, dans la partie au-dessus du niveau du sol, on ne voit pas trace d'une reprise ou d'une restauration ; le couronnement seul du mur est tombé ; tout le reste est intact et en bon état de conservation. Les murs latéraux et l'abside, adossés aux terres, sont moins bien conservés et se désagrègent facilement. Les inscriptions trouvées dans les décombres ne portent aucune date, et il est difficile de leur en assigner une. Mais sur une pierre qui avait dû appartenir à la table d'autel, étaient gravés une croix grecque et un ciboire en forme de globe, monté sur un pied. Dans le vol. xxii^e, p. 299, de la Société, j'avais fait remarquer que jusques au concile de Tolède, de l'an 400, qui ordonna à tous les fidèles de consommer dans les églises les saintes espèces qu'ils recevaient des mains des prêtres, il n'y eut pas dans les églises de ciborium pour la conservation de la sainte eucharistie. Le ciboire ne fut donc en usage qu'au commencement du v^e siècle. Je conclusais que la construction de l'église de Thibilis ne remontait pas au-delà du v^e siècle, et ne datait peut-être que de l'époque byzantine.

Les faits historiques rappelés plus haut confirmeraient cette conclusion. Les Thibilitains durent pro-

(1) *La Capsella argentea africana*, p. 18 à 20.

fiter de la protection et de la sécurité qu'ils trouvaient sous Hildéric pour construire leur église dans les premières années qui suivirent son avènement, en 523. Pendant la longue période des persécutions vandales, la population de la ville avait dû diminuer considérablement ; le nombre des chrétiens avait été réduit, et malgré ses modestes proportions, l'église avait dû leur suffire.

6.

.....
1 Q. F. QVIR POSTVMIO AC/////
2 ILINO COS SACERDOTI FETIA
3 LI LEG AVG PR PR PROVINC GER
4 MANIAE INFERIORIS LEG AVG
5 AT PRAETENTVRAM ITALIAE ET
6 ALPIVM EXPEDITIONE GERMA
7 NICA CVRA OPERVM LOCORVMQ
8 PVBLICORVM. LEG AVG PR PR
9 PROVINC ARABIAE LEG AVG LEG
10 VI FERRATAE ET SECVNDAE AD
11 IVTRICIS TRANSLATO IN EAM EX
12 PEDITIONE PARTHICA QVA DO
13 NATVS EST DONIS MILITARIBVS
14 CORONIS MVRALI VALLARE AV
15 REA HASTIS PVRIS TRIBVS VE
16 XILLIS DVOBVS. PRAETORI LEG
17 PR PR PROVINC AFRICAE TR PL SE
18 VIRO. EQ. R. Q. PR PR PROVINC
19 MACEDONIAE. TRIBVNO MIL
20 LEG I MINERVIAE PF IIII VIR
21 VIARVM CVRANDARVM
22 SEX. MARCIVS MAXIMVS OB IN
23 SIGNEM EIVS IN SE BENIVOLEN
24 TIAM SPP DD

A la cinquième ligne, dans le mot *praetenturam*, le T et le deuxième E sont liés. A la 17^e ligne, après le mot *Africae*, la copie portait d'abord RPE. Après un nouvel examen, on me fait observer que R pourrait

bien être surmonté d'un T, et que la dernière de ces lettres, *longues et maigres avec des appendices peu prolongées*, pourrait tout aussi bien être un L qu'un E, un F ou un I ; nous aurions ainsi les deux groupes TR PL. Je pense que c'est la bonne lecture.

[*Q*(uinto) *Antistio Advento*] *Q*(uinti) *f*(ilio) *Quir*(ina tribu) *Postumio A*(qu)ilino,

co(n)s(uli) ;

Sacerdoti fetiali ;

leg(ato) *Aug*(usti) *pr*(o) *pr*(aetore) *provinc*(iae) *Germaniae inferioris* ;

leg(ato) *Aug*(usti) *a*(d) *praetenturam Italiae et Alpium expeditione Germanica* ;

cura(tori) *operum locorumque publicorum* ;

leg(ato) *Aug*(usti) *pr*(o) *pr*(aetore) *provinc*(iae) *Arabiae* ;

leg(ato) *Aug*(usti) *leg*(ionis) *VI Ferratae*,

et secundae Adjutricis, translato in eam expeditione Parthica qua donatus est donis miliaribus, coronis murali, vallare, aurea, hastis puris tribus, vexillis duobus ;

praetori ;

leg(ato) *pr*(o) *pr*(aetore) *provinc*(iae) *Africae* ;

tribuno pl(ebis) ;

Seviro eq(uitum) *r*(omanorum) ;

Q(uaestori) *pr*(o) *pr*(aetore) *provinc*(iae) *Macedoniae* ;

tribuno mil(itum) *leg*(ionis) *primae Minerviae p*(iae) *f*(elicis) ;

quatuorvir(o) *viarum curandarum*,

Sex(tus) *Marcus Maximus ob insignem ejus in se benivolentiam, s*(ua) *p*(ecunia) *p*(osuit) *d*(e)*d*(icavit).

Nous avons ici le *cursus honorum* d'un personnage considérable que nous avait déjà fait connaître une inscription, en double exemplaire, trouvée à Annou-

na et que j'ai publiée dans le vol. xxiv^e de la Société, p. 168. Je la reproduis, parce qu'elle contient des renseignements complémentaires sur la famille du personnage et sur l'époque à laquelle il commandait la II^e légion *adjutrix*.

Genio domus sacrum.

Pro salute Q(uinti) Antisti(i) Adventi Postumi(i) Aquilini, leg(at)i Aug(ustorum duorum) leg(ionis) secundae Adjutricis, et Noviae Crispinae ejus, et L(ucii) Antisti(i) Mundici Burri, et Antoniae Priscæ, matris ejus, et liberorum et familiarum eorum.

Agathopus, lib(ertus) ex viso, d(onum) d(edit).

Et sur les côtés de la pierre :

Q(uintus) Antistius Agathopus ex viso d(onum) d(edit) idemque dedicavit k(alendas) mart(ias), Macrino et Celso co(n)s(ulibus).

Cette dernière partie nous donne le 1^{er} mars 164 pour la date de l'inscription, qui, sur chacun des exemplaires, porte LEG. AVG., bien que gravée sous le règne simultané de Marc Aurèle et de Lucius Verus.

Antistius Adventus commandait alors la II^e légion *Adjutrice*. Selon M. Pallu de Lessert (1), sa femme, Novia Crispina, serait une fille de L. Novius Crispinus, qui avait été légat de Numidie de 147 à 149. L. Antistius Burrus, son frère, fut consul en 181 ; il avait épousé une fille de Marc Aurèle. Commode, son beau-frère, l'accusa de prétendre à l'empire et le fit tuer vers 187. L'inscription ne contenant pas le nom de la femme de Burrus, il avait dû l'épouser après l'année 164.

(1) *Les Fastes de la Numidie*, p. 240.

Revenons maintenant à notre inscription et suivons Antistius Adventus dans sa carrière. Les titres étant présentés dans l'ordre inverse, nous les reprendrons en commençant par la fin.

1° Il fut d'abord, sous la direction des édiles, chargé de la surveillance des rues de Rome : *quatuorvir viarum curandarum*. Un fragment d'inscription provenant des ruines de la basilique de Thibilis, publié dans le vol. xxii^e, p. 299, de la Société, et que nous pouvons compléter aujourd'hui, nous avait déjà appris qu'Antistius avait exercé cette fonction : *Q(uinto) Ant(i)stio, Q(uinti) f(ilio) [Quir(ina) tribu] Advento Postu(mio) (Aqui)lino quatuorvir(o) viaru(m) [curandarum]*. Il reste à trouver la suite de cette inscription.

2° Après avoir occupé cet emploi pendant un an, il fut nommé tribun de la légion I^{re} *Minervia*, qui avait ses cantonnements dans la Germanie inférieure.

Cette fonction lui ouvrait la voie à la questure ; il fut, en effet, envoyé en qualité de questeur propréteur en Macédoine, chargé de l'administration financière de cette province. Il était alors âgé d'un moins 25 ans ;

4° L'inscription le fait ensuite sévir des chevaliers romains, *sevir equitum romanorum*, c'est-à-dire commandant de l'une des six compagnies d'ordonnance que l'empereur passait en revue chaque année. Régulièrement, cette charge précédait la questure, et il doit y avoir ici une transposition ; on la voit dans le *cur-sus honorum* du légat Valerius Festus (1). Du reste, sur les monuments épigraphiques, le sévirat occupe diverses places dans les emplois du début de la car-

(1) Henz., 6, 405. Wilm., 1, 147

rière. Ainsi, il figure entre le vigintivirat et le tribunal militaire pour T. Julius Maximus (1); avant le vigintivirat, pour Vicinius Faustinus (2), et pour L. Novius Crispinus (3); d'autres fois, et c'est le plus souvent, il n'est pas mentionné, comme pour Q. Lollius Urbicus (4) et pour L. Minicius Natalis (5). C'était, d'ailleurs, une charge purement honorifique dont étaient souvent dispensés les jeunes gens qui voulaient suivre la carrière sénatoriale.

5° Après avoir rempli la charge de sevir, il fut nommé tribun du peuple, l'une des fonctions intermédiaires entre la questure et la préture. J'ai expliqué plus haut les difficultés que présente la lecture des caractères que mon correspondant croit, après un sérieux examen, pouvoir traduire par TR PL. Il ne peut y avoir, en effet, que la charge de tribun du peuple ou celle d'édile.

6° Antistius a atteint l'âge de 30 ans; il peut briguer la préture : il l'obtient. Il reste ensuite dix ans sans remplir aucune nouvelle fonction et sans pouvoir prétendre au gouvernement d'une province prétorienne.

7° A l'expiration des dix ans, il prend part au tirage au sort des provinces et il devient légat pro-préteur du proconsul de la province d'Afrique, *legatus pro praetore provinciae Africae*. Pendant sa légation, qui a duré un an, il a pu avoir l'occasion de faire la connaissance de L. Novius Crispinus, légat impérial

(1) Henz., 6,490.

(2) Wilm., 1,183.

(3) Wilm., 1,185.

(4) Wilm., 1,176. Henz. 6,500.

(5) Henz., 6,498.

de Numidie de 147 à 149 (1), dont il deviendra le gendre.

8° Le voilà maintenant parvenu aux grands commandements. Il y débute par celui de la 6^e légion *Ferrata*, qui était cantonnée en Judée sous Alexandre Sévère (2) et qui, probablement, y était déjà sous Marc-Aurèle. Elle y était venue de Syrie.

9° Il n'y accomplit peut-être pas les trois ans, durée ordinaire du commandement. Les événements le firent passer à la 2^e légion *Adjutrix*, que l'on avait fait venir de la Pannonie inférieure pour prendre part à la guerre contre les Parthes. Sévérien, légat de Cappadoce, avait envahi le territoire de l'Arménie; mais les Parthes étaient accourus, l'avaient assiégé dans la ville d'Egeria, mis à mort et avaient détruit sa légion. A leur tour, ils envahirent la Cappadoce, et Marc-Aurèle dut envoyer contre eux ses meilleurs généraux. Dans cette guerre, Antistius se signala et fut honoré de récompenses militaires : une couronne murale, une couronne vallaire, une couronne d'or, trois hastes pures et deux drapeaux.

La guerre, commencée en 161 ou 162, fut terminée en 165. Nous savons, par l'inscription d'Announa que j'ai rapportée ci-devant, qu'Antistius Adventus était à la tête de la 2^e légion Adjutrice en 164 ; il dut conserver son commandement jusqu'à la fin de la guerre.

10° L'empereur Lucius Verus, avant de retourner à Rome, distribua le gouvernement des provinces aux sénateurs qui l'accompagnaient. Il donna à An-

(1) Pallu, *les Fastes de la Numidie*, p. 70.

(2) Ch. Robert, *les Légions romaines*, tabl. 1^{re}.

tistius celui de la province d'Arabie. C'était à la fin de l'année 165, ou plutôt au commencement de 166, car Verus ne se montrait pas pressé de quitter la Syrie (1). La mission d'Antistius devait durer trois ans ; elle prit fin en 168.

11° C'est à l'expiration de cette mission, qu'il parvint à la plus haute des magistratures, au consulat. Une inscription de Bostra (Arabie) (2), que me signale mon bienveillant ami, M. Pallu de Lessert, et dont il m'a envoyé une copie, lui avait, pendant qu'il était consul désigné, été consacrée par les officiers de la 3^e légion Cyrénaïque, dont il avait le commandement en sa qualité de légat impérial de la province :

Q. ANTISTIO ADVENTO
LEG AVGG PR PR
COS DES *optio*
NES LEG III CYR

Q(uinto) Antistio Adv(ento) leg(ato) Aug(ustorum) duorum pr(o) pr(aetore), co(n)s(uli) des(ignato). (option)es leg(ionis) tertiae Cyrenaicae.

Incontestablement, cette inscription a été gravée pendant qu'Antistius était gouverneur de la province d'Arabie et durant la dernière année de son gouvernement, c'est-à-dire en 168.

C'est donc à l'expiration de sa légation en Arabie, en 169, qu'il reçut les faisceaux consulaires. Il dut rentrer à Rome cette même année.

12° L'année suivante, il fut chargé de l'inspection et de la surveillance des travaux, des édifices et des lieux publics, *curator operum locorumque publicorum*,

(1) Capitolin. Verus, 7.

(2) C. I. L., III, 92.

office qui avait été créé par Auguste (1). Cette charge durait un an, mais il est possible que cette durée ait été abrégée par la pression des événements qui se passaient en Germanie.

13° Nous venons de voir que la 2^e légion Adju-trice avait été appelée de la Pannonie pour prendre part à la guerre contre les Parthes ; d'autres légions furent peut-être, dans le même but, tirées de la Ger-manie et des provinces frontières. Ce qui est certain, c'est qu'elles fournirent des contingents, puisque Ge-minius Marcianus, dont je parlerai plus loin, quitta le commandement de la légion dixième Géminée, en garnison dans la Germanie supérieure, pour se met-tre à la tête des troupes d'élite envoyées en Cappa-doce. Les Marcomans, les Quades et un grand nom-bre d'autres nations, voyant cet affaiblissement des garnisons romaines, se soulevèrent en même temps, avant la fin de la guerre des Parthes, et battirent plusieurs fois les généraux de l'empire.

A la suite de quelques succès remportés par les généraux, les Quades et d'autres nations avaient manifesté des intentions de soumission. Mais Marc Aurèle ne fut pas dupe de ces manifestations ; la si-tuation, en effet, était devenue très menaçante à la fin de 169, et exigeait un déploiement considérable de forces. Aussi, après avoir rendu les honneurs fu-néraires aux restes de Verus, il s'occupa activement des préparatifs de la guerre. Il enrôla les esclaves, les gladiateurs, les bandits et prit les mesures né-cessaires pour empêcher l'invasion de l'Italie et assurer la sécurité de l'Illyrie.

(1) Suétone. Aug., 37.

C'est dans ces circonstances, que l'empereur confia à Antistius la garde des passages des Alpes par lesquels les barbares avaient déjà pénétré une fois ; il fut *legatus Augusti ad praetenturam Italiae et Alpium*. C'était après la mort de Verus, en 170 ou en 171 au plus tard, mais plutôt en 170, l'empereur ayant employé toute cette année aux préparatifs de la guerre et n'ayant pas négligé de faire garder de bonne heure les passages par lesquels les ennemis pouvaient pénétrer en Italie.

14° Les nations insurgées ayant été repoussées au-delà du Danube, Antistius fut relevé de sa faction et préposé au gouvernement de la Germanie inférieure : *legatus Augusti pro praetore provinciae Germaniae inferioris*. Je dois encore à la complaisance de M. Pallu de Lessert la copie d'une inscription trouvée à Vittenburg, à trois lieues d'Utrecht, et gravée pendant la légation d'Antistius dans cette province (1) :

IOVI.O.M.SVMMO
EXSVPERANTISSIMO
SOLI INVICTO APOLLINI
LVNAE DIANAE FORTVNAE
MARTI VICTORIAE PACI
ANTISTIVS ADVENTVS
LEG. AVG PR PR
DAT...

Jovi O(ptimo) M(aximo) Summ(o) Exsuperantissimo, Soli invicto, Apollini, Lunae, Dianae, Fortunae, Marti, Victoriae, Paci ; Antistius Adventus, (leg(atus) Aug(usti) pr(o) praetore) dat....

Cette dédicace à tant de divinités, à la Fortune, à Mars, à la Victoire, à la Paix, est un témoignage de reconnaissance des victoires accordées aux armes

(1) Brambach. C. I. rhenanarum, n° 55.

romaines et qui avaient été suivies d'une paix glorieuse. Elle aurait été dressée après la guerre, qui fut terminée en 175, c'est-à-dire en 176, avant le 27 novembre, date de l'élévation de Commode au titre d'Auguste.

L'inscription de Thibilis nous apprend encore qu'Antistius avait été prêtre du collège des féciaux, et elle arrête son *cursus honorum* à sa légation dans la Germanie inférieure. Cependant, là ne se borna pas sa carrière. Une inscription de Lanchastre nous le montre légat de Bretagne (1) :

Num(ini) Aug(usto) et Gen(io) coh(ortis) secundae Vardulorum civium) r(omanorum) eq(uitatae) m(illiariae) sub Antistio Advento leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore)..... tianus trib(unus)....

Du gouvernement de la Germanie inférieure, il passa donc à celle de Bretagne, comme avait fait avant lui A. Platovius Nepos (2), ce qui établirait que le gouvernement de cette province constituait un poste d'avancement.

Comme Adventus était légat d'un seul empereur, l'inscription a été gravée ou avant le 27 novembre 176, point de départ du règne simultané de Marc Aurèle et de Commode, ou après le 17 mars 180, date de la mort du premier de ces empereurs. Dans le premier cas, il faudrait que la légation d'Antistius dans la Germanie inférieure eût commencé en 173 pour finir en 175, et je viens de dire que l'inscription de Vittenburg devait avoir été gravée en 176, avant le 27 novembre ; par conséquent, la légation n'a pu finir qu'avec cette année ou à la fin de l'une des deux années suivantes.

(1) Orelli, 3403.

(2) Or., 822 ; Wilm., 1173.

Je pense donc que l'inscription de Lanchastre est du temps de Commode et que cet empereur avait confié à Antistius Adventus le gouvernement de la Bretagne dès les premières années de son règne, et peut-être en 181, l'année même où il donnait le consulat à son frère Burrus.

Les trois dédicaces à Antistius Adventus que nous a déjà fournies Thibilis autorisent à croire qu'il était originaire de cette localité. En attendant d'être appelé à l'honneur d'avoir une organisation municipale, l'opulent *pagus* donnait de brillants défenseurs à l'empire.

J'ai cité plus haut le nom d'un général qui avait, comme Antistius, eu un commandement dans la guerre des Parthes : P. Julius Geminus Marcianus, originaire de Cirta, c'est-à-dire africain comme lui, et, comme lui, devenu, après la guerre, gouverneur de la province d'Arabie. Les trois inscriptions que lui ont consacrées les habitants de Cirta (1) ont fait l'objet d'un savant commentaire de Léon Renier (2) dans lequel sont rappelés les commentaires et les observations auxquels elles ont donné lieu de la part d'autres savants. La légation de Marcianus en Arabie ayant eu lieu pendant le règne de deux empereurs, on la plaçait sous le court règne simultanément de Caracalla et de Géta. M. L. Renier a démontré qu'il fallait la reporter quelques années plus avant, sous le règne de Marc Aurèle et de L. Verus.

Après avoir établi que la guerre des Parthes à laquelle assista Marcianus est celle de Marc Aurèle et

(1) *Rec. de la Soc.*, vol. 1^{er}, Pl. IV, IX, XV bis. C. I. L., VIII, 7050, 7051, 7052.

(2) *Mél. d'épig.*, p. 97 et suiv.

non celle de Septime Sévère, il conclut ainsi : « Mar-
« cianus était, sous Antonin, *legatus Augusti legionis*
« *X^{ae} Geminae* ; à la mort de ce prince, auquel succè-
« dent, en 161, Marc Aurèle et Lucius Verus, la
« guerre de Cappadoce éclate et il est nommé *legatus*
« *Augustorum duorum super vexillationes in Cappadocia*.
« Cette guerre se termina en 165 et, en 166, il de-
« vint *legatus Augustorum duorum pro praetore provin-*
« *ciae Arabiae*. Marcianus aurait quitté l'Arabie
« en 169, année où mourut Lucius Verus et après
« laquelle il n'y eut plus qu'un seul Auguste, et il
« aurait reçu en 170 les faisceaux consulaires. »

Comme on le voit, L. Renier attribue au gouver-
nement de Marcianus en Arabie juste les trois années
pendant lesquelles je fais Antistius gouverneur de la
même province.

Ce n'est pas sans une grande appréhension que je
me trouve en opposition avec cet illustre Maître, et
je m'empresserais d'abandonner mon opinion, si elle
ne me paraissait pas fondée sur des documents plus
complets et plus précis que ceux dont il disposait,
et surtout, fait très important, qui nous fournissent
une date certaine.

Geminus Marcianus avait été successivement : lé-
gat d'Auguste de la X^e légion Géminée ; légat de
deux Augustas, commandant les bataillons de guerre
(*vexillationes*) envoyés en Cappadoce ; légat de deux
Augustes, propréteur de la province d'Arabie ; pro-
consul de la province de Macédoine. Enfin, une ins-
cription grecque d'Aphrodisiade en Carie le fait pro-
consul d'Asie sous Commode.

Pendant la guerre des Parthes, Marcianus a com-
mandé les troupes tirées des légions de la Pannonie

et de la Germanie ; cela est attesté par l'inscription. Mais il a pu, à la fin de la guerre, rester pendant quelques années dans les provinces d'Orient avec les mêmes troupes comme renforts des légions qui y tenaient habituellement garnison, car il n'est pas certain qu'un traité de paix soit intervenu entre les Romains et les Parthes. Il aurait pu aussi être chargé de ramener en toute hâte, vu la gravité que prenaient les événements en Germanie, les troupes qui avaient été tirées de ces provinces. Mais l'inscription ne lui attribue aucun emploi dans la guerre des Marcians. Je pense que Marcianus a succédé à Antistius dans le gouvernement de la province d'Arabie en 169, pendant le consulat de ce dernier. Il aurait été, ainsi, légat de deux Augustes, de Marc Aurèle et de Verus, comme le veut l'inscription latine de Cirta, consul en 172, et il aurait pu, sous Commode, être proconsul d'Asie, comme le veut l'inscription d'Aphrodisiade.

Il a dû en être ainsi : Marcianus n'a pas pu précéder Antistius dans le gouvernement de la province d'Arabie. Antistius était, en 164, à la tête de la 2^e légion Adjutrice, venue de Pannonie pour faire la guerre aux Parthes ; une inscription, en double original, nous l'affirme ; une autre inscription nous le montre, après la guerre, légat de deux empereurs en Arabie. L. Renier fait observer que « le légat impé-
« rial d'Arabie, qui commandait une province fron-
« tière et avait sous ses ordres une légion, la III^e Cy-
« rénaïque, était probablement de même rang que le
« légat impérial de l'armée d'Afrique, et que, comme
« ce dernier, il devait obtenir le consulat après ses
« trois années de légation. » Antistius a été consul

en sortant de fonctions en Arabie ; puis il a passé un an à Rome dans la charge de *curator operum locorumque publicorum*, et, à l'expiration de cette année, il a été envoyé garder les passages des Alpes pendant que Marc-Aurèle faisait la guerre aux Marcomans. Cette guerre prit fin en 175. En donnant à Antistius la légation d'Arabie en 166, 167 et 168, et les faisceaux consulaires en 169, nous pouvons le faire se porter sur les Alpes en 171, au plus tard ; je dis au plus tard, parce qu'on a pu ne lui pas faire remplir effectivement la charge de curateur des travaux publics, que la durée de sa légation en Arabie a pu être réduite à un ou deux ans et qu'il a pu passer sur les Alpes l'année de son consulat, le danger étant pressant en Allemagne.

Si nous plaçons avant la sienne la légation de Marcianus en Arabie, nous ne pouvons plus le faire arriver sur les Alpes en temps utile ; il aurait passé en Arabie les années 169, 170 et 171, à Rome l'année 172 pour gérer son consulat, et peut-être une partie de l'année 173 pour sa curatelle ; il aurait donc été envoyé sur les Alpes lorsqu'il n'y avait plus aucun danger de voir les ennemis en franchir les défilés, parce que Marc-Aurèle les avait déjà repoussés au-delà du Danube, et l'inscription ne pourrait plus dire qu'il avait gardé les frontières de l'Italie pendant la guerre de Germanie.

Cette raison suffirait seule pour faire reporter la légation de Marcianus après celle d'Antistius.

7.

.....
 C IVLIO C F
 QVIR
 PVDENTI C V
 QVESTORI
 5 THIBILITANO
 PATRONO
 P P P
 // . / . / . / .

C(aio) Julio C(aii) f(ilio) Quir(ina tribu) Pudenti, c(larissimo) v(iro), qu(a)estori Thibilitano patrono. P(ecunia) p(ropria) (donum) (dedit).

Dans le volume précédent de la Société (1), nous avons vu une dédicace adressée par P. Julius Castus à son oncle Gaius Julius Pudens, alors questeur et tribun du peuple, le même que celui dont il s'agit ici. Cette nouvelle inscription est plus ancienne que l'autre. Julius Pudens était aussi un enfant de Thibilis. Ses concitoyens s'étaient empressés d'en faire leur défenseur et leur protecteur à Rome.

Sur les sept inscriptions d'Announa que je viens de reproduire, cinq contiennent le nom de Thibilis, alors que tant d'autres ruines nous cachent le leur. Les Thibilitains étaient fiers, et ils n'avaient pas tort, de la beauté de leur ville et des fonctionnaires qu'ils fournissaient à l'empire.

8.

L. ANTONI
 VS L. F. Q.
 MARTIALIS
 CRITON VA
 5 L X X X X I
 H . S . E

(1) xxvi, p. 352.

*L(ucius) Antonius L(ucii) f(ilius) Q(uirina tribu) Mar-
tialis Criton v(icit) a(nnis) LXXXI. H(ic) s(itus) e(st).*

Si cette inscription ne nous donne aucun détail in-
téressant, elle nous montre, du moins, qu'on pou-
vait parvenir à une grande vieillesse à Thibilis.

Voici, telle que je la reçois de M. Mercier, la co-
pie d'un long fragment d'inscription trouvé à M'daou-
rouch (Madaura). La pierre est déposée chez l'admi-
nistrateur de la commune mixte de Sédrata :

9.

1 // // // // INOS SERVARE LAVDEM SIBI
2 // // // // SEPARARE EI ♡ GEMINIS NA
3 // // // // // TVS PATER SIXVS VTER
4 // // // // // IVS ETENIM ERNISALPES ET
5 // // // // // VS LIBENTER ANIMO
// // // // // ET PRO // // // // // NANORIS
// // // // // NI NOVACINIA ET RE
// // // // // ERVDIT QVAE COLVIT
MEDIOS DIGESTA PER
10 PRIMVS LIBERTVS
NE PATRONO QVE MIL
DNIS TVIS IN VLIMO
IN NOMEN VERE PACARIO
14 NOVISSIMAE VOM

Je n'ose tirer un sens acceptable de ce fragment.



INSCRIPTIONS INÉDITES

DE LA

PROVINCE DE CONSTANTINE

PAR CH. VARS,

Secrétaire de la Société Archéologique



Un grand nombre de textes découverts par nos correspondants nous sont parvenus cette année, comme les précédentes. Ils viennent de tous les points de notre province toujours inépuisable. Quelques-uns sont du plus haut intérêt, et on remarquera même que, dans leur ensemble, ils affectent une importance plus grande que précédemment. Peu de ces épitaphes concises qui n'ont d'autre utilité que d'enrichir l'*onomasticon* des anciennes populations de nos contrées, mais, en revanche, plusieurs inscriptions impériales, un magnifique *cursus honorum* et un fragment de lettre adressée aux duumvirs d'une cité dont le nom nous était inconnu jusqu'ici et qui le révèle d'une manière évidente. Bien plus, il est peut-être, comme nous essaierons de le montrer, le texte même de l'ordonnance par laquelle l'autonomie municipale fut reconnue à la ville, sous l'administration d'Anicius Faustus, légat de Numidie (195-201).

Pour présenter ces textes et les commenter, la

Société archéologique de Constantine ne disposera plus, autant que par le passé, de la science profonde et de la sagacité si rare de son ancien président, M. Poulle, dont l'autorité en matière épigraphique est si considérable. Ce n'est pas, Dieu merci, que nous n'ayons plus à compter sur lui. Nos lecteurs viennent de constater le contraire par la remarquable étude qui précède et où il commente avec sa sûreté accoutumée les belles inscriptions que notre correspondant à Announa, M. Bernelle, vient de mettre au jour. Mais il ne travaillera plus autant, du moins il nous le fait craindre, dans notre champ si fertile. La retraite l'a rappelé en France auprès de sa famille et presque irrévocablement éloigné de nous.

Pour les amis de l'épigraphie africaine qu'il a, pendant tant d'années, dans nos *Mémoires*, si sagement élucidée, de même que pour tous les membres de notre Société, cet éloignement sera une perte vivement ressentie, s'il devient définitif, surtout quand ils constateront comme aujourd'hui, par le travail que nous soumettons à leur appréciation, que la place laissée par M. Poulle reste entièrement inoccupée.

Nous osons pourtant faire appel à leur indulgence, puisqu'il faut bien s'essayer à l'œuvre que l'éloignement de M. Poulle nous impose. Nous espérons qu'elle nous sera accordée, s'ils veulent bien tenir compte du respect que nous professons pour la science du maître et des efforts que nous tenterons pour le suivre, de bien loin, hélas ! dans la voie qu'il nous a frayée. De même que nous nous sommes fait un devoir de nous mettre à son école par l'étude consciencieuse de son œuvre, de même nous en appellerons à ses lumières, chaque fois qu'une difficulté in-

surmontable pour notre inexpérience se présentera sur notre route. Puisse l'égide sous laquelle nous nous plaçons nous protéger contre les dangers de notre insuffisance et nous mériter la bienveillance de nos juges !

Nous ne pouvons, cette année, tant la publication de notre volume est proche, ranger dans leur ordre topographique, comme l'a toujours fait M. Poulle, les inscriptions que nous allons présenter. Cette classification a l'avantage de permettre à l'auteur, à propos de chaque centre dont il publie les inscriptions nouvelles, de rappeler les découvertes antérieures, d'en faire connaître l'importance épigraphique et d'en tirer des conclusions sur son passé. Nous reprendrons cette tradition dans nos prochains volumes ; mais, pour le moment, cette excellente méthode exigerait plus de temps que nous n'en avons à notre disposition.

Dans l'étude des textes de quelque importance que nous aurons à examiner, nous nous appliquerons à énumérer, d'après le *Corpus*, les détails analogues que l'épigraphie africaine nous a révélés et à les comparer avec les nouveaux textes ; mais il est probable que ce rappel sera incomplet, car nous ne pourrons tenir compte des découvertes les plus récentes qui n'ont pas encore été cataloguées et pour lesquelles il n'existe encore aucun *index* facilitant les recherches. Nous devons, à ce propos, regretter que les auteurs du nouveau supplément au viii^e vol. du *Corpus*, MM. R. Cagnat et Joh. Schmidt, ne l'aient pas accompagné des tables si commodes du premier.

ANNOUNA (*Municipium Thibilitanorum*)

Les fouilles que la Société archéologique a fait entreprendre, cette année, à Announa, sous l'intelligente direction de M. Bernelle, nous ont donné une riche collection d'épigraphes.

Leur découverte mérite quelques détails sur les circonstances où elle a été faite.

On sait que notre zélé correspondant, M. Bernelle, administrateur de la commune mixte de l'Oued-Cherf, a sa résidence tout proche de l'ancienne ville romaine et qu'il s'y livre, depuis plusieurs années, à des recherches très fructueuses dont les importants résultats ont été, à maintes reprises, consignés, pendant les années 1888, 1889, 1890 et 1891, dans les fascicules de l'*Académie d'Hippone* et dans notre *Recueil* des années 1888-89 et 1890-91. Les premiers ont été publiés et commentés par M. Papier, président de l'Académie d'Hippone, et les seconds ont donné lieu à de savantes communications de M. Poulle et à cette remarquable et si remarquable notice d'Announa qu'il a fait entrer dans sa revue épigraphique de notre dernier volume.

Par ces fouilles, entreprises, pour la plupart, sur l'initiative et aux frais de la Société archéologique, notre correspondant a déblayé une intéressante église byzantine dont il a mis au jour le sol avec sa colonnade, et l'abside avec ses degrés en hémicycle et dont il a dégagé l'entrée avec ses marches, ainsi que les parois du monument. Il y a trouvé bon nombre de pierres à inscriptions, du plus haut intérêt,

qui étaient entrées dans la construction byzantine. Il a exhumé les parties inférieures des deux arcs de triomphe sous lesquels passait la grande artère de Thibilis, en longeant le forum dont il vient de déterminer l'emplacement, et où il a trouvé, malheureusement en pièces et incomplète, la grande dédicace impériale qui décorait le fronton de la curie (1). Il a extrait de la crypte à plusieurs compartiments d'un immense édifice, jadis orné d'une énorme colonnade, les débris de toute sorte dont elle était remplie et qui semblent avoir été la proie des flammes auxquelles ce monument doit peut-être sa ruine.

Rappelons, au sujet de cette construction, que M. Poulle, trop sollicité, peut-être, par le nom moderne de Thibilis, Announa, qu'il croit dériver de l'ancienne *Annona* des Romains, nom donné à l'impôt en grains des provinces, a pensé que la vieille cité était un centre de perception de cet impôt qui y était acquitté pour toute la région. Se basant sur la présence, dans les compartiments de cette crypte, de terreaux calcinés rappelant assez bien les résidus de la combustion du blé, il suppose que l'édifice recouvrait les greniers de l'annone et que, de là, celle-ci était dirigée sur Cirta et Rusicade ou Carthage, pour être transportée à Rome et servir aux empereurs à faire des largesses au peuple. Cette attribution serait fort vraisemblable si l'ingénieuse hypothèse de l'étymologie du nom actuel pouvait être démontrée ; mais alors, comme l'annone se centralisait sur bien d'autres points, pourquoi ne retrouverions-nous pas ce nom conservé, pour la même raison, en bien des lieux

(1) *Recueil* de la Soc. archéol. de Constantine, vol. xxvi, p. 351.

différents ? L'édifice, avec ses immenses colonnes, nous paraît bien plutôt avoir été un temple. Cette opinion se confirme pour nous de la présence, au milieu des débris, d'un fragment d'inscription, d'ailleurs de la basse époque et peu en rapport avec la magnificence du monument, ainsi conçue :

TEPLVM
PVBLICA MVN
FORTVNATO

Nous croyons qu'il faut lire les deux premières lignes : *templum [res]publica mun[icipii Thibiltanorum]*. Ce serait donc le reste de la dédicace du temple qui devait figurer sur le fronton. Ajoutons que cette hypothèse n'infirmerait en rien la remarque faite par M. Poulle sur la nature des terres extraites et que, dans les derniers temps de son existence, surtout après la ruine du paganisme, ce temple pourrait avoir servi de magasins de céréales. Mais nous admettrons plutôt que ces grains étaient destinés à assurer la subsistance des habitants, lors des luttes suprêmes que la ville dut soutenir contre les Vandales envahisseurs et dont la muraille byzantine nous conserve le témoignage.

Mais revenons aux travaux de M. Bernelle. Il découvrit encore dans la muraille byzantine qui en renferme presque autant qu'il y a de pierres, et sur beaucoup d'autres points de la vieille cité, une grande quantité d'inscriptions presque toutes tumulaires. Enfin, il nous a rendu, entre les deux arcs de triomphe, toute la voie romaine, dans un parfait état de conservation. L'aspect qu'elle présente aujourd'hui, du haut du monticule où s'est élevée, probablement sur les restes d'un ancien temple, la petite église by-

zantine, est saisissant. Sa largeur est inusitée. Alors que les voies romaines, même dans l'intérieur des villes, comme à Timgad notamment, ne présentent que six mètres d'ouverture entre les bordures des trottoirs, celle-ci s'ouvrait sur une largeur de 12 mètres, ce qui est une preuve évidente de l'importance que devait avoir cette vieille cité.

M. Bernelle, voulant soumettre ces derniers travaux à l'examen de la Société, l'avait priée d'envoyer une délégation. M. Mercier, M. Domergue et moi répondîmes à cet appel le 1^{er} novembre. Nous fûmes accueillis avec les plus grands égards, sur les ruines, par la famille Ben Osman dont le bordj important est à une faible distance. Non content de nous y dresser sous la tente une table somptueuse, M. Ben Osman fils voulut encore faire don à la Société d'une somme de 300 francs destinée aux fouilles. Nous la remîmes à M. Bernelle en exprimant au généreux donateur notre vive gratitude. Qu'il en reçoive ici un témoignage public !

Au cours de notre visite, nous avons remarqué, près du grand arc de triomphe, un monument à arcades dans l'intérieur duquel une construction en forme de prétoire semble avoir été ménagée. Les parois de l'édifice n'existaient plus, mais le terre-plein nous parut formé de grandes pierres empruntées à des monuments plus anciens. Peut-être renfermait-il d'intéressantes épigraphes. Nous priâmes M. Bernelle d'y installer ses travailleurs lorsqu'il reprendrait ses fouilles.

Nous ne nous étions pas trompés. Quelques jours plus tard, nous recevions de notre correspondant l'estampage des nombreuses et importantes inscrip-

tions suivantes qu'il venait de mettre au jour sur ce point :

42 (1)

D N FL C IVLIANO
PIO FELICI VIC
TORI AC TRIVM
FATORI SEM
5 PER AVG
R E S T I T V T O
R I S A C R O R V M
O R D O S P L E N
D I D I S S I M V S
10 THIB ♡ P ♡ D

D(omino) n(ostro) Fl(avio) C(laudio) Juliano, pio, felici, victori, ac triumfatori (sic) semper Aug(usto), restitutori sacrorum, ordo splendidissimus Thib(ilitanorum); p(osuit), d(edicavit).

Hauteur de la pierre, 0^m92 ; largeur 0^m50.

Hauteur des lettres, 0^m06. (Estampage).

Trouvée par M. Bernelle, au cours des fouilles exécutées pour le compte de la Société archéologique de Constantine, dans un grand bâtiment à arcades, sur le bord de la voie qui traverse la ville, non loin du grand arc de triomphe.

Les lettres sont caractéristiques de l'époque de décadence que le texte rappelle.

Cette inscription est des plus suggestives. Elle confirme l'hypothèse que nous avons émise, l'année dernière (2), sur l'enthousiasme qu'avait excité en

(1) Dans l'énumération de nos inscriptions, nous prenons la suite du chiffre dont était marquée la dernière de celles que nous avons antérieurement publiées.

Ajoutons encore qu'ignorant jusqu'au dernier moment que M. Pouille voudrait bien étudier quelques-uns des textes qui vont suivre, nous nous sommes appliqués à le faire. Notre travail ne saurait être mis en parallèle avec celui de notre éminent président, mais nous n'avons pas cru devoir le supprimer pour cela, espérant que nos lecteurs y trouveront encore quelque intérêt.

(2) *Recueil de la Soc. archéol. de Constantine. — Inscriptions de Mila*, par Ch. Vars, p. 447.

Afrique l'action religieuse de Julien. L'Afrique fut une des parties de l'Empire qui résista d'abord le plus énergiquement à l'influence du christianisme, bien qu'elle ait été ensuite sa plus brillante conquête. Sans doute, l'Église d'Afrique eut d'illustres représentants dans son épiscopat et ses martyrs qui furent très nombreux ; mais cette phalange n'avait pas entraîné les masses. Nous n'en voulons pour preuve que cette défaillance d'un si grand nombre de prêtres qui avaient courbé la tête devant les persécutions et livré, — signe de profond découragement, — les livres et les objets sacrés. Cette trahison (*traditio*) fut cause du fameux schisme qui déchira la société chrétienne en d'atroces dissensions à partir de Constantin. Le triomphe du christianisme, consacré par l'édit de Milan, était devenu partout le signal de persécutions contre le paganisme, et les partisans de l'ancien culte, restés si nombreux en Afrique, en avaient particulièrement souffert. L'avènement de Julien fut pour eux un soulagement qui se traduisit en nombreuses inscriptions, malgré la brièveté de ce règne. Vingt-cinq subsistent encore en Afrique et celle-ci vient s'ajouter à ce nombre. Aucune, pourtant, si ce n'est celle découverte en 1863 à El-Madher (*Casae*) (1) par notre président, M. Pouille, ne mentionne le titre de restaurateur de la religion nationale. Cette dernière glorifie Julien du titre de *restitutori libe(r)l(ati)s et ro(manae) religion(is)*. Nul doute que cette liberté dont parle un autre texte trouvé à Tebursuk (*Thubursicum Bure*) (2) ne soit celle que

(1) *Recueil* de la Soc. arch. de Constantine, vol. XIII (année 1869).

(2) C. I. L., VIII, n° 1432, p. 178.

rendit Julien à l'ancien culte, puisque l'inscription d'El-Madher l'associe à la renaissance de la religion romaine. Mais le document d'Announa présente, à ce point de vue, quelque chose de plus touchant. Ce n'est pas seulement la religion antique qui se réveille sous l'impulsion de Julien, ce sont ses mystères, ses rites, ses temples même : en un mot, tout ce qui est *sacré* qu'on voit revivre sous ce règne béni. N'y a-t-il pas là comme un cri de revanche contre les exactions du christianisme devenu, depuis Constantin, la religion officielle et persécutrice qui avait interdit, sous les peines les plus graves, tout exercice public de l'ancien culte et qui en avait ruiné ou fermé tous les temples ?

Mais si l'on peut contester que nos déductions soient vraies pour toute l'Afrique, on sera obligé de se rendre à l'évidence en ce qui concerne *Thibili*. M. Poulle (1) constate « qu'on n'a encore mis la main sur aucune inscription ayant un caractère réellement chrétien, bien que la ville ait eu des évêques et que le culte y ait eu des prosélytes. » Elle était donc restée essentiellement païenne. La preuve en est qu'on ne retrouve même pas de cimetière chrétien. Quoi d'étonnant alors que la municipalité thibilitaine ait cru devoir honorer Julien et lui rendre grâce publiquement d'avoir fait renaître ce culte païen auquel la plus grande partie des citoyens était restée si fidèle et de lui avoir restitué ses temples, ses ministres et tout ce qu'elle révérait ?

Une autre remarque importante nous est suggérée par la fin de notre inscription. Il y est dit, en

(1) *Recueil de la Soc. arch. de Constantine*, vol. xxvi (1890-91), page 345.

effet, comme dans plusieurs de celles publiées ci-dessous, que le monument à Julien a été érigé et dédié par l'*ordo splendidissimus Thibilitanorum*, c'est-à-dire, à n'en pas douter, par le conseil des décurions de la cité. Or, M. Poulle, dans l'importante notice qu'il a consacrée, l'année dernière, à *Thibili*, se fondant sur deux inscriptions trouvées à Announa, mentionnant, la première, le chevalier romain L. Sittius Rufinus, *decurio Cirtensium* (1), et la seconde, P. Clodius Quadratus, dit Scipion, *décurion des 4 colonies* (2); s'autorisant aussi de l'absence de textes précis sur l'organisation du municipes, a émis l'avis que Thibili ne possédait pas de *curie* qui lui fut propre, qu'elle relevait de la municipalité de Cirta et qu'elle était administrée, sous l'autorité de cette dernière, par deux *magistri*. Il a même été plus loin. Il a cru devoir supposer que s'il est fait mention de décrets de décurions, il s'agit des décurions de Cirta et non de ceux de Thibili (3).

Les découvertes de M. Bernelle doivent nous faire abandonner cette opinion. Elles ne laissent aucun doute sur l'organisation municipale *autonome* de la cité. Il y est dit expressément, et même avec emphase, que Thibili possédait en propre un conseil des décurions : *Ordo splendidissimus Thibilitanorum* (4).

(1) C. I. L., vol. viii, n° 5534.

(2) *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1889, p. xciv.

(3) *Recueil de la Soc. arch. de Constantine*, vol. xxvi, page 341.

(4) Cet article était écrit lorsque nous est arrivé le travail ci-dessus de M. Poulle, rappelant avec raison qu'il avait émis un doute sur la persistance, après Constance Chlore, de l'organisation qu'il supposait à *Thibili*. Il croit encore, et nous sommes de cet avis, que ce n'est qu'à partir de ce règne que l'autonomie municipale de cette cité a été reconnue.

.....
Q · F · QVIR POSTVMIO A/////////
ILINO COS · SACERDOTI · FETIA
LI LEG · AVG · PR · PR · PROVINC · GER
MANIAE INFERIORIS · LEG · AVG
5 AT PRAETENTVRAM ITALIAE ET
ALPIVM///EXPEDITIONE GERMA
NICA · CVRA OPERVM LOCORVMQ
PVBLICORVM · LEG · AVG · PR · PR
PROVINC · ARABIAE LEG · AVG · LEG
10 V̄I FERRATAE · ET SECVNDAE AD
IVTRICIS · TRANSLATO IN EAM EX
PEDITIONE PARTHICA · QVA DO
NATVS · EST DONIS · MILITARIBVS
CORONIS · MVRALI · VALLARI · AV
15 REA · HASTIS · PVRIS · TRIBVS · VE
XILLIS · DVOBVS · PRAETORI · LEG
PR · PR · PROVINC · AFRICAE · TR · PLE · SE
VIRO · EQ · R · Q · PR · PR · PROVINC
MACEDONIAE · TRIBVNO MIL
20 LEG · T · MINERVIAE · P · F · IIII VIR
VIARVM CVRANDARVM
SEX · MARCIVS · MAXIMVS OB IN
SIGNEM EIVS IN SE BENIVOLEN
TIAM S P P D D

Haut. de la pierre, 0^m90 ;

Haut. des lettres, 0^m025. (Estampage de M. Bernelle).

Trouvée par M. Bernelle au même lieu que la précédente.

Lettres très régulières, d'une épigraphie parfaite qui trahit la belle époque des Antonins.

Sigles : à la 5^e ligne, du 1^{er} T et du 1^{er} E du mot *praetenturam* ; à la 17^e ligne, du dernier E du mot *Africae* et du T de *tribunus*, de l'L et de l'E du mot *Plebis*.

[*Q*(uinto) *A*ntistio *A*dvento] *Q*(uinti) *f*(ilio) *Q*uir(in) *t*ri-
*b*u) *P*ostumio *A*(qu)ilino,

co(n)s(uli) ;

sacerdoti fetiali ;

leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) provinc(iae) Germaniae inferioris ;

leg(ato) Aug(usti) at (pour ad) praetenturam Italiae et Alpium expeditione Germanica ;

cura(tori) operum locorumque publicorum ;

leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore) provinc(iae) Arabiae ;

leg(ato) Aug(usti) leg(ionis) VI Ferratae,

et secundae Adjutricis, translato in eam expeditione Parthica qua donatus est donis militaribus, coronis murali, vallari, aurea, hastis puris tribus, vexillis duobus ;

praetori ;

leg(ato) pr(o) pr(aetore) provinc(iae) Africae ;

tribuno ple(bis) ;

seviro eq(uitum) r(omanorum) ;

q[uaestori] pr(o) pr(aetore) provinc(iae) Macedoniae ;

tribuno mil(itum) leg(ionis) primae Minerviae p(iae) f(elicis) ;

quatuorvir[o] viarum curandarum,

Sex(tus) Marcius Maximus ob insignem ejus in se benivolentiam, s(ua) p(ecunia) p(osuit) d(e)d(icavit).

Il s'agit, comme on le voit, d'un personnage qui ne nous est pas inconnu, puisque nous avons deux dédicaces qu'avait fait graver dans sa maison, à Thibili, son affranchi *Agathopus* (1). Mais ces textes ne mentionnent que la charge qu'il remplissait au moment où ils lui ont été consacrés (2).

(1) *Rec. de la Soc. arch. de Const.*, vol. xxiv, p. 168 et 169.

(2) Les quelques lignes qui précèdent nous sont inspirées par l'article ci-dessus de M. Poulle. Nous devons avouer que la lecture de notre inscription, à laquelle manquait la première ligne, que nous avons mise entre crochets, ne nous avait pas rappelé le monument d'*Agathopus* et que M. Poulle a eu seul le mérite de l'attribution absolument certaine de notre texte à *Antistius*. Nous n'en donnons pas moins le commentaire que nous avons écrit parce que nous avons eu

Le *cursus honorum* d'Antistius est dressé dans l'ordre chronologique inverse, selon une coutume aussi généralement suivie que celle de l'ordre chronologique ascendant.

Les dignités qui y sont mentionnées sont les suivantes, que nous étudierons dans l'ordre où elles sont indiquées.

1° *Consul*, mais non sans doute consul *éponyme*, c'est-à-dire donnant son nom à l'année, car nous ne retrouvons pas ce nom dans les tables consulaires, ni, en Afrique, parmi ceux des consuls qui servent à dater les inscriptions ou les événements qu'elles relatent. Mais on sait que ce titre, outre qu'il était devenu purement honorifique sous les empereurs, était accordé par eux à un certain nombre de personnages dont le nom n'était pas employé pour désigner l'année.

L'épigraphie africaine mentionne un si grand nombre de personnages revêtus de cette dignité qu'il serait trop long de les énumérer. Rappelons seulement que les consuls éponymes dont elle contient les noms datent les années, depuis le consulat de Cassius et Marius en l'an 107 avant Jésus-Christ, jusqu'à celui d'Herculanus, en l'an 452 après Jésus-Christ, sans intervalles trop considérables, et que leur liste s'élève déjà au chiffre de 167.

2° *Prêtre fétial* (*sacerdos fetialis*).

Quel que soit l'ordre adopté dans le *cursus honorum*

la satisfaction de constater qu'il est absolument d'accord avec celui de M. Poule, en ce qui concerne les dates où nous plaçons notre personnage et les diverses fonctions de son *Cursus honorum*. Mais, l'ignorance où nous étions de son nom ne nous a pas permis de tenter cette ferme et précise reconstitution de sa vie qu'a réalisée M. Poule.

pour l'énumération des charges, les fonctions sacerdotales étaient souvent désignées les premières après la dignité de consul.

En qualité de *prêtre fétial*, notre personnage appartenait à un collège qui avait pour mission de donner, par une sorte de consécration et de sanction religieuses, une autorité plus grande aux traités passés par l'État avec les souverains étrangers, en sorte que ces traités ne semblaient plus devoir être rompus que par un sacrilège dont la politique romaine accusait toujours les ennemis.

Sous la République, ce collège, emprunté par la Constitution romaine aux institutions de l'Étrurie, avait une réelle importance dans les actes internationaux. Recruté uniquement parmi les patriciens, c'était un corps de vingt membres, élus à vie, aux attributions politiques et religieuses. Avant de déclarer la guerre à un peuple, le sénat envoyait l'un d'eux sur la frontière ennemie pour exposer ses griefs et demander réparation. Sa personne était sacrée et inviolable. Il portait, la tête environnée d'un bandeau de laine blanche et d'une couronne de verveine sacrée, cueillie dans les dépendances du Capitole. Arrivé sur le territoire ennemi ou dans l'enceinte de sa principale cité, il adjurait Jupiter, le dieu Terme et l'oracle du droit (*fas*) de faire rendre justice au peuple romain dont il était le messager. Si, au bout de trente-trois jours, il n'avait pas reçu satisfaction, il rentrait à Rome où le sénat et le peuple décidaient la guerre ; puis, revenant sur la frontière ennemie, il y lançait, pour ouvrir les hostilités, un javelot dont le bout avait été brûlé et trempé dans le sang.

Sous l'Empire, les fétiaux accomplissaient les mêmes cérémonies, mais sans sortir de Rome, sur un terrain spécialement affecté à cet usage et figurant le territoire ennemi. Il était placé au Champ de Mars, près du temple de Bellone, et on y avait élevé la *colonne de la guerre*, comme pour lui faire désigner l'extrémité de la frontière romaine. Le *pater patratus* (c'était le nom donné au fétial qui remplissait cette mission) y lançait son javelot enflammé et sanglant. Ainsi les rites qui rendaient la guerre juste et obligeaient les dieux à donner la victoire aux Romains étaient accomplis. Quand il s'agissait de donner à un traité la sanction religieuse, le fétial immolait la victime avec un silex, cette pierre d'où jaillit l'étincelle et qu'on avait pour cette raison consacrée à Jupiter, le dieu qui lance la foudre. Comme il protégeait essentiellement la puissance romaine, c'est à lui que sacrifiaient les fétiaux. Tite-Live, en maints endroits, et Aulu-Gelle (x, 27) nous décrivent en détail ces diverses cérémonies.

L'épigraphie africaine nous a conservé le nom de quatre prêtres fétiaux :

Le premier en date est *Q. Marcius Barea*, consul *suffect* de l'an 18 de notre ère, sous le règne collectif d'Auguste et de Tibère. Il consacra, de concert avec *Caelia Potita*, flamine de Cirta, à Julia, première femme d'Auguste, une table dédicatoire de marbre qui a été retrouvée par Delamare et Wilmans en deux fragments dont le second fait partie de la collection d'épigraphes du square de Constantine (1).

(1) C. I. L., vol VII, n° 6687. — *Res. de la Soc. arch. de Constantine*, vol. XVI (1873-74), p. 463.

Deux autres féliciaux sont membres d'une grande famille de Cirta, celle des *Pactumeius* :

L'un, *Q. Aurelius Pactumeius Clemens*, est célèbre, comme étant le premier Africain fait consul, sous Vespasien. L'inscription qui le mentionne et qui est conservée dans notre musée des antiques le déclare en ces termes : *consuli ex Africa primo*. Il fut élevé, par Vespasien et Titus, à la dignité prétorienne et devint *préfet* du trésor militaire et consul (1).

L'autre n'est pas moins célèbre par les éminentes qualités dont il fit preuve dans son gouvernement de Cilicie. Nommé *légal* de cette province par Hadrien et plus tard *consul* par Antonin, celui-ci aima mieux changer le rang officiel de cette partie de l'Empire que de ne pas maintenir dans son commandement cet administrateur hors ligne. C'est *P. Pactumeius Clemens*, fils de Publius. On a retrouvé de lui deux inscriptions, l'une à Constantine et l'autre dans le voisinage, à Sidi-Mabrouk, où il avait sans doute une villa. La première, qui est d'une magnifique épigraphie et qu'on a enchassée dans le mur d'enceinte de la Casbah, nous donne le *cursus honorum* suivant :

Il fut *decemvir stilitibus judicandis*, c'est-à-dire président des cours de justice formées par les *centumvirs* ; *questeur* du légat Rosianus Geminus, son beau-père ; *proconsul* en Achaïe ; *tribun du peuple* ; *félicial* ; *légal* de l'empereur Hadrien à Athènes, à Thespies, à Platées ; *préteur* à Rome, c'est-à-dire chargé avec trois collègues de donner aux juges les règles de droit qu'ils devaient appliquer ; *légal* du même empereur *ad ra-*

(1) C. I. L. vol. VIII, n^{os} 7057 et 7058.

tiones civitatum Syriae putandas, c'est-à-dire chargé des comptes des cités syriennes ; *légal* du même empereur en Cilicie ; *consul* ; *légal* en Cilicie de l'empereur Antonin ; *légal* de Rosianus Geminus, lorsqu'il était proconsul en Afrique ; *jurisconsulte*, c'est-à-dire attaché au collège des *Prudents*, cette sorte de conseil d'État dont s'entouraient les Antonins pour fixer le droit dans leurs rescrits aux gouverneurs et qui a tant contribué à constituer le droit romain ; enfin, *patron* des quatre colonies cirtéennes (1).

Le quatrième est cet illustre *Q. Lollius Urbicus*, qui fut, au dire de Fronton, son compatriote, le principal artisan de la victoire qu'Antonin le Pieux remporta sur les Bretons. Il fut *consul* ; *légal* de la province de la Germanie inférieure ; *fétial* ; *légal* de l'empereur Hadrien dans l'expédition de Judée où il reçut la *hasta pura* et une couronne d'or ; *légal* de la X^e légion *Gemina* ; *préteur candidat* de l'empereur ; *tribun du peuple*, également candidat de l'empereur ; *légal proconsul* d'Asie ; *questeur* de Rome ; *tribun laticlave* de la XX^e légion *Primigenia* ; *quatuorvir* de l'entretien des voies. Sa ville natale de Tiddis, dont il était le patron, et où se trouve encore le magnifique tombeau qu'il fit élever à son père, à sa mère, à ses deux frères et à son oncle, lui dédia la belle inscription où nous lisons cette énumération de ses dignités. Elle a été découverte en 1853 par le général Creully, l'un des fondateurs et des membres les plus éminents de notre Société (2).

Les fétiaux étaient donc, comme on le voit, parmi les plus importants personnages de l'État.

(1) C. I. L., vol. VIII, n° 7059. — *Rec. de Const.*, vol. I (1863), p. 41.

(2) *Id.*, *ibid.*, n° 6706, vol. VII (1863), p. 178.

3° *Léat d'Auguste, propréteur* de la Germanie inférieure, c'est-à-dire de cette partie de l'Empire qui s'étendait de la Moselle à l'Océan. C'était le point le plus fortifié de cette frontière, par où les légions gardaient la Gaule, en se tenant sur la défensive. La Germanie supérieure, au contraire, qui s'étendait de l'Aar à la Moselle, était réservée aux troupes d'avant-garde qui terrorisaient les barbares par de fréquentes expéditions offensives. Cette division du pays, avec ces affectations spéciales, datait d'Auguste.

4° *Léat d'Auguste à la prétenture d'Italie et des Alpes, pendant l'expédition germanique.*

On appelait *prétenture* l'ensemble des forces et de la ligne de défense d'une frontière. Elle consistait ici dans le commandement, par notre légat, des troupes qui défendaient la ligne des Alpes et l'Italie, du côté du versant du Danube.

Mais de quelle expédition germanique est-il ici question ? Sans doute de cette triste campagne entreprise contre les Marcomans, Quades, Iazyges et Cattes qui, au temps de Marc Aurèle et Verus, pénétrèrent jusqu'à Aquilée. On se rappelle que pour y faire face, le trésor de l'Empire étant épuisé, Marc Aurèle, plutôt que d'aggraver les charges de ses sujets, fit vendre toute l'argenterie de sa cour et l'orfèvrerie luxueuse des patriciennes, et parvint, au prix des plus durs sacrifices et des plus grands efforts, à repousser les barbares. On sait aussi que cette expédition se termina par la mort de Verus, frappé d'apoplexie dans le char même qui le ramenait à Rome avec Marc Aurèle.

On pourrait objecter contre cette attribution que le texte porterait LEG. AVGG (*legatus Augustorum duorum*),

mais ne peut-on expliquer cette omission du second G par cette circonstance que l'inscription, étant postérieure à la mort de Verus, le lapicide n'aura pas cru devoir mentionner le second Auguste, à propos d'une expédition dont Marc Aurèle *seul* recueillit tout l'honneur ?

Nous ne croyons pas, en tout cas, qu'il puisse être question de l'expédition germanique de Caracalla ou d'Alexandre Sévère, car l'épigraphie porte trop la marque de la période antonine pour lui être si postérieure. De plus, comme on le verra, les autres titres de notre personnage s'accordent très bien avec l'époque où nous plaçons sa légation. Enfin, on sait qu'à partir de Caracalla, les distinctions militaires, obtenues par les chefs d'armées dans leurs expéditions, ne sont plus mentionnées sur leurs *cursus honorum*, tandis que notre texte renferme quatre lignes qui leur sont consacrées.

5° *Chargé des travaux publics ou de défense et de l'organisation des places fortes.*

6° *Légit d'Auguste*, propréteur de la province d'Arabie. Cette province, conquise sur les Nabathéens par *Cornelius Palma*, lieutenant de Trajan, avait été l'objet, de la part de ses troupes, de grands travaux de canalisation qui, amenant dans ces déserts les eaux des montagnes, en firent un pays des plus fertiles. Elle était devenue très prospère sous la sage administration des légats d'Hadrien et d'Antonin, et notre légat fut, sans doute, au temps de Marc Aurèle, l'un des continuateurs de cette grande œuvre.

L'épigraphie africaine ne nous a fait connaître jusqu'ici qu'un légat propréteur en Arabie au temps de Marc-Aurèle et de Verus, LEG. AVGG. C'est P. Julius

Geminius Marcianus qui fut, apparemment, l'un des successeurs de notre personnage. Nous avons de lui à Constantine trois inscriptions. La première, qui avait servi, au dire de Falbe, à barricader la porte Djebia contre les troupes françaises en 1837, est aujourd'hui encastrée dans le mur d'enceinte de la Casbah. Elle a été analysée par Renier (1) et par le général Creully (2).

Elle nous donne un *cursus honorum* très détaillé où nous lisons qu'il fut *consul sodalis Titius*, c'est-à-dire membre de ce vieux collège de prêtres institué par Tadius, le dernier roi d'Albe; *proconsul* de la province de Macédoine; *légal des deux Augustes*, *propriétaire de la province d'Arabie*; *légal* des mêmes, commandant les *vevillationes* de Cappadoce, c'est-à-dire les corps de vétérans dans cette expédition; *légal d'Auguste de la X^e légion Gemina*; *légal propriétaire de la province d'Afrique*; *préteur*; *tribun du peuple*; *questeur*; *tribun laticlave de la X^e légion Fretensis* et de la *IV^e légion Scythique*; *triumvir capitalis*, c'est-à-dire chargé de la surveillance des prisons et de présider aux exécutions capitales (3).

Cette inscription lui a été dédiée, avec la statue qui la surmontait, par son écuyer d'Arabie, *Durmius Felix*, primipilaire de la III^e légion Cyrénaïque. Ce titre de primipilaire était porté par tout ancien officier qui avait eu rang de premier centurion du premier manipule de fantassins, formant le corps des triaires ou 3^e division d'une légion.

(1) Cf. Renier, *Revue arch.*, 10 (1853), p. 546; *Mél. d'épigr.*, page 112, et *Recueil*, n^o 1818.

(2) Cf. *Recueil de Constantine* (1853), pl. 9, n^o 15, et p. 48.

(3) *Dig.* 1, 2, 2, § 20.

La seconde et la troisième, (1) trouvées aussi à Constantine, dont l'une est encastrée, comme la précédente, dans le mur d'enceinte de la Casbah, et l'autre forme la base du pilier de la porte Djebia, sont en grec, et ont été consacrées au propréteur d'Arabie par la ville de Petra qui y porte le nom d'Hadrien, en signe de reconnaissance pour les bienfaits de cet empereur et de ses gouverneurs dans cette province. On sait même que l'Arabie honora Hadrien comme un dieu et frappa des médailles à son effigie.

La présence à Constantine de ces deux inscriptions grecques, si loin de la ville où elles avaient été dédiées, aurait lieu de nous surprendre, si nous ne lisions, en latin, sur l'une d'elles, qu'elle avait été transportée à Cirta (qui était sans doute la patrie de Geminius, et où il s'était retiré), sur sa volonté formellement exprimée dans son testament.

7^o *Légit* d'Auguste de la VI^o *légion Ferrata* et de la II^o *Adjutrix*, qu'il avait été appelé à commander pendant l'expédition contre les Parthes. Il y recueillit comme récompenses de sa valeur et de sa science militaires : 1^o une *couronne murale* ; 2^o une *couronne vallaire d'or* ; 3^o trois *hastae purae* ; 4^o deux étendards.

Cette expédition contre les Parthes, si l'hypothèse que nous avons formulée au début est admise, serait celle que Lucius Verus organisa d'Antioche contre Vologèse qui avait jeté ses troupes sur l'Arménie, où elles détruisirent toute une armée romaine, et sur la Syrie, où elles vainquirent les légions en 162. Sur les conseils de Marc Aurèle, son collègue avait choisi, pour commander cette expédition, *Avidius Cassius*, chef dur et énergique, qui rétablit, dans les lé-

(1) C. I. L., vol. viii, n^o 7051 et 7052.

gions de Syrie, une discipline sévère dont elles s'étaient déshabituées, et qui remporta de si grandes victoires que les Romains, ayant pénétré jusqu'au cœur de l'empire des Parthes, Vologese demanda la paix, en laissant aux vainqueurs la partie septentrionale de la Mésopotamie (165).

Notre légat s'y distingua, puisqu'il obtint tant de récompenses. Il reçut, nous dit l'inscription :

(a) la *couronne murale*, c'est-à-dire une couronne décorée d'un rempart avec tours et tourelles. Elle était donnée au soldat qui escaladait le premier les murs d'une ville assiégée et probablement, comme ici, au général dont les troupes s'étaient emparées d'une ville ;

(b) la *couronne vallare d'or*. Elle était ornée de palissades (*vallum*) et donnée aussi au général dont les troupes avaient pénétré dans le camp ennemi ;

(c) trois *hastae purae* ou lances sans tête, en forme de sceptre. Elles étaient données au général dont les troupes avaient le plus contribué au gain d'une bataille ;

(d) enfin, deux étendards, probablement enlevés par lui aux ennemis.

Les inscriptions africaines mentionnent plusieurs fois la légion VI^a *Ferrata*, à propos :

(a) D'un *centurion* de cette légion, *Q. Gemnius Sabinus*, qui remplit aussi la même charge à la VII^e légion *Gemina*, à la XIV^e légion *Marcia*, à la III^e légion *Cyrénaïque* et à une autre légion dont le numéro, ni le nom ne nous sont conservés. Elle avait pour épithète les adjectifs *pia*, *fidelis* de la I^a *Minervia* (1) ;

(1) Cette inscription, trouvée à Turza (aujourd'hui Burza), dans l'ancienne province proconsulaire, a été décrite par Ximénès, *Diario*, 1, f. 131, v., *Hist.*, f. 248. — C. I. L., vol. VIII, n^o 825.

(b) D'une *vezillatio* qui éleva un autel à Hercule, non loin de l'endroit appelé *Aquae Herculis*, à Enchir-Sella-Ouine, en Numidie (1). On sait que la *vezillatio* d'une légion était le corps des plus anciens vétérans qui, avant de recevoir leur congé (*honesta missio*), servaient en qualité de soldats supplémentaires, quand le besoin s'en faisait sentir, et étaient affranchis du service régulier et du serment militaire. Ce détachement avait peut-être été envoyé sur ce point, loin de la légion à laquelle il appartenait, pour défricher et coloniser le pays, avant d'être définitivement licencié ;

(c) D'un légat de cette légion, *M. Flavius Postumus*, dont le *cursum honorum* a été analysé par M. Poulle (2). Ce personnage, qui était de Cirta et dont le cognomen est analogue à celui de notre consul, avait terminé sa carrière comme préfet du trésor militaire en Gaule. Il était *patron* des IIII colonies cirtéennes au temps d'Antonin ;

(d) De la même *vezillatio*, peut-être, que ci-dessus, ou d'une suivante qui construisit une des routes de l'Aurès, en 145, sous le règne simultané d'Antonin et de Marc Aurèle, et sous l'administration du légat Prastina Messalinus (3).

8° *Préteur*, c'est-à-dire officier général, sans désignation de commandement.

9° *Légit propréteur de la province d'Afrique*, c'est-à-dire sous-gouverneur. Il n'était pas encore légat d'Auguste. Les inscriptions africaines nous donnent un très grand nombre de légats du procon-

(1) L. Renier, *Rec.*, n° 1649 ; C. I. L., n° 2480.

(2) *Rec. de Const.*, 1869, p. 687, sq.

(3) L. Renier, *Rec.*, n° 4360. — C. I. L., vol. VIII, n° 10230.

sul d'Afrique, sans qu'aucune ne mentionne cette province, et pas un légat propréteur. Notre épigraphe est donc remarquable à ce double point de vue. En revanche, nous avons un légat d'Auguste, propréteur de cette province : c'est *L. Novius Crispinus Martialis Saturninus* (1).

10° *Tribun du peuple.*

11° *Sévir des chevaliers Romains*, c'est-à-dire chef d'une des six compagnies dans lesquelles cet ordre avait été divisé.

Nous n'avons en Afrique que trois inscriptions mentionnant cette qualité.

La première se rapporte au légat d'Auguste, propréteur de la province d'Afrique, que nous venons de rappeler. Elle a été trouvée par L. Renier, au N.-E. du temple d'Esculape, à Lambèse. Elle a été dédiée à ce légat, en 150, par les vétérans de la III^e légion qui avaient été enrôlés en 124 (2).

La seconde est dédiée à *C. Arrius Antoninus*, du collège des frères Arvales, dont le *cursus honorum* a été compendieusement exposé par M. Poulle, à propos d'une inscription où *Antonia Saturnina*, sa belle-sœur, est mentionnée comme ayant établi les *mundines* ou le marché de l'ancien bourg romain (actuellement Aïn-Mechira) (3). Le dédicant est *C. Julius Libo*, *trierarque* de la nouvelle Lybie. Elle a été trouvée à Constantine, dans les fouilles de la caserne des Janissaires, par le lieutenant-colonel Moll et M. Cahen (4).

La troisième est relative à *M. Aurelius*..... et a

(1) C. I. L., vol. VIII, n° 2747.

(2) C. I. L., vol. VIII, n° 2747.

(3) *Rec. de Const.*, vol. XVII (1875), p. 359 sq.

(4) *Ibid.*, vol. XVI, p. 460.

été trouvée en 1854, par un de nos prédécesseurs, M. Marchand, dans les décombres d'une maison. Elle est tellement mutilée, qu'on n'a pu en reconstituer que quelques mots (1).

- 12° *Propréteur de la province de Macédoine*, c'est-à-dire sous l'autorité du légat propréteur, qui était lui-même placé sous celle du légat d'Auguste ou gouverneur de la province. Nous n'avons en Afrique aucune inscription donnant, pour la province de Macédoine, une désignation de cet ordre. Seuls, deux proconsuls de cette province nous sont connus ; ce sont : *P. Julius Junianus Martialianus*, (2) qui fut, au temps d'Alexandre Sévère, légat d'Auguste, propréteur de la province de Numidie, et *P. Julius Geminius Marcianus*, mentionné plus haut.

13° *Tribun militaire de la 1^{re} légion Minervia Pia, fidelis*. Les tribuns militaires étaient les six officiers supérieurs d'une légion qui s'en partageaient le commandement, sous l'autorité du légat d'Auguste propréteur.

La 1^{re} légion *Minervia, pia, fidelis* est mentionnée :

(a) A Cillium, sur le tombeau de *M. Petronius Fortunatus*, sur lequel on voit encore une grande inscription donnant la suite de ses fonctions militaires et contenant un magnifique éloge en vers hexamètres. Il avait été centurion de plusieurs légions et, entre autres, de la 1^{re} *Minervia* (3).

(b) Sur une stèle trouvée à Ténès, l'ancienne Car-

(1) Soc. arch. de Const., vol. 2, p. 140.

(2) C. I. L., vol. VIII, n° 2,392, 2,742, 7,049.

(3) Ximenez, *Diario*, 1 fol., 148, v ; *Hist.*, f., 259, v. — Shaw, 1, p. 204. — C. I. L., n° 217.

tenna, et qui était consacrée à la mémoire de *L. Casius Verus*, soldat de cette légion (1) ;

(c) Sur une autre stèle, trouvée aussi à Ténès, et consacrant la mémoire d'un autre soldat de cette même légion, *L. Servilius Bassilas* (2).

Il est probable que cette ville de Cartenna avait été peuplée de vétérans de la 1^{re} légion *Minervia*.

14^o *Quatuorvir viarum curandarum*, c'est-à-dire l'un des quatre magistrats préposés, à Rome, à l'intendance des voies et chemins publics. Sous la République, le peuple les nommait aux comices par tribus. De tout temps, cette charge ne fut confiée qu'à des citoyens de la plus haute distinction (3). On sait qu'Auguste s'était chargé lui-même de l'administration des routes voisines de Rome (4).

Tel est, dans l'ordre inverse, le *cursus honorum* de notre personnage ; à l'intérêt qu'il présente par lui-même, se joindra celui de nous faire connaître les importantes charges remplies par un citoyen dont M. Poulle vient de nous révéler le nom et de nous raconter la vie d'une manière si précise.

L'auteur de la dédicace apparaît aussi pour la première fois. Quelle était sa qualité ? Notre inscription ne nous le dit pas. Ce n'était pas, du moins, un simple affranchi, comme Agathopus, mais un homme de condition libre, peut-être un client de la famille d'Antistius ou un de ses officiers. Il loue la bienveillance de celui-ci à son égard et a érigé, à ses frais, donné à la ville et dédié ce monument, peut-

(1) Boucheseiche, *Rev. Afr.*, 4, p. 146. — C. I. L., n^o 9654.

(2) Gay, *Rev. Afr.*, 4, p. 229. — C. I. L., n^o 9662.

(3) Plin. *Ep.* v, 15.

(4) Dion, liv. 8.

être surmonté d'une statue. La construction où il a été trouvé était donc un édifice byzantin, puisqu'il était formé d'éléments semblables probablement tirés de l'ancien forum.

44.

DN NOBILISSIMO
CAESARI FLAVIOVA
LERIO CONSTAN
TIO AVGVSTO

5 R E S P V B L I C A
S P L E N D I D I S
S I M I M V N I C I
P I T H I B I L I
T A N O R V M

D(omino) n(ostro) nobilissimo Caesari Flavio Constantio Augusto Respublica splendidissimi municipi(i) Thibilitanorum.

Trouvée par M. Bernelle au même lieu que la précédente.

Hauteur de la pierre : 0^m65. — Largeur, 0^m45. — des lettres : 0^m055.

Cette inscription est en l'honneur de Constance Chlore, le père de Constantin. Il était César de la *tétrarchie* instituée par Dioclétien le 1^{er} mars 293 et avait pour collègue, en cette qualité, le Dace Galère. Pendant que l'Auguste Maximien, auprès duquel il était placé, gouvernait directement l'Italie, l'Afrique et l'Espagne, il commandait, sous son autorité, la Gaule et la Bretagne. Sa résidence était à Trèves dont il fit, avec le célèbre rhéteur Eumène, un centre intellectuel des plus importants. Bien qu'il n'administrât que la portion septentrionale de l'Empire de l'Occident, il était le César de cet Empire tout entier, et il n'est pas étonnant qu'en cette qualité, les

provinces méridionales lui rendissent des honneurs. C'était, d'ailleurs, la règle que tout l'Empire, n'étant divisé que pour une meilleure administration et une plus facile défense contre les Barbares sans cesse menaçants, restât uni sous l'autorité des deux Augustes et des deux Césars. De sorte que tous ces princes recevaient indistinctement des honneurs, selon leur rang, dans l'Empire tout entier. C'est pourquoi on retrouve, en Afrique, le nom de Constance, tantôt seul, tantôt associé avec celui de son collègue Galère, tantôt réuni avec celui des trois autres princes.

La date de notre inscription doit se placer entre le 1^{er} mars 293 et le 1^{er} mai 305, jour de l'abdication de Dioclétien et de Maximien, et de la proclamation, comme Augustes, des deux Césars.

Il faut remarquer que les décurions de Thibili, si manifestement désignés dans notre inscription, ont plusieurs fois rendu des honneurs à Constance, car les dédicaces à ce prince, tant comme César que comme Auguste, sont assez nombreuses dans ce municpe. Témoin les deux bornes milliaires trouvées à Aïn-Amara (1), les inscriptions reproduites par M. Poulle, dans sa notice, sous les n^{os} 35 (2) et 38 et celle qui nous fait connaître le nom du *praeses* Valerius Antoninus (3). On ne saurait en être surpris, si c'est de ce prince que date l'autonomie municipale de Thibili.

(1) C. I. L., vol. viii, n^o 10157, 10158.

(2) *Recueil de la Soc. arch. de Constantine*, vol. xxvi, page 334. *Comptes-rendus d'Hippone*, 1890, p. lxxviii.

(3) *Soc. arch. de Const.* 1854-55, p. 124. — C. I. L. vol. viii, n^o 5526.

45.

D N FL GRATI
ANO PIO FELI
CI VICTORI
AC TRIVM FA
TORI SEMP
ER AVG ORD
O SPLENDIDIS
SIMVS THIB
P P ♠ D D ♡

D(omino) n(ostro) Fl(avio) Gratiano, pio, felici, victori ac trium/atori semper aug(usto), ordo splendidissimus Thib(ilitanorum), p(ecunia) p(ublica), d(e)d(icavit).

Hauteur de la pierre : 0^m65. — Largeur : 0^m31. — Hauteur des lettres : 0^m05 (estampage). Caractères frustes et irréguliers, peu profondément gravés, et témoignant bien de la basse époque où ils ont été tracés.

Trouvée par M. Bernelle au même lieu que les précédentes.

Cette inscription a été gravée en l'honneur de Gratien. Ce jeune prince, qui fut associé à l'empire à l'âge de huit ans, en 367, et périt, assassiné par Andragathos, le maître de cavalerie de son compétiteur Maxime, en 383, n'a pas fait grande figure dans l'histoire. Pourtant, l'Empire et la civilisation, dans ces temps malheureux, lui doivent quelques succès. Son oncle Valens, empereur d'Orient, menacé par les Goths jusque dans Andrinople, était si incapable de leur tenir tête, qu'il semblait, au dire de Saint-Jérôme, que la fin de l'empire était venue. Il l'appela à son secours. Celui-ci lui envoya d'abord un de ses lieutenants, le franc Richomer, que devaient suivre les légions pannoniennes et transalpines. Pendant que ce mouvement s'exécutait et découvrait ainsi

la Germanie supérieure qui était, comme nous l'avons dit plus haut, l'avant-poste des Romains au temps des Antonins, les Alamans, profitant de l'occasion, s'y étaient jetés au nombre de quarante mille. Gratien accourut en toute hâte, rappela les légions envoyées au secours de Valens, et, dans une action énergique, tailla en pièces, à la bataille d'*Argentaria* (Colmar ou Neuf-Brisach ⁽¹⁾) l'armée ennemie. Franchissant ensuite le Rhin, il s'élança à la poursuite des fuyards qu'il surprit près des montagnes du Schwarzwald et qu'il réduisit à une paix déshonorante, obtenue par l'abandon aux Romains de toute leur jeunesse (2). Ce brillant résultat intimida les Barbares et retarda, pour longtemps, la chute de l'empire d'occident.

Valens, jaloux de cette victoire, et ne voulant point attendre Gratien pour partager avec lui la gloire de repousser les Goths, les attaqua, fut battu, et périt, au milieu des flammes, dans une chaumière où il s'était réfugié pour y soigner une blessure.

Gratien montra, sur le trône, quelques qualités, mais eut de grandes faiblesses. Il eut, entre autres, le tort de se montrer intolérant et de persécuter l'ancien culte, qui ne demandait pourtant qu'à subsister en paix, n'excitant aucun trouble et s'effaçant, tant qu'il pouvait, devant la nouvelle religion.

Notre inscription offre aux épigraphistes un certain intérêt, en ce sens qu'elle est, en Afrique, la première dédicace à Gratien, où ce prince porte les titres de *pius, victor ac triumphator*. Au contraire de ce dernier titre, il est appelé *pacificus* dans une inscription d'El-Merissa (*Colonia Julia Carpis*), que lui a fait graver

(1) Duruy, *Histoire des Rom.* t. VII., p. 433,

(2) *Amm., Marcell.* XXVI.

Sextius Rusticus, pour la deuxième fois proconsul de la province d'Afrique (1). Il est vrai que le texte d'Enchir-Aïn-Edja (*Agbia*) le qualifie d'*invictus* (2).

Puisque Gratien est nommé seul, la date de notre inscription oscille nécessairement entre 375, année de la mort de Valentinien I^{er}, à Bregetio, et l'année 383.

46.

DN FL VALENTI
NIANO MAXI
MO PIO FELICI VIC
TORI A C T R I V M
5. F A T O R I S E M P E R
A V G O R D O S P L E N
D I D I S S I M V S
T H I B ♡ P P D D

D(omino) n(ostro) Fl(avio) Valentiniano Maximo, pio, felici, victori ac triumphatori semper aug(usto), ordo splendidissimus Thib(ilitanorum), p(ecunia) p(ublica) d(e)d(icavit).

De quel Valentinien est-il question ici? Notre inscription ne nous le dit pas, mais puisque ce nom n'est accompagné de celui d'aucun autre Auguste, il nous semble nécessaire que la dédicace soit en l'honneur de Valentinien I^{er}, père de Gratien et de Valentinien II. Il succéda à Jovien, le 26 février 364, et resta seul empereur d'Occident jusqu'en 367, année où il s'associa son fils Gratien. Si notre inscription se rapporte à lui, elle est un peu antérieure à la précédente et se place entre ces deux dates.

Ce prince, pannonien d'origine, avait une certaine culture. Il était quelque peu lettré et artiste, puisqu'il écrivait des vers latins et modelait des figures en terre (3), mais sa nature barbare faisait craquer de

(1) C. I. L., vol. VIII, n° 995.

(2) C. I. L., vol. VIII, n° 1552.

(3) Duruy, *Hist. des Rom.*, t. VII., p. 397.

toutes parts ce vernis de civilisation. Soldat très dur et ne connaissant que la discipline, il introduisit, dans son gouvernement, la rigueur des réglemens militaires, poussée souvent jusqu'à la cruauté. Il réprima, avec la dernière violence, les concussions de ses fonctionnaires, fort nombreuses à cette époque, fut sans pitié pour les méfaits, parfois imaginaires, de son entourage et se teignit du sang de nombreuses victimes. Sa mort donne la mesure de son emportement. Les Quades, pour se venger de l'odieux assassinat commis par Théodose, le futur empereur, sur leur roi Gabinus et sa suite, invités par lui dans un festin, avaient envahi les terres romaines des bords du Danube, où ils faillirent enlever la fiancée de Gratien, Flavia Constantia, fille de Constance Chlore, dont l'Eglise a fait une sainte. Valentinien avait envoyé contre eux des troupes gauloises qu'il se hâta de rejoindre. Il pénétra chez les barbares, brûla leurs villages et égorga toutes les populations qu'il atteignit. Les Quades, terrifiés, lui envoyèrent une députation pour implorer leur pardon et demander la paix. L'empereur les reçut avec de tels transports de colère, qu'un vaisseau de sa poitrine se rompit, et qu'il périt étouffé, quelques heures après.

Mais, sa cruauté et sa violence ne doivent pas nous faire oublier qu'il fut un des plus énergiques et des derniers défenseurs de l'empire, dont il fit respecter toutes les frontières par les barbares, auxquels il infligea de sévères leçons et de retentissantes défaites. Il réorganisa aussi l'administration de l'Etat et, par le châtement des concussionnaires, rétablit une honnête gestion des provinces. C'est à sa sollicitude, pour elles et pour leurs cités écrasées d'im-

pôts et d'exactions, dans ces temps malheureux, qu'on doit l'institution des *defensores civitatum* ou *patroni plebis*, ces magistrats indépendants, destinés à les protéger contre l'insolence des fonctionnaires et les surcharges d'impôts, et qui ne relevaient que du préfet du prétoire (1). Il réorganisa aussi les écoles et, qualité si rare chez les princes de ce temps, se montra largement tolérant au milieu des plus violentes dissensions religieuses. En un mot, il remplit bien son rôle d'empereur et mérita d'être comparé à Septime-Sévère, dont il eut, sans doute, les défauts, mais aussi les qualités.

Notre inscription présente cette particularité qu'elle est la première, en Afrique, au milieu d'un si grand nombre d'autres, où un Valentinien porte le titre de *Maximus*. S'il s'adresse au prince dont nous venons de parler, on voit qu'il est assez justifié.

47.
 C̄ I V L I O C̄ F
 Q V I R
 P V D E N T I C V
 Q V E S T O R I
 5 T H I B I L I T A N I
 P A T R O N O
 P̄ P̄ P̄

48.
 L . A N T O N I
 V S L . F . Q .
 M A R T I A L I S
 C R I T O N V A
 5 L X X X X I
 H . S . E

Ces deux inscriptions ont été trouvées par M. Bernelle dans la même fouille que les précédentes.

N° 47. *C(aio) Julio, C(aii) f(ilio) quir(ina) [tribu]. Pudenti, C(larissimo) v(iro), quæstori. Thibilitani patrono [jecerunt], p(ecunia) p(ublica).*

Cette inscription, malgré la facilité que son texte offre à la lecture, présente quelques difficultés d'interprétation.

(1: *Cod. Théod.* XII, 12; lois 7, 9, 10, 13 et titre I, loi 148; *Cod. Just.* I, 55, 4; Commentaire de Godefroy, t. I, pages 67 sq.

Faut-il lire, à la troisième ligne, *clarissimo viro*? Nous croyons qu'il ne peut y avoir de doute à cet égard. Mais ce titre, comme on le sait, appartenait aux sénateurs et, plus tard, sous Constantin et ses successeurs, aux dix commandants de la milice palatine et à un certain nombre de personnages considérables des provinces, remplissant les plus hautes fonctions. Il est vrai que *C. Julius Pudens* a eu les honneurs de la questure et du patronat, dignités réservées aux plus illustres citoyens. Pourtant, s'il s'agissait réellement d'un *clarissime*, dans le sens où nous venons de l'entendre, notre inscription renfermerait certainement un important *Cursus honorum*, puisque la dédicace a été faite en l'honneur de Pudens, aux frais de la ville de Thibili. L'épigraphie africaine mentionne environ soixante-dix *virī clarissimi*, dont tous ont rempli les plus hautes charges. Elle donne, pour la plupart d'entre eux, de brillants *Cursus honorum* et, lorsqu'elle est muette à cet égard, c'est que les personnages désignés sous le nom de *clarissimi* dédient eux-mêmes les monuments, soit aux empereurs, soit à des divinités, et qu'ils n'y parlent que de la dignité dont ils sont investis au moment de la dédicace. Mais on voit qu'ils ont un rang très élevé dans le commandement des troupes ou dans l'administration des provinces.

Or, notre inscription, par sa brièveté et par les titres qu'elle mentionne, ne laisse pas supposer qu'il s'agisse d'un personnage aussi considérable. Ces titres ne désignent ici que des charges municipales. On sait que les membres de l'*ordo* d'un municipe jouissaient, dans leurs cités, des mêmes attributions et des mêmes titres que les sénateurs à Rome. Ils

étaient, comme eux, appelés *clarissimes* et remplissaient, dans la *Respublica municipii*, des fonctions d'ordre sénatorial. Ils étaient, en effet, *quæstores* et *patroni plebis*, comme nous venons de le voir.

En quoi consistaient ces fonctions ?

Le *questeur* avait la gestion des finances ou des intérêts de la ville. Il affermais, aux enchères, les propriétés communales, sans avoir le droit de soumissionner pour lui-même, revendiquait les domaines usurpés, plaçait les capitaux de la ville, etc., etc., en un mot, était l'intendant de la fortune publique (1).

Quant au titre de patron dont *C. Julius Pudens* était investi, ce n'était pas celui que les cités provinciales donnaient aux plus grands personnages de l'Etat, pour défendre leurs intérêts à Rome. Ne faudrait-il pas y voir plutôt cette charge de *defensor civitatis* ou de *patronus plebis* dont nous parlons plus haut et qui avait été instituée par Valentinien I^{er} ? Cette dernière attribution nous semble mieux convenir ici.

Les inscriptions de l'Afrique mentionnent deux *Julius Pudens* : l'un qui fit élever, dans la nécropole du nord de Lambèse, un monument au centenaire *Q. Julius Victor* (2) et l'autre, portant le même *prænomen* que notre personnage, *C. Julius Pudens*, qui vécut aussi jusqu'à l'âge de cent un ans, et dont la stèle a été retrouvée dans l'ancienne nécropole du Coudiat-Aty, à Constantine (3).

N^o 48. *L(ucius) Antonius l(ucii) f(ilius), Q(uirina [tribu]), Martialis Criton r(ixii) a(nnis) nonaginta et uno. H(ic) s(itus) e(st).*

(1) Duruy, *Hist. des Rom.*, t. v, p. 379.

(2) *Rec. de Const.*, 1856-57, p. 167. — C. I. L. n^o 3752.

(3) *Rec. de Const.*, 1864, p. 49. — C. I. L., n^o 7453.

L'*agnomen* grec que porte ce personnage est la seule remarque que puisse suggérer notre inscription.

49.

```
//////RATORIBVS
//////RIBVS MARC
//////////O CARINO
//////////O AVRELIO
5.//////////NO INVICTI
//////////CIBVS
```

Fragment de borne milliaire. Copie de M. Bernelle.
Route de Thibili à Gadiaufala.

*(Impe)ratoribus (Cæsa)ribus Marc(o Aureli)o Carino
(et Marc)o Aurelio (Numeria)no invicti'ssimis prin)cipibus.*

Hauteur de la pierre : 0^m80. — Largeur : 0^m30. —
Hauteur des lettres : 0^m05. A la sixième ligne, sigle
des lettres PIB dans le B (estampage).

Bien que cette inscription ne soit pas inédite
mais, au contraire, depuis longtemps connue, nous
n'hésitons pas à la donner ici, car la copie que nous
en adresse M. Bernelle nous paraît beaucoup plus
sûre que celle publiée au *Corpus* (1), sur la foi de
Guyon (2), de Temple et de Falbe (3) où elle est
ainsi reproduite :

```
IMPERATORIBVS
CESARIBVS MAR
CO CAEINO///////// sic
5. 3 AVR MIO '/////////
///IO INVIC/////////
/////////CIBVS/////////
```

Si notre lecture est exacte, comme tout nous le

(1) C I. L., vol. VIII, n° 10156.

(2) *Inscr. de Const.* pl. 4, n° 22.

(3) *Inscr. de Const.* pl. 4, n° 29.

fait espérer, la date de notre inscription n'est pas difficile à préciser. D'une part, elle ne saurait trouver place dans la courte durée du règne de *Carus*, puisque, du vivant de celui-ci, son fils, *Carinus*, lui était associé en qualité de César, et non en celle d'empereur qu'il eut seulement après la mort de son père, survenue, fin décembre 283, à la fin de sa brillante campagne contre les Perses. D'autre part, *Numerianus* ayant été assassiné par *Aper* au commencement de septembre 284, la date de notre texte ne peut dépasser cette même année 284.

Notre inscription, dédiée aux deux fils de *Carus*, mentionnait donc des travaux de réfection, effectués pendant l'année 284, sur la route où elle a été trouvée. Elle nous reporte, par les souvenirs qu'elle évoque, à cette courte période de l'histoire qui sépare deux grands règnes, celui de Probus et celui de Dioclétien. Dans sa brièveté, cet intervalle ne manque pas, lui-même, d'intérêt. Le père de nos deux empereurs fut, en effet, le dernier grand capitaine de la Rome impériale, avant l'époque du Bas-Empire qui commence à Dioclétien. Pendant l'année de son règne, il eut le temps de refouler au-delà du Danube, après les avoir outrageusement battus, les Quades, qui avaient envahi la Pannonie, à la nouvelle de la mort de Probus, et de remporter sur Braham II, roi des Perses, dont les troupes ravageaient les frontières orientales de l'empire, une grande victoire qui lui livra Séleucie et Ctésiphon, et mit la Perse à sa merci.

Notre texte nous remet aussi en mémoire cette douce figure de *Numerianus*, prince si éclairé que le sénat lui fit élever une statue, dans la bibliothèque Ulpienne, avec cette dédicace : *Numeriano Casari ora-*

tori temporibus sui potentissimo (1), et dont les vers étaient si estimés qu'on les comparait à ceux de Némésien, le poète le plus fameux de ce temps (2).

Nos lecteurs trouveront, sur la direction de la voie où a été trouvé notre fragment, des détails intéressants dans le travail que publie ci-dessus M. Bernelle.

Bien que les règnes des empereurs Carus, Carinus et Numerianus aient à peine duré deux ans et demi, nous avons, en Afrique, un assez grand nombre d'inscriptions qui leur sont consacrées. Quant aux deux frères, nous les trouvons mentionnés comme régnant simultanément en 284 :

1° A Lambèse, dans le camp, derrière le *prætorium*, sur un dé de piédestal consacré au *Génie du camp*, pour le salut des deux Augustes, par Aurelius Decimus, gouverneur de la Numidie, et sur un dé d'autel dédié aussi par le même (3) ;

2° A Marcouna, l'ancienne *Verecunda* (ce municipe si voisin de Lambèse), sur les fragments de deux frontons de temples que le même Aurelius Decimus avait fait reconstruire et qu'il avait dédiés au salut des deux empereurs (4). Ce gouverneur avait aussi consacré plusieurs autres monuments, en Numidie, à Carus et à Carinus.

L'inscription suivante, dont M. Bernelle nous envoie la copie, a été vue par lui à Sedrata, mais elle provient, paraît-il, de M'daourouch, l'ancienne et célèbre *Madaure* :

(1) *Vopiscus*, num., 12.

(2) Voir sur *Némésien*, G. Boissier : *La fin du paganisme*.

(3) C. I. L., vol. VIII, n° 2529 et 2530.

(4) *Ibid.*, n° 4221 et 4222.

50.

1 /////
2 /////
3 /////
4 /////
5 /////
/////
/////
/////
10
14

INOS SERVARE LAVDEMSIBI
SEPARARE EI ♡ GEMINIS NA
TVS PATER SIXVS VTER
IVS ETENIM ERNISALPES ET
VS LIBENTER ANIMO
ET PRO/////
NI NOVACINIA ET RE
ERVDIT QVAE COLVIT
MEDIOS DIGESTA PER
PRIMVS LIBERTVS
NE PATRONO QVE MIL
DNIS TVIS IN VLIMO
IN NOMEN VERE PACARIO
NOVISSIMAE VOM

Il nous est impossible de trouver dans ce texte, si mutilé, un sens quelconque.

SERIANA

On trouvera, plus haut, un intéressant rapport de notre confrère, M. Domergue, sur l'état actuel des ruines de ce centre, où dut s'élever jadis une ville importante, si on en juge par les nombreux vestiges qui s'y rencontrent aujourd'hui, malgré les cruelles dévastations dont ils ont été l'objet, bien moins de la part des colons que de ceux qui ont construit leurs habitations.

Bien qu'un grand nombre d'inscriptions se soient rencontrées dans ces ruines (une cinquantaine environ), aucune ne nous avait révélé le nom de la vieille cité, ou plutôt, on ne croyait pas que l'une d'elles le mentionnât, comme on l'a vu plus haut. Il est vrai qu'aucun de ces textes ne portait de dédicace au nom des magistrats du municipe. Ils consistaient, presque tous, en épitaphes, parfois curieuses, mais muettes sur le nom de la ville.

Un colon de Seriana, M. Calvière, en opérant une fouille dans son jardin, où se trouvaient les fondations d'un mur byzantin, vient de mettre la main sur une véritable trouvaille, qui résout définitivement ce problème, et fournit, pensons-nous, un précieux renseignement sur l'histoire de la ville. Pensant avec raison que l'inscription mise au jour pouvait offrir un certain intérêt à l'épigraphie, il s'est empressé de signaler le fait à notre confrère, M. Moliner-Violle, de Batna. Nous n'hésitons pas à le féliciter hautement de cette initiative, qui répond, d'une manière péremptoire, aux accusations, le plus souvent injustes, qu'on porte contre nos colons, auxquels on impute, trop légèrement, la destruction des souvenirs antiques. La sollicitude de M. Calvière n'est pas, d'ailleurs, un fait isolé et la Société archéologique de Constantine profite de cette occasion pour rendre aux colons la justice qu'on est trop porté à leur dénier.

M. Moliner-Violle s'empressa de se rendre sur les lieux et nous adressa aussitôt un excellent dessin et un estampage parfaitement net de l'inscription suivante, dont il nous signalait en même temps le haut intérêt.

ANICIVS R ///////////////////////////////////
MAGG · LAMIGGI ///////////////////////////////////
PARTEMEPISTVLAE ///////////////////////////////////
AB OFFICIO SVBIC ///////////////////////////////////
MAGISTROS ET O ///////////////////////////////////
RIONVM HABEAT ///////////////////////////////////
SAECVLI FELICITA ///////////////////////////////////
BLICAE VESTRA ///////////////////////////////////
SI QVIS V \ ///////////////////////////////////

Hauteur de la pierre : 0^m65. — Largeur : 0^m48. —
Hauteur des lettres : 0^m036.

Nous ne reviendrons pas sur les preuves données par notre confrère, M. Domergue, et qui établissent, d'une manière certaine, que nous avons désormais l'ethnique de la vieille cité, du moins quant aux sept premières lettres *Lamiggi*, et nous adoptons volontiers le nom de *Lamiggiga*, donné par Morcelli dans l'*Africa Christiana*, bien que l'adjectif *Lamiggigensis*, qui en est tiré, semblât vouloir une autre terminaison. *Lamiggiga*, en effet, nous donnerait plutôt l'adjectif *Lamiggiganus* ou *Lamiggigiensis*.

Le nom de la cité fixé par cette inscription, n'est pas la seule cause d'intérêt qu'elle présente. Si le sens que nous y découvrons, malgré la mutilation du texte, n'est pas le fruit d'une hypothèse téméraire, elle va nous servir à fixer un point important de son histoire.

D'abord, il n'y a aucun doute pour nous qu'il ne s'agisse ici d'Anicius Faustus, légat de Numidie sous Septime Sévère, de 195 à 201. Bien que le prænomen *Q(uintus)* n'y ait pas été inscrit, ou qu'il ait disparu, nous distinguons très nettement, sur l'estampage de M. Moliner-Violle, la partie inférieure d'un F à la suite du nom d'*Anicius*; et ce n'est pas seulement la partie basse de la haste que cet estampage nous révèle, mais encore le début de la petite ligne horizontale qui la coupait, pour former la lettre que nous y lisons. La forme épigraphique, un peu moins belle que celle de l'époque des Antonins, dont nous avons un exemple dans le *Cursus honorum* d'Announa, est encore très remarquable et place d'ailleurs, évidemment, notre inscription au temps de Septime Sévère ou de Caracalla.

D'ailleurs, l'absence du prænomen *Q(intus)* ne serait pas suffisante pour révoquer, en doute, l'attribution

de notre texte à Q. Anicius Faustus, car une inscription de Bou-Ndjeim, en Tripolitaine, (1) au sud de Tripoli, datée de la neuvième puissance de Septime Sévère, est attribuée à notre légat, sans aucun doute possible, bien qu'elle ne porte pas ce prænomen. Elle se termine, en effet, de la manière suivante :

.....
..... CAE
AVG. ANICIO FAVSTO LEG
AVGVSTORVM CONSVLARI
// /// III. AVG. P. V.

Sans la dernière ligne, qui désigne si clairement notre personnage, en lui donnant le titre de légat de la III^e légion *augusta, pia, vindex*, le doute eut été permis, car ce texte a été gravé bien loin de la province de Numidie où commandait notre légat. Mais, cette particularité, loin de faire hésiter les épigraphistes, a permis, au contraire, à notre confrère, M. Pallu de Lessert, de montrer jusqu'où s'étendait l'autorité du légat impérial de la III^e légion (2).

Si, maintenant, nous examinons le texte, nous voyons d'abord qu'il contient une partie de la lettre (*partem epistulae*) adressée par Anicius aux deux *magistri pagi* de Lamiggiga (*magg. Lamiggi...*). La cité n'était donc pas érigée en municipes et était alors administrée par deux magistrats faisant partie de l'ordre des décurions d'une autre cité dont elle dépendait. Laquelle ? Nous n'osons présenter une hypothèse. Peut-être Cirta, peut-être Lambèse, peut-être Diana, qui n'en est pas très éloignée. Quoi qu'il en

(1) C. I. L., vol. VIII, n° 6.

(2) *Rec de Const. 1888-89, Fastes de la Numidie sous la domination rom.*, p. 123.

soit, cette organisation administrative ne nous paraît point douteuse, *Magg.* devant nécessairement se traduire par *magistris duobus*.

En quoi consistait donc cette partie de lettre ? Elle devait avoir pour la cité une importance capitale, pour avoir été gravée, avec ce soin, sur une table placée, sans doute, au forum, et devait être destinée à perpétuer le souvenir d'un événement très notable pour la ville. Or, comme elle provenait du gouverneur de la Numidie, il est évident qu'elle avait pour but de prescrire quelque mesure d'ordre administratif. C'est cette mesure qu'il s'agit de déterminer, et nous croyons que notre fragment de texte ne laisse subsister aucun doute à cet égard. Qu'y lisons-nous, en effet, sans trop avoir besoin de suppléer aux lacunes qu'il présente ?

1° *ab officio subig.... magistris*, c'est-à-dire que les *magistri* doivent être écartés de leurs fonctions, et pourquoi ?

2° C'est que la prospérité des temps, *sæculi felicitas*, exige que la cité ait désormais un conseil des décursions, *ordinem decurionum habeat*, pour le plus grand bien (*summo bono ?*) de votre république (*reipublicae vestrae*) ;

3° Suit l'ordonnance qui prescrit les mesures à prendre pour que cette transformation ait lieu : *si quis v. (aleat...)*, ceux qui pourront supporter telle charge qu'impose le décursionat, etc.

Si notre restitution n'est pas téméraire, et nous estimons, au contraire, sauf quelques détails d'interprétation, qu'elle est au moins très vraisemblable, notre inscription aurait un double et puissant intérêt. Non seulement, en effet, elle nous donnerait le nom

de la vieille cité, mais encore elle daterait l'érection du *pagus* en municipe. Nous aurions là, en effet, le texte même de l'ordonnance par laquelle l'autorité administrative, tenant compte des progrès réalisés dans la colonisation romaine et du développement pris par certains centres, accorda à leurs habitants l'autonomie municipale (entre 195 et 201). Nous savons, en effet, à n'en pas douter, par l'intéressante communication de M. Poulle, publiée ci-dessus, que la ville de Thibili a reçu, sous le règne de Constance Chlore, une constitution analogue, qu'elle n'avait pu obtenir auparavant. Il est probable que l'acte d'érection a dû être libellé dans les mêmes formes ou à peu près, et que c'était au premier magistrat impérial de la province, légat propréteur, præses ou vicaire d'Afrique, qu'incombait le soin de notifier le décret de l'empereur, qui ordonnait ces transformations, et de veiller à son exécution.

Notre texte est donc destiné à éclairer d'une manière très nette l'histoire des procédés administratifs employés dans l'empire et, en particulier, en Afrique.

Nous n'ajouterons rien à ces remarques au sujet d'Anicius Faustus, si connu en Afrique, par les nombreuses inscriptions qui le mentionnent (1), par son long gouvernement de six années, pendant lesquelles il a élevé de nombreux monuments sur tous les points de la Numidie, et par l'importante notice que lui a consacrée M. Pallu de Lessert dans un de nos précédents volumes (2).

(1) C. I. L., vol. VIII, n^o 6, 2437, 2433, 2527, 2528, 2549, 2550, 2551, 2553, 2558, 6048, 8796.

(2) *Rec. de Const.* (1888-89, *Fastes de la Numidie*, p. 115-125).

52.

MEMORIA SA
N C T A E
GER ✠ M A
NIL L A E
INNOCENTIS

Memoria sanctæ Germanillæ Innocentis.

Hauteur de la pierre : 0^m46. — Largeur : 0^m60. —
Hauteur des lettres 0^m05 (estampage).

Lettres très frustes, du IV^e au VI^e siècle.

La provenance de cette inscription nous est totalement inconnue. L'estampage, fort bien réussi d'ailleurs, s'est trouvé, sans lettre d'envoi, au milieu de ceux qui nous ont été adressés, cette année, par nos divers correspondants. Il nous semble, pourtant, qu'il nous vient de Tébessa, mais sans la moindre certitude. Le monogramme du Christ, gravé dans un cercle, au milieu du texte, ainsi que les dimensions de la pierre, nous portent à croire qu'elle devait être encastrée dans un autel, pour recouvrir les reliques sur lesquelles se célébrait le sacrifice de la messe, selon l'usage encore en vigueur dans nos églises. Mais, quelle est cette *sainte Germanilla*, dont cette *pierre sacrée* conservait les restes ? Il est probable que c'était une martyre de l'Eglise d'Afrique ; mais, ni la longue liste de Morcelli, ni les Bollandistes, n'en mentionnent une de ce nom. Nous n'y trouvons qu'une *Sainte Germana*, dont la commémoration se célèbre en février (3).

(3) Morcelli, *Africa Christiana*, t. II, in fine.

M I L A

53.

U		U
D M		D M
VIBIA		VIBIA
PROCLA		FELICIT
VI. AN. XI		AS. V. A
/// S E		XVI. H S E

D(is) M(anibus) Vibia Procla, vi(xit) an(nis) undecim ; (hic) s(ita) e(st).

D(is) M(anibus) Vibia Felicitas, v(ixit) a(nnis) sexdecim.

Médaille double, en calcaire rose, découvert et estampé par MM. Ponté et Jacquot, en août 1891.

Hauteur de la pierre : 0^m30. — Largeur : 0^m40. — Hauteur des lettres : 0^m03.

Entre les lettres D M, sur chaque médaillon, un croissant.

Touchante épitaphe de deux jeunes filles qui ont quitté la vie comme se ferment, sur une même tige, deux fleurs à peine écloses.

Ce nom de femme se rencontre pour la première fois dans l'*onomasticon* du territoire de Mila. On le rencontre pourtant dans le voisinage, au Kheneg, l'ancienne *Tiddis* (*Vibia P. fil. Paula v. a. xxxvi*) (1) ; dans la nécropole du Coudiat-Aty, à Constantine, (*Vibia Vicana v. a. XII* et *Vibia Juranis v. a. L*) (2) ; à Sigus, l'ancienne *respublica municipii Siguitanorum*, (*memoriae Vibiae Rogatae*, (3) etc.).

54.

D M
SITTIA Q. FIL. Q
FORTVNATA
V. A. XXX
H S E

(1) *Rec. de Const.*, vol. VII (1863), p. 202.

(2) *Ibid.*, vol. XI (1867), p. 365.

(3) *Ibid.*, vol. XI (1867), p. 370.

D(is) M(anibus) Sittia Q(uinti) fil(ia) Q(uirina tribu) Fortunata, v(ixit) a(nnis) triginta, H(ic) S(ita) E(st).

Dé d'autel en calcaire dur.

Hauteur de la pierre : 0^m38. — Largeur : 0^m33. —

Hauteur des lettres : 0^m05.

Bonne gravure.

Un tronçon de colonne de 0^m30 de diamètre est encore adhérent au dé.


Découverte au Vieux-Mila, dans la maison dite Dar ben Dali Hassin, par le lieutenant Jean.

Estampage de M. Ponté, instituteur.

La famille des Sittius, dont nous avons déjà, nous-mêmes, rencontré plusieurs représentants à Mila (1), était si répandue en Afrique, depuis que César avait placé le futur territoire des quatre colonies cirtéennes sous le commandement de son lieutenant Sittius, qu'il serait beaucoup trop long d'énumérer les textes où ce nom se retrouve (2).

Remarquons, seulement, que l'indication de la tribu montre que notre *Sittia Fortunata* était d'un rang élevé, car cette mention ne se faisait pas pour les femmes obscures. Ajoutons que la belle forme des lettres de notre épigraphe la place au temps de Marc-Aurèle, de Commode, de Septime Sévère ou de Caracalla, c'est-à-dire vers la fin du II^e siècle ou au commencement du III^e.

55.

D  M
L A T I N I
V S R O G A
T V S V I X I T
5 A N I S | XXX (sic)
V

(1) *Rec. de Const.*, xxvi^e vol. (1890-1891), *Inscriptions inédites de Mila* par Ch. Vars.

(2) *Rec. de Const.*, loc. cit., p. 430.

Stèle de 1^m20 de haut, sur 0^m80 de large. Hauteur des lettres : 0^m07.

Trouvée dans les jardins de Rouached, canton de Tiberguent, par M^{lle} Garnier, institutrice, qui a bien voulu en prendre copie et nous l'envoyer, par l'intermédiaire de notre correspondant à Mila. Nous lui adressons ici nos plus gracieux remerciements, en la félicitant de l'intérêt qu'elle daigne témoigner à l'objet de nos recherches. Nous serions heureux, pour la science archéologique, de voir le personnel des deux sexes de l'enseignement primaire, si bien placé, la plupart du temps, pour faire des découvertes épigraphiques, suivre l'exemple qui lui est donné, dans la région de Mila, par M. Ponté et M^{lle} Garnier.

D(is) M(anibus) Latinius Rogatus vixit an(n)is octoginta quinque.

Cette inscription est la quatrième seulement qui nous ait conservé le nom de Latinius. Ce nom nous avait été révélé :

1° Par une belle stèle trouvée à Henchir-Midid, l'ancienne *Civitas Mididitanorum*, dans la Byzacène ; elle fut consacrée à la mémoire d'*Oct. Fortunatianus* par *L. Julius Dexter* et *Latinius Rogatianus* (1).

2° Par une autre stèle trouvée près de Constantine, à Aïn-el-Bey, l'ancienne *respublica Saddingitanorum*, à *P. Latinius Hospitalis* (2).

3° Par un cippe orné d'un bas-relief, où l'on voit un sacrificateur, et élevé à *Lollius Fronto* par son épouse, *Latinia Fortunata*. Cette pierre a été trouvée à Sour-Djouâb, dans l'ancienne Mauritanie césarienne (3).

(1) C. I. L., vol. VIII, n° 613.

(2) *Ibid.* n° 5977.

(3) *Ibid.* n° 9204.

PHILIPPEVILLE

Parmi les inscriptions dont notre correspondant de Philippeville, M. Bertrand, Conservateur de la bibliothèque et du musée, nous envoie, avec soin, les estampages, nous relevons les suivantes, qui sont inédites :

56.

D M S
C. CVRICASTI
V. A. LXXI
H . S . E

Stèle avec acrotères, bonne gravure, lettres de la fin du III^e siècle ou du commencement du IV^e.

Hauteur de la pierre : 0^m55. — Largeur : 0^m35. —
Hauteur des lettres : 0^m03.

D(is) M(anibus) S(acrum) C(aii) Curicasti ; v(ixit) a(nnis) septuaginta et uno ; H(ic) S(itus) E(st).

Remarquons la forme génitive du nom du défunt. Il faut donc traduire : *consacré aux dieux manes de C. Curicastus*. Cette forme n'est pas très usitée, mais n'est pas, non plus, très rare. Notons aussi que c'est pour la première fois que l'épigraphie africaine nous révèle ce nom, bien latin cependant, de *Curicastus*.

57.

P O M I
VS CASTRE
SIANVS
V. A. XXXI
H . S . E

Pierre brisée et informe trouvée à Philippeville.

Hauteur de la pierre : du côté gauche, 0^m36 ; du côté droit, 0^m25. — Hauteur des lettres : 0^m05. Bonne gravure datant de la même époque, environ, que la précédente.

*Pomp(eius) Castresianus, vixit annis triginta et uno.
H(ic) s(itus) e(st).*

Le cognomen *Castresianus* s'est déjà rencontré, mais une seule fois en Afrique ; c'est à *Sisifs*, où *Germinia Felicia* a fait élever une stèle en souvenir de son fils, *P. Antonius Castresianus* (1).

TUNISIE

Notre confrère, M. le Chef de bataillon Goetschy, Commandant supérieur du cercle de Gafsa et membre correspondant de notre Société, s'est livré, récemment, à des recherches archéologiques sur quelques points du territoire de son commandement, si riche en souvenirs antiques. Ses recherches ont abouti à la découverte des textes inédits qui vont suivre et à des remarques intéressantes, qui trouveront leur place dans la chronique des découvertes de l'année, publiée, ci-après, par notre président, M. E. Mercier.

H A Y D R A

(*Colonia Flavia Augusta Emerita Ammœdara*), sur la voie romaine de Carthage à Théveste, au 155^e mille de la première cité et à une distance de 25 milles environ de la dernière, près de la frontière qui séparerait l'Afrique proconsulaire de la Numidie. Après avoir, en venant de Carthage, traversé les villes de *Lares*, *Althiburus*, *Mutia*, et passé en vue de *Thala*, on pénétrait dans l'importante cité d'*Ammœdara*, dont les ruines se nomment aujourd'hui Haydra ou Hydra. Elle s'élevait au fond d'une plaine arrosée par l'Oued-

(1) C. I. L., vol. VIII, n° 8522.

Taga qui se jette, bien plus au nord, dans l'Oued-Serrât, affluent lui-même du fleuve de la Medjerda. On y voit encore un grand arc de triomphe de Septime Sévère, un magnifique mausolée, un théâtre, cinq basiliques chrétiennes et une citadelle avec sa basilique, au milieu de ruines éparses sur un large territoire. Le nom de cette vieille cité nous a été conservé dans quelques inscriptions (1), dans la table de Peutinger, dans l'itinéraire d'Antonin, dans les actes du concile de Carthage, en 258, dans Orose, dans Ptolémée et dans Procope. Elle fut fondée par une colonie de vétérans, sous les Flaviens, probablement au temps de Vespasien, d'où son nom de *Colonia Flavia Augusta Emerita Ammædara*. Comme toutes les villes bâties d'un seul coup à l'usage d'une colonie, celle-ci s'élevait sur le croisement de deux voies, de manière à former le *cardo*, où l'on plaçait le forum. Cette disposition, que nous trouvons si bien conservée à Timgad, est encore visible à Hydra, qui passait, au dire d'Hygin (2), pour un modèle du genre. C'est entre cette ville et celle de Théveste que Gildon fut vaincu par son frère Mascezel, agissant pour le compte de Stilicon, lieutenant d'Honorius, en Afrique.

On sait que Gildon, fils du prince indigène Nubel, avait pris parti pour les Romains dans la révolte soulevée contre eux par son frère Firmus, en 372. Il leur resta si fidèle pendant vingt ans, qu'ils se servirent de lui pour faire leur police en Afrique. C'est ainsi qu'il fut chargé d'arrêter Vincentius, lieutenant du comte prévaricateur Romanus, et ce fut

(1) C. I. L., vol. viii, nos 308, 309, 315.

(2) Hygin, I, I.

lui qui livra au comte Théodose le chef révolté des Maziques, Bellènes, ainsi qu'un transfuge, l'ancien préfet Féricius⁽¹⁾. Aussi, fut-il récompensé par le titre et l'autorité de comte et maître des deux milices (infanterie et cavalerie) d'Afrique (2). Cette haute situation ne satisfît point son ambition. Il rêva, dans sa province, d'un royaume indigène dont il serait le chef. Il commença par des négligences dans le service de l'annone, qu'il refusa ensuite définitivement, et déclencha ainsi la disette à Rome. En même temps, à l'instigation de l'eunuque Eutrope, qui avait succédé à Rufin, comme premier ministre auprès d'Honorius, et dont Saint Basile a rendu la chute si célèbre par son immortelle homélie, il rompit avec le gouvernement d'Honorius pour reconnaître l'autorité d'Arcadius. Stilicon, contre qui cette révolte était surtout dirigée, confia des troupes à Mascezel, autre frère du comte rebelle qui l'avait chassé d'Afrique. Dans une campagne rapidement menée, celui-ci l'atteignit entre Théveste et Ammædara, et lui infligea une sanglante défaite, à la fin de 397, ou au commencement de 398. Gildon, abandonné de ses troupes, s'étant réfugié sur un navire, celui-ci fut poussé par le vent à Thabraca (aujourd'hui Ta-barca). Reconnu et arrêté, il s'étrangla dans sa prison pour échapper au supplice (3).

Le territoire d'Ammædara, qui avait, jadis, fait partie du royaume de Numidie, s'y trouvait encore réuni au temps de Ptolémée qui nomme cette ville

(1) *Rec. de Const.*, vol. xxvi, Pallu de Lessert, *les Fastes de la Num.*, p. 108.

(2) *Cod. Théod.*, ix, 7.

(3) *Rec. de Const.*, Pallu de Lessert, *les Fastes de la Num.* p. 111.

parmi les autres de cette province, mais elle en fut distraite plus tard et attribuée à la Byzacène (1).

C'est au milieu des ruines d'Ammædara que notre confrère, M. le chef de bataillon Goetschy, a commencé ses recherches. Il a fait ouvrir six des tombeaux situés au nord et au sud de la voie romaine, qui passait sous l'arc de triomphe. On trouvera plus loin les remarques suggérées par ces fouilles. Nous ne donnerons ici que les inscriptions relevées par notre confrère.

58.

D M S

M. MARIVS MAL
CIO VIX. ANNIS L
IVNIA SATVRNINA
5 CONIVGI PIO POS
H S E

59.

D M S

M MARIVS RVSI
CVS VIX ANN XXIV
NIA SATVRNINA
FILIO PIO POSVIT
H S E

Grande pierre, forme caisson (triple), de 1^m50 de longueur, sur 0^m60 de hauteur, et autant d'épaisseur, portant trois écussons mortuaires, celui du milieu vide. Notre confrère ne nous donne pas les dimensions des lettres. Celles-ci, à en juger par le dessin qui en a été pris, sont d'une basse époque. Les lignes obliques, à la droite des M, des N, des A, dépassent le sommet de ces lettres ; les barres supérieures des T sont obliques, de même que les barres inférieures des L, qui sont très longues.

N° 58 : *D(is) M(anibus) S(acrum). M(arcus). Marius Malcio, vix(it) annis quinquaginta. Junia Saturnina Conjugi pio posuit. H(ic) s(itus) e(st).*

Remarquons dans cette inscription le cognomen *Malcio*, d'origine numide, qui se rencontre pour la

(1) Procope, I. I.

première fois dans l'épigraphie africaine. On pourrait pourtant lire ainsi le nom mutilé d'un magistrat de l'ancienne *colonia Julia Curubis*, aujourd'hui Kurba, qui commence par les quatre lettres MALC (1) ; mais, bien que le *Corpus* donne cette lecture, nous hésitons à l'adopter, car, dans la même localité, une autre inscription donne le cognomen *Malchio*, qui peut bien être le même que le premier, et qui désigne aussi un magistrat municipal (2).

Notre inscription est enfermée dans un triple filet, qui paraît fait avec soin ; la forme de la pierre, ainsi que l'inscription suivante montrent que nous avons affaire à un tombeau de famille ; tout semble faire croire qu'il s'agit de personnes d'une certaine aisance.

Pourtant, il est évident que notre *M. Marius Malcio* n'est qu'un affranchi., car son épitaphe n'indique que le nom de son père. Mais les deux inscriptions que nous venons de rappeler, et qui désignent des magistrats de la cité, dans l'accomplissement de leurs fonctions, puisqu'elles rappellent des travaux qu'ils ont fait exécuter, nous signalent aussi ces derniers comme des affranchis, ce qui prouve que cette catégorie d'habitants n'était pas toujours reléguée dans les bas-fonds de la société. On sait, d'ailleurs, que beaucoup d'affranchis s'étaient élevés à de hautes situations dans le gouvernement.

N° 59 : *D(is) M(anibus) S(acrum). M(arcus) Marius Rusticus, vix(it) ann(is) viginti. Junia Saturnina filio pio posuit. H(ic) s(itus) e(st).*

Il s'agit ici du fils de Malcion, qui, déjà, ne portait plus le cognomen de l'affranchi. C'est la femme et la

(1) C. I. L., vol. VIII, n° 977.

(2) C. I. L., vol. VIII, n° 978.

mère de nos deux défunts qui avait fait élever le monument, en se réservant, au milieu d'eux, une place qu'on a négligé de lui donner après sa mort, sans doute parcequ'elle était la dernière d'une famille disparue et qu'il ne restait plus de main pieuse pour lui rendre ce dernier devoir.

60.

D M S
FVLICIVS
NVMISATR
VS VIX ANN
VIII H E S

IANVARIVS FILIIS SVIS
FECIT

Notre correspondant nous fait remarquer que l'épithaphe de *Fulicius Nunisatrus* est la seule qu'il ait pu lire parmi les cinq qui étaient inscrites sur la pierre, et le long desquelles courait, à la partie inférieure, la dédicace de *Januarius*. Sa notice ne nous fait connaître ni les dimensions des lettres, ni celles de la pierre, dont la disposition est la même que celle de la précédente.

D(is) M(anibus) S(acrum). Fulicius Numisatrus vix(it) ann(is) novem. H(ic) e(st) s(itus).

Januarius [Numisatrus] filiis suis fecit.

Ce monument est un éloquent témoignage de la douleur d'un père qui perdit ses cinq enfants, soit dans une épidémie, soit dans une catastrophe, soit, peut-être aussi, par une de ces fatalités qui suppriment, tour à tour, les membres des nombreuses familles que la mort a une première fois visitées.

Remarquons aussi le *prænomen* et le *nomen* du pauvre enfant de neuf ans qu'a perdu *Januarius*, et

que l'épigraphie africaine ne nous avait pas encore révélés. Le nom de *Numisatrus* est, sans doute, d'origine numide, et tout porte à croire qu'il s'agit encore ici d'une famille d'affranchis.

61.

D M S

IVLIVS DATVS

VIX. ANNIS L

CVRIALES PRO

PIETATE POS

VERVNT

H S E

Tombeau, forme caisson, comme le précédent, avec un seul écusson portant l'inscription. Notre correspondant ne nous donne ni les dimensions de la pierre, ni celles des lettres.

D(is) M(anibus) S(acrum). Julius Datus vix(it) annis quinquaginta. Curiales pro pietate posuerunt. H(ic) s(itus) e(st).

Ce n'est ni le nomen *Julius*, ni le cognomen *Datus*, que nous trouvons plus de cinquante fois dans les textes de l'épigraphie africaine, qui présente ici quelque intérêt, mais la qualité de ceux qui ont dédié le monument. L'inscription nous dit que ce sont les *Curiales*, c'est-à-dire les citoyens investis de charges municipales ou pouvant l'être, *possessores*. Ils sont trop rarement désignés sous ce nom, dans nos épigraphes, pour que nous ne rappelions pas les textes qui les mentionnent.

Nous voyons : 1° ceux de Gurza, dans la Byzacène, élever un monument à *L. Antonius Rogatus*, le *patron* de leur ville, c'est-à-dire, comme nous l'avons dit plus haut, le *defensor civitatis*, et non le grand personnage qui la protégeait à Rome (1); 2° ceux de la *Colonia*

(1) C. I. L., vol. VIII, n° 72.

Julia Neapolis (actuellement Nebel-Kedim), dans la proconsulaire, élever une statue à *M. Numisius Clodius*, qui leur avait légué, par testament, 10,000 sesterces, pour les rémunérer des charges qui leur étaient imposées (1); 3° ceux d'*Althiburus* (H^r Medeïna), dans la même province, dédier un monument à *Cominia Patercula*, mère d'*Helvius Melia Placentinus*, qui était un grand personnage de cette ville, puisqu'il était *flamine perpétuel*, *sacerdotal* d'Afrique, *attaché à cinq décuries* et *honoré d'un cheval public* (2); 4° ceux de Lambèse participer à l'érection d'un tombeau en l'honneur d'*Aemilius Demetrianus Fortunatus* (3) et d'un autre à la mémoire de *Memius Comes* (4).

Notre inscription contient aussi une formule, *pro pietate*, qui était probablement usitée à Ammædara, car nous la voyons se répéter deux autres fois au même lieu (5). Nous la retrouvons, d'ailleurs, à Lambèse (6), à Cirta (7), à Béja (8) (l'ancienne *Colonia Vaga*, dans la proconsulaire), et à Aumale (9) (l'ancienne *Auzia*, dans la Maurétanie Césarienne).

62.

V
/////N. FLAVIO
///// ENTINIAN
O. PIO FELICI
SEN ///ER AVG
VIII

Trouvée par M. le Commandant Goetschy, sur la

- (1) C. I. L., n° 974.
- (2) *Ibid.* n° 1827.
- (3) *Ibid.* n° 3298.
- (4) *Ibid.* n° 3303.
- (5) *Ibid.* n° 389 et 488
- (6) *Ibid.* n° 4148 et 3996.
- (7) *Ibid.* n° 7317.
- (8) *Ibid.* n° 1224.
- (9) *Ibid.* n° 9084.

route qui va de l'ancienne *Thelepte* à *Cilium* (aujourd'hui Kasserine). Pierre milliaire, dont nous n'avons pas les dimensions, ni celles des lettres.

V. [*Domino*] *N(ostro) Flavio [Val]entiniano. Pio, Felici, sem(p)er Aug(usto)*. [*Millia Passuum*] VIII.

Cette pierre, nous dit notre correspondant, n'est qu'un simple fragment de colonne qui gisait, caché dans l'alfa, à quelques mètres de la nouvelle route ouverte par les soins de l'autorité militaire.

Notre correspondant ne nous fait pas connaître la distance assez précise de *Thelepte*, où il a découvert le fragment, pour que nous puissions déterminer si le chiffre qu'il porte indique le mille, depuis *Thelepte* ou depuis *Cilium*. Quoiqu'il en soit, il jalonnait, évidemment l'ancienne voie qui rejoignait ces deux villes et dont on connaît bien le parcours, presque identique avec celui de la nouvelle route.

Notre texte se rapporte à *Valentinien I*, qui régna de 364 à 375. Nous indiquons, plus haut, l'heureuse influence qu'il exerça sur l'empire. Il est probable que la route où s'est trouvé notre fragment avait été construite sous son gouvernement.

Notre confrère, M. *Goetschy*, nous adresse aussi les deux inscriptions suivantes, dont la mutilation et le mauvais état ne lui ont pas permis, sans doute, de prendre une copie bien exacte. Nous les reproduisons telles quelles, sans en garantir la lecture. Voici comment il s'exprime :

« A 15 kilomètres environ de *Thélepte*, quatre colonnes milliaires sont couchées dans l'alfa, à 300 ou 400 mètres de la route. Les quatre socles qui les supportaient sont à côté des colonnes. Ces socles étaient formés d'une pierre carrée de 0^m50 de côté et

creusés, au milieu, à la dimension de la colonne qui devait s'y encastrer. Deux de ces colonnes portent les traces d'inscriptions suivantes :

63.	64.
I I/// F IN	O AITIO. NEI/////
CONSTANTIO. R F	Λ////FELICISSIMO
INVICTO . AV G	C//////////S. BONO
V//////////	R E I P . M T O
J//////////	//////////
5 L//////////	//////////
X	

« Les deux autres colonnes, à moitié enterrées, n'ont pas été retournées, faute d'un personnel suffisant. Il est fort possible qu'elles portent des inscriptions. Je compte m'en assurer prochainement. »

N° 63 : probablement *Domino nostro Flavio Constantio P(io) F(elici) invicto Aug(usto) v..... [Millia passuum] Decem.* Ce serait une borne milliaire de Constance Chlore.

N° 64 : Nous n'osons déchiffrer cette inscription, que son mauvais état a rendue, sans doute, illisible à notre correspondant. Les derniers mots, pourtant, BONO REIP. MTO, nous en donnent l'attribution à peu près certaine. Il faut les lire : *bono reip(ublicæ) nato*, l'N et l'A étant liés dans un sigle. Or, nous n'avons, en Afrique, que des dédicaces à Constantin où cette formule soit adoptée(1). Ce sont aussi des bornes milliaires trouvées dans cette région : la première est sur la voie de Thelepte à Theveste, à Henchir-el-Guis.

(1) Une inscription trouvée aux Ouled-Agla par M. Marchand et publiée par M. Pouille (*Rec. de Const.*, vol. xxv, p. 432), porte la même formule. Elle est dédiée à Constantin et à ses deux fils, Constantin II et Constance 1^{er}. Pourtant, elle confirme la remarque précédente, car la formule, étant au singulier, ne s'applique qu'à Constantin. Elle ne saurait, en effet, convenir aux deux Césars, qui sont désignés au pluriel immédiatement avant.

Elle porte le mille xxii (1). La deuxième est plus haut, sur la route de Carthage à Theveste. Le chiffre du mille a disparu. Elle porte le même titre que la nôtre, mais au positif seulement : *felici* au lieu de *felicissimo* (2). La troisième est une grande colonne de marbre, brisée dans la partie inférieure, portant tous les titres de Constantin, avec la désignation de ses expéditions, ainsi que le chiffre de sa puissance tribunicienne et de son consulat, en l'année 314. La formule dont nous parlons se trouve en vedette au dessus de l'inscription, dont elle est séparée par un trait, au lieu de la clore, comme dans la notre et dans celles que nous venons de rappeler (3).

Un essai de meilleure lecture de cette inscription, ou un estampage, nous permettrait donc de la restituer complètement. Nous prions notre confrère, M. le Commandant Goetschy, de vouloir bien nous y aider en se livrant à l'un de ces moyens d'investigation : nous donnerons le résultat de ces recherches dans notre prochain volume.

CH. VARS.

(1) C. I. L., vol. VIII, n° 10035.

(2) *Ibid.* n° 10050.

(3) *Ibid.* n° 10064.

CHRONIQUE DE L'ANNÉE 1892

PROVINCE DE CONSTANTINE

SÉTIF

M. Guin, Sous-Préfet de Sétif, actuellement membre correspondant de la Société, nous écrivait, le 5 mars 1892 :

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, un dessin du tombeau romain trouvé sur le champ de manœuvres de Sétif, en juillet dernier.

Ce tombeau était disposé, avec deux autres, sur le côté d'un caveau construit en maçonnerie et dont le sol était formé par une mosaïque ; celle-ci n'a pu être conservée en raison du peu d'adhérence des cubes avec la couche de mortier inférieure ; le dessin consistait en bordures concentriques en pierres rouges et bleues sur fond blanc.

Deux des trois tombeaux qui étaient réunis dans le même caveau ont été sortis de terre. Ils sont taillés en forme de parallépipède régulier. Un seul paraît fini et porte les initiales et les moulures indiquées dans le croquis.

Ils étaient tous les trois recouverts d'une dalle épaisse et renfermaient un squelette à peu près intact posé sur une couche de chaux. (Voir la planche ci-après).

Le 28 mai, M. Guin nous écrivait de nouveau :

Le village en voie de création d'Ain-Oulmen est situé sur l'emplacement d'une ville romaine de l'époque byzantine.

La recherche de matériaux pour la construction des maisons

a mis à découvert plusieurs colonnes avec des stylobates et chapiteaux, mais d'un travail assez grossier et sans intérêt au point de vue archéologique.

Deux découvertes seules ont attiré mon attention et j'ai l'honneur de vous les signaler.

Un briquetier ayant demandé l'autorisation d'établir un four à briques pour les besoins de la localité, un emplacement lui fut désigné sur un communal.

A peine avait-il fait donner quelques coups de pioche, qu'il rencontra un four à chaux tout chargé enfoui sous terre, que trois heures de travail suffirent à dégager.

Ci-joint un dessin de ce four à chaux romain. (1)

La seconde découverte un peu intéressante a trait à un bassin monolithe à quatre compartiments, dont je vous transmets également le dessin. (Voir la même planche).

Tout porte à croire que le réservoir, ou récipient en pierre servait pour l'épuration de l'huile.

Ces intéressantes communications ont été présentées à la Société dans sa réunion du 17 mai 1892. Des remerciements ont été votés à notre dévoué correspondant.

A la suite des propositions faites par la Société, M. le docteur Aubry, Maire de Sétif, membre titulaire, a bien voulu se charger de diriger quelques recherches sur le champ de manœuvres de Sétif, où l'intéressant tombeau signalé par M. Guin avait été trouvé. Une somme de deux cents francs a été mise à sa disposition dans ce but. Malheureusement, ces recherches n'ont donné aucun résultat important.

Voici de quelle façon M. Aubry en rend compte dans sa lettre du 10 août 1892 :

Jusqu'à présent nous n'avons pas été heureux. Sept fosses ont été creusées selon les indications contenues dans vos lettres ; nous sommes allés à une profondeur de 1^m50 à 2 mètres selon les cas. A peu près constamment nous sommes tombés, la

(1) Nous ne pouvons, à notre grand regret, le reproduire dans ce volume (N. d. C.)

couche superficielle ayant été enlevée, sur des terres friables mélangées de moellons, de tuiles et de briques cassées et autres déblais.

Nous avons mis à découvert quatre tombeaux constitués par un sarcophage de grès ou de calcaire fermé par une large dalle mais le tout sans sculptures ni inscriptions. Deux d'entre eux étaient remplis de terre, qui avait pénétré lentement à travers les fêlures ou les joints de la dalle. Ils renfermaient aussi un ou deux squelettes à peu près complets, comme figés dans la terre très homogène qui s'était déposée lentement autour d'eux. En dehors de cela, absolument rien : pas même une pièce de monnaie, ni un objet de quelque importance.

Nous n'avons trouvé que deux petites lampes en terre cuite, de forme ronde, dont l'une a été brisée par la pioche, et une large tuile à peu près entière portant la lettre R, en grand format sur l'une de ses faces.

Nous remercions notre zélé confrère et ses collaborateurs des soins qu'ils ont apportés à ces recherches et les prions de ne pas se décourager, la patience étant la première vertu des archéologues.

PHILIPPEVILLE

Le 15 mai 1892, nous avons reçu de M. Bertrand, conservateur du musée de Philippeville, membre correspondant, la lettre suivante :

Sur ma demande, le service du Génie a bien voulu faire don à notre musée de la pierre tumulaire décrite à la page 357 du *Recueil de la Société archéologique de Constantine* (1890-91), (épitaphe de L. Sittius), n° 57.

Dans les fouilles faites ces jours derniers, pour la construction d'une maison, dans la partie intérieure ouest de la ville, on a mis à découvert un dolium, mesurant :

Hauteur : 1^m55. — Grand diamètre : 1^m55. — Epaisseur : 0^m05.

Ce dolium était en partie enfoui dans le sable du sol de la cave, entre deux murs de construction romaine. Il a été en partie brisé par la pioche des ouvriers, mais je l'ai fait transporter dans l'intérieur de notre théâtre, puis entièrement reconstitué sur place.

Le même confrère nous écrivait, le 29 juillet 1892, pour nous adresser l'estampage de l'inscription d'*Hortensius*, reproduite ailleurs; le 4 octobre suivant, il nous transmettait celle de *Primitivus*.

Le 9 novembre, M. Bertrand nous écrit encore :

J'ai l'honneur de vous adresser, sous rouleau séparé, l'estampage d'un fragment de borne inilliaire en marbre blanc, qu'un chasseur, M. Robert, conseiller municipal, a trouvé dans la broussaille du col d'El-Diss, à 12 kilomètres de la ville et au bord de la voie romaine.

Les propriétaires, MM. Jean Xicluna et Grima, négociants en vins, en ont fait don au musée, sur ma demande, et l'y ont fait transporter à leurs frais. On ne peut être plus aimable.

Cette colonne est en beau marbre blanc ; les lettres très belles et bien conservées. Hauteur du fragment : 0^m70 ; diamètre en hauteur : 0^m30.

N'est-ce pas une inscription datant du 1^{er} Consulat de Philippe l'Arabe, car nous en avons une autre au Musée portant cos II ?

SÉRIANA

Nous avons reçu de M. Gsell, professeur à l'Ecole supérieure des lettres d'Alger, membre titulaire de la Société, auquel les découvertes de M. Moliner-Violle avaient été communiquées, les appréciations suivantes :

AU SUJET DE LA SYNONYMIE DE SERIANA

M. Moliner-Violle me semble avoir fait une très intéressante découverte qui fixe désormais le nom antique de Sérïana. Cette ville portait le nom de Lamigga ou quelque nom voisin. Cela résulte :

1^o Du fait qu'au même endroit on a trouvé deux inscriptions donnant ce nom de lieu : l'inscription de Fortunatus (C. I. L., VIII, 4376) et celle qu'a trouvée M. Moliner-Violle ;

2^o Du fait que dans cette région, et dans cette région seulement, on trouve un assez grand nombre de villes commençant

par *Lam* : Lambaesis, Lamasba, Lambafadi (C. I. L., VIII, p. 270), Lambiridi (1).

Quant à la véritable forme du nom, elle est douteuse. Sur l'inscription de Fortunatus, on lit LAMIGG... [et non LAMIGO, qui est édité au *Corpus*]. Dans Saint-Grégoire-le-Grand (*Lettre à Hilarus, notarius Africae*, édition Ewald, I., 82, p. 100), on trouve mentionnés deux diacres « *ecclesiae Lamigensis* ». D'autre part, dans la réunion de Carthage de 411, est mentionné un évêque *Lamiggigensis*, et on retrouve la même forme dans la liste des évêques de l'année 484.

On voit par ce dernier document qu'il y avait en Numidie deux villes épiscopales du même nom (n° 101) : *Maximus Lamiggigensis* ; n° 102 : *Cardelus Lamiggigensis*), fait, du reste, commun en Afrique (Hippo, Tipasa, Thubursicum, Chiniava, Timida, etc.).

Cette inscription de M. Moliner-Viole semble importante. C'est, autant qu'il paraît, une lettre du gouverneur Anicius aux magistrats de Lamigga. Je serais plus disposé à penser à un gouverneur du quatrième siècle (2) qu'à Q. Anicius Faustus, légat de Septime Sévère : s'il s'agissait de cet Anicius Faustus, l'omission du prénom serait étonnante.

M I L A

M. Jacquot, juge de paix de Mila, membre correspondant, écrivait le 25 mai 1892 :

J'ai l'honneur de vous faire part de la découverte d'une statuette en bronze que j'ai trouvée dernièrement dans les restes d'une construction romaine, au-dessus de Sidi-bou-Yahia (dans le cimetière).

Cet objet d'une hauteur de 3 centimètres et demi et d'un poids de 25 à 30 grammes, est très oxydé, mais a été conservé dans toutes ses parties.

Il représente un hibou au repos, la tête enfoncée dans le cou, les ailes repliées sur le dos, la queue basse, les pattes allongées,

(1) Ajouter probablement la ruine qui est à Henchir-Mafouna, entre Lamasba et Seriana (*Ephem., épigr.*, VII, n° 787 : « Genio Lamso »). Les évêchés de Lamsorta et de Lamzellum (Morcelli, *Africa Christiana*, tome I, p. 197, 193) étaient aussi en Numidie : leur emplacement exact est inconnu.

(2) Pour les Anicii du quatrième siècle, cf. Pallu de Lessert, *Recueil de Constantine*, xxv, p. 225-226.

aux doigts largement ouverts. L'oiseau est perché sur une tortue posée à plat, les membres sortant de la carapace, dont le dessous forme le support de la statuette.

A cette lettre est jointe un dessin que la description ci-dessus nous dispense de reproduire. Cette petite statuette, dans son exécution, possède un certain cachet artistique. Il en a été donné communication à la séance du 2 juillet.

Dans son xx^e volume (1879-80), p. 195 et suiv., la Société a rendu compte des fouilles qu'elle a fait exécuter dans un jardin, à Mila, pour mettre au jour une statue colossale, appelée communément la Ghoulé (R'oula); un dessin de cette statue et un plan des substructions déblayées accompagnent l'article.

M. Jacquot a recueilli une des traditions qui ont cours dans la localité, sur cet ancien monument et nous a écrit à ce sujet, le 17 juillet 1892 :

J'ai l'honneur de vous communiquer la légende arabe concernant le temple et la statue colossale découverte en 1880, dans les jardins de Mila.

La chanson à laquelle Si Abder Rahman fait allusion se chantait bien avant que M. le Juge de paix Dupuis ait mis au jour la statue. Quant à l'histoire de Mellou et Marioussa, elle a été trouvée dans un grimoire dérobé, il y a une vingtaine d'années, à un Marocain de passage à Mila. Ce manuscrit contient en outre une foule de légendes et d'indications de trésors (?).

LA GHOULE DU DJENAN-MELLOU (MILA)

Il y a de cela bien longtemps, probablement dès les premiers jours de la conquête romaine, un personnage nommé Mellou vint se réfugier à Mila pour échapper aux persécutions des Italiens (alors en guerre avec Rome). Il avait avec lui sa femme Marioussa, également d'origine romaine, et tous deux allèrent demander asile dans un temple qui s'élevait sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le jardin domanial appelé Djenan-Mellou, près de la Casbah.

Mellou et Marioussa demeurèrent dans ce temple, où ils se firent remarquer par leur vie simple et leur esprit droit et juste. Leur réputation ne tarda pas à s'étendre et on prit l'habitude de venir

les consulter sur toute chose. Justement, il se créa dans le lieu saint un marché annuel qui attirait, trois jours durant, une foule d'étrangers : dans ce marché on vendait un peu de tout et le temple ne désemplissait pas. Mellou et Marioussa prirent l'habitude, durant ces trois jours d'affluence, d'enseigner la morale au peuple. Et comme chacun les écoutait avec plaisir les cadeaux de toute nature leur étaient offerts par les fidèles.

Cependant, Mellou vint à mourir. Quelques années après sa mort les Italiens recommencèrent leurs hostilités contre les Romains et ils vinrent attaquer Mila, où Marioussa organisa la résistance. Se voyant vaincue, cette héroïque femme monta sur une tour qui dominait le temple et se précipita sur le sol. Les ennemis l'achevèrent à coups de sabre. Peu de temps après, la paix fut conclue entre les deux armées et les Romains de Mila posèrent comme condition première que leurs ennemis, en souvenir de Marioussa, élèveraient une statue qui reproduirait les traits de l'héroïne. Cette statue fut, en effet, taillée à Bône et amenée à grand peine à Mila, où elle fut placée dans le temple. Une femme fut ensuite chargée du soin de veiller sur cette statue, de percevoir les dons et les offrandes et d'entretenir le temple.

L'ombre de Marioussa reparut pendant longtemps dans la ville et les habitants s'effrayaient de voir ce blanc fantôme parcourir leurs rues à l'heure de la sieste. La ghoulie se promenait surtout dans les jardins qui furent créés plus tard sur l'emplacement du temple et les vieillards se rappellent bien avoir vu le revenant glisser sans bruit à travers les arbres. Lorsque les enfants avaient mécontenté leurs parents ils étaient menacés d'être donnés au fantôme (rhoania). De là la chanson que connaissent bien les jeunes indigènes et qui contient cette phrase :

« Enfants, ne pleurez pas, ou nous vous ferons manger
« par la statue du jardin de Mellou. »

Cette chanson était populaire bien des années avant la découverte de la statue et du temple du Djenan-Mellou.

SI ABDERRHAMAN, Thaleb.

P. c. c. : L. JACQUOT.

BOU-KORINA, AÏT-SKAÏEF

(entre Mila et Djidjeli)

Nous avons reçu la communication suivante, datée du 1^{er} juillet 1892, de M. le Capitaine Le Breton :

J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus la photographie d'une



STÈLE DE BOU-KORINA

stèle trouvée chez les Ouled-Tahia, commune de Fedj-M'zala, dont l'original vient d'être offert au musée de Constantine.

L'intérêt que vous prenez à tout ce qui concerne l'archéologie départementale me fait un devoir de vous communiquer les renseignements officiels que je donne au musée de la ville sur l'emplacement où j'ai eu la bonne fortune de rencontrer ce modeste document.

Cette stèle a été découverte sur un mamelon (dit *Bou-Korina*), près la route de Mila à Djidjelli, avant d'arriver au Col de Fedoulès, vers le 95^e kilomètre au-dessus de *Mechta-Fersala*.

Le mamelon est couvert de pierres tumulaires parmi lesquelles les plus intéressantes seraient quelques inscriptions de vétérans. Aucune de celles rencontrées ne portait cependant ni date, ni noms de légions ou de consul.

A 400 mètres au pied et au S.-E. de ce mamelon, se trouvent les ruines d'un pagus romain (au lieu dit Ait-Skaïef). Ces ruines, très maladroitement fouillées par les Arabes, présentent entre autres curiosités une mosaïque sur ciment romain d'assez grande dimension.

Je pense, Monsieur le Président, que les ruines de *Skaïef* et du cimetière romain de *Bou-Korina*, peuvent offrir un intérêt documentaire à l'activité de votre Société, et je serais très heureux si jamais ces quelques renseignements pouvaient lui être utiles. (Voir la planche).

Agréé, etc.

Capitaine LEBRETON,
du Service géographique de l'Armée.

HAMMAM-MESKOUTINE

Les statues et les principaux bas-reliefs découverts à Announa ont été transportés à Hammam-Meskoutine et placés dans le musée installé avec autant de soin que de goût par M. et M^{me} Rouyer, dans le jardin de l'établissement.

Ce musée, où ont été groupées toutes les découvertes faites depuis quelques années dans la localité et aux environs, présente le plus grand intérêt. Il contient, en outre de nombreuses inscriptions latines,

statues et bas-reliefs, une remarquable collection de stèles libyques et puniques.

M. et M^{me} Rouyer ont prouvé ainsi ce qu'on pouvait obtenir avec des soins et du dévouement. Puisse leur exemple être imité dans tous nos centres!

TUNISIE

SOUÇA (HADRUMÈTE)

M. le Lieutenant Hannezo, membre correspondant, nous a transmis les notes suivantes, accompagnées de dessins, sur un hypogée découvert à Hadrumète, en mai 1892.

Notes sur un hypogée de la nécropole païenne d'Hadrumète, par M. LE CAPITAINE CHOPPART et M. LE LIEUTENANT HANNEZO, du 4^e Tirailleurs algériens.

Mai 1892

La nécropole païenne d'Hadrumète vient de nous fournir un nouveau document intéressant : une peinture murale sur face d'un tombeau encastré dans une niche.

Comme la première peinture murale, découverte il y a quelques mois et représentant un cabaretier devant sa table, la deuxième peinture murale été trouvée dans un hypogée.

L'hypogée, orienté du nord au sud, a sa porte face au sud ; aucun escalier ne dévoile l'entrée de la chambre souterraine ; quelques pierres placées sans ordre et formant mur sans maçonnerie bouchent simplement l'entrée de l'hypogée ; un coup de pioche donné dans ce mur improvisé a fait apparaître subitement un vide qui, de suite examiné, nous mit en présence d'un hypogée.

L'hypogée, dont les dimensions sont indiquées dans le plan joint à cette note, est de forme à peu près carrée ; il est creusé dans le tuf ; il renfermait neuf corps dont un d'adulte et deux d'enfants en bas âge. Les corps étaient inhumés, deux dans des fosses creusées à même le sol de l'hypogée, deux (ceux des enfants en bas-âge) dans une seule et même niche les cinq autres corps étaient renfermés dans les cinq niches.



FRESQUE DE L'HYPOGÉE D'HADRUMÈTE



FRESQUE DE L'HYPOGÉE D'HADRUMÈTE

Les fosses étaient recouvertes de tuiles tombales ordinaires et contenaient : la première, une ampulla à long col en terre rouge, la seconde, une lampe représentant un lion attaquant un cheval, sans marque de potier, et deux plats peu profonds (*patellæ*) à rebords légèrement évasés et en terre rouge assez fine.

Les niches, sans aucune ornementation sur les parois, contenaient chacune un sarcophage, creusé dans le tuf, dont la partie antérieure formant mur était élevée de 0^m90 au-dessus du sol de la chambre et dont la profondeur totale était d'un mètre. Les sarcophages étaient fermés par de grandes tuiles tombales recouvertes elles-mêmes par un lit de maçonnerie et de chaux. Dans ces quatre niches furent trouvés :

Niche B : Corps sans objet funéraire ;

Niche D : Corps, lampe, noyée dans la maçonnerie, représentant un cerf à gauche ;

Niche E : Corps, un plat creux (*patina*) ;

Niche F : Deux corps d'enfants en bas-âge ; chacun de ces corps était recouvert par une patina creuse allongée et renversée.

La niche G. ne différait des quatre niches décrites ci-dessus qu'en ce que sa paroi au-dessus du sarcophage était décorée d'une peinture, en couleurs sombres, représentant au fond une vasque en forme de coquille et sur les deux côtés un vase plein d'épis de blé ou de fleurs. Le dessus du sarcophage était intact dans l'intérieur, un corps sans aucun objet funéraire.

La paroi contenant la niche I était ornementée de peintures représentant au-dessus de la niche deux amours entourés de fleurs et tenant, très probablement, chacun le bout d'une guirlande ; le long des côtés de la niche jusqu'au sol de l'hypogée quelques traces de peinture. La niche renfermait, comme les autres mais dans des conditions différentes, un corps inhumé.

Au lieu de creuser un tombeau en forme de sarcophage en laissant subsister une face extérieure, l'ouvrier avait creusé la niche à 1 mètre de profondeur au-dessous du sol de la chambre ; le corps avait été déposé sans objet funéraire au fond de la fosse et recouvert par des tuiles tombales reposant sur des rebords entaillés dans le tuf ; ensuite un blocage de forte maçonnerie de 1^m50 d'épaisseur avait été construit de façon à mettre la partie supérieure de ce tombeau à 0^m90 au-dessus du sol, comme cela existait dans les autres niches. La maçonnerie était revêtue d'une couche lisse de plâtre ; la partie supérieure, en plan incliné, était ornementée de dessins, en couleurs vives, représentant trois guirlandes (voir la planche) des fleurs éparses et trois corbeilles de fleurs ; sur la partie antérieure était reproduit en couleurs sombres, le sujet suivant : un attelage de deux

mules à un char à deux roues ; dans le char un homme courbé passant un récipient plein à un autre homme qui tend les deux mains pour recevoir le vase ; à côté de ce deuxième homme un autre légèrement courbé qui verse dans un boisseau le contenu de son récipient ; enfin un quatrième homme attend que le boisseau soit plein pour le prendre et en verser le contenu dans des tas qui sont derrière lui. Les tas, représentés dans cette peinture, semblent être des tas d'olives.

La partie maçonnée portant cette peinture murale ne pouvant être enlevée sans risque d'être détruite a été laissée sur place (Voir la planche reproduisant cet intéressant dessin).

Dans le fond de la même niche, on remarque quelques traces de peintures représentant des fleurs, plumes de paon, etc.

Entre les deux niches du fond de l'hypogée est esquissée à gros traits et grossièrement, une tête de femme.

Cet hypogée, a dû, comme beaucoup d'autres, être visité dans des temps inconnus et les objets riches ou urnes qui devaient garnir le dessus des sarcophages être enlevés.

L'hypogée, après complet examen, a été refermé et son emplacement réparé.

Capitaine CHOPPARO. — Lieutenant HANNEZO.

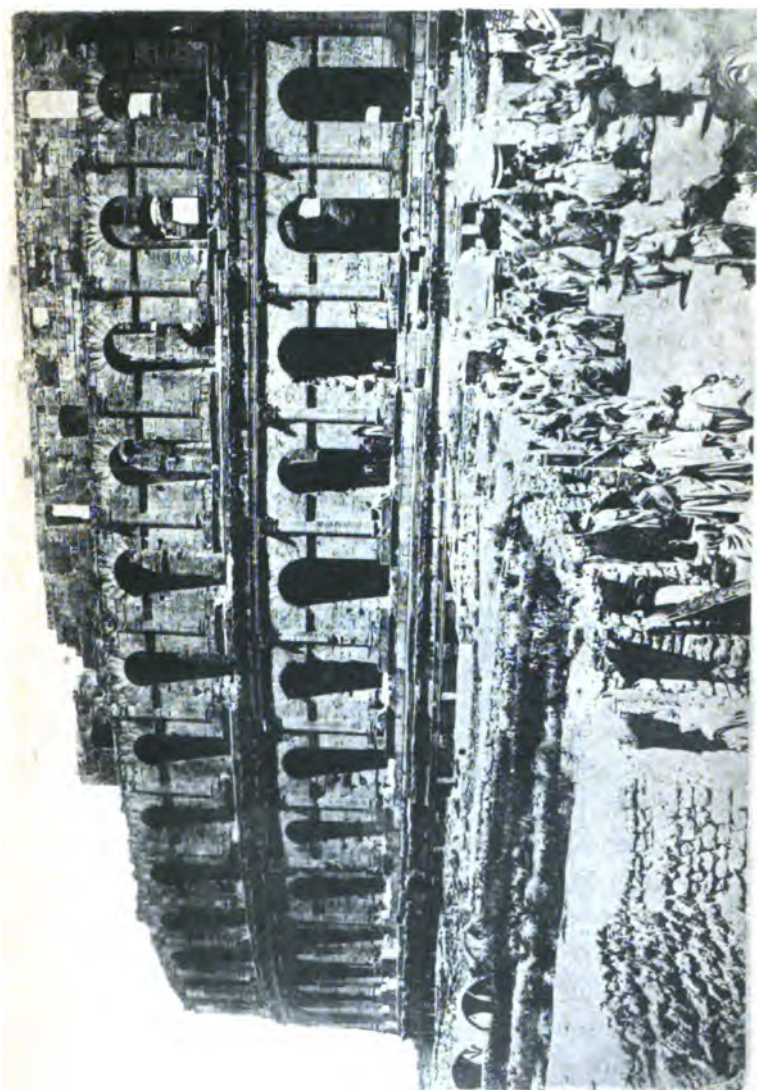
EL-MEDHIA (AFRICA)

La Société archéologique n'avait, jusqu'à ce jour, reçu aucune communication directe d'El-Mehdia, une des régions de l'Afrique septentrionale, les plus riches en souvenirs historiques et en vestiges de l'antiquité.

Cette lacune est comblée. Un honorable officier ministériel d'El-Medhïa, M. Damichel, frappé par l'importance des vestiges rencontrés par lui à chaque pas, désireux de contribuer à la découverte de documents nouveaux, est entré en relations avec la Société et est devenu notre correspondant.

Répondant à une lettre qu'il avait reçue de nous, M. Damichel, écrivait le 26 juillet 1892 :

Comme vous le dites, la région de Madhïa est, en tout et pour tout, fort intéressante.



AMPHITHÉÂTRE D'EL-DJEM



AMPHITHÉÂTRE D'EL-DJEM

A côté de la petite ville elle-même, où tout respire encore l'antique splendeur, à chaque pas, nous foulons un sol cachant mille secrets historiques.

Là, c'est Thapsus, avec son môle encore debout, témoin muet de l'anéantissement par César des derniers débris de l'armée de Pompée.

Plus loin, Leptis et Ruspina, avec tous leurs souvenirs.

En face, à quelques milles en mer, les Larounassiae (îles Kheiriat), creusées de vastes souterrains et coupées en tout sens par des chemins et de splendides mosaïques.

Zouila, vide de bazars, aujourd'hui, mais coquettement perdue aux portes de Mahdia dans de verdoyants jardins.

Plus loin la fameuse nécropole phénicienne si savamment décrite par M. le lieutenant Hannezo.

Au-delà, les villages de Menaka, Salakta, El-Alia, la Tour Khadidja (Caput-Vada).

Sur la droite, en s'enfonçant dans les terres, les jardins et une forêt de lentisques, les vestiges d'une ville phénicienne assurément imposante, où des fouilles sérieuses n'ont jamais été faites et, par ironie, l'emplacement se nomme : *Rechercha*.

Puis, enfin El-Djem, l'antique Thysdrus, avec son gigantesque amphithéâtre, rivalisant de beauté avec le Colysée de Rome ! Malheureusement l'incurie administrative locale est grande; pour peu qu'elle se perpétue, il ne restera rien de cet admirable monument qui n'est même pas classé.

D'ici et delà, aux environs d'El-Djem, de magnifiques citernes, fort bien conservées, un chapiteau de colonne énorme, en marbre blanc, perdu dans un cloaque.

Au-delà, à la hauteur de la Sebkhâ de Sidi-el-Loui, la Numidie, dans toute sa sauvage splendeur, le royaume de Juba.

Je joins à cette lettre deux types de vues que je viens de prendre à El-Djem ; l'une et l'autre ne vise que l'amphithéâtre. Sous peu, si vous le permettez, je vous adresserai les vues de Sallakta de Dimas, de Madhia, moderne et antique.

En exécution de ses promesses, M. Damichel nous écrivait le 8 septembre :

Je vous adresse trois croquis assez mal dessinés, de Mahdia et de Thapsus. Excusez l'imperfection de mon travail ; j'ai tenu seulement à vous donner une idée aussi exacte que possible de ces deux localités.

J'attends l'autorisation de fouiller à El-Djem où je devine quantité d'endroits intéressants.

A ces intéressantes communications étaient joints :
Deux vues photographiques d'El-Djèm reproduites
dans les planches ci-jointes ;
Plan de Madhia vers 934 ;
id. d'après Marmol ;
Plan de Dimas (Thapsus).

La Société adresse ses remerciements à M. Damichel pour ses communications.

GAFSA (CAPSA)

M. le Chef de Bataillon Goetschy, commandant supérieur de Gafsa, membre correspondant de la Société, a bien voulu nous envoyer plusieurs communications sur cette région si intéressante et si peu explorée. M. Vars a rendu compte de diverses inscriptions découvertes et communiqués, avec de bons estampages, par notre correspondant.

M. le Commandant Goetschy nous a, en outre, adressé les notices suivantes que nous sommes heureux de reproduire, en lui transmettant les félicitations de la Société.

HAYDRA

Les grandioses ruines d'Haydra sont certainement les plus belles que j'ai encore vues. L'admirable mausolée, l'arc de triomphe, la citadelle avec sa basilique ont été décrits plusieurs fois. Je ne m'attarderai donc pas à en parler et je me bornerai à indiquer dans ces notes le résultat de l'examen que j'ai fait de certains tombeaux de l'époque païenne.

Ces tombeaux sont situés au nord et au sud de la voie romaine qui passait sous l'arc de triomphe. Les tombeaux byzantins sont à 4 ou 500 mètres de là, sur la colline nord ; un autre cimetière s'étend sur la rive de l'Oued-Haydra. C'était probablement le cimetière des esclaves.

J'ai fait ouvrir six tombeaux :

N° 1. — Grande pierre, forme caisson, de 1^m50 de longueur

sur 0^m60 de hauteur et autant d'épaisseur, portant trois écussons mortuaires, celui du milieu vide. (Voir inscription M. MARIUS ci-devant).

Le caisson enlevé, on trouve quatre grandes dalles laissant entre elles un espace rempli de terre de 0^m50 de côté, environ. Sous ces dalles et, presque aussitôt, en grattant la terre, on voit apparaître d'abord le tuyau aux libations, puis le faite du cippe. Celui-ci est formé de six grandes tuiles de 0^m35 de largeur sur 0^m15 de hauteur, en terre rouge, assemblées deux à deux. Entre ces tuiles se trouvent les cendres et débris du bûcher mêlés à la terre. A l'extrémité ouest, deux vases en terre rouge, une lampe et un crochet en fer, forme hameçon, qui tombe en poussière dès qu'on le touche.

Pas de pièces de monnaie.

N° 2. — Exactement même disposition que le précédent. Le caisson porte cinq écussons, tous remplis, mais dont l'écriture est très difficile à déchiffrer ; la plus lisible est celle de FVLICIVS. (Voir ci-devant).

Les cendres, au lieu d'être, comme dans le tombeau précédent, mêlées à la terre, sont renfermées dans un vase en terre rouge, forme marinite, avec un couvercle. Une lampe est placée à côté.

Pas de plats, pas de monnaies.

N° 3. — Tombeau forme caisson comme le précédent. Un seul écusson portant l'inscription IVLIVS DATVS. (Voir ci-devant).

Sous les dalles, on ne trouve pas trace de cippe ni maçonnerie. Les cendres sont mêlées à la terre.

Il n'y a ni lampe, ni vase, ni monnaies.

Les trois autres tombeaux ne présentent pas trace de monolithes forme caisson. Ceux-ci ont dû être enlevés.

N° 4. — Tombeau formé d'une grande dalle carrée de 1^m50 de côté. Au-dessous, quatre dalles laissant entre elles la place de la cheminée aux libations. Le cippe est noyé dans une grosse épaisseur de maçonnerie très difficile à enlever. Dans le cippe, on trouve : un vase forme houteille en très beau verre irisé opaque communiquant avec le trou des libations et absolument vide ; à côté, une fort jolie lampe au *Lion* en poterie rouge et une petite soucoupe en poterie commune.

Les cendres sont mêlées à la terre.

N° 5. — Grande dalle carrée de 1^m20 de côté. Au-dessous, quatre dalles carrées laissant entre elles un espace pour la cheminée aux libations. Le cippe est, comme le précédent, noyé

dans une forte maçonnerie. Dans le cippe, les cendres sont mêlées à la terre ; on trouve, à l'extrémité ouest, deux vases en poterie fine forme bouteille ; le col d'un des deux vases servait de cheminée des libations. A côté du deuxième vase, est placée une lampe portant, d'un côté, une figure de femme et, au revers, une inscription. (Ci-joint le fac-simile de la lampe) (1).

N° 6. — Très belle dalle hexagonale de 0^m60 de côté, puis une deuxième assise de dalles, au milieu le trou des libations. Beaucoup de maçonnerie entourant le cippe, qui est entièrement rempli de cendres, d'os calcinés et de très gros morceaux de charbon très bien conservé. Encastres dans la maçonnerie : une lampe, que la pioche brise en plusieurs fragments, portant une inscription et un vase en poterie forme bouteille. Aucun objet dans le cippe lui-même, pas la moindre trace de monnaies.

AÏN-MOULHARES

I.

Dans le p^{at}é montagneux des Ouled-Sellama (nord-ouest de Galsa, Tunisie), entre le Djebel-bou-Dinar et le Djebel-Tabaga, se trouve un défilé indiqué sur la carte sous le nom de Khanguet-Gribou et que les indigènes appellent Khanguet-Aïn-Oum-el-Arès. A la sortie nord de ce défilé sourdent de nombreuses sources formant, en tout temps, un cours d'eau assez important qui, sous le nom d'Oued-Oum-el-Arès, coule vers le sud. Cette eau était, à l'époque romaine, retenue par un barrage dont il ne reste plus que quelques vestiges (situé à 100 mètres environ du marabout actuel de Sidi-bou-Diaf). Elle s'échappait par une canalisation tracée le long du flanc est de la montagne (et dont toute la partie creusée dans le roc est admirablement conservée), pour aller arroser les terrains de labour situés dans la cuvette que forme l'épanouissement sud du défilé.

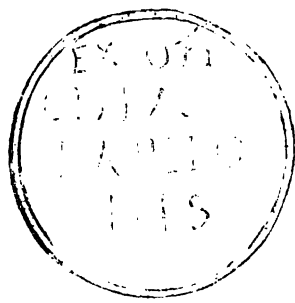
Le barrage vient d'être reconstruit, à 300 mètres environ de l'ancien emplacement, par les soins de l'autorité militaire et la seguia a été rétablie jusqu'à la sortie sud du Khanguet.

Au nord, le défilé s'ouvre brusquement sur un vaste plateau parsemé de ruines, qui deviennent de plus en plus nombreuses au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'Oued-el-Haidj, à quatre kilomètres environ du Kanguet, se dresse un mausolée en parfait état de conservation. C'est un monument très simple de forme, long de 3^m50 sur 3 mètres de largeur et environ 1^m80 de hauteur. La toiture est formée de six dalles minces de 3 mètres de long sur 0^m15 d'épaisseur et 0^m50 de largeur.

(1) Ce dessin est reproduit dans la planche suivante.



Lampe trouvée à Haydra (Tunisie)



La face antérieure porte, au-dessus de l'ouverture, un cartouche en queue d'aronde où se trouvait une grande inscription dont toutes les lettres ont été soigneusement détruites au ciseau; aucune lettre n'a été épargnée.

Tout autour du mausolée existent de nombreuses ruines couvrant le plateau jusqu'à l'Oued-el-Haïdj, dont le lit devait être endigué à l'époque romaine, car des traces de quais sont encore très visibles sur les deux rives.

Les indigènes appellent cet endroit Enchir-Khaloua-ben-Nouï.

II.

Près de la frontière algérienne, au point appelé Aïn-bou-Driès, au nord-ouest de Feriana, se trouvent des ruines très nombreuses. Sur un mamelon, on voit les restes d'un fortin, reconstruit par les Byzantins. Il a environ 0^m30 de côté, présente une tour à chaque angle et comprend une enceinte extérieure à 8 mètres environ du fortin.

Encastrée dans la face est se trouve une grande pierre de 1^m80 environ de longueur, portant l'inscription ITAVE SECVNDA, déjà publiée.

BORNES MILLIAIRES

En partant de Thelepte (près Feriana, Tunisie), pour se diriger sur Kasserine, par la nouvelle route qui vient d'être ouverte par les soins de l'autorité militaire, j'ai trouvé plusieurs bornes milliaires, dont quelques-unes portaient des inscriptions, qui n'ont pu être relevées qu'en partie.

La première, qui n'est qu'un simple fragment de colonne, gisait, à quelques mètres de la route, cachée dans l'alfa. J'ai relevé l'inscription D. N. FLAVIO VALENTINIANO, publiée ci-devant.

A quinze kilomètres environ de Thelepte quatre colonnes milliaires sont couchées dans l'alfa, à 3 ou 400 mètres de la route, les quatre socles qui les supportaient sont à côté des colonnes. Ces socles étaient formés d'une pierre carrée de 0^m50 de côté et creusée, au milieu, à la dimension de la colonne qui devait s'y encastrer. Deux de ces colonnes portent les traces d'inscriptions. (Voir les deux bornes milliaires commentées par M. Vars).

Les deux autres colonnes, à moitié enterrées, n'ont pu être retournées faute d'un personnel suffisant. Il est fort possible qu'elles portent des inscriptions. Je compte m'en assurer prochainement.

Pour les articles non signés :

Le Président,
ERNEST MERCIER.

1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

Le volume de 1864, accompagné de
 PAYEN venait alors d'être promu
 un d'ensemble est certainement
 un ouvrage qui a été fait en Algérie
 sur la question hydraulique a tou-
 ce pays, il y a 16 ou 18
 ans s'étaient pénétrés
 la même, il ne nous
 ite.
 Commandant PAYEN
 est trop long de

*« D'autres ont
 quels il a pu
 les choses
 l'ouvrage
 est trop
 long de*

où il fut
 is long-
 ar son
 crier
 re

La Société archéologique a
 ses membres les plus anciens, M.
 PAYEN, décédé à Constantine, le 17 juin.

M. MERCIER, premier Vice-Président, a prononcé
 sur la tombe les paroles suivantes, au nom de la
 Société :

« La mort impitoyable vient encore de frapper la Société
 archéologique de Constantine, dans la personne d'un de ses
 membres titulaires les plus anciens, M. PAYEN, dont l'admis-
 sion remonte à l'année 1856.

« PAYEN appartenait à cette brillante phalange d'officiers de
 l'armée d'Afrique formant en quelque sorte la seconde généra-
 tion des conquérants, qui ont pris des mains de leurs anciens
 le pays à peine soumis et se sont voués à la tâche moins bril-
 lante, mais non moins utile, et souvent aussi dangereuse, d'as-
 surer les effets de la conquête en façonnant le peuple vaincu à
 notre domination.

« PAYEN s'était donné corps et âme à cette tâche ; puis, tout
 naturellement, il se prit d'amour pour son œuvre, et après être
 rentré dans la vie civile, il se fixa pour toujours dans son pays
 d'adoption où il vient de mourir.

NECROLOGIE

LE COMMANDANT PAYEN,

MEMBRE TITULAIRE

La Société archéologique a perdu, en 1892, un de ses membres les plus anciens, M. le Commandant PAYEN, décédé à Constantine, le 17 juin.

M. MERCIER, premier Vice-Président, a prononcé sur la tombe les paroles suivantes, au nom de la Société :

« La mort impitoyable vient encore de frapper la Société archéologique de Constantine, dans la personne d'un de ses membres titulaires les plus anciens, M. PAYEN, dont l'admission remonte à l'année 1856.

« PAYEN appartenait à cette brillante phalange d'officiers de l'armée d'Afrique formant en quelque sorte la seconde génération des conquérants, qui ont pris des mains de leurs anciens le pays à peine soumis et se sont voués à la tâche moins brillante, mais non moins utile, et souvent aussi dangereuse, d'assurer les effets de la conquête en façonnant le peuple vaincu à notre domination.

« PAYEN s'était donné corps et âme à cette tâche ; puis, tout naturellement, il se prit d'amour pour son œuvre, et après être rentré dans la vie civile, il se fixa pour toujours dans son pays d'adoption où il vient de mourir.

« D'autres raconteront sa carrière militaire, les combats auxquels il a pris part, le courage dont il a fait preuve dans toutes les circonstances. Saluons-le à ce titre, mais honorons aussi l'ouvrier de la première heure, un de ceux qui ont aimé l'Algérie, qui ont cru à son avenir et qui ont contribué à donner à la France la colonie que toutes les nations lui envient.

« De même que beaucoup de ses collègues, PAYEN fut attiré tout d'abord par l'aspect des ruines romaines qui couvrent le pays. Il comprit la grande leçon que ces débris méprisés par le vulgaire nous offre ; il les interrogea avec passion et leur arracha plus d'un secret. En évoquant les souvenirs d'un passé lointain, il sut en tirer des enseignements pour nous, modernes, qui recommençons l'œuvre de nos prédécesseurs, œuvre si complète qu'on se demande comment elle a pu être si entièrement détruite.

« La première communication adressée à la Société par M. PAYEN, *sa notice sur l'emplacement de plusieurs villes romaines de la subdivision de Batna*, fut publiée dans notre Recueil de 1856-57 ; cet excellent travail avait été précédé par sa *Lettre sur quelques inscriptions de l'Aurès*.

« Le volume de l'année suivante contenait de lui toute une série d'inscriptions inédites de Batna, accompagnée d'un bon commentaire, et qu'il continua dans le Recueil de 1860-61 ; dès lors PAYEN est classé comme un épigraphiste de valeur.

« En 1863, il fournit un beau mémoire sur les tombeaux circulaires de la province.

« PAYEN avait quitté la région de Batna si bien explorée par lui. Il résidait à Bordj-bou-Arérïdj et rayonnait aux environs de cette ville. Ce fut alors qu'il parcourut la plaine du Hodna où il fit des découvertes importantes. Il étudia spécialement le système d'aménagement des eaux et d'irrigation que les Romains avaient mis en pratique pour fertiliser cette vaste contrée et dont les traces se retrouvent en maints endroits, dans ces régions redevenues stériles.

« Le mémoire adressé par lui à M. le général Desvaux, alors notre Président honoraire, pour rendre compte de ses recher-

ches, a été publié dans notre volume de 1864, accompagné de cartes et de dessins précis. PAVEN venait alors d'être promu commandant. Cette reconstitution d'ensemble est certainement le travail le plus original en ce genre qui a été fait en Algérie et celui qui montre le mieux que la question hydraulique a toujours été la base de la colonisation de ce pays, il y a 16 ou 18 siècles comme maintenant, que les Romains s'étaient pénétrés de cette vérité et que la situation étant la même, il ne nous reste qu'à profiter de leurs leçons et à les imiter.

« Pendant plusieurs années encore, le commandant PAVEN nous a adressé toutes ses découvertes, et il serait trop long de les rappeler ici.

« Après avoir pris sa retraite, il s'était fixé à Sétif, où il fut élu successivement conseiller général, puis maire. Depuis longtemps, il avait été l'objet de distinctions bien justifiées par son mérite : chevalier, puis officier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, puis officier de l'Instruction publique ; le Ministère lui avait, en outre, conféré le titre de correspondant du Comité ; enfin il était commandeur du Nicham Iftikhar de Tunis.

« De retour dans la région de Batna, qu'il avait si vaillamment parcourue durant sa jeunesse, il y passa de longues années, dans une retraite studieuse, mais sans rien publier. Il a dû amasser de nombreuses et précieuses notes qui, nous en avons l'espoir, ne seront pas perdues pour l'archéologie.

« Enfin, ses derniers jours se sont écoulés à Constantine, où sa présence était ignorée de la plupart d'entre nous ; la maladie, il est vrai, l'y tenait cloué sur son lit.

« Telle fut, en abrégé, la carrière de notre confrère le commandant PAVEN.

« Il a été un des collaborateurs les plus assidus de notre Société dans les premiers temps de sa fondation, un de ceux qui ont contribué à lui donner le rang honorable qu'elle a conquis et que nous avons le devoir de lui conserver.

« Il a droit, à ce titre, à toute notre reconnaissance et je vous convie à lui adresser avec moi les suprêmes adieux.

« Il est entré dans le repos éternel ; mais son souvenir res-

tera parmi nous, comme celui d'un pionnier de la première heure, inscrit sur le livre d'or de la Société archéologique. »

Cet appel a été entendu par la famille du Commandant PAYEN qui a bien voulu nous confier le soin de publier ses travaux inédits. Nous avons commencé dans le présent volume et continuerons dans celui dans celui de l'année prochaine.

PAYEN (Alfred - Auguste - Charles - Emmanuel), était né le 8 juin 1819, à Avesnes-les-Aubert (département du Nord.)

A l'âge de 18 ans, le 8 juin 1837, il s'engagea au 2^e régiment de ligne et franchit rapidement les grades inférieurs.

Le 23 décembre 1843, il était nommé sous-lieutenant. Cinq ans après il recevait sa promotion au grade de lieutenant et, six mois plus tard, le 25 juin 1849, il passait par permutation au 2^e Régiment de la Légion étrangère, afin de rester en Algérie où il était depuis 1842 et qu'il ne devait plus quitter.

Il prit part, en février et mars 1843, à la colonne des Zardeza et de l'Edoug sous les ordres du général Baraguay d'Hilliers, puis à celle des Beni-Toufout sous le même chef.

Au mois d'avril suivant, PAYEN fut détaché au service du Génie, comme officier auxiliaire de cette arme, pour la construction de la route de Constantine à Philippeville (section du Hamma) et cité au *Journal militaire* pour ses travaux topographiques.

Ces travaux ne l'empêchèrent pas d'accompagner le général Randon, dans l'été et l'automne de la même année, à la colonne des Hanencha, de Souk-Ahras, du Dir et de Tébessa et de concourir à la délimitation de la frontière tunisienne.

Mais nous ne pouvons retracer ici toutes ses expéditions. Durant les années 1845, 46 et 47, il prit part aux colonnes faites dans l'Aurès, le Bellezma, la région de Tébessa, celle de Sétif, le Bou-Taleb (colonne de la neige) et les oasis du Zab.

En mai 1848, il entra comme adjoint intérimaire au bureau arabe de Batna et fut titularisé, adjoint de première classe, le 2 juillet suivant.

Peu après, il était chargé d'assurer le service des approvi-

sionnements des troupes occupées au siège des Zaatcha (octobre-décembre 1849).

Dès lors, il ne cessa de parcourir le cercle de Batna, chargé de missions de toute nature et prenant part aux expéditions dans l'Aurès et dans le Sud.

Lorsque la guerre ou le service lui laissait quelque répit, il travaillait à l'établissement de la carte au 1/200000^e, avec les gîtes d'étapes, de la subdivision de Batna et recevait, en 1854, du général de Mac-Mahon, commandant la province, un témoignage de satisfaction « pour le soin apporté à cette carte et sa bonne exécution. »

PAYEN avait été porté à l'ordre du jour de la colonne de l'Aurès, pour sa belle conduite à l'arrière-garde où il avait soutenu l'attaque des cavaliers d'Ahmed-Bey, en mai 1845.

L'année suivante, il était de nouveau félicité pour ses services à la colonne de la neige.

En janvier 1847, il était porté sur le tableau d'avancement pour action d'éclat lors de l'assaut des jardins de l'oasis des Ouled-Djellal et recevait, le 23 avril 1852, la croix de la Légion d'honneur.

Le 5 mai 1853, il était promu au grade de capitaine et devenait chef de bureau arabe de première classe à Batna, en 1855.

Le 20 février 1860, le capitaine PAYEN fut envoyé à Bordj-bou-Arériidj, comme chargé de l'expédition des affaires de ce cercle et il quitta alors la région de Batna qu'il parcourait sans interruption depuis quinze ans.

Un an plus tard, il recevait le titre de Commandant supérieur du cercle, où il était promu, le 5 mars 1864, au grade de chef de bataillon.

C'est vers cette époque que PAYEN s'appliqua à l'étude des travaux hydrauliques des Romains dans le Hodna, ce qui lui valut les félicitations du général Périgot, commandant la province.

Le 28 décembre 1867, le commandant PAYEN était fait officier de la Légion d'honneur et, le 3 mars 1869, il était admis, sur sa demande, à la retraite.

Ici s'arrête la carrière militaire du commandant PAYEN.

Il était membre correspondant du Ministère de l'Instruction publique depuis l'année 1858. Le 2 avril 1869, il fut nommé Officier de l'Instruction publique.

Rentré dans la vie civile, à l'âge de 50 ans, encore plein de vigueur, PAYEN ne pouvait rester inactif.

Élu d'abord Conseiller municipal de Bordj-bou-Arérijd, en 1871, il fut, le 27 novembre suivant, nommé Conseiller général de la 23^e circonscription et, dans l'Assemblée départementale, se vit conférer la présidence du 4^e Bureau, puis déléguer au Conseil supérieur.

L'année suivante, il était désigné par le Gouvernement pour faire partie de la Commission du séquestre de la province.

En 1874, PAYEN étant allé s'établir à Sétif, y avait été honoré de nouveaux mandats par ses concitoyens.

Le 1^{er} janvier 1879, il était nommé directeur de la Compagnie genevoise. Après quelques années passées dans cette situation, PAYEN se décida à quitter Sétif et à retourner dans cette région de Batna si bien connue par lui.

C'est à Ain-el-Kçar qu'il a passé les dernières années de sa vie, dans une retraite absolue ; c'est là qu'il fut atteint de la cruelle maladie dont il est venu mourir à Constantine après de longs mois de souffrances.

Il avait alors 73 ans et avait consacré cinquante années de son existence à l'Algérie.



NOTA

Les planches III, V (vues à vol d'oiseau), VIII et IX ainsi que le plan de la petite église, le tout faisant partie du travail de M. Bernelle, sur les *Vestiges antiques de la commune mixte de l'Oued Cherf*, n'ont pu être reproduits.

De même, le tirage de la planche du sarcophage et et du bassin de Sétif, n'a pu avoir lieu, et nous avons dû, à notre grand regret la supprimer.

Nous prions nos confrères de vouloir bien nous excuser pour cette fois.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉSIDENTS HONORAIRES. — COMPOSITION DU BUREAU pour 1893	III
MEMBRES HONORAIRES.	IV
MEMBRES TITULAIRES	IV
MEMBRES CORRESPONDANTS	VII
SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES	XI
— ÉTRANGÈRES.	XIV
INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES DE DAMOUS-EL-KARITA A CARTHAGE, 1890-1891, par le R. P. DELATRE	1
VESTIGES ANTIQUES DE LA COMMUNE MIXTE DE L'OUED- CHERF, par M. R. BERNELLE (avec planches).	54
SERIANA. — RAPPORT FAIT A LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, par M. LÉON DOMERGUE (avec planche)	114
SUPPLÉMENT, par M. LÉON DOMERGUE	168
LA SYNONYMIE DE SERIANA, par M. MOLINER-VIOLE	179
NUMITURIANA, par M. LUCIEN JACQUOT	182
NOTE SUR DEUX PROCONSULS D'AFRIQUE, par M. S. GSELL	188
TRAVAUX INÉDITS DE M. LE COMMANDANT PAYEN. — MONUMENTS ANTIQUES DE LA COMMUNE MIXTE D'AÏN- EL-KSAR	200
INSCRIPTIONS LYBIQUES RELEVÉES DANS LA COMMUNE MIXTE DE LA CALLE ET DANS LES ENVIRONS DE MILA, par M. A. GOYT (avec planches)	223 ✓
MOSAÏQUES DES OULED-AGLA ET DE BOUGIE, par M. S. GSELL (avec planches)	230
NOUVELLES INSCRIPTIONS D'ANNOUNA (THIBILIS), par M. A. POULLE	250

	Pages
INSCRIPTIONS INÉDITES DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE, par M. CH. VARS	277
CHRONIQUE DE L'ANNÉE 1892 :	
Province de Constantine. — Sétif	338
— Philippeville	340
— Seriana	341
— Mila	342
— Bou-Korina, Ait-Skaïef	344
— Hammam-Meskoutine	345
Tunisie. — Souça (Hadrumète).	346
— El-Mehdia (Africa)	348
— Gafsa (Capsa)	350
PLANCHES	
NÉCROLOGIE : M. LE COMMANDANT PAYEN.	355



Digitized by Google

**UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY**

DT
298
27
68

V 28

RECUEIL
DES
NOTICES ET MÉMOIRES

DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU
DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

VOLUME DE LA TROISIÈME SÉRIE

VINGT-HUITIÈME VOLUME DE LA COLLECTION

ANNÉE 1893



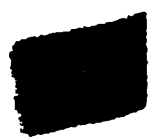
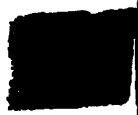
CONSTANTINE
IMPRIMERIE ADOLPHE BRAHAM, RUE DU PALAIS

ALGER
—
JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
Place du Gouvernement

PARIS
J. ANDRÉ et C^o
Librairie africaine et coloniale
27 et 31, rue Bonaparte

1894

1875



LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

PRÉSIDENTS HONORAIRES

MM. DE LA ROQUE, C ✱, Général de Division, commandant la Division.

LASCOMBES, ✱, I ✱, Préfet du Département.

CASANOVA, ✱, A ✱, Maire de Constantine.

POULLE, ✱, A ✱, Directeur des Domaines, en retraite.

Composition du Bureau pour 1894

<i>Président :</i>	M. MERCIER.
<i>1^{er} Vice-Président :</i>	M. JOFFRE.
<i>2^e Vice-Président :</i>	M. MAGUELONNE.
<i>Secrétaire :</i>	M. VARS.
<i>Trésorier :</i>	M. N ^{***} .
<i>Bibliothécaire :</i>	M. PRUDHOMME.

Commission des Manuscrits

MM. MERCIER.
PRUDHOMME.
VARS.

MEMBRES HONORAIRES

- 1893 MM. BERGER (Philippe), membre de l'Institut, Professeur au Collège de France, Paris.
- 1893 BOISSIER (Gaston), ㊦, I ㊦, membre de l'Institut, Professeur au Collège de France, Paris.
- 1893 CAGNAT (Réné), professeur d'épigraphie au Collège de France, rue Stanislas, 10, Paris.
- 1866 CHABOUILLET, O ㊦, I ㊦, conservateur honoraire du département des Médailles et Antiques à la Bibliothèque nationale, vice-président de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques et scientifiques, Boulevard Malesherbes, 65, Paris.
- 1885 HÉRON DE VILLEFOSSE, ㊦, A ㊦, membre de l'Institut, conservateur des Antiquités grecques et romaines au musée du Louvre, membre titulaire du Comité des travaux historiques, section d'archéologie, rue de Grenelle, 80, Paris.
- 1881 LE BLANT (Edmond), O ㊦, I ㊦, membre de l'Institut, président du Comité des travaux historiques, section d'archéologie, rue Leroux, 7, Paris.
-

MEMBRES TITULAIRES

- 1892 MM. ARRIPE, ㊦, conseiller de Préfecture.
- 1892 AUBRY, ㊦, docteur, maire de Sétif.
- 1890 AUDE, pharmacien, à Constantine.
- 1886 BOESWILLWALD, C ㊦, inspecteur général des monuments historiques, rue Hautefeuille, 19, Paris.

- 1879 MM. BRAHAM, 梟, imprimeur-libraire, à Constantine.
- 1876 CARBONNEL, propriétaire, à Constantine.
- 1875 CECCALDI, notaire, à Philippeville.
- 1883 CHARRIER (L.), A 梟, commis-principal à la Préfecture de Constantine.
- 1877 COULANGES (DE), inspecteur du Crédit foncier de France, en retraite, rue Gustave Courbet, 11, Paris.
- 1890 DOMERGUE, géomètre principal, en retraite, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
- 1888 DUPRAT, A 梟, receveur des Douanes, à Bône.
- 1892 ESCURRÉ, A 梟, directeur de l'Ecole primaire supérieure, à Constantine.
- 1878 FARGES, 梟, I. 梟, capitaine, attaché à la Direction des Affaires arabes, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Constantine.
- 1893 FONT-RÉAUX (DE), sous-préfet de Guelma.
- 1877 FORCIOLI, député du département de Constantine.
- 1891 GLORIEUX, professeur au Lycée de Constantine.
- 1874 GOYR, géomètre principal du Service topographique, à Constantine.
- 1891 GSELL, professeur à l'Ecole supérieure des lettres d'Alger.
- 1892 JEAN, A 梟, directeur de l'Ecole de la rue Nationale, à Constantine.
- 1856 JOFFRE, ancien magistrat, à Constantine.
- 1877 LAURICHESSE, conservateur des hypothèques, en retraite, à Montignac.
- 1891 LE CLERC, chef du Service des Douanes, à Constantine.
- 1884 LESUEUR, 梟, sénateur du département de Constantine, à Paris.
- 1878 LUCIANI, sous-chef de Bureau au Gouvernement général, à Alger.

- 1892 **MM. MAGUELONNE**, sous-inspecteur des Domaines, à Constantine.
- 1878 **MARTIN**, architecte, à Constantine.
- 1891 **MEJDOUB KALAFAT**, professeur d'arabe au Lycée de Constantine.
- 1867 **MERCIER (E.)**, 梟, A 𐤀𐤃, interprète-traducteur assermenté, membre associé de l'École supérieure des lettres, d'Alger, lauréat de l'Institut, à Constantine.
- 1880 **MOLLET (Charles)**, propriétaire, à Jemmapes.
- 1890 **MORINAUD**, publiciste, conseiller général, à Constantine.
- 1878 **PAPIER**, 梟, chef du Service des tabacs, en retraite, président de l'Académie d'Hippone, à Bône.
- 1878 **PLAYFAIR (Sir R. Lambert)**, lieutenant-colonel, consul général de-S. M. Britannique, à Alger.
- 1880 **POINSSOT**, A 𐤀𐤃, avocat, rue Nicole, 7, Paris.
- 1867 **PONT**, O 梟, lieutenant-colonel, commandant supérieur à Biskra.
- 1862 **POULLE**, 梟, A 𐤀𐤃, directeur des Domaines, en retraite, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, membre non résidant du Comité des travaux historiques, à Montauroux (Var).
- 1891 **PREVOST**, A 𐤀𐤃, professeur au Lycée de Constantine.
- 1881 **PRUDHOMME**, 梟, A 𐤀𐤃, capitaine, en retraite, conservateur du Musée de la Ville, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Constantine.
- 1869 **RAMBERT**, 梟, A 𐤀𐤃, curé de Sétif.
- 1884 **RECLUS (Unésime)**, géographe, à Paris.
- 1887 **ROUET (J.)**, receveur des Postes et Télégraphes, à Chaudoc (Cochinchine).
- 1879 **STÉPHANOPOLI**, conservateur des hypothèques, à Bône.

- 1893 MM. SUQUET, I 彗, inspecteur primaire, Constantine.
 1890 VARS, professeur au Lycée de Constantine.
 1892 VESSEREAU, professeur au Lycée de Constantine.
 1891 VILLA, avocat, à Constantine.
-

MEMBRES CORRESPONDANTS

- 1885 MM. ALLOTE DE LA FUYE, 彗, chef de bataillon du Génie, à Grenoble.
 1880 ARBOIS (Firmin d'), ancien magistrat, à Paris.
 1891 ARRIPE, administrateur de la commune mixte de l'Aurès.
 1875 BAUDOT, 彗, chef d'escadron à l'État-Major de la place de Lyon.
 1882 BEEDHAM, à Kimbolton (Angleterre).
 1889 BERNARD, architecte, 23, rue Cordeliers, Compiègne.
 1890 BERNELLE, administrateur de la commune mixte de l'Oued-Cherf.
 1891 BERTRAND, A 彗, conservateur du Musée de Philippeville.
 1890 BIGONET, conseiller général, à Bordj-bou-Arréridj.
 1874 BOURGOGNE (GESLIN DE) lieutenant-colonel au 2^e Chasseurs, à Pontivy.
 1864 CAHEN, 彗, grand rabbin, à Paris.
 1883 CHÉDÉ, O 彗, chef de bataillon de Zouaves, en retraite, à Aix.
 1877 DAEMERS DE CACHARD, professeur, à Bruxelles.
 1892 DAMICHEL, huissier à Sousse (Tunisie).

- 1888 MM. DELATTRE (le R. P.), prêtre missionnaire d'Alger, membre correspondant de l'Institut, conservateur du Musée archéologique de Saint-Louis de Carthage.
- 1860 DELOCHE, O 〇, membre de l'Institut.
- 1882 DENIZI, ancien magistrat, à Marvejols.
- 1866 DEWULF, O 〇, général de brigade, commandant le Génie, à Marseille.
- 1882 DROUIN, avocat, rue Moncey, 15, Paris.
- 1862 DUNANT (H.), 〇, secrétaire de la Société de géographie de Paris.
- 1880 DURAND DE LAUR, ancien professeur, rue Nicole, 7, Paris.
- 1890 ESPÉRANDIEU, I 〇, capitaine au 61^e régiment d'Infanterie, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Ajaccio.
- 1892 GÆSTCHY, 〇, chef de bataillon, commandant supérieur de Galsa (Tunisie).
- 1892 GONSON, A 〇, propriétaire, à Lambèze.
- 1891 GARROT, agréé près le Tribunal de 1^{re} instance de Philippeville.
- 1879 GASNAULT, homme de lettres, au Château de Luynes, près Tours.
- 1893 GUÉRIN, A 〇, sous-directeur des Contributions diverses, à Tizi-Ouzou.
- 1891 GUIN, sous-préfet, à Sétif.
- 1892 HANNEZO, lieutenant au 4^e Régiment de Tirailleurs indigènes, à Zaghouan (Tunisie).
- 1855 HAREMBOURE (DE), 〇, inspecteur général des prisons, en retraite, à Nice.
- 1886 HOFFMANN, secrétaire de la Société d'anthropologie, à Washington.
- 1890 JACQUOT, juge à Oran.
- 1873 LAC DE BOSREDON, 〇, commandant de recrutement, à Agen.

- 1882 MM. LARUE, O 彡, colonel, commandant le 85^e d'Infanterie, à Cosne.
- 1861 LECLERC (L.), 彡, médecin-major, en retraite, à Ville-sur-Ilлон (Voges).
- 1881 LUBAWSKI (Comte de), à Viazna (Russie).
- 1857 MAC-CARTHY, 彡, conservateur de la Bibliothèque et du Musée d'Alger, en retraite.
- 1862 MARÉCHAL, 彡, commandant du Génie, en retraite, à Versailles.
- 1879 MARÉCOURT (DE), propriétaire, à Vendôme.
- 1888 MARTY, médecin-major, à Auxerre.
- 1878 MASQUERAY, 彡, directeur de l'École supérieure des Lettres, d'Alger, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
- 1882 MAURY, maître de conférences à la Faculté des Lettres, à Aix.
- 1866 MÉLIX, 彡, capitaine en retraite, à Bône.
- 1892 MÉNÉRET, administrateur, à El-Milia.
- 1879 MÉRITENS (DE), ancien administrateur de commune mixte.
- 1870 MEULEMANS, homme de lettres, à Bruxelles.
- 1888 MILVOY, architecte, rue des Trois Cailloux, 3, à Amiens.
- 1882 MOUGEL, curé de Duvivier.
- 1892 MOLINER-VIOLLE, A 彡, secrétaire de la Sous-Préfecture, Batna.
- 1888 PALLU DE LESSERT, avocat, rue d'Assas, 5, Paris.
- 1880 PLYROT (le docteur), rue Lafitte, 18, Paris.
- 1875 PHILIPPE, administrateur de commune mixte, Oran.
- 1892 PONTÉ, directeur de l'École communale, Mila.
- 1885 REINACH, ancien élève de l'École d'Athènes, rue de Berlin, 31, à Paris.
- 1853 RÉMOND, architecte du Service des Bâtiments civils en retraite, à Marseille.

- 1893 **MM. RESTOUIN**, inspecteur primaire.
- 1891 **ROBERT**, administrateur de Berraghouia.
- 1860 **ROMÈGUÈRE**, homme de lettres, à Toulouse.
- 1875 **ROY**, ✱, secrétaire de l'Ouzara, Tunis.
- 1856 **SACHOT** (O.), ✱, avocat, secrétaire de la Rédaction de la *Revue Britannique*, rue du Dragon, 17, à Paris.
- 1875 **SAINTE-MARIE** (PRICOT DE), consul de France.
- 1885 **SALADIN**, architecte, rue de Bellechasse, à Paris.
- 1892 **TOUTAIN**, professeur, chargé de mission, en Tunisie.
- 1862 **VAYSSETTES**, ancien interprète-traducteur assermenté, à Espalion.
- 1893 **VIRÉ** (C.), juge de paix, à Taher.
- 1878 **WEILL**, grand rabbin, à Tlemcen.
- 1864 **ZOTENBERG**, ✱, bibliothécaire, à la Bibliothèque nationale, à Paris.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

- AGEN.** — Société d'agriculture, sciences et arts.
- AIX.** — Académie des sciences, agriculture, arts et belle-lettres.
- ALAIS.** — Société scientifique et littéraire.
- ALGER.** — Société de climatologie algérienne.
 — Ecole supérieure des Lettres.
 — Société historique algérienne.
- AMIENS.** — Société des antiquaires de Picardie.
- ANGERS.** — Société académique de Maine-et-Loire.
- ANGOULÊME.** — Société archéologique et historique de la Charente.
- AUTUN.** — Société éduenne.
- AVALLON.** — Société d'études.
- AVESNE.** — Société archéologique de l'arrondissement.
- AVIGNON.** — Académie de Vaucluse.
- AUXERRE.** — Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.
- BAR-LE-DUC.** — Société des lettres, sciences et arts.
- BEAUNE.** — Société d'archéologie, d'histoire et de littérature.
- BEAUVAIS.** — Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.
- BÉZIERS.** — Société archéologique, scientifique et littéraire.
- BÔNE.** — Académie d'Hippone.
- BORDEAUX.** — Société archéologique.
 — Société de géographie commerciale.
- BOURGES.** — Société historique, littéraire et artistique du Cher.
- BREST.** — Société académique.
- CHAMBÉRY.** — Société savoisiennne d'histoire et d'archéologie.
 — Académie des sciences, lettres et arts de Savoie.
- DAX.** — Société de Borda.
- DRAGUIGNAN.** — Société d'études scientifiques et archéologiques.

- ÉPINAL.** — Société d'émulation des Vosges.
- GAP.** — Société d'études des Hautes-Alpes.
- GRENOBLE.** — Académie delphinale.
- GUÉRET.** — Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuze.
- LANGRES.** — Société historique et archéologique
- LAON.** — Société académique.
- LIMOGES.** — Société archéologique et historique du Limousin.
- LYON.** — Société littéraire, historique et archéologique.
— Académie des sciences, belles-lettres et arts.
- LE MANS.** — Société historique et archéologique du Maine.
- MARSEILLE.** — Société de statistique.
- MONTAUBAN.** — Société archéologique du Tarn-et-Garonne.
- MONTBÉLIARD.** — Société d'émulation.
- NANCY.** — Académie de Stanislas.
— Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain.
— Société de géographie de l'Est.
- NANTES.** — Société d'archéologie.
- NARBONNE.** — Commission archéologique.
- NICE** — Société de littérature, sciences et arts des Alpes-Maritimes.
- NÎMES.** — Académie du Gard.
- ORAN.** — Société de géographie et d'archéologie.
- ORLÉANS.** — Société archéologique de l'Orléanais.
- PARIS.** — Institut de France.
— Société des antiquaires de France.
— Société d'ethnographie.
— Société de géographie.
— Société d'anthropologie.
— Association pour l'encouragement des études grecques.
— Société des études historiques.
— Revue géographique internationale.
— Musée Guimet.
— Société académique indo-chinoise de France.
— Revue des Colonies et des Protectorats.

- PERPIGNAN.** — Société agricole, scientifique et littéraire.
- POITIERS.** — Société des antiquaires de l'Ouest.
- RAMBOUILLET.** — Société archéologique.
- REIMS.** — Académie nationale.
- RENNES.** — Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.
- ROCHECHOUART.** — Société des amis des sciences et des arts.
- RODEZ.** — Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
- ROUEN.** — Commission des antiquités de la Seine-Inférieure.
- SAINT-BRIEUC.** — Société d'émulation des Côtes-du Nord.
- SAINT-DIÉ.** — Société philomathique.
- SAINTE.** — Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
- SAINT-OMER.** — Société des antiquaires de la Morinie.
- SAINT-QUENTIN.** — Société académique des sciences, arts et belles-lettres.
- SEMUR.** — Société des sciences historiques et naturelles.
- SENS.** Société archéologique.
- SOISSONS.** — Société archéologique, historique et scientifique.
- TOULON.** — Académie du Var.
- TOULOUSE.** — Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.
— Société d'archéologie du Midi de la France.
- TOURS.** — Société d'archéologie de la Touraine.
-- Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.
— Société de géographie.
- TUNIS.** — Institut de Carthage. — Association tunisienne des lettres, sciences et arts.
- VALENCE.** — Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence.
- VALENCIENNES.** — Société d'agriculture, sciences et arts.
- VANNES.** — Société polymathique du Morbihan.
- VERVINS.** — Société archéologique.
-

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

- ALSACE-LORRAINE.** — Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, à Metz.
- Société pour la conservation des monuments historiques de l'Alsace, à Strasbourg.
- ANGLETERRE.** — Société des antiquaires de Londres.
- Société des antiquaires de Cambridge.
- Institut canadien de Toronto (Canada).
- AUTRICHE.** — Société impériale de géographie de Vienne.
- BRÉSIL.** — Museu nacional de Rio-Janeiro.
- EGYPTE.** — Institut égyptien, au Caire.
- Société khédivale de géographie, au Caire.
- ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.** — Musée Peabody d'archéologie et d'ethnographie américaine de Cambridge.
- Institut Smithsonian, de Washington.
- Commission d'inspection géologique des États-Unis (Département de l'Intérieur), à Washington.
- Société d'anthropologie, à Washington.
- Académie des sciences naturelles de Davenport, Iowa.
- Association américaine pour l'avancement des sciences, à Washington.
- Société historique du Kansas, à Topeka.
- ITALIE.** — Institut archéologique d'Allemagne, à Rome.
- Archéologie chrétienne du commandeur de Rossi, à Rome.

- ITALIE.** — Société africaine d'Italie, à Naples
— — — à Florence.
— École française de Rome.
- NORWÈGE.** — Université royale, à Christiania.
- RUSSIE.** — Commission impériale archéologique, à Saint-Pétersbourg.
- SUÈDE.** — Académie royale archéologique de Stockholm
- SUISSE.** — Société d'histoire et d'archéologie de Genève.
— . Société de géographie de Berne.
-

INSCRIPTIONS ARABES

INÉDITES

DE TUNISIE

PAR M. MERCIER,

MEMBRE TITULAIRE

I

GAFSA

Notre très zélé correspondant, M. le chef de bataillon Goetschy, commandant supérieur de Gafsa, a bien voulu nous communiquer deux nouvelles inscriptions arabes de Gafsa.

Ces deux textes présentent un réel intérêt à divers points de vue, ainsi que nous allons essayer de le faire ressortir.

N° 1. — Cette inscription est habilement gravée en lettres ayant quelque analogie avec le type coufique, dans un cadre à sommet arrondi, sur une pierre qui devait être encastrée dans la muraille d'un des bâtiments de la Kasba et qui est actuellement déposée dans la cour. Les angles supérieurs de la pierre, laissés libres par le cintre, sont ornés de moulures élégantes. La partie gauche de la dernière ligne a disparu avec un éclat de la pierre.

Voici le texte de l'inscription :

بِسْمِ 1
اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ 2
وَصَلَّى اللّٰهُ عَلٰی سَیْدِنَا مُحَمَّدٍ 3
جَدَّدَ هَذَا الْبِنَاءَ الْوَاقِعَ فِیْ هَذَا 4
الْحَصَارِ الْمُبَارَكِ مِمَّا أَمَرَ بِهِ السَّیِّدَانِ الْأَجْلَانِ 5
أَبُو عَبْدِ اللَّهِ مُحَمَّدٌ دَاوُدَیْ وَأَبُو عَبْدِ اللَّهِ 6
مُحَمَّدُ بَاوِی حَفْصُهُمَا اللَّهُ وَأَدَامُ عَزْهَمَا عَلٰی یَدِ 7
الْمُكْرَمِ الْأَجَلِ أَبُو الْحَسَنِ عَلٰی مَعْنَشَ 8
التُّونِسِيِّ وَالْمُعَلِّمِ حَمْدُ الْمُنِیبِ وَالْمُعَلِّمِ 9
الضَّرِیْبِيِّ السَّعْفَانِسِيِّ غَفَرَ اللَّهُ لَهُمْ وَلِلْمُؤْمِنِیْنَ 10
أَجْمَعِیْنَ وَكَانَ تَمَامٌ 11
////////////////////

TRADUCTION

1^o ligne : Au nom

2^o : du Dieu clément et miséricordieux !

3^o : Que Dieu répande ses bénédictions sur notre seigneur Mohammed !

4^o : Cette construction a été réédifiée dans cette

5° : forteresse bénie, en exécution des ordres émanés des deux seigneurs très-glorieux :

6° : Abou Abd Allah Mohammed dey et Abou Abd Allah

7° : Mohammed bey, — que Dieu les protège et perpétue leur gloire ! — sous la direction

8° : de l'honorable, du très-glorieux Abou l'Hacen Ali Mefnach,

9° : le tunisien, du maître Ahmed el Mounif et du maître

10° : Drif le Sfaksiote, — que Dieu leur accorde leur pardon, ainsi qu'à tous les croyants

11° : réunis ! L'achèvement a eu lieu.....
.....

Cette inscription nous a été communiquée au moyen d'un bon estampage, auquel étaient jointes une copie et une photographie.

Nous avons déjà publié une inscription arabe se trouvant sur la citadelle de Gafsa (1), beaucoup plus ancienne, attribuant la construction de cette Kasba au souverain hafside Abou Abd Allah ben Abou Abd Allah Mohammed ben Abou Farès Abd el Aziz, qui régna du 16 août 1434 au 16 septembre 1435.

L'inscription actuelle est plus récente ; malheureusement, la partie qui mentionnait la date manque ; peut-être était-elle indiquée par un chronogramme dont ces mots : « et son achèvement » sont la première partie. Nous allons essayer de la fixer approximativement.

Comme on a pu le voir, la reconstruction de l'édifice à laquelle elle s'applique a eu lieu en exécution des ordres simultanés d'un dey et d'un bey, nommés

(1) *Recueil* de 1883, p. 191 et suivantes

tous deux, Abou Abd Allah Mohammed, paraissant se partager à titre égal l'autorité souveraine. Aucune inscription publiée jusqu'à ce jour n'a, à notre connaissance, présenté ce cas ; il est à souhaiter, à cet égard, qu'on obtienne enfin l'autorisation de relever celles des mosquées et édifices publics de Tunis.

Nous devons donc ici entrer dans quelques développements sur l'origine de cette dualité de pouvoirs, demeurée longtemps peu compréhensible pour nous.

..

On sait de quelle façon la Porte devint inopinément suzeraine du royaume d'Alger par l'hommage qu'en fit Kheïr ed Dine, deuxième Barberousse, à l'empereur Selim I^{er}, en 1518. C'était, pour l'habile corsaire, le seul moyen de conserver sa conquête et de la soustraire aux entreprises des Espagnols. Nommé Beylarbeg (bey des beys) d'Afrique, Kheïr ed Dine reçut bientôt de la Turquie des soldats et des secours de toute sorte, ce qui lui permit de repousser les chrétiens et de s'étendre à l'est et à l'ouest.

Après quelques années de luttes, ce qui restait de l'empire hafiside à Tunis et de la dynastie zeyanite à Tlemcen était définitivement détruit, et l'autorité turque régnait sur toute la Berbérie, moins le Maroc, où l'empire des Cherifs Saadiens s'était substitué à celui des Merinides.

Les guerres contre les Espagnols absorbèrent encore, durant de longues années, toutes les forces des Turcs d'Afrique, et l'on put croire qu'après la victoire de Lépante, l'empire chrétien allait y rétablir son occupation. Tel était bien le vœu de don Juan

d'Autriche ; mais, peut-être pour cela même, Philippe II était d'un avis tout opposé. Les points d'occupation furent abandonnés à eux-mêmes, sauf Oran, et, en 1574, Tunis tombait aux mains de Sinane-Pacha et de Euldj Ali, après une belle, mais inutile résistance.

Dès lors, l'Espagne renonça à la lutte, et les Turcs, restés définitivement maîtres du terrain, purent s'appliquer à l'organisation administrative de leur vaste domaine.



Cette tâche n'était pas facile, car il s'agissait de maintenir sous l'autorité turque, représentée par une poignée d'hommes, un immense territoire renfermant des populations nombreuses et diverses, sans cohésion entre elles et vivant dans l'anarchie depuis près d'un siècle.

L'organisation de la puissance turque d'Afrique consista d'abord en la concentration de tous les pouvoirs entre les mains des Yoldachs ou Janissaires.

Ce fut une république militaire autonome, dont toutes les dignités étaient réservées exclusivement aux levantins d'origine, et où les grades s'obtenaient régulièrement à l'ancienneté, mais avec cette réserve, par trop démocratique, que les grands commandements étaient toujours de courte durée.

Un diwan ou conseil, formé des anciens commandants militaires et des principaux officiers en activité, tempérait encore le pouvoir des chefs suprêmes.

Jusqu'en 1570, un beylarbeg avait conservé le commandement au nom de la Porte ; mais, après la

mort du dernier titulaire de cette fonction, Euldj Ali, l'instinct d'indépendance des Yoldachs se réveilla partout, et les pachas envoyés à Alger par la Turquie ne purent ressaisir le pouvoir : ils succombèrent presque tous à la peine.

A partir de 1587, les pachas furent nommés à Alger pour trois ans ; mais cette mesure n'empêcha pas l'indépendance des Yoldachs de s'accroître de plus en plus, tandis qu'un nouveau pouvoir, celui de la Taïffe, ou conseil des Réïs (corsaires), se constituait et disputait l'influence à la milice dans tous les ports de mer. Quant au pacha, il ne tarda pas à être dépouillé de toute autorité effective, en attendant le jour où Yoldachs et Réïs s'uniraient pour refuser même de le recevoir.

Tunis avait échappé depuis longtemps à l'action d'Alger et constitué son gouvernement autonome. Un pacha spécial lui avait même été envoyé ; mais son autorité y était encore moindre qu'à Alger. Le diwan des Boulouk-bachi et des Odobachi (capitaines et lieutenants) partageait le pouvoir avec les Ag'as et en abusait, en opprimant non-seulement les habitants, mais même les soldats turcs, laissés au nombre de quatre mille dans la Kasba, par Sinane-Pacha. La règle fondamentale de la courte durée du commandement n'était plus observée et l'avancement se trouvait arrêté net.

En 1590, les Boulouk-bachis, Odobachis et Ag'as furent surpris et massacrés par leurs soldats.

..

Les 4,000 Yoldachs de Tunis étaient alors divisés

en 40 compagnies et le plus ancien soldat dans chacune d'elles portait le titre de dey (oncle) et exerçait sur les autres une autorité en quelque sorte morale. Après leur victoire, les Yoldachs choisirent un de ces deys auquel ils confièrent un pouvoir tout particulier : les généraux (beys ou ag'as) durent soumettre tous leurs actes à son assentiment et le diwan n'eut plus le droit de disposer des troupes sans son autorisation.

Son pouvoir fut celui d'un pondérateur, sorte de roi constitutionnel avec droit de veto, tandis que l'exécutif resta aux mains des beys ou ag'as et du diwan.

Ce régime, malgré ses complications, ne manquait pas d'ingéniosité ; mais voici en quoi il péchait : le dey, choisi parmi les plus anciens soldats, était généralement dépourvu des qualités nécessaires à l'exercice du pouvoir ; de plus, il restait trop sous l'action de ceux qui l'avaient élu, ou, s'il s'écartait de ses anciens collègues, il perdait toute influence sur eux.

Seuls, les deys qui s'emparèrent résolument du pouvoir exécutif, firent quelque figure, comme le dey Kara Othmane qui gouverna avec intelligence et fermeté de 1593 à 1610, ou le dey Youssof, son successeur, dont le règne fut de 27 ans ; mais leur nombre fut peu nombreux.

Tandis que le dey restait généralement confiné dans son palais, ne prenant aucune part ostensible à la direction des affaires, les beys commandaient l'armée, allaient en expédition, parcouraient les provinces, faisaient rentrer les impôts et ne tardaient pas à acquérir une influence et même une autorité réelle contrebalaçant celle des deys.

De là des rivalités, des luttes durant lesquelles le pouvoir restait tantôt au bey, tantôt au dey ; de là des périodes d'effacement plus ou moins volontaire de l'un ou de l'autre, et par moment, l'essai d'une association du bey et du dey participant, à titre presque égal, à l'exercice de l'autorité gouvernementale.

Cette situation dura pendant tout le xvii^e siècle, mais au détriment des deys dont la puissance effective et morale ne cessa d'aller en s'amoindrissant.

..

Il résulte des explications qui précèdent que notre inscription est du xvii^e siècle et doit être placée à une de ces époques de trêve où le pouvoir exécutif était exercé par l'association du bey et du dey.

Nous ne trouvons aucun dey du nom d'Abou Abd Allah Mohammed, mais on sait que le prénom « Abou Abd Allah » (le père du serviteur de Dieu) s'ajoutait arbitrairement au nom véritable ; c'est ainsi que le prophète Mahomet était appelé Abou l'Kassem. Ici, le bey et le dey ont pour nom réel : Mohammed. Les deys ainsi appelés sont les suivants :

Hadj Mohammed Laz, de 1647 à 1653 ;

Hadj Mohammed Our'li, de 1667 à 1669 ;

Hadj Mohammed Mentchali, de 1671 à 1673 ;

Hadj Mohammed Bechara, de 1676 à 1677 ;

Mohammed Tabak, 1^{re} fois, de 1677 à 1678 ;

Le même, 2^e fois, de 1678 à 1682 ;

* Hadj Mohammed Baktache, de 1686 à 1688 ;

Mohammed Tabar, en 1694 ;

Mohammed Khoudjâ, de 1695 à 1699,

et Dali Mohammed, de 1699 à 1702.

En 1647, date de l'avènement du premier dey du nom de Mohammed, l'autorité réelle était entre les mains du bey Mohammed, appelé aussi Hammouda.

Fils du renégat Mourad, auquel il avait succédé comme bey, en 1631, Mohammed-bey, excellent général, comme son père, n'avait cessé de parcourir la Tunisie dans tous les sens et de s'appliquer à abaisser l'arrogance des Arabes. Presque toujours heureux dans ses campagnes, il avait rétabli partout la paix et procuré au pays le bonheur inappréciable de la sécurité. On lui dut aussi l'organisation des zemala.

Son influence sur la population, comme sur les troupes, était immense. Le dey n'était plus qu'un simulacre, mais Mohammed-bey ne cessait de lui témoigner des égards qui enlevaient tout prétexte à une brouille. Après Youssef, il avait vu successivement Osta Mourad (1637), puis Ozen Khoudja (1640), puis Hadj Mohammed Laz (1647).

En 1653, Hadj Moustafa Laz remplaça le précédent dey. Quant à Mohammed-bey, il reçut en 1659, de la Porte, l'autorisation de remplacer le titre qu'il portait si bien depuis 28 ans, par celui de pacha. Ce fut à Tunis l'occasion de grandes fêtes, car il était devenu le véritable souverain. Quatre ans plus tard, en 1663, il jugea que l'heure du repos avait sonné pour lui et partagea le commandement entre ses trois fils : Mourad-bey, *Abou Abd Allah Mohammed-bey* et Hassan-bey. En avril 1666, Hammouda-pacha termina sa longue et glorieuse carrière.

Loin d'imiter sa conduite prudente à l'égard des deys, son fils Mourad afficha hautement sa puissance et ne tarda pas à entrer en lutte avec le dey

Kara Kouz, qui avait succédé, en 1665, au vieux Moustafa Laz, et prétendait gouverner selon les caprices de son caractère violent et cruel. Après diverses péripéties, Kara Kouz fut mis à mort dans une révolte et les Yoldachs élurent pour le remplacer un vieux *reïs* nommé Hadj Mohammed Our'li, qui, ayant à peu près perdu la raison, semblait à leurs yeux marqué par le doigt de Dieu pour faire un excellent dey (1667). Il conserva ce titre pendant deux ans et fut remplacé, en 1669, par un turc du nom d'El Hadj Châbane.

Les visées ambitieuses de Mourad-bey purent donc s'exercer librement, et comme El Hadj Châbane voulait réagir, il le déposa en 1671 et le remplaça par une de ses créatures nommée Hadj Mohammed Mentchali. Deux ans plus tard, les Yoldachs prenaient leur revanche en renversant ce dey et en nommant un des leurs, Hadj Ali Laz.

Aussitôt la guerre civile recommence; Mourad-bey reste maître de l'autorité et remplace Hadj Ali par El Hadj Mami, puis Mourad s'installe en souverain au Bardo et confie le commandement de l'armée à deux de ses fils. A la fin de l'année 1675, il cessa de vivre.

Ses deux fils, Mohammed-bey et Ali-bey, se disputèrent alors le pouvoir pendant plusieurs années avec des chances diverses, et les deys, devenus les créatures des beys, supportèrent les conséquences de ces alternatives de succès et de revers. La Porte intervint dans le débat. Les Algériens, de leur côté, en profitèrent pour se venger de leurs échecs passés en envahissant la Tunisie (1686). Sous la protection de ces ennemis séculaires, Mohammed-bey finit par rester seul maître du pouvoir, mais en acceptant une

sorte de vassalité qui devait être, dans l'avenir, une source de conflits avec Alger.

En 1689, la Porte ayant ratifié les faits en envoyant à Mohammed-bey un firman d'investiture, celui-ci se crut assez fort pour se débarrasser de la tutelle des Algériens. Aussitôt, Hadj Châbane-dey, qui n'entendait pas raillerie, envoya contre Tunis une nouvelle expédition qui chassa Mohammed-bey de cette ville (1692). Après trois années de luttes et de péripéties diverses, ce dernier resta cependant maître de la situation et s'adjoignit comme dey un certain Mohammed Khoudja avec lequel il fut censé partager le pouvoir (juillet 1695).

Mais Mohammed-bey mourut peu de temps après (le 5 octobre). Son frère Ramdane le remplaça, et les guerres civiles recommencèrent. En 1699, il était renversé et mis à mort par son neveu Mourad-bey, et celui-ci, à peine maître du pouvoir, rompait avec Alger et venait mettre le siège devant Constantine. L'arrivée du dey d'Alger, Hadj Moustafa, le força à lever le siège (octobre 1700). Il regagna, non sans peine, la Tunisie. En vain la Porte essaya encore de s'interposer. Au mois d'avril 1702, Mourad marchait de nouveau à la tête d'une armée contre l'Algérie lorsqu'il fut assassiné par l'ag'a Ibrahim, à l'Ouad-Zerga.

Ibrahim s'était emparé du pouvoir en réunissant sur sa tête le triple titre de dey, de pacha et de bey. La guerre recommença de toute part. A la fin de l'année 1704, Ibrahim alla assiéger Tripoli, mais la peste se mit dans son armée et il dut rentrer à Tunis dans des conditions désastreuses; au mois d'avril 1705, il lui fallut se porter à la tête de toutes

✓xxx

ses forces vers le Kef, afin de résister aux Algériens qui s'avançaient sous le commandement de leur dey, Hadj Moustafa. Malgré son courage, il fut vaincu et fait prisonnier, le 11 juillet, et ce fut l'ag'a des spahis, Hosseïn ben Ali, qui rallia les troupes et rentra à Tunis pour s'y préparer à la résistance. Le 28 août, les Algériens prirent position à Ben Mendjous et commencèrent le siège de la capitale.

Mais ils avaient affaire à un rude adversaire, soutenu par le sentiment public, et bientôt le dey d'Alger se vit abandonné par ses soldats, las des fatigues d'une longue campagne. Sa retraite fut lamentable et tandis qu'il atteignait Alger pour s'y voir déposer, Hosseïn-bey recueillait à Tunis les fruits de sa victoire. Il essaya d'abord de nommer un dey à sa dévotion ; mais il n'en résulta qu'une nouvelle crise et Hosseïn-bey se décida à en finir avec ce rouage aussi inutile que dangereux. Deys et pachas furent supprimés et il ne subsista que le bey ne partageant le pouvoir avec personne et en préparant la transmission dans sa famille : la dynastie beylicale qui a assuré la tranquillité de la Tunisie jusqu'à ce jour était fondée (1705). Deux ans plus tard, la Porte ratifiait ce coup d'état en reconnaissant Hosseïn comme vice-roi de l'Ifrikiya.



Nous avons été entraîné à faire un résumé de l'histoire des deys en Tunisie, afin de permettre de saisir dans quelles conditions leur autorité a été fondée, comment celle des beys est arrivée rapidement à la contrebalancer, à s'exercer parallèlement, puis à l'absorber et à s'y substituer.

Ainsi s'explique la mention de l'ordre simultané du dey et du bey sur notre inscription, et cela nous amène à conclure qu'elle ne peut être contemporaine de la première période, mais bien de l'époque du déclin de la puissance des deys.

Nous avons vu, du reste, que le bey Mohammed (Hammouda), fils du renégat Mourad, avait, par ses talents et ses succès, été le véritable fondateur de la fortune des beys, mais qu'avec une grande prudence, il sut ménager l'amour-propre des deys et s'efforça de ne pas les éclipser ouvertement. Nous serions donc fort surpris qu'il eût placé son nom à côté de celui du dey sur un document tel que l'inscription de Gafsa.

Cependant, Mohammed-bey était un grand organisateur et il avait fait de nombreuses expéditions dans le Djerid et de longs séjours dans ces régions. A ce point de vue, les travaux de fortification à Gafsa seraient bien son fait.

Il est vrai que le prénom d'Abou Abd Allah n'était pas porté par lui ; mais nous sommes bien forcé d'admettre que le même prénom a été ajouté au dey, puisqu'aucun d'eux ne le possède, et il n'y aurait pas de raison absolue pour ne pas appliquer cette règle au bey.

Si cette manière de voir était adoptée, le dey serait Hadj Mohammed Laz et la date de l'inscription devrait être placée entre 1647 et 1653.

Il nous reste deux beys ayant porté le nom de Mohammed :

1° Abou Abd Allah Mohammed-bey, un des fils du précédent, dont le nom est exactement celui de l'inscription. Il serait donc tout naturel de le recon-

naître dans celui qui y est désigné ; malheureusement, il n'a exercé ses fonctions que sous l'autorité supérieure de son frère, Mourad-bey, et il serait surprenant qu'il eût osé ne pas le mentionner.

Nous avons vu que Mourad-bey a succédé à son père, Mohammed (Hammouda), en 1663. Le dey était alors Hadj Mohammed Laz qui conserva ce titre jusqu'à sa mort, survenue en 1665.

En prenant le pouvoir, Mourad avait confié à son frère, Abou Abd Allah Mohammed-bey, le sandjak ou gouvernement de Kairouan, avec Souça et Monastir, et à son autre frère, Hassan-bey, celui du sud, comprenant sans doute Gafsa. C'est donc un autre motif contre cette hypothèse. Cependant, elle n'est pas inadmissible, d'autant plus que Gafsa était peut être sous son commandement et dans ce cas, la date de l'inscription devrait être placée entre 1663 et 1665.

Nous devons signaler, à ce sujet, que l'Imam El Aïa-chi, passant à Gabès dans le mois de février 1663, y trouva Mohammed ben Hammouda, « pacha de Tunis », campé avec son armée ; à son passage dans le Djerid, il avait donné l'ordre de reconstruire le minaret de Sidi Guennaou, entre la montagne de Matmata et Zerrick (1).

Enfin, en 1667, eut lieu l'élévation du dey Hadj Mohammed Our'li, nommé par les Yoldachs en opposition à Mourad-bey. C'était un vieux fou qui ne jouit d'aucune considération, et, en supposant qu'à cette époque Abou Abd Allah Mohammed eût reçu le commandement du sud ou fait une expédition dans

(1) *Explor. de l'Algérie*, t. ix, p. 76.

ces régions, il est bien peu probable que, pour ce double motif, il ait placé le nom du dey avec le sien sur l'inscription.

Mais, si cette hypothèse était préférée, la date cherchée serait 1667-69.

Enfin, Mohammed Mentchali, créature de Mourad, fut dey de 1671 à 1676, et si l'on admet que notre Abou Abd Allah Mohammed-bey est celui de l'inscription, il est fort probable que c'est ce dernier dey qui y est cité, puisqu'il est l'homme du bey Mourad, si jaloux de son autorité.

La date serait alors 1671-75, car Mourad est mort à la fin de 1675, et dès lors, il n'a plus été question d'Abou Abd Allah Mohammed-bey ;

2° Et Mohammed-bey, fils de Mourad-bey, qui détint le pouvoir avec des alternatives diverses de 1676 à 1695.

Durant cette dernière période, nous l'avons vu, l'influence des deys fut nulle ou éphémère. Nous en trouvons plusieurs portant le nom de Mohammed, mais un seul fut réellement la créature de Mohammed-bey : ce fut Mohammed Khoudja. Or, sa nomination est de juillet 1695, et la mort du bey eut lieu dans le mois d'octobre suivant. Il est donc peu probable que l'inscription de Gafsa ait été gravée dans ce court intervalle.

Nous avons encore Hadj Mohammed Baktache qui était dey en 1686, lors de la transaction éphémère conclue entre Ali-bey et son frère, Mohammed-bey, et aux termes de laquelle celui-ci reçut le commandement des régions du sud ; mais avant qu'elle eut pu être exécutée, Ali-bey périssait dans une sédition et Mohammed-bey, appuyé par l'armée algérienne,

conserva seul le pouvoir. Le dey Mohammed Bakta-
che, d'accord avec lui, resta en fonction jusqu'en
1688 et reçut même de la Porte le titre, quelque peu
dérisoire, de pacha.

Si c'est de lui qu'il est question, la date de l'ins-
cription devrait être placée entre 1687 et 1688.

..

En résumé, trois hypothèses se présentent :

1° C'est du premier Mohammed-bey (Hammouda)
qu'il est question, et on devra adopter pour l'ins-
cription la date 1647-1653 ;

2° C'est son fils, Abou Abd Allah Mohammed-bey
qui est mentionné. Dans ce cas, nous aurions à
choisir entre les dates suivantes : 1663-65, 1667-69
et 1673-75 ;

3° Enfin, nous serions en présence de Mohammed-
bey, fils de Mourad, et il faudrait la reculer jusqu'en
1687-88.

Tel est actuellement l'état de la question et il nous
paraît difficile de choisir d'une façon définitive entre
ces trois solutions, dont aucune n'est absolument
satisfaisante.

Nous penchons, cependant, pour 1663, en raison
de la concordance des noms et de l'indication four-
nie par El Aïachi.

Pour compléter le faisceau des renseignements
réunis, il nous reste encore un rapprochement à
faire.

M. Luciani, interprète judiciaire à Sfaks, a publié
dans la *Revue Africaine* plusieurs inscriptions ara-
bes gravées sur les remparts de cette ville et relatant

des travaux de réfection exécutés à différentes époques par un service spécial chargé de leur entretien.

L'une d'elles, insérée dans le n° 196 (1^{er} trimestre 1890), se termine ainsi :

« Ce travail a été exécuté par le maître ouvrier Amor el Mounif, le maître Ahmed el Mounif et le maître Abd el Latif el Mounif. »

La date de l'inscription est du 15-25 mai 1646.

Or, parmi ces trois maîtres maçons de la même famille, nous retrouvons Ahmed el Mounif, mentionné dans notre inscription.

Dans le n° 202 de la même *Revue* (3^e trimestre 1890), M. Luciani publie une nouvelle inscription de Sfaks, qui relate la construction d'une tour de vigie par :

- 1° Le maître ouvrier Ateya el Mounif ;
- 2° Le maître ouvrier Ahmed el Mounif,
Enfants du maître Brahim el Mounif,
- 3° Et El Hadj Saïd Bou Acida.

La date est de 1631.

Enfin, une autre inscription contenue dans le n° 196 se termine comme suit :

« Cette construction a été faite par les soins du maître ouvrier Tahar, fils du feu maître Ahmed el Mounif, ses cousins et ses frères. »

Elle est datée du 21 septembre-20 octobre 1748.

Il résulte de ces documents qu'une famille de maîtres maçons, les Ben el Mounif, de Sfaks, se chargeait de constructions d'utilité publique au xvii^e siècle ; que notre Ahmed el Mounif est mentionné en 1631 et en 1646 ; et que son fils Tahar, continuant sa tradition, élevait un monument à Sfaks en 1748.

Or, en admettant que ce dernier eût atteint alors

l'âge de 70 ans, son père Ahmed devait vivre encore en 1678, et ainsi, les deux dates 1631-1678 sont en rapport avec celles de nos deux premières hypothèses ; mais la troisième ne peut guère être maintenue (1687-88), à moins d'admettre que ce maçon ait atteint un âge véritablement extraordinaire, sans interrompre la pratique de son art.

N° 2. — Voici la seconde inscription :

1 بسم الله الرحمن الرحيم وصلى الله على سيدنا محمد وسلم
2 كل نفس ذائفة الموت وانها توبون اجوركم يوم
3 القيامة بمن زحزح عن النار وادخل الجنة بقد
4 باز وما الحياة الدنيا الا متع الغرور
5 هذا قبر الشيخ الصالح القطب
6 ابو يعقوب يوسف القيسي توى
7 رحمه الله في شهر رمضان المعظم
8 عام اثنين و ثلاثين و ثلاثماية بعد
9 النبى

TRADUCTION

1^{re} ligne : Au nom du Dieu clément et miséricordieux ! Que Dieu répande ses grâces sur notre seigneur Mohammed et lui accorde le salut !

2^e : Toute âme goûtera la mort (Koran, sour. 21, verset 36) ; vous ne recevrez vos récompenses que le jour de

3° : la résurrection : quiconque échappera au feu et sera introduit dans le paradis

4° : sera sauvé (Kor., s. 3, v. 182). La vie de ce monde n'est qu'une illusion trompeuse (Kor., sour. 29, v. 61).

5° : Ceci est le tombeau du pieux, du saint, de l'étoile polaire

6° : Abou Yakoub Youssef el Gabci (de Gabès). Il est mort,

7° : Que Dieu lui fasse miséricorde ! — dans le mois de Ramadan le magnifique.

8° : de l'année trois cent trente-deux après le

9° : Prophète (du 27 avril au 27 mai 944).

Cette inscription est gravée sur la tombe du marabout Sidi Yakoub, enterré dans le cimetière de Gafça. Elle contient des formules reproduites souvent sur les tombes et rappelle celle de Sîdat el Djamîa (la dame de tous) se trouvant dans la koubba de Sid Ribah, à Kaïrouan (1).

Le marabout Abou Yakoub Youssef el Gabci ne nous est pas connu. Mais son souvenir, d'après M. Goetschy, a été conservé comme celui d'un des principaux propagateurs de la doctrine de Malek.

Quant à la date de sa mort (mai 944), elle correspond à une des époques les plus troublées de l'histoire de la Tunisie. C'est, en effet, celle de l'apogée des succès d'Abou Yezid, *l'homme à l'âne*, réformateur kharedjite, de la tribu des Beni-Ifrene, élevé à Takiou, dans le pays de Kastilia, près de Gafsa.

(1) Publiée par MM. Houdas et Basset, dans le fascicule IV du *Bulletin de correspondance africaine* (1882), pl. v, p. 186, 187.

Après une existence très agitée d'apôtre militant dont aucun échec n'avait pu rebuter l'ardeur, il avait fini par provoquer dans l'Aourès oriental une révolte des Kharedjites (Nekkariens et Ouahabites).

En 942, il s'était fait proclamer *cheikh des vrais croyants*, avait déclaré la dynastie des Obeïdites-Fatemides d'El-Mehdïa déchuë, reconnu la suprématie des Oméïades d'Espagne, et annoncé que le peuple berbère serait, après sa victoire, gouverné par un conseil de douze cheikhs, appliquant les plus purs principes du Koran.

Il se mit alors en marche sur la Tunisie, à la tête de ses adhérents, et remporta quelques succès dans le cours de l'année 942 ; repoussé du côté de Bar'aï, il lança un corps de Kharedjites sur le Djerid et fit entreprendre le siège de Touzer et d'autres oasis. Au profit de cette diversion, il put pousser une pointe hardie sur Tebessa et s'emparer de cette région.

Dès lors, la cause de la révolte paraît gagnée. Les Berbères accourent de partout se ranger sous les étendards de *l'homme à l'âne* ; les armées obeïdites sont tour à tour culbutées et, en un an, tout le territoire qui s'étend de Tebessa à Tunis appartient aux Kharedjites. Puis, l'homme à l'âne fait son entrée triomphale à Tunis ; en 944, il se met en marche sur Kaïrouan et s'en rend maître au mois d'octobre. Tout l'intérieur de la Tunisie est livré à la fureur des Kharedjites : les massacres, les pillages, les destructions inutiles suivent chaque victoire.

Le caractère sacré de Kaïrouan ne l'a pas préservée du pire destin, au contraire : les Kharedjites y ont renouvelé les profanations de leurs coreligionnaires, au VIII^e siècle (en 757 et en 771). De même,

les légistes orthodoxes sont les victimes toutes désignées des non-conformistes, et nous nous demandons s'il ne faut pas charger leur conscience de la mort du marabout Abou Yakoub, propagateur de la doctrine de Malek, survenue dans une année si funeste aux siens, ou s'il n'y a ici qu'une simple coïncidence ?

Ce mystère ne sera sans doute jamais éclairci.

On sait que l'homme à l'âne, éméché par ses succès, rejeta la chemise grossière qui avait été jusqu'alors sa livrée, le bâton qui était sa seule arme, et l'humble monture qui lui avait valu son surnom. Plongé dans la mollesse, il perdit un temps précieux et lorsqu'il vint enfin mettre le siège devant El-Mehdïa, l'esprit public, dont l'enthousiasme avait assuré ses succès, commençait à se détacher de lui. Les excès de ses adhérents achevèrent cette œuvre de démoralisation. Il faillit cependant s'emparer d'El-Mehdïa et détruire la dynastie fondée par Obeïd Allah, à laquelle tant de gloire était réservée sur un autre théâtre.

En août 745, Abou Yezid, abandonné de tous, fuyait devant le kalife Ismaïl, surnommé plus tard El Mansour. Il avait repris sa grossière *obaïa* et son bâton ; mais il était trop tard, son heure était passée. Avec une ténacité que rien ne put abattre, il traîna ses ennemis à sa suite de montagne en montagne et finit par périr misérablement sur le sommet de la chaîne de Kiana, près de Mecila, en 947.

Ajoutons que la koubba (édifice surmonté d'un dôme) recouvrant le tombeau de Sidi Youssouf a été édifiée en 1684, ainsi que l'indique une inscription qu'elle porte et dont voici la reproduction :

N° 3

1 هذه فبته الشيخ الوالى
2 الصالح الفطرب سيدى يوسف
3 بن يعقوب وكان المسبب
4 في بنيانه العبد البفير الراجي
5 عبوربه ورضوانه
6 احمد بن احمد سنة ١٠٩٥

TRADUCTION

- 1^{re} ligne: Ceci est la koubba du pieux,
2^e — du saint, de l'étoile polaire Sidi Youssef
3^e — ben Yakoub. Et celui qui s'est occupé
4^e — de l'édifier est l'humble serviteur, espérant
5^e — le pardon de son Dieu et son paradis,
6^e — Ahmed ben Ahmed. Année 1095 (1684).

Cette inscription ne nous apprend pas grand chose, sinon qu'avec le temps, le nom même du saint s'est transformé, puisqu'on l'appelle, en 1684, Youssef ben Yakoub, au lieu d'Abou Youssef Yakoub, erreur due, sans doute, à l'ignorance du constructeur, qui a mal lu l'inscription ancienne, et dont la piété était supérieure au savoir.

Mais le saint aurait mauvaise grâce de se plaindre, puisque le souvenir de ses œuvres est resté vivant.

Les inscriptions nouvelles de Gafsa présentent, comme on le voit, un certain intérêt.

La première, surtout, fait ressortir la nécessité de relever les inscriptions arabes de Tunis, car on y trouverait sans doute des éléments suffisants pour trancher le litige. L'autorisation en a été refusée à MM. Houdas et Basset, lors de leur mission en Tunisie ; mais nous étions alors au début de l'occupation, et on comprend qu'il fallait user de certains ménagements ; personne ne l'a obtenue depuis.

Cette interdiction doit cesser, non-seulement dans l'intérêt des études historiques, mais encore parce qu'elle blesse notre dignité nationale.

II.

EL-MEHDÏA

Nous possédons depuis un certain temps la copie de deux inscriptions arabes d'El-Mehdïa qui doivent trouver ici tout naturellement leur place.

Elles ont été déterrées en 1883, dans cette localité, par M. le commandant Jaffé, et la copie que nous en possédons a été faite par M. l'interprète militaire A. Reymond, auquel nous laissons la responsabilité de la lecture, ne doutant pas, du reste, de son exactitude.

2° ligne : qu'il leur accorde le salut complet ! Toute âme doit goûter la mort. C'est seulement le jour de la résurrection que vous recevrez vos récompenses :

3° ligne : quiconque échappera alors au feu et sera introduit dans le Paradis sera sauvé. La vie de ce monde n'est qu'une illusion trompeuse !

4° ligne : Ceci est le tombeau du roi Abou l'Kassem Mohammed ben Abd el Kerim el Koumi. Il est mort, — la miséricorde de Dieu soit

5° ligne : sur lui, le quinze de Dhou-el-Heddja de l'année trois cent quarante-deux (correspondant au 21 avril 954 de l'ère chrétienne).

Les formules qui précèdent le nom du défunt sont les mêmes que celles du n° 2, et nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à l'indication des passages du Koran qui y sont reproduits.

Quant au nom du personnage, il nous offre une énigme bien difficile à résoudre.

Quel est ce roi Abou l'Kassem Mohammed, fils d'Abd el Kerim, de la tribu des Koumia, décédé à El Mehdia, le 21 avril 954 ?

Nous ne connaissons aucun roi de ce nom ayant exercé le pouvoir en Afrique à cette époque, et si le copiste n'offrait une réelle garantie, on se demanderait si ce mot de ملك (roi) n'a pas été lu pour un autre.

En avril 954, l'homme à l'âne est mort depuis sept années et la dynastie obéidite, dans toute sa force, étend son autorité sur l'Ifrikiya et la plus grande partie du Mag'reb central. Abou Temim Maad, dit *El Moëzz li dine Allah* (celui qui exalte la religion de Dieu), règne à El-Mehdia. Il a succédé à son père, Ismaïl el Mansour, troisième souverain obéidite, décédé en mars 953, et a reçu le serment de l'armée et de la population le 25 avril suivant.

El Moëzz préparait alors son expédition d'Orient ; mais il ne devait effectuer la conquête de l'Égypte et de la Syrie et y fonder l'empire fâtemide que quinze années plus tard. En attendant, il appliquait tous ses soins à la pacification complète du pays et même à la soumission de la région occidentale du Mag'reb central et de tout le Mag'reb-el-Akça, qui avaient reconnu la suprématie des Oméïades d'Espagne.

Le « roi » Abou l'Kassem ne pouvait venir que du Mag'reb, et, du reste, son nom d'origine, « El Koumi », l'indique. Les Koumïa, auxquels était réservé l'honneur de produire, deux siècles plus tard, le grand Abd el Moumène, fondateur de la dynastie almohade, étaient une puissante tribu berbère, de la famille des Beni-Fatène, établie au nord de Tlemcen, dans la région de Nedroma ; mais leur puissance n'était pas telle que leurs chefs pussent prendre le titre de roi. Isolés par leur situation en dehors des grandes voies, protégés par leurs montagnes, ils ne paraissent pas s'être mêlés jusqu'alors, d'une façon active, aux événements historiques.

Voici, du reste, quelle était la situation du Mag'reb, vers 950 :

Le dernier descendant de la dynastie edricide, Ahmed, fils de Kacem Kennouri, confiné dans son château de Hadjar-en-Necer, n'était maître que de la région du Rif.

Tout le reste du Mag'reb extrême obéissait au souverain oméïade d'Espagne, le grand Abd er Rahman En Nacer, qui était représenté par ses lieutenants, les descendants de Mouça ben Abou l'Affa, berbères de la tribu des Miknaça.

Auprès de Tlemcen, les Beni-Ifrène, tribu Zenète, avaient la prépondérance, et leur chef, Yâla ben Mohammed, avait été détaché du parti obéïdite par le kalife En Nacer, qui lui avait donné le titre de gouverneur du Mag'reb central pour les Oméïades.

Enfin, dans l'intérieur de la province d'Oran, jusque vers Tiharet, s'étendait la grande tribu des Mag'raoua. Son chef, Mohammed ben Khazer, avait également accepté la suprématie d'En Nacer.

En 951, les généraux oméïades chassèrent le roi-let edricide de sa retraite dans le Rif et comblèrent de faveurs Yâla, chef des Beni-Ifrène de Tlémcen. Il n'en fallut pas davantage pour exciter la jalousie de son voisin, Mohammed ben Khazer, chef des Mag'raoua, et le jeter de nouveau dans les bras des Obéïdites. Le cheikh des Mag'raoua alla, en 951, à El-Mehdïa, suivi de nombreux personnages, faire acte de vasselage auprès d'El Moëzz et l'inviter à faire une nouvelle expédition vers l'ouest.

Le souverain obéïdite s'occupa pendant les années suivantes de préparer, ainsi que nous l'avons dit, une expédition en Mag'reb. Son général, Djouher, se mit en route en 958, et, soutenu par les contingents des tribus du Mag'reb central, effectua une glorieuse campagne dans laquelle il parcourut en vainqueur toutes les régions de l'ouest, s'empara de Sidjilmassa et de Fès et s'avança jusqu'à l'Océan.

Tels sont les faits historiques contemporains de notre inscription. Ils ne nous donnent pas la solution du problème, mais ils nous permettent de supposer que notre cheikh des Koumfa était venu à El-Mehdïa avec quelque députation, peut-être en 951, à la suite d'Ibn Khazer, qu'il y est resté pour une cause quelconque, même comme otage, et y est mort en 954.

N° 5. — L'inscription suivante, gravée sur une pierre, porte deux lignes sur le côté droit, même nombre sur le côté gauche, une demi-ligne en haut et une demi-ligne en bas. La voici telle qu'elle nous est transmise dans sa curieuse disposition :

N° 5.

بسم الله الرحمن الرحيم صلى الله على محمد واله كل نفس ذائفة
الموت انما تؤنون اجرکم يوم الفیامة یمن زحج عن النار

Côté gauche

و ادخل الجنة بقد جاز

Bas

وما الحیات الذنی لا متاع الغرور هذا فیر النزلة الخطیب ابو الفاسم تونی
یوم الرابع من رمضان سنة ثلاثة

Côté droit

وستت ما یته رحه الله

Haut

Les trois premières lignes et la moitié de la quatrième reproduisent, presque textuellement, sauf quelques petites différences d'orthographe, celles de l'inscription précédente.

Voici la traduction du passage utile :

4^e ligne (*in fine*) : Ceci est le tombeau du phénomène terrifiant, du prédicateur Abou l'Kassem. Il est mort

5^e ligne : le quatre de Ramadan le magnifique de l'année trois

6^e ligne : et six-cent (correspondant au 4 avril 1207 de l'ère chrétienne). Que Dieu lui fasse miséricorde !

Nous avons traduit le mot زلزلة qui signifie proprement « tremblement de terre », par « phénomène terrifiant », car c'est évidemment le sens qu'on a voulu donner à ce mot. L'éloquence de notre prédicateur était telle, que l'attention de tous en était absorbée comme elle l'est par un tremblement de terre qui terrifie les esprits au point de ne laisser place à aucune autre pensée.

Est-ce aussi pour cette raison que le lapicide a cru pouvoir se dispenser de nous donner son nom ? Abou l'Kassem, ainsi qu'on l'a vu plus haut, n'est pas un nom ; c'est une sorte de prénom qui a été porté par le Prophète, mais l'appellation propre du prédicateur nous manque, et il serait au moins dangereux de suppléer à ce silence au moyen des dictionnaires biographiques des savants de l'Islam.

Quant à la date de sa mort, 1207, elle correspond à une époque de crise pour El-Mehdīa.

A la fin du xii^e siècle, la Tunisie était une simple province de l'empire almohade, dont le souverain,

En Nacer, était représenté à Tunis par un gouverneur du nom d'Abou Saïd.

Quelques années auparavant, les frères Ibn R'anïa, de Majorque, avaient essayé de relever l'étendard almoravide en Afrique, et, à la tête des aventuriers qui les soutenaient, avaient porté la dévastation et la terreur dans la province de Constantine et la Tunisie.⁽¹⁾ Le chef de ce parti était alors Yahïa ben R'anïa, qui venait d'être encore une fois rejeté dans le Djerid.

Un officier, nommé Mohammed er Regragui, dont le courage et les talents militaires avaient largement contribué à repousser l'usurpateur, se brouilla avec le gouverneur en 1199 et s'empara d'El-Mehdïa, où il prit le titre de sultan. Puis, il vint assiéger Tunis, dont le commandement avait été confié à Abou Zeïd, frère d'En Nacer.

Forcé de lever le siège par l'arrivée d'armées de secours, il se réfugia à El-Mehdïa et ne tarda pas à y être assiégé par le prince almohade. Mais la position de cette place était très forte et bientôt les ennemis, découragés, se retiraient. Er Regragui, débarassé d'eux, entraîna ses partisans vers le sud, pour surprendre son ennemi, Ibn R'anïa ; abandonné par les Arabes, il fut défait et contraint de rentrer dans sa forteresse, poursuivi par Ibn R'anïa.

Le gouverneur de Tunis eut alors la mauvaise inspiration de fournir des vaisseaux et des secours à l'almoravide pour réduire El-Mehdïa, et bientôt Er Regragui ayant capitulé sous la promesse de la vie

(1) Nous avons retracé les phases de cette révolte dans le *Recueil* de 1872.

saue, était mis à mort par Ibn R'anïa (1200-1201). Nul doute que la ville ne subit un sac en règle.

Ce succès rendit à l'aventurier toute son audace. Après avoir parcouru en maître l'intérieur de la Tunisie et le sud de la province de Constantine, il vint mettre le siège devant Tunis et, en moins de deux mois, s'en empara, fit prisonnier Abou Zeïd et soumit la population aux traitements les plus barbares pour lui extorquer son argent (1202-1203).

La nouvelle de ces malheurs plongea le Mag'reb dans la consternation. Cependant, le kalife En Nacer releva le courage de ses conseillers ; ayant réuni une armée imposante, il en prit le commandement et, en 1204, s'avança vers la Tunisie.

A son approche, Ibn R'anïa évacua Tunis et se renferma derrière les remparts d'El-Mehdïa, où il entassa ses trésors ; puis, laissant cette ville sous le commandement d'un de ses officiers, avec toute sa famille, il retourna à Gabès.

En Nacer était entré en vainqueur à Tunis. De là, il marcha sur El-Mehdïa et en commença le siège, avec l'appui de sa flotte qui vint l'y rejoindre. Puis, le sultan lança contre Ibn R'anïa un corps de troupes régulières commandé par Abou Mohammed le hafside, avec l'appui d'auxiliaires arabes. Entièrement défait près de Gabès, l'almoravide fut réduit à fuir vers le sud, après avoir vu tomber un de ses frères et ses principaux officiers. Cette nouvelle démoralisa tellement les assiégés d'El-Mehdïa, qu'ils se décidèrent à capituler. La vie sauve leur fut accordée ; cependant, l'histoire ne dit pas si la ville échappa au pillage.

Les troupes devenues disponibles se mirent aux

trousses d'Ibn R'ania, le délogèrent de tous ses refuges et le forcèrent de demander encore une fois asile à ses amis les Berbères-voilés au cœur du Sahara.

Ainsi la Tunisie put respirer et le sultan reprit la route du Mag'reb, en laissant pour le représenter le général Abou Mohammed. Personne n'était plus apte que lui à maintenir la paix dans la Tunisie.

Ces faits se passèrent en l'année 1207, c'est-à-dire à l'époque même de la mort de notre terrible prédicateur.

Espérons que les graves événements auxquels il dut assister ne furent pas la cause déterminante de son décès.

ERNEST MERCIER.



NOTICE
SUR
QUELQUES SILEX TAILLÉS
TROUVÉS A MILA
PAR M. VIRÉ, MEMBRE CORRESPONDANT



La fertile région de Mila, que les Romains avaient couverte de bourgs et de fermes, où le peuple inconnu appelé parfois et un peu vaguement libyen avait élevé ces constructions cyclopéennes en pierres brutes dont les restes se voient sur toute la ligne du Djebel-el-Akhal et des montagnes de Marchou, possède également, à fleur de sol, des échantillons de silex taillé.

Sur le plateau qui s'étend au nord-ouest de la vieille ville, entre l'Oued-bou-Khanzir et l'Oued-Mek-raoued, à mi-distance des cotes 406 et 341 de la carte au 50/000^e de l'Algérie, j'ai trouvé sur le sol un petit silex (n^o 1) recouvert d'une patine blanche, taillé en pointe de flèche, à trois facettes, c'est-à-dire à peu près triangulaire. Un coté est entièrement plat et les deux autres forment une arête vive et saillante. Sa longueur est de 3 centimètres, sa largeur de 12 millimètres à la base et de 15 au milieu.

Je n'ai, jusqu'à présent du moins, découvert aucun autre silex ou débris dans les environs immédiats.

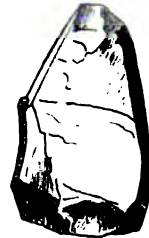
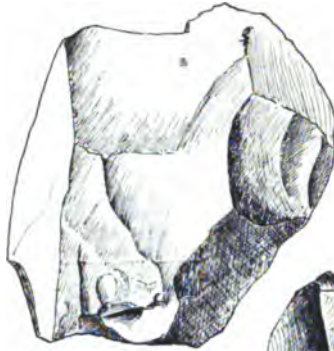
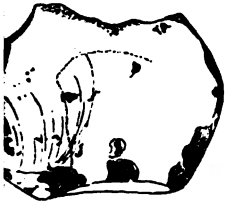
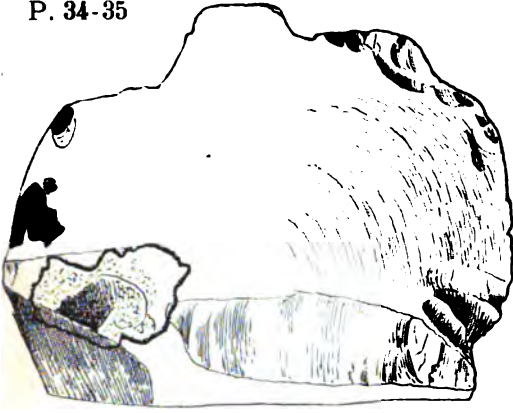
J'ai recueilli un deuxième spécimen (n° 2), également isolé, au nord-ouest du moulin Veyrenc, appelé moulin Baquet sur la carte au 50/000°. C'est un beau morceau de grande pointe, non plus triangulaire, mais plate, à bords délicatement taillés à tout petits éclats. La patine est moins épaisse que sur le premier. Sa longueur est de 4 centimètres, sa largeur de 13 millimètres dans la partie la plus large.

Enfin, j'ai ramassé, toujours à même le sol, à quelques centaines de mètres de la nouvelle ville de Mila, non loin du cimetière, une certaine quantité d'échantillons. Ils se composent principalement de grattoirs de plus ou moins grande dimension (n° 6), de nuclei, d'une pointe de lance malheureusement éclatée sur une face (n° 4), d'un marteau, de plusieurs poinçons (n° 5) et d'éclats sans forme bien déterminée.

Le grattoir le plus grand a une longueur de 8 centimètres, une largeur égale et une épaisseur de 3 centimètres. Un autre (n° 3) a 6 centimètres de longueur. Un troisième, à peu près de même dimension, offre ceci de particulier qu'un des côtés présente une cassure nette qui donne à l'outil la forme d'un arc de cercle. Je ne serais pas éloigné de croire que ce dernier type soit le tranchant d'une hache, cassée à l'usage par le milieu et dont l'autre moitié manque. Par sa forme, en effet, cet échantillon rappelle plusieurs haches ou morceaux de haches, taillées ou polies, que j'ai découverts en France.

Tous ces spécimens — revêtus d'une patine blan-

P. 34-35



Instrumente en silex découverte aux environs de Milla
(Dessins de M. Jaquot)

che — sont taillés dans un silex calcaire dont la teinte varie du brun clair au brun rougeâtre.

Je n'ai pas rencontré d'atelier de tailleur de silex : tous les objets recueillis, sauf les deux premiers, étaient éparpillés sur un plateau circulaire, bordé de deux côtés par un ravin, se reliant par le troisième à la ligne des hauteurs de Marchou et dominant du quatrième la dépression au fond de laquelle est bâtie la nouvelle ville de Mila.

De ce plateau, la vue est très étendue. A proximité de l'eau, (il existe même une source sur l'un des côtés) il était bien choisi pour la défense. Il a dû y avoir en cet endroit une réunion de huttes, mais on ne devait pas y tailler en grand le silex, en raison de la rareté de la matière première.

Il paraît aussi que lors des fouilles faites pour la construction du nouveau groupe scolaire de Mila, des silex auxquels personne ne prit garde auraient été trouvés. Il n'a été conservé qu'un très gros bloc de silex brut et un fragment taillé et recouvert d'une patine épaisse, qui doit être un nucleus.

CAMILLE VIRÉ,

Juge de paix de Taher.



KASROU

PAR

M. MOLINER-VIOLETTE,

MEMBRE CORRESPONDANT



Du pied du monument élevé à la mémoire de deux miliciens de Batna tombés le 23 avril 1871, en combattant les indigènes insurgés, part la route qui conduit à la haute vallée de Kasrou, laquelle s'étend entre la chaîne du Chellala continuée par le Kef-Moktar, le Bonifaoun, le Djarta, le Bou-Kerchouch, au nord-ouest, et le Djebel-Karasiam, le Kasrou, le Mekouch et le Fesdiss, au sud-est.

Cette vallée a près de huit kilomètres dans sa plus grande longueur sur quatre kilomètres environ de largeur. Au centre, sont les deux fermes de Kasrou, entourées d'un grand nombre de vestiges de l'occupation romaine.

Sur les flancs des montagnes et jusqu'auprès des verdoyantes prairies, de remarquables massifs forestiers répandent leur fraîcheur ; des bouquets d'arbres jetés çà et là, au milieu des amas des ruines, sur les bords des oueds, brisent la monotonie des longues lignes et par leurs teintes sombres, cendrées ou d'un vert éclatant, encadrent l'harmonieuse couleur des blés jaunissants.

La route qui conduit à cette vallée, située à 1,230 mètres d'altitude, c'est-à-dire à 180 mètres plus haut que la ville de Batna, est taillée dans le flanc de la montagne. Tantôt, elle traverse les sites les plus gracieux, les clairières verdoyantes, les bosquets touffus ; tantôt, elle surplombe d'effrayants précipices qui donnent le vertige et font passer le voyageur par les sensations les plus diverses (1).

A l'un des détours les plus raides de la route, le regard plonge dans un profond ravin. En face, s'élève le sombre mont du Kasrou, au pied duquel, dans un entonnoir naturel, tourbillonne une source thermale, où déjà plusieurs personnes ont trouvé la mort.

Non loin de ce gouffre dangereux, se dresse, perpendiculairement contre la pente escarpée de la montagne, une roche de près de soixante mètres de haut, sur laquelle existent encore les murs entiers d'une ancienne construction romaine, d'un fort qui commandait le chemin conduisant à Kasrou et qui probablement devait aboutir à la voie de Diana Veteranorum (Zana), en passant par Lamigge (Seriana).

Cette roche est connue sous le nom de Bordj-R'anïa (le château de R'anïa) ; d'autres disent Bordj-R'ennaïa (le château de la chanteuse) ; mais rien, aucune légende ne se rapporte à cette dernière dénomination et nous ne sommes pas éloignés de penser qu'un souvenir historique se rattache à cette ruine et qu'elle rappelle les Ibn R'anïa, descendants des

(1) Cette route a été tracée et faite par M. de Saint-Germain, propriétaire actuel de Kasrou, qui en a laissé généreusement le libre parcours à des entrepreneurs de coupes de bois. Ces derniers ont largement usé et abusé de la bienveillance du propriétaire : leurs lourds chargements ont en peu de temps défoncé la voie.

rois almoravides des Baléares, qui, pendant près d'un demi-siècle (1185-1233), luttèrent avec opiniâtreté et souvent avec succès contre les Almohâdes.

Ali Ibn R'anïa, hardi aventurier, voulant arrêter les progrès des Almohâdes en Afrique et en Espagne, transporta la guerre en Ifrikiya et nous le voyons, comme tous ceux qui guerroyèrent dans le pays depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, attaquer l'ennemi tantôt à l'ouest, tantôt à l'est et s'enfuir dans les solitudes du Sahara quand la fortune lui est adverse. Pendant ses nombreuses expéditions, il séjourna souvent dans la région du Belezma. Après sa mort, son frère Yahïa continua la lutte, et il n'y a rien d'extraordinaire que leur nom soit resté attaché à la vieille forteresse (1).

Ce n'est pas, d'ailleurs, le seul souvenir de violence que les indigènes ont laissé dans ces parages : nous avons vu plus haut que deux de nos miliciens sont tombés sous leurs balles en 1873. Il y a trois

(1) Aucun des anciens, aucun des lettrés indigènes n'a pu nous fournir de renseignements sur ce point. Nous allons donner une courte notice sur le hardi et infatigable aventurier. En l'an 1185, avec une flotte de trente-deux navires, il prend Bougie puis il s'empare d'Alger et de Miliana, revient vers l'Est, prend la Kalaa et met le siège devant Constantine. Abou Zeïd, cousin de l'empereur du Maroc, arrive avec une forte armée et repousse Ibn-R'anïa, qui s'enfuit par N'gaous, se rend en Tunisie, prend Gafsa et s'allie à Karakoch, le Kurde, représentant du sultan Saladin, à Tripoli. A eux deux, ils dominèrent pendant quelque temps sur tout le pays; mais, en 1187, attaqués à El-Hamma, dans le Djerid, ils furent vaincus par le khalife Almohâde et durent se retirer dans le sud de la Tunisie. Ali, ayant été tué vers 1188, fut remplacé par son frère Yahïa et le sud de la Tunisie fut livré de nouveau au pillage. Mais, dès son avènement, En-Nacer, le nouveau khalife, se décida enfin à pacifier l'Ifrikiya il commença par enlever les Baléares aux Ibn-R'anïa, mais ses généraux n'obtinrent que de médiocres succès en Tunisie.

L'aventurier s'empara d'El-Mehedia puis de Beja. Il défit, près de Constantine, le gouverneur de Bougie qui osait s'avancer contre lui. De là, il descend sur Bi-kra, s'en empare et fait couper la main droite de tous les habitants mâles de cette ville, puis il entre en maître à Tunis après s'être emparé, sur son passage, de Tebessa et de

ans, un paisible ménage de français était égorgé par les gens de la région.

Au pied du Bordj-R'anïa, on voit encore les murs de deux maisonnettes où s'abritaient les ouvriers qui exploitaient la carrière de plâtre située dans la montagne.

On est près de la vallée de Kasrou qui bientôt se déroule dans toute sa majesté entre ses deux barrières de montagnes dentelées. Le territoire, abondamment arrosé, verdoie. Sur une surface de 280 hectares, se balancent de riches moissons, de belles vignes, de magnifiques prairies que paissent des troupeaux de bœufs et de moutons.

De nombreux cours d'eau coupent la plaine : ce sont d'abord deux sources thermales, des Hammam qui écoulent leurs eaux au milieu de plusieurs autres sources descendant de la montagne : l'oued Karrouch, le Chabet-el-Hameur, le Chabet-Tiberkokin et l'oued Diffel.

Kairouan (1202-1203). Tout le pays, jusqu'à Bône, obéissait en ce moment à l'heureux Almoravide.

L'année suivante, En-Nâcer, voulant en finir, marche, à la tête d'une nombreuse armée, contre Ibn-R'anfa, pendant que sa flotte longe la côte. A son approche, l'aventurier abandonne Tunis et renforce les villes de l'intérieur ; mais, après trois ans de luttes et de revers, il est obligé de se réfugier dans les profondeurs du désert (1207). Dès qu'il apprend qu'En-Nâcer a quitté le nord de la Tunisie, il y revient plein d'audace, mais il est vaincu près de Tébéssa, à Chebrou, par Abou Mohammed, gouverneur de Tunis. Blessé dans cette bataille acharnée, qui dura tout un jour, Ibn-R'anfa se réfugie en Tripolitaine où il reforme son armée. Il traverse alors toute l'Afrique septentrionale, tombe sur Sidjilmassa (Taflala), qu'il livre au pillage, remonte vers le Nord et s'empare de Tiaret, mais il se trouve de nouveau devant Abou Mohammed, qui le bat complètement. Cet infatigable agitateur ne disparaît que pour revenir, en 1209, à la tête d'une nouvelle armée, et se porter de la Tripolitaine sur la Tunisie. Il se trouve encore, près du Djebel-Nefouça, en face d'Abou Mohammed, qui lui inflige une nouvelle défaite. Le vaincu s'enfuit dans le Sahara et ce n'est qu'en 1221, douze ans plus tard, à la mort d'Abou Mohammed, que l'historien arabe Ibn-Khaldoun le fait reparaitre sur la scène pour être battu de nouveau par les

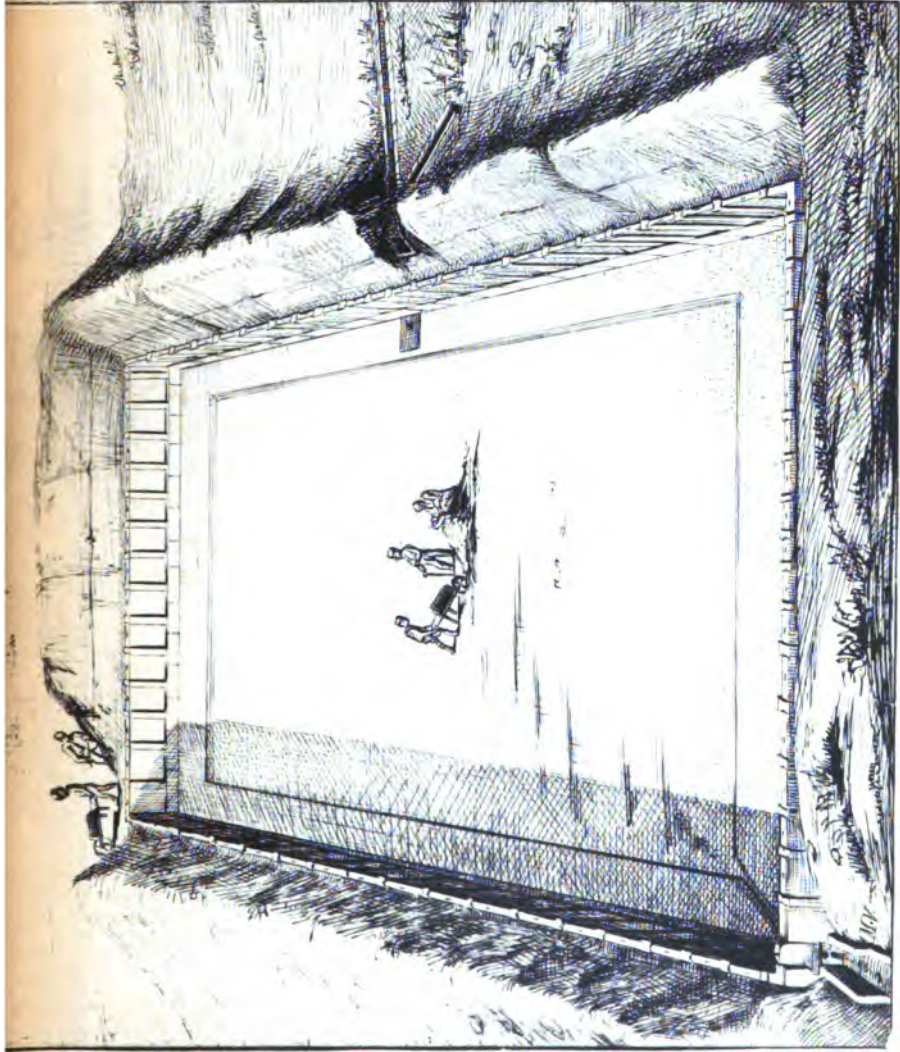
Entre les ravins formés par ces cours d'eau et qui se sont élargis depuis que les indigènes ont occupé la région, on voit les vestiges d'importants établissements romains couvrant d'assez vastes espaces.

Près de la seconde ferme, située vers le sud, on trouve, autour d'une vaste cour qui a conservé quelques-unes de ses dalles, des alignements de 28 pierres debout, ossatures de muraille et linteaux de portes espacés de deux mètres en deux mètres. Sur le devant, il y a trois rangées de pierres. On peut encore voir les murs de séparation qui les divisaient en petites chambres, en magasins, en écuries. Plus loin, on remarque, sur une avancée qui domine légèrement la plaine, une cour qui a conservé son pavage de larges dalles ; à l'extrémité de cette cour, on voit une petite cave construite toute en pierre. Tout autour, une grande quantité de débris de constructions, de poteries et au milieu un fût de colonne qui laisse supposer que les premiers occupants savaient

Almohâdes, qui lui font la chasse jusqu'à R'adamès et Oueddan ; mais les Almohâdes sont à leur tour harcelés pendant leur retraite et celui qu'ils pensaient avoir abattu s'empare de nouveau de Biskra et marche sur Tunis ; il est battu à Medjoul, près de cette ville, par Abou Zeïd appuyé par les contingents Berbères (1224).

Trois ans plus tard, l'intrépide majorquin recommence ses courses, il attaque les troupes de Mendil, chef des Magraoua, à l'Oued-Djer (l'un des affluents du Mazafran), le bat et le fait mettre en croix, puis il s'empare d'Alger, de Dellys et de Bougie ; mais il dut reculer devant les forces que lui opposa Abou Zakaria, gouverneur de l'Ifrikia, se rejeter sur Sidjilmassa et parcourir le Sakara. Ce fut sa dernière expédition ; il mourut en 1233, ne laissant que des filles qui furent recueillies par son vainqueur, Abou Zakaria. Avec Ibn-R'anïa mourut le dernier champion de la cause des Almoravides.

Voir, pour plus de détails sur cet aventurier, l'*Histoire de l'Afrique septentrionale* de M. Ernest Mercier, tome II, pages 74, 89, 96, 115, 117, 120, 123, 128, 129, 130, 131 et suivantes, 142, 146, 147 et 155.



Dessin de M. Molinari. Velle:

S. Grand Russia

unir l'utile à l'agréable. Un peu plus loin, des ruines rappelant les postes établis sur les voies s'élèvent et commandent le chemin qui devait traverser la vallée dans toute sa longueur. Mais ce qui est surtout remarquable, ce qui frappe à juste titre le visiteur, ce sont deux vastes bassins d'une facture toute pareille et dont on n'a encore trouvé de semblables comme construction, mais non comme dimensions, qu'à Thimgad et à Seriana.

Au nord de la première ferme, en tête de l'Oued-el-Hameur, se trouve le plus petit de ces bassins, dont le côté découvert a 17 mètres de long. Ce bassin est formé de fortes dalles de 1 mètre à 1^m50 de large sur 1 mètre de haut, engagées dans des pilastres de même hauteur par des rainures en queues d'aronde. Ces dalles et ces piliers reposent sur un soubassement recouvert par les eaux.

Le second bassin, situé un peu plus loin, entre le Chabet-el-Kerma et le Chabet-Tiberkokin, est plus vaste que le premier : il a 24 mètres de large et 32 mètres de long. Ses murs sont construits de la même façon que le précédent : fortes dalles retenues par des rainures creusées dans des pilastres sur un soubassement de 0^m25 sur la face est et de 0^m18 seulement sur la face ouest. Cette différence de niveau est compensée par la façon dont est construit le seuil du bassin.

Sur le pourtour des murs, de 60 centimètres en 60 centimètres, on voit des trous de 0^m09 de profondeur et 0^m025 de largeur, destinés, sans doute, à l'origine, à recevoir les montants d'une balustrade dont il n'existe plus de trace.

Vers le milieu du côté nord, une large dalle in-

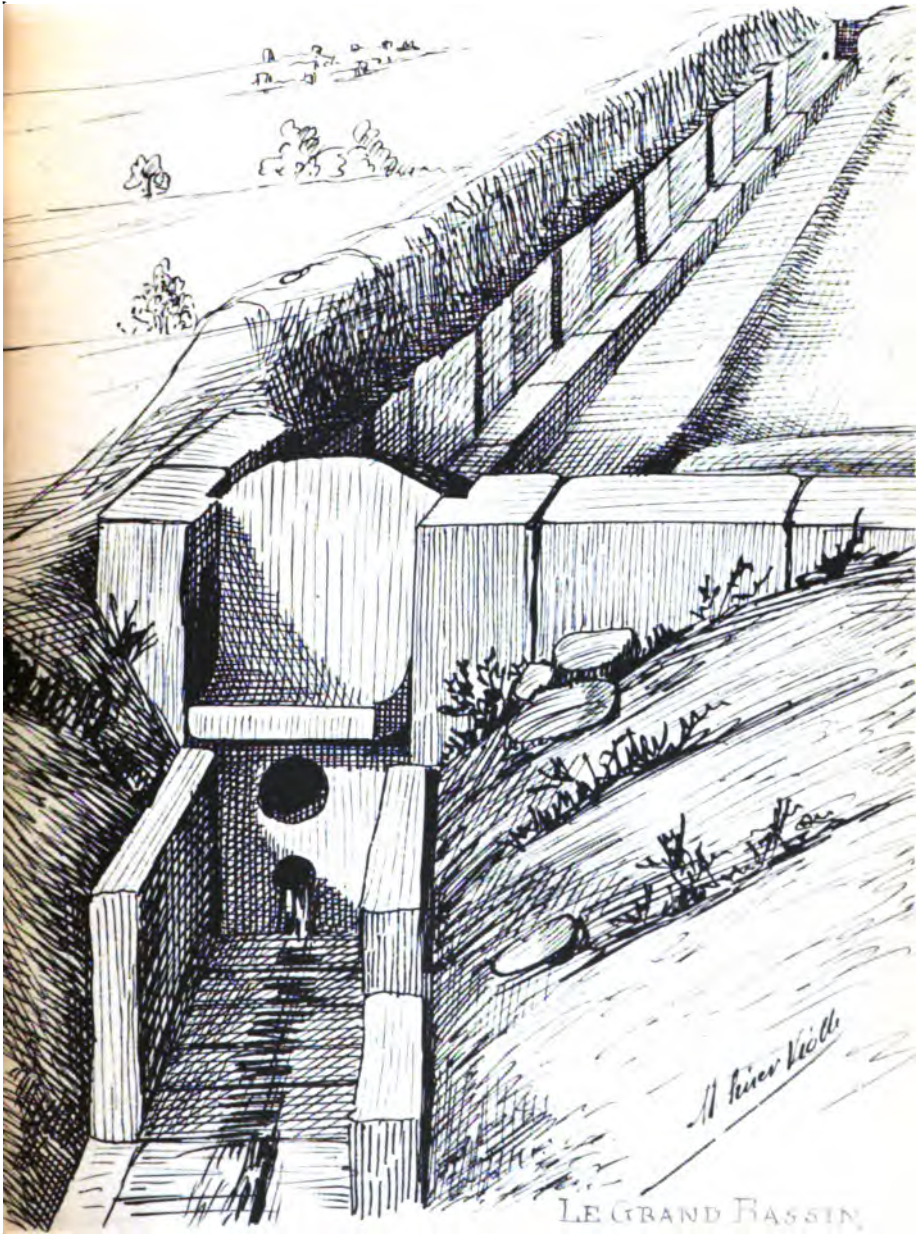
crustée dans la mosaïque du seuil du bassin recevait le jet d'eau qui tombait de la bouche d'un canal situé à 2 mètres plus haut. Ce canal se prolonge sur une longueur de cinquante mètres jusqu'àuprès de la source thermale du Figuier. Il est interrompu à son origine, par suite des dégradations occasionnées par les eaux.

La source thermale, qui a 20 degrés de chaleur, coule toujours paisible, comme au temps ancien, et mêle ses eaux à une source glacée qui descend de la montagne. Cette dernière, par un canal semblable au précédent, amenait aussi ses eaux dans le bassin en suivant le bord du ruisseau.

Le canal qui conduisait l'eau thermale est, comme l'autre, construit en fortes briques; ces conduits ont 0^m18 de large sur 0^m25 de profondeur; le premier a été trouvé, sur tout son parcours, obstrué par des pétrifications semblables à celles que produisent les eaux thermales; dans le second, on n'a rencontré que quelques dépôts calcaires de peu d'importance.

Le sol du bassin est formé par une belle mosaïque blanche dont les cubes ont 0^m06 de long sur un centimètre environ de côté. Quelques cubes de calcaire bleu et de grès jaune sont parsemés dans la masse. Ce sol n'est pas uniforme: il forme, tout autour des murs du bassin, une banquette de 2^m50 de large qui s'infléchit vers le centre par une pente de 1 mètre sur 0^m30 de hauteur du côté est et de 0^m40 vers le côté ouest.

Le centre est uni, avec une pente insensible qui se dirige vers l'angle formé par les côtés sud et est où se trouve la vanne.



LE GRAND FASSIN

Phototypie G. Hémerly, Constantine.

Cette vanne a 1^m35 de haut sur 1^m20 de large ; c'est une forte pierre vers le milieu de laquelle se dresse un large talon qui permettait de la soulever à l'aide de leviers lorsqu'on avait besoin de nettoyer le bassin. Au-dessous de ce talon, sont deux trous placés l'un au-dessus de l'autre et qui servaient à l'écoulement des eaux. Près de l'angle opposé, on remarque aussi un autre orifice qui devait déverser une partie des eaux sur les terres du sud de la vallée.

L'aspect de ce bassin est saisissant maintenant qu'il est complètement déblayé. Il a fallu, pour arriver à ce résultat, enlever près de trois mille mètres cubes de terres, car non-seulement le bassin était comblé, mais les eaux et le vent, au cours des siècles, ont apporté en cet endroit une épaisse couche de terres qui a doublé le volume de celles qu'il a fallu enlever pour déblayer le bassin.

Kasrou était certainement le centre d'un latifundium important ou de plusieurs grandes propriétés, mais ce devait être aussi la station thermale de la région. En effet, entre Lambaesis, Ad Basilicam Diadumene (El-Biar), Lambiridi (Oued-Chaba), Casae (El-Madher) et Lamigge (Seriana), il n'existe aucune source thermale, et la belle vallée de Kasrou, si fraîche pendant l'été, devait attirer les populations d'alentour, même comme sanatorium.

On n'a, jusqu'à ce jour, découvert aucune inscription, aucune dédicace de ces beaux bassins, ce qui est étrange, car on sait avec quel soin les Romains se plaisaient à graver sur la pierre l'inauguration de leurs monuments en célébrant la gloire de l'empereur régnant et rappelant le nom du gouverneur de la province.

Une seule monnaie, un petit bronze parfaitement conservé, a été trouvée dans les terres enlevées du grand bassin. C'est un Licinius jeune, lauréat, tourné à gauche et vêtu d'un *paludamentum*.

Sur l'avvers, on lit :

LICINIUS·IVN·NOB·CAES·

Sur le revers :

CAESARVM·NOSTRORVM

Au centre d'une couronne :

VOT·V·

Au-dessous de la couronne, le nom de l'atelier monétaire :

T·B·E·V·

Nous terminons ici cette notice sur Kasrou que nous espérons pouvoir compléter lorsque de nouvelles fouilles mettront au jour quelque document permettant de fixer une époque certaine à la construction de ces deux bassins, dont la beauté surpasse ce qu'on a pu trouver, en ce genre, en Algérie.

Batna, le 4 mars 1893.

MOLINER-VIOLLE.



LE MÉDRACEN

PAR

M. MOLINER-VIOLLE,

OFFICIER D'ACADÉMIE,

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE



Batna, le 1^{er} mai 1893.

A Monsieur le GÉNÉRAL DE LA ROQUE,
Commandant la Division,

CONSTANTINE.

A vous qui vous intéressez au plus haut point à toutes les questions qui se rapportent à notre belle Algérie, j'ai l'honneur de dédier cet humble travail.

Votre très dévoué,
MOLINER-VIOLLE,
OFFICIER D'ACADÉMIE.

LE MÉDRACEN

PAR

M. MOLINER-VIOLLE,

OFFICIER D'ACADÉMIE

I.

Lambèse, la capitale de la Numidie militaire, Thimgad, la perle de cette région, et tant d'autres localités romaines, nous ont fait connaître le rôle qu'elles ont joué dans l'histoire ; le Médracén, qui élève sa masse imposante non loin du lac Djendeli, le *Lacus Regius*, est resté muet.

Ce sphinx ne nous a pas encore livré son secret, malgré les études et les recherches dont il a été l'objet ; c'est encore pour nous une énigme, non point en ce qui concerne sa destination, car on sait que son intérieur contient un hypogée, mais on ignore encore à quelle époque il a été construit et s'il n'avait pas une autre affectation que celle de conserver les restes des princes numides. Aussi, n'est-ce pas sans regret qu'après avoir essayé de pénétrer ce mystère, on est contraint de quitter ce sombre et sévère monument, témoin d'une période de la civilisation des anciennes peuplades de la Numidie.

Ce monument aux lignes si simples, à l'ensemble si grandiose, avec ses colonnes se rapprochant de l'ordre dorique, était-il consacré à Mithra ? Doit-il son existence aux Gétules, aux Lybiens ou à des peuplades étrangères ? Ou encore est-il l'œuvre du vieux Massinissa, de Micipsa ou de ses fils ?

On ne saurait encore rien décider sur ce point. L'origine du Médracen semble se perdre dans l'ombre des siècles et rien ne vient nous aider à soulever la voile qui recouvre toujours sa mystérieuse création. Les historiens qui en font mention appartiennent à une époque trop rapprochée de nous pour qu'ils puissent nous donner des renseignements précis.

El Bekri, qui écrivait au xi^e siècle, prétend que le Médracen est le tombeau de Madrès, et Ibn Khaldoun, qui vivait au xiv^e siècle, écrit que Madrès était considéré comme l'ancêtre de populations berbères établies dans la région. Ces populations seraient celles que nous connaissons aujourd'hui sous le nom d'Haracta-el-Madher.

Léon l'Africain, Bruce, Peyssounel citent ce monument pour l'avoir vu ou par ouï dire.

Ce sont à peu près les seuls historiens qui aient parlé du Médracen. Des érudits modernes ont voulu identifier ce tombeau avec celui que Probus fit élever à Arabion ; mais on a reconnu qu'il n'était pas possible à ce général, qui commandait la circonscription de Tobna (Barika actuel), d'élever un monument pareil à son ennemi vaincu et qu'il ne pouvait tout au plus lui donner qu'une tombe (*tumulus*) pareille à celles qui entourent le Médracen.

Quoi qu'il en soit, il n'y aurait rien d'extraordi-

naire dans ce fait qu'un des prédécesseurs de Massinissa ait laissé son nom à ce monument, de même qu'Artémise donna celui de Mausole au tombeau qu'elle fit élever en l'honneur de son royal époux.

II.

On rapporte l'architecture du Médracen tantôt à l'ordre toscan, tantôt au dorique, à l'assyrien ou à l'égyptien. Il est difficile de se prononcer nettement, car tous ces ordres dérivent du plus simple : de l'égyptien, et l'on pourrait incliner vers ce dernier parce que les colonnes du Médracen sont moins évasées par la base que celles de l'ordre dorique et que la corniche de sa colonnade est semblable à celle du temple hypèthre de Philae.

Le Médracen n'a pas atteint le sublime par la grandeur de ses proportions, mais plutôt par la simplicité de ses formes, par son harmonie architecturale, aux surfaces planes alternant avec les saillies régulières des colonnes, par la rectitude et la continuité de ses lignes, les pleins et les vides se succédant d'une façon aussi régulière qu'harmonieuse. La colonne est d'un galbe parfait ; elle est couronnée d'un chapiteau de coupe élégante, séparée du fût par quatre délicats filets.

Au-dessus de la colonnade, s'élève une pyramide en gradins qui fuit aux extrémités et, au sommet, se fond dans l'atmosphère en constituant un ensemble d'une réelle magnificence.

Nous ne reviendrons pas sur la description détaillée de l'édifice ; nous ne toucherons à cette question que toutes les fois que nous rencontrerons un fait

nouveau à signaler, un point à rectifier ou à compléter (1).

III.

Le Médracén occupe le centre du large col formé par le mont Azem au nord-ouest et le Tafraout au sud-ouest, à l'intersection des voies romaines de Zana (*Diana Veteranorum*) à Khenchela (*Mascula*) et d'Aïn-Yagout, l'ancienne *Gilba*, la Fontaine des Rubis des indigènes, à Thimgad, par le lac Djendeli, le *Lacus Regius* des Romains.

Le seuil du col sur lequel est établi le Médracén est à 909 mètres d'altitude. Du haut de la plate-forme de cet immense tombeau, la vue s'étend à l'ouest jusqu'aux monts des Ouled-Ali-ben-Sabor et des Ouled-Sellem qui se fondent dans l'horizon immense. Plus près, le Tafrent, le djebel Zana, au pied duquel sont les ruines importantes de *Diana Veteranorum*, puis se dresse le massif de la Mestaoua avec son plateau historique, le djebel Assaidi, les collines de Seriana, l'antique *Lamigge*, et les montagnes des Haracta.

Du djebel Tafrent au nord-ouest, une suite de coteaux se rattache au Nif-en-Nser, au bec de l'aigle, dont le sommet se perd dans l'atmosphère.

Une vaste plaine, interrompue par des lacs et des marécages qui forment le Chott-Saboun (2), s'étend entre ces montagnes, presque jusqu'au pied du Médracén, où elle est resserrée par l'Azem et le Ta-

(1) Voir les notices de M. Becker, du chef de bataillon du génie M. Foy et de M. Brunon, colonel du génie, *Recueil archéologique de Constantine*, années 1854-55, 1856, 1873.

(2) Le Chott-Saboun se trouve à 839 mètres et le lac Djendeli à 882 mètres d'altitude.

fraout. Derrière cette montagne, court la longue chaîne du Bou-Arif qui s'arrête brusquement à l'extrémité sud-est du *Lacus Regius*, autour duquel, du temps de l'occupation romaine, s'élevaient un grand nombre de bourgades, parmi lesquelles *Lampsili*, *Ad Lali* et bien d'autres, dont les noms nous sont encore inconnus et qui offrent aux explorateurs un champ vaste et fertile en découvertes.

Au fond de l'horizon, la chaîne septentrionale de l'Aurès, dominée par le Chellia, et à gauche, vers l'est, les cîmes vaporeuses du Sellam et du Koudiat-Takouesse qui limitent les rives septentrionales du bleu Djendeli (1).

(1) Autour du Djendeli, nommé *Lacus Regius* par les Romains, et à quinze kilomètres à la ronde, on trouve d'innombrables ruines romaines provenant de postes, de fermes et de villages. Nous ne citerons ici que les plus importantes : Ksar-Tenaceft, Henchir-Djali, Belda, Bida, Gounta, Tafrent, Dra-el-Ihoudi, situés au nord du lac et s'étendant vers l'est, sur une ligne droite qui gagnait la région septentrionale des lacs des hauts plateaux. Au sud du Djendeli, Lampsili, situé près du col formé par le Khechem-ben-Nia et le Djebel-Rédis, l'Henchir-Bir-Chergui, les ruines éparses de Chemorra et quatre autres amas de ruines qui se trouvent sur le sentier menant à Henchir-Saffan. Un peu plus au sud, les ruines de Gaïssès, de Ksar-Tenaceft, où se trouve un beau tombeau romain, tour quadrangulaire dont le linteau supérieur de la porte git à terre. Sur ce linteau, sont sculptés deux paons encadrés d'une guirlande de pampres. Plus loin, vers Chemorra, on passe devant une plate-forme de près de 20 mètres de diamètre, entourée de pilastres encore debout.

Henchir-Gaïssès (Ad Lali), à cinq kilomètres de Chemorra, au pied du Djebel-Fedjoudj, vaste agglomération de ruines, fort byzantin commandant la voie de Mascula (Khenchela), constructions reposant sur des voûtes enfoncées dans le sous-sol ; de nombreux puits, aujourd'hui à demi comblés, servaient à l'alimentation en eau potable, car, à cette époque, comme de nos jours, Ad Lali était dépourvue de sources. Il existe en cet endroit une galerie qui, d'après les indigènes, traverse la montagne et débouche dans la plaine de Bouillèts. Cette galerie, au dire des indigènes, a été creusée dans l'espace d'une nuit par les Roumans, assiégés dans la ville ; c'est par là que la population aurait échappé à une destruction complète. A chaque pas ici, la légende prend la place de l'histoire. Aujourd'hui, on ne peut guère pénétrer à plus de cent mètres dans ce souterrain ; les lampes ne tardent pas à s'éteindre sous l'influence des gaz et l'explorateur est contraint de revenir sur ses pas.

On trouve à Chemorra une grande quantité de monnaies numides, de grand module, attribuées à Micipsa et à ses frères. — (Note de l'auteur.)

Le Médracen est bâti sur le seuil de la ligne du partage des eaux, entre le bassin de l'Oued-el-Mader qui se déverse dans le Chott-Saboun et celui de Djendeli, sur un terrain trifascié dont la sécheresse convenait parfaitement à l'établissement d'une nécropole.

Certains ont pensé que ce monument avait pu servir aux cérémonies du culte mithriaque, mais les indigènes n'ont conservé ni le souvenir de ces rites, ni aucune notion certaine se rapportant au Médracen. Ils sont retenus loin de ce monument par une terreur superstitieuse dont ils ne sauraient se rendre compte ; ils fuient ce lieu hanté par les esprits ; une seule petite déchera, bien humble, bien pauvre, s'est aventurée sur les pentes desséchées de l'Azen. Les autres se trouvent à quelques kilomètres plus loin, dans toutes les directions.

Le voyageur indigène, attardé, presse le pas dès qu'il approche du tombeau et ce n'est que lorsqu'il se trouve en nombreuse compagnie qu'il s'arrête à l'ombre du mystérieux monument.

IV.

Pendant mes visites au Médracen, quelques vieillards appartenant aux décheras environnantes, poussés par la curiosité, vinrent s'étendre au soleil, à quelque distance du point où je me trouvais. Après une assez longue station sur le sol caillouteux, mes chaouïas s'enhardirent jusqu'à regarder par dessus mon épaule pour se rendre compte de mon occupation.

C'était l'occasion de m'enquérir de ce qu'ils savaient, de ce qu'ils pensaient sur le Médracen.

Voici, en résumé, les réponses qu'ils me firent :

— « Cela ? C'est le Médracen !... »

— « C'est un tombeau dont l'intérieur est rempli
« d'or !... »

— « Il n'a pas été construit par les Arabes, ni
« par les Français ; il leur aurait fallu des cent et
« des cent ans pour le faire. Mais ce sont les Rou-
« mans qui l'ont édifié. »

— « Qu'étaient-ce que les Roumans ? demandai-
« je à mon interlocuteur. »

— « Les Roumans étaient des êtres grands et
« forts, des géants, comme les Djouhals (païens des
« époques antéislamiques), qui étaient aidés par des
« Djenouns (génies ou démons). Dans une seule
« nuit, les Roumans pouvaient construire une *mai-*
« *son* comme celle-ci. Cela, nous l'avons appris de
« nos ancêtres ; tous les gens le savent. »

Puisque ces indigènes me faisaient savoir tout ce que leurs ancêtres leur avaient appris sur le Médracen, je n'avais plus à insister.

Ces populations ignorantes, qui n'ont jamais élevé aucun monument important, ne peuvent attribuer qu'à une race d'êtres surnaturels les innombrables constructions romaines ou byzantines qui s'élèvent dans toute la région. Pour elles, le nom des Romains, légèrement corrompu, est devenu Roumans : géants se pliant aux caprices de génies surnaturels.

Un des indigènes dont je viens de parler me raconta que, dans son enfance, en l'année de la prise de Constantine par nos armes, il gardait avec d'autres enfants les troupeaux de sa famille. Il monta sur les gradins du Médracen, pénétra jusqu'au fond de la galerie où se trouve une chambre. De chaque

côté de la galerie et en partie cachées par les troncs de begnons (genévriers) qui soutenaient le ciel de ce couloir, il remarqua plusieurs petites chambres où l'on descendait par une ou deux marches. Ces petites chambres pouvaient contenir un ou deux corps. Plus tard, ajoutait-il, la galerie s'est effondrée ; puis, les Français sont venus (en 1873 ?) ; ils ont déblayé le passage qui n'a pas tardé à se combler depuis cette époque.

Ces renseignements sont en partie exacts, pour ce qui concerne l'intérieur du Médracen tel qu'il a été décrit par le colonel Brunon, sauf les chambres ou cellules latérales dont on n'a pas relevé l'existence. Je revins plusieurs fois sur ce point ; l'indigène fut toujours affirmatif. Il faudra attendre, pour le vérifier que des travaux soient entrepris pour la restauration du Médracen (1).

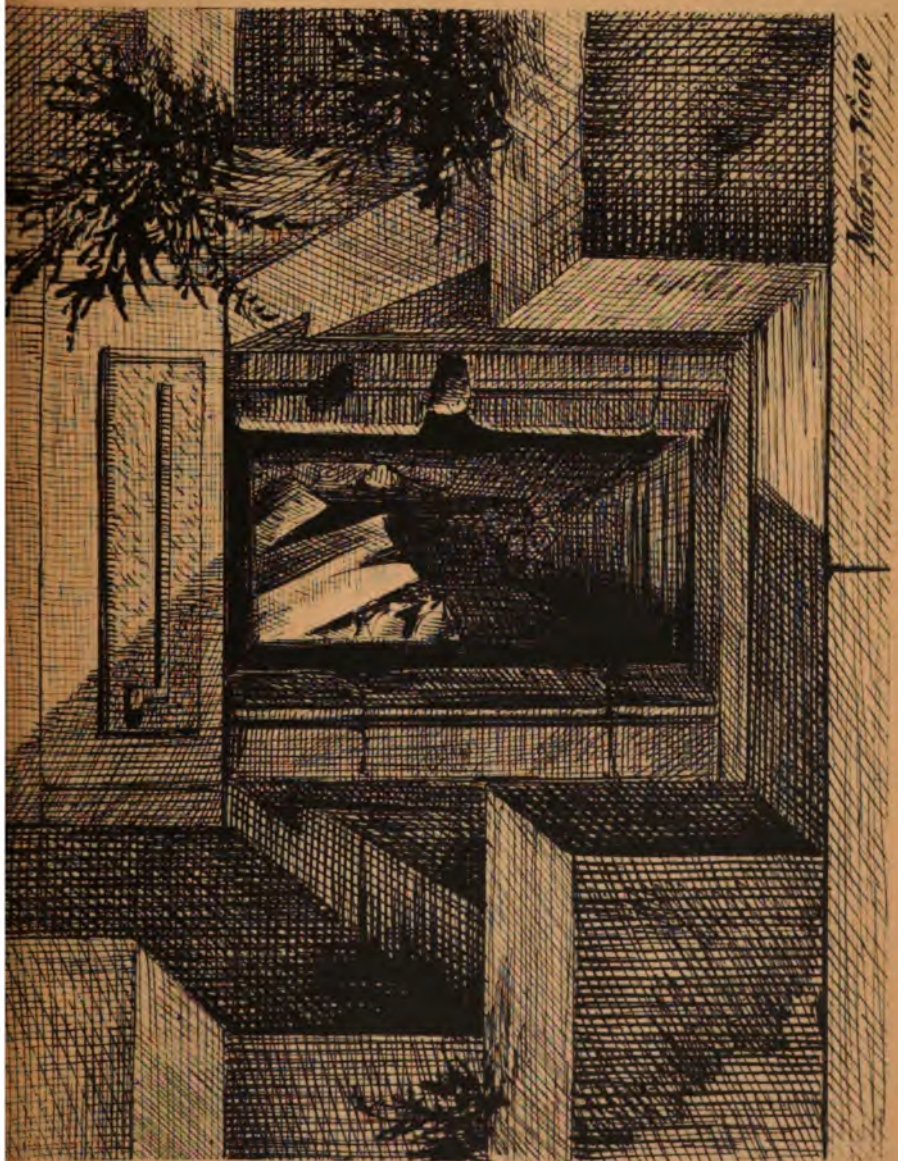
Dans tous les cas, le Médracen n'a pas dit son dernier mot ; c'est encore pour nous une énigme qu'il reste à résoudre.

Nous nous bornerons, dans le courant de ce travail, à noter les changements apportés par le temps et les hommes au Médracen et à relever les principales inscriptions gravées sur le pourtour de la colonnade. Mais avant d'aborder ce sujet, nous présenterons quelques observations nouvelles.

V.

Bien des siècles avant Salsh Bey qui gouverna la province de 1771 à 1792, le Médracen a été fouillé.

(1) Les soins apportés au travail de la Société archéologique en 1873 (voir xvi^e vol., p. 327 et suiv., 344 et suiv.) ne permettent pas d'ajouter la moindre foi aux dires de cet indigène. — (*Note du Comité*).



Motus Triole

Vue de la Galerie de l'Hyppocrée, la pierre A étant enlevée

Peut-être l'a-t-il été dès les premières années de notre ère, comme le Tombeau de la Chrétienne.

L'histoire est muette sur les dévastations commises; mais pourquoi les générations qui nous ont précédés auraient-elles eu plus de respect que nous de ces monuments? La légende nous apprend que Salah Bey qui, avant son élévation au beylicat de Constantine, avait été caïd des Haracta, fit canonner le Médracén dans le but d'y pratiquer une brèche et *d'enlever les trésors qu'il cache dans ses entrailles*. Nous ne pensons pas que Salah, homme intelligent et pratique, ait dépensé ainsi sa poudre et ses boulets; nous croyons plutôt qu'ayant à sa disposition des gens taillables et corvéables à merci, il a fait creuser les galeries qui se trouvent dans le sous-sol du tombeau; que ces travaux n'ayant donné aucun résultat, il a fait opérer les fouilles qui se voient sur les gradins. Ces recherches n'ont amené d'autre conséquence que de faire découvrir les queues d'aronde en 'plomb qui reliaient les pierres. C'était déjà une belle découverte, du métal qu'il ne restait qu'à recueillir. Alors, la dévastation du Médracén fut complète; le monument fut creusé de tous côtés, plus ou moins profondément, plus ou moins adroitement, selon que les ouvriers chargés de ce travail étaient ou non habiles. C'est ainsi que toute la partie est de la colonnade n'est entamée qu'autant qu'il était nécessaire pour arriver aux points où se trouvaient les scellements, tandis qu'au nord-ouest et au sud, les pierres ont été brisées sur une plus grande surface, qu'on a creusé jusqu'au mur intérieur, lequel a été, lui aussi, éventré en maints endroits.

Les colonnes ont été considérablement endomma-

gées. Quelques-unes n'ont plus que leurs chapiteaux, les tambours ayant été abattus, et le peu qui en reste offre l'apparence de cônes reposant sur leur sommet, ou de bénitiers au milieu desquels s'élèvent des bouquets de plantes parasites.

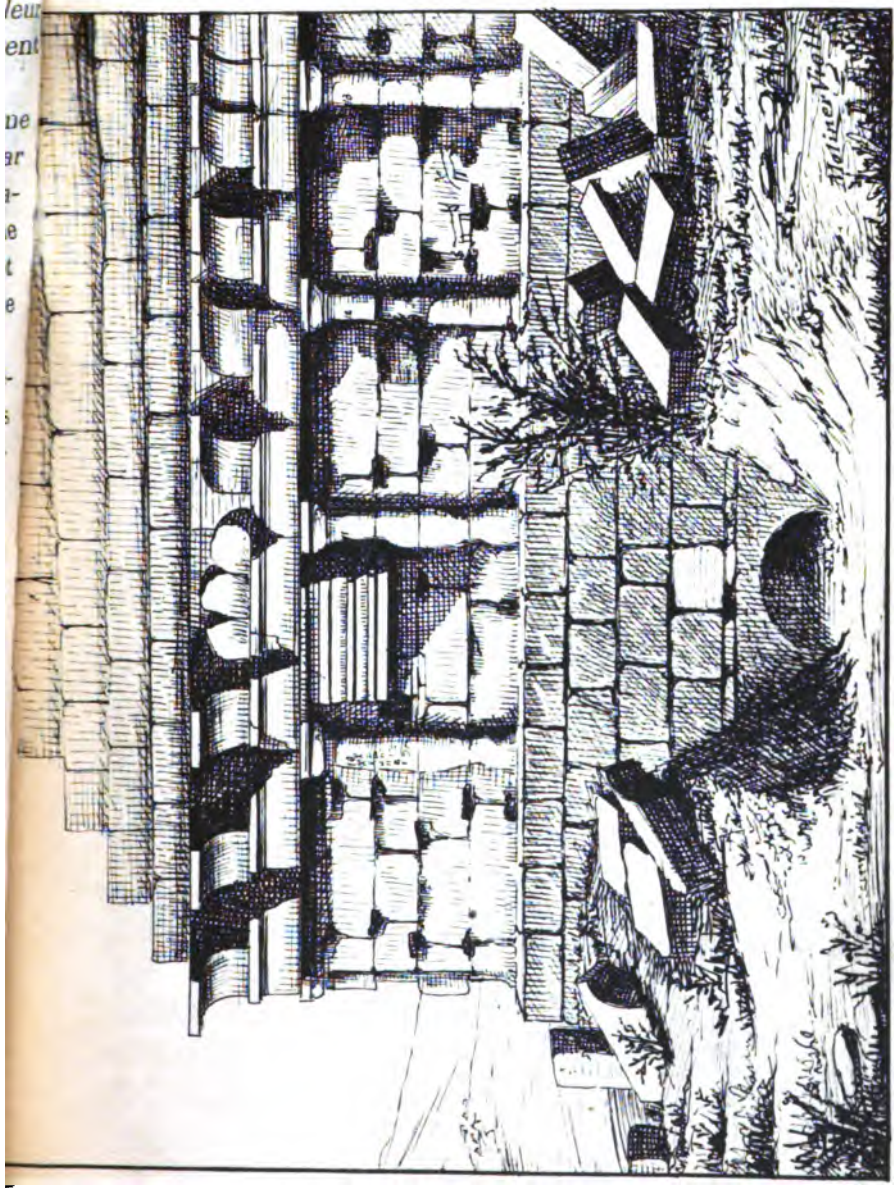
Après toutes ces fouilles, on a soulevé une à une les pierres des gradins, ce qui nous est indiqué par la cassure de tous les angles et par celles qui apparaissent au milieu de l'arête inférieure de chaque pierre. C'est alors qu'après avoir tout fouillé, on est arrivé forcément à découvrir l'entrée de la galerie de la chambre sépulcrale.

Là encore, de grandes difficultés ont dû se présenter. Les travaux de destruction déjà exécutés avaient disloqué la construction intérieure du monument, et pour arriver sans trop de danger au centre de l'édifice, les explorateurs ont boisé la galerie avec les troncs de genévriers que l'on voit encore à deux mètres en arrière des deux énormes pierres qui pendent du ciel de ce passage (1).

Si l'on éclaire ce sombre endroit, on est frappé du chaos de blocs qui ne tiennent que par un miracle d'équilibre ; ils s'enchevêtrent les uns sur les autres, ne tiennent souvent que par une arête, par un faible caillou les calant ; la moindre secousse, un roulement de tonnerre ébranlant l'atmosphère peut produire une commotion qui, rompant l'équilibre, occasionnera de nouveaux effondrements.

(1) A deux mètres en arrière de ces pierres qui surplombent, on voit deux fragments de poutres de genévriers brisées au ras des murs ; puis, deux autres poutres transversales intactes. A partir de cet endroit, la galerie est absolument obstruée. Le genévrier poussait abondamment aux environs du Médracen ; quelques-uns mouchettent encore les montagnes environnantes ; deux ou trois seulement poussent entre les tumuli. — (Note de l'auteur).

rap-
qu
leur
ent
de
ar
-
e
t
e



Partie du Medæcen comprise entre la 9^e et 11^e colonne: - Fausse porte du Nord

Ce sont ces craintes qui, en 1850, ont empêché le colonel Carbuccia de poursuivre les fouilles qu'il avait fait commencer (1).

En 1873, M. Bauchetet, garde du génie, entreprit, sous les auspices de la Société archéologique de Constantine et sous la direction d'une Commission présidée par le colonel du génie Brunon, les importants travaux qui permirent de pénétrer jusqu'à l'hy-pogée. On trouva cette salle vide et enfumée, comme, d'ailleurs, l'entrée de la galerie, indice certain que d'autres y avaient précédé nos courageux travailleurs et avaient tenté de détruire le monument par le feu.

Ces travaux ont fait connaître que le Médracen était bien un tombeau.

Une porte de tôle fut placée à l'entrée de la galerie, mais elle ne tarda pas à disparaître. Le seul souvenir vivant qui reste sur place est le nom de Bauchetet, gravé sur la quatrième assise, entre la sixième et la septième colonne.

Le Médracen, surtout du côté est, est entouré de tombes d'indigènes, et, à une distance de quarante à cinquante mètres environ, on voit de nombreux *tumuli*. Ces anciens tombeaux ont été également fouillés en 1873. On y a trouvé quelques ossements, des fragments de bracelets de cuivre, un soc de charrue oxydé et une monnaie de Constantin.

Ces *tumuli* se composent d'ordinaire d'une petite salle intérieure dont les murs en pierre sèche sont construits avec le plus grand soin. Quelques-unes ont cinq mètres de long sur trois de large, avec une

(1) Néanmoins, le rapport du colonel Carbuccia dit bien qu'il a atteint le caveau central.

galerie circulaire et une entrée faisant face à l'orient comme celle du Médracén.

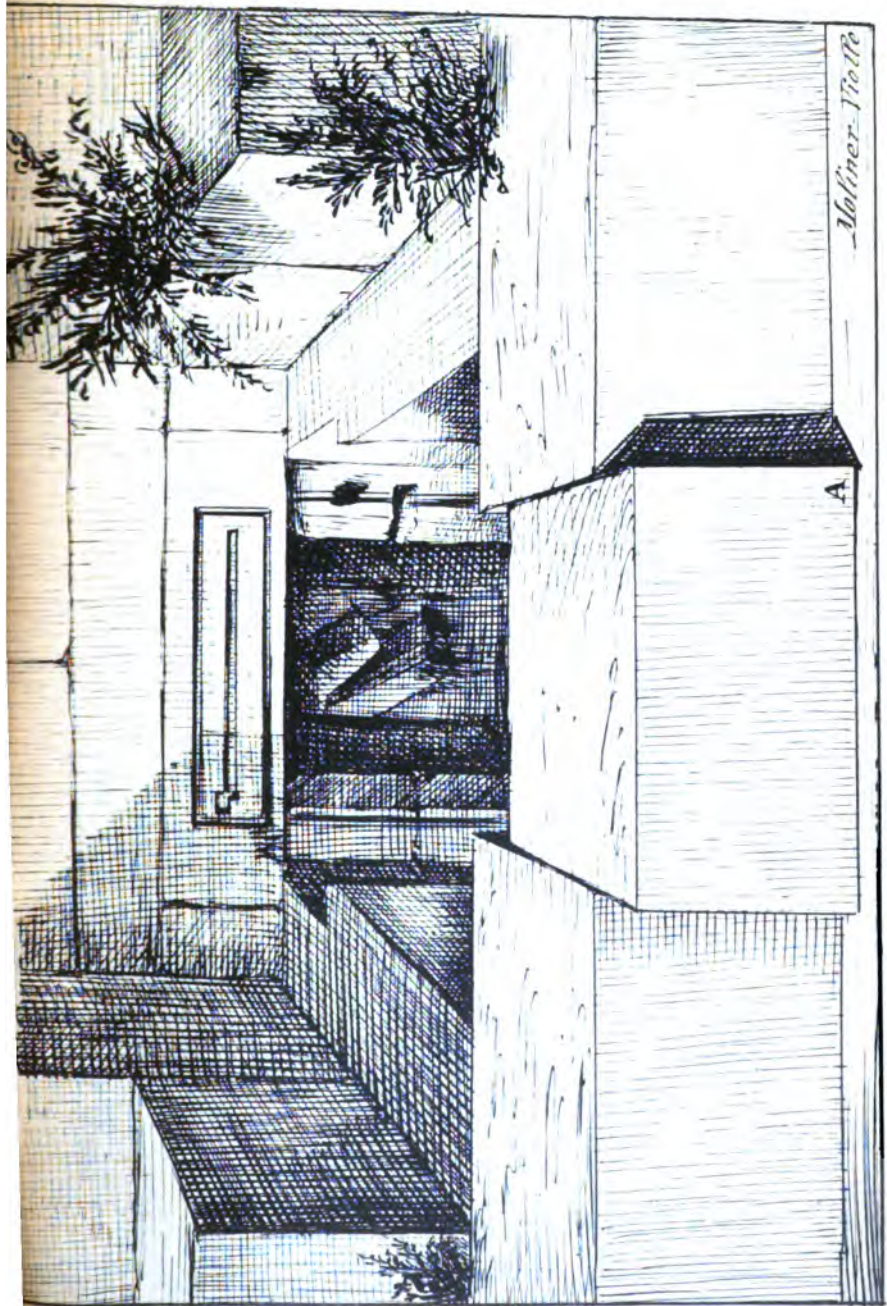
Ces fouilles ont été entreprises en vue de connaître ce que renfermaient ces tombeaux : le résultat a été médiocre et il est regrettable qu'au cours de ces travaux, on n'ait pas pris de mesures nécessaires pour assurer la conservation de ces modestes monuments. Il n'est pas suffisant de satisfaire sa curiosité : si nous détruisons nos importantes richesses archéologiques, si nous dispersons des monuments que les siècles nous ont conservés, que laisserons-nous à nos enfants qui, eux aussi, tiendront à cœur de continuer l'enquête que nous avons commencée ?

VI.

Les inscriptions.

Depuis longtemps déjà, des personnes qui ont visité le Médracén ont constaté que des dessins d'animaux sont gravés sur la colonnade (1). M. Brunon en indique quelques-uns dans les planches qui accompagnent son mémoire. Toutefois, ces dessins, extrêmement petits, ne donnent pas une idée de ce qui est gravé sur la pierre ; ils se ressentent trop de l'habileté du dessinateur. Les scènes de chasse, les caravanes qui existent sur le pourtour du monument n'ont pas été gravées par des ouvriers expérimentés ; ces dessins sont naïfs, incorrects, irréguliers et dissymétriques.

(1) D'autres, notamment Léon Renier et les membres de la délégation de la Société archéologique, sauf le colonel Brunon, ont en vain essayé de les apercevoir. M. Moliner-Violle a définitivement tranché la question, ce qui constitue un véritable service rendu mettant fin à la controverse soulevée à ce sujet. — (*Note du Comité*).



Entrée de la Galerie dans l'état actuel, la pierre. A étant en place.

Tels qu'ils sont, cependant, ils offrent quelque intérêt ; on a eu beau nier leur existence, ils n'en subsistent pas moins, bien que le temps et les hommes aient réuni leurs forces pour en amener la disparition.

Il n'y a pas seulement des dessins d'animaux sur la colonnade du Médracen : nous avons constaté que sur les entre-colonnements, sur les colonnes et sur les soubassements (1) de ce monument, il existe des inscriptions libyques et néo-puniques, surchargées d'inscriptions arabes. Le tout est difficile à déchiffrer, tant les érosions de la pierre sont profondes, tant sont nombreuses les cassures faites à coups de pierre et incalculables les noms que les modernes visiteurs y ont tracés.

Ces gravures n'apparaissent que par les effets d'opposition de lumière produits sur la pierre par le

(1) Les travaux publiés sur le Médracen portent que les colonnes du Médracen reposent sur un soubassement bâti directement sur le sol. Il convient de remarquer que sur ce soubassement inférieur, il s'en trouve un autre en retrait de vingt centimètres sur le premier et sur lequel s'appuient les colonnes.

On dit encore que le Médracen est construit en grès tendre ; c'est une erreur ; toute la partie de revêtement du tombeau : soubassements, colonnes et gradins, est en calcaire blanc légèrement jaunâtre comme tous les matériaux employés à Lambèse et à Thimgad. C'est du *néocomien supérieur* qui constitue la roche des montagnes s'étendant d'El-Kantara à Médina. Ces pierres résonnent sous le choc et les indigènes qui s'aventurent sur les gradins s'arrêtent surpris, pensant que la pierre a *chanté* sous leur pied. Il leur semble que le son métallique qu'ils viennent d'entendre est produit par le ruissellement des trésors remués par les génies.

Derrière le mur de revêtement du Médracen, il en existe un autre construit de dalles de calcaire compact, d'une épaisseur de 10 à 20 centimètres, et que l'on distingue parfaitement aux endroits où le revêtement a été détruit. Sur ce mur intérieur, repose une première couche de gradins faite de pierres dégrossies, parmi lesquelles nous avons trouvé deux blocs qui ont dû être taillés pour la colonnade, mais qui n'ont pas été employés parce qu'au lieu d'avoir été taillé sur le bout d'un des grands côtés, le tambour destiné à quelque colonne avait été exécuté sur le milieu d'un des petits côtés.

L'intérieur du Médracen est rempli de fragments de grès de toute grosseur, de toutes les nuances et qui proviennent des gisements se trouvant dans le Bou-Arif. — (Note de l'auteur).

déplacement des rayons solaires. Quand les rayons lumineux viennent frapper sur le monument, il se produit des effets de clair-obscur saisissants : les trous, profondément creusés, se perdent dans l'ombre, pendant que la muraille ressort, doucement colorée d'un jaune-orange, brun par endroits, et que, sur sa surface, scintillent en traits précis les dessins mêlés à la ruguosité de la pierre.

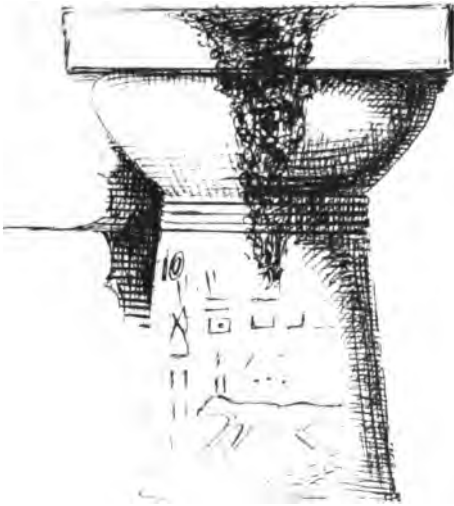
Les premières inscriptions que nous avons remarquées sont néo-puniques. Leurs traits, fins et nets, ont dix centimètres de longueur en moyenne et de deux à trois millimètres de largeur, avec une profondeur égale. Quelques lettres sont très allongées ; elles ont de longues queues qui remontent brusquement à gauche et traversent celles qui les précèdent, comme on peut le voir par les inscriptions 2 à 7.

C'est l'écriture cursive usitée après la ruine de Carthage et qui s'était répandue en Numidie vers le dernier siècle avant Jésus-Christ.

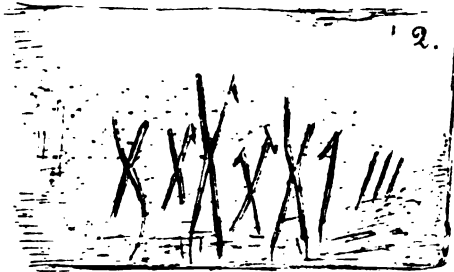
Ce point est à noter, car il nous indique que le Médracen existait déjà à cette époque.

Par dessus ces inscriptions, les Arabes ou les populations qui se sont servies de leur écriture ont gravé des invocations à Allah en lettres du type maugrebin de quinze centimètres de hauteur, un centimètre et demi de largeur et presque autant de creux. Entre ces inscriptions, tantôt au-dessus, tantôt au-dessous, sont dessinés des hommes, des cavaliers, des animaux traités d'une façon aussi dure qu'elles. Ces lettres, ces dessins ont été creusés à l'aide de larges burins ; ils n'ont ni la délicatesse, ni le fini

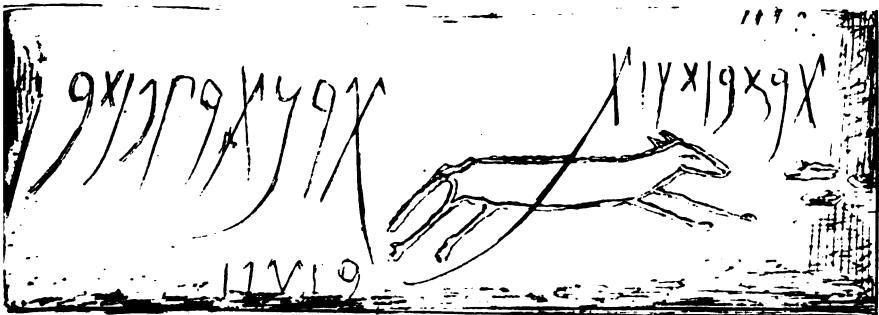
1



2



3



des délicates inscriptions néo-puniques. Ces dernières ont été gravées posément, régulièrement ; on a pris soin de serrer les lettres, de ménager l'espace de la colonnade, déjà si vaste pourtant, comme si l'on eût craint que le champ vînt à manquer. On a tracé jusqu'à trois lignes de cette délicate écriture sur certaines pierres des assises, tandis que les caractères maugrebins ont été hâtivement tracés et semblent indiquer le passage rapide de l'envahisseur, ne laissant pour tout souvenir que de grossières inscriptions dont les larges lettres écrasent celles tracées par les devanciers.

Par dessus le tout, d'obscurs visiteurs modernes, cédant à une vanité puérile, sont venus inscrire leurs noms, et, enfin, les bergers chaouïas, moins poétiques que ceux de Virgile, dégradent tous les jours le peu qui reste des inscriptions.

Nous avons estampé tout ce qui était à notre portée et pouvait être déchiffrable. Pour le reste, nous avons dû nous contenter de le dessiner aussi exactement que possible.

VII.

Inscription libyque.

Lors des fouilles entreprises en 1873, on a pris soin de numéroter les colonnes en donnant le n° 1 à la première à droite du vestige de pavage, teint en rouge, qui se trouve dans l'enceinte de l'avant-corps est du Médracen.

Ces numéros d'ordre nous seront utiles pour le relevé des inscriptions et des dessins dont nous essaierons de donner la description.

Malgré les recherches les plus minutieuses, nous n'avons trouvé qu'une seule inscription libyque bien caractérisée ; c'est celle qui est gravée sur le côté gauche de la colonne n° 10 et sur le troisième tambour (n° 1-3).

Cette inscription est en partie détruite ; elle est même entre-mêlée de caractères néo-puniques ; elle était accompagnée de dessins, parmi lesquels un renard fuyant vers la gauche. Cet animal nous paraît avoir été gravé à la même époque que les légendes ou les invocations arabes.

Cette inscription se trouve précisément sur l'une des colonnes de la fausse porte du nord-est. L'épais et large linteau qui formait le dessus de cette porte occupe les quatrième et cinquième assises, ainsi que la moitié de la troisième ; il a donc environ une hauteur de 1^m 63.

Près de cette colonne, à droite, on voit le mur intérieur.

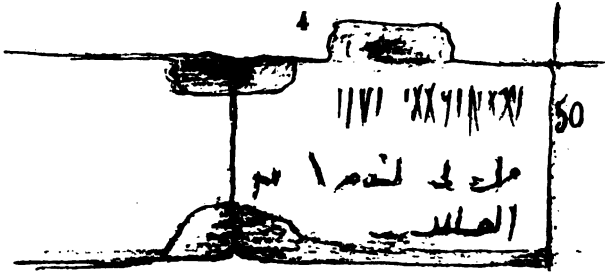
VIII.

Inscriptions néo-puniques.

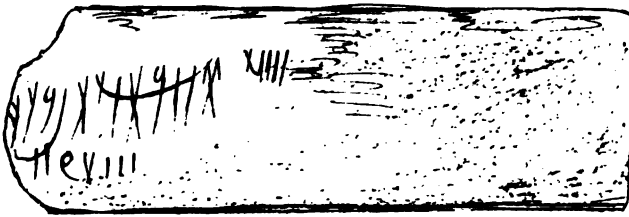
Les inscriptions néo-puniques sont très nombreuses ; malheureusement, elles sont presque toutes effacées et c'est à grand peine qu'on peut en relever un petit nombre.

Près de la septième colonne, sous la 4^e assise, on voit l'inscription que nous donnons sous le n° 2. Elle est fruste, au commencement et à la fin, ainsi que vers la partie inférieure.

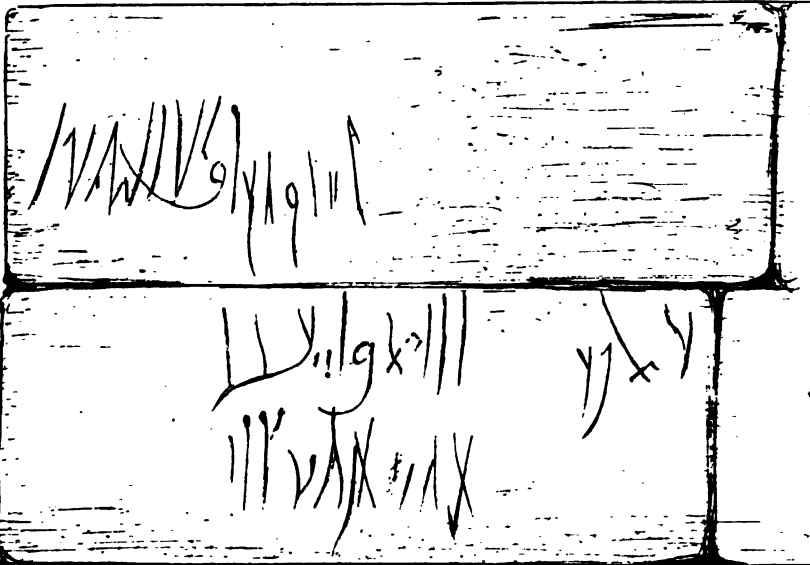
Entre la 8^e et la 9^e colonne, sur la 4^e assise, deux



5



6



7

lignes de caractères néo-puniques tiennent la longueur d'une pierre. Le commencement de cette inscription disparaît sous le tracé d'un animal, une sorte de renard qui court à droite. Les caractères de la deuxième ligne disparaissent vers le bas de la pierre qui est profondément corrodée (n° 3).

Jusqu'à la 21^e colonne, les inscriptions néo-puniques disparaissent sous les caractères maugrebins. A peine distingue-t-on quelques traits, comme nous le voyons sur la figure 17 et sur plusieurs autres points du Médracen.

Entre la 21^e et la 22^e colonne, on voit une inscription coupée au milieu par une veine cristallisée qui traverse horizontalement la pierre. A première vue, on croit lire le mot *vivi*, reproduit au-dessous en sens inverse :

VIVI
IAIA

Un examen attentif permet de distinguer un mot néo-punique composé de deux *n* et de trois *a* ; elle se trouve sur la 4^e assise.

Sur le tambour supérieur de la 36^e colonne, est une inscription fruste. Sur la 40^e et sur les pierres des 2^e et 3^e assises, traits néo-puniques mêlés aux inscriptions arabes (fig. 5).

Dans l'entrecolonnement 49 à 50, sur la 5^e assise, se trouve une large inscription en partie martelée et sous laquelle sont deux lignes de caractères arabes.

La figure 6 reproduit l'inscription qui se trouve

sur la 3^e assise, entre la 50^e et la 51^e colonne ; elle est détruite sur toute la partie droite.

A gauche de la 58^e colonne, sur la 4^e assise, même inscription, très fruste.

Dans l'état actuel du Médracen, il est impossible de relever des inscriptions nettes et complètes : le temps et surtout les hommes ont causé des dommages irréparables.

La plus complète des inscriptions néo-puniques que nous avons relevées se trouve dans la galerie qui conduit à l'hypogée, au-dessus et à droite de la sixième marche, sur les deux assises supérieures.

La hauteur à laquelle elle se trouve l'a préservée de toute profanation ; elle est recouverte d'une épaisse couche de suie qui en rend la lecture difficile.

Des deux côtés de l'escalier, sur les assises inférieures, des traits néo-puniques, fort nombreux, disparaissent sous les noms des visiteurs, sous des cœurs et des croix gravés depuis peu de temps.

Il n'existe, dans cette partie du Médracen, aucune inscription arabe, ce qui nous permet de supposer qu'au moment où les inscriptions maugrebines ont été gravées sur le pourtour du monument, l'entrée de la galerie était inconnue (1), car les individus qui

(1) L'entrée du Médracen était dissimulée avec le plus grand soin, sans doute pour sauvegarder des profanations les cendres des personnages qui y étaient déposées. L'entrée était fermée par une large pierre qui s'appliquait dans les rainures surmontant la porte de la galerie et par la pierre A (planche 2) qui, repoussée en avant, ouvrait complètement le passage de la petite *cella* qui précède l'escalier. La porte de la galerie était fermée par une large dalle qui se trouve actuellement debout au pied du Médracen, facilement reconnaissable par les entailles qui existent sur les deux côtés et sur la face extérieure. Dans ces entailles, on devait introduire des leviers qui permettaient de la soulever. Cette pierre glissait dans une rainure qui se trouve en avant de la porte. La parfaite conservation des arêtes de ces rainures prouve que cette dalle a été rarement soulevée. Les indigènes qui ont pénétré dans l'intérieur du Médracen avant les fouilles de 1873 s'introduisaient par la cassure que l'on constate à l'angle droit supérieur de cette dalle.— (Note de l'auteur).

ont détérioré toutes les inscriptions néo-puniques n'auraient probablement pas épargné celle qui nous occupe.

Ces inscriptions fourniront-elles quelque lumière, quelque indication certaine sur le Médracen ?

Sur l'une des pierres tombées de la corniche, vers le sud, on voit un dessin en forme d'y dont les branches recourbées se terminent en pointes. Celle de gauche se prolonge jusque dans le creux d'un trou en forme de queue d'aronde. A l'extrémité de la branche droite, il y a une suite de cinq trous. Ce signe présente la forme d'un g ou d'un v néo-punique. C'est peut-être une marque de tailleur de pierre ; nous ne pouvons, toutefois, nous prononcer sur ce point.

Sur une autre pierre, dans l'effondrement qui s'est produit du même côté, vers le sud, nous avons relevé un autre sigle en forme de n dont le délié gauche se prolonge vers le bas. Ce sigle est un r ou un b néo-punique.

IX.

Inscription romaine.

Au pied du mur de façade de l'avant-corps Est, on voit une inscription funéraire romaine, la seule qui existe en cet endroit. C'est une pierre en forme de caisson, sur laquelle se trouve une inscription très fruste, couverte d'une mousse durcie par le temps. L'estampage que j'en ai pris donne la lecture suivante :

D. M.

QUINTO NONIO NU
NDINA////////// VIXIT
ANNIS XC ET M/////////
SIMI NONIUS/////////
CES ET NONIUS///M///
ARIUS ET NONIUS QUI//
IULIUS ET NONIUS////////
PAT. NOS////////// (1)

Tout le côté droit de cette épitaphe est absolument fruste. Les lettres ont 0^m04 de haut ; la pierre a 0^m44 de haut et 0^m40 de large.

Nous avons dit plus haut que cette pierre tombale se trouvait sur le mur de la façade de l'avant-corps Est. Jusqu'ici, on n'avait remarqué de constructions que de ce côté ; mais nous croyons pouvoir affirmer qu'un autre avant-corps se trouvait à l'Ouest ; on en suit très facilement les vestiges à fleur de terre, bordant le côté gauche du sentier d'Aïn-Yagout à Chemorra. Cet avant-corps a les mêmes proportions que celui de l'Est.

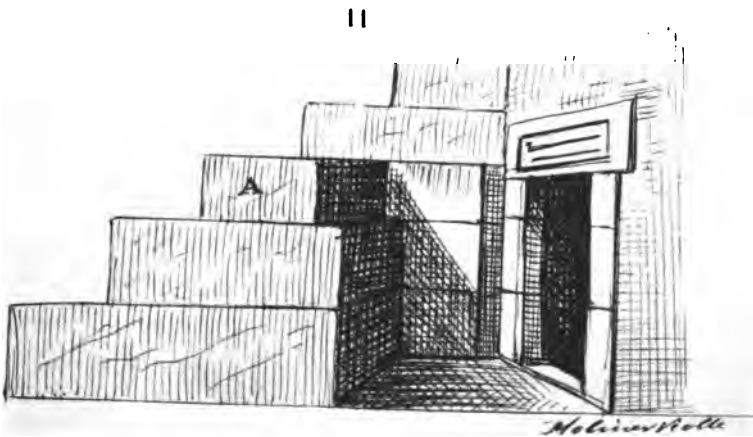
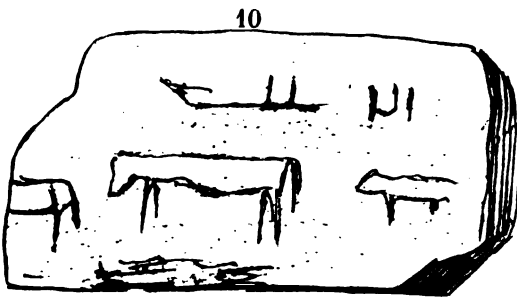
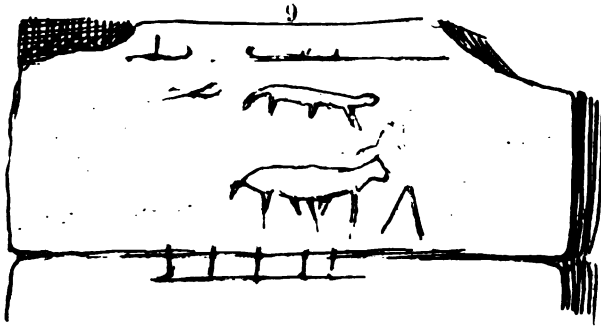
Nous avons la certitude que lorsque des travaux seront de nouveau entrepris autour du Médracen, on relèvera les traces de murs d'enceinte, de voies, de dallages qui sillonnaient la cité des morts. Tout autour des *tumuli*, on rencontre des témoins de ces constructions qui dénotent qu'un plan a été suivi pour l'établissement de ces tombeaux.

X.

Les dessins.

Les dessins sont nombreux. Nous allons donner la description de ceux qui sont gravés sur le pourtour de l'entrecolonnement :

(1) Cette inscription est reproduite au *Corpus* comme se trouvant dans une autre localité. — (*Note du Comité*).



Coupe de l'entrée de la galerie

— Entre la première et la deuxième colonne, sur l'assise du milieu, on voit des animaux marchant à gauche (fig. 9). Au-dessus et au-dessous, sont des inscriptions arabes très frustes.

— Dans l'entrecolonnement suivant, entre la 2^e et la 3^e colonne, sur la 2^e assise, des animaux marchant à gauche. Au-dessus et au-dessous, des caractères arabes illisibles (fig. 10).

— La figure 13 reproduit un cavalier tenant une lance de la main droite et une sorte de palme de l'autre main. Cette figure, comme toutes les autres, d'ailleurs, a été traitée naïvement. Le cheval, si l'on peut donner ce nom à la monture du cavalier, a 0^m60 de long ; il marche à droite. Ce dessin se trouve sur l'assise du milieu de la 4^e et 5^e colonne.

— Entre la 6^e et la 7^e colonne, deux animaux marchent à droite ; ils représentent peut-être un renard et un bœuf (fig. 12). A gauche de ces gravures, des caractères arabes frustes. Sur la pierre du milieu de la 4^e assise, est gravé en belles lettres le nom de M. Bauchetet, garde du génie qui, en 1873, dirigea les travaux du déblaiement de l'intérieur du tombeau.

— Entre la 7^e et la 8^e colonne, sous l'inscription néo-punique n^o 2, un animal courant à droite.

— Au-dessous de l'inscription néo-punique dont nous avons donné la reproduction sous le n^o 3, et sur la 3^e assise, on voit un chasseur dont le cheval est tourné à droite. Le cavalier traîne, au bout d'une corde, un animal qu'il vient de capturer. Un chien précède le cheval (fig. 13).

Devant ce chien, court un animal plus petit, un renard sans doute, plus délicatement exécuté et qui

se rapproche beaucoup, comme facture, de la délicatesse des traits néo-puniques, ce qui amènerait à croire qu'avant les scènes gravées plus grossièrement, il en existait d'autres faites à l'époque néo-punique.

— Entre les 12^e et 13^e colonne, sur les pierres de la 2^e assise, plusieurs animaux marchant à droite. Au centre, une gazelle blessée de deux dards dans le dos et poursuivie par un chien dont on ne distingue plus que la partie antérieure du corps. Devant la gazelle, on voit quelques caractères néo-puniques.

— L'espace compris entre les colonnes suivantes porte de nombreux caractères très frustes, parmi lesquels une sorte de scorpion marchant à droite (fig. 14). Au-dessous de cet animal, un quadrupède court dans la même direction.

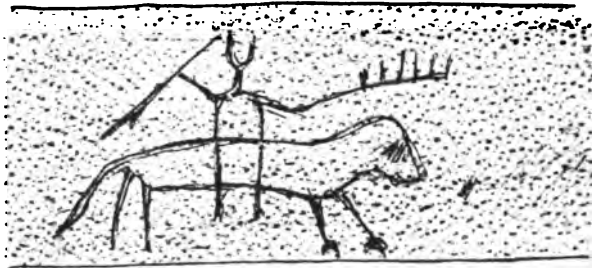
— Entre la 16^e et la 17^e colonne, sur la 3^e assise, se trouve un animal à longues cornes, peut-être un mouflon, marchant à droite. Devant lui, court un animal plus petit ; en avant, un cavalier précédé de deux autres animaux devant lesquels marchent des quadrupèdes plus petits (fig. 15).

— La 3^e assise, entre la 18^e et la 19^e colonne, porte deux animaux courant à gauche : peut-être un lièvre poursuivi par un lévrier. Ce dessin est très fruste.

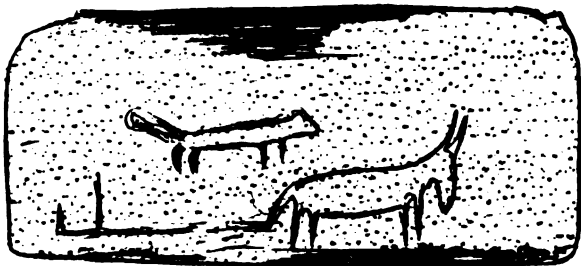
— Sur l'entrecolonnement suivant, à la 2^e assise, quatre rangées de traits verticaux.

— Entre la 21^e et la 22^e colonne, on voit un animal chimérique, à grosse tête et à longue échine ; deux cornes surmontent son front, et son corps est muni de dix pattes (fig. 16).

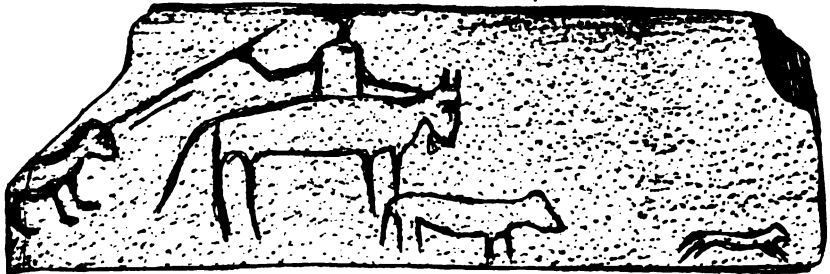
11



12

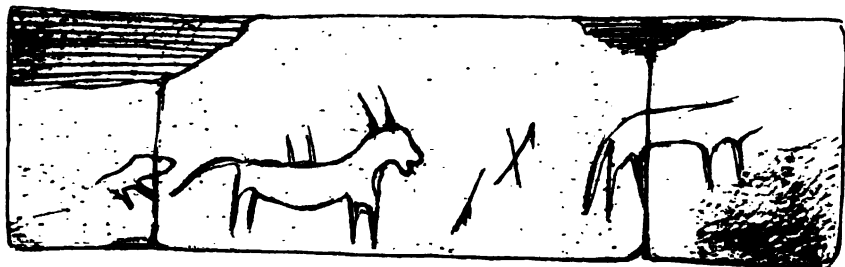


13

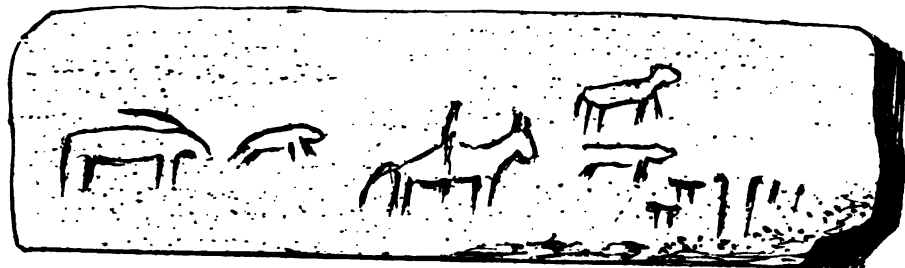


Phototypie G. Hemery, Constantine.

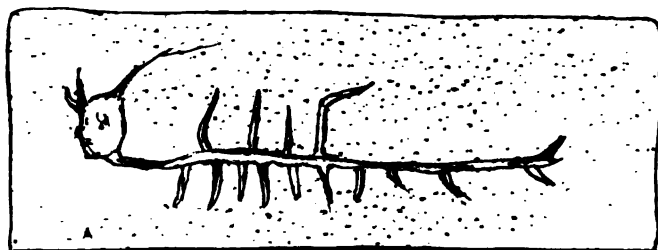
14



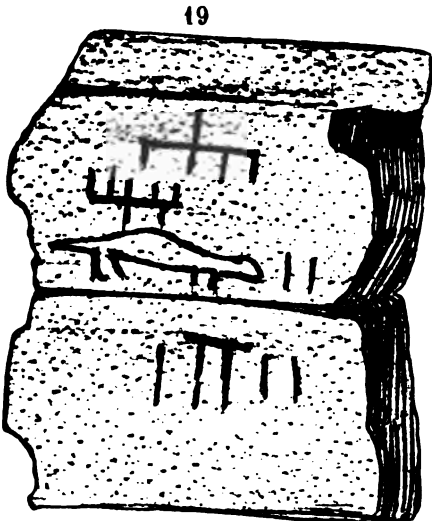
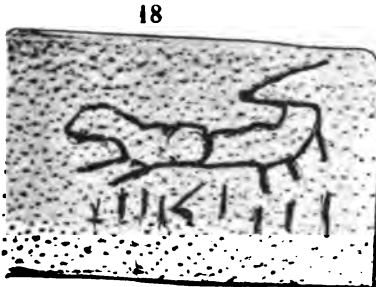
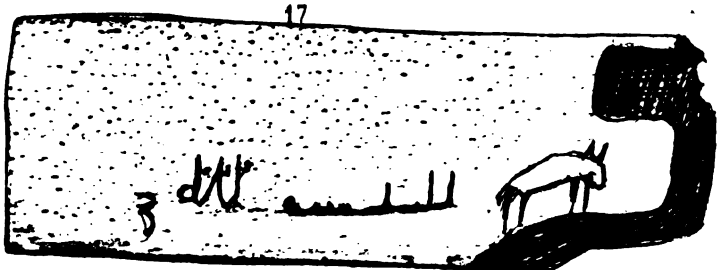
15

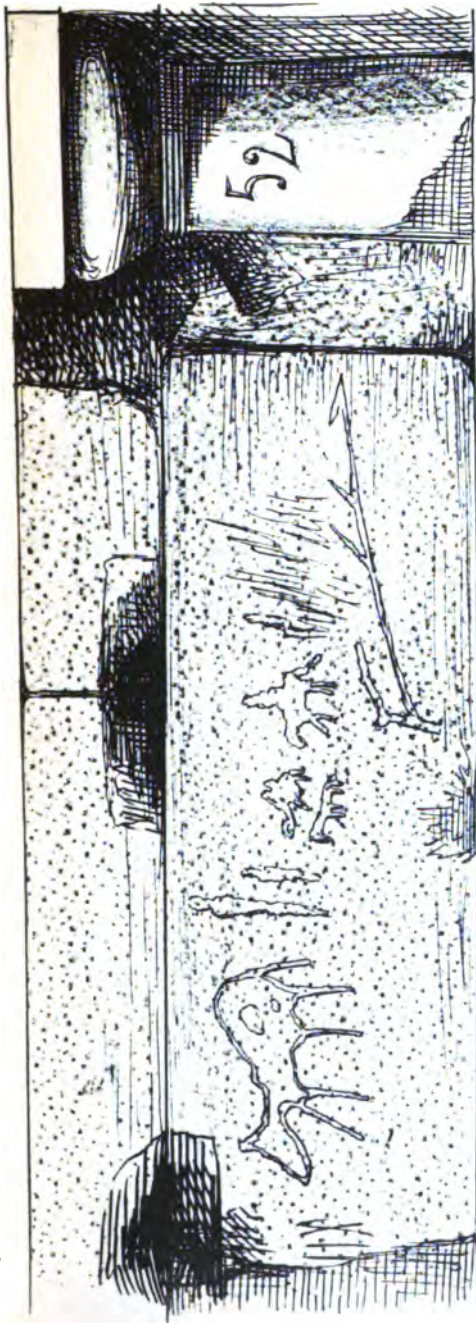


16



Phototypie G. Hemery, Constantine.





Les autres sujets gravés sur la même pierre sont effacés au point qu'il est impossible de reconstituer la scène.

L'assise inférieure porte des inscriptions très frustes.

— Depuis la 21^e colonne jusqu'à la 36^e, la colonnade est écroulée et recouverte par les assises et les gradins qui se sont amoncelés sur le sol. Nous pensons que si un jour on entreprend la restauration du Médracen, on découvrira sur les pierres enfouies des inscriptions plus nettes qui auront moins eu à souffrir des injures du temps et des dégradations des hommes.

— Après la 36^e colonne, sur la 4^e assise, on voit un animal, un bœuf, marchant à droite (fig. 17).

— Entre la 39^e et la 40^e colonne, sur la 3^e assise, un animal chimérique, sorte de lion marchant à gauche (fig. 18). Des caractères arabes martelés et une série de traits verticaux comme ceux dont nous avons parlé plus haut complètent ce tableau.

— Sur les 3^e et 4^e assises, après la 40^e colonne, un animal, à l'allure d'une fouine, tourné vers la droite. Au-dessus et au-dessous, on voit deux dessins ou lettres qui offrent l'aspect de fourches (fig. 19).

— Entre la 51^e et la 52^e colonne et sur la 4^e assise, on remarque une caravane marchant à gauche. Cette caravane, bien abimée par le temps, se compose d'abord d'un chameau paraissant chargé. Il est suivi de deux hommes dont l'un est de haute taille, sans doute pour marquer qu'il est d'un rang plus élevé dans la hiérarchie des chameliers que le petit bonhomme qui le suit. Puis viennent d'autres dro-

madaires plus petits que le premier, un mulet, un cavalier, des hommes. Au-dessous de cette caravane et dans l'angle droit de la pierre, un large trait qui offre l'aspect d'une araire (fig. 20).

— Sur le soubassement, entre la 58^e et la 59^e colonne, sur cinq pierres qui se suivent, un certain nombre d'animaux marchant à droite. D'abord, un animal indéfinissable, tant il est fruste ; puis un cavalier, ensuite une gazelle, d'autres animaux et, enfin, une sorte de mouflon caractérisé par ses longues cornes qui se relèvent en arrière (fig. 21).

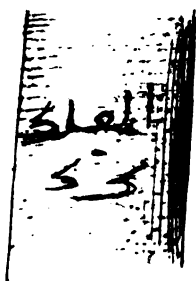
— Les personnages, les animaux dont nous venons de donner une courte description ne se suivent pas comme des théories faisant le tour du monument ou bien partant de l'ouest et se dirigeant à l'est en passant, l'une par le nord, l'autre par le sud de l'entrecolonnement. Ce sont des tableaux isolés, indépendants les uns des autres, reproduisant des scènes diverses dont les sujets sont tantôt tournés à droite et tantôt à gauche. Parmi les scènes que nous avons pu relever, onze portent des personnages ou des animaux tournés à droite et cinq à gauche. Ces scènes, ces motifs divers ont été traités selon le caprice du *dessinateur* qui les a naïvement gravés et rappellent absolument, sauf le coloris, les dessins que l'on voit de nos jours dans quelques boutiques indigènes et dans certains cafés maures.

XI.

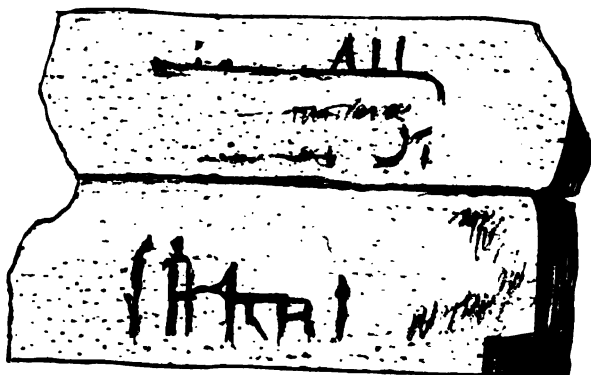
Inscriptions arabes.

Les inscriptions maugrebines qui couvrent une grande partie de la colonnade du Médracen sont très

22



23



Phototypie G. Hémerly, Constanline.

difficiles à relever ; les liaisons sont brisées presque partout ; les د , les ط , les ص , les ع , toutes les lettres bouclées se confondent, par suite du martelage dont elles ont eu à souffrir. Ces inscriptions remontent à une époque déjà lointaine, si nous en croyons le millésime 811 de l'hégire, qui correspond à l'année 1408 de notre ère et qui est inscrit entre la 39^e et la 40^e colonne.

Sur la colonne 16 (fig. 27), on lit :

الملك

« Le roi ou le tout-puissant (attribut de Dieu). »

Au-dessous, on voit deux كى frustes ; les lettres intercalaires sont détruites. Remarquons que les كى sont tous exactement de même dimension et très allongés.

Derrière le bœuf de la figure 17, on lit assez distinctement les mots suivants :

للتلسه لله (ou باسم الله)

Entre la 39^e et la 40^e colonne, on lit l'inscription dont nous venons de parler plus haut :

٨١١ سنه

An 811 (fig. 23).

Cette date permet de croire, ou bien que les inscriptions arabes datent de l'an 1408 de notre ère, ou bien qu'elles rappellent quelque fait important se rapportant à cette date.

Or, quel peut être l'événement important qui, en 811 de l'hégire, s'est passé en Berbérie ? Nous n'en

voyons qu'un seul : le triomphe du khalife hafside Abou Farès qui fit des expéditions jusqu'au Maroc et parcourut plusieurs fois les régions méridionales. Il pénétra même jusqu'au cœur de l'Aurès et mourut à Tunis en 1434.

Est-ce Abou Farès qui fit graver ces inscriptions ou Abou Abd Allah, son fils et successeur, dont le nom se retrouve peut-être au milieu des invocations ? (fig. 25). L'état dans lequel se trouvent ces inscriptions ne permet pas de préciser. Cependant, l'histoire nous apprend qu'Abou Abd Allah se plaisait à élever des mosquées, des chapelles, des écoles et autres établissements publics et qu'il avait pour coutume de faire chaque année une tournée dans ses états pour maintenir l'ordre et punir les Arabes qui le troublaient (1).

Quel monument plus important et plus durable Abou Abd Allah eût-il pu choisir pour mieux perpétuer la mémoire de son glorieux père ?

Entre la 48^e et la 49^e colonne, sous la 4^e assise, une inscription de cinq lignes de caractères dont on ne peut lire complètement que les mots suivants de la dernière ligne :

للصبر بالله

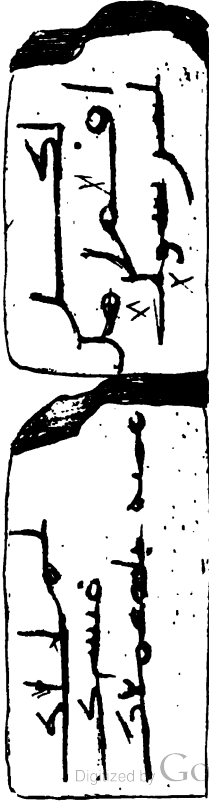
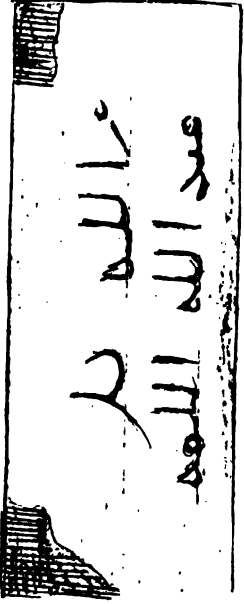
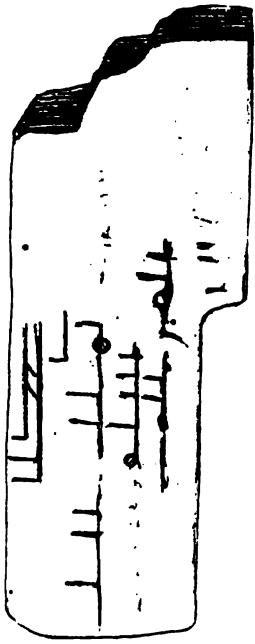
« La patience vient de Dieu » (fig. 24).

Sur la 3^e assise, quatre lignes d'écriture. On lit sur la première :

للملك

« Le roi ou au roi. »

(1) Voir l'*Histoire de l'Afrique*, par M. Ernest Mercier, tome II, page 398.



Phototypic G. Hemery, Constantine.

Sur la pierre suivante :

لكل

« A tout. »

Sur la première ligne au-dessous :

افصراصل (افم اهل) ou peut-être

« Chateau, une origine » (ou peuple l'origine vient).

Et au-dessous :

لرسول

« Du Prophète. »

Au-dessus et au-dessous de ces mots, on distingue encore des caractères néo-puniques assez bien conservés.

Près de la 50^e colonne et sur la 3^e assise, sous d'autres caractères néo-puniques, on voit deux lignes d'écriture arabe. Cette inscription est très fruste ; nous en avons fait mention sous le n^o 4.

Entre la 52^e et la 53^e colonne, sur deux pierres de la 2^e assise, on lit: sur la première : اللهدبل (Dieu...)
sur la seconde : عبد الله Abd Allah... (fig. 26). Ces lettres ont cinq centimètres de hauteur environ, comme presque toutes les inscriptions maugrebines que l'on trouve sur le Médracen.

— Nous citerons encore l'inscription qui se trouve avant la 51^e colonne, sur la 4^e assise (fig. 27), et celle qu'on lit entre la 58^e et la 59^e colonne :

اللهم ا... الملك

« O ! Dieu.....le roi. »

Entre ces deux mots, si on intercale celui de انصر
nous avons : O Dieu ! accorde la victoire au roi !

اللهم انصر الملك

XII.

Les jeux.

On a déjà signalé, dans les divers mémoires publiés sur le Médracen, le grand nombre de jeux de dames ou de marelle qui sont gravés sur le soubassement du Médracen, sur les gradins du cône et jusque sur la plate-forme.

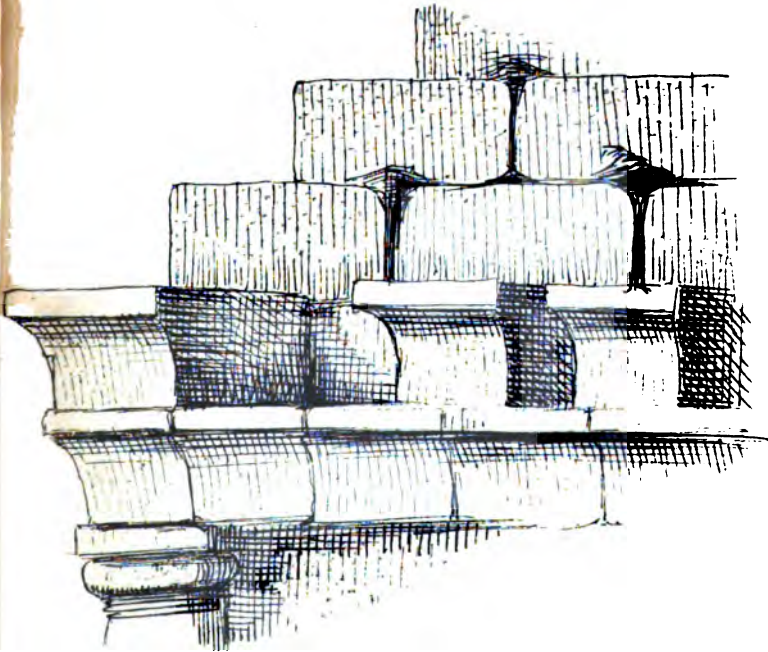
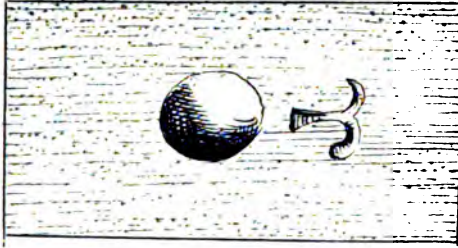
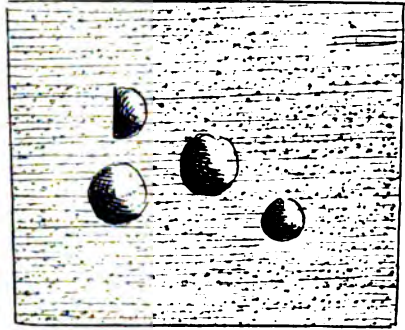
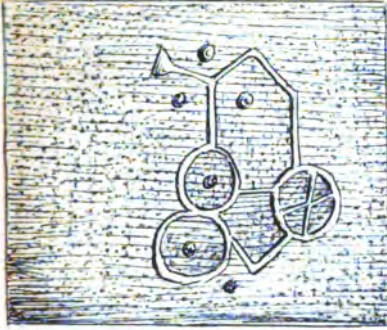
Ces jeux sont aussi variés dans leur disposition qu'ils sont nombreux. Nous ne parlerons pas des jeux ordinaires, mais seulement de ceux qui s'écartent des dispositions générales.

Sur le 23^e gradin, vers l'est, on voit un trou de dix centimètres de diamètre et de sept de profondeur, sur le côté droit duquel est profondément gravé un γ qui offre une certaine analogie avec celui que nous avons décrit.

Sur le même gradin, quatre trous inégaux, dont le premier, à gauche, n'est creusé qu'à moitié.

Un jeu compliqué se trouve sur la pierre suivante : il est formé de trois cercles et de deux parallélogrammes terminés à leur sommet par un triangle rectangle. Sur le côté gauche de ces parallélogrammes, un appendice en γ . Six petits trous sont disséminés dans ce jeu (fig. 28).

Il y aurait peut-être une étude spéciale à faire sur



Détails de la Corniche

la diversité des tables de jeux gravés sur le monument et dont on retrouverait sans doute, parmi les diverses populations des rivages méditerranéens, des types spéciaux qui rappelleraient l'origine des équipes d'ouvriers amenés par les circonstances au Médracen. On a avancé que ces jeux ont été faits par les bergers indolents qui conduisent leurs troupeaux sur les terrains desséchés des environs. Nous ne le pensons pas ; ces indigènes se contentent des jeux existants et se servent de petits escargots blancs en place de jetons ou d'osselets. Les vieillards dont nous avons parlé au commencement de ce travail m'ont montré les jeux qu'ils avaient fabriqués à coups de pierre et ces jeux sont les plus communs et aussi les plus imparfaitement exécutés. « Les autres, ajoutaient-ils, sont l'œuvre des Roumans. »

C'est toujours la fin de leurs courtes explications : Roumans, Djenouns, Djouhals jouent encore un grand rôle dans l'esprit des populations de ces lieux désolés.

Ce sombre et mystérieux monument, nous l'avons dit, a donné lieu à bien des hypothèses, puisque certains y ont même vu un autel élevé à Mithra ; d'autres n'y trouvent que le symbole de la mort, un tombeau élevé par un puissant de la terre qui songeait à se construire une dernière demeure, inaccessible à la profanation et où ses cendres devaient demeurer en paix pendant l'éternité.

Tel est l'état de la question.

MOLINER-VIOLLE.

QUELQUES REFLEXIONS
SUR LE
CURSUS HONORUM
DE
Q. ANTISTIUS ADVENTUS

PAR
M. R. CAGNAT, MEMBRE HONORAIRE



M. Poulle, dans le dernier volume des *Mémoires* de la Société, a consacré un long et savant article à un personnage d'Announa nommé Q. Antistius Adventus Postumius Aquilinus (1). Il a fort bien montré que ce fut un contemporain de Marc-Aurèle et qu'il prit part aux grandes expéditions qui signalèrent le règne de ce prince. J'ai eu l'occasion, dans mon Cours du Collège de France, d'étudier les inscriptions d'Announa relatives à ce général et à sa famille ; les quelques résultats complémentaires auxquels je suis arrivé formeront le sujet de cette note :

1° Dans le *cursum honorum* de Q. Antistius Adventus, trouvé récemment à Announa, on lit (2) : *leg(ato) Aug(usti) leg(ionis) VI Ferratae et secundae Adjutricis, translato in eam expeditione Parthica qua donatus est do-*

(1) *Recueil de la Société de Constantine*, xxvii, pages 281 et suivantes.

(2) Lignes 10 et suivantes.

nis militaribus, coronis murali, vallari, aurea, hastis puvivis tribus, vexillis duobus.

Il y a, tout d'abord, dans ce passage, un détail à noter : tandis que le nombre des couronnes décernées à Q. Antistius Adventus est de trois, comme aussi celui des *hastae*, il n'avait reçu que deux *vexilla* honorifiques. C'est là une anomalie, puisque, d'ordinaire, ces différentes distinctions étaient accordées en égale quantité et que trois *vexilla* est le nombre réglementaire pour les légats légionnaires de rang prétorien (1) ; mais cette anomalie n'est pas sans exemple (2).

Le même passage prouve que Q. Antistius Adventus a été d'abord légat légionnaire de la légion VI^e Ferrata, puisqu'il a été nommé, au même titre, dans la légion II^e Adjutrix, au cours de l'expédition Parthique de Marc-Aurèle. Le fait seul qu'il a ainsi permuté au milieu d'une campagne laisserait supposer que la légion VI^e Ferrata était, elle aussi, sur le terrain des hostilités, ce qui n'a rien d'étonnant, étant donné que cette légion tenait garnison en Palestine depuis le règne de l'empereur Hadrien (3). On comprend fort bien que lors du soulèvement des Parthes, qui marqua le début de la campagne, et de leur invasion en Cappadoce et en Syrie, on ait fait

(1) Marquardt. — *Organisation militaire*, page 329.

(2) Cf. Wilmanns, 1148 Il s'agit, dans ce texte, d'un personnage nommé Cn. Domitius Lucanus, sur lequel M. Gsell a écrit un article dans le dernier *Recueil* de la Société (pages 188 et suivantes) Wilmanns a cru pouvoir expliquer l'anomalie et M. Gsell a rappelé cette explication (page 192, note 7). L'inscription de Q. Antistius Adventus prouve qu'il y a là autre chose qu'une irrégularité toute personnelle à Domitius Lucanus

(3) Cf. Rohden. — *De Palaestina et Arabia provinciis romanis* (Berlin, 1885, in-8°), page 31.

marcher contre eux pour les arrêter, avant l'envoi de tout renfort, les troupes qui tenaient garnison dans les provinces voisines. Mais la présence de la légion VI^e Ferrata à cette guerre est plus qu'une conjecture : elle est prouvée par une inscription d'Aquilée, connue depuis longtemps, doit voici le texte (1) :

l	EG. VII. CL
C. P. F. }	LEG. XV.....} leg. vi
fe	RR . DONIS donato bello armenia
co et	PARTHICO ab imp. antonino et vero
augg .	CORONA..... quod
	PROMISERAT
pa	TRONO

... [c(enturioni) ? l]eg(ionis) VII Cl(audiae)... [c(enturioni) ? leg(ionis)....] c... p(iae) f(idelis), c(enturioni) leg(ionis) XV..... [c(enturioni) leg(ionis) VI Fe]rr(atae) doni[s donato bello Armeniaco et] Parthic[o ab imp(eratori-bus) Antonino et Vero Aug(ustis)] corona..... [quod]... promi[erat].... pa]trono....

Au cours de l'expédition, la légion II^e Adjutrix d'Aquincum ayant été appelée pour renforcer les troupes d'Asie, on lui donna comme légat celui de la légion VI^e Ferrata, déjà antérieurement engagée dans la lutte.

Ces considérations permettent d'attribuer comme date aux deux légations légionnaires de Q. Antistius Adventus la période de la guerre Parthique, c'est-à-dire les années 161-165 ; ce qui est confirmé par une autre inscription d'Announa, citée par M. Poulle (2),

(1) *C. I. L.*, v, 955.

(2) *Recueil de la Société de Constantine*, xxiv, page 168. — *C. I. L.*, viii, 1893.

de laquelle il résulte que notre personnage était à la tête de la légion Adjutrix en 164.

2° A la suite de ce double commandement, Q. Antistius Adventus devint gouverneur d'Arabie. M. Poulle a pensé qu'il y fut le prédécesseur de P. Julius Geminius Martialis, originaire de Cirta, auquel L. Renier a consacré une notice développée (1). On peut ajouter aux arguments qu'il a apportés d'autres preuves, et serrer les dates de plus près encore qu'il ne l'a fait.

Il a admis, à bon droit, je pense, que Q. Antistius prit le gouvernement de cette province en 166. Cela résulte d'un texte de Capitolin où il est dit que L. Verus, avant de retourner à Rome, répartit les différents gouvernements des provinces entre ses compagnons d'armes (2), et du fait que L. Verus revint à Rome au plus tôt vers le mois de mars 166, probablement plus tard (3). Or, les gouverneurs de province ne prenaient possession de leur poste qu'au mois de juillet. La légation de Q. Antistius Adventus en Arabie a donc commencé au milieu de l'année 166.

D'autre part, P. Julius Geminius Martialis était déjà en charge en 168-169, puisque sur le texte épigraphique de Constantine qui nous fait connaître sa carrière, il est appelé *legatus Augustorum duorum pro praetore provinciae Arabiae* (4), et que L. Verus mourut tout au début de l'année 169 (5). Il avait donc

(1) *Mélanges d'épigraphie*, pages 97 et suivantes.

(2) *Vita Veri*, 7.

(3) Goyau. — *Chronologie de l'empire romain*, page 218.

(4) *C. I. L.*, VIII, 7050, 7051, 7052. Cf. Rohden, *Op. cit.*, page 50.

(5) Goyau. — *Chronologie*, page 221.

pris le gouvernement de la province au mois de juillet 168. Il y resta encore l'année suivante (169-170), alors qu'il n'y avait plus qu'un seul empereur sur le trône ; car, sur une inscription qui lui fut dédiée à Bostra par un centurion (1), — et c'est là surtout ce qui nous oblige à en faire le successeur de Q. Antistius Adventus, — il a le titre de *legatus Augusti pro praetore consul designatus*. Or, son consulat est de l'année 170 (2).

En conséquence, il est tout à fait vraisemblable que Q. Antistius Adventus fut légat d'Arabie de juillet 166 à juillet 168. A cette époque, il était consul désigné, comme l'indique un autre texte de Bostra, rappelé par M. Poulle (3) ; il prit possession du consulat, comme suffect, à sa sortie de charge probablement, c'est-à-dire dans la seconde moitié de l'année 168.

Ainsi, la nouvelle inscription d'Announa, si heureusement commentée par M. Poulle, nous permet de fixer les fastes de la province d'Arabie de 166 à 170.

3° Je passe maintenant à la fonction qui fut confiée à Q. Antistius Adventus après sa curatelle *operum locorumque publicorum*.

L'inscription qui nous fait connaître sa carrière nous dit qu'il fut *legatus Augusti ad praetenturam Italiae et Alpium expeditione Germanica*. C'est là une mention aussi nouvelle qu'intéressante. Il s'agit, comme l'a fort bien vu M. Poulle, de la guerre que Marc-Aurèle eut à soutenir contre les populations soulevées

(1) C. I. L., III, 96.

(2) Klein. — *Fasti consulares*, page 78.

(3) C. I. L., III, 92.

du Danube et du Rhin ; une partie d'entre elles, traversant la Pannonie, passa les Alpes Juliennes et, pour la première fois depuis bien longtemps, l'Italie fut envahie ; Aquilée fut assiégée, Opitergium brûlée et les premières troupes de secours envoyées furent complètement défaites (1). C'est alors, dit Capitolin (2), que les empereurs se décidèrent à agir personnellement ; « *transcensis Alpibus longius processerunt composueruntque omnia quae ad munimen Italiae atque Illyrici pertinebant.* » Nous connaissons déjà plusieurs faits relatifs à l'organisation de la défense de l'Italie à cette date : la réparation des murs de Salone, celle des remparts d'Aquilée (3), surtout la création de deux nouvelles légions, la II^e Pia et la III^e Concordia, dont on trouve précisément des détachements à Salone en 170 (4). Le *cursus honorum* de Q. Antistius Adventus nous apprend, de plus, que toutes les forces, massées alors en avant des Alpes pour couvrir l'Italie, furent constituées en un corps d'armée spécial, dont le commandement fut confié à un général éprouvé. C'est une particularité qu'il est intéressant de noter. Je crois avec M. Poule que cette fonction de choix fut conférée à notre personnage vers la fin de 169 ou en 170.

Nous pouvons donc admettre, pour les différentes charges d'Antistius Adventus que je viens d'étudier, les dates suivantes :

170 et années suivantes. — Légation *ad praetenturam Italiae*.

(1) Schiller. — *Rom. Geschichte*, I, page 644.

(2) *Vita Marci*, 14.

(3) Schiller. — *Op. cit.*, page 644.

(4) *C. I. L.*, III, 1930.

169. — Curatelle *operum locorumque publicorum*.

168 (2^e moitié). — Consulat suffect.

Juillet 166 à juillet 168. — Légation d'Arabie.

161-166. — Légations légionnaires.

Par suite, nous assignerons à sa préture l'année 160 environ et à sa légation d'Afrique l'année 159. Il est évident que ces deux dernières dates ne sont qu'approximatives. Cette approximation suffit néanmoins pour rendre peu probable une supposition de M. Poulle. Notre savant confrère a admis que Q. Antistius Adventus épousa la fille d'un légat de Numidie nommé L. Novius Crispinus ; c'est, en effet, une conjecture tout à fait plausible ; mais il ajoute à ce sujet : « Pendant sa légation, qui a duré un an, il a pu avoir l'occasion de faire la connaissance de L. Novius Crispinus, dont il deviendra le gendre. » Or, L. Novius Crispinus a exercé ses fonctions de légat de 147 à 149 ; et ce n'est qu'une dizaine d'années plus tard que Q. Antistius Adventus fut attaché à son tour comme légat au proconsul de la province. Mais le nombre d'inscriptions relatives à lui, à sa famille, à des affranchis, à des clients, de la *gens Antistia*, que l'on a trouvées à Announa (1), prouve que, s'il n'était pas originaire de cette ville, il y avait des propriétés. Cela suffirait à expliquer, si tant est que de semblables détails puissent l'être, comment il eut l'occasion d'entrer en relations avec son futur beau-père.

R. CAGNAT.

(1) *Rec. de Constantine*, xxii, p. 299, n° 15 ; xxiv, p. 168 ; xxv, p. 415 ; *Acad. d'Hippone*, 1890, p. cviii, n° 18 (inscriptions relatives à Q. Antistius Adventus, à sa femme, à son frère, à son affranchi Agathopus) ; *Acad. d'Hippone*, 1880, p. lxx (tombe d'un Antistius Faustus) ; *Ibid.*, 1880, p. cviii, n° 19 (tombe de Q. Antistius Asiaticus) ; p. cv, n° 3 : Tombe d'Antistia Nu[me]ri filia Pro[c]ula ; p. xlii (tombe d'Antistia L. filia Severa) ; *Ibid.*, 1891, p. x, n° 13 (tombe d'Antistia Rusticina) ; *Ibid.*, 1892, p. xiii, n° 6 (tombe d'Antistia Julia).

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

SUR

LA REGION NORD-EST DE GAFSA

PAR

M. LE COMMANDANT GOETSCHY,

MEMBRE CORRESPONDANT

En partant de Gafsa pour se diriger sur Kairouan, c'est-à-dire vers le nord-est, on traverse d'abord pendant une vingtaine de kilomètres une plaine nue, désolée, où l'alfa, où le metnen ne poussent même pas et que couvrent uniquement de nombreuses touffes de thapsia (*Bou-nafâ* ou *Deriès*). Puis on débouche dans une région un peu moins aride ; le sol, de sablonneux et gypseux qu'il était, devient assez fortement argileux ; il est légèrement bosselé. Les bas-fonds sont cultivés en grande partie et montrent des champs d'orge ou de blé, épais et vigoureux quand l'année a été pluvieuse, chétifs et clairsemés généralement, ou entièrement nus en cas de sécheresse.

Cette région, qui s'étend sur une longueur de quatre-vingts kilomètres, était littéralement couverte de conduites d'eau romaines, dont on suit encore parfaitement les traces sur le sol, et de grandes citernes voûtées ou de réservoirs à ciel ouvert, aujourd'hui.

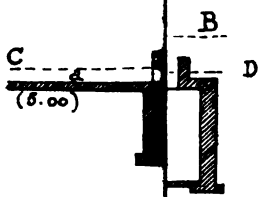
d'hui en ruines, mais dont beaucoup seraient facilement restaurés. Je me hâte d'ajouter, pour répondre de suite à l'objection que l'on ne manquera pas de faire que le régime des eaux a varié et que ces restaurations n'auraient aucune utilité aujourd'hui, je me hâte d'ajouter, dis-je, que tous ces réservoirs ou citernes se remplissent encore actuellement après chaque pluie et que leur mauvais état seul permet à l'eau recueillie de disparaître rapidement. Le régime des eaux a peu ou pas varié ; les traditions locales en font foi.

Je ne veux pas entrer dans le détail de ces ruines ; l'énumération en serait fastidieuse et n'aurait quelque intérêt que si elle se rattachait à une étude d'ensemble du système d'alimentation de cette région en eau à l'époque romaine.

Je ne crois devoir cependant pas passer sous silence trois majens (grands réservoirs à ciel ouvert) qui jalonnent la direction Gafsa-Guemouda : le majen Bou-Alem, à vingt kilomètres de Gafsa ; le majen El-Fedj (dit Bir-el-Bey), à quarante-cinq kilomètres environ, et le majen Smaouï, à environ 70 kilomètres.

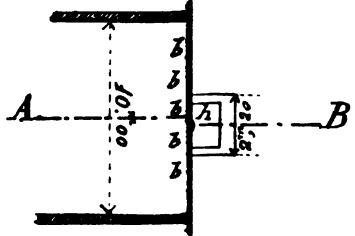
Ces trois réservoirs se ressemblent et ne diffèrent guère que par leurs dimensions et leur état de conservation. Ils sont creusés généralement à la partie inférieure d'une sorte de cuvette naturelle où aboutissent les eaux tombant sur les pentes voisines, eaux dont la nature argileuse du sol empêche l'absorption.

Le plus grand, le mieux conservé et le plus intéressant des trois est sans contredit le majen Smaouï,



Légende

- a Canal d'arrivée de l'eau.
- b Ouvertures laissant passer l'eau
- c Bassin de décantation
- d Canal de Communication
- e Bassin
- f Chambre de distribution
- g Déversoir du trop-plein
- h Puits de distribution



c'est-à-dire le plus éloigné de Gafsa (1). Il est creusé sur le côté ouest d'une petite vallée peu profonde, de 100 mètres de large environ, et reçoit toutes les eaux tombant sur les flancs des coteaux environnants. Quant à celles provenant du Djebel-Sidi-Ali-ben-Aoun, elles étaient recueillies par un barrage situé au nord du Djebel-Sidi-Ali-ben-Aoun et réparties dans de nombreux aqueducs qui desservaient la plaine.

Un petit barrage de 100 mètres de longueur en maçonnerie ferme la vallée à 300 mètres du majen Smaouï et force les eaux à prendre la direction voulue. Une sorte de fossé, dont le côté est était maçonné, mais dont le fond et le côté ouest (à flanc de coteaux) sont formés par le sol naturel, les conduisaient au réservoir. (Voir la planche).

Ces eaux arrivaient par un canal *A* dans une chambre de décantation *C*, réservoir rectangulaire de 11 mètres de large sur 5 mètres de longueur et 4 mètres de profondeur. Les corps lourds et toutes les matières entraînées par les eaux se déposaient au fond de ce réservoir. Dès qu'il était rempli, les eaux se déversaient dans le bassin principal par le canal *D* de 11 mètres de long sur 1 mètre de large ; mais elles n'y tombaient pas verticalement, car la violence du choc aurait rapidement détérioré le sol du bassin. Elles glissaient le long d'un massif de béton taillé en forme de gradins simulant un escalier.

(1) La carte de la Tunisie au 1/500000^e indique le majen Smaouï à l'endroit dit Bir-el-Bey. C'est une erreur ; à Bir-el-Bey, se trouve le majen El-Fedj. Le majen Smaouï est à 25 kilomètres plus au nord.

Ce nom de Smaouï est celui d'un ancien Gouverneur de Gafsa qui a fait restaurer ce majen par ordre du bey.

Le bassin principal a 30 mètres de diamètre et 6 mètres de profondeur, dont un mètre environ de mur courant autour du bassin, sur un rebord soutenu par dix gros piliers.

A l'extrémité nord du bassin, c'est-à-dire face au déversoir, se trouve la chambre de prise d'eau *F*. C'est une citerne voûtée de 6^m50 de long sur 2 mètres de large et 5 mètres de profondeur. Deux ouvertures formant puits permettent de tirer l'eau. Des abreuvoirs en pierre gisent à côté.

Enfin, deux déversoirs *GG'* permettent au trop plein de l'eau de sortir du bassin. L'un d'eux est muni d'un conduit en maçonnerie pour éviter que l'eau ne vienne endommager la paroi *C* et le conduit *D*. L'autre déversoir *G'* se compose simplement d'une coupure à angle droit dans la partie du mur qui dépasse les piliers. Ce majen a dû être réparé par les Arabes eux-mêmes, si l'on en croit la tradition locale. Les gens du pays prétendent, en effet, qu'à une époque qu'ils ne peuvent préciser, le bey de Tunis avait chargé le gouverneur de Gafsa, Si Smaouï, de remettre en état tous les majens de la route Kaïrouan-Gafsa, afin d'avoir des points d'eau à chaque étape pour l'alimentation de la colonne qui partait tous les ans de Tunis pour aller recouvrer les impôts du Djérid. Du reste, ce dire trouve sa confirmation dans la nature de la paroi du grand réservoir.

Le glacis extérieur, en effet, au lieu d'être en ciment ou tout au moins en mortier hydraulique, est simplement en chaux grasse et n'est pas, par conséquent, un travail romain. L'ancien béton romain reparaît à un centimètre sous le glacis de chaux grasse.

Les différentes parties du majen sont encore en assez bon état.

Lors de ma première visite, la chambre de décantation était entièrement comblée et le fond du grand bassin était recouvert d'une couche de 0^m60 à 1 mètre de terre. Quant à la chambre de prise d'eau, elle était en partie encombrée par les pierres tombées de la voûte et le fond était recouvert de 1 mètre de terre environ. Actuellement, l'autorité militaire a fait exécuter les travaux de déblaiement ; ils sont terminés et le sol, mis à nu, a montré de larges espaces en béton et ciment absolument intacts.

Malheureusement, de nombreuses fissures ont permis à l'eau de s'infiltrer et parfois de pourrir complètement le béton et le ciment en certains endroits, notamment au pied des piliers. Deux de ces piliers se sont même fendus, par suite de l'affouillement constant des eaux.

Quoiqu'il en soit, les travaux de réparations sont en pleine voie d'exécution, et avant peu, ce magnifique ouvrage sera complètement restauré. Il assurera une provision de plus de quatre mille mètres cubes d'eau à une région qui, depuis des siècles, en est absolument privée.

Il faut ajouter que ce réservoir se remplit après chaque orage, c'est-à-dire deux ou trois fois par an ; mais il se vide très rapidement en deux ou trois jours, par suite du mauvais état des parois.

L'autorité militaire est, du reste, dans l'intention, si les travaux de ce majen réussissent, d'entreprendre l'an prochain d'autres réservoirs analogues et notamment ceux du majen Bou-Aalem et du majen El-Fedj, de façon à jalonner cette route de points

d'eau, comme elle l'était au temps de la domination romaine.

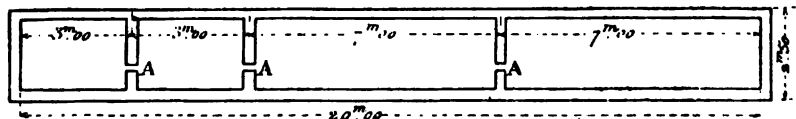
Ruines du Nadour

Elles sont situées à l'est de la route de Gafsa, à Kaïrouan, à environ 30 kilomètres du majen Smaouï, au nord-est du Djebel-Goussah, au point marqué sur la carte : Bir-Nadour (*tour romaine*).

Elles couvrent une étendue d'un kilomètre environ sur 800 mètres de large et s'étendent en amphithéâtre, dominées par une tour de 4 mètres de diamètre environ encore en assez bon état.

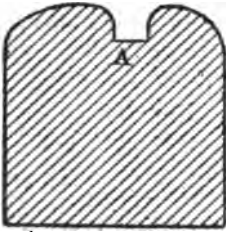
L'enceinte est jalonnée par de nombreux restes de grandes tours carrées, mais les seuls vestiges que leur état de conservation relative rend encore intéressants sont les restes de travaux hydrauliques consistant en une importante citerne située à l'extrémité est des ruines, au pied d'un petit plateau, sur la pente sud ; à quelques kilomètres de cette citerne, se trouve creusé un réservoir circulaire à ciel ouvert analogue au majen Smaouï, mais de dimensions beaucoup moindres.

CITERNE. — La citerne (fig. 1) construite sur le sol et longue de 20 mètres est partagée en quatre compartiments inégaux communiquant entre eux par une ouverture *A* (fig. 2) pratiquée dans les cloisons de séparation (fig. 2).

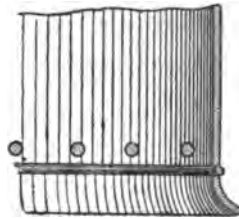


(Fig. 1)

La voûte, recouverte d'une terrasse, est percée de trous de 0^m05 de diamètre dans lesquels sont encastés des tubes en poterie en forme de cols de gargouilles qui donnent passage à l'eau et débouchent dans la citerne à la partie supérieure interne des parois *B* (fig. 3).



(Fig. 2)



(Fig. 3)

Le terrain sur lequel la citerne est construite est très en pente (fig. 4). Le côté ouest est au niveau de la plaine que la terrasse domine de 5 mètres environ, ce qui donne de loin à cette ruine l'air d'une construction beaucoup plus importante qu'elle ne l'est en réalité.



(Fig. 4)

Des ruines dont il est difficile de préciser la na-

ture sont contigües à la face ouest de la citerne, formant un carré de 20 mètres environ. Immédiatement à côté, se trouve le majen dont j'ai parlé plus haut, réservoir à ciel ouvert de 6 mètres de diamètre muni d'une chambre de prise d'eau percée de six ouvertures formant puits.

Je n'ai pu relever aucune inscription dans ces ruines ; une seule pierre porte le dessin ci-dessous, fait très grossièrement.



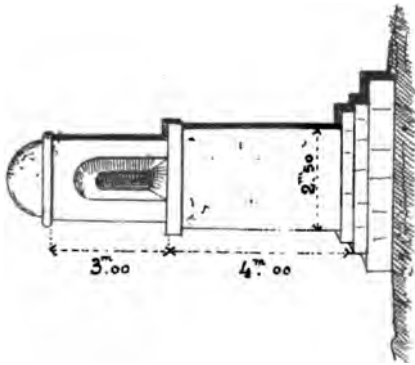
Il reste à signaler, au milieu de l'espace couvert par les ruines et dans un petit vallon, un puits dans lequel donnait accès un escalier dont on ne voit plus que les deux marches supérieures. Les Arabes disent qu'il y a quelques années, on voyait encore cinq ou six marches bien dégagées. A noter encore de nombreux débris de poterie rouge ou verte, d'une finesse remarquable.

Le sol est jonché sur quelques centaines de mètres de scories de cette poterie de couleur verte principalement, indiquant qu'à cet endroit existait une importante fabrique.

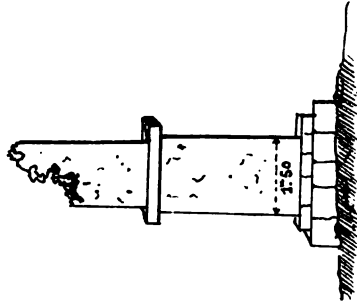


Mausolée d'El-Hameima (Gafsa)

Ruines d'un groupe de 4 mausolées
à El Hameima

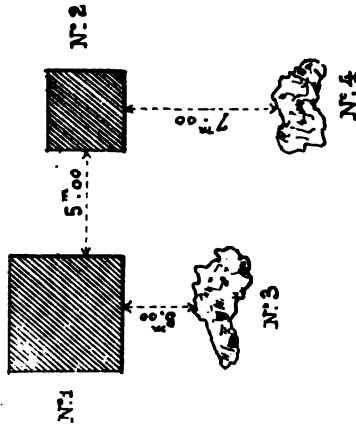


N° 1 (A)



N° 2 (B)

Disposition respective des 4 mausolées



Les N° 3 et 4 ne sont plus qu'un amas de ruines.

Haméïma

De l'autre côté du majen Smaoui, sur le versant est du Djebel Sidi-Ali-ben-Aoun, entre Sidi-Ali-ben-Aoun et El-Haffey, existe une suite presque ininterrompue de ruines romaines. Le sol en est couvert sur plusieurs kilomètres, mais il n'est plus possible de distinguer à quelles constructions elles appartenaient.

Tout au plus peut-on reconnaître çà et là des restes encore bien nets de petites citernes et de nombreux canaux. Mais au-dessus de ces champs de pierres, surgissent encore quelques restes de constructions affectant la forme de mausolée et qui dominent encore toute la plaine.

La plus remarquable de ces constructions est un grand tombeau de 9 mètres de hauteur, situé à l'extrémité nord des ruines et dont la photographie est ci-jointe. Si, partant de ce tombeau, on s'avance vers le sud, on gravit un mamelon couvert littéralement de ruines de toutes sortes. Le point culminant est couronné par les restes de quatre constructions en forme de mausolée, disposées sur le sol à 3, 5 et 7 mètres l'une de l'autre. L'une d'elles, *A*, est assez bien conservée ; la seconde, *B*, a sa partie supérieure détruite ; quant aux deux autres, il n'en reste plus que les assises.

Tout à côté, l'on remarque des traces de conduites d'eau en fort béton. A quelques distances, en huit ou dix endroits, se trouvent des ruines attestant qu'il y existait des constructions analogues à ces mausolées. (Voir la planche).

Henchir-Gréouch

Au milieu de la grande plaine du Thalah, au nord-est d'El-Haffey du Djebel, au pied du Djebel-Hadeje, se trouvent des ruines importantes qui m'ont paru mériter une mention spéciale.

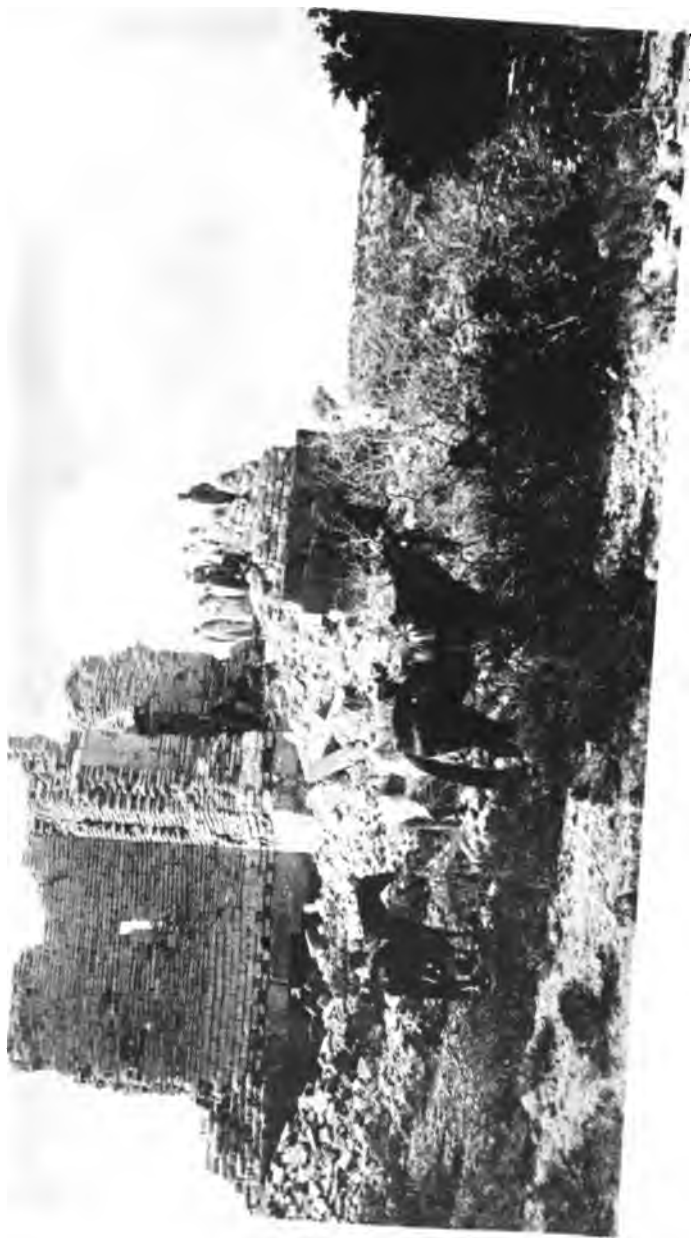
La photographie ci-jointe donne une vue d'ensemble de ces ruines qui formaient une importante construction de 100 mètres de longueur sur 50 mètres de large, ayant à chaque angle un bâtiment en forme de tour carrée.

La figure 2 représente le mieux conservé de ces quatre bâtiments absolument identiques. Tout le soubassement est en belle pierre de taille, mais les murs sont en larges briques grises, plates, de 0^m50 de carré environ et de 0^m10 d'épaisseur. Ces briques, très dures, sont d'un travail très soigné et ont été cuites au feu, bien qu'elles aient l'apparence de briques cuites seulement au soleil.

Le voisinage des sources chaudes du Khanguet-Hadeje et la trace encore très visible sur le sol des conduites d'eau m'avaient induit à penser que j'étais en présence de thermes importants ; mais les tours placées à chaque angle doivent faire rejeter cette hypothèse et conduisent à conclure à l'existence en cet endroit d'une sorte de grande redoute destinée à servir d'abri aux nombreux colons romains qui cultivaient cette merveilleuse plaine du Thalah, encore fertile aujourd'hui, bien qu'entièrement privée d'irrigations, alors que le voisinage de l'oued Hadeje qui va se perdre dans un chott permettrait, par un simple barrage, de lui rendre son ancienne richesse.

Gafsa, 8 juillet 1893.

GOETSCHY.



Khenkhi-Giwuch (Balak)

NOTE

SUR

LES RUINES DE LAMBÈSE

EN 1852

PAR M. BEURY, ARCHITECTE

(L'auteur de ce petit mémoire commence par un exposé rapide de l'histoire des fouilles entreprises dans les environs de Batna, quelque temps après la prise de cette ville. Il rend hommage au Colonel Carbuccia, commandant supérieur de la Subdivision, puis du Commandant Foy et du Capitaine du Génie Toussaint. Abandonnées, faute d'argent, les fouilles ont été reprises activement en 1852, grâce à quelques déportés, parmi lesquels se trouvait l'auteur. En sa qualité d'architecte, il a été chargé par les officiers cités plus haut de reproduire les inscriptions et les mosaïques découvertes sur le plateau de Lambèse).

Le plateau de Lambèse, où existait l'ancienne ville romaine, est divisé en deux parties bien distinctes : la ville basse qui, du temps des Arabes, avait nom Tezzout, et la ville haute, Tezoulli.

La ville basse est d'une richesse extraordinaire en fait de monuments.

Le premier édifice qui s'offre à la vue est le *Praetorium* que nos archéologues ont baptisé « Temple de la Victoire » ; il est situé au centre du camp romain, dont on a découvert deux portes faisant partie de l'enceinte ; une troisième conduisait au camp des auxiliaires, où était élevée une colonne dont la base est couverte d'inscriptions ; chaque morceau de fût a 1^m 80 de haut sur 1^m 80 de diamètre. En face de l'une des portes découvertes, est un chemin bordé à droite et à gauche de pierres tumulaires encore debout.

Ce monument est construit en pierre avec base et chapiteau ; il a dû être poli. Sur la plinthe, se trouve l'emblème de la fécondité ; à droite et à gauche, dans un panneau, un flambeau.

Le chemin conduit au tombeau de Flavius, restauré par les Français. Sur la droite, est l'arc de triomphe de l'empereur Commode ; en avant, sont les arènes ; à côté, une immense place publique, toute dallée et garnie de gargouilles refouillées. Cette place est ornée de fontaines avec dauphins gravés sur pierre ; sa circonscription est déterminée par de petits pilastres à facettes se terminant en pointe de diamant et renfermant à l'intérieur des tuyaux en plomb ; le dessin a été relevé avec exactitude.

Plus haut, un palais thermal construit en meulière. En avant, se trouve une immense salle de bains, circulaire, avec niches. Le sol est une magnifique mosaïque ; dans une des niches, se trouve une fort belle tête de Neptune avec ses emblèmes. Une autre salle mitoyenne contient une mosaïque genre

grec, ayant une inscription également en mosaïque, dont le fond est blanc, les lettres et le cadre rouge.

En avant, se trouvent les fondations d'un immense palais avec des cellules souterraines ; un peu plus en avant encore, la superbe mosaïque des Quatre Saisons. Plus loin, sur la gauche, le tombeau d'un préteur de Lambèse avec sarcophage en pierre, sa statue en marbre et un coffre-fort à ses pieds ; une riche mosaïque composée d'un paon, de perdrix, de fleurs, de fruits et d'insectes, ainsi que quelques morceaux de corniche magnifiquement sculptés.

A l'emplacement même de l'établissement agricole, existait un autre palais dont on a eu soin d'enlever le centre composé d'une mosaïque représentant un fleuve, une Léda et quelques oiseaux ; çà et là, des pierres tumulaires, des autels votifs, des fragments de corniches sculptés de la plus pure exécution. A quelque distance et suivant une voie toute dallée, est l'arc de triomphe de Septime Sévère. Sur la droite, les restes d'un temple orné de colonnes et au centre une vasque en pierre ; ce lieu servait aux ablutions. En continuant, on trouve l'immense palais du légat civil, dont les ruines attirent le plus mon attention : sur la première construction, une deuxième très grossière a été édifiée avec des pierres tumulaires dont on a eu soin de cacher les inscriptions et les fragments d'ornements. Sans doute, aux yeux de beaucoup de visiteurs, ces ruines n'offraient que très peu d'intérêt parce que des monceaux de terre et de décombres leur cachaient tant de merveilles : ce ne devait être qu'à l'aide des travaux les plus pénibles (puisque je fis enlever de 2 à 3,000 tombereaux de terre) et en même temps les plus onéreux, qu'on pouvait arriver à les déblayer.

Ce palais, qui offre la forme d'un quadrilatère, est divisé en d'immenses pièces et galeries dont le sol est recouvert de superbes mosaïques d'un riche dessin, fort bien ordonnées, parfaitement exécutées et dont l'état de conservation est remarquable.

Avec le concours des soldats de la légion que M. le capitaine Toussaint voulut bien mettre à ma disposition, je fis enlever avec un soin tout particulier les terres qui recouvraient le sol et dont l'épaisseur n'était pas moindre de 3^m50 à 4^m50. La première galerie qui fut découverte et dont j'ai relevé le dessin avec la plus grande vérité est celle qui paraît être la plus importante ; elle a 40 mètres de long sur 9^m26 de large, est divisée en trois parties distinctes par quatre colonnes en pierre d'un seul morceau, de 6^m50, y compris la base et les chapiteaux ; ces derniers, de l'ordre corinthien, ne sont qu'ébauchés. Ces trois parties sont parfaitement divisées par des panneaux d'entre-deux d'une grande richesse.

Le dessin d'un fragment de cette mosaïque a été acquis par M. le Gouverneur.

Cette galerie est percée dans sa longueur de trois baies donnant accès à une deuxième galerie de même longueur, mais de 4^m80 seulement de large et parallèle à la précédente. La variété du dessin de la mosaïque est curieuse, quoique tout aussi belle et aussi bien conservée.

Dans ces fouilles, nous trouvâmes la partie inférieure d'un groupe en marbre ayant appartenu à un Cupidon ; à sa droite, sont les restes de son arc et son carquois ; à sa gauche, un jeune enfant agenouillé. C'est peut-être un des plus beaux morceaux découverts à Lambèse. En même temps, nous dé-

couvrimes une griffe de sphinx également en marbre, un fragment de bague en bronze, un petit pot en terre, un cimier de casque et des poignées en bronze, une main magnifique du même métal, quelques verroteries, un fût de colonne en marbre blanc cannelé ; sur la mosaïque même et sous 5 mètres de décombres, une tête de mort parfaitement conservée, mais qui, légèrement pressée, tomba en poussière ; enfin, des restes d'ornements de ce vaste palais, notamment quelques fragments de la corniche intérieure ayant supporté un plafond à caissons de l'ordre corinthien le plus pur, des morceaux appareillés de la corniche d'entablement extérieure ne cubant pas moins de 0.850 millimètres, sculptés de modillons avec denticules et gueules de lions pour l'écoulement des eaux ; le dessus est une gargouille refouillée dans la masse.

Aux abouts de cette galerie, sont d'autres baies donnant accès à d'autres galeries plus petites, mais ornées de même de riches mosaïques ; en retour, une autre pièce de 8^m25 sur 9^m50, ornée d'un riche panneau représentant la fuite de personnages. Ce panneau est orné de trois figures et de la proue d'un navire avec son mât et ses voiles. La richesse des couleurs est ravissante ; ce qu'il y a de plus remarquable, c'est de voir le personnage qui fuit coiffé d'un bonnet phrygien et chaussé de babouches arabes.

Ces fouilles ont confirmé l'opinion que nous avions émise sur la destruction d'une grande partie de ces monuments. Chaque baie avait été soigneusement barricadée avec des morceaux de la corniche extérieure et couronnée par de fortes dalles dans toute la largeur, ce qui prouve que des mesures de défense avaient été prises.

Les décombres que nous avons enlevés étaient ainsi composés : la première couche recouvrant la mosaïque était une épaisseur de cendres de 0^m50 à 0^m70, puis un énorme sillon noir indiquait parfaitement que le feu était la cause première de la destruction de ce monument ; des débris de pierres, de terre, de pans de murs, une nouvelle couche de cendres, une seconde ligne de feu ; enfin, des pierres, des briques, de la terre et une légère couche d'alluvions. Il est constant que deux incendies ont dévoré ce précieux travail.

A quelques pas de ce palais, une demi-colonne fut découverte.

Sur le bord du ravin, à droite de ce monument, beaucoup de tombes existent encore, attestant que cette partie du plateau avait été prise pour champ de repos.

En remontant sur la partie haute de la ville, est une série de constructions particulières, dont la majeure partie des parpaings est encore debout ; des pans de murs de refend existent encore, etc. Parmi ces décombres, mais presque complètement recouverts, les restes d'un lupanar avec ses emblèmes sur les colonnes, ainsi qu'aux clefs d'archivoltes et sur les appuis des croisées. Cette reproduction est vraiment grotesque et curieuse en même temps ; ces restes sont déposés au *Praetorium* transformé en musée. Non loin de là et près d'une carrière exploitée par le génie, ont été trouvées deux inscriptions.

Sur le haut du plateau, se trouve le Temple d'Esculape, renversé le 2 décembre 1852, dont les fragments ont été transportés au *Praetorium*. Au-devant et par le bas des marches, a été trouvé un hémicycle avec une inscription.

A droite et à gauche, des autels votifs, quelques-uns avec mosaïques ; derrière ce temple, d'immenses calorifères. En avant du temple et à 200 mètres, le tombeau de la famille Vibia, renfermant trois sarcophages en pierre et deux pilastres d'entrée avec leurs inscriptions et, dans l'intérieur, des amphores en plomb dans lesquelles on trouva quelques petites pièces, des cendres et quelques ossements. Le sol de ce tombeau est recouvert d'une mosaïque noire et blanche, du genre grec.

En remontant à droite, est le *Septizonium* dont j'ai l'honneur d'offrir le plan à la Société historique de l'Algérie. Ce palais fut découvert par les déportés ; au milieu de ces ruines, furent trouvés en très grande quantité des corniches, frontons avec ornements, bandeaux avec inscriptions, le tout magnifiquement sculpté ; des fûts de colonnes et, enfin, deux superbes statues sans têtes : les draperies en sont exquises de délicatesse ; elles sont déposées aujourd'hui au *Praetorium*.

En arrière et à peu de distance, se trouve une immense construction baptisée *Forum*, au pied de laquelle fut trouvé parmi les décombres le premier *labarum* de Constantin, dont voici le dessin exact. (Voir la planche).

Sur la droite et en remontant un nouveau mamelon, on trouve la source d'Aïn-Drin, près d'un moulin arabe qu'elle alimente ; à la fin de septembre, époque de la grande sécheresse, elle donne encore 960 litres d'eau ; en cet endroit, gisent les restes d'immenses constructions, parmi lesquelles se trouvent deux inscriptions qui m'ont paru devoir appeler l'attention des archéologues ; ces inscriptions sont déposées au *Praetorium*.

En descendant et en contre-bas du moulin, se trouvent encore debout des aqueducs dont la construction présente une solidité peu ordinaire ; le ciment résiste plus à la masse que la pierre qui a servi à la construction de ces aqueducs. Le dessin en a été exactement relevé et est en ma possession.

Il m'est matériellement impossible de passer sous silence une nouvelle découverte en rapport avec ce que nous avons dit plus haut concernant un lupanar. C'est au milieu d'une masse de pierres apportées pour faire la clôture d'un jardin que cet appui de croisée en pierre a été trouvé ; il a été relevé avec la plus grande exactitude et enlevé pour être déposé au *Praetorium*. En voici le dessin : (Voir la planche).

..... Sans étendre beaucoup plus ces notes, il est nécessaire de se diriger vers une villa située à 1 kilomètre de Lambèse ; au fond d'un ravin, se trouve, en effet, une immense construction, complètement en ruines, dont on ignore le nom, et là, au milieu des décombres, existe une quantité prodigieuse de pierres tumulaires, de sarcophages, de fûts de colonnes, de bases, de chapiteaux et de sculptures d'une grande richesse dont plusieurs sont en ma possession.

Dans le bas-fond de Markouna et longeant un ruisseau qui arrose cette prairie naturelle, les restes d'un temple avec ces inscriptions :

Genio patriae et Concordiae populi.

Puis, dans le voisinage, les ruines d'un arc de triomphe avec son portique, ses bases, colonnes et chapiteaux de l'ordre corinthien, et en remontant le mamelon, un autre arc dont l'acrotère conserve encore ces mots :

Respublica Verecundensis.

FIG. 1.

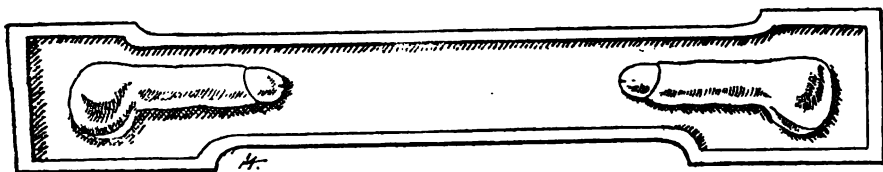
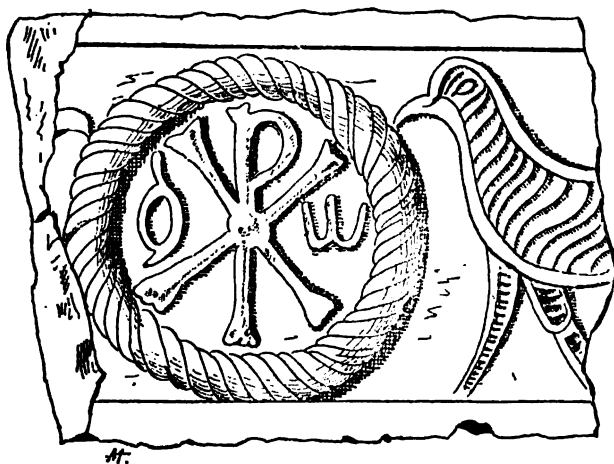


FIG. 2.



NOTES

SUR

L'EMPLACEMENT DE DIVERSES RUINES ROMAINES

(BERBRUGGER - Sans date) ¹



Route de Médéah à Sour-Ghouzlan (direction générale de l'Est-Sud-Est).

A une lieue de Médéah, en suivant le chemin de traverse de Berouaguiah, au confluent de l'oued Beal et de l'oued Souber, ruines d'un poste carré avec deux tours ou postes avancés.

A 20 minutes plus loin, en remontant l'oued Souber, et sur la rive droite, petit poste.

A 40 minutes plus haut, sur la rive gauche du même ruisseau, petit poste.

Les deux chemins qui descendent de Djebel-Has-sen-ben-Ali à la plaine de Berouaguiah, à travers la forêt de Fernan (forêt de chênes-liège), sont tracés de manière à faire croire que les Romains y ont exécuté des travaux ; l'un mène au Marabout (Chorfa),

(1) Ces notes sont antérieures à l'occupation de Sour-el-R'ozlan (Aumale) et doivent, par conséquent, remonter à 1845 ou 1846. Elles empruntent leur principal intérêt à cette ancienneté. — (*Note du Comité*).

non loin duquel existent des traces peu certaines de constructions romaines ; l'autre conduit directement aux sources de Berouaguiah, à trois quarts de lieue à l'Est du Marabout.

Berouaguiah, à cinq lieues un quart de Médéah, par le chemin le plus court, situé sur le territoire des Abids, était un camp assez important. Les fondements presque intacts de l'enceinte dessinent sur le terrain une figure à peu près rectangulaire, divisée en trois parties : l'une est plus grande que les deux autres ensemble ; celle du milieu comprend une dépression considérable de terrain, cinq belles sources et quelques gros arbres. Dans cette partie seule, se trouvent quelques fondements d'habitations. L'épaisseur très informe des fondements de l'enceinte formés de grosses pierres à fleur de terre est de 50 centimètres environ. Leur surface, parfaitement unie, indique qu'ils ne supportaient que des murs infiniment moins solides ou au moins construits de matériaux de nature différente. Je n'ai trouvé qu'un point que l'on puisse regarder d'une manière certaine comme une porte ; elle avait 1^m 50 d'ouverture. Un chapiteau de colonne très grossier est le seul objet de sculpture qu'on rencontre à Berouaguiah. Un système de tours et de retranchements extérieurs entoure le camp à des distances diverses, mais renfermées entre les limites de 100 et 200 mètres.

A une lieue à l'Est de Berouaguiah, on trouve une source d'eaux thermales sulfureuses (El-Hammam), près de laquelle existe, non un escalier, comme on a appelé une dégradation bizarrement régulière de roches schisteuses, mais un petit carré de construction romaine, dans lequel il est aisé de reconnaître une piscine.

A trois lieues de Berouaguiah, sur la rive gauche de l'oued Chehir, au territoire des Ouled-Ahmed-ben-Youssef (Abids), petit poste ou tour romaine.

Entre l'oued Chehir et l'oued Melah (près de la plaine de Souagliah et à 1 lieue trois quarts du précédent), autre petit poste.

A 4 lieues 1/2 de ce poste, au territoire des Ouled-Djouab, on trouve quelques lignes de murs et un fragment de voie qui dépendent de la ville située à Sour-Djouab (1).

Sour-Djouab, à une demi-lieue plus loin et à 10 de Berouaguiah, était une ville romaine. Ses ruines se composent d'une enceinte dont les contours suivent les bords d'un petit plateau entre deux ruisseaux, d'un camp retranché et d'un cimetière.

L'enceinte a encore 1,000 mètres de développement. Elle est formée d'un mur en grosses pierres taillées, superposées sans aucune espèce de ciment. Les débris de la muraille, dont quelques-uns sont considérables et dont un atteint une hauteur de 4 mètres, n'en prouvent pas moins qu'elle était aussi régulièrement que solidement construite. Les pierres ont toutes 55 centimètres d'épaisseur et 75 centimètres de hauteur. Leur longueur moyenne est de 0^m75.

Le camp, enceinte carrée de 100 mètres de côté, était entouré d'un retranchement. Il ne contient pas de ruines, tandis que l'enceinte de la ville présente un cahos de pierres presque toutes taillées et dont il reste debout un assez grand nombre pour qu'on puisse, avec un peu d'étude, se rendre compte du

(1) Berbrugger a donné une description complète de Sour-Djouab dans la *Revue africaine* (4^e année, p. 47-50, 94-104), et il y a rectifié les erreurs contenues dans les présentes notes (N. d. C.).

tracé des rues. Leur distance entre elles et leur position verticale indiquent qu'elles servaient d'enchasement à des murs bâtis de matériaux d'une autre nature et de moins longue durée. On ne trouve point parmi les ruines de la ville de pierres sculptées, mais beaucoup d'auges, de meules coniques et de meules à huile avec leurs rainures circulaires.

A l'Est du camp, le terrain est couvert pendant une demi-lieue de débris confus qui paraissent être ceux de nombreuses maisons de campagne.

C'est à l'Ouest de la ville qu'est située la nécropole, où des fouilles bien dirigées feraient découvrir certainement des monuments précieux. Il ne m'a été possible que de remarquer des pierres tumulaires sur lesquelles quelques figures sont grossièrement sculptées, accompagnées d'inscriptions plus ou moins lisibles.

Enfin, l'on a trouvé à Sour-Djouab une médaille romaine de peu d'importance.

A deux lieues un quart de Sour-Djouab, à Guelta-el-Ras, petit poste romain indiqué par de grosses pierres taillées et ruines d'une tour sur un rocher : on y a trouvé une médaille de Néron.

A une lieue et demie de Guelta-el-Ras, sur l'oued Dirah et le versant septentrional du djebel Dirah, à Sour-Direouah, ruines d'une station. Enceinte rectangulaire de 30 pas sur 20, flanquée de deux portions de retranchement et de deux tours. Un fragment de chemin qui rase ce poste est le seul dans toute la province qui porte des traces certaines de travaux romains. On trouve à Sour-Direouah des morceaux de briques, des débris d'auges, ainsi qu'une base et deux tronçons qui ont dû appartenir

à la même colonne ; ils ont 0^m33 de diamètre et ensemble 1^m 70 de long.

A une demi-lieue en remontant l'oued Dirah, ruines d'une tour.

A 2 lieues et demie de Sour-Direouah, après avoir passé un col remarquable, au territoire des Ouled-Dreïs, ruines d'un retranchement considérable, sans maçonnerie.

Environ 2 lieues plus loin, au territoire des Ouled-Dreïs, Sour-Ghouzlan ; ces ruines, que je n'ai vues qu'à la distance d'une lieue et demie ou deux lieues, paraissent très étendues. Elles occupent le centre d'une plaine accidentée et nue, au pied du djebel Beni-Ferah et dans la tribu des Ouled-Dreïs. Elles paraissent séparées d'un quart de lieue environ d'un pàté de constructions assez élevé que l'on m'a dit être un bordj turc.

Extrait d'une Note sur le tracé d'une voie romaine entre Césarée et Auzia.

..... Auzia est Sour-Ghouzlan. Si l'on considère, en effet, la masse de ruines qui portent ce nom, leur situation, les communications principales qui y aboutissent, la nature du pays environnant, on conviendra que c'était là un des points que les Romains ont dû occuper et coloniser ; mais l'incertitude est venue non de l'impossibilité de retrouver l'Auzia ancienne, mais de la confusion entre deux lieux modernes tout à fait distincts ; l'on a cru que Bordj-Hamzah (1) et Sour-Ghouzlan étaient identi-

(1) C'est Ain-Bessem (*Castellum Audiense*), situé dans la plaine des Arib, à moitié chemin de Hamza à Sour-el-R'ozlan, qu'on a confondu pendant quelque temps avec ce dernier point (Auzia). — (*Note du Comité*).

ques. Or, Bordj-Hamzah est un nom peu connu des Arabes, et c'est ce qui a donné lieu à bien des erreurs. Hamzah est une contrée et le nom de Bordj-Hamza a pu être appliqué par des guides différents à des forts distincts, mais située dans le même « Outhan ». Celui que nous connaissons, nous, sous le nom de Bordj-Hamza, est appelé par les Arabes Bordj-el-Bouïra : il est situé sur la route d'Alger à Constantine, par le Biban, sur le territoire des Ouled-Bellil, à une journée à l'Ouest du Djurdjura. C'est celui où la colonne qui franchit le Biban en 1839 passa le 30 octobre, jour où elle alla bivouaquer à l'Oued-Bekhan. (Lekehal ?)

Sour-Ghouzlan (rempart des gazelles) est une immense ruine près de laquelle est un bordj. Ce lieu est sur le territoire des Ouled-Dreïs, au pied des montagnes des Beni-Ferah, à une journée au Sud de Bordj-el-Bouïra et environ à deux journées du Djurdjura. Il est sur la route d'Alger à Msilah et non d'Alger au Biban. Au reste, cette distinction s'établira dorénavant sur les cartes ; car elle résultera des levés topographiques

(Nous passons la description de la route de Césarée à Rapidum par Aquæ, Sufazar, Caput Cillani, Tirinadi).

..... Un chemin tracé par les cols et les vallons que les Romains ont dû nécessairement mettre à profit nous mène par les marabouts de Sidi-Nadji, la vallée de l'Oued-Chehir, la plaine de Souaghia, le Djebel-Ouled-Solthan, et enfin, la vallée de l'Oued-Sour, à une vaste enceinte de ruines que l'on nomme Sour-Djouab. En insistant sur cette remarque que les distances de l'itinéraire (1) sont généralement trop

(1) *Tableau de la situation de l'Algérie en 1840.*

faibles et que nous sommes obligés de les augmenter, sous peine de ne pas retrouver la somme réelle des avec distances, Sour-Djouab coïncidera sans peine Tirinadi (1). A la vérité, rien n'indique que Tirinadi ait été une ville, mais ce nom particulier comporte aussi plus qu'un *praesidium* ou un camp, comme je l'ai fait observer pour Sufazar, et sous ce rapport, il convient beaucoup à Sour-Djouab qui paraît avoir approché de l'importance d'une colonie.

Vient maintenant la station de Rapidum. Le chemin, après avoir atteint le sommet de l'oued Zerim (ou oued-Sour), redescend un autre vallon, où il rencontre une porte romaine, à Guetta-el-Rass, puis franchissant une partie du djebel Ouled-Meriam, vient tomber sur le territoire du Dirah, aux ruines d'une petite station qu'on nomme aujourd'hui Sour-Direouah et dont nous pouvons faire aisément Rapidum. Il est vrai que cette fois, la distance serait trop courte, car il n'y a que 4 lieues de Sour-Djouab à Sour-Direouah ; mais les difficultés du chemin sur le flanc du djebel Ouled-Meriam donnent à penser que la voie romaine descendait l'oued Guelta jusqu'à son confluent avec l'oued Dirah, puis remontait celui-ci jusqu'à Sour-Direouah, ce qui rétablirait à peu près la condition de distance. Cette opinion s'appuie, d'ailleurs, sur l'existence d'une ruine que l'on aperçoit de Sour-Direouah sur le cours inférieur de l'oued Dirah et hors de la route suivie actuellement par les gens du pays.

Enfin, de Rapidum à Auzia, c'est-à-dire de Sour-Direouah à Sour-Ghouzlan, la distance est de cinq lieues, ce qui se rapporte fort bien à l'itinéraire.

(1) Cette erreur a été corrigée par Berbrugger dans ses travaux ultérieurs (N. d. C.).

Le chemin remonte le vallon de l'oued Dirah et redescend ensuite sur le flanc du djebel Beni-Ferah par des pentes et un col qui indiquerait nécessairement le tracé d'une voie romaine, quand il ne serait pas jalonné, d'ailleurs, par une tour à 25 minutes au-dessus de Sour-Direouah et un retranchement sur le versant du djebel Beni-Ferah, à 2 lieues environ de Sour-Ghouzlan.

..... Quant à la route elle-même, on ne reconnaît nulle part les traces de ces travaux immenses qui ont rendu les voies romaines d'Europe presque indestructibles et qui auraient dû, ce semble, être encore mieux préservées par le ciel de l'Afrique et par les habitudes conservatrices des Arabes. A peine quelques rampes, au passage de certains ravins, peuvent-elles être attribuées à la main de l'homme. Certainement, il faut en conclure que les routes se construisaient moins solidement sous le climat africain qu'en Europe. Mais il faut penser aussi que l'esprit indocile des habitants de la Maurétanie apportait de grands obstacles aux travaux et peut-être à la circulation. C'est ce que démontreraient les tours qui protégeaient autour des camps une liberté de circulation très restreinte et le caractère toujours militaire des lieux de station, si l'on ne savait pas, d'ailleurs, que la soumission de la Maurétanie ou du moins de la partie occidentale était infiniment moins assurée que celle des autres parties de l'Afrique.

**Rapport sur les recherches faites aux ruines
de Sour-Ghouzlan (province de Titeri).**

*A Monsieur le Général MAREY, commandant
la province.*

La ville romaine dont on voit les ruines à Sour-Ghouzlan, dans le pays des Ouled-Dreïss, s'appelait Auzia. C'est un fait désormais acquis et qui résulte de quatre des inscriptions que je rapporterai. Le voyageur anglais Shaw l'avait assuré ; mais suivant une explication que je tiens du savant bibliothécaire de la ville d'Alger, une faute du traducteur a fait regarder Sour-Ghouzlan et Hamza comme deux dénominations du même lieu. Cette confusion entre deux points distants d'environ sept lieues a été d'autant plus difficile à réparer que Bordj-Hamza, le fort qui se trouve sur le chemin d'Alger aux Bibans, au territoire des Ouled-Bellil, n'est guère connu des indigènes que sous le nom de Bordj-el-Bouira. De là, les erreurs dont n'ont pu se défendre presque tous ceux qui ont recherché la situation de l'ancienne Auzia, y compris la Commission de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans son précieux travail sur *l'Histoire de la Régence d'Alger* (Imprimerie royale, 1835). La carte du Dépôt de la Guerre publiée en 1838 avait aussi fait suivre le nom de Hamza du nom ancien d'Auzea (orthographe de Tacite). Celle de 1842, qui, d'ailleurs, ne rapporte plus les noms anciens, établit soigneusement une différence entre Hamza et Sour-Ghouzlan, et enfin, des

levés récents détermineront désormais la situation exacte de ces deux points.

Ce qui reste de la colonie d'Auzia donne une terrible idée de la puissance dévastatrice qui a présidé à sa destruction. Toutes les habitations ont été rasées, tous les matériaux dispersés, toutes les tombes violées, tous les mausolées renversés. L'enceinte seule, qui pourtant n'a pas été épargnée, encadre encore à peu près ces débris. Rasée dans une grande partie du pourtour, elle s'élève sur quelques points jusqu'à 2 et 3 mètres de hauteur. Sa forme est très irrégulière ; elle suit généralement les bords d'un escarpement qui domine d'un côté le cours de l'oued El-Akahl, de l'autre un petit ravin. Cette muraille, épaisse de 0^m68, dessinait une chaîne de tours rectangulaires, de 4 mètres de long, ouvertes à l'intérieur et jointes par des courtines de 21^m. La régularité de cette disposition, la beauté et l'uniformité des blocs de pierre dont la muraille était construite donnent une grande idée de ce travail. Ces pierres rectangulaires sont disposées par assises de 0^m62 ou de 0^m78 de hauteur ; leur longueur varie de 0^m68 à 1^m36 ; elles sont superposées sans emploi de ciment, mais les pierres des assises inférieures étaient jointes par des liens de métal dont il ne reste aucun vestige. La ville d'Auzia avait 700 mètres de longueur sur une largeur moyenne de 350 mètres. J'ai cru distinguer le tracé d'une rue qui n'avait que 2^m60 de largeur. Certain arrangement de pierres m'a paru dessiner le pourtour carré d'une maison. On serait entré par un péristyle régnant sur toute la façade de la maison, c'est-à-dire sur une largeur de 14 mètres, profond de 2^m50 et soutenu à l'extérieur

par trois colonnes dont les bases n'ont point été dérangées. En pénétrant ainsi dans une cour carrée de 7 mètres de côté, on aurait eu à droite et à gauche des appartements de 3 mètres de largeur et au fond une pièce de près de 4 mètres. Derrière celle-ci, un jardin carré aussi et occupant une surface égale à celle de nos villes de l'intérieur de l'Algérie. N'ont-elles pas été dictées l'une et l'autre à des peuples si différents par les mêmes nécessités du climat ?

En rapportant la surface d'une pareille maison à celle de la ville entière et tenant compte de l'espace occupé par les rues et les places, il me semble qu'il n'y a pas trop de témérité à porter à environ 500 le nombre des habitations de l'ancienne Auzia. Quant aux matériaux dont elles étaient construites, les grosses pierres taillées que l'on voit restées debout à des distances égales paraissent avoir servi d'encadrement à des éléments d'une moins longue durée, probablement aux pierres de petite dimension dont le sol est jonché. L'on a trouvé quelques briques entières, des carreaux triangulaires et, enfin, des tuiles à deux rebords.

On ne voit point de traces d'habitations en dehors de l'enceinte. C'est là que se trouvent les tombeaux, c'est-à-dire les fondements de cinq ou six mausolées fouillés et détruits et un grand nombre de pierres tumulaires, pierres à peu près uniformes, toutes hors de leurs places, à moitié enterrées pour la plupart et portant généralement les épitaphes de deux, trois et quelquefois un plus grand nombre de parents à des degrés divers.

Au centre des ruines, s'élèvent les murs à moitié détruits d'un fort carré de 70 mètres de côté qui doit

être de construction turque. Il se trouve contenir les principales inscriptions.

(Suivent plusieurs inscriptions).

De tout ce qui précède, il résulte : 1° que les ruines de Sour-Ghouzlan, à 20 lieues au S.-E. d'Alger et à 20 lieues à l'Est de Médéah, sont celles de la colonie d'Auzia ; qu'il ne faut donc placer Auzia ni à Bordj-Hamza (Bordj-el-Bouira) qui en est éloigné de 6 à 7 lieues dans la direction N.-E., ni à Bordj-Souari qui se trouve du côté opposé, au-delà du Kef-el-Akhdar. Par conséquent, tout ce que dit Shaw d'Auzia doit être entendu de Sour-Ghouzlan, y compris la description succincte de la situation traduite de Tacite. « Auzia est bâti sur un morceau de terre uni, environné de rochers et de forêts. » *Vastis circum saltibus claudebatur*, description tout-à-fait opposée à la situation de Hamza et du pays des Souari et parfaitement conforme à celle de Sour-Ghouzlan ;

2° Je crois aussi qu'on ne doit point rapporter à Auzia ce qui est dit, notamment dans Ammien Marcellin, de *Castellum Audiense*, *Castellum duodiense*, et dans la *Notitia dignitatum*, de *Limes Audiensis*. C'est déjà assez de varier depuis Auza jusqu'à Auxea sur l'orthographe du nom de cette colonie qui n'avait, d'ailleurs, rien de commun avec un *castellum*, qui n'était pas davantage un pays de frontière (*limes*). Assez d'autres ruines pourront recevoir ces divers noms.

Quant à l'histoire de la colonie d'Auzia, ce que nous en savons se borne à peu de chose et se trouve en grande partie dans les recherches de la Commission de l'Académie. Sa fondation ne remonte probablement pas au-delà du règne d'Auguste, quelques années avant l'ère chrétienne.

Dans la guerre que soutint le rebelle Tacfarinas, et qu'on n'est pas surpris de voir durer 8 ans (de 17 à 25 de J.-C.), quand on songe qu'il en avait transporté le théâtre dans le Djurdjura, Auzia, que Tacfarinas avait d'abord occupée, devint ensuite le centre des opérations et sans doute la place de dépôt et d'approvisionnements des généraux de Tibère, Camille et Dolabella. C'est dans Tacite qu'on trouve l'histoire de cette guerre.

Puis vint, vers la fin du II^e siècle, l'époque présumée de la splendeur d'Auzia. Puis une stagnation ou peut-être une décadence sensible, car il est remarquable qu'on ne trouve à Auzia aucune trace de monuments de l'ère chrétienne.

Mais une nouvelle guerre devait faire ressortir encore l'importance militaire de sa situation. Vers 365, sous Valentinien I^{er}, Firmus se révolte contre le gouverneur Romanus. Cette révolte, qui s'appuie sur l'origine africaine de son chef et sur les passions religieuses, très émues à cette époque, qui s'étend sur toute la Maurétanie, mais dont le foyer est encore dans le Djurdjura, paraît assez grave pour nécessiter l'envoi en Afrique de troupes et d'un général. Ce général était Théodose, père de celui qui fut empereur d'Orient. Dans le cours de cette guerre qui dura trois ans, Théodose parut plusieurs fois à Auzia. La première fois, il y vint par les régions du Sud, depuis le mont Ancararius (Ouaransénis), longeant probablement ce que nous nommons le Tell, afin de ne pas traverser des pays montagneux et insurgés. Ce début ne fut pas heureux. Firmus occupait Auzia. Il y enveloppa la petite armée de Théodose, qui fut près d'être exterminée. Le général romain se re-

tira sur Tipaza (Tefessed), d'où, après avoir acheté une partie des partisans de Firmus et l'avoir ainsi réduit à s'enfuir, il revint enlever le camp des Barbares et la ville d'Auzia. Mais les ennemis ayant reçu du renfort, il se retira de nouveau. Il revint encore à Auzia entre deux expéditions et y reçut des soumissions. Le reste de la guerre se termina dans la Maurétanie Sitifienne.

Depuis lors, l'histoire, l'histoire profane du moins, ne s'occupe plus d'Auzia. Peut-être en trouverait-on quelques traces dans les ouvrages qui traitent de l'histoire de l'Église, des conciles ou de la vie des saints.

Il est probable que la ville d'Auzia aura été détruite, comme tant d'autres forteresses, au milieu du v^e siècle, par les Vandales, et que les armées de l'Empire d'Orient (vi^e et vii^e siècles) n'auront rebâti sur ses ruines que le fort dédaigné par les Arabes, réparé et occupé par les Turcs, et ruiné lui-même aujourd'hui.

Nous faisons suivre ces notes de deux rapports inédits de Cherbonneau, ancien et regretté Secrétaire de la Société :

Rapport adressé à Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, sur une stèle votive et une lampe en terre cuite trouvées dans les environs de Constantine.

(27 juillet 1861).

J'ai l'honneur de placer sous les yeux de Votre Excellence le fac-simile de deux monuments dont le

rapprochement ne peut être motivé que par l'époque à laquelle ils se rattachent. Tous deux, ils sont l'œuvre des Romains, et ce n'est peut-être pas trop se hasarder que d'en placer l'origine vers la fin du vi^e siècle, puisque le n° 1 porte le cachet de la décadence et que le n° 2 a été ramassé près de la ville, au milieu des cendres d'un four de potier abandonné subitement.

Je vois dans le n° 1 un autel votif que la légende, presque entièrement effacée, ne permet pas de classer d'une manière définitive, mais qui est empreint de tous les caractères du paganisme, notamment sur la face antérieure, la seule dont j'aie obtenu la reproduction par le dessin. C'est un bloc de calcaire blanc considérable qui, malgré les mutilations dont il a été l'objet, mesure encore 1^m 10 en hauteur et 0^m 50 de largeur. Les quatre côtés sont ornés de sculptures dont l'étude n'est pas sans intérêt pour les archéologues de profession. La face postérieure représente une grande guirlande garnie de rubans au milieu d'un encadrement à baguettes. A droite et à gauche, se dressent des personnages habillés, un de chaque côté ; mais le vague des contours dans ces deux bas-reliefs en rend l'explication difficile pour quelques-uns d'entre nous. Ce qui m'a paru le plus digne d'être proposé à l'attention du Comité, c'est la façade, où sont sculptés trois personnages, ainsi que plusieurs objets qui échappent à l'analyse. Le tableau est divisé en deux parties, dont la première, celle d'en haut, forme un groupe assez gracieux, qui emprunte son harmonie à la pose de deux femmes entièrement nues et couchées sur un bras, tandis que de l'autre, elles semblent se tenir à une

espèce de coquille. Au-dessous, se tient un personnage à tête rasée, qui supporte de la main gauche un vase et de l'autre un objet d'un galbe énigmatique. Le champ est tapissé de rosaces, décoration très commune en Numidie. On devine encore l'élégance des colonnes après les cassures qu'elles ont éprouvées.

Il est plus aisé de déterminer l'usage auquel était destiné le n° 2. C'est une de ces lampes (*lucerna*) qu'on plaçait dans les tombeaux romains, à côté des morts. Elle affecte une forme si singulière et nous donne une idée si exacte de la chaussure des habitants de l'Afrique avant l'arrivée des musulmans, que j'ai cru devoir lui assigner une place dans mon rapport. Les clous dont la semelle est garnie ont un centimètre de relief. Les traces laissées par le moule n'ont pas été ébarbées. On voit l'objet tel qu'il était au moment de la cuisson, au milieu des lampes, des vases et des briques de toute dimension qui l'entouraient. Je pense que le four a été abandonné fumant, lors de l'arrivée de l'armée envahissante.

**Rapport sur deux objets en terre cuite
trouvés à Constantine.**

(3 octobre 1861).

En déblayant un terrain situé à 160 mètres dans la brèche de Constantine, des ouvriers ont découvert un four de potier qui paraît avoir été abandonné par son propriétaire au moment du travail. La plupart des vases et des briques renfermés dans cet espace se trouvaient ensevelis sous un amas de cendres qui

les a préservés pendant des siècles contre l'humidité. Parmi les objets les plus dignes d'attention, j'ai remarqué un grand nombre de briques (*laterae*) de toutes formes, carrées, oblongues, triangulaires ; des tuiles à bords relevés ; de petites briques mesurant de 6 à 7 pouces carrés ; des lampes funéraires ornées de dessins assez variés ; des poteries, des ouvrages en terre argileuse. Une partie de ces objets est entrée au Musée de Constantine ; le reste a été accaparé par des amateurs. C'est chez M. Blanc, entrepreneur, que j'ai étudié les deux pièces qui font le sujet du présent rapport.

Le n° 1 figure une lampe ayant la forme d'un pied chaussé de la *crepida* réduite à sa plus simple expression. La semelle est assujettie par l'*amentum* circulant du talon au cou-de-pied et faisant corps avec une large bride qui descend de chaque côté, de la cheville à la plante. Avec le nœud de l'*amentum*, l'artiste a fait une anse. Le dessous de la semelle est garni de gros clous dont la pose régulière accuse une chaussure d'homme du peuple. Les clous ont près d'un demi-centimètre de hauteur. Bien que cette poterie soit sortie des mains d'un ouvrier ordinaire, le galbe en est passable. Terre d'un rose pâle.

Le n° 2 est un objet plus difficile à déterminer quant à sa destination. J'y vois une tête de sanglier qui devait servir de support ou de décoration. Le caprice en a exagéré les formes. Terre d'un rose léger.

**Note sur une mosaïque découverte
à Aumale (1).**

MONSIEUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

Afin d'accomplir la mission dont vous m'avez chargé, relativement à la mosaïque découverte à Aumale, le 14 juillet dernier, je suis parti pour cette ville le 24 août. De retour depuis hier, je m'empresse de vous informer du résultat de mes observations.

La mosaïque dont il s'agit se trouve dans une cour bordée d'écuries ; comme elle est presque au niveau du sol sur un de ses côtés et douze ou quinze chevaux passant dessus chaque jour et du matin au soir, elle est dans des circonstances tout-à-fait défavorables à sa conservation ; il est donc urgent de prendre des mesures immédiates pour la soustraire à ces causes actives de destruction.

Aussitôt arrivé à Aumale, j'ai été mis en rapport par M. le Commandant supérieur du cercle avec le Chef du Génie qui a fait enlever le peu de terre dont la mosaïque était recouverte. Celle-ci n'est pas apparue tout-à-fait telle que le dessin envoyé par M. le capitaine André la présente ; cela tient à ce que cet officier n'avait pas à sa disposition les couleurs nécessaires pour rendre avec une fidélité scrupuleuse les

(1) *Extrait d'une lettre datée d'Alger, 3 septembre 1851, et adressée à M. le Gouverneur général.* — Ce rapport émane encore de Berbrugger et il démontrera aux générations nouvelles quel soin cet archéologue apportait, à cette époque reculée, à la découverte et la conservation des antiquités. Aumale venait à peine d'être occupé par nous ; aucune route n'y conduisait ; les ressources y étaient nulles et, en août 1851, le pays était décimé par les maladies. — (Note du Comité).

teintes de l'original, puis parce qu'il n'a pas cru utile de reproduire un panneau qui ne lui paraissait pas suffisamment conservé, surtout ne sachant pas que son travail devait arriver sous les yeux de M. le Gouverneur général. Voici le résultat de ses observations personnelles :

La mosaïque d'Aumale, dont il n'existe plus que l'angle supérieur de gauche, présente encore dans cet état de mutilation une longueur de 4 mètres sur une largeur de 2^m20. En tête, est une première ligne de trois panneaux, dont celui de gauche ou de côté est dans un sens différent des deux autres ; sous celui-ci, il y en a un quatrième qui est tourné dans la même direction ; cette disposition paraît indiquer que ces divers panneaux formaient en dedans de la grande bordure une deuxième bordure intérieure qui entourait un panneau central plus vaste que tous les autres.

Les panneaux *BC* ont une largeur de 1^m16 sur 0^m80 de hauteur ; les panneaux *AD* ont 0^m80 de largeur sur 0^m78 de hauteur. En voici la description :

1° PANNEAU *B*. — Le sujet est la néréïde Thétis assise sur un hippocampe autour duquel nagent deux petits dauphins. Diverses plantes marines sont répandues sur le fond. Derrière Thétis, est un génie de la mer qui lui présente une lyre, emblème d'Apollon, un des dieux qui poursuivirent cette néréïde de leurs assiduités.

2° PANNEAU *C*. — A la droite du panneau précédent, est un tableau dont la partie supérieure est mutilée. On distingue encore le muffle et le poitrail d'un taureau sur lequel était montée une femme dont

la partie inférieure du corps subsiste seule. Devant le taureau, marchait un génie de la mer tenant à la main un masque de Jupiter. Des herbes marines se remarquent aussi sur le fond de la mosaïque. Ce panneau ne se trouve pas dans le dessin de M. le capitaine André.

3° PANNEAU A. — Une femme nue, sauf la tête et les épaules que recouvre une peau de panthère, porte un hoyau sur l'épaule droite et deux canards dans la main gauche. Elle marche dans un marais, autant qu'on peut juger par les espèces de joncs qui l'entourent.

La nudité du personnage, la peau de panthère jetée sur ses épaules feraient croire que le sujet est un épisode des bacchanales et que la femme représentée quitte des travaux agricoles pour se joindre aux courses des bacchantes. Cette femme est indigène, ainsi que l'indique la couleur de la peau qui est d'un brun rougeâtre dont le dessin de M. le capitaine André ne reproduit pas la teinte foncée. Dans l'Adaoura, canton peu éloigné d'Aumale, les femmes se livrent encore de nos jours aux travaux de l'agriculture.

4° PANNEAU D. — Amphitrite à cheval sur le dauphin qui la ramena à Neptune lorsqu'elle avait fui pour se dérober à ses poursuites, service que le dieu des mers récompensa en mettant ce poisson au nombre des constellations. Un génie de la mer présente à Amphitrite un coffre à bijoux, genre de séduction très approprié à la circonstance. Des herbes marines et un petit dauphin sont représentés, en outre, sur ce tableau.

Au-dessous du panneau de Thétis, il y en a un

autre, mais dans un tel état de mutilation, qu'il est impossible d'en déterminer le sujet.

Malgré les dégradations qu'elle a subies, cette mosaïque est encore une des plus remarquables qu'on ait trouvées dans ce pays. Je l'ai fait déchausser sur un de ses côtés, afin de vérifier le degré de durété du mortier où sont fixés les cubes. Malheureusement, il est très altéré et s'effuse sous la pression des doigts ; peut-être a-t-il plus de solidité au-delà des bords.

Je ne puis donc affirmer que la mosaïque soit facilement transportable ; mais je puis dire qu'en tout cas, il faut l'enlever de l'endroit où elle se trouve, parce que là, il est certain qu'elle sera promptement détruite.

Il importe donc, pour la conservation de ce précieux reste d'antiquité d'une valeur artistique remarquable, qu'il soit procédé le plus tôt possible à son déplacement.

.....

Lorsqu'on aura pu apprécier la solidité du mortier sur lequel repose la mosaïque, on déterminera avec certitude si le transport d'Aumale à Alger peut, dans l'état actuel des routes et des moyens de transport, s'opérer avec des chances de réussite. Mais il importe d'entreprendre ce travail le plus tôt possible ; car, je le répète, si la mosaïque reste où elle est jusqu'à la saison des pluies, elle sera perdue sans retour.

Permettez-moi, Monsieur le Gouverneur, d'ajouter au rapport sur la mission spéciale dont vous m'avez chargé des observations qui, pour n'être pas relatives à cette mission, ont pourtant quelque intérêt pour la science archéologique.

MM. les Chefs du Génie ont recueilli avec un zèle éclairé la plupart des monuments d'antiquité découverts à Aumale. On trouve dans une des cours affectées à ce service une ancienne collection tant en monuments épigraphiques qu'en sculptures diverses et membres d'architecture. Mais tout n'y a pas été réuni. Il reste encore plusieurs inscriptions sur l'emplacement même de la nécropole de l'Est, rive droite de l'oued El-Akhal. Elles sont dispersées sur une longueur presque équivalente au côté oriental des remparts ; à l'Ouest, il y en a quelques-unes au-delà du ravin et près d'une carrière ; il y en a sur un terrain vague devant les bâtiments du génie et jusqu'au-près de la caserne neuve. D'autres sont dispersées sur divers points de la ville ou dans des maisons particulières, notamment dans celle du commandant de place, où elles ont été employées jadis comme matériaux.

Il serait nécessaire pour l'archéologie de réunir ces restes épars qui pourraient disparaître si on les laisse ainsi à l'abandon ; plusieurs portent les traces de mutilation récente qui ne peut s'expliquer que par un instinct de vandalisme cupide qui pousse quelques individus à détruire la trace de l'écriture, afin de pouvoir plus tard employer la pierre sans qu'on songe à leur en disputer la possession.



R'AR-BRID

UN SANCTUAIRE SOUTERRAIN

PAR

M. JACQUOT, MEMBRE CORRESPONDANT

Vers le commencement de l'été de 1892, des indigènes de Mila m'avaient signalé, dans le massif du Marchou, une grotte connue sous le nom de R'ar-Brid, qu'ils pensaient avoir été utilisée dans un temps très éloigné par quelque peuplade sauvage et qu'aucun européen, disaient-ils, n'avait encore visitée.

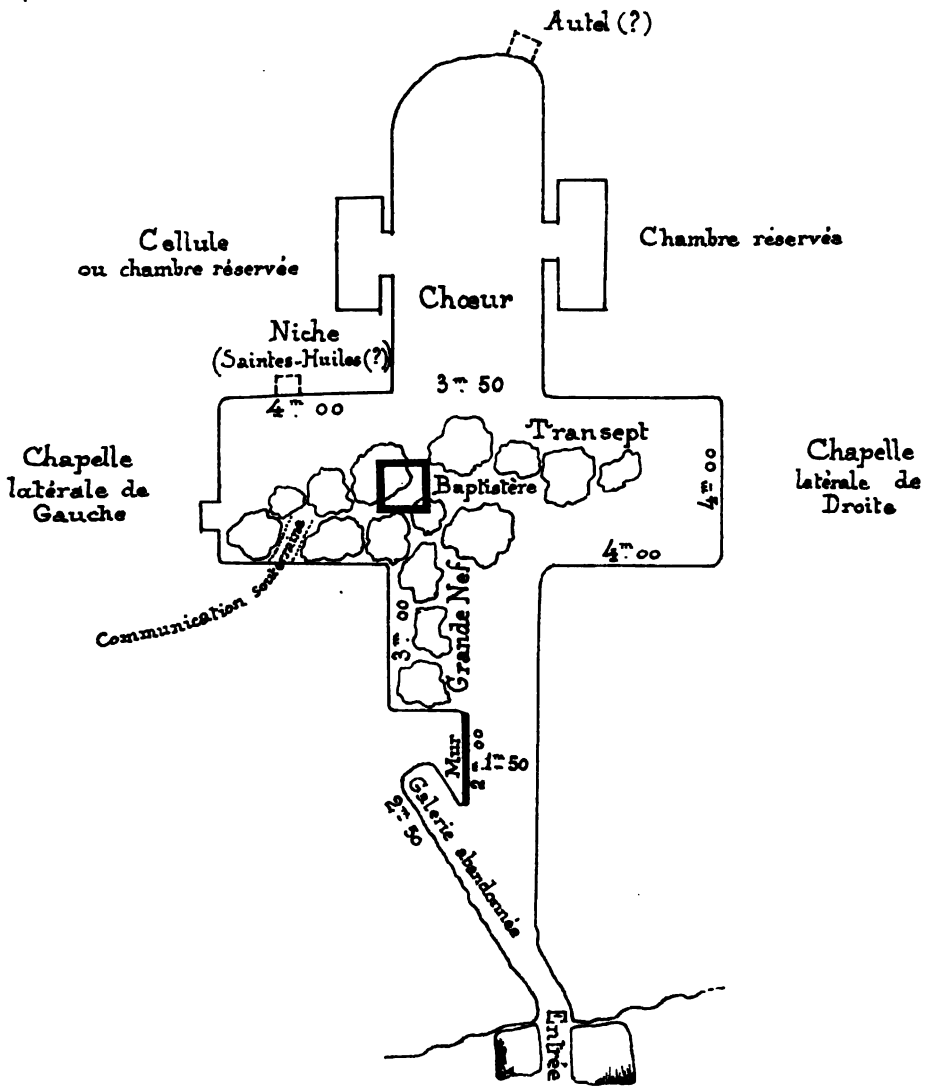
Très intrigué, je me rendis à la grotte en question, au mois d'août de la même année, pour y faire une reconnaissance provisoire, remettant à une époque ultérieure et à une saison moins fatigante les fouilles que je comptais y opérer. M. C. Viré, mon suppléant et mon collègue en archéologie, m'accompagnait et nous pûmes, après avoir scrupuleusement parcouru la grotte dans tous ses coins et recoins, en lever un croquis visuel que je reproduis plus loin sans cependant garantir l'exactitude absolue des mesures qui y sont portées. — En effet, forcés de nous dévêtir en partie pour pouvoir nous glisser dans l'é-

troit boyau qui donne accès dans la caverne, nous fûmes obligés d'abandonner au dehors le sac qui contenait nos instruments et nos carnets. D'autre part, nous perdîmes nos crayons dans le trajet que nous fîmes en rampant sur le ventre dans l'obscurité, de telle sorte qu'une fois parvenus dans l'intérieur de la grotte, nous dûmes nous contenter d'en prendre les dimensions avec nos ceintures de laine et d'en dessiner les principaux détails sur nos manchettes avec la poudre d'une cartouche délayée dans de la salive.



R'ar-Brid signifie, je crois, Grotte de la Foi (1). La caverne qui porte ce vieux nom barbare est située à mi-hauteur d'un escarpement rocheux qui ferme à l'Est la vallée des Ouled-bou-Hamma. Au pied du rocher, il y a un petit douar dont j'ai oublié le nom et qui appartient, si je ne m'abuse, à un ad-joint indigène de la région. Au-dessus de l'escarpement, passe le chemin arabe qui conduit de Mila aux Ouled-el-Kaïm. Un sentier de chèvre unit les deux vallées et passe devant R'ar-Brid. Au-dessus de la grotte et à quelques pieds seulement au-dessous du niveau de la plate-forme qui borde l'abîme, il existe une sorte de guérite creusée dans le rocher et à laquelle on accède par une corniche de quelques

(1) Le mot arabe « R'ar » (ou « Ghar ») signifie bien « grotte. » Quant à « Brid », si on veut l'expliquer par l'arabe, on trouvera comme sens « mesure itinéraire », et par extension « service des Postes. » Mais il est évident que, dans le cas présent, ces traductions ne peuvent s'appliquer et que nous sommes en présence d'un vocable ancien ne se rattachant pas à l'arabe et dont les indigènes instruits de la localité ignorent la signification. Nous entrons dans ces détails pour répondre à l'invitation de notre dévoué correspondant, avec le regret de ne pouvoir le mieux renseigner. — (Note du Comité).



R'ar-Brid (Mila).

mètres, à peine assez large pour le passage d'un homme. Les indigènes ont fait de cette guérite un lieu de dévotion.

Tout le long de l'escarpement, qui se développe sur une longueur de plusieurs kilomètres et qui forme, du côté des Ouled-bou-Hamma, une véritable muraille inaccessible, on retrouve à fleur de roche des vestiges de constructions romaines datant d'une époque que nous n'avons pu fixer, même approximativement.

Ceci exposé, revenons à R'ar-Brid, dont le croquis ci-joint nous aidera à comprendre facilement l'aménagement intérieur.

L'entrée en est excessivement étroite, légèrement courbe et inclinée du dehors au dedans (ce qui fait que, lorsqu'on l'aborde la tête la première, on rampe pendant quelques instants, les pieds dans un plan plus élevé que la tête)... Elle est masquée par deux gros blocs de rocher.

Ce boyau ne tarde pas à s'élargir ; on peut bientôt se traîner à genoux et l'on rencontre d'abord l'amorce d'une galerie abandonnée, puis un petit mur en pierres taillées, long de 2 mètres, qui paraît destiné à soutenir la voûte, encore très basse à cet endroit. Le passage, qui ne mesure guère que 1^m 50 à hauteur du mur, débouche dans une belle galerie d'environ 3 mètres et demi de large, haute de 2 mètres et longue de 15 (?), dont le fond est sensiblement arrondi.

Une galerie perpendiculaire coupe à peu près vers sa moitié la galerie principale et rappelle le transept de nos églises formant la croix avec la grande nef. Cette combinaison forme de chaque côté du vaisseau

central une sorte de chapelle de même hauteur, carrée et mesurant 4 mètres de côté.

Plus loin, deux cellules taillées dans la roche s'ouvrent, par une brèche en façon de porte, sur la galerie principale, l'une à droite et l'autre à gauche. Elles sont presque de même étendue : 2^m50 sur un mètre et demi, et de même forme : le plus grand sens parallèle à la nef.

La voûte, uniforme partout, a été taillée de main d'homme. Le sol est couvert d'une couche de plus d'un pied d'épaisseur de guano de chauves-souris, semé de crânes et d'ossements de toute sorte apportés là par les hyènes, dont les crottes sont très abondantes. Les parois de la muraille sont percées de trous de différents genres : les uns, autour desquels on voit encore de longues traînées noires, étaient destinés à recevoir de petites lampes en terre ou à fixer des torches ; les autres, tout différents, semblent avoir été des crochets et avoir été taillés pour servir à suspendre des tentures et des draperies.

Au fond de la grande nef et à hauteur d'appui, un peu sur la droite, on remarque une sorte de niche qui pourrait avoir été un autel. Elle est relativement profonde, large d'un mètre à peine, haute d'autant. — Deux niches à peu près semblables existent dans la chapelle ou compartiment de gauche : l'une, à ras du sol, au fond et un peu sur la gauche ; la seconde, élevée de quelques pieds, sur la droite de la chambre. Cette chambre est elle-même mieux pourvue de trous à lampes que celle qui lui fait face ; de même, la partie de la nef la plus éloignée de l'entrée contient davantage de ces niches que la partie opposée.

Au seuil de la chapelle (conservons-lui cette appellation) de gauche et dans l'axe, on aperçoit dans le sol une sorte de citerne, maçonnée avec un certain soin, mais de dimensions minuscules : un mètre dans les trois sens. Elle est en partie cachée sous d'énormes blocs tombés de la voûte et qui obstruent la partie centrale de la grotte.

Les guides qui nous dirigeaient dans la caverne nous indiquèrent une communication presque impraticable qu'ils avaient découverte en se glissant entre les quartiers de roc éboulés. Ce souterrain aboutissant, nous fut-il dit, à une grande salle, nous voulûmes suivre les indigènes et nous nous risquâmes sous les blocs mal équilibrés, où nous nous engageâmes, la tête en bas. Après avoir rampé pendant quelques mètres comme de vraies couleuvres, force nous fut de rebrousser chemin à reculons : les parois du boyau se resserraient au point de ne plus livrer passage à nos épaules.

En résumé, je conclus de l'examen de la grotte qu'elle a pu être utilisée comme temple par les premiers chrétiens, à l'époque des persécutions contre le nouveau culte. Sa forme générale, son nom, ses détails, tout me fait supposer que je suis dans le vrai. Je vois un baptistère dans la citerne maçonnée ; j'affecte les niches qu'on remarque dans la chapelle de gauche, l'une aux saintes-huiles et aux linges lithurgiques, l'autre aux vêtements du néophyte lorsqu'on procédait à un baptême ; je trouve un autel et un véritable chœur dans la partie principale de la nef, et je réserve aux deux petites cellules du fond les affectations suivantes : celle de gauche était destinée aux vierges, qui pouvaient ainsi suivre la messe

sans se montrer aux fidèles ; celle de droite recevait les vêtements sacerdotaux et permettait au prêtre de revêtir, hors la vue du public, les ornements sacrés : c'est la sacristie de nos édifices religieux modernes.

Je regrette qu'un changement de résidence, survenu à l'improviste, ne m'ait plus permis de retourner à R'ar-Brid, et je souhaite que ce petit travail soit profitable à quelque collègue curieux de poursuivre les recherches commencées par nous et d'entreprendre des fouilles que nous n'avons pas eu le loisir de continuer.

Il est bien entendu que je n'ai relevé aucune inscription sur les murailles de la grotte, ni dans les environs.

LUCIEN JACQUOT.



NOUVELLE INSCRIPTION ARABE DE GAFSA

DESCRIPTION DE LA KASBA

(Documents fournis par M. le C^t GÛETSCHY)

PAR M. MERCIER, MEMBRE TITULAIRE

Nous devons à l'extrême obligeance de M. le commandant Goetschy la copie d'une nouvelle inscription arabe provenant de la kasba de Gafsa.

En voici la reproduction :

بسم الله الرحمن الرحيم * صلى الله على
سيدنا ومولانا محمد وعلى اله وصحبه
وسلم تسليما

} 1^o ligne

جدد هذا المسجد المبارك باذن المعظم
الاكهل السيد الاجل

} 2^o ligne

الحاج مصطفى داي رانس العسكر المنصور
بتونس في اول حجة عام اربعمائة وسبعين
والب

} 3^o ligne

على يد المكرم محمد بن احمد اغتة حصار
فبصته اناب الله الجميع

} 4^o ligne

TRADUCTION

1^{re} ligne : Au nom du Dieu clément et miséricordieux ! Que Dieu répande ses grâces sur notre seigneur et notre maître Mohammed, sur sa famille et sur ses compagnons ; qu'il accorde (à tous) le salut !

2^e ligne : Cette mosquée bénie a été reconstruite par l'ordre du très-magnifique, très-parfait, le seigneur très-glorieux

3^e ligne : El Hadj Moustafa-dey, commandant de l'armée victorieuse à Tunis, le premier de Heddja de l'année mil soixante-quatorze (correspondant au 25 juin 1664 de l'ère chrétienne),

4^e ligne : sous la direction de l'honorable Mohammed ben Ahmed, ag'a de la forteresse de Gafsa, — que Dieu (les) dirige tous !

Cette inscription est rédigée selon les formules usitées pour les monuments. Elle est assez correcte ; cependant, un mot a été évidemment oublié par le lapicide à la 2^e ligne : après **جدد** (s été renouvelée), il faudrait : **بناء** (la construction).

Sa date (25 juin 1664) nous reporte à une époque sur laquelle nous nous sommes longuement étendu en analysant les inscriptions précédentes. Le grand bey Hammouda s'est retiré de la direction des affaires l'année précédente (1663) et a partagé son commandement et ses honneurs entre ses trois fils.

Quant au dey, El Hadj Moustafa Laz, qui s'est empressé de prendre sur notre inscription le titre de « commandant de l'armée victorieuse à Tunis », il est en fonctions depuis l'année 1653 et doit mourir un an plus tard (21 juin 1665).



Vue générale de la Habra de Gafsa

Nous sommes donc encore en présence d'une sorte de manifestation du dey tunisien pour ressaisir le pouvoir qui lui échappe : il entend être seul mentionné sur l'inscription, avec la déclaration qu'il est bien le vrai chef de l'armée. Lorsque ces affirmations deviennent nécessaires, l'autorité du souverain qui y a recours est bien malade, et dans le cas qui nous occupe, la manifestation se borne à une puérole satisfaction d'amour-propre.

La nouvelle inscription de Gafsa confirme nos précédentes constatations et augmente le nombre des documents intéressants sur la question.

LA KASBA DE GAFSA

Sur notre demande, M. le commandant Goetschy a bien voulu nous envoyer une vue et un plan de cette intéressante kasba de Gafsa qui formait une véritable citadelle pourvue de tous les services nécessaires et entourée de murs crénelés.

La reproduction de la vue photographique de la kasba permet de juger de son aspect : elle fait vraiment assez bonne figure, aussi les gens de la localité en sont-ils très fiers.

La seconde planche nous donne les dispositions intérieures de la citadelle, telle qu'elle se trouvait au moment de l'occupation française, vers 1881 (n° 1), et avec les modifications qui y ont été apportées par nous (n° 2).

M. le commandant Goetschy a ajouté les explications suivantes, que nous nous faisons un plaisir de reproduire :

« L'inscription dont il s'agit (celle qui précède) est
« encadrée au-dessus de la porte du bâtiment 4,
« l'ancienne mosquée, transformée actuellement en
« magasins des services administratifs.

« Le minaret (3) est encore debout, mais peu so-
« lide, et on n'ose guère y monter. Il porte égale-
« ment, encadrée dans la face Est, une très belle et
« très longue inscription, que je n'ai pas relevée par-
« ce qu'elle a, dit-on, été déjà copiée souvent et que
« vous devez l'avoir publiée sans doute. (1)

« La belle inscription que je vous ai donnée l'an
« dernier (le n° 1 de l'article précédent) et que je
« possède dans ma cour se trouvait au point 16 du
« plan n° 1, où était anciennement la porte de la cas-
« bah, à laquelle on accédait par un corridor long et
« tortueux. La porte, tout en fer, avec d'énormes
« clous, existe encore, dans l'intérieur du magasin
« des subsistances.

« La porte actuelle a été ouverte au point 14, où
« l'on a fait le corps de garde (1).

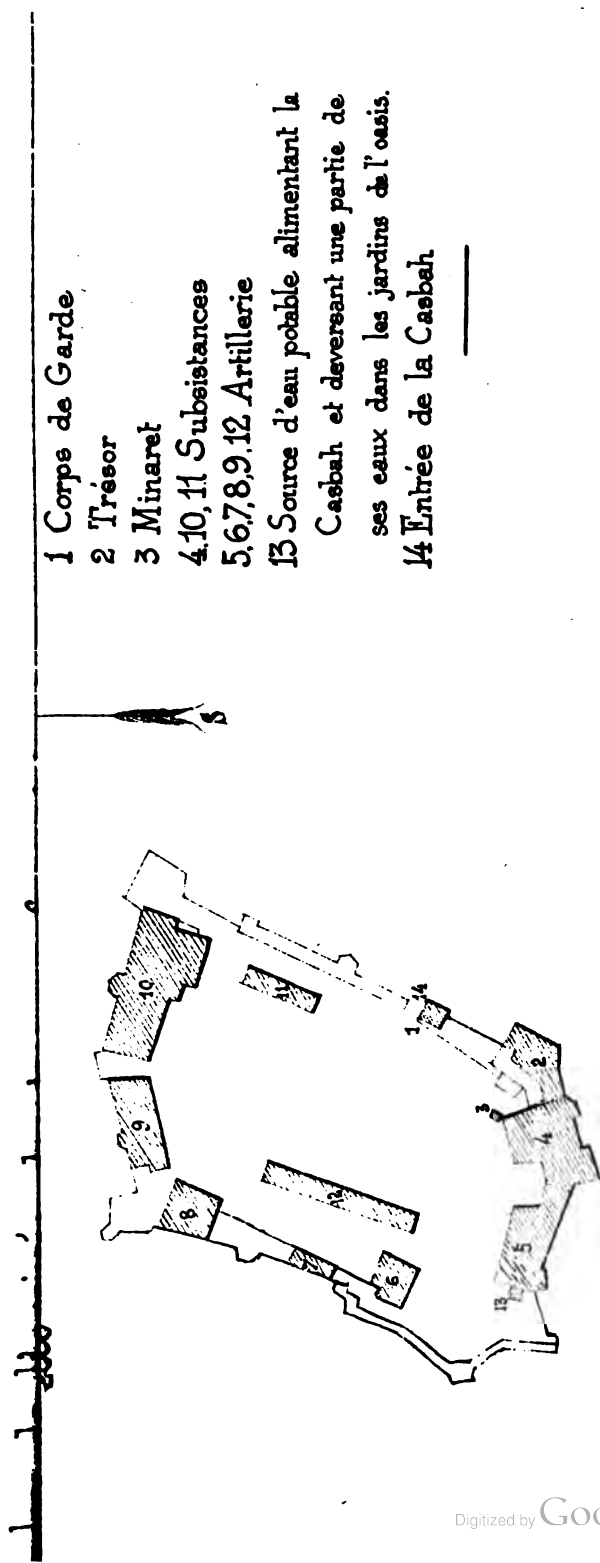
« En somme, actuellement, tout est nouveau dans
« la casbah, sauf les bâtiments 2, 3, 4, 5, qui ont,
« eux-mêmes, été plus ou moins réparés.

« Le Génie doit prochainement construire de nou-
« veaux magasins, entre les bâtiments 2 et 14.

« Une chose très curieuse dans la casbah est la
« source (13). C'est une nappe d'eau tellement claire
« et limpide qu'en descendant l'escalier qui y con-
« duit, si l'eau n'a pas été troublée, on ne se doute

(1) Nous n'avons certainement pas eu cette inscription et n'avons
publié, en outre, de celles qui précèdent, qu'une inscription de Gafsa
(*Recueil* de 1882), laquelle nous a été donnée comme se trouvant
« sur le fronton de la citadelle ».

CASBAH DE GAFSA



- 1 Corps de Garde
- 2 Trésor
- 3 Minaret
- 4, 10, 11 Subsistances
- 5, 6, 7, 8, 9, 12 Artillerie
- 13 Source d'eau potable alimentant la Casbah et devant une partie de ses eaux dans les jardins de l'oasis.
- 14 Entrée de la Casbah

« pas de son existence, et que l'on ne voit l'eau
« qu'en mettant le pied dedans. Elle est très chargée
« en magnésie, mais c'est une des bonnes eaux de
« Gafsa. »

ERNEST MERCIER.



TRAVAUX INÉDITS DE M. PAYEN

COLONISATION DU HODNA

Oued-Qçob (*Flumompiscensis*), le 4 septembre 1875.

On nous rapporte que l'administration cherche actuellement le moyen de caser les quelques familles indigènes de la tribu des Hachem que la création de quatre ou cinq centres de colonisation dans la Medjana va déplacer des lieux où la plupart d'entr'elles sont fixées depuis environ un siècle.

Selon la rumeur publique, il serait question de transporter ces familles dans le Hodna.

Nous autres riverains de l'Oued-Qçob, nous ne savons pas ce qu'il y a d'exact dans les on-dit du jour ; toutefois, pour nous qui sommes du pays et en connaissons parfaitement la topographie et la valeur territoriale, ainsi que l'importance et les ressources, et n'ignorons pas davantage l'esprit des indigènes et toutes leurs aspirations, nous ne nous rendons pas bien compte des difficultés que l'on peut éprouver pour installer environ trois cents nouveaux

feux là où il y a largement de la place pour en introduire douze ou quinze cents, et cela, croyons-nous, sans que sur aucun point, il soit indispensable d'éloigner les occupants actuels de plus de quelques kilomètres (de quatre à six ou huit) de leurs résidences ordinaires ; et d'ailleurs, l'émigration de nombre d'insurgés de 1871 n'a-t-elle pas fait un certain vide sur le territoire des Hachem et laissé libres les immenses apanages dont les chefs de la révolte n'avaient que l'usufruit ? (Voir les titres de jouissance que les beys de Constantine renouvelaient annuellement, etc).

Quoi qu'il puisse en être, nous déclarons qu'en dehors de circonstances politiques démontrant l'obligation expresse de punir des rebelles incorrigibles (punition qui devrait toujours être infligée à l'heure même de la répression et jamais plus tard), nous ne sommes pas du tout partisan du refoulement des indigènes, au moins à une grande distance de leurs lieux de séjour habituel. Notre appréciation est basée sur plusieurs raisons que nous allons indiquer et dont chacune nous semble avoir son importance dans le temps présent, aussi bien qu'elle mérite d'être prise en considération en vue des prévisions de l'avenir.

I.

Étant admis que l'Algérie est une terre jadis latine, reconquise par les armes de la France, dont le but est d'y rappeler la civilisation et la prospérité, commençons par examiner les obligations respectives des nouveaux vainqueurs et vaincus et leurs devoirs réciproques.

Par droit de conquête, le territoire algérien appartient à la France, dans les conditions stipulées lors de la capitulation de 1830, conditions que, de toute équité, il a été permis à la France de modifier, quand elle l'a jugé convenable et opportun, à l'égard des diverses contrées qui, après leurs soumissions partielles, ont manqué à la parole donnée et se sont mises en état de rébellion ouverte, de sorte qu'il a fallu les ramener à la raison par la force.

Pour ces régions insubordonnées, les derniers traités d'aman pourraient être rigoureusement appliqués, laissant le champ libre à notre occupation, sans que nul n'ait à s'en prendre qu'à lui seul d'une dépossession de son patrimoine. — Nous convenons cependant qu'il y a eu des entraîneurs coupables, aussi bien dans le camp des vainqueurs que dans celui des vaincus, et nous reconnaissons qu'en compensation, il est prudent et sage de recourir aux palliatifs que commandent d'employer et l'intérêt français, l'équité françaises, les convenances humanitaires et la mission civilisatrice que la France démocratique remplit partout où elle pose le pied. Pourquoi donc n'agirait-elle pas ainsi sur les parties du sol africain où elle a plus particulièrement planté son drapeau ?

II.

La France vient à peine de renaitre à son génie et déjà ce génie a porté ses vues régénératrices sur nos provinces barbaresques : déjà il a fait activer le mouvement colonisateur et récemment aussi il a patronisé les études de voies ferrées dont il ne tardera pas,

nous l'espérons, à presser l'exécution] urgente, et désormais guidé par le doigt de la providence et la vraie morale du christianisme, il sera prudent, c'est-à-dire il poursuivra ses dessins fraternels et saura répondre aux vœux de toutes les natures droites, honnêtes et charitables en sapant au plus tôt, dans ses derniers retranchements, une féodalité grossière qui ne tient plus debout que par un reste d'appui tombant de vétusté.

Or, les grandes choses déjà accomplies de ce côté de la Méditerranée et celles qui y sont à l'état de projet et sans doute sur le point d'être très prochainement entreprises ne sont guère, à part les glorieux faits d'armes de nos troupes, que des ébauches préliminaires de la tâche à remplir. — Car, enfin, il faut cesser de nous faire illusion et de nous tromper nous-mêmes : les exemples sont trop près de nous et ont été assez frappants pour que nous ne les ayons pas encore oubliés ! Non, jamais nous ne serons solidement assis et en pleine sécurité dans notre colonie algérienne tant que nous n'aurons pas mis la masse des indigènes en position de se rapprocher de nous par les intérêts et les libertés individuelles, c'est-à-dire tant que notre génie national (qui, du reste, n'est autre que celui des sociétés modernes) n'aura pas déversé son baume salutaire sur ceux de ces derniers enfants d'adoption qui, malgré la protection que l'on déclare subtilement leur accorder, sont encore à l'heure présente les mêmes ilotes qu'aux siècles d'ignorance et de politique absolue.

Cependant, après quarante-cinq ans d'école, nous n'en sommes plus certes à deviner (et quel européen

habitent l'Algérie ne le sait pas aussi bien que nous ?) l'esprit et les aspirations générales des indigènes de toute la vaste zone tellienne comprise entre le Sahara et les côtes qui s'étendent vis-à-vis de la France et n'en sont séparées que par quelques heures de navigation.

Nous ne ferons à personne l'injure d'une telle supposition : nous noterons seulement en passant et simplement pour mémoire que l'Arabe et le Kabyle ont, à peu de chose près, les mêmes instincts sociaux, les mêmes désirs, les mêmes intérêts et, par conséquent, les mêmes besoins, que les uns et les autres discernent avec beaucoup d'intelligence et sont assez adroits à faire connaître, malgré la pression abrutissante et des plus vindicatives que continue à exercer sur eux une aristocratie orgueilleuse, toujours avide et insatiable de pouvoirs, de privilèges et d'immunités.

Nous serions heureux de pouvoir dire et affirmer ici que les parvenus, ou membres de la gent indigène de basse extraction, élevés par nous à de hautes positions, sont de beaucoup supérieurs, s'entend plus honnêtes, plus humains, plus intègres, moins présomptueux, moins rapaces que leurs confrères des grandes tentes, héritiers des commandements, emplois et aussi des défauts et de l'astucieuse habileté de leurs pères ; mais, hélas ! les exemples du voisinage sont bien tentants à imiter, et il est si doux, si agréable et si lucratif de les suivre ! Et puis, il est advenu si souvent et il arrive encore quelquefois qu'une protection trop aveugle gâte bientôt le moindre fonctionnaire, souvent sujet à caution, qui, se sentant soutenu et favorisé outre mesure, en-

tre par la porte ouverte et se jette à corps perdu dans le sentier dont il n'avait pas tardé à flairer la piste ornée de pourpre et émaillée d'or !

Aussi, les diverses classes de tolba, malgré leur maintien modeste et leurs regards timides en apparence ; malgré leur adresse à dissimuler une subtilité sans pareille et un aplomb imperturbable devant l'équivoque de certaines solutions d'affaires ; malgré l'ébauche d'une instruction libérale sensément acquise, par nombre de tolba, dans les m'dersa du gouvernement ; et malgré la surveillance que la police administrative et judiciaire cherche à exercer sur leurs actes, ne sont pas, pour la plupart, moins portés que les *mekhrasni* à la convoitise des grandeurs et à se laisser entraîner, par les appâts du lucre, à l'absorption à leur profit des biens et avantages de ce monde et tout particulièrement de l'aisance gagnée par autrui à la sueur de son front.

La belle maxime : « *Aime ton prochain comme toi-même, aide-le et ne lui fais pas ce que tu ne voudrais pas qu'il te fit* » est rarement transcrite sur leurs livres d'heures ; elle est une exception à la règle commune et nous n'avons pas ouï dire qu'elle ait été strictement appliquée dans les zaouïa ou ailleurs.

Telles sont, en résumé, les idées, les dispositions et les tendances usuellement mises en pratique par tous les genres de hobereaux et de bacheliers indigènes, de divers rangs, que nous employons pour administrer leurs coreligionnaires ; idées, dispositions et tendances surannées que l'on ne saurait trop retracer et faire connaître, afin d'appeler sur elles l'attention de tous et pour que tous nous les com-

battions incessamment, parce que d'abord la grande majorité (soit les neuf dixièmes) de la population musulmane de l'Algérie en est fatiguée et les abhorre ; parce qu'ensuite leur faisceau constitue l'unique barrière réellement opposée à la rénovation et à la prospérité du pays, et finalement parce qu'elles sont toujours, avec les lenteurs administratives, les seules embûches faisant obstacle à la colonisation dans l'intérieur.

III.

Dans le Hodna, et particulièrement dans le district de M'sila, l'insurrection de 1871 a produit au moins le même vide, sinon beaucoup plus grand, que dans la Medjana : presque tous les féaux clients des Mokrani ont émigré, et comme c'étaient eux qui occupaient les plus belles parties du territoire, il s'ensuit que la plupart des aïs (ou champs parfaitement irrigués et les seuls sur lesquels des récoltes plantureuses peuvent être annuellement assurées par d'abondants arrosages) sont devenus entièrement libres et à la disposition de l'État à titre d'arch. C'est de droit strict et la logique la plus scrupuleuse n'a rien à redire à une semblable prise de possession par notre service des domaines, en supposant encore que le séquestre ne fût pas apposé et ne serait pas intervenu pour éclaircir et régulariser la situation de la propriété foncière, particulièrement des biens ayant appartenu aux révoltés, tant du Hodna que de la Medjana.

Aujourd'hui donc, le Hodna est généralement dé-

garni d'une notable partie de la population agricole qui, avant la dernière insurrection, détenait et cultivait les champs les plus fertiles, c'est-à-dire ceux arrosés par des dérivations artificielles des grands cours d'eau.

Par tout le Hodna, ce dépeuplement s'est produit proportionnellement à la participation plus ou moins large et active des tribus à la révolte ; il n'est pas sans avoir été sensible jusque dans l'extrême Est, sur l'oued Barika, où, à défaut de Sahnounis et autres Ouled-Nasser, le kaïd a dû recueillir et peut-être attirer des Ouled-Derradj de l'Ouest, spécialement des Soumas, pour labourer ses apanages qui, entre parenthèses, comprennent une portion des dépendances de l'antique *Tubonis* des romains, nommée plus tard Tobna, sous la domination arabe, et à ces deux époques, cité florissante, entourée de beaux jardins, de magnifiques vergers, de vastes plantations de coton, etc., etc.

Aussi, dans l'annexe de Barika, relevant de Batna, il ne reste qu'un certain nombre de tentes des Ouled-Amor et Ouled-Nedjâ qui, avant 1871, occupaient les rives de l'oued Magra, de l'oued Menaïfa et de l'oued Barhoum. Sur ce riche territoire, de l'ancienne *Macri*, évêché aux quatrième et cinquième siècles de l'ère chrétienne, on voit encore des ruines romaines, d'intéressants vestiges de barrages et de bassins en blocage et ciment très dur et les traces de quantité de vieux oliviers que Salah, bey de Constantine, fit couper et brûler, alors qu'en personne, il détruisit les superbes jardins de Magra et de Sidi-Lekal, vers l'an 1205 de l'hégire (1790).

De même, plus près de la grande Sebkhâ et dans

le vaste bassin artésien, ou zone aquifère, dont la largeur moyenne, de six kilomètres environ, circonscrit le nord de cet immense lac, les *Salinae nebunonenses* de l'itinéraire d'Antonin (soit aux abords des puits jaillissants, jadis creusés par des mains inconnues de nous, peut-être égyptiennes ou carthaginoises, puits fournissant encore aujourd'hui les eaux d'alimentation aux habitants du Nakhrar et d'irrigation sous Aïn-Kelba et Aïn-Taboucha), il n'est plus guère que quelques tentes des douars de Merabtime, très petites tribus religieuses qui vivaient là fort à leur aise, antérieurement aux révoltes de 1860 et 1871, auxquelles elles ont participé et qui ont été, avec la famine de 1868, les principales causes de leur dispersion.

La voie romaine qui, avant l'éruption du flot vandale, reliait *Vaccis* à *Tubonis*, touchait à ces antiques puits du mode dit artésien. Cette qualification d'artésien nous fait réfléchir à ce que penserait ce savant Moïse de notre vanité s'il nous entendait soutenir orgueilleusement que nous sommes les inventeurs de ce genre de fontaines ; sans nul doute, il invoquerait sa baguette de coudrier et nous prierait tout bonnement d'aller visiter les déserts de l'Est de la Thébaïde, afin de nous édifier sur la nouveauté de notre découverte.

IV.

Rentrons plus directement dans notre sujet : la colonisation du district de M'sila.

Au temps de Justinien, alors que Procope, panégyriste de Bélisaire, écrivait les récits de la guerre

des Vandales, le Hodna, situé à l'occident de l'Aurès, était une fertile contrée.

Cependant, à cette époque, on ne voit déjà plus reparaître que comme souvenirs historiques les noms des villes qui avaient eu de l'importance sous la république et jusqu'avant le partage de l'empire. — A ce sujet et selon nous, la version la plus probable est que ces villes, entr'autres *Vaccis* et *Ad Salinas nebunonenses*, ont dû être détruites : ou par les Gétules, avant l'arrivée des Vandales ; ou bien aux premiers chocs de l'invasion de ces derniers⁽¹⁾ ; et notre supposition nous paraît d'autant plus vraisemblable que la nomenclature des évêchés de la province de *Zabi*, dans la Maurétanie sétifienne, ne fait nullement mention de ces localités. — Nous pensons aussi pouvoir appuyer notre induction sur ce que la *Vacca* de l'Ouest, indiquée par Pline comme un grand marché de l'intérieur, ne figure plus sur les itinéraires dressés par Peutinger, quoique se trouvant située sur la grande voie de Carthage à Césarée ; tandis que trois cités voisines, *Macri*, *Zabi* et *Aras*, sont toujours mentionnées, par les derniers géographes latins, comme postes d'étapes, et, par les historiens chrétiens, comme sièges d'évêchés.

Toujours d'après notre appréciation, *Ad Salinas nebunonenses* a ses vestiges à Kherbet-Reças, ruine romaine peu distante de la plage du Chott. Ce centre agricole, très considérable, de la zone artésienne, se trouvait sur la route conduisant alors de *Vaccis* au *Praesidium* que nous restituons dans le cercle de Bou-Sâada, là où sont les ruines d'un grand établisse-

(1) Les luttes religieuses du IV^e siècle ont été plus funestes à la colonisation romaine que l'invasion vandale. (N. d. C.)

ment remplacé actuellement par le bordj du kaïd de l'Oued-Cheïr ; soit vers le milieu du cours étendu de cette rivière qui, en débouchant dans l'immense plaine du Hodna, prend la dénomination d'Oued-Mecif, pour la conserver jusqu'à son embouchure, au sud du cap Féned.

Le territoire de Kherbet-Reças (*Ad Salinas*) est presque désert, depuis quatre ans que les Souamas s'en sont éloignés et ont émigré à Sétif, à Barika, etc., etc. ; et pourtant, lorsque l'on a le soin d'arroser ce territoire fécond, il produit des céréales en abondance ; et aussi le coton longue soie, bien cultivé, y donne des récoltes supérieures en qualité et en quantité ; l'expérience a été faite de 1857 à 1860 et a été primée pour avoir fourni du coton dit de Géorgie de premier choix et dépassant toute attente.

V.

Puisque nous venons d'être conduits à parler de Kherbet-Reças, située au milieu du territoire des Souamas, et que nous nous trouvons ainsi au centre du Hodna, disons de suite deux mots sur Ced-el-Djir (barrage à la chaux), avant de retourner au pied du chaînon de l'Atlas que longent les vestiges de la grande voie de Carthage à Iol ou *Julia Caesarea*.

A la limite des Ouled-Madhi et des Ouled-Sidi-Brahim-el-Aoubi et à la distance d'environ trente kilomètres vers l'ouest de Kherbet-Reças, existent en travers de l'oued Chelel les restes aux trois quarts debout et facilement utilisables d'un barrage de dérivation, édifice très ancien, construit avec des cailloux roulés (recueillis sur place, dans le lit du tor-

rent où ils abondent) et noyés dans un béton ou ciment composé de chaux grasse rendue hydraulique par une addition de terre siliceuse ayant les propriétés de la pouzzolane ; les parements de cette maçonnerie de blocage (*opus coementitium*), dans laquelle la pioche n'a aucune prise, sont assez lisses ; ils portent des traces de coffrages par assises et les galets des faces dessinent des cordons disposés en feuilles de fougère.

Par qui a été édifié cet important travail et de même tous les autres à peu près semblables que l'on rencontre sur nombre de rivières et de torrents débouchant dans le Hodna ?..... — Les avis sont partagés.

Quelques archéologues, sur la foi du récit de Procope et sachant, d'ailleurs, que jamais le Hodna n'a pu être et ne sera une riche et fertile contrée, sans grandes irrigations artificielles, c'est-à-dire sans un excellent système d'aménagement des eaux abondantes que lui fournit la ceinture de hautes montagnes boisées dont il est entouré, ont attribué à ces constructions une origine romaine.

D'autres archéologues éminents et de savants ingénieurs, dont la compétence ne peut être discutée, pensent plutôt que l'honneur de la création de ces travaux gigantesques revient et appartient aux Arabes, parce que les *pantanos* d'Espagne sont leurs œuvres.

Quant à nous, nous ne nous prononcerons pas jusqu'à plus ample informé ; nous signalerons que le barrage ou prise d'eau du *Flumen piscensis* et l'aqueduc et les citernes qui à l'époque de Bélisaire alimentaient la cité populeuse de *Justiniana-Zabi*, ont été

bâtis de mêmes matériaux et dans le même genre et mode de travail que le Ced-el-Djir ; qu'aussi, un témoignage antérieur duquel il y a encore à tenir compte, c'est que les ouvrages hydrauliques, entre autres trois bassins de retenue, les citernes et les nombreux canaux qui desservaient l'antique *Vacca* (Faguès, sur l'oued Legouman) et fécondaient son beau territoire, sont de mêmes structure et types qu'à *Zabi* ; et cependant, la florissante *Vacca* a certainement été détruite et sa banlieue saccagée et dévastée bien avant que *Zabi* fût fondée par ordre de Justinien, justement pour remplacer *Vacca* et peut-être en même temps *Salinae*, ces grands marchés où s'opéraient les transactions de l'intérieur et de la partie occidentale du Hodna et où descendaient les produits de la montagne et ceux très variés de la plaine de la Medjana par la profonde vallée du *Flumen piscensis* (Oued-Qçob).

Sur des données pareilles à celles qui précèdent et de prime abord, en raisonnant par induction, n'a-t-il pas été permis aux premiers explorateurs des vestiges des très anciens barrages du Hodna de supposer à ces travaux une origine romaine, tout en ne récusant pas que les Arabes ont été un instant assez avancés en civilisation pour entreprendre de telles œuvres scientifiques et les conduire à bonne fin ?

Quel que soit l'âge de ces remarquables monuments qui marquent le passage d'une grande nation, il est incontestable qu'ils ont appartenu à une période historique pendant laquelle l'agriculture était honorée et nécessairement à son apogée de prospérité dans l'Afrique septentrionale ; et si Procope et plus tard les chroniqueurs arabes nous ont rapporté

l'état florissant du Hodna en leur temps, c'est que la période a été de longue durée ou que plusieurs se sont succédés avec le secours de restaurations ou au moyen de réédifications des premières constructions hydrauliques.

En effet et sans aucun doute, l'arrosage par irrigation est tout sur le sol profond du Hodna ; c'est le pouvoir fécondant et la seule source de la vie agricole. Priver le Hodna de barrages et de canaux conducteurs des eaux dérivées de ses lignes de thalwegs, c'est-à-dire négliger leur entretien, comme cela arrive fréquemment de nos jours, c'est la disette dans le canton, c'est courir à une catastrophe, c'est la mort !..... — D'où il est naturel de conclure qu'avec des eaux d'arrosage en abondance, le Hodna a toujours été et sera toujours l'un des plus beaux fleurons du peuple qui, le possédant, saura les aménager.

Or, une grande tâche nous est préparée par l'exemple de nos prédécesseurs de l'antiquité ou du moyen-âge et peut-être des deux époques : il nous incombe de la remplir, car nous serions coupables de négliger de tels enseignements ; et puis, avec nos procédés modernes, il nous est si facile de l'entreprendre, de la conduire promptement et de la mener efficacement à bonne fin quand nous le voudrons ; de plus, les indigènes de la classe laborieuse des fellahs sont les premiers à désirer son accomplissement, nous nous en sommes convaincu pour le leur avoir entendu répéter maintes et maintes fois.

Partant, à Ced-el-Djir, il serait aisé d'utiliser ce bon vieux barrage en lui restituant les 48 ou 50 mètres cubes de maçonnerie roulés à quelques pas en

aval, éboulement probablement dû à l'imprévoyance des constructeurs qui auront négligé de scruter et consulter la couche horizontale, très épaisse et compacte pourtant, d'un poudingue ferrugineux dont est formé le lit de l'oued Chelel, si bien, qu'à la poussée d'une crue extraordinaire, une mince lame s'est détachée et soulevée sous le bloc de béton, produisant une fissure et bientôt un affouillement à la suite duquel il y a eu rupture et renversement. — A Ced-el-Djir, où tous les matériaux, moins le gros bois, se trouvent sur place, la réparation serait peu dispendieuse et rendrait à la culture environ 2,500 HECTARES des excellentes terres de la rive droite qui restent improductives depuis des siècles, malgré les efforts inouïs, mais impuissants, des indigènes.

A Ced-el-Djir, enfin, où les Hal-el-Oued (riverains, gens de la rivière de Chelal) ont été si éprouvés, en 1864, pour avoir écouté les pernicieux conseils de leur kaïd, Si Saïd ben bou Daoud el Mokrani, et en 1871, pour s'être laissés entraîner par le même à suivre sa fortune; l'émigration a fait d'aussi larges vides parmi les Ouled-Madhi et les Ouled-Sidi-Brahim-el-Aoubi que chez leurs voisins de l'Est, les Souamas de Kherbet-Reças; aussi, ces abandons de territoires, qui ont eu lieu simultanément et dans les mêmes proportions, font-ils la place spacieuse à une réserve pour deux grands centres européens dont la réussite ne saurait être douteuse avec le rétablissement de barrages et la double introduction des charries et autres engins à vapeur et des cultures industrielles.

VI.

Oued-Qçob (*Flumenpiscensis*), le 11 octobre 1875.

Les romains étaient trop pratiques pour ne pas doter d'excellentes voies de communication une contrée d'une fertilité reconnue et, de leur temps, déjà proverbiale. — Aussi, et peut-être à l'exemple de leurs devanciers, ont-ils fait passer par le Hodna la principale artère de l'intérieur, celle qui, d'un seul trait, desservait, traversait et reliait entr'elles toutes les provinces africaines, route à laquelle se soudaient des embranchements latéraux, jetés au sud, vers les places frontières du Sahara (Gétulie), et, au nord, vers les ports, alors assez mal desservis par la navigation lente et périlleuse de l'époque.

Pour le Hodna, la grande artère débouchait par le défilé de Renia que commandait le *Castellum Cellensae* (Kherbet-Aïn-Zerga); — traversait Kherbet-Slahlah (*Cellae* ?), ruine romaine d'une certaine étendue, située sur le territoire de Slahlah, fraction chaouïa (ou d'origine berbère) qui, selon toute probabilité, est une descendante des anciens Cellensiens et a conservé d'eux son nom arabisé et la coutume de cultiver dans la plaine et d'emmagasiner les grains dans les gorges de la montagne voisine. — Plus loin, la voie touchait à *Macri* (Magra), dont nous avons parlé plus haut, à *Zabi*, à *Vaccis* et à *Arus*, dont nous nous occuperons tout à l'heure; — enfin, parvenue à l'extrémité occidentale du Hodna, la route centrale africaine entrait dans la vallée de l'Oued-Djenan et la remontait pour passer à *Auzia* (Aumale).

Plusieurs tronçons de cette artère capitale ont été respectés par le temps: — dans la traversée de l'an-

tique Numidie, c'est-à-dire de notre immense province de Constantine, nous en avons vu des restes tellement bien conservés que, sur nombre de points, ils sont encore carrossables, particulièrement au Shikha, entre Tébessa (*Theveste*) et Khenchela (*Mascula*) ; — à mi-chemin d'Enchir-Khamsa (*Claudi*) à Timgad (*Thamugadis*) ; — aux environs de Lambèse (*Lambaesis*), où le centre du camp de la troisième légion Auguste et les abords du *Praetorium* ont encore la chaussée (*Agger*) revêtue de dalles assemblées en losanges sur toute la largeur de la voie.

Mais c'est dans les parages qui nous occupent, ceux du Hodna, où le sol est très plat et n'a guère subi de différence de niveau depuis les siècles historiques, que nous retrouvons les parties en meilleur état, comme par exemple : — aux approches de Kherbet-Slählah (*Cellae*) ; — puis, entre Magra (*Macri*) et Bechilga (*Zabi*), depuis l'oued Barkoum jusqu'à l'oued Selman ; — et, enfin, tout le trajet de Faguès (*Vaccis*) à Tarmount (*Aras*) et un peu au-delà de l'oued Targa. — La dernière partie de ce parcours est utilisée chaque hiver, par les colons de M'sila, pour les charrois qu'ils ont à faire sur Aumale ; nous-même, nous l'avons suivi en voiture légère et avons pu y trotter sur une distance de 30 à 35 kilomètres.

La merveilleuse durée d'une pareille œuvre, qui a résisté aux intempéries des saisons pendant quatorze ou quinze siècles, nous a rendu curieux de rechercher le secret de sa solidité. — Nous avons bien ouï-dire, par des ingénieurs des Ponts et par des archéologues, que les Romains construisaient les routes, comme leurs autres monuments, pour l'é-

ternité; et il est généralement admis aujourd'hui que c'est sur le modèle des routes carthaginoises qu'ils ont construit la plupart des voies ferrées (*viae ferrae*) dont était sillonné leur empire. — Mais, personnellement, nous ignorions les détails de structure de ces voies indestructibles; et, pour connaître un spécimen de l'art carthaginois, sans doute perfectionné par les Romains, nous avons exécuté des sondages aux deux extrémités de notre province, soit près de Khenchela, de Timgad, de Faguès et de Tarmount, et tous nous ont fourni les mêmes données.

Partout où nous avons opéré nos fouilles, la route est établie en plaine, quoique longeant à de très petites distances les dernières pentes de hautes montagnes.

Sur ces différents points, comme ordinairement sur l'ensemble du parcours, le sol est à peu près de même composition, c'est-à-dire légèrement graveleux, bien tassé naturellement et presque imperméable aux infiltrations des pluies de peu de durée. Les abords du chemin, ou tout au moins les environs, fournissent en abondance d'excellents matériaux de construction, y compris le bois pour la cuisson de la chaux, et, de plus, à travers du Hodna, on trouve des alluvions siliceuses possédant des propriétés se rapprochant de celle de la pouzzolane et qui, mélangées avec de bonne chaux, composent du mortier se comportant aussi bien à l'air que dans l'eau.

En ces différents endroits, la chaussée est généralement large de 5^m50 à 6 mètres et parfaitement encadrée, ou mieux, embottée entre deux bordures parallèles de gros cailloux pantés et maçonnés sur un seul rang et alignés au cordeau.

Cette chaussée est exactement partagée, selon son axe, au moyen d'une troisième bande de moellons rectangulaires ou de galets très ovales figurant une arête enchâssée au sommet du bombement que présente la croûte supérieure (*summa crusta*) de la surface de roulement qui, ainsi divisée en deux voies, implique deux courants distincts de circulation, comme cela se pratique aujourd'hui sur nos grandes lignes de chemins de fer.

Une semblable largeur et une aussi ingénieuse disposition de la chaussée, outre qu'elles offraient l'avantage de prévenir et éviter les encombrements en permettant aux chars rapides de dépasser les lourds chariots marchant sur la même voie et dans la même direction, facilitaient l'écoulement des eaux pluviales, ce qui manque actuellement à plusieurs de nos routes algériennes.

Dans le tracé, on paraît s'être attaché avec un soin particulier à rechercher un sol ferme et le plus plat possible, afin d'éviter les moindres terrassements et autres difficultés matérielles d'exécution ; et cependant, le profil en long n'accuse guère que des lignes droites, souvent très étendues et toujours raccordées par des courbes à fort grands rayons.

Pour la construction, on a creusé une tranchée longitudinale, de la largeur de la chaussée et profonde de 0^m75 à 0^m80.

N'ayant pas remarqué de traces de fossés sur les lisières des terrains adjacents à la route, nous supposons comme probable que les bordures latérales (*marges*) y supplaient.

Au fond de l'encaissement, en apparence bien nivelé, il a été étendu un lit de menu gravier de 0^m08

à 0^m10 d'épaisseur, et sur ce sable rugueux, on a bâti sur près de 0^m20 de hauteur et selon les ressources locales une assise de dalles, ou de pierres dures, ou de galets liés par une coulée de mortier de ciment de tuileau ou de terre siliceuse.

Dessus cette fondation (*statumen*), déjà très solide, on a successivement superposé :

1° Une couche d'environ 0^m15 de béton de pierres cassées ou de galets brisés (*rudus* ou *glarea*) ;

2° Une couche de même épaisseur constituant le noyau (*nucleus*) de la chaussée et composée d'excellent ciment mélangé avec du gros sable ou du petit gravier ;

3° Enfin, une couche dernière de ciment rustique de 0^m25 en moyenne (s'entend, haute de 0^m12 à 0^m15 aux extrémités des bas côtés et de 0^m25 à 0^m30 vers le milieu), couvre ou mieux couronne l'œuvre éternelle ; et c'est dans ce revêtement extérieur très convexe (*le summum dorsum*) que les trois bordures ont été implantées, et aussi çà et là des cailloux bruts ou plus souvent des galets destinés à ajouter de la force de résistance aux surfaces de roulement.

Telles sont, en aperçu, les remarques que nos sondages nous autorisent à consigner et desquelles il y a peut-être à tirer d'utiles enseignements pour notre contrée.

PAYEN.

Ici s'arrête ce travail demeuré malheureusement inachevé, mais encore rempli d'actualité à divers points de vue. Il est le complément naturel du mémoire publié par l'auteur sur les *Travaux hydrauliques des Romains dans le Hodna*, dans notre *Recueil*, en 1864.

Nous n'avons pas hésité à reproduire les réflexions par lesquelles il commence. C'est la déposition d'un homme qui a fait toute sa carrière dans les Bureaux arabes, à l'époque de leur plus grande puissance ; et elle constitue, à ce titre, un véritable document historique.

Elles sont, du reste, empreintes de bon sens, de droiture et de patriotisme et ne s'inspirent que de l'intérêt réel des deux races en présence, ce qui prouve une fois de plus l'injustice de certaines accusations générales, naguère fort en faveur.

(NOTE DU COMITÉ).

INSCRIPTIONS DE CARTHAGE

(*Épigraphie païenne*)

1892-1893

Les inscriptions dont nous donnons ici les copies ont été trouvées à Carthage en 1892 et 1893. Nous les avons classées par quartier de provenance. Cette méthode permet de constater, même avec de simples fragments, les points de l'ancienne ville qui fournissent le plus souvent des inscriptions monumentales et ceux qui ne rendent ou à peu près que des textes funéraires. On conçoit, sans qu'il soit besoin d'insister sur ce fait, l'utilité des renseignements que l'on peut tirer, pour la topographie de Carthage, de ces constatations souvent renouvelées.

I. — Colline de Saint-Louis.

1.

Morceau de marbre blanc, à revers lisse, épais de 0^m04, trouvé au-dessous du plateau de Saint-Louis, vers la mer, sur le bord du sentier qui conduit à Sidi-bou-Saïd :

~~~~~  
/////AVIO.PR/////

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>085.

2.

Autre fragment de marbre, à revers lisse, épais de 0<sup>m</sup>037, trouvé vers le nord, à l'arête du plateau :

//////IMIV////  
////DOSPT///

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>085.

3.

Marbre gris et blanc, à revers lisse, épais de 0<sup>m</sup>05, trouvé à l'extrémité sud du plateau :

////ΔΙΟ·ΚΑ////

Hauteur des lettres, environ 0<sup>m</sup>10 ; Δ appartient peut-être à un M.

4.

Sur le revers d'une des corniches en marbre rose trouvées dans la citerne voisine de la cathédrale, du côté sud, je lis une marque de carrière qui n'avait pas été remarquée d'abord :

N DXCV LOC III AGR

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>022.

Les chiffres qui suivent la lettre N indiquent que le bloc dans lequel a été taillée cette corniche est sorti le 595<sup>e</sup> de la carrière. La série commençait avec le renouvellement de l'année d'exploitation, année qui était souvent marquée par le nom des consuls.

Le mot *locus* déterminait la partie de la carrière qui a fourni le bloc.

Enfin, les lettres AGR se lisent sur un bloc extrait l'an 133 (1) de notre ère des carrières de marbre numidique de *Simittu*, aujourd'hui *Chemtou*, carrières d'où est sorti assurément le marbre des corniches

---

(1) C. I. L., VIII, n° 14564.

retirées des citernes romaines de la colline de Saint-Louis.

On rencontre d'ailleurs souvent le marbre jaune de Numidie dans les ruines de Carthage. Dernièrement encore, j'en voyais un bloc magnifique, découvert derrière l'amphithéâtre, dans le quartier qui, jusqu'à présent, nous a fourni le plus d'inscriptions importantes. De forme rectangulaire, à arêtes et à angles vifs, d'un jaune se rapprochant de la couleur de la terre de Sienne, cette belle pièce de marbre mesure 2<sup>m</sup>22 de longueur, 0<sup>m</sup>60 de hauteur et 0<sup>m</sup>75 de largeur.

5.

Sur un morceau de dalle de pierre noire ressemblant à de l'ardoise, revers lisse, épais de 0<sup>m</sup>04 :

////QVINQ////

D

La dernière lettre n'est pas certaine. Toutefois, elle paraît appartenir à la dernière ligne du texte.

Quelques jours après cette découverte, on trouvait au même endroit plusieurs débris de statues, entre autres un pied plus grand que nature (0<sup>m</sup>385), puis deux grands bas-reliefs, représentant chacun une Fortune ailée soutenant une corne d'abondance. Ces deux bas-reliefs devaient mesurer trois mètres environ de hauteur, lorsqu'ils étaient entiers. C'est la partie supérieure de chaque bas-relief que nous avons trouvée dans un bon état de conservation. Le reste est représenté par des centaines de fragments que nous travaillons à réunir. Plusieurs débris qui n'appartiennent ni au premier, ni au second bas-relief semblent indiquer l'existence d'une troisième Fortune.

6.

Sur un morceau de *kadel* trouvé sur le plateau de Saint-Louis :

////IAO////

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>055. La dernière est peut-être un Q.

7.

Morceau de plaque de marbre blanc épais de 0<sup>m</sup>05. trouvé dans la cour des missionnaires :

////RTI////

Ces lettres, hautes de 0<sup>m</sup>20, appartiennent à la dernière ligne d'une inscription monumentale.

8.

Au revers d'un fragment de pilastre à cannelures concaves, trouvé dans les fouilles de la maison byzantine :

\_\_\_\_\_  
////ADIO'////

Lettres usées, hautes de 0<sup>m</sup>14.

9.

Sur une tablette de marbre blanc, à revers lisse, épais de 0<sup>m</sup>03, trouvée dans le flanc sud-ouest de la colline :

\_\_\_\_\_  
//// √ TOR'////  
////NI √ T' I'////

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>13 à 0<sup>m</sup>14. L'amorce qui précède le premier T appartient sans doute à un A.

10.

Sur un débris de marbre veiné, à revers brut, épais de 0<sup>m</sup>035 à 0<sup>m</sup>04, trouvé à l'angle ouest de la cour extérieure des missionnaires :

///COS///  
///\VC///

Lettres très bien gravées, hautes de 0<sup>m</sup>035.

11.

Sur un débris de marbre gris, épais de 0<sup>m</sup>05 :

///VM.PRA///

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>045.

12.

Sur un morceau de plaque de marbre blanc, à revers lisse, épais de 0<sup>m</sup>035 :

///ONIV///

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>075. Le revers conserve des traces d'une autre inscription.

13.

Sur un morceau de belle tablette de marbre blanc, épaisse de 0<sup>m</sup>017, trouvé dans les fouilles du flanc sud-ouest de la colline :

L.FABIV///

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>046. Elles conservent des traces de couleur rouge, cependant leur forme indique une bonne époque.

Les fastes de la Province Romaine d'Afrique (1) nomme *L. Fabius Valerianus* ? comme proconsul entre les années 194 et 198. Les caractères de l'inscription me semblent convenir à cette époque.

14.

Sur un morceau de plaque de marbre blanc, à revers lisse, épais de 0<sup>m</sup>03 :

////////TIOC////////

---

(1) Tissot, p. 134.

Hauteur des lettres, environ 0<sup>m</sup>09. Elles appartiennent à la première ligne du texte. Avant τ, amorce d'une lettre arrondie au sommet. Le c n'est pas complet et pourrait être la lettre q.

15.

Fragment de tablette de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0<sup>m</sup>014, trouvé dans le flanc sud-ouest de la colline :

///**FAIAN**///  
//

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>05. La 3<sup>e</sup> est peut-être un τ. La dernière est un m ou un n. Les caractères conservent des traces de couleur rouge.

16.

Débris de marbre blanc, à revers brut, épais de 0<sup>m</sup>025 à 0<sup>m</sup>035, trouvé dans le flanc sud-ouest de la colline :

///**QVA**///  
//

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>07 à 0<sup>m</sup>08. La queue de la première se prolonge élégamment jusque sous la dernière.

17.

Angle inférieur de droite d'une plaque de marbre, trouvé dans les fouilles de la maison byzantine :

0<sup>m</sup>28  
~  
INIA  
~  
vDv  
~  
⊙  
| 0<sup>m</sup>16

Lettres peintes en rouge, hautes de 0<sup>m</sup>09 et 0<sup>m</sup>10. Au-dessous du premier signe de ponctuation, trou de scellement. Le revers de cette plaque a été utilisé comme plinthe.



18.

Fragment de la face d'un piédestal en pierre de *saoudn*. L'inscription était encadrée d'une moulure large de 0<sup>m</sup>07 :

|  |               |
|--|---------------|
|  | TRIB. PLEBIS. |
|  | D . D. P. p.  |

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>04.

Cette portion de texte a été trouvée par les Missionnaires en creusant le fossé extérieur de leur cour de récréation, du côté sud-ouest.

19.

Sur un marbre blanc :

|                    |
|--------------------|
| S PIVS Vixit       |
| annIS XI MEN       |
| sibus. VI. H. S. E |

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>017.

20.

Sur un morceau de marbre blanc, d'une épaisseur variant entre 0<sup>m</sup>017 et 0<sup>m</sup>033, trouvé sur le flanc sud-ouest de la colline de Saint-Louis :

|        |
|--------|
| I      |
| DEVOTV |

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>09.

21.

Stèle de *saoudn*, haute de 0<sup>m</sup>55 et large de 0<sup>m</sup>175.

Merü?  
u R A u g  
s A C . DON  
A T A O T V  
R A V O T V  
M SOLVIT

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>028. Cet ex-voto a été trouvé dans nos fouilles du flanc sud-ouest de la colline.

32.

Sur un morceau de marbre blanc, à revert brut, épais de 0<sup>m</sup>035 :

///X·ΔG///

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>055.

---

## II. — **Petit Séminaire**

33.

Marbre blanc trouvé en creusant les fondations de la lingerie à l'angle ouest du grand bâtiment, revers martelé ; épaisseur, 0<sup>m</sup>04 :

///ΛRIV////

Lettres, 0<sup>m</sup>08.

---

## III. — **Dermèche (Quartier des Thermes)**

34.

Morceau de marbre blanc, à revers brut, épais de 0<sup>m</sup>025 :

///RTH///

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>075. Elles appartenaient sans doute au mot KARTHAGO.

35.

Lamelle de plomb trouvée près du Sérapéum dans les ruines romaines qui ont recouvert une nécropole punique. Elle mesure 0<sup>m</sup>118 de largeur et 0<sup>m</sup>122 de hauteur.

SCRIBONIA PHILOMVSVS CRISO  
 ALYPVS LERASTVS PHILARGVRVS  
 AVNER FELIX LIBERALIS  
 CONSERVI CONSERVAE  
 AMICI AMICAE CONATI AD  
 VVVICVMQVE CONA  
 VERIT DICERIT FECERIT .  
 AVT FACERE VOLVERIT  
 COLLIBERTI AVT COLLIBERTAE

Dans ce texte cursif, les A, les E, les M offrent une forme toute particulière. Voici un essai de lecture :

SCRIBONIA PHILOMVSVS CRISO  
 ALYPVS LERASTVS PHILARGVRVS  
 AVNER FELIX LIBERALIS  
 CONSERVI CONSERVAE  
 AMICI AMICAE CONATI AD  
 VVVICVMQVE CONA  
 VERIT DICERIT FECERIT  
 AVT FACERE VOLVERIT  
 COLLIBERTI AVT COLLIBERTAE

26.

Sur un petit fragment de plaque de marbre blanc,  
à revers lisse, épais de 0<sup>m</sup>014 :

////ELIVS V NICO////  
////NSTA////

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>014.

Nous avons trouvé à Carthage les noms de *Nico*,  
*Nicolaus* et *Nicodromus*.

#### IV. — Plateau de l'Odéon

27.

Marbre blanc, à revers brut, épais de 0<sup>m</sup>04, trouvé  
sur le plateau situé au-dessus de l'Odéon :

|        |        |      |
|--------|--------|------|
| D      | M      | SAC  |
| CVRIVS | IV     | //// |
| HERMES | VIX AN | //// |
| CVRIA  | DONATA | //// |
| ARAM   | FECIT  | //// |

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>025. Le mot ARAM désigne  
le tombeau. La tombe païenne, nous l'avons constaté  
des centaines de fois à Carthage (1), avait la forme  
d'un autel disposé de façon à recevoir les libations  
offertes aux mânes du défunt. (2).

Le liquide, à l'aide d'un tuyau de terre cuite, péné-  
trait jusqu'aux ossements calcinés renfermés dans  
l'urne funéraire.

28.

Autre tablette de marbre blanc de même provenance:

D M S  
NOMEN NON DICO NEC  
QVOD VIXERIT ANNIS  
NE DOLOR IM (sic) MENTEM  
5 CVM LEGIMVS MANEAT  
INFANS DVLCIS ERES SED  
TEMPORE PARVO  
MORS VITAM VICIT NE LI  
BERTATEM TENERES  
10 HEXIV NON DOLOR EST VT  
QVEM AMAS PEREAT  
NVNC MORS PERPETVA LIBER  
TATEM DEDIT

(1) Fouilles d'un cimetière romain à Carthage, en 1889.

(2) Cf. Horace, Epodes. v, 94.

Ces treize lignes occupent un espace qui n'a que 0<sup>m</sup>165 de hauteur. Les premières lettres de la dixième ligne sont d'une lecture incertaine. Le reste de cette curieuse épitaphe se lit aisément. A signaler : QVOD pour *quot*; IM pour *in*; MENTEM pour *mente*; ERES sans doute pour *eras*.

## V. — Bordj-el-Djedid

29.

Trouvé près du Bordj-el-Djedid, fragment d'inscription ressemblant beaucoup pour la couleur du marbre et la forme des lettres, à un autre fragment de même provenance publié précédemment et sur lequel se lisent les noms d'*Ixion* et de *Cerberus* (1).

////VHIAVT///?  
///SEXSIGV//  
///VALE//;

Communiqué par M. Chadly Bacouche.

30.

Fragment de grande dalle trouvé dans les citernes voisines de l'ancien Bordj et sur l'emplacement de la batterie en construction :

IMP · CAES · L. Sept. Sever. Aug.  
PIO · PER *tinaci Arabico*  
ADIAB *enico Parthico Max.*  
im P · CAES · M. Aurelio Antonino

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>09.

Cette inscription a été gravée en l'honneur de Septime Sévère et de Caracalla.

Elle a été trouvée en même temps qu'un énorme

---

(1) Publié dans les *Mélanges d'Archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*, t. X.

morceau de statue qui mesure 1<sup>m</sup>68 de tour. Ce fragment colossal a d'abord été pris pour un torse. Pour moi, à première vue, j'y reconnaissais plutôt une cuisse. Ayant eu l'occasion de faire examiner cette pièce de marbre par un médecin militaire, je dus admettre avec lui que c'était un morceau de bras. Qu'on se figure la dimension de la statue entière ! Je crois, d'ailleurs, en avoir vu précédemment d'autres débris.

En 1887, on a trouvé, en vidant les grandes citerne qui reçoivent aujourd'hui l'eau des sources de Zaghouan et de Djougar un morceau de pied gauche qui doit appartenir à la même statue colossale. Voici, telle que je les lis dans mes notes, les dimensions des trois doigts qui étaient conservés :

|                  | <i>Largeur</i>    |       | <i>Longueur</i>   |
|------------------|-------------------|-------|-------------------|
| Orteil.....      | 0 <sup>m</sup> 14 | ..... | 0 <sup>m</sup> 25 |
| Doigt suivant... | 0 <sup>m</sup> 09 | ..... | 0 <sup>m</sup> 29 |
| Medius.....      | 0 <sup>m</sup> 07 | ..... | 0 <sup>m</sup> 26 |

On sait que Septime Sévère fit construire un grand temple à Bacchus et à Hercule et on a pensé que ce fut en Afrique, probablement à Carthage (1).

Nous ajouterons que du temps de saint Augustin, il y avait à Carthage une statue d'Hercule à barbe dorée (2).

Ce ne sont là que des indications, mais elles méritent d'être notées.

## VI. — Quartier du Cirque

31.

Fragment de plaque de marbre gris, à revers brut, épais de 0<sup>m</sup>03 :

---

(1) Dureau de la Malle. *Recherches sur la topographie de Carthage*, p. 156.

(2) *Œuvres de St Aug.*, Ed. Vivès, t. xvi, p. 104.

//////v////  
///CER///

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>09. Avant v, amorces d'une lettre qui paraît être un m.

32.

Angle de tablette de marbre blanc :

DIS . *munibus sacrum*  
EGNATI//////////

33.

Sur un marbre bleuâtre, à revers brut :

D M s  
NIVIAVI////  
VIXT.*annis*  
XXXII.////

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>022. A remarquer NIVIA pour NEVIA ainsi que l'absence du second i dans *vixit*.

34.

Sur un morceau de plaque de marbre blanc, épais de 0<sup>m</sup>03 :

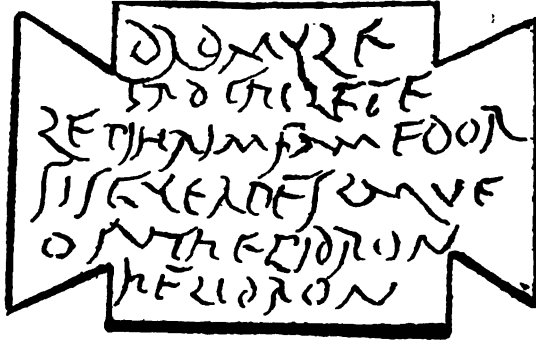
////AELIA////  
////VICTOR///

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>012.

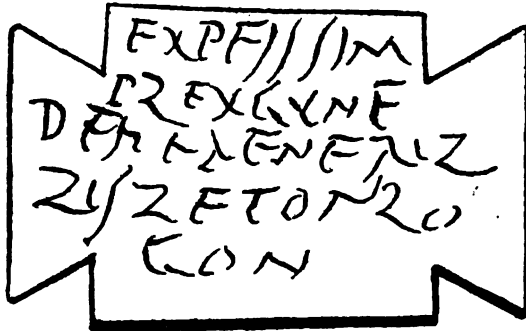
35.

Lamelle de plomb, large de 0<sup>m</sup>042 et longue de 0<sup>m</sup>07, y compris les queues d'aronde ; trouvée avec une petite plaque de même métal, portant un scorpion en relief.

La lecture de l'inscription n'est pas facile. Voici ce que j'en puis tirer :



C



Première face

DROMYLE  
 TROCHILE TE  
 LEP[JHAJ] MEAMEDOR  
 SIS GYFA DES LAQVE  
 OS VT HELIDRON  
 HELIDRON

Je mets entre crochets les caractères les plus douteux.

Deuxième face

EX PEISSIM  
 IZ EX GYNE  
 DEHEAENERIZ  
 ZISZE TON LO  
 GON



Inutile de dire que cette lecture, surtout pour la troisième ligne de chaque face, n'est pas encore certaine. La reproduction fidèle des caractères permettra peut-être à quelque savant d'en donner une lecture définitive.

En m'aidant d'un essai de lecture de M. René Cagnat, je serais tenté de lire à la troisième ligne de la seconde face : DEBEAT NERIZ (*risre*).

VII. — La Malga

36.

Marbre blanc, épais de 0<sup>m</sup>025, trouvé entre le cimetière des *officiales* et la station du chemin de fer :

////LIOPV////

Lettres avec traces de peinture rouge, hautes de 0<sup>m</sup>04 environ.

37.

Morceau d'architrave à face ornée de moulures et de sculptures, trouvé derrière l'amphithéâtre, avec un morceau de grand chapiteau, des débris d'architecture, deux têtes de statues et une cuisse colossale. Ce morceau d'architrave porte, sur un bandeau large de 0<sup>m</sup>20, les lettres suivantes :

////  $\overline{d}$   $\overline{D}$   $\overline{N}$   $\overline{N}$ ////

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>13.

Un autre fragment porte en caractères de 0<sup>m</sup>11 : ΔP.

38.

Trouvés au même endroit, plusieurs morceaux d'une tablette de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0<sup>m</sup>03 :

a

Theodosio v p p v a v g ///

/////////PCIA/////////

b

/////////CESΔCI

/////////OvVVvCCvI

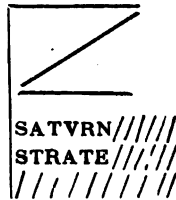
c

////VV////

Lettres peintes en rouge, hautes de 0<sup>m</sup>12. Dans le fragment *a*, la première de la seconde ligne est peut-être un R.

39.

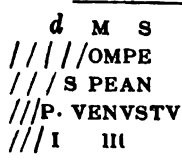
Partie supérieure de gauche d'une stèle votive à Saturne, en marbre gris épais de 0<sup>m</sup>037. L'inscription était gravée sous un fronton supporté par deux colonnes. Le fronton renferme un bélier et un *urceolus*. En dehors du fronton, l'angle de la plaque est occupé par une tête radiée. Voici ce qui reste de l'inscription :



Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>05. La dernière paraît être suivi d'un v.

40.

Tablette de marbre gris, à revers lisse, épais de 0<sup>m</sup>02:



Caractères grossièrement gravés variant de 0<sup>m</sup>025 à 0<sup>m</sup>04 de hauteur.

41.

Sur un débris de marbre gris moucheté, à revers lisse, épais de 0<sup>m</sup>023 :

///IROPI///

Lettres très bien gravées, hautes de 0<sup>m</sup>02. La dernière n'est peut-être pas complète.

42.

Partie d'un piédestal en *sdouan* qui ne mesurait pas

moins de 0<sup>m</sup>85 d'épaisseur, trouvé également derrière l'amphithéâtre en même temps que deux pieds de statue. La face, dans l'état actuel, mesure 0<sup>m</sup>50 de hauteur et 0<sup>m</sup>44 de largeur. Une moulure large de 0<sup>m</sup>06 encadrait l'inscription :

G // C // // // // // // // // //  
MVS GLOSIANI // // // // // // //  
ARN . G // // // // // // // IANO  
FLAM . DIVI // // // // // // AFR  
MVS CLOSIANVS SVFFRAG.  
OMNIVM LEGITIMA  
PECVN . AEDILITAT . FACTVS  
  
OB HONOR . EVND . IIS . L . MIL  
AERAR . INTVL . ET . SPECTACVL  
// // // // // // // // // // //

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>03 et 0<sup>m</sup>035.

43.

Base de *kadel* large, au sommet, de 1<sup>m</sup>03 et épaisse de 0<sup>m</sup>53. La face qui porte l'inscription ne mesure que 0<sup>m</sup>86 de largeur. La hauteur, incomplète, est de 0<sup>m</sup>70 :

Q . A V R E L I V S  
SYMMACHVS . V . C .  
PROCONSVLE . P . A .  
V . S . I . CONSTITVI IVSSIT

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>09.

C'est la seconde fois que l'on trouve dans cet endroit un piédestal avec cette inscription.

Des fragments d'un troisième piédestal portent les lettres *co* qui font penser au mot *PROCONSVLE* et aussi les deux premières de la dernière ligne *v.s.* qui formaient assurément, comme dans le double texte entier, la formule : *vice sacra judicans*.

*Quintus Aurelius Symmachus* gouverna l'Afrique entre les années 373 et 375. Il fut un des derniers dé-

fenseurs du paganisme. En 384, il devint Préfet de Rome et ce fut lui qui envoya Augustin professer la rhétorique à Milan où devait avoir lieu sa célèbre conversion. Saint Augustin, dans ses *Confessions*, rapporte lui-même le fait en ces termes :

« La ville de Milan ayant demandé au Préfet de Rome de lui procurer un professeur de rhétorique, qu'elle s'engageait de faire venir à ses frais, je sollicitai cet emploi par le moyen de ces mêmes amis enivrés des folies manichéennes dont mon départ allait me délivrer, sans que personne de nous sans doutât. Je fis donc mes preuves dans un discours qu'on me proposa, et le Préfet Symmaque me fit partir pour Milan. Arrivé dans cette ville, j'allai trouver l'Évêque Ambroise, connu de toute la terre comme l'un des personnages les plus éminents de ce temps. »

44.

Plaque de marbre, épaisse de 0<sup>m</sup>025, *opistographe*, ayant été utilisée trois fois.

D'un côté de la plaque :

|          |
|----------|
| LVVIR/// |
| OP////   |

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>09. Après R, amorce d'un I. La dernière lettre pourrait être un B ou un R.

De l'autre côté, ce fragment de plaque conserve des traces de deux inscriptions :

|   |   |
|---|---|
|   | S |
| P | V |

Hauteur des lettres : sv, 0<sup>m</sup>115; P, 0<sup>m</sup>08.

Ce débris d'une triple inscription a été trouvé, ainsi que la suivante, dans le terrain appelé Damous-Darouts.

45.

Marbre gris, à revers lisse, épais de 0<sup>m</sup>03 :

D M S  
////SIA VRBANA  
////I.III

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>02.

50.

Partie inférieure d'un piédestal en *kadel* dont la face portait une inscription entourée d'une moulure :

://////////// OV SICILIAE  
///NO VICE-LEG-FVNCT

Lettres, 0<sup>m</sup>045.

51.

Deux fragments d'un texte monumental qui était gravé sur une plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0<sup>m</sup>028 :

a  
/// a VG. ///  
///IMI.VIC///

A la première ligne, lettres dépassant 0<sup>m</sup>10 ; à la deuxième, lettres de 0<sup>m</sup>06. Amorces d'une troisième ligne.

b  
///VNAIV ///  
//////////

Lettres de 0<sup>m</sup>09. Elles semblent appartenir au mot ORNATVM.

52.

Sur un marbre blanc, à revers lisse, épais de 0<sup>m</sup>04 et 0<sup>m</sup>045 :

*Fla*VIO.VALEN////////

Lettres de 0<sup>m</sup>11.

53.

Épithaphe trouvée dans un terrain appelé Damous-Darouts :

D - M - S -  
POMPONIA · VIC  
TORIA · VIX · ANN  
XL MVI D XXIII  
AVRELIVS NEPOS -  
VXORI KARIS  
SIMAE ' )

54.

A Koudiat-Tsalli :

TONNEI / / / /  
CVRTI / / / /  
P · V · M / / / /  
H · S · E

55.

A Koudiat-Tsalli :

/ / / / / *vixit*  
ANNIS · II · M · II  
H · S · E ♡

56.

Egalement à Koudiat-Tsalli :

/ / / / VS · NAT  
*alis* p̄VS · VICSIT  
an M D  
h s E

Jusqu'à présent l'épigraphie païenne de Carthage n'a fourni que les noms *Natalis* et *Natulus* qui puissent convenir à compléter celui de cette épithaphe. Je choisis le premier que nous avons rencontré plusieurs fois déjà dans nos fouilles. L'intervalle qui sépare *M* de *D*, à la troisième ligne, semble indiquer que le nombre des années, des mois et des jours qu'à vécu le défunt n'a pas été gravé. La place des chiffres a été laissée en blanc.

57.

Sur un morceau de marbre bleuâtre, épais de 0<sup>m</sup>025 :

//// F·AVG·  
//// INI ////

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>035. Elles conservent des traces de couleur rouge.

---

### VIII. — Saniet-Khodja

58.

Marbre blanc, épais de 0<sup>m</sup>018, trouvé dans un terrain appelé Saniet-Khodja, sur la route de la Marsa :

//// NBIOC ////  
//N· ΔΝΑΤ //

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>025. Les A ne sont pas barrés.

---

### IX. — Sidi-Daoud

59.

C'est toujours, de tout Carthage, le quartier qui fournit le moins de débris d'inscriptions. Voici cependant un menu fragment qui en provient ; marbre blanc, à revers lisse, épais de 0<sup>m</sup>026 :

///LIS·C///  
///T////////

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>022. c est peut-être un g ou un o.

---

### X. — Damous-el-Karita

60.

Sur un morceau de tablette de marbre blanc :

///VLIA·D///

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>028.

61.

Sur un morceau de tablette de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0<sup>m</sup>03 :

///Α.ΒΟΜ///

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>05. La première était un Α ou un Μ.

62.

Sur une tablette de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0<sup>m</sup>02 :

///ΡΟCΡΑΤΕ  
///ΕΝΙ

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>047. La dernière est peut-être un τ. Ce débris appartient peut-être à une inscription païenne. Les caractères ressemblent à ceux de l'inscription d'*Aulus* (1) et sont sans doute de la même époque.

63.

Double inscription funéraire reconnue par le R. P. Lesbros à travers une couche de mortier recouvrant une des faces d'un cube de *kadel* sur lequel se lit l'épithaphe d'un centenaire, précédemment publiée dans le *Bulletin de l'Académie d'Hippone* (Inscriptions de Carthage, 1886-1888, n° 104).

|               |           |
|---------------|-----------|
| /// M ///     | NI        |
| Α Ν Ι V       | VS        |
| S C R E M     | S V R I   |
| E N T I V S   | V S P R I |
| V I X I T A N | V A T I   |
| N I S X I I I | A N V S   |
| h S E         | P . V .   |
|               | A N N I S |
|               | V I I     |
|               | H S E     |

(1) Publiée sous le n° 46, dans le T. XII des *Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'École française de Rome*.



Hauteur des lettres : dans la première épitaphe, 0<sup>m</sup>035 ; dans la seconde, 0<sup>m</sup>025.

XI. — Colline de Sainte-Monique

64.

Marbre blanc, à revers lisse, épais de 0<sup>m</sup>012, trouvé près de l'enclos des Religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie :

////// X  
////VDIA·SEVERA  
pia vixit ANN VII·/  
//////·TERTIA//  
////// F· FECIT

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>013.

65.

Sur un marbre blanc, épais de 0<sup>m</sup>031 :

D M/////  
Q·VI/////  
C·MV//////

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>02. Le revers de cette épitaphe a été utilisé par les chrétiens. On y voit une colombe.

66.

Sur un autre marbre, épais de 0<sup>m</sup>015 à 0<sup>m</sup>024 :

d M s  
///S v C v F v////

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>023.

Au revers, on lit encore :

d M - s  
//// ECIAPE ////  
/// MAE·VN ///

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>015.

## XII. — Sidi Bou-Said

En démolissant une vieille mesure, un Arabe a trouvé parmi les pierres, trois inscriptions. L'une n'est qu'un débris d'épithaphe et ne porte que quelques lettres.

Voici les deux autres :

67.

Sur une plaque de *saoudn*, à revers lisse, épaisse de 0<sup>m</sup>037 :

//ILIRIPETO |  
//EGOSOLAOB// |

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>027. Avant la première, amorce d'un  $\kappa$  ou d'un  $\chi$ .

68.

Au revers d'un morceau de frise de marbre blanc, d'une épaisseur variant entre 0<sup>m</sup>025 et 0<sup>m</sup>035 :

IOCER.V ///

Lettres grèles et mal gravées, hautes de 0<sup>m</sup>09. La première n'est peut-être pas complète.

---

## XIII. — Gamart

69.

Morceau de marbre blanc, à revers lisse, épais de 0<sup>m</sup>042 :

///QVA //  
///OPE //

Très beaux caractères, hauts de 0<sup>m</sup>05 à 0<sup>m</sup>06. La queue de la première lettre se prolonge sous les deux suivantes. La seconde ligne n'a que la moitié supérieure des lettres.

XIV. — Provenance indéterminée

70.

L'épithaphe qui suit a été trouvée à Carthage, mais je n'ai pu connaître l'endroit d'où elle est sortie du sol. Elle est gravée sur une grosse plaque de marbre blanc, à revers brut, épaisse de 0<sup>m</sup>08 :

|                    |
|--------------------|
| // / / / / PVDENS  |
| pius viX . ANNIS   |
| // / XIIX          |
| /// PRIMIGENITA    |
| viX . ANN . LXXIII |
| /// / MARIOR .     |
| S F                |

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>05. A la quatrième ligne NI et T sont liés.

71.

Sur un marbre blanc, épais de 0<sup>m</sup>022 :

SOLV / / / /  
T . P / / / /

Lettres de 0<sup>m</sup>015.

72.

Sur un marbre blanc, à revers lisse, épais de 0<sup>m</sup>03 :

/// / VA ///  
/// E . BEN //  
/ / / / / / / /

Lettres de 0<sup>m</sup>018.

73.

Sur un marbre bleu, épais de 0<sup>m</sup>024 :

|                     |
|---------------------|
| /// / / / / IX .    |
| /// / / / / ' H . S |
| /// / / / / ILIS    |
| /// / / / / H . S   |

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>015.

## Appendice

74.

Trouvé près des anciens ports.

Partie inférieure d'une grosse dalle de marbre blanc, épaisse de 0<sup>m</sup>09, à revers lisse et portant une moulure d'encadrement large de 0<sup>m</sup>10 :

/// ET. ///

/// > NCO ///

Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>04. Avant E, amorce d'un c ou d'un r. Après le signe de ponctuation, amorce d'une autre lettre qui est peut-être un s.

Saint-Louis de Carthage.

Décembre 1893.

H. DELATTRE,  
Prêtre, Missionnaire d'Alger.



# INSCRIPTIONS INÉDITES

DE LA

PROVINCE DE CONSTANTINE

PAR CH. VARS,

*Secrétaire de la Société archéologique*



Moins heureux que l'année dernière, nous n'avons à présenter aujourd'hui qu'un petit nombre d'inscriptions nouvelles. Nos correspondants habituels ont été sans doute moins favorisés par les circonstances. Notre moisson est donc un peu maigre et il importe de le constater pour prendre les moyens de la rendre plus abondante à l'avenir.

Tout d'abord, deux causes ont nécessairement amené cette pénurie.

La première est que toutes les épigraphes qui étaient répandues en quantité si innombrable sur notre sol sont maintenant connues et que les recherches superficielles n'ont presque plus de chances d'aboutir à des découvertes. Il faudra désormais ne plus s'en contenter et pénétrer partout dans le sous-sol qui cache des trésors inépuisables.

La seconde est que notre volume ayant repris son édition annuelle, les textes inédits sont publiés dans

l'année même de leur découverte, de sorte que leur nombre ne saurait être aussi important qu'autrefois. Ce n'est pas à nous de nous en plaindre, puisque c'est la preuve même de notre activité.

Pour atténuer l'effet de la première cause, nous ferons d'abord appel à la bonne volonté de nos nombreux correspondants dont l'activité, chez beaucoup d'entre eux, est si énergique. Par l'estime et les encouragements que le monde savant veut bien accorder à notre publication et par sa régularité, ils peuvent être assurés que leurs découvertes ne passeront pas inaperçues et seront rapidement publiées.

A cette aide, sur laquelle nous espérons fermement pouvoir compter à l'avenir, s'ajouteront les recherches que nous allons entreprendre nous-mêmes et qui nous donneront certainement de nouveaux textes pour nos prochains volumes.

Si notre moisson est peu abondante cette année, on remarquera que plusieurs des éléments qui la composent sont d'une assez grande importance. Quelques-unes de nos inscriptions donnent lieu souvent à des observations du plus haut intérêt. Nous nous sommes efforcés de les présenter avec les développements qu'elles nous ont semblé comporter.

Ainsi que nous l'avions promis dans notre dernier volume, nous avons essayé, dans de petites études d'ensemble, de résumer tout ce que l'épigraphie nous a appris jusqu'à ce jour sur les centres importants qui nous ont fourni de nouvelles inscriptions. Nous estimons, en effet, qu'il est temps de colliger nos connaissances sur les divers points de l'occupation romaine dans ce pays. Elles sont pour la plupart éparées et, par suite, sans grande utilité pour ceux

qui voudraient essayer de se faire rapidement une idée exacte de ce qu'était, aux diverses périodes de l'empire romain, le territoire de notre vieille Numidie, avec son réseau serré de villes et de municipes. S'il nous est donné de pouvoir continuer cette œuvre pendant plusieurs années, nous espérons fournir aux chercheurs de l'avenir les moyens d'atteindre aisément ce but.

---

### PHILIPPEVILLE (*Rusicade*)

L'ancienne *Colonia Veneria Rusicade* (1) qui nous a fourni jusqu'ici près de 300 inscriptions fut, comme on sait, le siège d'une importante colonie romaine bâtie tout autour de l'anse où est actuellement la banlieue de Stora. Sa population était fort nombreuse, si on en juge par les vastes dimensions de l'ancien théâtre romain, dont de grands restes sont encore debout. Elle servait d'entrepôt à l'annone de la Numidie qui était de là transportée à Rome. Une inscription nous apprend que, sous Valentinien et Valens, des greniers publics furent même construits dans cette ville par *P. Caeionus Caecina Albinus*, consulaire à six faisceaux de la province de Numidie, pour emmagasiner les produits de l'annone de toute la province (2). Elle fit longtemps partie de la confédération des *III colonies Cirtéennes* et fut gouvernée, en cette qualité, par un *praefectus jure dicundo* (3). Mais elle devint à son tour colonie indépendante, et c'est, sous cette qualification, qu'elle

---

(1) C. I. L., VIII, 6710, 6711, 7124, 7960, 7969, 7986.

(2) *Ibid.*, 7975.

(3) *Ibid.*, 6711.

figure à la table de Peutinger. Avant d'avoir une vie propre, elle était déjà célèbre, puisque son nom se trouve dans Pomponius Mela (1) et Pline (2), parmi les *oppida* de la domination romaine en Afrique. Après la dissolution de la confédération, elle eut à sa tête un *curator reipublicae* dès l'année 303 (3). Outre la tribu Quirina, à laquelle appartenait la plupart de ses citoyens, quelques inscriptions mentionnent encore la tribu Galeria (4). Le christianisme y compta de nombreux fidèles et nous connaissons le nom de ses évêques des années 255 (5), 305 (6) et 411 (7).

Une belle inscription en vers latins, trouvée dans les fouilles que la municipalité de Philippeville a fait exécuter, en 1886, entre l'église et la rue Nationale, pour y tracer un square, nous a révélé un autre nom d'évêque, *Navigius*, qui avait dédié, au milieu du iv<sup>e</sup> siècle, à une martyre du nom de *Digna*, l'église dont on a retrouvé les restes au même endroit (8).

Rusicade était entourée de murailles percées de plusieurs portes (9) et possédait de nombreux monuments dont l'existence nous est attestée par les inscriptions. Mentionnons les suivants :

1<sup>o</sup> Un temple à Bellone, probablement dans les hauts quartiers de la ville où a été trouvée la pierre de marbre qui mentionne sa reconstruction et sa décoration par *Sextus Horatius Felix* et ses fils, *Proculus*,

---

(1) 1, 7, 1.

(2) 5, 3, 22.

(3) S<sup>t</sup>-Aug., *Contr. Crescon.*, 3, 30.

(4) C. I. L., VIII, 7986, 813.

(5) Hartel, p. 457 ; Mauri, I, 963.

(6) S<sup>t</sup>-Aug., *loc. cit.*

(7) *Coll. Carth.*, c. 215 ; Mauri, 4, 164.

(8) *Rec. de Const.* (1886-87), p. 184, sq.

(9) C. I. L., VIII, 7985 ; *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 466.



*Triumpal* et *Felix*, prêtres de la déesse (1) ; 2° un temple à Jupiter Apennin, au sommet de la colline où s'élève actuellement l'hôpital militaire (2) ; 3° un temple à la Victoire, sur l'emplacement du palais de justice actuel et où *L. Cornelius Fronto Probianus*, décurion des IIII colonies, flamme d'Antonin, fit élever, entre les années 218 et 222, une statue avec un tétrastyle (3) ; 4° un tribunal et des rostres au Forum, construits aux frais de *C. Caecilius Gallus*, édile faisant fonctions de questeur propréteur, etc., de sa femme, *Prozinia* et de ses enfants *Galla*, *Gallus*, *Coruncanian* et *Nigellina* (4) ; 5° des *horrea publica* ou greniers publics de l'annone élevés près d'une conduite des citernes de Stora, sous Valentinien et Valens, par *P. Caeionus Caecina Albinus*, clarissime, consulaire à six faisceaux de la province de Numidie (5) ; 6° un grand théâtre dont de beaux vestiges subsistent encore et qui sert actuellement de musée lapidaire. Pour sa construction et son entretien *M. Fabius Fronto* (6), *praefectus jure dicundo*, avait contribué de mille deniers, en son nom et en celui de son fils, *Senecio* ; il avait élevé en même temps une statue à Alexandre Sévère et donné des réjouissances publiques. On accédait à ce théâtre par des escaliers de marbre ornés de dauphins de chaque côté et précédés d'un dallage également en marbre (7) ; 7° le forum et les

---

(1) C. I. L., 7957 ; Solvet, *Rev. Afr.*, 2, p. 252 ; Rén., *Bull. de l'Institut.*, 1859, p. 50.

(2) Ibid, 7961 ; au musée du Louvre.

(3) Ibid, 7963 ; Estampage de M<sup>r</sup> Robert, alors évêque de Constantine, aujourd'hui de Marseille.

(4) Ibid, 7986 ; actuellement au musée du Louvre.

(5) Ibid, 7975 ; *Rev. Afr.*, 6, p. 316 ; Roger, *Réc. de Const.*, 1862, p. 144.

(6) Deux inscriptions de Cirta mentionnent ce même personnage et son père, *ibid.*, 7103 et 7101.

(7) Ibid, 7994 et 7995 ; aujourd'hui au musée du Louvre.

péristyles des monuments étaient ornés de belles statues et de grandes dédicaces. Signalons parmi elles : la statue d'*Attis*, génie des dendrophores (1), dont les restes mutilés ont été trouvés près de la douane ; les statues du génie de la colonie et de l'annone que fit exécuter, à ses frais, *M. Aemilius Ballator* qui donna des jeux publics le jour de leur inauguration (2) ; la statue d'Hercule, inaugurée de même par un personnage resté inconnu (3) ; des statues de *dextri*, qu'on croit avoir été des génies, élevées par *Sex. Otacilius Restitutus*, triumvir, édile revêtu de la puissance questorienne qui donna aussi, à l'occasion de ses charges municipales, en trois dons distincts, 60,000 sesterces (4) ; une statue de Trajan (5), une d'Hadrien (6), une enfin d'Antonin qui servit ensuite à supporter le chef de Constantin (7).

Parmi les dédicaces, inscrites pour la plupart au Forum, sur de grandes tables de marbre, mentionnons les suivantes :

1° A Marc-Aurèle ou à Verus (8). Il n'en existe plus qu'un fragment ;

2° A Commode. Elle lui fut consacrée par *M. Cosinius Celerinus* qui y rappelle qu'il donna à Rusicade des jeux de gladiateurs et des combats entre bêtes féroces et animaux domestiques (9) ;

---

(1) C. I. L., 7956 ; *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 484 ; *Compt. rend. de la Soc de num.*, 4, p. 35.

(2) *Ibid.*, 7960 ; au musée du Louvre.

(3) *Ibid.*, 7984 ; id.

(4) *Ibid.*, 7990, 7991. — La somme honoraire de chacune des trois fonctions de l'édilité cirtéenne dans les quatre colonies était de 20 000 sesterces.

(5) *Ibid.*, 7967 ; au musée du Louvre.

(6) *Ibid.*, 7968 ; id.

(7) *Ibid.*, 7974.

(8) *Ibid.*, 7971 ; id.

(9) *Ibid.*, 7969 ; Berbrugger, *Rec. Afr.*, 3, p. 70 ; au musée d'Alger.

3° A Septime Sévère et à Caracalla (1). Il ne reste de cette magnifique dédicace qui devait être sur le fronton d'un grand monument, peut-être un arc de triomphe, que de nombreux fragments ;

4° A Caracalla, dédiée par *C. Granius Lorensis* et ses fils, *Aculinus*, *Satullus* et *Festus* (2) ;

5° A *Pomponia Germanilla*, épouse de *Claudius Claudianus*, consulaire des deux Pannonie, dédiée par *L. Cornelius Restitutus*, préfet de la flotte Flaviennne de Pannonie, qui était sans doute parent de *Sex. Otacilius Restitutus*, mentionné plus haut, et probablement aussi originaire de Rusicade (3) ;

6° A *Claudia Gallita*, femme de *Q. Austurnus Lappianus*, triumvir des quatre colonies, et sœur de *Tiberius Claudius Claudianus* qui termina sa carrière de magistrat dans les fonctions de légat des armées et des provinces des deux Pannonie, sous Septime Sévère (4).

On y voyait aussi des autels à Mercure (5), à Bellone (6), à la Paix (7), au génie de la colonie (8).

Des fonctionnaires de l'ordre le plus élevé y ont résidé et laissé des souvenirs de leurs libéralités. Les titres que les inscriptions mentionnent sont fort nombreux.

---

(1) C. I. L., VIII, 7972 ; au musée du Louvre.  
(2) Ibid, 7973 ; Berbrugger, *Rec. Afr.*, 3, p. 71 ; *Rec. de Const.*, 1860-61, p. 236.  
(3) Ibid, 7977.  
(4) Ibid, 7978 ; *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 485.  
(5) Ibid, 7982.  
(6) Ibid, 7984.  
(7) Ibid, 7990 ; au musée du Louvre.  
(8) Ibid, 7960 ; id.

On trouve les fonctions suivantes :

1° *Sacerdotes* : deux augures (1), un flamine de la Province (2), un flamine perpétuel d'Antonin (3), un flamine *divi Julii* (4), trois flamines perpétuels (5), cinq prêtres de Belionne (6), un *dendrophorus decretarius* (7), un *sacerdos VII vir epulonum* (8), un *sacerdos Laurentium Lavinatium* (9) ;

2° *Fonctions municipales* : trois édiles, dont deux avec juridiction questoriale (10) ; trois décurions des III ou des IV colonies (11), deux préfets des III colonies (12), trois triumvirs des IV colonies (13), un préfet *pro triumviro* (14), un préfet ayant les ornements quinquennaliciaux par décret des décurions (15), deux préfets *jure dicundo* de Rusicade (16), un préfet *ducenarius* (17), un *procurator reipublicae* (18) ;

3° *Fonctions impériales civiles et militaires* : un *praeses* de la Numidie consulaire (19), deux consulaires à 6 faisceaux de la Numidie consulaire (20), un candidat préteur, *pro praetore* des 3 Auguste (21), un préfet de la flotte flavienne des deux Pannonies (22), un légat propréteur consulaire des armées et des provinces des deux Pannonie (23), un commandant des vexillations daciques (24), un légat de la XIII<sup>e</sup> légion *Gemina* et de la V<sup>e</sup> Macédonique (25), un *praefectus fa-*

---

(1) C. I. L., VIII, 7983 et 7990.

(2) Ibid, 7987.

(3) Ibid, 7963.

(4) Ibid, 7986.

(5) Ibid, 7984, 7978 et 7992.

(6) Ibid, 7957 et 7958.

(7) Ibid, 7956.

(8) Ibid, 7978.

(9) Ibid, *ibid.*

(10) Ibid, 7978, 7986 et 7990.

(11) Ibid, 7963, 7983 et 7986.

(12) Ibid, 7978 et 7986.

(13) Ibid, 7978, 7985 et 7990.

(14) C. I. L., 7936.

(15) Ibid, *ibid.*

(16) Ibid, 7986 et 7990.

(17) Ibid, 7978.

(18) Ibid, *ibid.*

(19) Ibid, 7965.

(20) Ibid, 7965 et 7979.

(21) Ibid, 7978.

(22) Ibid, 7977.

(23) Ibid, 7978.

(24) Ibid, *ibid.*

(25) Ibid, *ibid.*

*brum consularis* (1), enfin, des soldats de la IV<sup>e</sup> légion flavienne et de la III<sup>e</sup> légion *Augusta* (2).

Tels sont les renseignements que nous a jusqu'ici fournis l'épigraphie sur la cité de Rusicade et ses anciens habitants. Il est probable que d'autres découvertes viendront les compléter. Du reste, la conservation et la recherche assidue des souvenirs de l'antiquité sont en d'excellentes mains à Philippeville. Le conservateur de la bibliothèque, M. Bertrand, notre zélé correspondant, aidé par une intelligente municipalité, a mis tous ses soins à constituer, dans l'enceinte de l'ancien théâtre romain, un remarquable musée lapidaire où les amis de l'antiquité peuvent contempler de nombreux et intéressants restes de l'antiquité, tant en monuments épigraphiques qu'en fragments d'architecture et de sculpture, et qui permet de constater que l'art avait, dans cette cité, d'excellents interprètes.

M. Bertrand a, en outre, consacré quelques salles des bâtiments de la mairie à la conservation d'une foule d'objets fort curieux datant de toutes les périodes de l'antiquité et qui constitue un musée des plus instructifs. Il est regrettable seulement que le zélé conservateur n'ait pas à sa disposition une installation meilleure qui ferait mieux valoir les détails de sa précieuse collection. Nous faisons des vœux pour que la municipalité de Philippeville, qui a déjà donné tant de preuves de sa sollicitude pour les restes de l'antiquité, s'impose encore quelques nouveaux sacrifices en faveur de l'installation de ses richesses archéologiques.

---

(1) C. I. L., 7986.

(2) Ibid, 7981 et 7982.

M. Bertrand a bien voulu nous communiquer, dans le courant de l'année, avec son zèle habituel, les estampages des inscriptions suivantes, découvertes à Philippeville :

N° 65.

D M S  
VIN ///A FOR  
TV ///VIXII AN  
NOS XX H S E

Pierre tumulaire en schiste ; hauteur, 0<sup>m</sup>80 ; largeur, 0<sup>m</sup>30 ; épaisseur, 0<sup>m</sup>085 ; hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>035. Trouvée dans le jardin de M. Bertrand. (Estampage).

*D(is) m(anibus) s(acrum). Vin(ic)ia Fortu(nata) vixit annos viginti. H(ic) s(ita) e(st).*

On pourrait lire *Vin(dic)ia*, *Vin(cent)ia* et même *Vin(dem)ia* que nous rencontrons souvent dans les inscriptions (1), mais nous préférons *Vin(ic)ia* qui a été déjà trouvée à Philippeville même (2), ainsi qu'à Cherchell (*Caesarea*) (3).

N° 66.

C I V L I V S C F  
M A X V M V S  
V A X X X X  
H S E S T

Pierre tumulaire en grès dur, arrondie dans le haut. Hauteur, 0<sup>m</sup>47 ; largeur, 0<sup>m</sup>50 ; épaisseur, 0<sup>m</sup>09. L'inscription se trouve dans un creux ayant : hauteur, 0<sup>m</sup>23 ; largeur, 0<sup>m</sup>37 ; profondeur, 0<sup>m</sup>005. Hauteur des lettres : 0<sup>m</sup>05 aux trois premières lignes et 0<sup>m</sup>04 à la dernière. Trouvée aussi dans le jardin de M. Bertrand. (Estampage).

(1) *Vindicia* : C. I. L., VIII, 112, 680 ; *Vincentia* : *ibid.*, 957, 9043, 762 ; *Vindemia* : *ibid.*, 2181, 683, 1802, 5196.

(2) C. I. L., VII, 8174 : *Vinicia C(aii) filia) Maxima*.

(3) *Ibid.*, 9524. Cette inscription est au musée de Cherchell.

*C(aius) Julius, C(aii) f(ilius), Maximus, v(ixit) a(nnis) quadraginta. H(ic) s(itus) est.*

Remarquons la forme archaïque du cognomen *Maximus*, ce qui, étant donné la bonne facture des lettres, place cette inscription assez avant dans l'antiquité. Elle est probablement du second siècle. Notons aussi la manière inusitée ou rare, tout au moins, dont la formule finale est présentée, avec le verbe *est* en toutes lettres.

Nous ne nous attarderons pas à rappeler l'innombrable quantité de *Julii* que les épigraphistes ont relevée sur tous les points de l'Afrique. Disons seulement qu'ils étaient particulièrement nombreux à Rusicade où nous avons douze épitaphes de leur nom (1). Par une conséquence toute naturelle, il existait aussi beaucoup de femmes du nom de *Julia* (2).

Comparons à notre épitaphe celle d'*A(ulus) Julius Felix* qui est aussi fils de *Caius, Ca(ii) f(ilius)* et qui pourrait avoir été le frère de celui qui nous occupe ici (3). Mais, pour se prononcer, il faudrait avoir sous les yeux un estampage qui nous donnerait l'âge de cette dernière inscription.

N° 67.  
D M S  
Q. LONLIVS  
VICTORICVS  
V A XXV  
H S E

Plaque en marbre blanc, bien taillée, ayant les dimensions suivantes : hauteur, 0<sup>m</sup>50 ; largeur, 0<sup>m</sup>37 ; épaisseur, 0<sup>m</sup>03. Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>04. Égale-

---

(1) C. I. L., du n° 8076 au n° 8087, inclusivement.

(2) Ibid., du n° 8088 au n° 8097, inclusivement.

(3) Ibid., 8077.

ment trouvée dans le jardin de M. Bertrand. (Estampage).

*D(is) m(anibus) s(acrum). Q(uintus) Lonlius Victoricus, v(izit) a(nnis) viginti et quinque. H(ic) s(itus) e(st).*

C'est la première fois que nous rencontrons en Afrique ce nom de *Lonlius*, mais il a évidemment une parenté avec celui de *Lollius* dont il est probablement la forme ancienne. Pourtant, notre inscription est de la basse époque : la forme des lettres ne donne pas un âge antérieur au IV<sup>e</sup> siècle.

Nous n'insisterons pas sur l'identification avec le nom des *Lollius*. Il est peu probable, en effet, qu'un texte si vulgaire se rapporte à un personnage de cette illustre famille des *Lollius* dont il existe un magnifique tombeau (1) au lieu dit du Kheneg, au nord du territoire de l'antique municpe de Tiddi dont cette famille, qui a compté parmi ses membres le consul *Lollius Urbicus* et le poète *Apulée*, était probablement originaire. Pourtant, on connaît en Afrique un grand nombre de *Lollius* qui n'ont évidemment rien de commun avec cette célèbre famille (2).

N° 68.

D M S  
B E B I A  
I S P E S  
V . A . XXV  
H S E

Pierre tumulaire en marbre blanc. Hauteur, 0<sup>m</sup>79 ; largeur, 0<sup>m</sup>28 ; épaisseur, 0<sup>m</sup>03. Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>05 à la première ligne et 0<sup>m</sup>04 aux suivantes. Cette inscription provient de la propriété Gremilly, à Stora,

(1) C. I. L., VIII, 6705 et 6706.

(2) Ibid., 9702, 579, 2319 bis, 3980, 9204, 7553, 6705, 3767, 4747, 1239, 2562, 4304, etc.



et a été remise à M. Bertrând qui en a fait don au musée, ainsi que des précédentes. (Estampage).

*D(is) m(anibus) s(acrum). Bebia Ispes, v(ixit) a(nnis) viginti et quinque. H(ic) s(ita) e(st).*

Ce cognomen d'*Ispes* pour *Spes* (datif *Ispeni* et *Speni*) n'est pas rare en Afrique. On l'a trouvé à Philippeville notamment, mais sans *s* final, dans l'inscription suivante qui a été transportée au musée du Louvre : *D(is) m(anibus) s(acrum). L(ucius) Sergius Ispes q(ui) vix(it)*, etc. (1). Il existe à Lambèse au datif *Ispeni*, dans une épitaphe consacrée à sa mère, *Perelliae Ispeni*, par un soldat de la III<sup>e</sup> légion (2). Le datif *Speni* de ce cognomen se rencontre à Cirta (*Sittiae Speni* (3), *Juliae Speni*) (4). On le trouve au nominatif, *Spes*, à Bou-Zian (*Zattara*) (5), à Henchir-Aïn-Kedim (6), à Lambèse (7) où il désigne une esclave d'un porte-enseigne (*signifer*) de la III<sup>e</sup> légion et plusieurs autres personnes (8), à Aïn-Kerma (*Arsacal*) (9), à Philippeville (10) et à Sétif (*Sitiffs*). Enfin, le datif *Spei* se rencontre une seule fois à à Henchir-bou-Aftan, aux environs de l'ancienne *Civitas Nattabutum* (11). Particularité digne de remarque, ce nom de *Spes* ou d'*Ispes* ne s'applique qu'à des femmes dans toutes nos inscriptions. Seul, le *Sergius Ispes* de Philippeville fait exception à cette règle.

---

(1) C. I. L., VIII., 8148. — Rénier, n° 2271.

(2) Ibid., 3230.

(3 et 4) Ibid., 7427, 7525.

(5) Ibid., 5184.

(6) Ibid., 584.

(7) Ibid., 2970.

(8) Ibid., 3819, 3820, 3821.

(9) Ibid., 6083.

(10) Ibid., 8104.

(11) Ibid., 4838.

N° 69.

PACTVMEIVS  
PIIIIOC NVS (*sic*)  
VIXIT A CIII  
H E

Hauteur de la pierre, 0<sup>m</sup>35 ; largeur, 0<sup>m</sup>42 ; hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>05. (Estampage).

*C(aius) Pactumeius Philocnus (pour Philogonus) vixit a(nnis) centum et tribus. H(ic) e(st) [situs].*

La barre médiane de l'H et la petite horizontale du bas de l'L n'existent pas, ce qui donne aux trois lettres HIL l'aspect de trois traits verticaux. La lettre qui suit l'o est un c, au lieu d'un g, et l'o qui devrait venir à la suite n'a pas été tracé par le lapicide inhabile et de très basse époque qui a gravé l'épithèque.

C'est la première fois que nous trouvons, en Afrique, le cognomen *Philogonus* qui a dû appartenir ici à un affranchi d'origine grecque. Remarquons le grand âge, 103 ans, auquel était arrivé Pactumeius. C'est une unité de plus au grand nombre de centenaires que l'épigraphie nous fait connaître en Afrique.

## BOUGIE

L'ancienne *Colonia Julia Augusta Saldantium* ou *Salditanorum*, comme une inscription de Cherchell (1) appelle ses habitants, fut une importante cité fondée, au dire de Pline, par Auguste, avec les vétérans d'une VII<sup>e</sup> légion dont nous ne connaissons pas les autres noms (2). Un certain nombre d'inscriptions,

---

(1) C. I. L., vol., VIII, 9328.

(2) Plin., 5., 2, 20.

une soixantaine environ, y ont été recueillies, dont plusieurs mentionnent des *duumvirs quinquennaux* (1), des *praefecti jure dicundo* (2), un *ordo decurionum* (3), des *décursions* (4), des *pontifes* (5), etc. On y trouve encore les restes importants d'un grand aqueduc dont l'architecte fut un vétéran qui le termina en 162. Une très curieuse inscription trouvée à Lambèse, en octobre 1866, par M. Médan, alors propriétaire de la ferme Parisel, et qui est conservée dans la maison centrale, nous donne des détails très précis sur les travaux que fit entreprendre cet architecte et les difficultés qu'il eut à surmonter (6).

Notre *Recueil* a donné des aqueducs de cette antique *Civitas splendidissima* (7), des descriptions détaillées de M. le capitaine Mélix (8) et de M. le général Dewulf (9). M. L. Féraud, notre prédécesseur, a fait l'historique de Bougie aux diverses périodes de son existence et consacré à la colonie romaine quelques pages intéressantes ; les inscriptions qu'on y a trouvées ont été étudiées dans divers volumes de notre *Recueil*, mais aucun travail d'ensemble n'a été entrepris sur ce municipe, au moyen des ressources que l'épigraphie a mises aux mains des savants. En attendant que cette lacune soit un jour comblée, nous continuons à publier les documents que le hasard des travaux de construction met au jour.

Notre zélé correspondant de Philippeville, M. Bertrand, nous adresse l'estampage de l'inscription suivante, trouvée dans les fouilles nécessitées par la

---

(1, 2, 3 4 et 5) C. I. L., VIII, 8940, 8938, 8937, 8941.

(6) C. I. L., VIII, 2728.

(7) Ibid. id.

(8) *Rec. de Const.*, 1865, p. 23, sq. — *Rev. Afr.*, 19, 1875, p. 335.

(9) Ibid., 1866, p. 316 sq.

construction de la sous-préfecture de Bougie. Cet envoi nous est fait de la part de notre regretté confrère M. Ribaucour, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de Philippeville, qu'une mort inattendue a subitement enlevé à l'affection et à l'estime de ses nombreux amis. Nos lecteurs trouveront plus loin l'éloge bien mérité consacré à ce savant par notre président, M. Mercier.

N° 70.

### ANNIO·POSTVM

PROC·AVG·A·BYBLIOTH· (sic)

IS·PROC·VICESIM////////

//////////O·PROC·AVG////

5. //iONA////////TIS·PRO////

G·PANNONIAE IN

F E R I O R I S ~ //i////

H O R A///S M A////////

//S//////////ND////E

10. //i//////////OOB·BI////

//E I A////////AE·IN////////

ON////////IT·P////////

////////V////////V E////////

Hauteur de la pierre, 0<sup>m</sup>50 ; largeur, 0<sup>m</sup>30 ; hauteur des lettres : 1<sup>re</sup> ligne, 0<sup>m</sup>03, et, dans tout le reste de l'inscription, 0<sup>m</sup>02.

Lettres d'une belle épigraphie datant au plus tard du III<sup>e</sup> siècle.

*Annio Postum(i)o proc(urator) Aug(usti) a bibliote(c)is, proc(urator) vicesim(æ) [libertatis]... o. pror(urator) Aug(usti)..... ona.....tis, pro(c)uratori [Au]g(usti) Pannoniae inferioris.....* Le reste de l'inscription est trop mutilé pour en permettre une restitution.

L'intérêt que présente ce texte n'échappera à per-

sonne, car c'est la première fois que nous rencontrons en Afrique un *procurateur impérial des bibliothèques*.

I. — Notre personnage est probablement un affranchi originaire de *Saldæ* ou qui y a terminé ses jours, après avoir rempli les importantes fonctions dont il avait été chargé. Sa filiation n'est pas indiquée, ce qui témoigne de son origine servile. D'ailleurs, la fonction de *procurator Augusti* était souvent confiée à des affranchis (1). Nous reviendrons, plus loin, sur les attributions de ce fonctionnaire dans les provinces.

Mais de quelles bibliothèques notre personnage était-il curateur ? Il est peu probable qu'il y ait eu à *Saldæ* des bibliothèques publiques impériales, quelle que fût l'importance de cette ville, bien que nous connaissions l'existence de bibliothèques de ce genre ailleurs qu'à Rome, par exemple, à Tibur et à Patras (2), et que, d'autre part, il n'y eût pas de riches habitations à la campagne qui ne fussent pourvues de bibliothèques privées. C'étaient ordinairement les *Thermes*, dans les grandes villes, qui contenaient des collections de *volumina* ou manuscrits enroulés et de *libri* ou manuscrits reliés (3). On sait, en effet, que les poètes y lisaient quelquefois leurs vers (4) et que les hommes studieux, comme Pline, y travaillaient pendant qu'ils recevaient au bain les services des esclaves (5).

Assurément, *Saldæ* pouvait être dotée de pareilles

---

(1) Dion, LIII, 25.

(2) Aulu-Gelle, IX, 14 ; XVIII, 9.

(3) Paul, *Sent.*, III, 6, 51 ; Petron., *Sat.*, 48 ; Martial, VII, 17 ; Sid. Ap., *Ep.*, IV, II.

(4) Horat., *Sat.*, I, 4, 73 ; Mart., III, 44, 10.

(5) Suét., *Aug.*, 85 ; Plin., *Epist.*, III, 5 ; IV, 14.

bibliothèques, étant donnée l'importance que dut avoir sous les Romains cet excellent et ancien port phénicien. On sait que cette ville fut même, sous la domination berbère Hammadite et celles qui lui ont succédé, un foyer intellectuel renommé (1). Il est pourtant certain que ces bibliothèques ne faisaient point partie du domaine impérial.

Annius Postumius était donc attaché comme procureur aux bibliothèques impériales de Rome.

César avait eu l'idée de constituer à Rome une bibliothèque publique dont il avait chargé Varron de rassembler les éléments (2). Ce projet fut réalisé par Auguste qui créa les bibliothèques publiques græco-latines du Portique d'Octavie (3) et du Palatin (4). Plus tard, des bibliothèques publiques furent installées au palais de Tibère (5) et au temple de Trajan (6). On connaît l'importance de la bibliothèque Ulpienne qui fut transférée aux Thermes de Dioclétien (7). Vespasien en constitua une dans le temple de la Paix (8). Jordan, dans sa *Topographie*, estime qu'au iv<sup>e</sup> siècle, les bibliothèques publiques étaient au nombre de vingt-huit à Rome (9).

Dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, M. E. Saglio décrit en ces termes la bibliothèque découverte à Herculanium en 1752 : « C'é-

- 
- (1) *Rec. de Const.*, 1869; Féraud, *Bougie*, p. 150, sq.  
(2) Suét., *Cæs.*, 44.  
(3) Id., *Ill. Gramm.*, 21; Dion Cass., LXVI, 24; LXIX, 43; Henzen, *Ann. d. Inst. arch.*, 1856, p. 17.  
(4) Suét., *Aug.*, 25; Dion Cass., LIII, 1; Becker, *Handb. d. rom. Aft.*, I, p. 426; Henzen, *loc. cit.*, p. 21.  
(5) Suét., *Tib.*, 74; Fronton, *Ep.*, IV, 5, p. 69.  
(6) Vopisc, *Prob.*, 2; Aul. Gell., XI, 17; Dion Cass., LXVIII, 16; Sid. Ap., *Ep.*, IX, 16; *Carm.*, 81.  
(7) Vopisc, *loc. cit.*  
(8) Aul. Gell., V, 21; XVI, 8, 2; Galen., *De lib. prop.*, 2, 11.  
(9) Jordan, *Topogr. der Stadt Rom.*, II, p. 181.

tait une fort petite chambre dans laquelle mille sept cent cinquante-six manuscrits étaient placés sur des rayons disposés autour de la chambre, à une hauteur d'environ six pieds ; et au milieu, était une armoire isolée remplie de la même manière. »

Les salles des bibliothèques publiques étaient artistement décorées, si l'on en croit les écrivains latins, et ornées des statues des grands hommes, ainsi que de Minerve et des Muses (1).

En quoi consistait la fonction de *procurator Augusti a bibliothecis* ? Comme notre personnage n'était qu'un simple affranchi, il est peu probable qu'il fût investi de la direction des bibliothèques de Rome, comme le furent Denys, rhéteur alexandrin, au temps de Néron jusqu'à Trajan, et Julius Vestinus, précepteur d'Hadrien. Cette charge devait être analogue à celle de nos inspecteurs généraux des bibliothèques et des musées.

Annius Postumius était peut-être un affranchi de la classe des *librarii* attachés aux bibliothèques impériales qui avait été mis à la tête d'une des bibliothèques de Rome.

II. — Le monument d'Annius Postumius indique par les mots *PROC.VICESIM.* une autre fonction qui est fort connue. C'est celle de *procurator vicesim(æ)* [*libertatis*] ou de *procurator vicesim(ae)* [*hereditarium*].

La *vicesima libertatis* était un impôt de cinq pour cent, ou du vingtième, sur la valeur des esclaves affranchis. Il datait de l'an 397-357, à la suite d'une

---

(1) Cic., *Ad fam.*, vii, 23 ; Horat., *Sat.*, i, 4, 21 ; Pers., *Præl.*, 5 ; Juv., ii, 1 ; iii, 219 ; Plin., *Hist. nat.*, xxxv, 2 ; Plin. *J.*, *Ep.* iii, 7, 8 ; iv, 28, 1 ; Suét., *Tib.*, 70 ; Vopisc., *Car.*, 11.

loi de Manlius Capitolinus (1); on l'appelait encore *vicesima manunissionum*. Le produit de cet impôt ne servait pas aux dépenses ordinaires de l'État, mais à la constitution d'un fonds de réserve (*aerarium sanctius* (2)). Il fut porté à 10 pour cent sous Caracalla (3) et ramené sous Macrin à son ancien taux (4). Il dura jusqu'à la fin de l'empire. Sa perception, affirmée d'abord à des publicains (*socii vicesimae libertatis*) (5), fut ensuite confiée à des procurateurs impériaux.

C'est la première fois que cette fonction de procurateur de la *vicesima libertatis* est notée sur une inscription de l'Afrique. Nous avons, il est vrai, à Constantine, un *II vir vicensimarius* (6); mais il ne s'agit dans ce texte, au dire de Mommsen, que d'un *socius vicesimae libertatis*.

Nous avons dit qu'on pouvait lire aussi *procurator(i) vicesim(ae)* [*hereditarium*]. Nous avons été sur le point de ne pas admettre cette lecture parce que l'impôt du vingtième sur les successions, établi par Auguste en Italie et non dans les provinces, outre qu'il n'existait pas sous la République, ne persista pas pendant toute la durée de l'empire. De plus, sous Justinien, on ne le retrouve plus (7), et il est très probable qu'il avait été aboli formellement par Constantin (8). Mais la raison principale qui nous la faisait rejeter est

---

(1) Cf. Tit. Liv., 7, 16, 7; Cic., *ad Attic.*, 2, 16, 1; J. Marquardt, *De l'organis. fin. chez les Rom.*, trad. franç., p. 205.

(2) Tit. Liv., 27, 10, 11; Marquardt, *op. cit.*, p. 205.

(3 et 4) Dion Cass., 77, 9; 78, 12; Marquardt, *op. cit.*, p. 355.

(5) C. I. L., x, 3875; n, 4188; iii, 555; v, 3351; vi, 915, 8453; xii, 2396.

(6) C. I. L., VIII, 7099: *L(ucio) Domitio L(ucii) filio Tironi duomir(o) vicensumari(o); h(onoris) c(ausa)*. Cf. Mommsen, *Herm.*, p. 52.

(7) Cod. Just. (6, 33), c. 3.

(8) Poissnel, *Mél. d'arch. et d'hist. de l'Éc. franç. de Rome*, 1883, p. 212.



que Marquardt avoue qu'on ignore par qui était faite la perception de cet impôt (1). Or, nous trouvons en Afrique des textes précis qui attribuent cette perception à des procurateurs. Une inscription de Burza (*Turza*) nomme un certain *C. Attius Attimus Felicianus* comme *proc(urator) hereditatium*; à Cherchell (*Caesarea*), *Ti(berius) Claudius Priscianus* est expressément désigné comme *proc(urator) XX hereditatium*; et enfin, à Tanger (*Tingi*), *P. Besius Betuinianus* est donné aussi comme *proc(urator) XX hereditatium* (2).

La mention de cet impôt se trouve quelquefois dans les dispositions testamentaires que l'épigraphie a conservées. On y fait suivre la somme léguée de la formule *deducta vicesima populi romani* (3). Une inscription de Tingad où *M. Annius Martialis*, centurion de la III<sup>e</sup> légion, fait don à la ville, par testament, de deux statues à la Victoire Parthique d'Auguste, ayant coûté chacune huit mille sesterces, contient la formule *vigesima p(opuli) r(omani) minus* (4).

III. — Une autre des fonctions d'Annius Postumius était celle de *procurateur de la Pannonie inférieure*.

On sait que les provinces avaient été partagées entre le sénat et l'empereur, sous le principat d'Auguste (5). Le produit des impôts dans les provinces impériales alimentait le  *fiscus*  et formait ce que nous appellerions aujourd'hui la dotation de l'empereur dont celui-ci disposait en toute propriété (6). Ce tré-

---

(1) Marquardt, *De l'organis. fin. chez les Rom.*, trad. franç., p. 338.

(2) C. I. L., VIII, 822, 9363, 9900.

(3) C. I. L., II, 964; III, 2922; V, 1895.

(4) C. I. L., VIII, 2354. Cf. Rénier et Delamare, *Arch. des Miss. scient.*, 1851, p. 183.

(5) Suét., *Aug.*, 47.

(6) Ulpien, *Dig.* (43, 8), fr. 2, § 4; Senec., *De benefc.*, 7, 6.

sor, qu'il ne faut pas confondre avec le produit du *patrimonium Caesaris*, c'est-à-dire les revenus des domaines, des mines et des entreprises industrielles où le prince avait placé sa fortune personnelle (1), était administré, dans chaque province, par un *procurator Augusti provinciae*. Il appartenait à la maison impériale et remplaçait le *questeur* resté en fonctions dans les provinces sénatoriales. Très souvent, ce fonctionnaire était pris dans l'ordre équestre (2), mais souvent aussi c'était un simple affranchi comme notre personnage. Il était sous les ordres du légat impérial et se trouvait lui-même à la tête d'une importante administration. Il dirigeait, au chef-lieu de chaque province impériale, un bureau central (*tabularium*) (3) où étaient conservés les documents du cadastre et les listes du cens, et un *fiscus provinciae* où le gouverneur puisait les fonds destinés à la solde des troupes et au traitement des fonctionnaires de la province (4). Le surplus était envoyé à Rome (5).

Nous avons, en Afrique, un trop grand nombre de textes mentionnant des procurateurs de province ou des domaines particuliers de l'empereur pour qu'il soit possible de les rappeler ici. Nous n'en avons, jusqu'ici, aucun de procurateur de la Pannonie inférieure. Seule, une inscription de Cherchell (*Caesarea*) nous fait connaître un procurateur de la province de

---

(1) Marquardt, *Org. fn. chez les Rom.*, p. 382; Horat., *Epist.*, I, 12, 1; Dion, 54, 29; Joseph., *antiq. jud.*, 17, 11, 4, 5; 18, 3, 2; *bell. jud.*, 2, 9, 1; C. I. Gr., 3484, 3497; Tacit., *ann.*, 4, 7; Marquardt, *Privatleben der Römer*, p. 644-647; Capitol., *Pert.*, 9, 5; Gordien, 2; Frontin, p. 53, 13; Dig. (49, 14), fr. 3, § 10, etc.....

(2) C. I. L., viii, 8328, 8934, 9990, 1258-10578, 9371, etc....

(3) C. I. L., ii, 4089, 4181, 485, 486; iii, 1993, 4043, 4066, 251; v, 2753; vi, 8580. — Cf. J.-G. Richter, *De tabulariis urbis Romae*.

(4) Dion Cass., 53, 15.

(5) Id., 57, 10.

la Pannonie supérieure, *Tiberius Claudius Priscianus* (1).

### KHENCHELA (*Mascula*)

La petite ville actuelle de Khenchela fut le siège d'une ancienne colonie appelée *Mascula*, mentionnée par l'itinéraire d'Antonin. Les nombreuses inscriptions qu'on y a trouvées, son importance stratégique qui en faisait la clef du chemin direct du Souf par la vallée de l'Oued-Arab et qui y nécessita un séjour peut-être permanent d'un fort détachement de la III<sup>e</sup> légion, son enceinte fortifiée, les monuments dont l'épigraphie nous y révèle l'existence, tout contribue à nous donner une assez haute idée de cet ancien centre de colonisation romaine. Mais, bien que le territoire de ce municipesienne de nous fournir un texte intéressant, nous ne lui consacrerons pas cette année d'étude résumant les découvertes précédemment faites. Elle ne serait déjà plus à jour, au moment de notre tirage, car notre savant confrère, M. Gsell qui vient de s'y livrer, avec M. Graillot, pensionnaire de l'école de Rome, à une fructueuse exploration, va publier incessamment le résultat de ses recherches qui ajouteront de nombreuses données aux connaissances que nous possédons déjà sur ce municipesienne et ses dépendances.

Nous ajournerons donc à l'année prochaine, si quelque inscription nouvelle nous oblige à nous occuper de ce centre, la notice que nos lecteurs pourraient attendre de nous dès aujourd'hui.

Mais nous ne quitterons pas *Mascula* sans parler des remarquables travaux de déblaiement et de nou-

---

(1) C. I. L., VIII, 9363.

vel aménagement exécutés aux grands thermes de Flavien, actuellement Fontaine-Chaude, à 6 kilomètres de l'antique Mascula, par les soins de l'intelligent administrateur de la commune mixte de Khenchela, M. Bardenat. Il vient de restituer, en effet, dans son état primitif, à côté de celle que des fouilles antérieures avaient mises à jour, une seconde grande piscine avec ses annexes et d'y conduire, par la réfection complète de l'ancien canal romain, les eaux de la source thermale qui s'y distribuaient jadis, de sorte qu'on peut s'y livrer aujourd'hui aux soins de l'hydrothérapie. Nous donnerons dans notre prochain volume une description complète, avec plan et photographies, de ces thermes si importants que nous nous promettons d'ici là de visiter en détail et dont nous reproduirons, en même temps, les textes épigraphiques déjà publiés dans notre *Recueil* (1).

N° 71.

SAL IN HIS PRAEDIIS PRIVATIS  
IANI MARTIALIANI C V  
VECTIGALIA LOCANTVR  
VITIRONILIANI EIVS LEONTIOR

Hauteur de la pierre, 0<sup>m</sup>40 ; largeur, 1<sup>m</sup>. Lettres d'une belle venue et très bien gravées, sauf à la dernière ligne où elles sont informes et de basse époque. Ces dernières dont le sens, d'ailleurs, est très énigmatique et ne paraît pas se rattacher à celui des trois premières, ont été sans doute gravées bien plus tard par un lapicide mal habile et dans un tout autre but.

---

(1) *Rec. de Const.*, xxiv<sup>e</sup> vol., 1986-87, p. 193.

Sigles de IN, HI, AE, DI, RI, VA, TI, à la 1<sup>re</sup> ligne ; du second NI, à la 2<sup>e</sup> ; de AN, à la 3<sup>e</sup>.

Hauteur des lettres simples, 0<sup>m</sup>07, et des sigles, 0<sup>m</sup>10 aux trois premières lignes et 0<sup>m</sup>05 à la 4<sup>e</sup>, sauf pour les o qui n'ont que 0<sup>m</sup>04.

Estampage obligeamment envoyé, sur notre demande, par M. Pantalacci, géomètre.

*Sal(re). In his prædiis privatis [P. Jul(ii) Jun]iani Mar-  
tialiani c(larissimi) v(iri), vectigalia locantur..... viti  
Roniliani ejus Leontior .....*

Cette inscription a été exhumée par M. Pasquesi, dans sa propriété de Tamagra, au sud-ouest de Khenchela, au cours d'une fouille exécutée pour la construction d'un moulin. Comprenant l'importance de sa découverte, M. Pasquesi a dégagé avec soin le socle qui supportait l'inscription et il en a adressé à l'administrateur de Khenchela, M. Bardenat, une copie très exacte que ce dernier a aussitôt communiquée à la Commission des amis de l'antiquité qu'il a instituée à Khenchela. M. Sales, pharmacien à Khenchela, membre de cette Commission, s'est empressé de nous la faire connaître. Nous remercions tout particulièrement l'auteur de cette intéressante découverte qui montre une fois de plus combien on calomnie nos colons, lorsqu'on leur reproche la destruction stupide des souvenirs antiques, et combien nous avons raison de les défendre, en maintes circonstances, contre cette injuste accusation. Nos remerciements doivent aussi s'adresser à toutes les personnes qui ont contribué à nous la faire connaître : MM. Bardenat, administrateur de la commune mixte ; Sales, pharmacien, et Pantalacci, géomètre, qui nous en a envoyé un remarquable estampage.

Notre gratitude est pleinement acquise aussi à notre savant confrère M. Gsell, professeur à l'Ecole supérieure des Lettres d'Alger. Bien qu'il ait vu cette inscription, avec beaucoup d'autres, au cours de l'exploration qu'il vient de faire dans cette région, il veut bien renoncer à sa publication pour nous en réserver l'honneur.

Ce n'est pas une mince faveur, car notre texte est du plus haut intérêt. Il nous apprend, en effet :

1° Que *P. Junianus Martialianus*, qui gouverna la Numidie au temps d'Alexandre Sévère et dont le *cursum honorum* nous est bien connu, possédait de grands biens dans les environs de Mascula ;

2° Que la perception des impôts dans les grands domaines privés de l'Afrique était affermée ;

3° Il n'est pas jusqu'à la 4<sup>e</sup> ligne, si énigmatique, qui ne donne lieu à des observations intéressantes par le mot *Leontior* qu'elle renferme.

Disons d'abord que notre inscription est une sorte d'avis au public destiné à prévenir les intéressés que les impôts à percevoir dans le domaine de *P. Julius Junianus Martialianus* sont mis en location. Elle doit se traduire ainsi :

*Salut ! Dans ce domaine privé appartenant à P. Julius Junianus Martialianus, vir clarissime, les impôts sont mis en location.*

Le sens de la 4<sup>e</sup> ligne est difficile à déterminer. Nous y reviendrons plus loin, mais la simple inspection de l'estampage nous montre que cette ligne n'appartient pas à l'inscription ci-dessus, qu'elle y a été ajoutée postérieurement, à une basse époque, et dans un tout autre but.

L'étude de cette inscription portera donc sur les

deux points suivants : 1° la carrière de P. Julius Julianus Martialianus ; 2° le système des impôts et leur perception dans les propriétés privées de l'Afrique.

I. — La carrière de P. Julius Julianus Martialianus nous est connue par trois inscriptions. La première, trouvée à la Casbah de Constantine, est maintenant encadrée dans un des murs de cet édifice. Elle est ainsi conçue :

*P(ublio) Julio Juliano Martialiano, c(larissimo) v(iro) co(n)s(uli), quaestori provinciae Asiae, trib(uno) plebei, praetori, curator civitatis Calenorum, curator viarum Clodiae, Cassiae et Ciminiae, praefecto aerari(i) militaris, proconsuli provinciae Macedoniae, legato leg(ionis) III Aug(ustae) Severianae Alexandrianae, praesidi et patrono Respublica Cirtensium, decreto ordinis, dedit, dedicavitque (1).*

Elle a été étudiée par Alfred Maury (2), Lorent (3), Henzen (4), Creully (5), Rénier (6) et Pallu de Lesser (7).

La seconde a été publiée par Rénier (8) qui l'avait trouvée à Timgad. Elle est reproduite en ces termes par le *Corpus* (9) :

*P(ublio) Julio Juliano Martialiano c(larissimo) v(iro), co(n)s(uli) leg(ato) [Aug(usti)] pr(o) pr(aetore) provinc[iae] Numidiae, proco(n)s(uli) provinciae Macedoniae, praef(ecto) aerari(i) militaris, curator viae Clodiae praetoriae, tribuno plebei, quaestori provinciae Asiae, patrono coloniae et municipi(i), Respublica coloniae Thamugadensium, decreto decurionum.*

---

(1) C. I. L., VIII, 7049.

(2) *Rev. de philologie*, 2 (1847), p. 197.

(3) Lorent, *apud* Hefner, *Abhandl. d. Baier. Acad. d. Wiss.*, v, II, p. 234.

(4) Henzen, *Bull. dell. Inst.*, 1851, p. 23, n° 6504.

(5) *Ann. de Const.*, 1853, p. 39.

(6) *Rev. arch.*, 8, p. 495 ; *Rec.* n° 1839.

(7) *Ann. de Const., Fastes de la Num.*, 1888-89, p. 139 et 140.

(8) Rénier, *Rec.* n° 1505.

(9) C. I. L., VIII, 2392.

La troisième a été consacrée à P. Julius Junianus Martialianus par un centurion de la III<sup>e</sup> légion, C. Calventius Januarius. Recueillie au Forum de Lambèse, elle a été ainsi reproduite au *Corpus* (1) :

*P(ublio) Julio Juliano Martialiano, leg(ato) Aug(usti) pr(o) pr(aetore), c(larissimo) v(iro) co(n)s(uli), praesidi justissimo et benignissimo, etc.....*

Elle a été étudiée par Lorent (2), Delamare (3) et Rénier (4).

Sans insister sur le *cursus honorum* de notre personnage, ni répéter ce qui en a été dit par les divers commentateurs, il n'était pas inutile de rappeler cette éminente carrière de P. Julius Junianus Martialianus, ne fût-ce que pour expliquer, par sa légation en Numidie, comment ce haut fonctionnaire possédait de grands biens dans cette province. Qu'il les tint des largesses de l'État ou qu'il les eût acquis, notre inscription, très précieuse à ce point de vue, nous montre qu'il possédait de grands domaines dans le territoire du municipe de Mascula. Ce détail, jusqu'à présent ignoré, est d'autant plus intéressant qu'il s'accorde bien avec la récente découverte des thermes de Mascula qui fixe un point d'histoire de la III<sup>e</sup> légion. Dans la grande inscription trouvée au milieu des décombres qui emplissaient les salles de cet établissement aujourd'hui à peu près restauré et que M. Poulle a publiée (1), on lit que Septime Sévère, Caracalla et Géta reconstruisirent *Aquas Flavianas vetustate conlapsas per operationem militum suorum*, en 208. Il est évident

---

(1) C. I. L., VIII, 2742.

(2) Lorent, ap. Hefner, *Bair. Ak. d. Wiss.*, 5, 2, p. 247.

(3) *Mém. des ant. de France*, 21, p. 108, cf. p. 36 et tab. II, n° 5.

(4) *Rev. arch.*, 8, p. 493 et *Rec.* n° 95.

(5) *Rec. de Const.*, vol., XXIV, 1886-87, p. 192.



que les soldats dont il est ici question sont ceux de la III<sup>e</sup> légion. Or, comment ces derniers se trouvaient-ils sur ce point ? Il est peu probable qu'ils fussent cantonnés à Fontaine-Chaude (*Aquae Flavianae*). M. Poule (1) exprime fort justement l'avis qu'ils n'étaient autres que ceux du corps d'observation appartenant à la III<sup>e</sup> légion dont l'importance stratégique de Mascula exigeait la présence permanente dans ce dernier municpe. « Il y avait là certainement, dit M. Cagnat, un détachement de la III<sup>e</sup> légion Auguste, du moins au début du III<sup>e</sup> siècle. » (2).

On comprend fort bien, dans ce cas, que le légat de cette légion, sous Alexandre Sévère, connaissant la fertilité des terres de Mascula par les tournées qu'il devait y faire pour inspecter le détachement qui y était cantonné, ait eu l'idée d'y acquérir des biens ou de se les y faire attribuer.

II.— Mais ce qui donne le plus d'intérêt à notre inscription, c'est qu'elle résout, la première en Afrique, la question de la perception des impôts dans les domaines privés. Nous connaissons jusqu'ici par de nombreux textes épigraphiques comment et par qui étaient mis en valeur les domaines impériaux de l'Afrique et quel était le mode de perception de leurs revenus.

Ce qu'aucun texte épigraphique n'avait encore établi, du moins pour cette partie de l'empire, c'est le mode de perception des impôts dans les propriétés privées. Le document de Tamagra est très suggestif sur cette question et confirme ce que nous en savions par ailleurs.

---

(1) *Rec. de Const.*, vol. xxiv, 1886-87, p. 192.

(2) R. Cagnat. — *L'armée rom. d'Afr.*

Comment donc avait lieu cette perception et sur quoi devait-elle porter à l'époque qui nous occupe ?

A l'origine, on entendait par *vectigalia* l'ensemble des ressources tirées du domaine de l'État pour ses besoins ordinaires, lorsqu'aucun impôt ne pesait encore sur les citoyens romains qui n'étaient tenus qu'à contribuer de temps en temps, selon leur fortune, par le *tributum*, aux dépenses extraordinaires, telles que les frais de guerre et la solde des troupes (1). Ce mot vient de *vehere* parce qu'on était obligé de *voiturer* le produit de cet impôt qui consistait d'abord dans le dixième en nature des récoltes de l'*ager publicus* (2). Mais il perdit, dans la suite, son sens étymologique lorsqu'on l'appliqua par analogie aux autres revenus de l'*aerarium*, tels que le droit de pacage (*scriptura*), le droit de douane (*portorium*), etc.....

Il est évident que ce terme n'a pas, dans notre texte, une semblable signification, puisqu'il ne s'agit pas ici des ressources tirées par l'État du domaine public, mais bien des impôts qui frappent une propriété privée. Au reste, ce dernier sens lui est expressément reconnu, puisqu'on l'applique aux droits du trésor sur les possessions des particuliers dans les provinces (3).

Comment ces impôts avaient-ils été établis et en quoi consistaient-ils dans les provinces ?

Examinons d'abord ce qui se passait sous la ré-

---

(1) Marquardt. — *De l'organ. financ. chez les Rom.*, édit. franç., p. 205-207.

(2) Isidor, *Or.*, 16, 18, 8.

(3) Aggen. Urb., p. 4, 11. Lachmaun: *quod (in provinciis) omnes etiam privati agri tributa atque vectigalia persolabant.* — Hygin (*de limit. constit.*, p. 205, 9; *de condit. agr.* p. 116, 5) explique par ce sens l'expression *agri vectigales*.

publique ; nous verrons ensuite ce qui avait lieu sous l'empire.

Dans les provinces conquises et, en particulier, en Afrique, d'après la loi *Rubria*, on avait fondé des colonies romaines ou concédé des terres à des citoyens romains (*viritim*). Ces territoires formaient des propriétés privées (*agri privati*), exemptes d'impôts (*ex jure Quiritium*) (1). On sait, en effet, que l'impôt était considéré par les romains comme un signe de servitude.

Plus tard, des territoires furent concédés à des colonies romaines, municipales et villes romaines qui furent frappés d'impôts (2), sous le régime des fonds pérégrins. Quelques-unes pourtant de ces villes obtinrent le *jus italicum* et furent exemptes d'impôts (3).

Le reste du territoire provincial formait l'*ager publicus populi romani* (4) dont une partie était :

1° Vendue par les censeurs avec pouvoir de transmission aux héritiers, mais sous la réserve que le fond restant à l'État, les possesseurs devaient payer un *vectigal*. C'était l'*ager privatus vectigalisque* ou *quaestorius* (5). Il se rencontre en particulier en Afrique (6) où il porte les noms de *ager emptus* (7) ou *civis romani ex hac lege* (*lex agraria* de 643) (*factus*) (8) ;

2° Laissée aux anciens propriétaires, non comme propriété libre, mais comme soumise à l'impôt (9).

---

(1) C. I. L., I, 200, comm. de Mommsen, p. 96-102.

(2) Marquardt et Mommsen, *Manuel des antiquités rom.*, t. I, p. 87, et t. X, p. 230.

(3) Ibid, ibid, t. I, p. 90 à 92.

(4) Gaius, 2, 7. Frontin, *de controu. agr.*, p. 36.

(5) Marquardt et Mommsen, *Manuel des antiq. rom.*, t. X, p. 198 et 230.

(6) *Lex agr.* de 643, lig. 49, 66.

(7) *Lex agr.* de 643, lig. 45, 47, 57, 65.

(8) Ibid, lig. 76.

(9) Cic., *accus. in verr.*, 3, 6, 12 ; Appien, *Pun.*, 135 ; Pausanias, 7, 16, 6.

C'était l'*ager publicus stipendiarius datus adsignatus* (1). Elle figurait, après avoir été mesurée, sur le registre des impôts (2) ;

3° Le reste de l'*ager publicus populi romani* provincial était administré par l'État et pouvait être loué par les censeurs. Cicéron l'appelle *ager populi romani qui a censoribus locari solet* (3).

Les principaux impôts fonciers des provinces frappaient seulement ces deux dernières catégories, les *vectigalia* de l'*ager privatus*, vendu par les censeurs à des citoyens romains, étant plutôt nominaux que réels.

La propriété de Junianus Martialis, lors même qu'elle eût été cédée ainsi par la république à ses ancêtres, n'aurait pu être alors soumise à l'impôt. Nous ne nous occuperons donc pas de la manière dont celui-ci aurait été perçu, ni en quoi il eût consisté.

Passons maintenant au régime adopté sous l'empire. On sait que Caracalla fit cesser dans les provinces la distinction entre les citoyens romains et les sujets en accordant à tous ceux-ci les droits de citoyens romains. Si ces derniers eussent joui, dès ce moment, de l'immunité des redevances à l'État, le  *fiscus* dans les provinces impériales et l'*aerarium* dans les provinces sénatoriales eussent été aussitôt dans l'impossibilité de subvenir aux charges du gouvernement. Il fallut donc alors laisser subsister, à l'encontre des nouveaux citoyens romains, les impôts dont leurs biens se trouvaient auparavant grevés (4).

---

(1) *Lex agr.*, lig. 77, 80.

(2) *Ibid.*, lig. 78, 80.

(3) *Cic.*, *loc cit.*, 3, 6, 13, 30, 80.

(4) Marquardt. *De l'organis. fin. chez les Rom.*, p. 281.

Comment ces impôts étaient-ils fixés et perçus ?

Il est nécessaire ici de retracer à grands traits le tableau de la réorganisation du système des recettes dans l'empire.

Lorsqu'Auguste prit le pouvoir, l'*aerarium* romain était dépouillé de toutes ses ressources (1). Les provinces avaient été écrasées sous les charges dont les avaient accablées les guerres civiles (2). L'Italie même n'avait pas été épargnée. Il fallut procéder à une nouvelle répartition des charges. Pour cela, Auguste fit dresser un état fixe, *Rationarium* ou *breviarum imperii* qu'il remit en 731 (23 av. J.-C.) aux autorités et au sénat et transmit à sa mort à son successeur (3). Les premiers empereurs se firent un devoir de le publier à leur tour (4).

« Ce tableau, dit Marquardt, contenait : en premier lieu, un dénombrement des troupes de terre et de mer, et, en second lieu, l'indication de l'encaisse du trésor public, des recettes et des dépenses de l'État » (5). Il fut dressé à l'aide des documents géographiques réunis sous la direction d'Agrippa (6) qui permirent de tracer, en l'an 8 ap. J.-C., une carte sphérique, en marbre, de l'ancien monde (7), d'après

---

(1) Monum. d'Ancyre, 3, 34. — Dion Cass., 53, 2. — Mommsen, *Ros Gestas D. Aug.*, 2, p. 66 et 76-78.

(2) Appien. B. c. 2, 41 ; c. 4, 5, 64, 77, 74, 81. — Dion Cass., 41, 17 ; 46, 31. — Lucain, 3, 156.

(3) Dion Cass., 53, 30.

(4) Suét., *Calig.*, 16. — Dion Cass., 59, 9. — Cf. Marquardt., *loc. cit.*, p. 260.

(5) Marquardt, *loc. cit.*, p. 261.

(6) S. Frandsen, *M. Vipranus Agrippa, Eine histori. Untersuchung über dessen Leben und Wirken*, Altona, 1936, p. 183, sq. — Partsch, *Die Darstellung Europa's in dem geographischen werke der Agrippa*, Breslau, 1875.

(7) Dion Cass., 55, 8. — Ristohl, *Die Vermessung der Römischen Reichs unter Augustus*, etc., dans *Rhein Museum*, 1842, p. 511. — *Opusculum philolog.*, III, p. 774. — Mommsen, *Ueber die Unteritalien betreffenden Abschnitte der römischen kosmographie*, p. 98, sq. — Müllenhoff, dans *Herm.*, IX, 190. — Plin., N. H., 2, 17.

laquelle furent établis plus tard les différents itinéraires et la table de Peutinger. Auguste fit achever, en même temps, le cadastre de tout l'empire commencé par César et ordonna une ἀπογραφή ou *census* pour constater les recettes existantes et permettre la réforme de l'administration des impôts qu'il méditait. Ce *census*, plusieurs fois renouvelé depuis par Drusus (1), en 12 av. J.-C., par Germanicus (2), en 14, 15 et 16 ap. J.-C., par Néron, en 61 (3) et par Domitien (4), se continua jusqu'à Constantin (5). Cette opération, qui différa un peu entre les provinces sénatoriales où le cens existait déjà et les provinces impériales où il fallut en créer toute l'organisation, fut ensuite confiée, dans tout l'empire, à des employés impériaux (6) divisés en trois classes.

Dans chaque district était un agent appelé *adjutor ad census* (7) ou *ensor* (8) ou *ensitor*, titre auquel on joignait le nom du district (9). Il était chargé de « dresser les listes du cens dans son arrondissement fiscal ou de les réviser dans les communes organisées où déjà ce travail avait été dressé par des officiers municipaux » (10) qui n'étaient autres que les *quinquennales*.

Au-dessus des censeurs, il y avait, dans chaque

---

(1) Tit. Liv., *Epit.* 138. — Tacit., éd. Nipperdey, 2, p. 317.

(2) Tacit., *Ann.*, 1, 31; 2, 6.

(3) Id., *ibid.*, 14, 46.

(4) Frontin, *Strat.*, 1, 1, 8.

(5) Eumène, *Grat. actio Constantino Augusto*, c. 5.

(6) Mommsen, *Staatsrecht*, II, 440, sq.

(7) Orelli, 2156 : *adjutori ad census provinc. Lugdun.*

(8) Wilmanns, 2246 d, 2246 e : *ensor civitatis Remorum foederatae*. — Cf. Rénier, *Mél.*, p. 64, 65

(9) Orelli, 208 : *ensitor civium Romanorum coloniae Victricensis*, etc. . . . — C. I. L., VIII, 7070, *add.* : *ensitor [conce]ntus Cae[sar] Augusta[n]i* — Dig., 41, 1, fr. 30, § 3; 50, 15, fr. 4, § 1. — Cod. Théod., 8, 3; const. 2. — Lactance, *de mort. persec.*, 23, 1.

(10) Marquardt, *De l'organis. financ. chez les Rom.*, p. 270.

province, un *legatus Augusti pro praetore censuum accipiendorum* ou *ad census accipiendos*, ou *ad census*, ou *legatus Augusti pro praetore censor*. C'était le censeur provincial. Il était de rang sénatorial ou de l'ordre des chevaliers. Dans ce dernier cas, il portait le titre de *a censibus accipiendis* ou *ad census accipiendos*, ou *procurator Augusti ad census* (1). C'était ce que nous appellerions aujourd'hui le Directeur des Contributions directes du département. Les listes du cens de la province, dressées sous sa direction, étaient envoyées, sous le nom de *breviarium* (2), à l'office impérial, mais un double restait dans les archives de la ville principale (*tabularium*) où on pouvait vérifier les taxes imposées.

C'était à l'office impérial que se terminait l'œuvre du *census*. On y recevait les réclamations à l'effet d'obtenir des réductions du *tributum* (3). On pouvait les accorder (4) ou élever les chiffres du *breviarium* en ce qui concernait les contribuables. Le haut fonctionnaire qui dirigeait cette dernière opération porta d'abord le titre de *a libellis et a censibus* et, plus tard, celui de *magister a libellis* ou *a censibus* (5).

Telle était, sous l'empire, pendant la période à la-

(1) Orelli, 364, 2273, 2659. — Mommsen, *Inscript. Helvet*, n° 175. *Sturm*, II, 114. — Hansen, 6049, 6044, 6945. — C. I. L., II, 4188, 4221; v, 7783; vi, 1283; x, 8258. Cf. une inscription de Cherobell: C. Octavio Pudenti Cassio Honorato procuratori Auggg. a censibus.

(2) Suét., *Vesp.*, 21.

(3) Tacit., *Ann.*, 2, 42. — C. I. L., II, 4208.

(4) Tacit., *Ann.*, 2, 47; 4, 13; 12, 63. — Nous y lisons que des réductions d'impôts furent consenties par le sénat, à la demande de l'empereur. — Suét., *Nero*, 10, nous dit que cet empereur abolit ou dimina des impôts, et Tacit., *H.*, 1, 51, que Galba fit remise aux Gaulois du quart de leur *tributum*, tandis que Suét., *Vesp.*, 18, reproche à Vespasien d'avoir révoqué les décisions de Galba faisant des remises et d'avoir augmenté et même doublé les impôts des provinces.

(5) C. I. L., vi, 1628.

quelle appartient notre inscription, l'organisation du personnel chargé de l'assiette de l'impôt. Cette organisation changea peu dans la suite, même sous Dioclétien qui fit pourtant une importante réforme de l'impôt ; mais l'innovation à laquelle il se livra consiste surtout en ce qu'il adopta, pour l'impôt foncier, une parcelle type. Nous n'avons pas à nous en occuper ici.

Comment l'impôt foncier, le seul en question pour le moment, était-il établi pour le contribuable ?

De tout temps, dans les provinces conquises où ils assignaient un territoire, les Romains en dressaient d'abord un plan général (*forma, typus, aes, per-tica*) (1) gravé sur une table de bronze qui restait dans la colonie (2) et auquel était jointe une légende explicative (*scriptura formae*) (3). Un double dessiné sur toile (4) était, selon l'opinion de Rudorff (5) et de Mommsen (6), envoyé à Rome, à l'office impérial dont nous parlons plus haut. On dressait aussi dans chaque colonie les plans de l'*ager publicus* (7) non partagé, ainsi que des terres appartenant aux temples (8).

C'était d'après ces plans qu'on avait sans doute établi le *census* provincial pour les biens imposables.

---

(1) Siculus Flaccus, p. 154, 16. — Mommsen, *Feldmesser*, II, 452. — Rudorff, *Feldmesser*, II, 405. — Stœber, *Die Rom. Grundsteuerermessungen*, p. 40, sq.

(2) Sicul. Flacc., p. 154, 24.

(3) Hygin., *de gen. contraco.*, p. 131, 12, 15. — Hygin., *de limit. const.*, p. 201, 2 ; 202, 15.

(4) Cod. Théod., II, 27, c. 1.

(5) Rudorff, *loc. cit.*

(6) Mommsen croit même que c'était l'original.

(7) C. I. L., VI, où on voit que des censeurs restituèrent au domaine public des terrains occupés par des particuliers, après avoir consulté la *forma*. — Cf., pour tous ces détails, Marquardt, *De l'organ. financ. chez les Rom.*, p. 276.

(8) Hygin., p. 117, 6 ; Sic. Flacc., p. 162, 28 ; Orelli, *inscript.* 1460 ; C. I. L., X, 3828.



Selon la *forma censualis* d'Ulpien, en usage au temps de Trajan (1), on consignait sur les registres du *census* le nom de chaque immeuble, le *municipe* ou le *pagus* dont il faisait partie, ainsi que les noms des propriétaires voisins, et l'immeuble était inscrit, avec sa contenance, dans la classe à laquelle il appartenait, soit comme terrain cultivé, vigne, champs plantés d'oliviers, prairies, forêts, etc....., ou dans toutes ces classes à la fois, suivant qu'il était formé de parcelles de ces différentes espèces.

En outre, le propriétaire était tenu de faire une déclaration (*professio*) (2) de toute sa fortune personnelle, c'est-à-dire des objets mobiliers de son immeuble dont les esclaves formaient la partie la plus importante. Il devait indiquer aussi le nombre de ses *inquilini* et *coloni*. Cette déclaration était contrôlée par les agents du fisc.

Quelle était maintenant la parcelle type imposable ?

Elle variait selon chaque province où le fisc romain avait adopté les mesures locales. En Afrique, c'était la *centuria* (3) qui, d'ailleurs, a été, selon les époques, de grandeurs différentes. Pourtant, la surface normale de la centurie paraît être de 200 *jugera*, c'est-à-dire de 5,760,000 pieds carrés, le *jugerum* étant un rectangle de 240 pieds de long sur 120 de de large (4). Le propriétaire d'un domaine payait un *tributum* proportionnel au nombre et à la qualité de centuries pour lesquelles il était inscrit dans la *forma censualis* de son *municipe*.

---

(1) Dig., 50, 15, fr. 4.

(2) Dig., (33, 2); fr. 33, § 9.

(3) Cod. Théod., (11, 20); c. 6.

(4) Valentiniani III, nov. 33, 2.

Quant au montant de l'impôt, il n'est pas aisé de le déterminer, car il était payé tantôt en argent, tantôt en nature (1) ou en prestations en nature (*annona*). Ce dernier mode était surtout usité en Afrique (2) où l'*annona* formait la plus grande partie des impôts.

Il ne nous reste plus qu'à déterminer comment avait lieu la levée des impôts. Notre inscription confirme exactement tout ce que nous en savons.

Nous avons dit plus haut que le plan général des terres était déposé dans chaque municpe, avec la légende explicative des noms des propriétaires, des contenances et de la qualité des immeubles. C'était d'après ces documents et les *professiones* des détenteurs du sol que le *censitor* ou répartiteur dressait les listes du cens pour le district fiscal dont le municpe était le chef-lieu. Ces listes étaient envoyées à l'approbation du légat propréteur *ad census accipiendos* qui siégeait auprès du gouverneur de la province et qui arrêtait le montant total des impôts pour chaque district. Le chiffre en était notifié aux décurions de la localité qui avaient la mission de répartir ce total (3) sur les *possessores* auxquels on donnait, pour cela, le nom de *collatores* (4). Ils répondaient, en outre, sur leur fortune personnelle, du paiement régulier et intégral de l'ensemble de l'impôt (5). Nous avons encore quelques-uns de ces registres ou matrices des rôles de répartition déposés dans les municpes conformément aux prescriptions de la loi (6).

---

(1) Hygin., *Grom.*, p. 205.

(2) Josephé, *b. Jud.*, 2, 16, 4.

(3) Mommsen et Marquardt, *Manuel des antiq. rom.*, t. 1, p. 18.

(4) Théodoret, *Epist.* 42.

(5) J. Marquardt, *De l'organis. financ. chez les Rom.*, p. 267. — *Dig.*, 50, 4; fr. 13, § 26.

(6) Cod. Théod., (13, 10). Cf. C. L. L., x, 407; C. I. Gr., 8656, 8657.

Pour assurer le recouvrement des impôts et ne pas en assumer elle-même la charge, l'autorité municipale louait tout ou partie de leur perception à des fermiers qui portaient le titre de *conductores vectigalium publicorum* (1). Les baux à ferme passés avec eux se nommaient *conductiones publicorum* (2).

C'est un fait de ce genre que rappelle notre inscription. La propriété de P. Junianus Martialianus devait être un de ces immenses *latifundia* entre lesquels se partageait une grande partie du territoire de la Numidie. Les redevances, en nature ou en argent, que le fisc y percevait étaient sans doute assez considérables pour former un lot à part dans l'adjudication des impôts du municpe de Mascula.

L'autorité municipale y avait donc fait élever le monument qui nous occupe pour avertir, d'une manière permanente, les fermiers d'impôts qu'ils pouvaient soumissionner auprès de la curie, lorsque venait le moment d'adjuger la perception des taxes sur ce domaine. C'est ce qui explique que l'inscription se termine régulièrement au mot *locantur*, ainsi que le démontre la physionomie du texte. Il ne faut donc pas chercher dans la ligne suivante le nom d'un de ces *conductores vectigalium publicorum*.

Plusieurs raisons se présentent à nous pour soutenir cette affirmation. La première résulte de la preuve, faite plus haut, qu'il s'agit ici d'un avis municipal permanent sur le genre de perception des impôts de cette propriété. Il ne pouvait donc être question d'y désigner le nom du titulaire de l'adjudication qui devait naturellement changer fort souvent,

---

(1) Dig., 49, 14; fr. 3, § 6.

(2) *Ibid.*, 46, § 11.

soit que d'autres fissent, à la fin de son entreprise, des offres plus avantageuses au municipe, soit que l'entrepreneur n'y ait pas fait de bonnes affaires et cédât l'opération à de plus heureux. Il est fort probable, en effet, que ce cas dût se présenter souvent, car les redevances en nature, étant calculées sur le rendement des années moyennes, le conductor pouvait, pendant les mauvaises années, se trouver en présence de l'impossibilité où étaient les contribuables de verser entre ses mains le vectigal ordinaire, tandis que les obligations de son contrat envers le municipe devaient être rigoureusement remplies.

La seconde raison nous est fournie par l'aspect même du texte. Les lettres de la dernière ligne ne sont évidemment pas du même lapicide. Bien plus, elle ne semblent pas être de la même époque.

1° Elles ne sont pas du même lapicide. Tandis qu'en effet, les trois premières lignes sont profondément gravées en grandes lettres d'une régularité parfaite du milieu du III<sup>e</sup> siècle où l'épigraphie est encore fort soignée, jusque dans ses sigles qui attestent pourtant une véritable décadence, celles de la 4<sup>e</sup> ligne sont d'une main inhabile, tracées sans ordre dans une direction tout à fait sinueuse, beaucoup plus petites et peu profondes. Cette ligne n'appartient donc sûrement pas au texte primitif. Elle semble avoir été tracée, après coup, par quelque main étrangère à l'art de graver des lettres sur la pierre, et dans un tout autre but que celui du premier lapicide.

2° Les caractères de cette dernière ligne ne semblent pas non plus de la même époque, bien qu'à

certaines formes, mal accusées, d'ailleurs, ils aient avec ceux des trois lignes supérieures quelques analogies, notamment dans les R et dans les I ; mais ils en diffèrent essentiellement dans les O, dans les A, dans les N et dans les S. Nous n'insisterons donc pas trop sur cette différence d'époque, mais il est bien certain que nous n'avons plus affaire ici à la même main.

La troisième raison qui nous fait rejeter cette quatrième ligne hors du texte de la véritable inscription est qu'elle renferme un nom qui ne peut concorder avec l'intention qui a inspiré les trois premières lignes. Ce nom ne pourrait être, en effet, que celui de l'adjudicataire de la ferme des impôts dans ce domaine et non celui d'un membre de la *familia* de Junianus Martialianus. Or, ce nom appartient précisément à cette famille. Nous avons, en effet, à Timgad, les restes mutilés d'une inscription consacrée à la mémoire d'une de ses esclaves par un Junianus Martialianus Leontius. Cette dédicace se termine ainsi : *Junianus Martialianus Leontius dominus dignissimae* (1). On désignait donc aussi sous le nom de *Leontii* les membres de cette famille ; c'est ce que notre inscription semble vouloir dire dans la quatrième ligne qui ne peut, par conséquent, faire allusion ici à un fermier des impôts qui eût été certainement étranger à cette famille.

Remarquons, en passant, que la famille des *Leontius* ou, ce qui revient au même, des *Junianus Martialianus*, a continué à résider à Mascula ou dans ses domaines de ce municipe, jusque dans les derniers

---

(1) C. I. L., VIII, 2428. — Rén., *Inscript. de l'Alg.*, 1565.

siècles de l'occupation romaine, et qu'elle y est devenue chrétienne. On a trouvé, en effet, en 1888, à Mascuta même (Khenchela), une « épitaphe en grandes et belles capitales » (1), ainsi conçue : *Leontia fidelis, requieoit in pace*. Cette épitaphe ne peut que faire allusion à un membre de la famille des *Leontii*.

Pour terminer ce long commentaire, rappelons que nous avons, en Afrique, sept autres inscriptions faisant allusion à des *praedia privata* (2) : aucune ne nous avait donné sur leur situation, au point de vue du fisc, le renseignement qui nous est fourni par notre texte. Plusieurs pourtant sont très suggestives sur d'autres points qu'ont mis en lumière MM. Héron de Villefosse (3) et Pouille (4).

### CONSTANTINE (*Cirta*)

S'il est une des cités de l'Afrique romaine pour laquelle il soit aussi intéressant qu'utile de rassembler les connaissances qui nous en sont données par les textes épigraphiques, les auteurs anciens et les restes aujourd'hui disparus de ses monuments, c'est bien notre antique *Colonia Julia Cirta*, appelée aussi par Dion Cassius (5) et les inscriptions (6) *Colonia Julia Juvenalis Honoris et Virtutis Cirta*, désignée souvent par les mots *Respublica Cirtensium* (7) et qui devint plus tard, sous Constantin, après la défaite de l'usurpateur

---

(1) Acad. d'Hipp., *Compt. rend. des réun.*, 45 décembre 1888, p. CXXXI.

(2) C. I. L., VIII, 908, 9209, 8378, 8481, 8690, 9725; *Eph. ép.*, *addit ad*, vol. VIII, p. 562.

(3) *Rev. arch.*, n. 3, 31, (1876), p. 245.

(4) *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 373, et *ibid*, 1876-77, p. 513.

(5) 48, 22.

(6) C. I. L., VIII, 7099 et 7117.

(7) *Ibid* : 2296, 6998, 7043, 7049.

Alexandre, la *felix* et la *splendida Colonia Constantina* (1) ou encore la *Constantina Civitas* (2). Les données qui constituent ce que nous en savons sont dispersées de tous côtés. Aucun travail d'ensemble ne les a réunies et nous ne connaissons dans notre *Recueil* lui-même aucune synthèse qui ait condensé ces notions fragmentaires, car nous ne pouvons attribuer ce mérite au travail fort intéressant, mais malheureusement trop incomplet, de Cherbonneau sur *Constantine et ses antiquités* (3). Il est donc nécessaire de réunir ces documents en un petit précis qui permette, à chaque instant, d'interpréter sûrement les textes épigraphiques d'une nature toute spéciale dont notre ville et ses environs sont si riches. Elle a été, en effet, le siège d'une organisation presque unique dans l'empire qui a donné à ses inscriptions un cachet particulier dû à la nature des fonctions qu'elles relatent.

## I.

### **Des origines à la colonisation romaine**

Le plateau de Constantine, isolé du territoire environnant par la profonde gorge du Rhumel (Quad-Remel) et qui n'y tenait que par l'isthme du Coudiat-Ati qu'on pouvait aisément défendre, en y concentrant la résistance, était un emplacement de premier ordre. Les plus anciens habitants du pays, fixés au sol et ayant une organisation sociale, durent s'y établir, et la ville, grâce à cette formidable position, domina

---

(1) C. I. L., VIII, 7012.

(2) Ibid : 7013, et Cod. Théod., 12, 1, 29.

(3) *Rec. de Const.*, t. 1 de la collection, p. 102-108.

bientôt tout le pays dont elle devint ultérieurement la capitale. Ce pays fut la Numidie. Aussi, les commencements de Cirta sont-ils associés aux origines des rois de Numidie dans les légendes primitives. Selon la tradition grecque, le premier d'entre eux, Juba, serait le fils d'Hercule (l'hercule phénicien, Baal) et de Thespias *Certhe* (Κέρθη) (1). Il donna le nom de sa mère à la ville qu'il fonda et qui devint la capitale de son royaume. Mais il semble plus logique de rattacher ce vocable à la langue phénicienne ou aux idiomes libyques (berbères). Les Carthaginois y exercèrent une grande influence et beaucoup d'entre eux s'y établirent. Cirta conserva toujours cette suprématie. Vers la fin de la deuxième guerre punique (203), elle était la capitale de Syphax (2) qui avait enlevé cette partie de la Numidie à Massinissa. Après la victoire des Romains, celui-ci rentra en possession de Cirta. Il ne cessa, dès lors, d'y résider, et ses successeurs l'imitèrent. Strabon nous donne une idée de cette capitale en la dépeignant comme une place très forte et bien décorée par tous ses rois, surtout par Micipsa (3) qui, au dire d'Appien, la rendit inexpugnable, l'embellit, à l'aide d'une colonie de grecs qu'il y attira, et la rendit si florissante qu'elle pouvait mettre en ligne 10,000 cavaliers et 20,000 fantassins (4).

A sa mort, ses états ayant été partagés entre ses fils et son neveu, Jugurtha, Cirta échut à Adherbal. Mais Jugurtha, mécontent de son lot et envieux d'une si belle capitale, vint l'y assiéger. Il ne put

---

(1) Apollodore, *bibl.*, 2, 7, 8.

(2) Tit. Liv., *narr.*, 30, 13; Appien, *Pun.*, 37.

(3) Strab., 17, 3, 13, p 832.

(4) Appien, lib. 106.



prendre la ville que par la famine. Elle était trop bien défendue par sa position inexpugnable et par la colonie de négociants italiotes qui s'y était fixée (1).

Après la défaite de Jugurtha, et pendant la guerre civile entre César et Pompée, elle ne fut plus que la capitale de la Numidie sous l'autorité de Hiemsal II, puis de son fils Juba, roi des Numides (2). César ayant débarqué en Afrique, en l'an 708 de Rome, y trouva un zélé partisan dans la personne de *P. Sittius Nucerinus*, un ex-conjuré de Catilina, qui y guerroyait dans l'armée de Bogud, roi de Mauritanie, à la tête d'un petit corps d'Hispaniens et d'Italiotes. Sittius s'étant mis à sa solde, pénétra dans le royaume de Juba et réussit à s'emparer de Cirta, *ville très opulente*, disent les historiens. Après avoir érigé cette partie de la Numidie en province romaine, César fit de Cirta une sorte de colonie libre à la tête de laquelle il plaça Sittius, à la condition qu'elle serait occupée par des citoyens romains dont ses compagnons d'armes formèrent le premier noyau (3). De là, le nom de *Sittianorum Colonia* que donnent à Cirta Pomponius Mela (4) et Pline l'Ancien (5).

Après le meurtre de César, le fils de Massanassès, Arabion, dont le père revendiquait des droits sur Cirta, reconquit les états de son père et mit à mort Sittius (6). Il périt bientôt lui-même (7) et la colonie romaine subsista sous le nom de *Colonia Julia Juve-*

---

(1) Sall., *Jug.*, 21-26 ; cf. 81, 82, 88, 101, 104. — Tit. Liv., *Ep.* 64. — Appien, *Num.*, 4 — Dion Cass., fr. 89, 5.

(2) Appien, *Guerre civ.*, 4, 54.

(3) Id. *ibid.*

(4) Pompon. Mela., 1, 7, 30.

(5) Plin., *Hist. nat.*, 5, 3, 22.

(6) Cic., *ad Attic.*, 15, 17, 1. — Appien, *loc. cit.* — Dion Cass., 49, 21.

(7) Dion Cass., *loc. cit.*

*nales Honoris et Virtutis Cirta*, au dire de Dion et selon les inscriptions citées plus haut.

La *Colonia Cirta* est mentionnée sur les itinéraires de Peutinger et d'Antonin. Elle fit partie, sous Auguste, après que la Mauritanie eût été assignée à Juba II, de la province de l'Afrique nouvelle, c'est-à-dire du diocèse de Numidie. Transformé plus tard, lui-même, en province (vers la fin du I<sup>er</sup> siècle), ce diocèse porta le nom de sa capitale et s'appela la province de la Numidie Cirtéenne (*Numidia Cirtensis*) (1), comme l'attestent la liste de Vérone et une inscription de Thibili (2). C'était le territoire civil, tandis que le sud de la province, placé sous l'autorité du légat, formait la *Numidia Militiana* ou le territoire militaire. La république des IIII colonies, dont nous allons parler, n'existait plus à ce moment.

## II.

### La Confédération des IIII Colonies cirtéennes

Mais cette colonie, avons-nous dit, eut une organisation toute particulière dont il importe d'esquisser les principaux traits. Peu de temps après son établissement, et peut-être même dès ce moment, comme cela avait lieu chaque fois qu'une colonie romaine s'installait sur un territoire conquis, elle eut à sa tête des *duumvirs*. Cela résulte de deux inscriptions, dont l'une, encadrée dans les murs de la Casbah, semble avoir appartenu à un sarcophage au nom de *L. Domitius Tiro*, augure, *duumvir vicensimarius* (3),

---

(1) Poulle, *Rec. de Const.*, 1876-77, p. 463.

(2) C. I. L., VIII, 5528.

(3) *Rec. de Const.*, 1853, planche XIII, n° 19 et p. 50 ; C. I. L., VIII, 7090.

c'est-à-dire chargé du recouvrement de l'impôt du vingtième sur les affranchissements (1), et dont l'autre, trouvée au Coudiat-Ati en 1851, est l'épithète de *P. Sittius Dento*, édile, *duumvir*, *questeur pour la seconde fois*, *flamine quinquennal* (2). Le nom de cet édile et la forme des lettres des deux textes qui est du premier siècle font remonter ces magistratures à l'origine de la colonie, ou tout au moins bien peu après. Ce sont les *duumviri coloniae deducendae*, les principaux magistrats de toute colonie. Ils sont quelquefois appelés *triumvirs* (3). Nous avons à Constantine un *P. Sittius Velox*, édile, *III vir*, qui est encore de la famille des fondateurs de la colonie. Toute l'administration de la colonie leur était subordonnée. Chose curieuse : ils pouvaient ne pas être de la tribu à laquelle appartenait la colonie. C'est ainsi que nous avons trouvé à Constantine l'épithète d'un *Q. Junius Firminus*, édile, *duumvir*, *questeur*, *flamine perpétuel* (4), qui était *Arn(ensi tribu)*, alors que Cirta était de la tribu *Quirina*.

D'après les dispositions prises par César pour l'établissement à Cirta de la Colonia Julia, tout le territoire environnant la cité, tant au sud qu'au nord, tant à l'est qu'à l'ouest, fut donné à cette colonie. Dans ce territoire, se trouvaient une foule de centres dont les inscriptions nous démontrent qu'ils étaient autant de *pagi* dépendant de la Colonie Cirtéenne et que, par conséquent, ils n'avaient pas leur *ordo decu-*

---

(1) Ce ne peut pas être la *vicesima hereditatum* qui n'existait pas encore à l'époque dont nous parlons. Voir sur ces impôts, l'inscription de Bougie, n° 70, et le commentaire où nous en rendons compte. (*Rec. de Const.*, 1893, p. 196).

(2) *Rec. de Const.*, 1853, p. 59.

(3) *Tit. Liv.*, iv, 2 ; vi, 26 ; viii, 16 ; ix, 26 ; xxi, 26, et, notamment, xxv, 5, et xxv, 7.

(4) *Rec. de Const.*, 1906, p. 54.

*rionum*. C'étaient *Tiddi* (le Kheneg), *Arsacal* (Aïn-Kerma), *Mastar* (Rouffach), *Uzeli* (Oudjel), *Subzuar* (Sadjar), *Saddar* (Aïn-el-Bey), *Sila* (Sigus). Ils étaient administrés par des *magistri pagi* qui faisaient partie de l'*ordo* de Cirta. Beaucoup d'entre eux devinrent municipes indépendants dès le temps de Septime Sévère et, en particulier, sous Caracalla.

Tel était le territoire appartenant en propre à la Colonie Cirtéenne. Mais cette colonie était encore le chef-lieu d'une confédération formée par trois autres et même, pendant un certain temps, par quatre autres colonies. Les trois premières étaient celles de *Rusicade* (Philippeville), *Milev* (Mila), *Chullu* (Collo) et la quatrième celle de *Cuiculum* (Djemila). Le territoire de ces colonies avait même fait partie intégrante, dès l'origine, de celui de la *Colonia Julia Cirta*, de telle sorte que Rusicade et Chullu, par exemple, ne sont mentionnés dans Pline (1) que comme des *oppida* et non des *coloniae* ; mais déjà, sous Trajan, à la seule colonie de Numidie qui était celle de Cirta, on voit subsister les *III Coloniae Cirtenses* (2), comme l'atteste un grand nombre d'inscriptions dont quelques-unes sont datées de ce règne (3).

D'après ce que nous venons de dire, on saisit sur le vif les progrès de la colonisation romaine : d'abord, une seule colonie dans toute la Numidie, celle de Cirta, ensuite trois et même quatre autres grandes colonies, celles de Rusicade, de Milev, de Chullu et de Cuiculum, et enfin, dans le territoire de chacune d'elles, comme nous venons de le voir pour ce-

---

(1) Plin., *loc. cit.*

(2) C. I. L., VIII, 7080.

(3) Entre autres celle de Constantine, n° 7069 du C. I. L., vol. VIII.

lui de Cirta, constitution de municipales que nous appellerions aujourd'hui de *plein exercice*.

Mais ce démembrement de la *Colonia Cirta* en quatre et plus tard cinq colonies ne se fit pas, comme partout ailleurs, d'une façon définitive. Les nouvelles colonies restèrent rattachées à celles de Cirta par le lien fédéral pour ne former qu'une seule république dont l'administration était entre les mains des *triumviri IIII coloniarum* (1). Les charges municipales sont aussi dites des IIII colonies. C'est ainsi qu'on trouve des *édiles* des IIII colonies (2), des *décursions* des IIII colonies (3), des *patrons* des IIII colonies (4), des *flamines perpétuels* des IIII colonies (5), des *flaminicae IIII coloniarum* (6), etc.....

Les colonies rattachées à Cirta n'avaient donc pas la plénitude du droit municipal. Leur condition n'était guère différente, à ce point de vue, de celle des *pagi Cirtenses* de Sigus et de Sila qui, bien qu'ils aient possédé un *ordo decurionum*, formaient des républiques d'un ordre inférieur.

Comment se manifestait pour elles cette infériorité ? Par l'envoi sur leur territoire d'un édile de Cirta qui était à la tête de toute la juridiction et portait le titre de *praefectus jure dicundo*. Nous connaissons une foule de personnages revêtus de ce titre (7).

En quoi consistait cette charge ? On sait que la juridiction municipale s'étendait sous l'empire, sur-

---

(1) C. I. L., viii, 7101, 7978, 7091, 4191.

(2) Ibid, 7126 ; cf. 7112, 8318, 8319.

(3) Ibid, 7963, 7983.

(4) Ibid, 7030, 7044, 7069, 7069, 7132 ; cf. 6048.

(5) Ibid, 8318, 8319.

(6) Ibid, 7080.

(7) Ibid, 6710, 6711, 6950, 6958, 7094, 7098, 7103, 7115, 7123, 7124, 7125, 7127, 7130, 7131, 7134, 7966, etc.....

tout après le décret de Caracalla, à toutes les questions de droit *inter privatos*, c'est-à-dire à toutes les affaires de droit civil ne dépassant pas une certaine somme, par exemple, 15,000 sesterces dans la Gaule Cisalpine, ainsi que le prescrit la loi *Rubria* (1). Mais cette somme a dû probablement varier beaucoup selon les provinces. Les autorités municipales étaient aussi compétentes en matière criminelle (2), mais c'était surtout en Italie, car elles ne pouvaient guère avoir ce droit dans les provinces en face de la justice du gouverneur. Enfin, les municipalités jouissaient d'une certaine autonomie financière, c'est-à-dire qu'elles pouvaient lever un tribut local pour les besoins de la cité (3). C'était le pouvoir de régler toutes ces affaires au nom de l'édilité cirtéenne et de diriger les divers *officia* qui en étaient chargés qui constituaient les attributions du *praefectus jure dicundo* de chaque colonie. Ce *praefectus*, nommé par décret des décurions de Cirta, gouvernait donc pour cette colonie celles qui lui étaient rattachées. Au-dessous de lui étaient les édiles et les décurions locaux, lorsque la colonie subalterne en possédait. Lorsqu'elle n'avait pas de curie propre, c'étaient les décurions de Cirta qui lui en tenaient lieu, ainsi que cela résulte d'un grand nombre d'inscriptions.

Il nous est difficile d'arriver à une plus grande précision sur les attributions de ce personnage, car, ainsi que nous le disons plus haut, cette organisation est pour ainsi dire unique dans l'empire. Il faut

---

(1) Cf. la quatrième table de cette loi trouvée à Velesia et le fragment d'Ateste.

(2) Loi municipale de César, lig. III et suiv.

(3) Th. Mommsen. *Le droit public romain*, t. VI, 2<sup>e</sup> partie, page 472 de l'édition française.

drait posséder le texte de la constitution donnée par César et confirmée, avec des modifications, par les premiers empereurs, à la Colonie Cirtéenne. Mais les historiens sont muets à cet égard et il est peu probable que l'épigraphie comble un jour cette lacune. Quoiqu'il en soit, cette colonie avait reçu des privilèges considérables pour son édilité, puisque celle-ci avait une puissance territoriale et administrative assez analogue à celle d'un petit État. Ces privilèges venaient sans doute de ce que la colonie avait été constituée en faveur d'un personnage fort utile au dictateur romain dans un État ami, tandis que les autres colonies romaines étaient pour ainsi dire anonymes et fondées dans des provinces conquises.

Combien de temps dura cette suprématie de Cirta sur les trois et quatre autres colonies ? Il est aisé de s'en rendre compte, puisque nous la retrouvons encore mentionnée sous Caracalla, d'après la grande inscription dont nous reparlerons plus loin, où *M. Caecilius Natalis*, édile, triumvir, questeur quinquennial, préfet des colonies de Milev, de Rusicade et de Chullu, déclare qu'il fit élever une statue d'airain à la sécurité du siècle, un édicule tétrastyle avec une statue d'airain à l'indulgence de l'empereur et un arc de triomphe avec une statue d'airain à la vertu de l'empereur Antonin (Caracalla) (1); et sous Alexandre Sévère, d'après l'inscription de *M. Fabius Frenco*, édile, triumvir, préfet *jure dicundo* des colonies de Mila, de Rusicade et de Chullu (2). La dissolution de cette confédération n'eut lieu que plus tard, mais nous ne savons pas à quelle époque. Nous connais-

---

(1) C. I. L., viii, 7095, 7096, 7097 et 7098.

(2) Ibid, 7103, 7968 et 7969; cf. 7068.

sons seulement le nom du dernier *praefectus jure dicundo* des colonies de Rusicade, de Chullu et de Milev : c'est un certain *Commodus* qui, après avoir rempli ces fonctions, vit se dissoudre la confédération (*soluta contributione a Cirtensibus*) et fut le premier triumvir de Milev (1), sa colonie natale devenue indépendante.

Il est probable que la ville de Cirta, si importante par sa position stratégique formidable, par sa qualité de capitale de la Numidie romaine et par l'immense population dont parle Strabon, continua pendant des siècles à prospérer et à s'embellir de riches monuments. Elle devait être, au moment de la révolte d'Alexandre, une des plus opulentes cités de toute l'Afrique, mais elle traversa, à ce moment, une crise désastreuse.

Le vicaire d'Afrique, Alexandre, dont on ne connaît le prénom, Domitius, que par l'inscription de Constantine si judicieusement commentée par M. Poulle (2), n'avait pas consenti à envoyer son fils comme otage à Maxence, après que les milices de Carthage eurent refusé de recevoir et de laisser exposer en public les images de ce prince. Ce dernier ayant alors envoyé des émissaires pour assassiner Alexandre, les troupes qu'il commandait se soulevèrent et le revêtirent de la pourpre impériale (3). L'usurpateur fut reconnu par Cirta dont il avait fait son quartier général. Vaincu par Volusianus, préfet du prétoire de Maxence, et par son lieutenant Zénas, il fut pris et étranglé. Plus tard, Maxence ayant été

---

(1) *Ibid.*, 8210.

(2) *Rec. de Const.*, 1878, p. 461, sq.

(3) *Zosime*, liv. II.



lui-même défait par Constantin à la bataille du Pont-Milvius, Cirta reconnut le nouvel empereur qui la rebâtit et lui donna son nom. La capitale de la Numidie avait donc été saccagée dans l'intervalle (308-311). Les historiens qui ont parlé de ces événements, Aurelius Victor et Zosime, ne sont pas d'accord sur l'auteur de ce désastre. Fut-ce Alexandre qui l'aurait assiégée et prise pour s'y faire reconnaître ? Fut-ce Maxence pour se venger, après la défaite de son compétiteur ? M. Poulle, avec des arguments péremptoires, tranche la question dans ce dernier sens.

Cirta fut rebâtie par Constantin qui lui donna son nom (1). Elle s'appelle, en effet, Constantine, depuis la constitution donnée par cet empereur, en 340, *Ordini Civitatis Constantinae Cirtensium* (2). Les inscriptions, à partir de cette époque, en font foi : *felix Colonia Constantina* (3), *splendidae Coloniae Constantinae felicitas* (4), *Constantina Civitas* (5).

Grâce à sa position isolée et de facile défense, elle ne tomba pas aux mains des Vandales. Elle était encore debout, libre et prospère, lorsque Bélisaire délivra l'Afrique.

Elle fut le siège d'une importante église dont les évêques sont souvent mentionnés aux actes ecclésiastiques. Le schisme donatiste y vit le jour et les démêlés qui se produisirent entre les chrétiens des deux confessions y furent retentissants.

---

(1) Aurel. Victor. *De Caes.*, 41, 28.

(2) Cod. Théod., 12, 1, 29.

(3) C. I. L., 7012.

(4) Ibid, 7034.

(5) Ibid, 7018.

### III.

#### **Topographie générale de Cirta**

Il serait assez malaisé aujourd'hui d'essayer de se faire une idée de l'aspect général et de la topographie des divers quartiers de la grande cité romaine. Une grande faute a été commise dès le début de notre occupation : celle de n'avoir pas dressé le plan des ruines qui étaient encore debout et des substructions que le hasard des fouilles de nos constructions a fait découvrir dans la suite. Nous aurions aujourd'hui un tracé qui nous permettrait d'imaginer l'aspect de la vieille capitale. Cette restauration ne serait pourtant pas, à notre sens, absolument impossible. Un architecte qui aurait la patience de dépouiller les vingt-huit volumes de notre collection et ceux de plusieurs autres publications spéciales, pour y étudier toutes les descriptions de fouilles dont il y est fait mention et les noter sur un plan, nous restituerait peut-être la topographie de la vieille cité, malgré bien des lacunes inévitables, car la plupart des fouilles n'ont été ni décrites, ni mentionnées. C'est une œuvre bien méritoire qui devrait tenter la sagacité d'un de nos dessinateurs.

### IV.

#### **Superficie de la ville romaine**

Avant d'aborder l'énumération des monuments de Cirta dont l'épigraphie fait mention, essayons de fixer la surface que couvrait la cité romaine. Le pre-

mier de nos prédécesseurs, Cherbonneau, a écrit à ce propos quelques pages qui sont aujourd'hui précieuses (1), mais que la difficulté du sujet rend trop peu explicites. Nous en reproduirons les passages les plus saillants :

« Il y avait jadis, dit-il, une ville intérieure et une ville extérieure, la seconde plus étendue que la première, bien quelle n'en fut que le faubourg et l'annexe. En effet, par l'étude raisonnée des blocs de maçonneries, des pans de murs et des citernes épars sur le sol, comme les anneaux d'une chaîne subitement dénoués, on peut deviner que Constantine n'a pas toujours été emprisonnée dans les remparts que nous voyons aujourd'hui..... Elle s'étendait à l'ouest depuis le four à chaux de M. Amat (2) jusqu'à Bellevue, près du cimetière musulman ; au sud-ouest jusqu'au Bardo ou quartier de cavalerie (3) ; et elle embrassait la colline du Coudiat-Ati, ainsi que le bas-fond de la rive gauche du Rhummel..... »

« Au rapport de St-Optat, un faubourg considérable, du nom de *Mugæ*, touchait à la métropole de la Numidie. Mais on ne sait pas au juste si l'évêque de Mila a voulu parler du village bâti à Sidi-Mabrouck, autour de cette basilique qui ne marque plus sur le sol que la régularité de son plan avec les premières assises de l'abside et des deux chapelles latérales pavées en mosaïque. Un acte des martyrs de Numidie (4) fournit, d'ailleurs, le nom de *Mugas* qui doit être le même que *Mugæ*. M. Dureau de La Malle n'a

---

(1) *Rec. de Const. — Constantine et ses antiquités*, par Cherbonneau, t. 1, 1853.

(2) A l'extrémité du square n° 2.

(3) Aujourd'hui parc d'artillerie et du Train.

(4) Cité par Ruinat, p. 223.

point hésité à le placer dans le voisinage de Constantine, et c'est une conjecture que légitime, selon moi, l'assertion de Saint-Optat. Voici maintenant une autre preuve qui n'est point à dédaigner. A Rome, la porte qui s'ouvrait sur le marché aux bestiaux s'appelait *Mugonia*, du mugissement des troupeaux. Or, la tradition dit que, de temps immémorial, les troupeaux destinés au ravitaillement de la ville furent parqués et gardés sur le plateau du Mansourah. » (1).

Nous savons, par le témoignage d'Ibn Bathouta qui vint à Constantine en 1325 (2), que cette ville possédait, sous la dynastie hafside, un faubourg dans le triangle compris entre la roche des martyrs, la pyramide Damrémont et le marché kabyle qui est au-dessous du square n° 1. Ce faubourg avait sans doute succédé à une ancienne portion de la cité romaine.

Ainsi donc, le plateau du Mansourah et ses pentes du côté de la ville, l'emplacement dont nous venons de parler, tout le Coudiat jusqu'au fort Bellevue et les pentes où se trouvent actuellement les dernières maisons des faubourgs Saint-Jean et Saint-Antoine, telle était l'immense surface occupée par l'ancienne colonie des Sittiens, ce qui justifie l'expression de Strabon sur l'importance de la cité de Micipsa.

Ajoutons que les environs de la grande ville étaient occupés par des villas et de grandes exploitations rurales. Il en reste un vestige sur un des rochers qui avoisinent la ville dans la direction du Hamma.

---

(1) La municipalité actuelle de Constantine a renoué cette tradition en établissant au même endroit un marché aux bestiaux.

(2) *Voyage du cheikh Ibn Bathouta à travers l'Afrique septentrionale au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle.*

C'était la limite du *fundus* des Salluste (*limes fundi Sallustiani*) (1).

## V.

### **Le Capitole, ses temples, ses statues et la basilique de Constantin**

Dans l'enceinte de ce vaste périmètre couvert d'habitations se dressaient de magnifiques monuments ornés de portiques et de péristyles dont nous allons essayer de donner la description et de déterminer l'emplacement, autant que nous le permettront l'épigraphie et ce qui restait de ces monuments au moment de la conquête.

Le Capitole, ou temple de Jupiter capitolin, qui servait aussi de citadelle à Cirta comme à Rome, occupait l'emplacement de notre Casbah actuelle. Ce même lieu avait aussi servi d'acropole aux Numides et c'est probablement là que se dénoua le touchant épisode de Sophonisbe et de Massinissa. Le Capitole romain devait être luxueux, si on en juge par les fragments d'inventaire sur plaques de marbre qu'on a retrouvés, lors de la reconstruction de l'ancienne forteresse turque. Ils mentionnent, en effet, dans cet édifice dont la magnificence devait être à la hauteur des richesses qui y étaient entassées, la présence d'une statue de Jupiter vainqueur, en argent, la tête ceinte d'une couronne d'argent formée de feuilles de chêne au nombre de 30, avec quinze glands de même métal, portant à la main droite une sphère d'argent supportant une statuette de la Victoire en argent, ayant une palme de 20 feuilles d'argent et une

---

(1) *Rec. de Const.*, 1866, p. 74, et C. I. L., VIII, 7146.

couronne de 40 feuilles également d'argent. La statue de Jupiter tenait de la main gauche une lance d'argent (1).....

Dans le *nymphæum*, sorte de retraite vaste et élevée, décorée de colonnes, de statues et de peintures, ayant au milieu une fontaine d'où jaillissait un courant d'eau pure, de manière à donner une fraîcheur pleine d'agrément (2), et qui se trouvait près de ce temple, une autre inscription mentionne la présence, au sommet et en couronne, de quarante lettres d'or séparées par des feuilles de lierre d'or au nombre de dix, de six coupes d'or, d'un Cupidon et de six statues d'airain, de six autres statues de marbre et de dix silènes d'airain (3).

On pénétrait dans cette partie de la cité réservée, à de si belles constructions, par un grand arc de triomphe dont une planche de Ravoisié a reproduit quelques fragments (4). Il avait été élevé aux frais de *Q. Fulvius Faustus*, quinquennal, préfet *jure dicundo*, triumvir, édile revêtu de la puissance questorienne, c'est-à-dire préposé à la gestion financière de la cité. Il était la réalisation de la promesse que ce personnage avait faite, lorsqu'il brigua l'honneur de l'édilité (5).

Tandis que de nombreuses statues que nous allons énumérer d'après les souvenirs qu'en a conservés l'épigraphie, décoraient les avenues des temples qui se trouvaient sur le vaste emplacement de notre Casbah actuelle, une foule de statuette ornaient intérieurement ces édifices. Il ne nous en est resté qu'une, trou-

---

(1) C. I. L., VIII, 6981.

(2) Liban. *Antioch.*, p. 372. — Philostr. *Apoll. Tyon.*, VIII, 12.

(3) C. I. L., VIII, 6982.

(4) *Explor. scient. de l'Algérie*, pl. 12, n° 1.

(5) C. I. L., VIII, 7105.

vée près des remparts de la citadelle, avec la première des deux inscriptions mentionnant les richesses du Capitole. C'est une statuette ailée de la Victoire ayant, dit Cherbonneau dans sa description, quelque chose de ravissant et d'aérien dans son ensemble. Donnée à la ville, en 1855, par M. Ribot, alors colonel du génie, elle constitue une des pièces archéologiques les plus curieuses et les plus précieuses de notre musée. Elle a été l'objet de plusieurs savants mémoires et fait l'admiration de tous les archéologues : « Ses traits, dit Cherbonneau (1), ont une pureté idéale, et elle semble, sous l'impulsion des ailes, glisser dans la région éthérée. »

Il ne nous est resté aucune description des monuments découverts au cours des fouilles nécessitées par la construction de notre grand quartier militaire. Seul, l'architecte Ravoisié, qui prit une si grande part à l'exploration scientifique de l'Algérie, pendant les années 1840, 1841 et 1842, nous en a laissé de belles planches avec cotes soigneusement établies (2). Nous lui emprunterons ses notes pour les monuments qui nous occupent, ainsi que pour les vestiges disparus des autres parties de la ville.

Voici ce qu'il nous rapporte de ce qu'il a observé dans l'ancienne casbah :

« Deux temples païens placés parallèlement entre eux, une église chrétienne des premiers temps, construite sur le soubassement de l'un de ces temples, de vastes citernes et des murs d'enceinte, sont les seules ruines que nous ayons retrouvées encore en

---

(1) *Rec. de Const.*, 1863, p. 282.

(2) *Exploration scientifique de l'Algérie.*

place sur le plateau choisi par les Romains pour fonder leur Capitole.

« De nombreux et riches débris de frises et de chapiteaux, des autels votifs, de la sculpture et un grand nombre d'inscriptions ont été, en outre, découverts sur ce même emplacement ; ce qui doit faire supposer que, indépendamment des temples indiqués, d'autres édifices s'y trouvaient également (1).

« L'orientation de ces temples de forme *périptère* diffère sensiblement de celle qui est généralement adoptée chez les Grecs et chez les Romains. Le *pronaos* de la *cella*, au lieu d'être tourné du côté du Levant, était situé entre l'Est et le Midi.

« Les bases de colonnes trouvées à leur place primitive ont permis, en raison de l'écartement qu'elles ont entre elles, de déterminer le nombre des entre-colonnements qui devaient exister.

« Le mur de la *cella* du petit temple est détruit ; les restes, visibles en quelques endroits, d'un fort dallage ont indiqué d'une manière assez incertaine la place qu'il devait occuper. Quant à la *cella* du grand temple, il est constant que sa fondation a servi à recevoir le mur extérieur de la basilique chrétienne, due, selon toute probabilité, au zèle pieux de l'empereur Constantin..... » (2).

Du côté où est actuellement la prison militaire, se trouvaient de vastes citernes dont la plupart servent encore, et où les eaux étaient amenées par un aqueduc venant du Coudiat-Ali où d'autres vastes citernes avaient été ménagées. Ces dernières étaient ali-

---

(1) On va voir que cette remarque est pleinement confirmée par les textes épigraphiques.

(2) *Loc. cit.*, p. 30 du texte.



mentées par un autre aqueduc, avec système de siphons, dont il nous reste encore de grandes arcades au lieu voisin de Constantine appelé, pour cette raison, « *les Arcades Romaines* ». Ce dernier monument a été affermé par l'État à la *Société archéologique de Constantine* qui en est ainsi le conservateur.

Sur ce vaste emplacement où les Romains avaient érigé leur capitol se trouvaient donc encore d'autres temples.

Signalons celui dont la divinité à qui il avait été consacré, et le personnage qui l'avait bâti, sont restés inconnus, et qui fut dédié sous le deuxième consulat de *L. Venuleius Apronianus* et *L. Sergius Paulus*, c'est-à-dire en l'année 168 qui fut bissextile. C'est précisément le cinq des kalendes de mars, où tombait le jour supplémentaire de cette année, qui fut choisi pour la cérémonie de la dédicace, sous Caracalla (1).

On y trouvait aussi, probablement, un sanctuaire de Castor et Pollux où *L. Calpurnius Successianus*, chef du collège des dendrophores, sorte de prêtres qui portaient processionnellement de jeunes arbres dans les cérémonies religieuses, avait consacré un ex-voto à chacune de ces divinités (2).

Enfin, une crypte (*speleum*) y avait été ménagée, avec des statuettes et toutes sortes d'ornements, par le célèbre *Publilius Ceionus Caecina Albinus*, clarissime, consulaire à six faisceaux, qui fut *praeses* de la province de Numidie sous Valentinien et Valens (3). Ce titre de *praeses* qui est donné, dans le bas-empire, aux gouverneurs des provinces, est substitué, pour

---

(1) *Rec. de Const.*, 1853, p. 63. — C. I. L., VIII, 6979.

(2) *Ibid.*, p. 51. — *Ibid.*, 6940 et 6941.

(3) *Ibid.*, p. 57. — *Ibid.*, 6975.

ces fonctionnaires, à celui de *legatus propraetore*. *Caecina Albinus* signala son gouvernement par la construction, dans la province de Numidie, de nombreux édifices publics. C'est ainsi qu'il érigea à Mascula, entre les années 364 et 367, un édifice dont l'inscription qui rappelle ce fait est trop mutilée pour que nous puissions en connaître la destination (1). A Thamugadi, il répara complètement les quatre portiques du capitolé que le temps et, peut-être, les dévastations de la lutte entre les orthodoxes et les donatistes, avaient presque complètement détruits (2). On connaît l'importance de ce travail par les énormes colonnes qui subsistent encore. A Lambaesis, il reconstruisit entièrement le pont qui traversait le cours de l'Aïn-Drinn, avec ses culées, son tablier et les deux portes qui y donnaient accès (3). Il restaura en même temps le forum de la même cité (4) et, peut-être aussi, le grand temple dédié à Jupiter, Junon, Minerve et au Génie de la ville, qui occupe encore un des côtés de la place. C'est lui, qui, à Rusicade, construisit les *horrea publica* destinés à centraliser dans ce port, avant d'être expédiés à Rome, les produits de l'annone de la province. Enfin, dans le grand théâtre de *Cuiculum* (Djemila), il avait fait reconstruire, à ses frais, un magasin de costumes pour les acteurs. Il est probable que c'était à la suite d'un incendie, arrivé de 364 à 367, sous le règne simultané de Valentinien 1<sup>er</sup> et de Valens (5). On se montra, paraît-il, fort reconnaissant de ces services. Aussi

---

(1) *Rec. de Const.*, 1866, p. 167. C. I. L., VIII, 2242.

(2) C. I. L., VIII, 2388.

(3) *Ibid.*, 2656.

(4) *Ibid.*, 2735.

(5) *Rec. de Const.*, 1888, p. 188.

se faisait-on un honneur de l'appeler à l'inauguration des monuments élevés par les citoyens qui avaient réussi à obtenir les honneurs de leurs municipes. C'est ainsi qu'à *Macomades*, ville importante située au xxvii<sup>e</sup> mille de la route de Cirta à Théveste, un flamine perpétuel, *Popilius Concessus*, lui fit dédier l'arc de triomphe qu'il venait d'y construire (1).

Dans les avenues des temples et sur les petites places, ménagées en avant des portiques, se dressaient un grand nombre de statues. L'épigraphie mentionne les suivantes :

Une statue au *Génie du peuple*, élevée aux frais de *M. Marcus Roccus Felix* qui avait été gratifié d'un cheval public et était devenu triumvir, prêtre de Rome et flamine du divin Antonin. Il avait érigé cette statue, pour s'acquitter envers ses concitoyens de l'honneur du triumvirat qu'il avait reçu d'eux, et sur le prix de six mille sesterces qu'il s'était engagé à verser. En la dédiant, il distribua à chaque citoyen inscrit sur la matrice publique des secours en argent et donna des jeux publics avec des bons de vivres (2) ;

Une statue à la Victoire qui devait probablement avoir, comme pendant, une autre statue à la Gloire. Le piédestal qui les rappelle porte exactement la même épigraphe et ne mentionne aucun dédicant (3).

Voilà pour les divinités. Quant aux empereurs ou aux membres de leur famille, les statues suivantes leur ont été érigées :

Statue à Jules César. Elle devait être la plus an-

---

(1) *Rec. de Const.*, 1867, p. 239. — C. I. L., vii, 4707.

(2) *Ibid.*, 1858, pl. 4. — *Ibid.*, 6948.

(3) C. I. L., viii, 6967 et 6949.

cienne. Il ne reste de la dédicace qu'un petit fragment sans nom de dédicant (1) ;

Statue à Commode, *frère* de Septime Sévère et *oncle* de Marc-Aurèle Antonin (Caracalla), élevée par *L. Martialis Nepos* et *M. Sempronius Rusticinus*, héritiers de *Marcus Verus*, pour se conformer à son testament. Ce personnage, en effet, avait promis la statue lorsqu'il reçut l'édition ; mais la mort ne lui avait probablement pas laissé le temps de remplir sa promesse. Ses héritiers s'en acquittèrent (2) ;

Statue à Julia Domna, *mère des camps* (titre qu'on donnait toujours à l'épouse de l'empereur), femme de Septime Sévère et mère de Caracalla et de Géta, dont le nom et les titres furent ensuite martelés. Elle fut élevée en 202 par la république des Cirtéens, c'est-à-dire par le conseil général de la Confédération.

Deux statues à Constantin appelé, sur le piédestal de l'une, « *auteur de la sécurité perpétuelle et de la liberté* », et sur celui de l'autre, « *dompteur de toutes les factions, qui rappela, par sa victoire, et éclaira d'une nouvelle lumière la liberté obscurcie par les ténèbres de la servitude* ». Elles lui avaient été consacrées, la première, par *Iallius Antiochus*, praeses de la province de Numidie (3), et la seconde, par un personnage dont le nom ne nous a pas été conservé par l'épigraphie et qui était *Rational* des deux Numidies (4). C'était le chef suprême de l'administration fiscale de la province. Ces deux statues, érigées sans doute en même temps, devaient se faire pendant sous le par-

---

(1) C. I. L., VIII, 7019.

(2) *Rec. de Const.*, 1853, p. 48. — C. I. L., VIII, 6994.

(3) *Ibid.*, p. 44. — *Ibid.*, 7005.

(4) C. I. L., VIII, 7007.

vis de l'église donnée par Constantin aux orthodoxes, après que les donatistes se furent emparés de celle qu'ils possédaient dans l'intérieur de la ville ; elle fut probablement construite sur l'emplacement d'un des deux temples que les fouilles de la casbah ont retrouvé sous ses fondations. Cette église est probablement aussi celle dont on a retrouvé les fragments de l'épistyle portant une grande dédicace à Constantin, semblable à la précédente, et qui fut faite par un *praeses* de la Numidie dont le nom a disparu, mais que nous avons de fortes raisons d'identifier avec *Iallus Antiochus* (1). Celui-ci aurait bâti cette église en même temps qu'il érigeait la statue dont nous venons de parler ;

Une statue à Gratien, père de Valentinien et Valens, élevée, sous le règne de ces deux empereurs, par *Dracontius*, faisant fonctions de vicaire de la province de la Numidie (364-367) (2) ;

Les autres statues qu'on y trouvait avaient été décernées à des particuliers. On pouvait y voir :

1°. Celle de *T. Caesernius Staius Quintius Staianus Memmius Macrinus* qui obtint le consulat et le sacerdoce augustal, après avoir rempli les fonctions suivantes que nous rétablirons dans l'ordre ascendant :

*Quindecemvir stilitipibus iudicandis*, c'est-à-dire président d'une cours de justice ;

Comte d'Hadrien ;

Candidat à la questure du même empereur ;

Tribun du peuple ;

Envoyé d'Hadrien pour le choix des recrues dans les régions au-delà du Pô ;

---

(1) *Rec. de Const.*, 1853, p. 45. — C. I. L., viii, 7006.

(2) *Cod. Théod.*, 10, 1, 5 ; 11, 1, 11.

Légit de la XIII<sup>e</sup> Légion *Gemina Martia Victrix*;

Légit propréteur de la province d'Afrique, puis Consul (1). C'est sans doute pendant qu'il remplissait cette dernière fonction, à Rome, que les décurions de Cirta, qui l'avaient connu lors de sa dernière légation, lui décernèrent le titre de patron de la cité et lui élevèrent cette statue;

2<sup>e</sup> Celle de *M. Coculnius Quintillianus*, orné de la toge sénatoriale par Septime Sévère, questeur désigné après avoir occupé le flaminat et jout de tous les honneurs municipaux dans sa patrie, la *Colonia Julia Juvenalis Honoris et Virtutis Cirta*. Elle lui avait été élevée et dédiée par son ami *Florus*, fils de *Labæon*;

3<sup>e</sup> Celle qui avait été élevée par la République cirtéenne, à son patron, *P. Julius Junianus Martialianus*, clarissime, arrivé au consulat après avoir été successivement :

Questeur de la province d'Asie ;

Tribun du peuple ;

Préteur ;

Curateur de la cité des Calènes, en Italie;

Curateur des voies Clodia, Cassia et Ciminia;

Préfet du trésor militaire, sorte de caisse destinée à fournir une retraite aux soldats et officiers qui avaient reçu leur congé régulier (*honestæ missio*) (2).

Proconsul de la province de Macédoine (3);

Légit de la III<sup>e</sup> Légion *Severia Alexandriana*, noms donnés, par Alexandre Sévère, à la III<sup>e</sup> Légion Augusta, après l'avoir réorganisée (4).

---

(1) *Rec. de Const.*, 1853, p. 50. — C. I. L., VIII, 7036.

(2) Poulle, *Rec. de Const.*, 1869, p. 688.

(3) Ce *cursus honorum*, que nous donnons tel quel, nous semble troubler un peu l'ordre de succession des magistratures. C'est ainsi qu'il nous paraît étrange, entre autres, irrégularités, que *Martialianus* ait été proconsul avant d'être consul.

(4) Poulle, *Rec. de Const.*, 1853, p. 39. — C. I. L., VIII, 7049.

Ce grand personnage, dont nous avons pu retrouver les propriétés, cette année même, aux environs de Khenchela, par l'inscription que nous publions sous le n° 71 (1), nous était connu par d'autres textes. Le Conseil des décurions de Thamugadi, dont il était aussi patron, lui éleva une statue (2), ainsi qu'un centurion de la III<sup>e</sup> Légion à Lambæsis (3).

4<sup>e</sup> Celle de *P. Pactumeius Clemens* qui parcourut la carrière suivante :

Quindécemvir *Stilitipibus judicandis*,

Questeur,

Légit de Rosianus Geminus, son beau-père, proconsul d'Achaïe;

Tribun du peuple;

Fétial;

Légit d'Hadrien à Athènes, Thespies et Platées;

Légit du même en Thessalie;

Prêteur urbain;

Légit d'Hadrien à l'examen des comptes des cités syriennes;

Légit du même, en Cilicie;

Consul;

Légit d'Antonin, la première année de son règne, en Cilicie;

Légit de Rosianus Geminus, proconsul d'Afrique;

Jurisconsulte, c'est-à-dire faisant partie du collège des Légistes dont s'entourait Antonin.

Cette statue lui avait été élevée par décret des décurions qui le nommèrent, en même temps, patron

---

(1) *Rec. de Const.*, 1893, p. 206. Cette inscription nous a permis d'examiner en détail le système de l'impôt foncier en Afrique.

(2) *C. I. L.*, viii, 2302.

(3) *Ibid.*, 2742.

des IIII colonies cirtéennes (1). Ce titre de jurisconsulte qui lui est donné par le texte de Cirta s'accorde bien avec ce que nous rapporte de lui Pomponius qui le cite comme un des auteurs des rescrits d'Antonin (2);

5° Celle de *L. Mæcilius Nepos*, flamine perpétuel, gratifié d'un cheval public, qui obtint tous les honneurs dans les IIII colonies. Elle lui avait été érigée par son ami *P. Paconius Cerialis*, édile triumvir (3). Le dédicant nous est connu par d'autres libéralités. C'est ainsi qu'il consacra, nous ne savons sur quel point de la ville, un autel à la Fortune Céleste (4) et un autre à Silvain, de concert avec plusieurs membres de sa famille (5), avec lesquels il érigea aussi un Mercure d'airain dans un temple dont nous ne connaissons pas non plus l'emplacement. Quant à *Mæcilius Nepos* nous le retrouvons à Constantine dans une dédicace à *Porcia Maxima Optata*, fille de *P. Porcius Optatus*, clarissime (6), à laquelle il avait élevé une statue au forum, probablement à côté de celle de son père que nous signalons plus loin. Un curieux incident, mentionné par l'épigraphie, s'attache à l'existence de cette statue de jeune fille. Elle avait été volée, peut-être par un admirateur, et un certain *Annaeus Matulinus* en fit ériger une autre à ses frais.

6° Celle que *Sittia Calpurnia Extricata*, flaminica perpétuelle, avait élevée à une divinité dont le nom n'est pas mentionné, en reconnaissance de la remise qui lui avait été faite de la somme honoraire du flaminicat.

---

(1) *Rec. de Const.*, 1853, p. 41.

(2) *Dig.*, 40, 7; 21, 1.

(3) *Rec. de Const.*, 1853, p. 40. — *C. I. L.*, VIII, 7112.

(4) *C. I. L.*, VIII, 6943.

(5) *Rec. de Const.*, 1853, p. 68. — *C. I. L.*, VIII, 6962.

(6) *C. I. L.*, VIII, 7063.



L'inscription pourrait, d'ailleurs, être interprétée comme désignant la statue de Sittia Calpurnia Extricata elle-même (1) ;

7° Enfin, celle de *L. Julius Victor Modianus, vir egregius*, procureur des trois Augustes (Sévère, Caracalla et Géta) en Numidie (209-211), faisant fonctions de Procureur du *Tractus* de Théveste, c'est-à-dire des grandes propriétés impériales des environs de cette ville. Elle lui avait été élevée par *Fortunatus Vindex* et *Diotimus*, affranchis de la famille impériale, *adju-tores tabularii*, c'est-à-dire employés de ses bureaux (2).

Ainsi cinq ou six temples, dont une basilique chrétienne, avec portiques et péristyles, un nymphœum, dix-huit statues, tels sont les monuments dont l'épigraphie et les fouilles révèlent la présence simultanée ou successive sur ce magnifique plateau qui domine le vaste pays dont le panorama se déroule au nord de la cité. Mais il est probable que ces monuments étaient encore en plus grand nombre, car il faut admettre que bien des restes ont à jamais disparu. Les citoyens de Cirta devaient donc avoir sous les yeux un superbe spectacle, lorsqu'ils se dirigeaient vers le Capitole pour honorer les dieux, se livrer au charme de la conversation dans l'entrecolonnement des portiques et sur les degrés des temples, promener dans les avenues décorées de statues ou, enfin, pour se livrer aux soins de l'hydrothérapie à l'heure de la méridienne, car il existait aussi des Thermes au nord du Capitole, aux deux tiers de la hauteur des masses rocheuses qui portent le plateau. Ils ont à peu près disparu sous les

---

(1) *Rec. de Const.*, 1853, p. 45. — C. I. L., VIII, 7119.

(2) *Ibid.*, p. 44. — *Ibid.*, 7053.

décombres qui en ont été projetés aux diverses époques et, surtout, depuis notre occupation ; mais le voyageur anglais Shaw les a vus en 1743 et Ravoisé a donné le plan et une coupe de ce qui subsistait encore en 1840. Ils étaient pourtant déjà presque entièrement recouverts par les déblais de la casbah. On y descendait probablement du plateau par un escalier qui a aussi depuis longtemps disparu. Ces Thermes étaient alimentés par une source d'eau chaude qui se dégageait à cet endroit.

## VI.

### **Le Forum de Cirta, son emplacement probable, ses voies d'accès**

Le *Forum* de Cirta est mentionné dans deux inscriptions dont nous parlerons plus loin.

Où était-il ? Nous n'avons à ce sujet aucune indication précise. Mais si nous tenons compte de la persistance avec laquelle les populations successives d'une vieille cité maintiennent la même affectation aux emplacements jadis choisis pour des édifices spéciaux, et dont nous venons de trouver un exemple dans le lieu où fut la citadelle, et où est encore notre Casbah, il est probable que l'endroit réservé à la vie publique, à Cirta, était notre place actuelle du Palais où a été planté, en 1870, l'arbre de la Liberté, où sont les divers Cercles de notre ville, où la musique militaire donne ses concerts, où sont la Banque, le Palais de la Division et les grands cafés, où se font les parades militaires de décorations aux officiers et aux soldats, en un mot, où s'écoule en grande partie, la vie extérieure de nos concitoyens.

Ce qui le prouve, ce sont les textes, ordinairement placés au forum, que nous avons retrouvés sur les côtés de cette place et dont le plus important est la dédicace d'une statue à l'usurpateur Alexandre; ce sont les nombreux restes de colonnes, débris d'anciens portiques ou de péristyles, qu'on a exhumés en creusant les fondements de l'Hôtel de la Banque, du Cercle militaire, de la maison Moreau, etc...; ce sont les belles substructions ayant appartenu à un remarquable édifice que tout nous fait croire avoir été un temple et que le Génie a exhumées, un moment, sous nos yeux, cette année même, lorsqu'il a creusé les fondations d'une aile nouvelle à ajouter au Cercle militaire. Nos lecteurs en trouveront le plan dressé par les soins de M. le Chef du Génie, dans la chronique des découvertes de l'année. La disposition même de cette place, son élévation au-dessus du sol des rues environnantes d'Aumale et Caraman, qui lui donnent l'aspect extérieur du forum de Thamugadi (1), de celui de Cuicul et de tant d'autres, tout nous porte à croire à la vérité de cette attribution.

Des fouilles méthodiques, pratiquées sur cette place, mettraient à jour, nous en sommes convaincu, des textes de la plus haute importance.

Comment accédait-on au forum? Il est probable que les petites rues du Palais, d'Orléans et l'ouverture qui longe le seuil de la cathédrale, donnant actuellement accès à la place du Palais, ont encore à peu près la même direction que les tronçons de voies aboutissant jadis au Forum. Mais si on se rappelle

---

(1) Voir la description que nous en avons faite dans notre *Promenade archéologique aux ruines de Timgad*, publiée dans le 17<sup>e</sup> vol. de l'*Annuaire du Club Alpin Français* (1890).

que le Forum des anciennes cités romaines se trouvait sur l'entrecroisement de deux voies principales appelé le *cardo* (1), probablement parce que ces voies semblaient prendre de ce point la direction des quatre points cardinaux, on ne reconnaîtra plus ici cette disposition, car le forum de Cirta se trouverait plutôt côtoyé de tous les côtés par les rues actuelles d'Aumale, Damrémont, Desmoyen et Cahoreau qui ont probablement toujours existé, au moins chez les Romains, à qui leur tracé s'imposait, pour se rendre dans les divers quartiers de la ville.

Pourquoi cette disposition inusitée du Forum cirtéen ? Il nous semble qu'il est facile d'en devenir la raison. Les grandes routes venant à Cirta de *Rusicade* et *Tiddi*, de *Sitifi*, *Cuicul* et *Milev*, de *Sigus*, d'*Hippo Regius*, *Calama* et *Thibili*, de *Lambæsis*, etc...., ne pouvaient venir se croiser dans l'intérieur de la ville, isolée, comme elle l'était, du pays environnant. Elles aboutissaient donc à un point excentrique d'où partaient plusieurs voies urbaines. Dans cette ville, inaccessible, sauf sur ce point, le *cardo* n'avait donc pu être ménagé. On s'était contenté de réserver au Forum la partie la plus propice, celle qui était circonscrite par les voies dont nous venons de parler, et desservie par les issues qui y donnaient accès. Ces issues, d'ailleurs, étaient ménagées de manière à figurer le *cardo*, comme on le voit encore par les petites rues du Palais, d'Orléans et l'ouverture avec degrés descendant à la rue Caraman, dont les directions ont peu changé, et qui se coupent aujourd'hui, presque à angles droits, au milieu de la place. C'est

---

(1) R. Cagnat. *Communication* à l'Acad. des Inscr. et B. L. en 1892. — Voir aussi *Rec. de Const.*, xxvii<sup>e</sup> vol. (1893), notre petite notice sur *Ammaedara* (Haydra), p. 328.

ainsi que l'usage et la tradition du cardo furent respectés.

## VII.

### **Monuments du Forum, édifices et statues**

Ce forum était environné de portiques, de temples et de basiliques dont on a retrouvé les traces en construisant les édifices qui entourent notre place du Palais. Il était dallé en grandes pierres et devait avoir des entrées monumentales, avec degrés, par la rue du Palais et l'issue qui longe le seuil de la cathédrale. Une autre grande porte devait y donner accès de la rue Damrémont qui conduisait au Capitole. Il était rempli de statues et de dédicaces aux empereurs, aux grands personnages qui occupèrent, dans la capitale de la Numidie, d'éminentes fonctions, ainsi qu'aux édiles et aux patrons de la cité.

C'était sur le Forum qu'avait été placée la dédicace célèbre d'une statue à P. Septimius Géta, père de Septime Sévère. Sa célébrité tient à ce qu'elle est la seule qui nous ait révélé le prénom de ce personnage. Dans toutes ses inscriptions, en effet, Septime Sévère aime à se donner pour l'arrière petit-fils de Trajan, pour le petit-fils d'Hadrien, pour le fils de Marc-Aurèle et pour le frère de Commode. Il veut se rattacher à la famille des Antonins, et ne nomme jamais son véritable père. Notre inscription faisait partie d'un monument, élevé sur le forum par la république des IIII colonies cirtéennes, en l'honneur de la famille de cet empereur, et où se trouvaient les statues de ses différents membres. Placée à côté de la suivante, en l'honneur de la première femme de Septime Sévère.

elle est ainsi conçue : « A Publius Septimius Geta, fils de Lucius, père de l'empereur Sévère, Auguste, fils très pieux, très grand prince, grand-père du très saint empereur Antonin (Caracalla), Auguste, très puissant et très indulgent prince, la république des IIII colonies cirtéennes ; par décret des décurions, aux frais du trésor public. » Elle a été trouvée aux abords de la place du Palais, dans la maison naguère habitée par le Secrétaire général de la Préfecture, actuellement siège de la Succursale du Crédit foncier et agricole de l'Algérie. Cet emplacement avait été jadis celui d'un important monument romain construit en pierres de grand appareil, avec des murs très larges (1).

Une autre intéressante inscription qui faisait partie du même monument, et qu'on a trouvée à cent mètres plus loin, dans la maison qui fait l'angle de la rue Caraman et de la rue d'Orléans, en face de la cathédrale, rappelle la statue de la première femme de Septime Sévère dont elle nous apprend aussi les noms jusqu'alors inconnus. C'est encore la république des IIII colonies cirtéennes, par décret des décurions et aux frais du trésor public, qui consacra la mémoire de *Paccia Marciana*, jadis épouse de l'empereur Sévère Auguste, très pieux et très grand prince (2).

La place actuelle du Palais nous a conservé encore la grande dédicace à l'usurpateur Domitius Alexander qui avait été reconnu empereur par Cirta. Cette dédicace sur un piédestal qui a dû supporter la statue de cet ancien légat de la III<sup>e</sup> légion, révolté contre Maxence, est rédigée en termes d'un hyperbo-

---

(1) Cf. Poulle, *Rec. de Const.*, 1886-87, p. 177 et 178.

(2) Id., *ibid.*, p. 178 et 179.

lisme outré qui montre que Cirta était fière d'être le boulevard d'un empereur. L'auteur de la dédicace est *Scironius Pasirates*, *prarses* des deux Numidies, qui appelle le nouvel empereur *restaurateur de la liberté publique et propagateur de tout le genre humain, ainsi que du nom romain* (1). Cette inscription, comme les précédentes, nous a aussi révélé un prénom autrefois ignoré, celui d'Alexander. M. Poulle a écrit, sur la révolte de ce légat, les circonstances de sa lutte avec Maxence et l'état des esprits à Cirta, divisés par les ardentes querelles des donatistes et des orthodoxes, une brillante dissertation qui a éclairé d'un très grand jour les questions que soulèvent ces événements peu connus de l'histoire (2).

C'est aussi sur le Forum que se trouvait placé le monument consacré à la fortune de Septime Sévère, de Caracalla et de Géta dont le nom fut plus tard martelé, comme d'habitude, et dont la colonne qui le portait a été trouvée dans les fondations de l'Hôtel de la Banque. Cet édicule avait été construit en 204 (3).

Une autre statue, consacrée au retour de la fortune de Septime Sévère, et dont la dédicace a été trouvée dans la rue d'Aumale, devait être aussi placée au Forum. Elle avait été dressée aux frais de *C. Sittius Flavianus*, édile, triumvir, préfet des colonies cirtéennes qui, après avoir donné la somme honoraire de vingt mille sesterces, avait, à l'occasion de la dédicace de ce monument, donné des jeux scéniques au peuple (4).

---

(1) C. I. L., VIII, 7004.

(2) *Rec. de Const.*, 1876-77, pages 463 à 497.

(3) C. I. L., VIII, 6969.

(4) *Ibid*, 6944.

On y trouvait encore cette curieuse dédicace à un augure principal de l'illustre famille des *Fronton de Cirta* qui fut aussi édile et préfet *jure dicundo*, dans laquelle les citoyens de la colonie de Mila et, peut-être de Cirta, mentionnent qu'ils lui avaient offert, par souscription, un char à deux chevaux (*bigam*) à cause de ses libéralités (1).

On pouvait y voir, enfin, la statue que l'*ordo Coloniae Constantinae* et le conseil provincial de la Numidie, firent élever sur le Forum, à l'aide des dons de Constance et de Julien, à *Ceionus Italicus*, clarissime, consulaire, en souvenir des services qu'il leur avait rendus et des marques de modération, de patience, de vertu civique, de libéralité et de dévouement qu'il avait données à tout le monde (2).

Une foule d'autres textes, aujourd'hui disparus ou transportés ailleurs, pouvaient y être lus par les citoyens, dans leurs stations sur cette place publique.

## VIII.

### **Voie ornée de statues conduisant au Forum, avec un arc de triomphe de Caracalla**

Une voie qui traversait la rue Cahoreau et aboutissait, sans doute, à la rue actuelle du Palais, pour aller au Forum, était remplie de statues avec piédestaux posés avec symétrie (*aequatis*), sur des trottoirs (*crepidinibus*) (3). Nous savons, par l'inscription qui nous a conservé ces détails, qu'elle avait été réparée en entier en 162 sur l'ordre de *D. Fonteius Frontinianus*,

---

(1) C. I. L., VIII, 7103. — *Rec. de Const.*, 1860-61, p. 144.

(2) *Ibid.*, 7012, 7013. — *Ibid.*, p. 136.

(3) C. I. L., VIII, 7046.



de Cirta, légat de Marc-Aurèle et de Verus qui devint ensuite consul. Ce même personnage, dont il nous reste un grand nombre d'inscriptions, se signala par d'importants travaux pendant son commandement en Numidie. Nous les rappellerons plus loin, à propos de son tombeau de famille qui se trouvait dans notre rue Desmoyens.

Sur cette belle voie, conduisant au forum, était posé un grand arc de triomphe dont il existait encore des restes il y a quelques années, avant la construction de la maison Azoulay, sur la place d'Aumale.

« L'arcade complète subsiste encore, dit Ravoisié (1), cachée en grande partie dans les maisons voisines. Deux pilastres corinthiens et les piédestaux des colonnes qui devaient se trouver en saillie décorèrent ses deux façades. L'entablement et l'attique manquent complètement (2) ; mais très probablement, les deux piliers de la porte de la ville de la seconde enceinte, désignée par les auteurs arabes et les voyageurs modernes comme *Porte romaine*, sont les plates-bandes d'architraves qui devaient être placées au-dessus des chapiteaux et faire ainsi partie de l'entablement de cet édifice. »

Ce monument avait été élevé en 210, sous le règne simultané de Septime Sévère et de Caracalla, et la légation en Numidie de *M. Aurelius Cominius Cassianus*, par Caecilius Natalis, édile de Cirta, triumvir, questeur quinquennal, préfet (*jure dicundo*) des colonies de Milev, Rusicade et Chullu ; outre la somme de

---

(1) *Explor. scient. de l'Alg.*, texte, p. 19

(2) L'attique a été retrouvée dans les masures qu'a remplacées la maison Carrus, dans la rue Cahoreau. Voir *Rec. de Const.*, 1889, p. 695 et C. I. L., viii, 6996.

60,000 sersterces qu'il avait versée, conformément à la loi, à la caisse municipale, en retour de ces différents honneurs, il fit construire à ses frais cet arc de triomphe pour donner à ses concitoyens une nouvelle preuve de sa reconnaissance. Il l'avait fait surmonter d'un édicule tétrastyle encadrant de ses colonnes une statue d'airain consacrée à la bonté de l'empereur Caracalla. L'arc de triomphe était encore orné de deux autres statues d'airain : la première, élevée à la Sécurité du Siècle; la seconde, à la Vertu de l'empereur. Natalis ne se contenta pas de cette coûteuse libéralité à la cité, mais encore il donna pendant sept jours des jeux publics au peuple, dans les quatre colonies et il fit des distributions publiques. Toutes ces particularités nous sont transmises par les cinq inscriptions qui décoraient le fronton et les quatre montants de l'arc de triomphe (1).

Cet opulent citoyen de Cirta devait être un personnage fort distingué, car il a laissé sa trace dans les Lettres. Dans son dialogue *Octavius*, Minucius Felix en fait un interlocuteur ardent contre les Chrétiens.

## IX.

### **Le tétrastyle d'Avitianus et la Basilique de Constance**

Non loin de là, mais à une époque bien postérieure, avait été construit l'énorme porche appelée *Tétrastyle* qui précédait l'entrée de la grande basilique de Constance qui s'étendait dans la rue Rouaud et empiétait sur la rue Nationale.

---

(1) C. I. L., VII, 7094, 7095, 7096, 7097, 7098.

« Les anciens, dit Ravoisié (1), placèrent toujours  
« ce genre d'édifice au point d'intersection des voies  
« conduisant aux principaux monuments des villes,  
« et plus particulièrement sur le chemin qui mène à  
« la Basilique; c'était, en outre, le lieu où se réunis-  
« saient les habitants, avant de se rendre à ces diffé-  
« rents édifices publics. »

Ce monument était une solide construction où venaient se croiser les rues Rouaud et Cahoreau, mais sans tenir compte de l'orientation des quatre ouvertures, ce qui prouve que les anciennes voies qui s'y coupaient avaient disparu. Il fut détruit partiellement en 1842. Il avait été élevé, avec la basilique qu'il précédait, par *Claudius Avitianus*, sous Constance II, ainsi que nous l'apprenait une inscription gravée sur chacun de ses piliers. La dernière qui ait été publiée, et qui portait sur dix-sept assises du pilier encore debout, dans l'îlot de maisons qui a fait place aux bâtiments élevés entre la rue Nationale, la rue Caraman et la rue Cahoreau, a été découverte en 1868. On y lit que « *Claudius Avitianus*, Comte de première classe, vice-préfet du Prétoire, a fait continuer et achever, depuis ses fondations, la basilique de Constance avec les portiques et le tétrapyle. » C'est entre les années 359 et 364, pendant lesquelles *Claudius Avitianus* géra le vicariat d'Afrique, que fut construite la basilique (2), mais plutôt avant 361, sous Constance II, qu'après cette date qui est l'époque du règne de Julien, dont l'hostilité contre le christianisme ne devait pas encourager ses gouverneurs à élever des églises. Remarquons, à ce propos, que M. Poulle ne nous semble pas

---

(1) *Explor. scient. de l'Alg.*, texte, p. 19.

(2) Poulle, *Rec de Const.*, XIII<sup>e</sup> vol., p. 678. Cf. C. I. L., VII, 7037.

traduire heureusement les mots *basilicam Constantianam* par *basilique de Constantine*. Nous voyons plutôt dans cette épithète le nom de l'empereur sous laquelle elle fut construite et nous aimons mieux interpréter ces mots par *basilique de Constance*.

La basilique dont il est fait mention dans le texte a disparu depuis des siècles, mais on en a retrouvé dans la rue Rouaud, au niveau de la rue Nationale, le parvis, en grandes et superbes dalles, fort lisses et fort usées, qui régnait autour d'une partie de l'édifice; il se continuait parallèlement à la rue Nationale, et il apparaît sur divers autres points à quelques centaines de mètres plus bas (1).

## X.

### **Le premier amphithéâtre de Cirta**

Ne quittons pas ce quartier sans mentionner la curieuse découverte faite aux abords de la rue Combes, le 15 octobre 1876, par M. Costa, lors des fouilles exécutées pour les fondations de la mosquée de Si Hamouda, et qui consistait en un arceau en pierre de taille, dont les deux piliers étaient posés en arc de cercle; quelques jours après, M. Costa remarqua, dans une boutique arabe de la rue Combes, une autre partie d'arceau appartenant au même système et qui est éloigné de 5 mètres du premier. En avant de ces deux arceaux se trouvaient deux murs circulaires, moins élevés qu'eux et décrivant, dans l'intérieur de leur circonférence, une enceinte qui était absolument concentrique. Ils étaient distants l'un de l'autre de 1<sup>m</sup>00 à

---

(1) Poulle, *Rec. de Const.*, vol. XIX, p. 315.

1<sup>er</sup>20. Ces découvertes suggérèrent à notre confrère, M. le Colonel Brunon, l'idée qu'on avait ainsi retrouvé les restes d'un ancien cirque des premiers temps de l'occupation romaine (1). Le troisième mur vers l'intérieur lui paraît être le *manianum* ou balustrade qui séparait de la scène, où se passaient les jeux du cirque, les spectateurs entrés par les arcades retrouvées. Il rapproche de cette hypothèse ce que dit le géographe Edrisi, au XII<sup>e</sup>. siècle, dans sa description de Constantine : « On y voit également un édifice romain, jadis destiné aux jeux scéniques, et dont l'architecture ressemble à celle de l'amphithéâtre de Termet (2), en Sicile (3).

Cette ingénieuse hypothèse a été pleinement confirmée par des fouilles ultérieures faites dans ces quartiers, lors de la démolition des constructions de Dar-el-Bey. Elles mirent à jour, en 1881, de nouveaux arceaux semblables à ceux décrits par le colonel Brunon, cinq ans auparavant, et complétèrent le monument dont il avait judicieusement conjecturé l'existence. Il traversait la rue Combes, s'engageait sous les boutiques de Dar-el-Bey et devait traverser la rue du 17<sup>e</sup> Léger pour couper de nouveau, dans sa forme arrondie, la rue Combes, et aller rejoindre les restes de constructions signalés par M. Meister (4).

Ce cirque fut sans doute le premier monument de ce genre que posséda Cirta et il dut probablement

---

(1) Colonel Brunon, *Rec. de Const.*, vol. xvii, p. 61, sq.

(2) L'ancienne *Tauromenium*.

(3) La haute antiquité de cet édifice qui dut être, ainsi que nous le verrons, abandonné par les Romains eux-mêmes, ne nous autorise pas à croire que le passage d'Edrisi s'y rapporte, car le monument ne devait déjà plus exister, autrement que sous les décombres, dès l'époque byzantine. Il est probable que le géographe de Roger de Sicile fait allusion au grand théâtre d'*Aufidius*.

(4) *Rec. de Const.*, vol xvii, p. 68. Cf. Poulle, *ibid.*, vol. xxii, p. 284.

précéder de longtemps ceux dont nous parlerons plus loin, car les arceaux et les murs en étaient complètement enfouis et le dallage du sol primitif, au-dessus duquel il s'élevait, n'était pas à moins de 4 mètres de profondeur au-dessous du niveau de la rue Combes. C'est dire qu'il avait été englouti dans la marée montante des pavés romains, pour emprunter à Victor Hugo une image pittoresque, et qu'il avait été élevé sur le sol numide. D'ailleurs, son périmètre l'avait de bonne heure rendu impropre à l'usage pour lequel il avait été construit. Du parement extérieur de sa circonférence au centre, il ne mesurait que 14 mètres, ce qui détermine un espace tout à fait insuffisant pour contenir une fraction importante de la population d'une aussi grande ville que Cirta.

## XI.

### **Temples, sanctuaires et statues sur la place Nemours**

Si nous remontons de là sur la place Nemours ou de la Brèche, nous pourrions constater, par le résultat des fouilles qui ont été opérées pour les fondations de l'*Hôtel d'Orient*, du marché et du théâtre, qu'autour d'elle, les monuments ont été nombreux et importants, ce qui permet de croire qu'elle a été peut-être le véritable emplacement du forum. Bien que les textes dont nous allons parler autorisent, en quelque sorte, cette opinion, nous ne saurions y souscrire, car cet emplacement ne nous paraîtrait pas heureusement choisi à une extrémité de la ville et immédiatement auprès du rempart.

On trouvait là, pourtant, dès le temps des Anto-

nins que rappelle, par sa forme, l'épigraphe qui le mentionne, un monument tétrastyle avec sa coupole, offert et dédié par *Caius Julius Potitus*. C'était un petit dôme, soutenu par quatre colonnes appuyées sur des degrés, et au milieu desquelles s'élevait, sur un piédestal, une statue d'airain ou de marbre.

Sur l'emplacement qui fait l'angle de la rue Carman et de la rue Nationale, les fouilles de 1868 ont exhumé une construction demi-circulaire en pierres de grand appareil avec un escalier presque monumental (1). C'était sans doute un temple où nous avons appris, d'après une inscription qui s'y trouvait, que *Julius Fabianus*, gratifié d'un cheval public, pontife chargé de la vice-présidence du collège des prêtres qui desservaient ce temple, préfet chargé d'administrer, pour la confédération cirtéenne, les colonies de Rusicade et de Chullu, chargé du cens quinquennal, avait donné et dédié, à ses frais, deux statues qu'il avait promises à l'occasion de son élévation à la questure, et qu'il avait même ajouté à cette libéralité un jour de représentations théâtrales ainsi que des distributions au peuple (2).

De l'autre côté, sur l'emplacement de l'*Hôtel d'Orient*, s'élevait une chapelle à Vénus où se trouvait une statue d'airain de cette déesse entourée d'Amours, monument et statues donnés, dit l'épigraphe qu'on y a découverte, par *L. Julius Martialis*, triumvir, édile et gérant de la questure, au nom de son père, *Julius Martialis*, en outre d'une autre libéralité offerte à Rome éternelle, au nom de son frère Victor. Nous avons vu plus haut que le même *L. Julius Martialis*

---

(1) Pouille, *Rec. de Const.*, vol. xiii, 1869, p. 682.

(2) C. I. L., viii, 7123.

avait élevé, au Capitole, une statue à Commode, pour le compte de *Marcus Verus* dont il était le neveu et l'héritier. Une autre inscription du sanctuaire de Vénus nous a conservé le nom du sculpteur des statues qu'il contenait. Il ne serait autre que L. Julius Martialis lui-même, à moins que l'artiste ne portât le même nom que le dédicant. On voyait sur les feuilles de trèfle du piédestal qui avait cette forme, et où se trouve cette dernière indication, les trous dans lesquels étaient scellés les crampons qui fixaient les statues. Les Amours qui occupaient les coins du trèfle étaient à une distance de 1<sup>m</sup>05 l'un de l'autre (1).

Sur ce même lieu, on a retrouvé le dé qui servait de piédestal à une statue de *M. Flavius Postumus*. L'inscription, gravée sur ce piédestal, nous apprend que ce haut personnage, qui était patron des quatre colonies cirtéennes et, probablement, originaire de Cirta, avait rempli les fonctions d'intendant à six faisceaux du trésor public en Gaule, de légat de la 6<sup>e</sup> légion ferrée qui se trouvait en Gaule, sous Caracalla ou sous Elagabale, époque où vécut notre personnage, de préteur, de tribun honoraire, de curateur, c'est-à-dire d'inspecteur ou intendant de la colonie des Ardéatinien, l'ancienne capitale des Rutules, dans le Latium, à environ 30 kilomètres de Rome (2). On sait que cette dernière fonction était réservée aux plus grands personnages de l'État. Cette statue lui avait été élevée par ses fils, probablement sur l'autorisation des décurions de Cirta qui avaient concédé l'emplacement.

Un autre dé d'autel, mais sans ornements, et ayant,

---

(1) Poulle *Rec. de Const.*, 1869, p. 685.

(2) Poulle, *loc. cit.* — C. I. L., VIII, 7044.



sans doute, servi de piédestal à une statue, s'élevait au même lieu. Il était consacré à *M. Claudius Restitutus* qui avait été procureur d'Auguste pour le territoire compris entre Hadrumète et Théveste, c'est-à-dire chargé de surveiller la levée des impôts dans cette région. A ce titre s'ajoutait la procuratèle du *jeu matinal*. Cette charge consistait, pour notre Procureur, à prendre soin d'envoyer à l'intendance impériale les bêtes féroces qui devaient figurer aux jeux du cirque. Ceux-ci avaient lieu le matin des jours de réjouissances, avant les représentations scéniques. De là le nom de *jeu matinal*. Notre Procureur était bien placé, dans le sud de la province d'Afrique où abondaient les lions et autres bêtes féroces, pour organiser dans ce but des chasses fructueuses. Il avait été aussi chargé de surveiller la gestion des cités syriennes et avait rempli les fonctions de tribun militaire de la VII<sup>e</sup> légion Gemina et de préfet de la première cohorte des Gétules. Il était aussi de Cirta et c'est un affranchi, faisant partie du personnel de son office, qui lui avait élevé ce monument, avec l'autorisation des décurions (1).

Enfin on trouva, dans ce même endroit, qui devait être un lieu destiné par la municipalité à recevoir les statues des personnages de Cirta devenus célèbres, un autre dé d'autel servant de piédestal au buste qu'une grande dame de cette ville, *Seia Gaetula*, s'était fait élever, en vertu d'un décret des décurions, parce qu'elle était la mère de *Naevia Naevilla*, femme d'un ancien préteur, et la grand-mère de *Sabinia Celsina*, femme d'un autre ancien préteur. Cette patri-

---

(1) *Rec. de Const.*, p. 691. — C. I. L. VIII, 7059.

cienne avait le souci de sa propre gloire et de celle de sa famille, puisqu'elle fit encore élever deux autres statues à sa fille *Naevia Naevilla* et à son fils *Naevius Seianus*. L'orgueil de cette famille est légendaire, si nous nous reportons au testament d'un de ses ancêtres, le poète Naevius, qui disait, dans l'épithaphe composée d'avance par lui-même : « Si les Immortels pouvaient pleurer les hommes, ils n'auraient pas assez de larmes pour le poète Naevius dont la descende au trésor de Pluton marque le moment où les Romains ont commencé à ne plus savoir parler la langue latine. » (1).

Toujours dans ce même lieu, qui semble, par ces dédicaces et ces statues, ainsi que par les monuments importants dont les fouilles nous ont révélé l'existence, confirmer l'opinion de ceux qui en ont fait le Forum, on a trouvé une grande dédicace à Septime Sévère et à ses deux fils, Caracalla et Géta, datée de l'an 210. Elle leur avait été consacrée par Caecilius Natalis, avant qu'il eût jeté sur la voie, allant au Forum, l'arc de triomphe orné d'un tétrastyle et de statues dont nous avons parlé (2).

Du même côté de la place Nemours, sur l'emplacement du marché, devait s'élever une statue de Caracalla, au milieu d'un tétrastyle, que lui avait élevée *M. Seius Maximus*, honoré d'un cheval public, à l'occasion de son élévation au triumvirat et dont il a accompagné la dédicace par des jeux publics donnés au peuple, outre la somme honoraire de 20,000 sesterces (3). Nous venons de signaler l'orgueilleuse

---

(1) *Rec. de Const.*, p. 694. — C. I. L. VIII, 7054.

(2) Pouille, *ibid.*, 1869, p. 695.

(3) *Id.*, *ibid.*, 1876, p. 354, *ibid.* 7000.

manie de la fille de notre personnage, Seia Goetula, qui élève des statues à ses filles, parce qu'elles avaient épousé de très grands personnages, mais qui oublie son père, parce qu'il n'avait rempli que des charges municipales à Cirta. La famille Seia est pourtant illustre aussi et très ancienne à Rome, puisque Tite-Live mentionne un édile curule de ce nom en 680 de Rome, c'est-à-dire 73 ans av. J.-C. (1).

Sur cette même place, la tranchée qui y fut ouverte, en 1870, pour la pose des tuyaux qui amènent à Constantine les eaux de Fesguia, a exhumé une autre base de statue que *P. Julius Theodorus*, ex-centurion de légion, ayant reçu son diplôme de congé, c'est-à-dire bénéficiaire d'une retraite d'officier, avait élevée, avec l'autorisation des décurions, à son épouse *Veratia Frontonilla*, flaminica des IIII colonies cirtéennes et, probablement, de l'illustre famille des Fronton de Cirta (2).

Un texte qui semble mentionner un vœu fait par *L. Horatius Martialis* à une divinité dont le nom n'existe plus sur l'épigraphie, mais qui paraît être Junon Céleste, a été trouvé sur la place Nemours, dans les déblais de la porte Valée. Il y avait peut-être là aussi un sanctuaire à Junon (3).

Près de là était également une statue à la Paix, élevée par un certain *P. Gavius*, honoré d'un cheval public et édile de la cité (4).

C'est encore sur cette place que devait avoir été érigée en 283, par *M. Aurelius Decimus*, alors *praeses*

---

(1) Tit. Liv., *Hist. nat.*, xv, 1, cité par Pouille, *Rec. de Const.*, 1875, p. 356.

(2) C. I. L., VIII, 7080. — *Rec. de Const.*, 1875, p. 352.

(3) *Ibid.*, 6939.

(4) *Ibid.*, 6057.

ou gouverneur de la Numidie, une grande statue à l'empereur Carin dont on a retrouvé la base sur la muraille de la courtine, entre la porte Valée et la porte Djebia (1). Il est probable que l'auteur de la dédicace avait, en même temps, élevé une autre statue à côté de la précédente, à l'empereur Numérien qui est si souvent associé à son frère dans les inscriptions ; mais l'épigraphie cirtéenne n'en a pas conservé la trace.

Le célèbre légat de Marc-Aurèle et de Verus, qui devint Consul après la mort de ce dernier, *P. Julius Marcianus* qui était probablement de Cirta, eût aussi sa statue sur cette place. Elle lui avait été élevée par *Durmius Felix*, primipile de la III<sup>e</sup> Légion cyrenaïque, qui avait été son écuyer, pendant la plus grande partie de sa légation en Arabie. La base en a été retrouvée dans la barricade de la porte Djebia. On dressa aussi, au même endroit, les deux statues que les décurions de Pétra avaient élevés à notre personnage sur le Forum de leur cité, et dont la dédicace est rédigée, en grec, sur les deux piédestaux qui ont encore été trouvés dans les montants de la porte Djebia. Une inscription latine, ajoutée au texte grec, nous apprend qu'elles avaient été transportées de Pétra à Cirta, sur l'ordre même de Marcianus qui voulait, sans doute, avoir, dans sa ville natale, ce témoignage de la reconnaissance de ses anciens administrés (2).

Les démolitions de la maison Ben Aïssa qui se trouvait, dans les premiers temps de la conquête, près de l'ancienne porte Valée, ont mis à jour le piédestal d'une statue élevée, à cette place, à Caracalla, en vertu du testament de *Munatius Celsus*, ancien

---

(1) C. I. L., VIII, 7003.

(2) *Ibid.*, 7050, 7051, 7052.

*praeses* de Numidie, par son fils et héritier, *Munatius Celsus* qui augmenta de ses propres deniers la somme de douze mille sesterces laissée par son père à cet effet.

L'emplacement de l'ancienne caserne des Janissaires, où s'élève aujourd'hui notre théâtre, recélait le piédestal de la statue d'un noble et célèbre personnage dont le nom figure, en toutes lettres, dans les actes des frères Arvales, *C. Arrius Antoninus* qui fut, sous Commode, le premier préteur nommé, pour désigner des curateurs et des tuteurs aux orphelins.

Il fut successivement :

*Quattuorvir* de l'entretien des voies partant de Rome ;

Tribun de la III<sup>e</sup> Légion scythique ;

Questeur de Rome ;

Sevir des chevaliers romains, c'est-à-dire commandant d'une de leurs six brigades ;

Edile curule, attaché à la rédaction des actes du Sénat ;

Curateur des cités de l'Emilie ;

Curateur d'Ariminium ;

Chef de la juridiction de la région au-delà du Pô ;

Prêtre du collège *Marcus Antoninus*, qui était chargé du culte de Marc-Aurèle et d'Antonin institué par Commode ;

Augure ;

Frère Arvale ;

Curateur de Nole ;

Le premier préteur chargé de désigner des curateurs et des tuteurs aux orphelins ;

Préfet du trésor de Saturne (*aerarium sanctius*) ;

Consul ;

Proconsul d'Asie (1).

---

(1) *Rev. arch.* 28, 1874, p. 333 ; *Rev. afr.* 18, 1874, p. 74 et 240 ; Rossi, *Bull. dell'Inst.*, 1874, p. 114 ; *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 240 ; C. I. L., VIII, 7030.

Le *Concilium provinciae* de Cirta, ville où il était né, l'avait nommé patron des III Colonies cirtéennes et c'est, en cette qualité, que les décurions avaient autorisé son ami, *C. Julius Libo*, triérarque de la nouvelle flotte de Lybie, à lui élever cette statue, et en avaient donné l'emplacement.

Un curieux monument d'Aïn-Mechira qui indique l'établissement d'un marché dans ce lieu où se trouvait la propriété d'*Antonia Saturnina*, deuxième femme de *C. Arrius Pacatus*, le père de notre personnage et le généreux donateur des Thermes, dont nous parlons plus loin, a permis à M. Poulle d'étudier, avec une lucidité remarquable, la carrière d'*Arrius Antoninus* (1) dont la mort, ordonnée par le préfet du prétoire de Commode, causa une telle sédition dans Rome que l'empereur, cédant à l'émeute, livra son favori à la populace qui lui trancha la tête et la promena dans les rues, au bout d'une lance, après avoir jeté son corps dans les égouts, C'est dire de quelle estime et de quelle popularité jouissait notre cirtéen qui avait été, avec Fronton, l'ami de Marc-Aurèle, avec qui il avait, d'ailleurs, des liens de parenté.

La grande dame qui épousa, en secondes noces, le père de notre personnage, eut aussi sa statue au même endroit. Elle lui avait été érigée par son affranchi, *L. Antonius Cassianus*, avec l'autorisation des décurions et, en partie, aux frais de la cité. Le piédestal lui donne surtout pour titre à la reconnaissance publique d'avoir été l'épouse de *C. Arrius Pacatus* et la belle-mère des clarissimes *Antoninus*, *Maximus* et *Pacatus Arrius* (2). Cette inscription a le mérite de

---

(1) *Rec. de Const.*, 1875, p. 365, sq.

(2) *C. I. L.*, VIII, 7032.

nous avoir conservé les prénoms des frères de notre consul.

La fille d'un autre grand personnage de Cirta, *Q. Pompeius Sosius Priscus*, consul en 169 et en 180, que la mort avait sans doute enlevée, en pleine adolescence, à sa famille, comme on peut le conjecturer du texte qui nous la rappelle, avait aussi une statue sur cette place. Ses ascendants de quatre générations avaient été consuls. Son bisaïeul, *Sextus Julius Frontinus*, avait eu trois fois les faisceaux : la deuxième en 98 et la troisième en 100 ; son aïeul, *Q. Sosius Senecio*, en 99 et 107 ; son grand-père, *Q. Pompeius Falco*, à une époque qu'on n'a pu déterminer, et son père en 169 et en 180. Son frère lui-même, *Q. Sosius Falco*, les obtint en 193 (1). Nous croyons que *Sosia Falconilla* avait été arrachée à sa famille, en pleins charmes de jeunesse, car l'inscription qui mentionne sa filiation ne lui donne aucun époux. De plus, ce ne put être que dans une circonstance aussi douloureuse que le conseil des décurions décida, pour alléger sa douleur, d'offrir à son père *cinq* statues dont il n'accepta qu'une, d'ailleurs, et dont il dispensa même l'*ordo* de faire les frais (2).

Une autre statue à un personnage dont le nom a disparu, mais qui avait été prêtre augustal, tribun du peuple et légat de Trajan, et qui avait été nommé par le conseil de la confédération ou de la province, patron des IIII colonies, avait été aussi érigée à ce même endroit de la ville (3).

Enfin, l'épigraphie mentionne deux autres statues

---

(1) Cf. Borghesi, *Bull. del Inst.*, 1853, p. 184.

(2) *Rec. de Const.*, 1853, p. 67 ; C. I. L., VIII, 7066.

(3) C. I. L., VIII, 7069.

élevées, la première à un légat de la III<sup>e</sup> légion flavienne, qui avait rempli une grande charge en Etrurie et avait commandé une armée contre des rebelles, mais dont le nom et les fonctions ne subsistent plus sur la pierre (1), et la seconde à un personnage resté inconnu, par son affranchi, *C. Grattius Victor* (2).

Ainsi donc, la place que nous nommons aujourd'hui Nemours, Valée ou de la Brèche (ce dernier nom tend à prévaloir définitivement), contenait un grand monument sur l'emplacement de l'*Hôtel de Paris*, une autre grande construction circulaire, comme le temple de Vesta à Rome, un temple à Vénus, un autre temple près du portique de Gratien dont nous parlons plus loin, un temple à Junon, plusieurs monuments tétrastyles et vingt-cinq statues, si tous les piédestaux, surtout ceux trouvés dans les remparts, n'ont pas été trop déplacés pour les besoins de la défense byzantine ou turque. Sans être le véritable Forum, ainsi qu'on peut le conjecturer de ce qui a été dit plus haut, elle en avait certainement l'aspect et quelques-uns des usages. D'ailleurs, il est presque certain qu'elle lui était reliée par la voie ornée de statues et d'un arc de triomphe dont nous avons parlé.

Cette place était traversée dans le sous-sol par une conduite d'eau venant des citernes du Coudiat-Ati et qui passait ensuite dans la rue Cahoreau, pour se continuer dans la direction de Dar-el-Bey où se trouvaient de vastes citernes. Cette conduite était formée de tuyaux en terre cuite, de la forme d'un tronc de cône, s'engageant les uns dans les autres, la petite ouverture de l'un dans la grande ouverture de l'autre.

---

(1) C. I. L., VIII, 7070.

(2) Ibid., 7107.



Leur assemblage était recouvert d'un bourrelet de chaux hydraulique comprimée par une enveloppe de toile qui le soudait hermétiquement. Ces tuyaux portaient, gravée en relief, dans un rectangle, l'inscription *Milevitani* (1) qui rappelle les suivantes que le général Creully avait lues sur des tuyaux semblables des conduites d'eau de Cirta : *Tiditni, Uzeli-tani, Auzurenses, Gemellenses*. Ces inscriptions nous montrent que les poteries des municipes voisins de Tiddi (Kheveg), d'Uzeli (Oudjel), d'Auzuri (?), de Gemellae (?) et de Milaevum (Mila) étaient chargées de cette fourniture à leur grande métropole.

Cette abondance de riches substructions et de belles inscriptions découvertes sur les bords de la place nous font vivement regretter pour l'épigraphie que de grandes fouilles ne soient pas entreprises au milieu même de la place. Elles exhameraient certainement bon nombre de textes nouveaux dont quelques-uns éclaireraient d'un grand jour l'histoire de notre cité.

## XII.

### **Citernes du Bardo et deuxième amphithéâtre**

Puisque nous sommes sur la place de la Brèche, explorons ses alentours.

Si nous descendons les pentes du Bardo nous trouvons, disséminés sur le sol où ils forment parfois des épaulements, des restes de massives constructions en blocage noyé dans du béton. Ce sont les débris d'anciennes et vastes citernes où se déversait le trop-

---

(1) *Rec. de Const.*, 1853, p. 124.

plein de celles du Coudiat-Aty dont nous parlerons plus loin. On y a trouvé une inscription qui est ainsi libellée sur deux extrémités de lignes : .....nsiones .....etularum. Cherbonneau a lu : (*Ma*)nsiones (*Ge*)tularum, *Casernement des Gétules* et suppose qu'il y avait là, peut-être, comme aujourd'hui, un quartier d'indigènes (1). Mais Rénier qui a vu ce fragment de texte n'y a point trouvé d's, à la fin du premier mot, ni d'e, au commencement du second. Il lit donc : .....nsione..... (*spor*)tularum, ce qui signifie que l'inscription n'est qu'un fragment de dédicace de l'édifice affecté à des citernes et, qu'en cette occasion, le citoyen qui le fit construire, distribua des secours en argent, en même temps qu'il donnait des jeux publics.

De l'autre côté des abords de la place, vers le fond du square n° 2, dans la partie occupée actuellement par un baraquement de M. Rémès, se trouvait un amphithéâtre dont les gradins avaient, en grande partie, disparu depuis longtemps et dont l'emplacement est aujourd'hui recouvert par les déblais du Coudiat. Les Arabes l'appelaient *Fondouk-er-Roum* (le caravan-sérail des chrétiens ou des Grecs). Il en reste, au Musée, un magnifique piédestal où se lit le mot : AMPITHEATRI.

### XIII.

#### Le tombeau de Praecilius

Puisque nous explorons les abords de la place de la Brèche, où doivent nous ramener, plus tard, les citernes et la nécropole du Coudiat, suivons, du lieu

---

(1) *Rec. de Const.*, 1853, p. 116.

(2) Rén., *Inscript. de l'Al*, n° 1689. — C. I. L., VIII, 7138.

où nous sommes, les remblais qui ont prolongé, au nord-ouest des remparts, la place Nemours, et arrêtons-nous sous le rocher qui supporte la ville, à peu près au pied de la tour, aujourd'hui démolie, qu'on appelait jadis *Bordj-Açous*. Là se trouvait un hypogée (*conditorium*) devenu célèbre, qu'un riche particulier de Cirta, *Præcilius*, ayant exercé la profession d'orfèvre, s'était fait construire pour lui et sa famille, vers la fin du iv<sup>e</sup> siècle ou au commencement du v<sup>e</sup>.

Le bon état de conservation dans lequel il a été trouvé, l'inscription fort curieuse gravée sur le principal sarcophage et les fresques et mosaïques des diverses chambres du mausolée, ont vivement excité la curiosité publique et exercé la sagacité des savants (1). Nous citerons les principaux passages de la description qu'en a faite, aussitôt après les fouilles, un membre de la *Société archéologique* de Constantine, Bache :

« Ce caveau, pour ainsi dire creusé dans le roc, n'est autre chose qu'une chambre sépulcrale, dont les murs, hauts de trois mètres environ, mesurent à peu près cinq mètres de longueur sur trois de largeur ; deux de ces murs seulement, résistant à l'effort du temps, sont restés debout et se tiennent encore à angles droits. Ces murs, d'une épaisseur suffisante pour affronter les éboulements, l'infiltration

---

(1) Voir l'*Africain*, de Constantine, du 21 et du 28 avril 1855, n<sup>o</sup> 200 et 201 ; l'*Akhbar*, de la même époque ; le *Toulonnais*, du 15 mai 1855, n<sup>o</sup> 5135 ; le *Journal général de l'Instruction publique et des Cultes*, du 30 mai 1855, n<sup>o</sup> 43 du xxiv<sup>e</sup> vol., et du 30 juin de la même année, n<sup>o</sup> 52, où on lit, sur ce monument et son inscription, une lettre de F. Dübner et une seconde de Henri Weil, d'où il résulte que l'inscription de *Præcilius* est en vers héroïques du mètre de *Commodien* ; *Rev. arch.*, 15 juin 1855, note de Léon Rénier sur un monument funéraire récemment découvert à Constantine ; *Rec. de Const.*, t. I, p. 140 ; t. II, 1854-55, p. 174 et planche 9 ; t. III, 1856-57, pp. 25-40, note, pp. 41-43 et planches 1, 2 et 3.

des eaux, etc...., sont faits de briques triangulaires, de pierres et de quelques morceaux de marbre blanc, liés ensemble par le ciment.....

« Le caveau est couronné par une terrasse à laquelle on arrivait au moyen d'un escalier extérieur et tournant dont quelques marches subsistent encore. Cette terrasse, garnie en son pourtour de rigoles pour l'écoulement des eaux pluviales, est pavée d'une mosaïque grossière en petits dés de pierre grise.

« L'intérieur de la chambre sépulcrale paraît s'être terminé et arrondi en une voûte, par le sommet de laquelle, au moyen d'une tranchée, on est arrivé à la découverte du monument qu'elle renfermait. Voûte et parois des deux murs restants étaient recouvertes d'un enduit ou crépissage assez épais, de couleur brunâtre, et peint, extérieurement, à l'huile ou à l'eau. Cette peinture, disposée en bandes ou zones de diverses couleurs, très fraîches encore par l'effet de l'humidité, s'arrondissait graduellement sur le fond, dans le centre du cintre de la voûte, et finissait par une sorte d'enluminure semblant représenter le spectre solaire ou les sept couleurs de l'arc-en-ciel. »

Le *Recueil de la Société archéologique* de Constantine a donné un croquis des rosaces de la mosaïque extérieure, ainsi qu'une esquisse de la fresque qui décore un des murs (1) et un dessin linéaire représentant la vue du monument tout entier et à vol d'oiseau (2). Mais on a trouvé dans l'intérieur de

---

(1) *Rec. de Const*, 1854-55, pl. 8 et 9.

(2) *Ibid.*, 1856-57, pl. 1.

l'hypogée deux fragments de mosaïque d'un haut intérêt qui méritent d'être décrits.

« Le premier fragment, continue Bache, représente une sorte de tapis enrichi d'une bordure à bords étoilés et à quatre pointes, et dont le fond est exclusivement formé de rosaces liées entr'elles par des carrés et des espèces de losanges inverses, en forme de sablier.

« Ce travail est remarquable, comme exécution lapidaire, comme dessin et comme couleurs. Ce qui ne l'est pas moins, c'est la variété de dessins de chacune des onze rosaces composant le fragment : aucune d'elles ne se ressemble. La petite bordure en baguette qui enserme la bordure principale est, elle aussi, d'un fini merveilleux de pointillage, d'une légèreté pleine de grâce et accuse même une rare habileté de main d'œuvre, une véritable perfection en matière de marqueterie.

« Le second fragment est plus curieux encore que le premier. Il s'étendait en dessous et en face même du cintre sous lequel était encastré le sarcophage de Praecilus.

La mosaïque dont il faisait partie « représentait un sujet entier..... Elle était divisée en trois parties ou rectangles. Dans chacune des bandes ou zones latérales, d'inégale largeur et d'inégale longueur, représentant toutes deux la mer, sont figurés des génies ailés et nus, avec une flamme au-dessus du front : l'un, monté sur une embarcation, pêche à la ligne des poissons épars ; l'autre semble amarrer l'embarcation à un poteau planté au bord du rivage. Ajoutons que l'encadrement supérieur d'une de ces zones, celle de gauche, contient comme ornement des croix affectant la forme des croix de Malte.

« Quant au sujet principal, celui qui occupait le milieu de la mosaïque, il serait difficile d'expliquer ce qu'il représentait. On ne distingue que les débris de trois personnages, savoir : à droite, le torse, le buste et le bras gauche d'une femme nue, quoique drapée par derrière ; au milieu, le torse et les avant-bras d'un homme complètement vêtu, qui, portant une longue baguette de la main gauche, semble faire de la main droite, une libation avec un petit vase à deux anses ; à gauche, le torse et bras gauche nu d'une femme, sans doute, également vêtue. A la fresque, à hauteur de ceinture de ces derniers personnages, s'allonge le dos d'une bête fauve qui ressemble fort à tigre.

« Mais ce qu'il y a de plus gracieux dans ce fragment de mosaïque, c'est, sans contredit, l'encadrement du sujet principal. Cet encadrement se compose de couples de griffons assis, enroulés de lianes et affrontés, levant chacun une patte de devant et s'appropriant à boire dans un vase qui les sépare, chaque couple de griffons est séparé lui-même par un mascarou ou une tête de soleil, vue de face et couronnée de pointes ou de rayons.

« Ce fragment de mosaïque ne le cède en rien, sous le rapport de l'exécution, du dessin et des couleurs, à celui que nous avons essayé de décrire en premier lieu.

« Par suite, sans doute, de l'infiltration des eaux à travers les blocs de rocher ou de quelque éboulement, le sol voûté du caveau s'est effondré en son milieu. Cet effondrement a amené de nouvelles découvertes. On a pu pénétrer, par cette ouverture, dans une galerie souterraine... qui devait être un

lieu de sépulture choisi par des gens riches, si l'on en juge par les échantillons de monuments qui s'y trouvent. »

Telles étaient la structure et la décoration du caveau. On y a trouvé plusieurs sarcophages qu'on peut voir encore exposés à toutes les intempéries, au bas des déblais du Coudiat que les wagonnets de la première entreprise du dérasement ont amenés sur ce point. Il se trouvaient dans la galerie au-dessous du caveau de Proccilius et semblent taillés d'hier.

Le sarcophage principal portait, sur la forte épaisseur de son couvercle, la curieuse inscription dont nous allons parler, mais disons d'abord ce qu'il contenait.

« On y a trouvé, dit Bache, parfaitement conservé, un squelette humain au grand complet. Ce squelette s'est réduit, au contact, non pas en poussière, mais en une pâte molle et blanchâtre, ce qu'il faut attribuer à l'action de l'humidité. La tête du squelette, étendue sur le dos, reposait sur un coussinet ; le corps avait dû être enseveli dans une pièce d'étoffe, car, sur certaines parties des eaux, on a distingué la trace de la trame du linceul qui l'enveloppait ; du reste le temps a tout consumé.

« Chose regrettable : on n'a trouvé dans ce sépulcre aucun des objets, médailles, pièces de monnaie, bijoux, urnes, vases, statuettes, poteries, etc..., dont les Romains avaient coutume d'accompagner les dépouilles de leurs morts. »

Quel était ce personnage dont on a pu un instant contempler les restes authentiques ? Lui-même a pris soin de nous le dire, en termes plus pompeux que corrects et élégants, dans une longue inscription en

huit lignes où il ne veut rien nous laisser ignorer de ce qui le concerne et qu'on peut traduire ainsi, d'après la lecture de Léon Rénier, que nous reproduisons ci-dessous (1) :

Moi qui ne puis plus parler, maintenant, je raconte ma vie en ces vers. J'ai joui de la brillante lumière pendant bien longtemps.

Je fus *Praecilius*, de Cirta, ayant exercé la profession d'orfèvre.

J'ai été d'une bonne foi exemplaire et toujours vrai.

Tout à tous, de qui n'ai-je pas eu pitié ?

Tout souriant, j'ai toujours joui d'une vie luxueuse avec mes chers [amis.

Après la mort de la chaste dame Valérie, je n'ai pas trouvé la pareille.

Autant que je l'ai pu, j'ai mené une vie agréable et sainte avec mon [épouse.

J'ai honorablement fêté cent fois l'heureux anniversaire de ma nais- [sance.

Mais vient le dernier jour où l'esprit abandonne les membres anéantis.

Cette épitaphe que tu lis, je l'ai préparée, pendant ma vie, pour ma [mort

Arrivée à l'heure qu'a voulu la Fortune qui jamais ne m'abandonna. Suivez-moi tel que j'ai été ; je vous attends ici, venez.

Par cette traduction, où nous avons voulu sacrifier l'élégance à la vérité, on voit que notre orfèvre avait une douce philosophie et que les cent années ainsi vécues ont dû lui être légères. Quel dommage que son sommeil de quinze siècles ait été troublé par les dévastations qu'a subies sa luxueuse et dernière demeure ! Aujourd'hui, il n'en reste plus rien qu'un sarcophage violé dans notre musée et des débris de mosaïques jetés aux alentours et qui s'enfouissent peu à peu dans les déblais du Coudiat ! Quant à l'hy-

---

(1) *Inscript. rom. de l'Alg.*, p. 249 ; C. I. L., VIII :

*Hic ego qui taceo mea(m) vita(m) demonstro*

*Lucem clara(m) fruitus et tempora summa*

*PRAECILIUS, Cirtensi lare, argentariam exibui (sic) artem*

*Fydes (sic) in me mira fuit semper et veritas omnis.*

*Omnibus (sic) communis ego : cui non misertus ubique ?*

*Ritus luxuriam semper fruitus cum caris amicis.*

*Talem post obitum dominae Valeriae non inveni pudicam*

*Vitam cum potui gratam, habui cum conjuge sanctam*

*Natales honeste meos centum celebraui felices*

*At cenit postrema dies ut spiritus inania mempra (sic) relinquat ;*

*Titulos quos legis vivus mee (sic) morti paravi*

*Ut voluit Fortuna, nunquam me deseruit ipsa*

*Sequimini tales : hic vos ex(a)pecto ; veritas (sic).*



pogée, il a à peu près disparu sous les détritns qui s'y entassent.

#### XIV.

##### **Le Portique de Gratien**

Si nous remontons de là à l'entrée de la rue Basse-Damrémont, anciennement *nouvelle rue de la Poste*, parce que cette administration a d'abord été logée dans l'ancien palais turc où est aujourd'hui le Trésor, nous nous trouverons sur l'emplacement du Portique de Gratien, élevé entre les années 367-375, sous les règnes simultanés de Valentinien, Valens et Gratien. A cette époque, ainsi qu'on l'a vu par les épigraphes de Caecionus Caecina Albinus, une grande impulsion fut donnée, en Numidie, aux travaux publics, par les représentants du pouvoir impérial. Voici un autre grand monument dont s'est enrichi Constantine sous ce gouvernement. Il avait été élevé, dit l'inscription qui nous le rappelle, des fondations au faite, par un autre clarissime, consulaire à six faisceaux, praeses de la Numidie cirtéenne, un certain *Annius*..... dont le cognomen a disparu du texte (1). C'était pendant le *siècle doré* des empereurs Valentinien, Valens et Gratien, sous la surveillance, avec participation aux dépenses, de *Naevius Numidianus*, qui descendait probablement de cette opulente famille des Naevii dont nous avons constaté plus haut l'orgueil et les libéralités chez une de ses aïeules. Annus donna à ce Portique le nom de Gratien, ce qui est confirmé par un fragment de pla-

---

(1) *Rec. de Const.*, 1854-55, p. 171. — C. I. L., VII, 7015.

que en marbre trouvé aussi dans les démolitions de cette rue et qui portait en caractères de onze centimètres de hauteur les mots ...*ticum Gra*..... qu'il faut évidemment lire : [*Por*)*ticum Gra*(*tianum*) (1). La présence de ce portique prouve qu'il y avait là un grand monument public faisant suite à la façade de l'édifice trouvé sur l'emplacement de l'*Hôtel de Paris* et qui occupait probablement la place ou les abords de la grande maison Azoulay. Le Portique de Gratien le délimitait probablement du côté de la rue Basse-Damrémont, sur une voie par où on montait au Capitole.

Sous ce portique qui était, comme on le sait, une promenade couverte, ménagée entre des colonnes, se trouvaient des statues. C'est ainsi que du côté de la rue Basse-Damrémont où il s'étendait, s'est trouvé le fragment de piédestal d'une statue qu'avait érigée un chevalier romain dont le cognomen se termine par les lettres .....*na*, en l'honneur des fonctions d'édile qui lui avaient été confiées. Il avait ajouté cette libéralité à la somme ordinaire de 20,000 sesterces et donné, le jour de l'inauguration, des jeux publics au théâtre (2).

## XV.

### Monuments de la rue Leblanc

Avant de redescendre dans la rue Nationale, dont nous avons déjà exploré les abords du côté de la place Valée, et où nous trouverons encore quelques

---

(1) *Rec. de Const.*, 1856-57, p. 151. — C. I. L., VIII, 7015.

(2) *Ibid.*, 1854-55. — *Ibid.*, 7122.

vestiges importants, pénétrons de nouveau dans la cité pour y recueillir d'autres souvenirs.

Si nous remontons la rue Basse-Damrémout où se trouvait la dédicace du Portique de Gratien, nous arrivons bientôt sur la petite place d'Orléans par un détour, où toute trace du passé a disparu, sauf vers la droite, dans la rue d'Aumale, où s'est trouvée la base de la statue à la Fortune de Septime Sévère et de sa famille. Sur cette place viennent déboucher, en formant un angle, d'une part la rue Leblanc et de l'autre la rue de la Tour.

Dans la rue Leblanc qui se dirige perpendiculairement sur la façade de la nouvelle Préfecture, quelques textes intéressants ont été relevés.

C'est ainsi que d'une muraille byzantine a été extrait un fragment d'inscription monumentale mentionnant un important édifice, bâti par un préfet *jure dicundo* de la colonie de Rusicade, dont le nom a disparu, et dédié par un légat d'Auguste, propréteur, également inconnu (1).

Dans la même rue se trouvait encore un autre fragment d'inscription monumentale ayant aussi appartenu à une grande construction, élevée par un personnage qui avait rempli les fonctions d'édile. Mais il était *quinquennal*, c'est-à-dire chargé de faire, pendant l'année de son édilité, le recensement de l'impôt qui avait lieu tous les cinq ans, et d'en fixer une nouvelle répartition. Il était aussi pontife et flamme perpétuel (2).

Dans les vestiges du monument précédent, s'est trouvée la mention d'une réparation qui avait été faite

---

(1) *Rec. de Const.*, 1858-59., p. 123. — C. I. L., VIII, 7072.

(2) *Ibid.*, p. 118. — *Ibid.*, 7102.

sous les règnes simultanés d'Honorius et de Théodose, par un certain *Aurelius Januarius*. Il lui restitua, y est-il dit, son premier usage et sa première splendeur (1). Quel était ce monument et quelle était sa destination ? Il est impossible de le dire, mais on voit que le quartier où nous sommes avait son importance.

Deux autres fragments d'inscriptions, ayant appartenu à un piédestal de statue, ont été découverts dans ce quartier, au milieu de débris de constructions byzantines, mais ils sont trop mutilés pour qu'on puisse leur donner une attribution. La forme des lettres est la même et les pierres sont de même nature. Ils semblent mentionner un chevalier romain qui fût *jure dicundo* de la colonie de Milev et pontife d'empereurs divinisés. C'est en l'honneur de ce pontificat qu'il paraît avoir érigé la statue en question (2).

## XVI.

### Le Tombeau des Fontelius

Si nous continuons notre marche dans la rue Damerémont, qui est probablement sur l'ancienne voie du Capitole, nous arrivons bientôt au croisement de cette rue avec la rue Desmoyen qui, ainsi qu'on l'a vu plus haut, délimite une partie de l'ancien Forum, dans la direction du nord au sud, derrière les bâtiments du palais d'Ahmed-Bey.

Dans cette rue, devait se trouver un *Columbarium* ou *sepulcrum commune* de l'illustre famille des *Fontelius*. On y a trouvé, en effet, une inscription bilingue

---

(1) *Rec. de Const.*, 1858-59, p. 118. — C. I. L., VII, 7018.

(2) *Ibid.*, 1856-57, p. 142 et 1858 p. 123. — *Ibid.*, 7134.

græco-latine, en grandes lettres, de 10 et 5 centimètres et demi, ainsi libellée : *δῆλος κοιμῆς Fonteiorum* (maison de repos des Fonteius). Cette inscription devait se trouver à l'entrée du caveau qui est sans doute enfoui sous des constructions modernes et qui sert de cave à l'un des propriétaires de la rue. Peut-être se trouve-t-il sous le Palais qui a recouvert tant de substructions romaines ou sous la grande maison arabe qui sert aujourd'hui de Crèche et qui est construite, comme on le sait, sur d'importants caveaux.

Cette famille des Fonteius, qui était, par conséquent, de Cirta, est célèbre dans les annales de la Numidie. Un de ses membres, *D. Fonteius Frontinianus*, qui montre, par ce cognomen, qu'il était allié à l'illustre famille des Fronton, de Cirta, avait été légat de la III<sup>e</sup> Légion, de 160 à 162, c'est-à-dire à la fin du règne d'Antonin et au commencement de celui de Marc-Aurèle, après quoi il obtint les faisceaux. C'est le légat dont il nous reste le plus d'inscriptions en Afrique, tellement il y imprima, par ses libéralités et son attachement au pays, une vive impulsion aux travaux publics. C'est lui qui fit entièrement réparer, à Cirta, ainsi que nous l'avons vu plus haut, la voie ornée de statues qui conduisait au Forum. Son zèle à faire embellir les cités de son gouvernement nous est signalé par une intéressante inscription de Timgad (*Thamugadi*) qui nous donne sur les *pollicitations*, c'est-à-dire sur les promesses de dons ou d'érection de monuments faites par les candidats aux honneurs municipaux, un détail fort curieux. Nous y voyons, en effet, qu'en garantie de leurs promesses ils devaient fournir caution (*fideijussorem*). La caution

était rigoureusement tenue d'exécuter la promesse, à défaut du *pollicitateur*, et ses héritiers eux-mêmes étaient responsables. C'est ainsi que *Decimus Fonteius* obligea, par un arrêté, à élever une statue à la Victoire Auguste, dans le Forum de Thamugadi, *L. Cestus*, successeur, fils et héritier de *L. Cestius Gallus*, caution de *Fl. Natalis*, qui l'avait promise. Il l'obligea encore à ajouter aux frais de cette érection, qui étaient de 3 mille sesterces, une somme de 3,400 sesterces que *Fl. Natalis* avait pris l'engagement de verser dans la caisse municipale (1).

Ce même légat transforma la petite ville de *Verecunda* (aujourd'hui Marcouna), si voisine de Lambæsis, le siège de son commandement, qu'elle en était comme la banlieue. Il y éleva, notamment, la même année 160, deux monuments à Antonin, l'un au Forum (2) et l'autre sur un point de la ville que le *Corpus* n'indique pas (3). Ce dernier, étant donné les dimensions de la dédicace, devait être très important. Il fit construire, en outre, pour ce municpe, l'aqueduc qui l'alimentait en eau potable et le dédia au même empereur (4). Enfin, il dédia à Marc-Aurèle l'arc de triomphe que les décurions de la cité y firent ériger en 163 (5). C'est à partir de cette époque et grâce l'impulsion donnée par Fonteius, que le *vicus* devint municpe. Le légat avait probablement obtenu de l'Empereur le décret instituant ce nouvel ordre de choses, puisque ce n'est qu'à partir de cette date que les inscriptions

---

(1) C. I. L., VIII, 2353.

(2) Ibid., 4203.

(3) Ibid., 4204. — Cf. Cherbonneau, *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 78.

(4) Ibid., 4205.

(5) Ibid., 4206.

mentionnent la *Respublica Verecundensium* et son *ordo decurionum* (1).

A *Diana Veteranorum* (aujourd'hui Zana), il dédia à la *Victoire* des deux augustes (Marc-Aurèle et Verus), un édicule avec statue que *L. Sutorius Felix*, flamine perpétuel, fit construire pour quatre mille sesterces, en vertu du testament de *M. Cassinius Secundus*, également flamine perpétuel, dont il était l'héritier (2). Il fit aussi, dans ce même municipes, la dédicace d'une statue qu'avait érigée le conseil des décurions, en 162 (3). C'était comme patron de la ville qu'il avait procédé à cette consécration et c'est en cette même qualité, pendant qu'il était consul, que la ville lui élevait une statue en 163 (4).

A Lambaesis, il continua et acheva, peut-être, la construction du magnifique temple d'Esculape et de la Santé, opérée par les troupes de la III<sup>e</sup> légion. Il y consacra les sanctuaires de *Jupiter Valens* et de *Silvanus Pegasius*, en 162, alors qu'il était déjà consul désigné (5). Dans cette même ville, il éleva un grand monument, probablement un temple, dont toute trace a d'ailleurs disparu, mais qui devait être de la plus haute importance, si on en juge par les débris grandioses de la dédicace qui le rappelle (6).

Il dut aussi, dans la colonie de *Milev* (Mila), participer à la construction d'un monument dont on a retrouvé la dédicace qui lui est attribuée (7).

Cette activité déployée à l'embellissement de son

---

(1) Cf. Pallu de Lessert, *Les Fastes de la Numidie (Rec. de Const.)*, 1888-89, p. 78.

(2) C. I. L., VIII, 4582.

(3) Ibid., 4589.

(4) Ibid., 4590.

(5) Ibid., 2579, d. e.

(6) Ibid., 2694.

(7) Ibid., 8208.

pays, où le sage gouvernement des Antonins n'avait pas hésité à lui confier l'autorité suprême, excita partout la reconnaissance de ses administrés. Nous venons de voir que Diana lui éleva une statue. Lambæsis lui en décerna une aussi en 162, et c'est un centurion de la III<sup>e</sup> légion, *Sex. Terentius Saturninus*, qui la dressa et lui en fit la dédicace. Son épouse, *Numisia Celerina*, participa aux mêmes honneurs. La mère d'un officier décoré du *corniculum*, *Magnia Procula*, lui en éleva une à Lambæsis (1), et les décurions de cette grande ville lui en érigèrent une autre, près du temple de Jupiter, pendant le consulat de son mari (2). Le municipe de Verecunda, que le légat avait pour ainsi dire créé, lui témoigna aussi sa reconnaissance en érigeant à Numisia Celerina une statue au Forum (3).

L'illustration acquise par ce grand personnage dut nécessairement rejaillir sur sa famille qui devait trouver à Cirta, où elle résidait, une considération assez grande pour que son tombeau, élevé en plein cœur de la ville, fût l'objet de la vénération publique.

Cette même rue Desmoyen a conservé la trace de plusieurs autres monuments. C'est ainsi qu'une statue dont le bénéficiaire et le donateur restent inconnus, y avait été élevée le 19 des Calendes de février de l'année 207, après avoir été promise le 3 des nones de janvier de l'année précédente, sous le consulat de Senecion et d'Aemiliauus, au temps de Septime Sévère (4).

---

(1) C. I. L., VIII, 2739.

(2) Ibid., 2740.

(3) Ibid., 4232.

(4) Ibid., 6985.



Une autre statue y avait été élevée à cet empereur par un personnage dont le nom a disparu (1).

Enfin un fragment d'inscription encastré dans le mur du Palais, du côté de la rue Desmoyen, nous apprend qu'un monument dont on ne connaît ni la nature, ni la destination, avait été relevé, à partir des fondations, dans les parages de cette rue (2).

## XVII.

### **Le temple et la statue de Pallas**

Si de la rue Desmoyen nous passons dans celle du 26° de Ligne qui lui est parallèle et dans laquelle nous pénétrons par la rue Caraman, nous nous trouvons dans le voisinage d'un temple à Pallas. Il a entièrement disparu, mais la statue de la divinité et son piédestal ont été retrouvés mutilés dans les décombres d'une zaouïa existant autrefois dans cette rue et qui a dû être construite sur les substructions de cet édifice. Ces débris sont aujourd'hui au square n° 2. La dédicace du piédestal est trop incomplète pour être entièrement restituée, mais nous pouvons y déchiffrer des détails intéressants.

Nous y apprenons, en effet, que la statue et, probablement aussi l'édifice qui la contenait, avaient été élevés aux frais de *Quadratus Baebianus Vindex* (?) qui fut édile, questeur, triumvir, préfet *jure dicundo* des colonies de Rusicade et de Chullu. Il avait fait cette largesse, en outre d'une journée de jeux floraux qu'il avait donnés pendant son triumvirat (3). On appelait

---

(1) C. I. L., VIII, 6997.

(2) *Rec. de Const.*, 1854-55, p. 170. — C. I. L., VIII, 7140.

(3) *Rec. de Const.*, 1854-55, p. 166. — C. I. L., 6958.

jeux floraux les réjouissances qui se donnaient aux calendes de mai et qui se nommaient pour cette raison *majuma* (1). Il paraît que la licence des mœurs y devint excessive. Aussi, ces fêtes furent-elles plus tard interdites (2).

Nous lisons aussi sur l'inscription qu'un autre don s'ajouta à celui de *Quadratus Baebianus*. Il dut avoir une certaine importance, puisqu'il coûta cent mille sesterces à son frère qui en fut l'auteur. Il est très probable qu'il s'agit du temple consacré à Pallas et qui semble, d'après le texte, avoir été rebâti. C'est ainsi que les deux frères, dont le second paraît avoir été centurion de légion, s'unirent ensemble dans une même volonté d'honorer la déesse.

Il est encore question dans le texte d'une sédition des Gétules, c'est-à-dire des indigènes du Sud qui vivaient en ce temps à Cirta, comme le fait aujourd'hui une nombreuse population arabe étrangère. Mais il est difficile, à cause des lacunes de l'inscription, de rattacher ce fait à celui de la construction ou de la dédicace du monument. On ne voit pas la relation qui a pu exister entre eux. Cherbonneau a pensé que, pendant cette sédition, l'édifice avait été renversé et qu'il fut reconstruit par le frère de *Quadratus Baebianus*. C'est une pure hypothèse. Quoiqu'il en soit, il y avait, dans ce quartier un important sanctuaire de Pallas.

On y trouvait aussi, probablement près du temple, une statue de Trajan dont nous possédons un fragment de piédestal trouvé en 1855 (3). Elle avait été élevée entre les années 103 et 113, mais nous ignorons le nom du donateur.

---

(1) Cod. Théod., 5, 8, 1.

(2) Ibid., 2.

(3) *Rec. de Const.*, 1854-55, p. 141. — C. I. L., 6988.

## XVIII.

### Les Thermes d'Arrius]Pacatus

De la rue du 26<sup>e</sup> de Ligne redescendons dans la rue Caraman, remontons celle-ci jusqu'à mi-chemin de la rue que nous venons de quitter à la rue Lhuillier et prenons la rue des Cigognes, jusqu'à la rue de France. C'est à l'intersection de ces deux rues que se trouvaient les Thermes construits par *Arrius Pacatus*, le père du célèbre consul de Marc-Aurèle et l'époux de la grande dame dont nous avons trouvé la statue sur la place Nemours. Le *Recueil de la Société archéologique* de Constantine (1) contient la relation suivante des fouilles qui y furent faites à la fin de l'année 1862 :

« Le nivellement de la rue des Cigognes, exécuté en 1857, avait déjà dégarni un grand massif de maçonnerie romaine, où l'on distinguait l'extrémité d'un *hypocauste*, ce qui fit supposer qu'on rencontrerait un bain dans les déblais ultérieurs. En effet, au mois de novembre 1862, M. Crespin, ayant à enlever un monceau de terres rapportées qui touche aux premières découvertes, trouva la partie principale des Thermes au point d'intersection des rues de France et des Cigognes. De ce côté était la façade, elle regardait le midi. Les limites de l'édifice comprenaient le pâtre de constructions qui obstrue actuellement les rues Richempanse, de Varna, de France et des Cigognes. L'entrée, donnant accès dans une vaste salle voûtée (*aestuarium*), occupait le milieu de la façade. Deux pi-

---

(1) Vol. VII, 1863, préface, p. IX et X.

liers d'axe, reconnus au milieu de la rue de France, ne laissent aucun doute à cet égard.

« A la suite de cette salle, on voit une pièce communiquant avec l'hypocauste et qui pourrait avoir été le *sudarium*. Plus loin, à un niveau inférieur, quatre corps de citernes s'appuyaient contre le mur de cette pièce. Les massifs de béton du dernier réservoir ferment aujourd'hui la rue de France.

« Ce qui mérite une attention particulière, c'est le sous-sol formé par des rangées horizontales de tuyaux qui distribuaient, dans tous les sens, un courant continu de chaleur. Ces tuyaux sont des parallélogrammes en poterie creuse de 0<sup>m</sup>47 de long sur 0<sup>m</sup>25 de large. Le vide ménagé au milieu est un carré de 0<sup>m</sup>12 de côté. Sur les faces latérales opposées sont pratiquées deux ouvertures dont l'une dessine une porte cintrée au sommet, et l'autre, une fenêtre losangique. Voici comment fonctionnaient ces calorifères. La première ligne horizontale de tuyaux soutenait une autre série de tuyaux pareils, debout et juxtaposés de façon à communiquer avec la couche inférieure par les orifices oblongs. Au-dessus régnait le carrelage proprement dit. Afin d'éviter toute déperdition de chaleur, on avait enveloppé l'appareil tout entier d'une masse de terre rapportée et damée avec soin.

« La galerie de l'hypocauste qui ne mesure pas plus de 0<sup>m</sup>47 en hauteur était intacte. Sur les piliers en brique qui la portaient, étaient appliquées des briques de grande dimension, suivant le lit à une couche de béton hydraulique où l'on avait composé la mosaïque de l'*aestuarium*. Au juger par les fragments de ce pavage qui n'ont point cédé sous l'écrasement

de l'édifice, il y a eu là un incendie, car les petits cube de marbre sont plus ou moins vitrifiés. »

Tel était l'excellent aménagement du sous-sol de ce monument. Au-dessus, et dans le grand espace circonscrit comme il est dit plus haut, s'élevaient les belles salles des thermes avec la luxueuse décoration dont les avait embellis l'opulent citoyen à qui Cirta devait cet édifice. Comme d'habitude, dans ces sortes d'établissements, des statues devaient être placées dans de petites absides (*Zothecae*). C'est ainsi qu'on a retrouvé dans les décombres du bain la dédicace, sur plaque de marbre, d'une statue de Septime Sévère (1). Enfin, les piliers qu'on a retrouvés, bien en avant de la façade, dans la rue de France, nous montrent que l'entrée était précédée d'une grande colonnade qui devait lui donner un aspect monumental.

Cette circonstance que l'entrée de l'édifice se trouvait sur le trajet de notre rue de France nous permet encore de penser, ce qui est d'une grande importance au point de vue topographique, qu'une voie romaine passait sur ce point.

L'attribution de notre édifice à *C. Arrius Pacatus* ne saurait faire l'ombre d'aucun doute, puisqu'on a trouvé, devant la façade, un dé d'autel en calcaire bleuâtre, revêtu de moulures élégantes, et portant ces mots : *C. Arrius Pacatus, balineum Pacatianum*.

La présence de Thermes à cet endroit suppose l'existence d'une conduite venant sans doute en droite ligne des citernes du Capitole. Mais ces dernières n'étaient pas les seules à Cirta. Nous parlerons plus loin de celles du Coudiat, et nous avons dit un mot

---

(1) C. I. L., 6099.

de celles qui se trouvaient sur les pentes qui dominent l'abattoir. Nous en avons vu d'autres près de l'ancien Forum, lors des fouilles exécutées, l'année dernière, par le Génie, pour la construction d'une aile au Cercle militaire et des nouveaux bureaux militaires, de la rue Desmoyen. M. Poulle en a décrit de fort curieuses, mais leur aménagement étant de façon turque, nous n'en reparlerons pas pour ne point sortir de notre cadre. Il est probable pourtant que ce sont d'anciennes citernes romaines réparées par les Turcs, puisque, près du même endroit, il s'en est trouvé au lieu où a été exhumée la statue de Bacchus dont nous parlons plus bas. Comme on va le voir, l'épigraphie et les fouilles nous en révèlent d'autres près du point où nous sommes.

## XVIII.

### **Aqueduc et citernes de Caecina Albinus**

De la rue de France descendons, par la rue des Cigognes, jusque sur la place des Galettes et arrêtons-nous devant la maison construite sur l'emplacement de l'ancien dispensaire. C'est là, qu'en 1865, fut découverte une pierre rectangulaire de 1<sup>m</sup>07 de long sur 0<sup>m</sup>27 de large. Elle contenait en caractères très distincts l'intéressante inscription suivante : « Pendant notre heureuse époque, et pour faire le bonheur de la splendide colonie de Constantine, sous le règne de nos trois seigneurs pieux, heureux, victorieux, triomphateurs, et toujours augustes, *Caecina Decius Albinus*, le jeune, honoré du titre de clarissime, consulaire à six faisceaux de la province de la Numidie constantinienne, a fait construire, remplir d'eau et inaugurer

un conduit qui sert à fournir au peuple et à l'alimentation de la cité la provision d'eaux pluviales de toute l'année. La dédicace en a été faite avec le ministère d'*Ecdicius*, sacerdotal. » (1)

Sur ce même emplacement, les fouilles, opérées pour les fondations de la maison actuelle, mirent au jour les restes d'un immense bassin circulaire entouré de pierres de taille d'un volume considérable et bien conservées (2). Ce bassin, qui ne communiquait avec aucun canal extérieur, devait être alimenté par un jet d'eau central où aboutissait, sans doute, une conduite souterraine et se déversait peut-être par un autre canal intérieur descendant dans les bas quartiers de la rue Nationale. Il devait être placé au milieu d'une cour autour de laquelle était sans doute construite une maison luxueuse. Peut-être était-ce le palais du gouverneur, peut-être un autre établissement thermal.

Où était l'aqueduc, probablement souterrain, d'Albinus ? La place des Galettes et tout le pâté de maisons de l'ouest en gardent profondément le secret, mais il n'en est pas de même pour les citernes qu'il alimentait. Elles étaient tout près de ce lieu et existent encore sous l'amas de constructions élevées le long des rues Vieux, des Alises, du 3<sup>e</sup> Bataillon d'Afrique et sous la halle même de la place. Elles ont été découvertes en 1853 et M. Gouvet en a publié un plan très détaillé dans le 2<sup>e</sup> volume du *Recueil de la Société archéologique*. L'année suivante, M. Vicrey jeune en a fait une description à laquelle nous allons faire quelques emprunts :

---

(1) *Roc. de Const.*, 1865, p. 170. — C. I. L., VIII, 7034.

(2) *Ibid.*, p. 169.

« Elles sont occupées, nous dit-il, pour une part qu'il n'est guère possible d'évaluer, par les caves des maisons comprises entre la rue du 3<sup>e</sup> Bataillon d'Afrique, la rue Vieux et la place des Galettes. Elles ont accès par une maison qui a sa façade sur le coin où la rue du 3<sup>e</sup> Bataillon d'Afrique se dirige perpendiculairement sur la rue de Constantine.

« Quoique remblayé jusqu'à la naissance des voûtes, ou peu s'en faut, le premier compartiment laisse encore apercevoir des ouvertures de portes de communication ; les pierres de taille sont d'un appareil qui rappelle le iv<sup>e</sup> siècle. Toutes ces portes, ouvrant au nord-est, ont été bouchées par les indigènes, en maçonnerie grossière, afin d'isoler, chacun à son profit, le compartiment dont il jouit.

« Mais on peut, malgré ce fractionnement, juger que ces citernes occupent un emplacement bien plus vaste que la maison, car les communications souterraines du sud et du sud-ouest laissent encore circuler assez librement jusque sous les rues Vieux et des Altises.

« Quant à la partie qui se dirige vers la place des Galettes, il n'en est pas de même. On se trouve arrêté par les égouts qui s'y déversent constamment et par les plaques d'eau et d'immondices qui crouissent au fond.

« Tous les piédroits des voûtes sont en pierre de taille. La voussure n'est plus aujourd'hui composée que de la maçonnerie de béton, employée par les Romains comme charge de voûte, mais on voit que, primitivement, elle était en briques, et la retraite légère qu'on observe dans la pierre de taille, à la hauteur des naissances, en est une preuve suffisante.



« Passons à la maison de la rue du 3<sup>e</sup> Bataillon d'Afrique. Sous cet édifice, on trouve encore aujourd'hui un compartiment-annexe de forme circulaire qui devait alors servir de puisard. Du reste, *il donne encore de l'eau à l'usage de cette maison.*

« Quelques ouvertures accessoires pratiquées dans les murs, à la hauteur des naissances, paraissent avoir établi des communications avec d'autres citernes voisines, dans le cas de trop plein ou de surabondance et pour leur donner une issue convenable. Maintes tentatives ont été faites pour y pénétrer et l'on n'a obtenu pour tout résultat que la découverte de fragments d'une mosaïque annonçant la présence d'un édifice important..... »

Les Romains, on le voit, et nous le constaterons encore dans la suite, avaient fait à Cirta de gigantesques travaux d'adduction et d'aménagement des eaux. C'était, on le sait, leur plus grande préoccupation lorsqu'ils s'établissaient quelque part. Mais à Cirta, ils ne s'étaient pas contentés de capter les eaux du voisinage. Ils avaient tellement compris que cette ville, dans son isolement, pouvait être facilement privée des apports du dehors, qu'ils mirent tous leurs efforts à ne pas laisser s'égarer, sans en faire usage, les eaux tombées du ciel.

Nous ne quitterons pas cette rue du 3<sup>e</sup> Bataillon d'Afrique sans recueillir le souvenir d'une statue érigée à une *flaminica* perpétuelle, *Sittia Calpurnia Extricata*, à qui ses concitoyens avaient, nous l'avons vu, accordé le même honneur au Capitole. Mais ici, c'est un hommage rendu à la grande dame par ceux qui l'entourent, par sa *familia*, c'est-à-dire par l'ensemble de ses serviteurs (1). Il est probable que la

---

(1) *Rec. de Const.*, 1956-57, p. 143. — C. I. L., VIII, 7085.

statue se trouvait dans l'*atrium* de sa demeure. Le piédestal qui porte la dédicace nous indique donc peut-être l'emplacement de sa maison et sûrement son quartier.

La découverte de cet unique document épigraphique dans toute cette partie de la ville et la conséquence que nous venons d'en tirer nous montrent que si nous sommes privés de données certaines sur la plupart des quartiers de la cité romaine, c'est que leurs substructions sont recouvertes par les maisons arabes dont nous avons presque toujours conservé la superstructure en l'aménageant à nouveau, ou tout au moins les fondations. Nous n'y avons que rarement fouillé et interrogé le sol qui recèle d'innombrables secrets. Nous possédons, au contraire, une multitude de documents partout où de grandes et sérieuses constructions ont été entreprises, comme à la Casbah, sur la place du Palais et dans ses environs, autour de la place Nemours et sur quelques points de la rue Nationale.

## XX.

### **Temples de Julie et de Saturne**

C'est là qu'il nous reste maintenant à revenir. Reprenons donc la rue de France et arrêtons-nous dans la rue Caraman. Dans l'ancien magasin de campement, actuellement occupé par le *Grand Bazar du Globe* des frères Dessens, sur un fragment de marbre admirablement sculpté, nous trouvons la dédicace d'un temple à l'impératrice Julie, la première femme d'Auguste, qui avait été divinisée en 42. Il lui avait été dédié par *Q. Marcius Barea*, douze fois con-

sul, prêtre fétial, et qui était probablement de Cirta, de concert avec *Caelia Ururia Potita*, prêtresse augustale de la nouvelle divinité (1).

Il est donc fort probable qu'il y avait là un grand édifice public avec sa colonnade. L'emplacement, d'ailleurs, se prête fort bien à cette attribution. Ce temple aurait fait suite aux autres constructions monumentales qui délimitaient la place Nemours et dont nous avons signalé plus haut l'existence. Il aurait eu sa façade tournée vers la voie du Forum que fit si bien restaurer, sous Marc-Aurèle, le consul *Fonteius*. Il eût été aussi dans le voisinage immédiat du Forum.

Remarquons en passant que si nous n'avons pas hésité à donner à notre flamme augustale le cognomen d'*Ururia*, malgré la leçon du *Corpus* qui ne se prononce pas, c'est que ce cognomen, dont il ne manque ici que le second *u*, était usité à Cirta, bien que nous le trouvions rarement dans nos inscriptions. C'est ainsi que nous le lisons sur une épitaphe découverte à l'ouest du Coudiat-Ati, en 1853, et sur laquelle, chose curieuse, étaient dessinées des sauterelles.

La flamme augustale qui dédia ce temple avec l'ancien consul, Q. Marcius Barea, était de cette grande famille des *Potitus* qui donna plus tard naissance à C. Julius Potitus, le donateur de la construction tétrastyle que nous avons retrouvée sur la partie orientale de la place Nemours. Elle était donc de Cirta.

Dans cette même rue Caraman, sur l'emplacement de l'ancienne mosquée de Sidi el Foual qui se trouvait à l'angle des rues Caraman et Cahoreau, nous

---

(1) *Rec. de Const.*, 1873-74, p. 463. — C. I. L., VIII, 6987.

retrouvons, par une inscription fort peu explicite, d'ailleurs, le souvenir d'un temple à Saturne. Le texte semble mentionner l'exécution d'une promesse faite aux ministres de ce dieu. Il s'agit probablement de l'érection d'une statue dans le temple (1).

Sous les portiques de ces temples, se trouvaient, comme toujours, des statues. Nous avons un fragment de piédestal de l'une d'entre elles qui avait été érigée en l'honneur d'un édile revêtu de la puissance questorienne, c'est-à-dire chargé spécialement de l'impôt. Il fut aussi triumvir des IIII colonies, préfet *jure dicundo* de Rusicade, de Chullu et de Milev, et, enfin, flamme perpétuel. Son nom a disparu (2).

Enfin, une autre inscription qu'il est impossible d'interpréter, mentionne peut-être aussi l'existence d'une autre statue qui devait se trouver dans la même rue, à son point d'intersection avec la rue Cahoreau (3), devant le temple de Saturne.

## XXI.

### **Petit temple et statue de Bacchus**

Dirigeons-nous maintenant dans la rue Nationale et arrêtons-nous un instant devant la maison Mouret, dont les magasins du rez-de-chaussée sont occupés par M. Lavillat. Elle est très voisine du point où ont été retrouvés les restes du premier amphithéâtre de Cirta. Il y avait là un petit sanctuaire à Bacchus sur lequel nous sommes très exactement renseignés, aussi bien par les résultats très complets

---

(1) C. I. L., VIII, 6901.

(2) Ibid., 7125.

(3) Ibid., 7139.

des fouilles que par les archéologues qui y ont assisté et nous en ont laissé la relation, MM. Féraud et Poulle.

Les travaux de dégagement de la rue Nationale, opérés en 1871, mirent à jour une enceinte pavée d'une mosaïque entièrement dégradée, d'ailleurs, par l'incendie qui avait causé la destruction de l'édifice, et par l'action de l'humidité. « Les murs latéraux, jusqu'à un mètre au-dessus du sol, dit M. Féraud, étaient lambrissés avec des plaques de couleurs différentes. Au-dessus de ce placage, une série de niches pratiquées dans les murs avaient contenu des statuettes en marbre dont les tronçons ont été retrouvés renversés par terre. C'était, autant que nous avons pu en juger par les débris, des images d'hommes, de femmes et d'enfants, d'une exécution assez soignée. » On trouva là, gisant au milieu des décombres, la face contre le sol, une assez belle statue de marbre blanc, représentant un adolescent entièrement nu et de grandeur naturelle, brisée en deux morceaux, à la hauteur des cuisses, par la violence du choc subi dans la chute. Le sujet est debout, le bras gauche accoudé sur un tronc d'arbre qu'entoure un cep de vigne d'où pendent des grappes de raisin. Contre le tronc est un petit animal dont la tête manque. La main gauche, portée en avant, tient délicatement une coupe à deux anses. Le bras droit, auquel manque la partie intermédiaire, s'allonge sur un thyrsé enrubanné. La tête est ceinte de pampre, de raisins et de feuilles de lierre. « Cette tête, dit M. Féraud, les épaules, la chute des reins et les cuisses ont les contours potelés, moelleux et arrondis du corps de la femme, tandis que le reste, comme le

haut de la poitrine, le torse, en un mot, et le bas des jambes conservent les formes et les proportions qui sont les indices de la virilité (1). »

On avait là, sans aucun doute possible, une fort belle représentation de Bacchus. Mais comment se trouvait-elle dans ce lieu et d'où venait-elle ? Les fouilles de la construction de M. Mouret nous l'ont appris, six ans après, avec tous les détails désirables.

A l'angle de cet emplacement qui touche au point de rencontre des rues Vieux et Rouaud, c'est-à-dire sur le lieu même de la découverte, on trouva, à trois mètres environ au-dessous du sol, cinq morceaux de pierre avec inscription dont la réunion permit de lire ce qui suit :

« Consacré à Liber Pater auguste, *Q. Quadratus Quintulus*, fils de Quintus, de la tribu Quirina, investi de l'édilité, a donné et dédié la statue, avec l'édicule et ses colonnes, qu'il avait promise, sans y être obligé pendant qu'il était préfet pour les triumvirs, indépendamment de la somme réglementaire de 20,000 sesterces qu'il avait déjà versée à la caisse municipale. L'emplacement a été concédé par décret des décurions. » (2).

Il y avait donc là un sanctuaire à Bacchus. Comment était-il construit ? Les fouilles qui ont exhumé ce texte nous renseignent exactement.

« Les fragments de la pierre contenant l'inscription, dit M. Poulle, étaient au pied de la maçonnerie même qui supportait le dôme sous lequel était placée la statue. La maçonnerie était revêtue sur trois cô-

---

(1) *Rec. de Const.*, 1871-72, p. 408.

(2) *Ibid.*, 1878, p. 317. — C. I. L., VIII, *add.*, 10867.

tés d'un parement en pierres de taille et reposait sur un socle à moulures simples et sévères ; le quatrième côté était adossé à un mur qui va, dans une direction oblique, de la rue Rouaud à la rue Nationale et aboutit aux grands arceaux signalés plus haut.

« Le piédestal mesure, à la base et sur la façade, 3 mètres, et 2<sup>m</sup>36 sur les petits côtés ; la moulure a 0<sup>m</sup>50 de hauteur et 0<sup>m</sup>16 de saillie, en sorte que le fût a 2<sup>m</sup>68 en façade et 2<sup>m</sup>20 sur les côtés.

« Le dôme devait reposer sur deux colonnes placées sur le devant et sur deux pilastres adossés au mur dont je viens d'indiquer la direction ; les pierres du chapiteau qui couronnaient le fût n'ont pas été retrouvées. Quant à celle qui portait l'inscription et sur laquelle je n'ai pas remarqué trace de moulures, elle devait être placée sur la façade du fût, entre le piédestal et le chapiteau. » (1).

La dédicace nous apprend que *Q. Quadratus Quintulus*, donateur de ce gracieux monument, était un édile de Cirta remplissant pour les triumvirs, et sur leur délégation ou en leur absence, la plus haute magistrature municipale.

## XXII.

### **Monument au Génie des Colonies Cirtéennes. — Maison romaine**

Non loin de là, avait dû se trouver, bien avant la construction du tétrapyle, un grand monument élevé en l'honneur du Génie des Colonies Cirtéennes, ainsi qu'il résulte de deux énormes blocs faisant partie du pilier occidental de l'édifice d'Avitianus. La dédicace

---

(1) Poulle, *Rec. de Const.*, 1878, p. 319.

qu'on y lit devait se trouver sur une frise et était tracée en lettres monumentales de quinze centimètres (1). Ce monument, comme celui dont nous allons retrouver plus loin les traces à la grande mosquée et qui avait été élevé à la concorde des IIII colonies, prouve que Cirta ne négligeait aucune occasion de flatter l'amour propre des cités qui étaient liées à sa fortune, et qu'elle attribuait à cette alliance persévérante une grande partie de son importance et de sa prospérité.

Toujours dans ce même quartier, à gauche du tétrapyle et tout près de l'arc de triomphe de Caecilius Natalis, sur l'ancienne voie de Fonteius, se trouvaient encore, en 1840, les restes très complets de la façade d'une maison romaine, ornée de pilastres corinthiens avec entablements. Ils étaient enveloppés de constructions arabes dont ils faisaient eux-mêmes partie, comme mur principal, et ont entièrement disparu avec les mesures qu'ils soutenaient. Ravoisié qui les a vus, lors du séjour de la mission scientifique à Constantine, croit que ce monument n'a pas dû être considérable à l'origine.

Ce monument est celui que Cherbonneau, dans sa petite *Notice sur Constantine*, décore du nom pompeux de *temple grec* (2). On voit que cette appellation est quelque peu ambitieuse.

### XXIII.

#### **La voie romaine de la place Nemours au pont d'Antonin**

Cette suite de monuments, tétrapyle, basilique de Constance qui pouvait bien occuper l'ancien empla-

---

(1) *Rec. de Const.*, 1878, p. 314. — C. I. L., VIII, *add.*, 10866.

(2) *Ibid.*, 1853, p. 114.



cement de l'édifice affecté au Génie des IIII colonies, amphithéâtre, sanctuaire de Bacchus, nous prouvent que la place Nemours était ouverte de ce côté, et qu'une voie romaine, sur laquelle ils étaient en façade à l'Est, devait partir de là pour aller aboutir au pont d'Antonin (notre pont actuel d'El-Kantara) et jouer ainsi le rôle de notre rue Nationale. Mais le tracé de cette voie devait beaucoup différer de celui de notre rue. Il était peut-être direct et, au lieu d'infléchir vers le sud pour aller rejoindre la place Perrégaux, puis de là prendre une orientation sud-ouest-nord-est, il devait tomber dans la rue Combes, puis dans la rue Vieux et, enfin, dans la rue Perrégaux pour rencontrer ensuite notre rue Nationale à l'entrée du pont. La partie de la ville qui forme aujourd'hui le quartier arabe jusqu'à la pointe Sidi-Rached, et qui était très éloignée de ce tracé, communiquait avec l'autre rive du Rhummel par un pont dont nous parlons plus loin. Les fouilles que va nécessiter la construction d'un collège de jeunes filles, au nord-est de la place Perrégaux, nous renseigneront peut-être exactement sur ce point.

L'ouverture de la rue Nationale et la construction des maisons qui la bordent ne nous ont pas fourni de nombreuses données sur l'ancienne Cirta. Il est aisé d'en comprendre la raison par ce qui précède. Les quartiers qu'elle traverse étaient en dehors de la grande artère qui se dirigeait du sud au nord. Il n'y avait donc là que des habitations particulières et peu de monuments. Toutefois, la grande mosquée va nous fournir de précieux renseignements.

## XXIV.

### Temples de Vénus et de la Concorde des Colonies Cirtéennes

Malgré sa façade moderne, cet édifice est fort ancien. L'intendance de ce sanctuaire a appartenu pendant plusieurs siècles à la famille des Beni-Lefgoun, dans laquelle s'est maintenue, jusqu'à notre entrée à Constantine, la dignité de Cheikh-el-Islam, c'est-à-dire de pontife de l'islamisme (1). Il est construit sur l'emplacement, et avec de nombreux restes d'un temple romain ou même de plusieurs temples réunis, où étaient vénérées, comme dans un panthéon, plusieurs divinités. C'est ainsi qu'on y trouvait un sanctuaire à Vénus qui avait été dédié par un légat de Numidie dont le nom se termine par les lettres . . . *ndus* qu'il faut évidemment lire [*Secu*]*ndus* (2). On connaît en Numidie trois légats de cet *agnomen* : *P. Cassius Secundus*, sous Néron, mais à une date incertaine, *Metilius Secundus*, de 121 à 123, sous Hadrien, et *Cassius Secundus*, de la fin de ce règne. Il est très probable que notre légat est un des deux derniers.

Un autre sanctuaire était consacré à la Concorde des Colonies Cirtéennes. On y voyait une statue érigée à cette divinité aux frais de *C. Julius Barbarus*, questeur et édile. Il l'avait promise lorsqu'il briguaît cette dernière dignité (3). La dédicace est datée d'une façon très précise. Le candidat à l'édilité avait promis la statue le 5 des ides de janvier et il put la dédier le 3 des ides de mars de la même année 224,

---

(1) Cherbonneau, *Rec. de Const.*, 1853, p. 122.

(2) *Ibid.*, p. 123. — C. I. L., VIII, 6964.

(3) *Rec. de Const.*, 1853, p. 123. — C. I. L., VIII, 6942.

sous le consulat de Julianus, pour la deuxième fois consul, et de Crispinus. C'était au temps d'Alexandre Sévère. On voit, par ce dernier détail, que la statuaire était expéditive à Cirta. Il ne faut pas s'en étonner. Il y avait à Cirta, comme dans toutes les villes du monde romain, ainsi qu'on vient de le voir par la profusion de statues qui s'y élevaient de toutes parts, une industrie très prospère de ce genre de production. Les ateliers de sculpteurs devaient être très animés et des œuvres de toute sorte devaient à l'avance s'y trouver en grande quantité pour prévenir les commandes. Les pollicitateurs pouvaient donc être servis rapidement. Ils choisissaient un type général de statue d'homme, de femme ou de divinité presque toujours drapé de la même manière, grâce à la forme un peu vague des vêtements alors en usage, et il n'y avait plus que quelques retouches à faire pour l'adapter au sujet qu'il fallait représenter.

Les restes de ces deux temples ont été employés à l'ornementation de l'édifice musulman. « Les six colonnes disposées de chaque côté du chœur, dit Cherbonneau, sont surmontées de chapiteaux de l'ordre corinthien dont le feuillage élégant a presque entièrement disparu sous une épaisse croûte de chaux. Il a fallu que l'architecte du Département fit gratter et nettoyer au ciseau le couronnement de l'une d'elles pour que nous puissions y admirer l'habileté des artistes de cette métropole de la Numidie. » (1).

On a trouvé sur la façade orientale du minaret de cette même mosquée un fragment d'inscription provenant du piédestal d'une statue jadis élevée à Constantin par *Vettius Florentinus*, rational de la Numidie

---

(1) *Rec. de Const.*, 1853, p. 124.

et de la Mauritanie. Cette statue était probablement sur la petite place qui précédait les deux temples ci-dessus. L'auteur de la dédicace appelle l'empereur le *grand Constantin, très victorieux, toujours auguste, fondateur de la paix*, et loue sa vertu, la félicité qu'il donne à ses peuples et son éminente piété (1).

Sur la 3<sup>e</sup> colonne de la seconde nef de la mosquée, on lit que *T. Cornelius Quintilius* et ses fils, *Severianus, Paternus et Quintilianus*, ont fait construire à leurs frais le monument d'où elle provient (2).

Tout près de la mosquée, dans les fondations de la maison Cohen Namia, on a trouvé, en 1869, le fragment d'une grande dédicace qui a été peut-être celle d'un des temples dont nous venons de parler et qui porte, en lettres monumentales, les mots suivants : ...*nus Coloniæ*... L'édifice d'où provient ce texte avait été sans doute bâti par un légat devenu plus tard consul et nommé alors par le conseil provincial patron des IIII colonies (3).

La rue Nationale ne nous a plus fourni d'inscriptions intéressantes. Nous en avons dit plus haut la raison : elle n'est pas sur le trajet de l'ancienne voie romaine qui reliait le pont d'Antonin à la place Nemours. Nous allons donc abandonner maintenant la ville proprement dite où nous avons recueilli tous les souvenirs de quelque importance qui y ont été exhumés. Un instant on a pu espérer que les déblais du percement de la rue Thiers nous fourniraient quelques documents. Il n'en a rien été, car les quartiers qu'elle traverse étaient en dehors des

---

(1) *Rec. Afr.*, 1859, p. 137 ; 1863, p. 407. — *Rec de Const*, 1860-61, p. 139-141. — C. I. L., VIII, 708, 709.

(2) *Rec. de Const.*, 1858-59, p. 212. — C. I. L., VIII, 7314.

(3) *Ibid.*, 1860, p. 676. — *Ibid.*, 7132.

lieux où s'agitait la vie publique à Cirta. On n'y a rencontré, dans la rue de Constantine, que les restes d'un mur fort épais ayant sans doute fait partie du rempart intérieur qui forma comme une seconde enceinte à la ville romaine, car on voit sur toute la partie correspondante de la rive gauche du Rhummel des restes de muraille qui se rattachent évidemment à l'enceinte extérieure.

## XXV.

### **Le Pont d'Antonin sur l'Ampsaga**

Nous allons donc passer sur la rive droite de l'Ampsaga des Romains, de notre ouad Remel actuel. Cirta y avait là, comme aujourd'hui, une issue par le pont actuel d'El-Kantara. L'infrastructure de cette immense construction, presque jusqu'à la hauteur du tablier, est romaine. Il est facile d'en fixer la date approximative si on prend comme donnée certaine, à cet égard, les fragments d'inscription monumentale trouvés soit au bas des piles, soit dans les matériaux de la maçonnerie d'une des culées. Ces fragments sont les restes d'une grande dédicace à Antonin (1). Mais il n'est pas sûr qu'ils aient appartenu primitivement à notre édifice, ni qu'ils ne proviennent pas de l'arc de triomphe existant encore tout près de là, à la fin du siècle dernier, et dont Bartholomeo, l'architecte de Salah-bey en 1791-92, employa les matériaux à la réparation du pont. Cependant nous estimons, pour notre part, que des lettres de 37 centimètres de hauteur conviennent parfaitement à la dédicace d'une si gigantesque construction et nous ne

---

(1) *Rec. de Const.*, 1856-57, p. 150, et 1864, p. 73. C. I. L., VIII, 6991.

voyons aucun inconvénient à donner à nos fragments cette destination. Nous considérons donc ce pont comme bâti sous Antonin. La grandiose allure de ses piliers, leur solidité que tant de siècles n'ont pu ébranler, la parfaite assiette de leurs assises sont bien les caractères distinctifs de la belle architecture du milieu du II<sup>e</sup> siècle.

Les arches superbes reposent sur une voûte naturelle du rocher sous laquelle s'engouffre l'ancien Ampsaga pour passer ensuite sous deux autres voûtes du même genre, avant d'aller se précipiter, en retentissantes cascades, au nord-est de la cité, dans les profondeurs de la plaine.

Cette magnifique construction a excité l'admiration de tous les voyageurs des siècles passés, mais aucun d'eux ne l'a décrite avec autant de vérité qu'Edrisi au XII<sup>e</sup> siècle. « Ce pont, dit-il, est d'une structure remarquable ; sa hauteur au-dessus du niveau des eaux est d'environ cent coudées. Il se compose d'arches supérieures et d'arches inférieures, au nombre de cinq, qui embrassent la largeur de la vallée. Trois de ces arches, celles qui sont situées du côté de l'ouest, à deux étages, ainsi que nous venons de le dire, sont destinées au passage des eaux, tandis que leur partie supérieure sert à la communication entre les deux rives. Quant aux autres, elles sont adossées contre la montagne. »

Ce pont ne servait pas seulement à relier les deux rives : il était aussi utilisé comme aqueduc. On en voit encore, sur la droite, les restes qu'avait réparés Salah-bey.

Au-dessus d'une des piles reposant sur le rocher, du côté du nord, se trouvent deux éléphants affron-

tés, au-dessus desquels, sur une autre pierre, est sculptée en relief une femme qui paraît être une danseuse de ballet. Ces deux morceaux n'occupent probablement pas leur place originelle. Ils ont dû être tirés des restes de l'ancien théâtre romain utilisés par don Bartholomeo pour la restauration du pont.

## XXVI.

### **Arc de triomphe et Portique d'Auſſidius. — Théâtre et Hippodrome**

Si nous passons sur la rive droite du Rhumel, nous nous trouvons bientôt sur l'emplacement d'une grande ruine que Shaw et Peyssonnel ont décrite, avant qu'elle eût disparu dans la bâtisse de Salah-bey. C'était, paraît-il, un grand arc de triomphe que les arabes appelaient, on ne sait pourquoi, *Ksar-el-Ghoula* (le *Château de la Goule*).

Le docteur Peyssonnel, à la relation duquel il faut plus ajouter foi qu'à celle de l'anglais Shaw qui est contradictoire, nous donne de cet édifice la description suivante : « Vis-à-vis ce pont, de l'autre côté du fossé, il y a une petite plaine, au niveau du plan de la ville, où l'on trouve un arc de triomphe très bien conservé. Trois grandes portes le forment : celle du milieu a environ vingt-cinq pieds de large ; les autres sont proportionnées, mais plus petites. On n'y trouve ni bas-reliefs, ni inscriptions. Après cet arc de triomphe, on voit une grande muraille qui soutenait quelque édifice considérable. » (1).

Cette description n'autorisait nullement Ravoisié à indiquer sur son plan, comme emplacement de cet

---

(1) Cité par Ravoisié, *Explor. scient. de l'Alg.* p. 11 du texte.

édifice, les terrains où s'est élevée depuis l'usine à gaz. Il se trouvait bien plutôt, ainsi que l'a pensé M. Poulle, « sur le petit monticule situé entre la gare des marchandises et le grand coude de la route d'El-Kantara au Bardo », à peu près sur les terrains où s'élève aujourd'hui un groupe de maisons qui bordent à droite la route du Khroub et à gauche celle du Bardo. On y a trouvé et on y trouverait encore d'énormes blocs taillés qui prouvent que l'extraction de matériaux faite par don Bartholomeo n'avait été que superficielle.

Cet arc de triomphe n'était peut-être que le *Prothyrum* d'un grand portique qui précédait un théâtre, si l'on en croit une magnifique inscription trouvée près de là, au-dessous de l'ancien cimetière européen, probablement sur l'emplacement de la gare des marchandises (1). Elle est gravée sur une superbe dalle en calcaire dur, d'un très beau grain, qui mesure 1<sup>m</sup>73 de longueur sur 0<sup>m</sup>83 de hauteur. Un grand cadre orné d'un triple rang de moulures l'environne. C'est peut-être le plus beau spécimen d'épigraphie qui se soit encore trouvé en Afrique, et il est bien regrettable qu'il soit livré, sur un côté du square n° 2, à toutes les injures du temps et des oisifs et aux souillures des animaux. Il serait bien malheureux qu'il vînt à se détériorer. Voici ce qu'on y lit, en caractères de 7 centimètres et demi de hauteur, d'un galbe merveilleux, dont les mots sont nettement séparés par des feuilles de lierre mnées de leurs pédoncules :

« *C. Aufidius Maximus*, fils de Caius, de la tribu

---

(1) Nous n'avons pu trouver, malgré nos recherches, aucune indication plus précise de sa provenance.



Quirina (c'est-à-dire de Constantine), préfet ou commandant de la quatrième cohorte des Bracares en Judée, tribun militaire de la troisième légion appelée Fulminata, en Cappadoce, a donné et dédié, le premier, un portique avec ses niches à statues, pour remercier ses concitoyens de l'honneur du pontificat qu'ils lui ont conféré. Il a versé, en outre, au trésor de la cité, la somme réglementaire de dix mille sesterces. »

Bien qu'il n'ait été qu'un officier subalterne, puisqu'il ne s'éleva pas à la dignité de légat, Aufidius devait avoir une très grande fortune pour édifier à ses frais un Portique dont la splendeur devait répondre à celle de sa dédicace.

L'emplacement de ces ruines adossées à la petite colline dont nous venons de parler, et quelques fragments d'autres grandes inscriptions qu'on y a trouvés, nous sollicitent vivement à penser qu'il y avait là un théâtre. Le lieu se prête, d'ailleurs, fort bien à cette attribution. S'il en était ainsi, les spectateurs avaient devant eux, aux jours de représentations, le plus beau décor qu'on puisse imaginer : leur ville avec ses beaux monuments, se déployant tout entière, en éventail, sous leurs yeux ; à leurs pieds, les abîmes ténébreux où mugissait l'Ampsage, et à droite, la grande trouée aux parois gigantesques par où il se précipitait dans la plaine.

Cette partie de la ville, d'ailleurs, semblait être destinée aux fêtes populaires. C'est ainsi qu'on a retrouvé un peu plus haut, sur l'emplacement même de la gare, les restes d'un hippodrome ; mais on n'en a exhumé qu'une faible partie, le reste demeurant enseveli dans les flancs du Mansourah. Com-

bien il est regrettable que la Compagnie du chemin de fer n'ait pas poussé plus loin ses déblais ! Ce problème eût été résolu au grand avantage de la science.

## XXVII.

### **Autres ponts sur l'Ampsaga**

On fera peut-être une objection à notre double hypothèse sur l'affectation de ces emplacements. On pensera que ce théâtre et cet hippodrome auraient été bien éloignés de la ville. On n'a qu'à jeter les yeux dans le gouffre qui enserme la cité et on verra à ses pieds la preuve qu'une pareille difficulté n'existait pas pour les habitants de Cirta. On voit, en effet, en cet endroit du ravin, adossés au rocher même, deux piédroits en belle maçonnerie de pierres de taille, avec bandeau d'imposte à la hauteur de la naissance du cintre (1).

Ce sont les piliers d'un pont à arcades superposées qui rapprochait tellement de la ville le point dont nous parlons qu'il n'y avait presque plus entre eux d'intervalle. L'étude de ces restes a permis à Ravoisié d'émettre, avec la plus grande vraisemblance, l'hypothèse suivante :

« Les cinq ou six claveaux encore en place, dit-il, doivent faire supposer que les arcades qu'ils formaient n'avaient pas une grande ouverture et qu'elles étaient au moins au nombre de cinq pour remplir l'espace vide et supporter les piliers des arcades supérieures qui devaient atteindre le niveau du sol. La communication se trouvait ainsi établie d'une rive à l'autre. Ces mêmes arcades, dont nous avons re-

---

(1) Ravoisié. *Explor. scient. de l'Alg.*, p. 13 du texte.

trouvé les restes, occupaient, ainsi qu'il est facile de le supposer, une place intermédiaire, et devaient être, pour cela même, supportées à leur tour par un grand cintre en maçonnerie posant sur les deux murailles de rocher qui servent d'encaissement à la rivière.

« Aucun voyageur ne nous a laissé d'indication sur la forme de cet édifice et les vestiges que nous présentons n'ont pas même été mentionnés par eux. Nous nous arrêterons donc à la supposition que nous venons d'établir ; et nous le ferons avec d'autant plus de persistance, que le pont romain restauré par Salah-Bey nous offre, à cet égard, un exemple tout à fait analogue. La seule différence qui existe dans celui-ci, c'est que la voûte qui supporte tout l'édifice est le rocher même, tandis que dans celui que nous décrivons, cette voûte naturelle devait être remplacée par une arche en maçonnerie dont l'ouverture ne pouvait pas avoir moins de 15 à 20 mètres. » (1).

Ces piliers, dont la structure est fort belle et la conservation intacte, forment aujourd'hui une des curiosités de l'admirable et hardi *Chemin des touristes* que M. Rémès a tracé avec, tant de bonheur, le long de la muraille de rocher qui borde la rive droite du Rhumel. Ce chemin qui conduit de merveilles en merveilles le visiteur étonné, épouse toutes les saillies et toutes les anfractuosités de cette gigantesque muraille et présente, à chaque détour, le spectacle d'une nouvelle féerie. Il y a là comme une débauche de sublime.

Les voyageurs arabes s'accordent à dire qu'il y

---

(1) Ravoisié, *loc. cit.*, p. 14.

avait, au temps des Romains, plusieurs autres ponts sur l'Ampsaga, mais nous n'en connaissons aucune trace.

## XXVIII.

### **Aqueducs et autres souvenirs antiques du Rhumel**

Deux cents mètres environ avant d'arriver à ces débris, en suivant le chemin des touristes par son entrée sous le grand pont, on arrive en face des restes d'un aqueduc qui amenait les eaux du Mansourah et des hauteurs voisines jusqu'à la hauteur de la place que la rue Nationale a ménagée, sur le bord du gouffre, dans le coude qu'elle forme pour s'infléchir dans la direction du sud-ouest. Cet aqueduc franchissait la rivière sur des arcades, après avoir passé dans une galerie souterraine dont Ravoisié nous a laissé un petit plan et une coupe accusant une largeur intérieure de 0<sup>m</sup>55. Les restes de cet aqueduc, situés sur la rive gauche du fleuve, semblent avoir une hauteur de quatre à cinq mètres dans leur partie la plus rapprochée de la rive.

Ne quittons pas le Rhumel où nous reviendrons, d'ailleurs, pour examiner le grand barrage exécuté à son entrée dans le ravin et une fontaine thermale qui en est voisine, sans mentionner un autre aqueduc construit en briques, le long de la paroi rocheuse qui resserre le fleuve à gauche. Il commence au deuxième pont naturel avant d'arriver à la cascade. Il amenait une portion des eaux de l'Ampsaga à des moulins qui devaient se trouver à peu près sur l'emplacement de la minoterie de M. Lavie. Cet aqueduc sert encore

au même usage sur une partie de son parcours. Son extrémité seule est devenue inutile par suite du grand couloir que le Génie a percé dans le rocher pour amener ces eaux à la grande usine que la maison Lavie y a installée. En cet endroit, d'un pittoresque sublime, la profondeur du ravin jusqu'au niveau supérieur où était le Capitole est d'environ 170 mètres. La tradition veut qu'on précipitât de ce point les criminels condamnés à mort, et, au temps des Turcs, les femmes convaincues d'adultère. Cette tradition du Capitole cirtéen n'a rien qui doive nous surprendre chez un peuple qui avait, parmi les légendes de son origine, la fable de la Roche Tarpéienne dont il était si facile de faire une réalité à Cirta.

Pour être complet dans notre revue des antiquités du Rhumel, disons que M. Rémès, au cours de ses travaux d'aménagement du Chemin des Touristes, a trouvé des traces non équivoques de l'exploitation de la pierre par les Romains. N'ayant ni poudre, ni dynamite (heureux temps !) pour l'extraire par éclatement, ils traçaient au ciseau de profonds sillons dans lesquels ils enfonçaient des coins de bois qu'ils inondaient ensuite ; le gonflement des fibres opérant doucement la scission de ces énormes quartiers de roc dont ils faisaient les larges assises de leurs édifices. M. Rémès nous a montré à nous-même de nombreuses preuves de cet antique procédé, dans les profondeurs du ravin.

Ajoutons enfin que notre ingénieux cicérone nous a signalé, le long des parois qui ressèrent le fleuve, de nombreuses sources d'eaux thermales qui ont dû être utilisées pour les besoins de l'établissement que nous allons retrouver en amont, près de l'entrée de la gorge.

Une dernière considération nous retient encore dans ce fantastique abîme où il est maintenant si aisé de se rendre et si intéressant de séjourner. C'est que ces eaux profondes doivent submerger bien des souvenirs de toute nature. Depuis quatre mille ans que la vie humaine s'agite sur le plateau qui nous domine, que de débris se sont précipités dans ces profondeurs et combien seraient fructueuses les recherches qu'on y tenterait en dérivant par places successives, au moyen de canaux mobiles, le cours du fleuve, et en épuisant ensuite les eaux qui remplissent les cavités de la faille ! Souhaitons qu'un jour ces recherches soient tentées.

## XXIX.

### **Le Rocher des Martyrs**

Remontons sur la rive droite d'où nous sommes descendus et continuons notre marche dans la direction du sud-ouest. Nous arriverons jusqu'à une centaine de mètres au-dessus de la passerelle, dite *Pont du Diable*, jetée sur le Rhumel, à son entrée dans le ravin. Là, au fond de la vallée qui se creuse entre le Mansourah et le Coudiat-Ati, sur la même ligne que le rempart occidental, se dresse une roche ayant une face plane verticale sur laquelle est gravée l'inscription suivante qui fait l'objet de la vénération des chrétiens et où il s'agit d'un certain nombre de martyrs dont les deux premiers, Jacques et Marien, sont célèbres dans les annales de l'Église :

« Le 4 des nones de septembre (1), passion des

---

(1) *Rev. de Const.*, 1853, p. 79 et pl. xvii. — C. I. L., viii, 7924.

martyrs d'Hortensia (1), *Marien et Jacques, Datus, Japinus, Rusticus, Crispus, Tatus, Metunus, Victor, Silvain, Egyptius* (ici deux sigles très difficiles à interpréter). Souvenez-vous, en présence du Seigneur, de ceux dont celui qui a fait (cela) sait les noms. Indication xv. »

On croit, sur la foi d'un acte des martyrs inséré par Ruinart, dans sa collection, que Jacques et Marien furent exécutés à Lambèse en 259, après avoir été torturés à Cirta, sous le règne de Valérien, mais nous ne connaissons pas le nom du légat qui gouvernait alors la Numidie, à moins que ce ne soit *Veturius Veturianus* qui commanda, le premier, la III<sup>e</sup> légion après sa reconstitution et qui est placé par les épigraphistes entre 255 et 259 (2).

Quelques personnes, n'acceptant pas Lambèse comme lieu du supplice, voudraient le voir auprès de ce rocher même pour lui attirer encore plus de vénération. Bien que nous n'ayons pas à prendre parti dans cette controverse, il nous semble intéressant de peser leurs raisons.

L'auteur anonyme du récit de ce martyre, qui s'en dit témoin oculaire et déclare qu'il a été chargé d'en rendre compte par les victimes mêmes de la persécution, dont il était le commensal et le compagnon, nous raconte, entre autres choses, que Marien, avant d'être mis à mort, fut torturé de la manière suivante : « Il fut suspendu pour être déchiré. Le nœud « qui le tenait en l'air lui serrait, non les mains,

---

(2) On lit dans le texte le mot *hortensium* que le général Creully interprète par « habitants d'un lieu cultivé en jardins » ; mais M. Pouille croit avec raison que ce mot exprime un ethnique et qu'il désigne ici une ville du nom d'Hortensia dans la Proconsulaire.

(3) Pallu de Lessert, *Rec. de Const.*, 1838-39, p. 149.

« mais l'extrémité des doigts, afin que la masse du  
« corps, supportée par des membres si faibles, aug-  
« mentât la douleur. Même, on eut la cruauté de lui  
« attacher aux pieds des poids pesants ; en sorte  
« que, tirée en sens contraire, la charpente entière  
« du corps se disloquait ; les nerfs étaient brisés,  
« les entrailles déchirées. Mais, ô barbare impiété !  
« tu n'as rien fait ! Tu as suspendu les membres  
« d'un martyr, ouvert ses flancs, mis à nu ses en-  
« traîles..... Enfin, la fureur des bourreaux fut  
« vaincue et il fallut le reconduire en prison, etc.... »

Or, un tel supplice, disent les partisans de l'exécution auprès de notre rocher, n'eût pas permis de conduire vivants à Lambèse les condamnés et de leur faire supporter, dans l'état où il avait dû les laisser, « cette route difficile et pénible. »

Cette raison, ainsi présentée, nous paraîtrait excellente, si elle pouvait cadrer avec le récit inséré par Ruinart dans ses *Acta sanctorum*. Mais il y est dit formellement que les condamnés ne furent pas mis à mort le lendemain. « Ils restèrent encore quelques jours en prison » à Cirta, après cette torture, puisqu'ils eurent le temps d'y avoir, pendant leur sommeil, de nombreuses visions qui accrurent leur fermeté, et d'être de nouveau interrogés par « le magistrat de Cirta. » Le narrateur confirme encore ces délais en nous rapportant qu'ils « gagnèrent à Dieu de nombreux témoins » pendant ces interrogatoires successifs. Ils pouvaient donc être un peu remis de leurs blessures, lorsqu'ils furent transportés à Lambèse, et en état de supporter ce voyage. De plus, dans la ville militaire où devait être donné l'ordre de leur mise à mort, ils attendirent « durant plusieurs jours



« avant que la rage insensée du préfet pût arriver jusqu'à eux. » « Durant cette longue attente, » ajoute encore le narrateur, ils eurent aussi le temps d'avoir des visions. Le texte de Ruinart n'autorise donc pas cette opinion.

La seconde raison invoquée est que la description du lieu du supplice convient parfaitement au lieu où se dresse notre roche. « C'était une vallée profonde, « traversée par un fleuve dont les rivages s'élevaient « doucement en colline, et formaient ainsi, des deux « côtés, comme les degrés d'un amphithéâtre. Le « sang des martyrs coulait jusqu'au lit du fleuve. » Or, rien dans la topographie de Lambèse ne convient à cette description. De plus, il ne coule pas de fleuve dans cette localité.

Il nous semble qu'il est aisé de réfuter cette argumentation. L'Aïn-Drinn, qui traverse le territoire de l'ancienne cité, est aussi encaissé dans une vallée profonde dont les rivages s'élèvent doucement en colline. Si on objecte que ce n'était pas un fleuve, nous répondrons que le mot *flumen* n'a pas précisément ce sens, et que les Latins entendaient par là toutes sortes de cours d'eau. Bien plus, le côté du Rhumel où aurait eu lieu le supplice ne s'élève pas doucement, mais brusquement en colline sur la rive droite de notre fleuve.

Toutefois, nous n'hésitons pas à embrasser cette manière de voir parce que, selon nous, la véritable raison n'est pas alléguée : c'est l'inscription elle-même. Il n'y est pas dit *en souvenir des martyrs*, mais *passion*, c'est-à-dire mise à mort. Les chrétiens qui l'ont gravée sur ce rocher, sinon immédiatement après le supplice, ce qui eût été dangereux, car il

pouvait être le lieu habituel des exécutions de ce genre, du moins quand la paix leur eût été rendue, ne l'ont pas choisi arbitrairement. Pour une simple commémoration, ils eussent élevé un monument dans un lieu consacré.

On nous objectera peut-être que nous nous prononçons bien vite contre le texte que nous invoquions tout à l'heure. C'est qu'en effet, les *Acta sanctorum* ne sauraient être considérés comme des documents d'une vérité historique bien établie sur les faits qu'ils rapportent. Réunis, sans une critique bien sérieuse, par les Bollandistes qui les empruntèrent à des traditions qui ont dû les transformer considérablement, sinon les créer de toutes pièces, ils ne sont consacrés que par l'accueil que leur ont fait les commentateurs, tels que Surius, Baronius et Ruinart, et par la créance que leur a accordée l'Église. Ce n'est pas assez pour leur donner une valeur historique indiscutable, au moins quant au détail des faits.

Qu'étaient ces martyrs ? Il est impossible de le savoir autrement que par le récit accueilli par Ruinart, et encore, pour les deux premiers mentionnés par notre inscription, Marien et Jacques, ce qui justifie, sur la véracité de ce récit, la remarque précédente. Les compagnons qu'il leur donne sont tout autres que ceux de notre texte. Quant à Jacques et Marien, c'étaient deux clercs ou, si l'on veut, deux étudiants ecclésiastiques de la Proconsulaire. L'un était diacre et l'autre lecteur. L'acte de leur martyre nous raconte qu'ils voyageaient avec leur suite en Numidie pendant la persécution de Valérien. C'est dire qu'ils étaient d'une condition sociale assez élevée. Arrivés à Centuria que plusieurs croient être notre El-Kan-

tour, sur la voie de Rusicade à Cirta, ils apprennent que la persécution sévit avec rigueur à Cirta. Ils délibèrent quelque temps pour savoir s'ils continueront leur voyage (1). La mère de Marien qui accompagnait son fils fait d'abord quelques objections ; mais l'ardeur de la foi qui anime tous les voyageurs les pousse à affronter le danger. Ils se rendent au faubourg de Cirta que nous avons appelé *Mugae* au commencement de cette notice. Là, ils confessent ouvertement leur foi et sont jetés en prison. On connaît le reste.

L'inscription a dû être gravée par quelque humble fidèle qui a aussi mal tracé les caractères qu'il parlait le latin, car son épigraphe, très inhabile, fourmille de barbarismes et de solécismes.

L'autorité ecclésiastique a protégé par une grille ce pieux souvenir contre les accidents qui pourraient naître du voisinage de la route. La possession de ce terrain par le diocèse est assez curieuse à noter. Il appartenait à un arabe du nom de Si Hamouda. S'apercevant qu'un jour, des ouvriers terrassiers qu'il y faisait travailler, allaient mettre en pièces le rocher, il leur intima l'ordre de cesser leurs travaux de ce côté et vint en offrir la propriété à M<sup>er</sup> Robert, alors évêque de Constantine. Ce prélat éclairé, comprenant le prix d'une pareille donation, fut très touché de cette démarche et se fit accorder l'autorisation de l'accepter pour le diocèse.

Tout près de là, sur la gauche, se trouve une source d'eau chaude dans l'intérieur d'un rocher creusé en forme de salle circulaire recouverte de sa

---

(1) Cette scène est représentée dans un tableau qui orne la sacristie de notre cathédrale.

voûte sphérique. Cette salle est en grande partie l'œuvre de la nature, mais la main de l'homme n'y est pas étrangère. Elle a complété l'ébauche, de façon à en faire une piscine entourée peut-être d'une construction à usage de thermes. Mais il ne reste rien pourtant qui justifie cette hypothèse.

### XXX.

#### **Le barrage de l'Ampsaga**

Si, du Pont du Diable, nous examinons la paroi qui borde à droite l'entrée du ravin, nous ne tardons pas à remarquer qu'elle est formée en partie d'une masse de béton emprisonnant solidement un blocage très serré qui descend en pente douce de l'extrémité supérieure, et s'élargit, en s'arrondissant, dans le bas de la rivière. Cette construction fait tellement corps avec la roche dont elle a, d'ailleurs, la couleur et l'aspect, qu'il faut une certaine attention pour la distinguer. Sur la paroi opposée, on n'aperçoit que la roche et de grosses assises de la muraille byzantine qui protégeait la ville de ce côté. Mais on ne voit pas de trace d'une disposition pareille à celle de l'autre rive. Il est pourtant probable qu'elle existait et que ces deux masses de béton étaient destinées à fermer, par le moyen d'une grande vanne, l'accès du ravin aux eaux du fleuve. Il y avait donc là un important barrage dont la largeur du lit à cet endroit nous rend bien compte. Les Romains voulaient avoir auprès de la ville, en cas de sécheresse, si fréquente dans nos contrées et dont la grande agglomération réunie dans la cité eût pu souffrir, malgré les nombreuses citernes dont ils l'avaient pourvue, une provision d'eau inépuisable.

La structure de la masse de béton est si compacte, sa constitution si dense, que M. Rémès, qui a ménagé sur ce point une entrée des plus pittoresques à son *Chemin des touristes*, n'a réussi qu'au prix des plus grands efforts à l'entamer. Cette circonstance ne peut nous permettre d'accepter l'hypothèse de Cherbonneau qui attribue aux Vandales, dont la présence à Constantine est d'ailleurs fort contestable, la construction de ce barrage (1). On sait que ce peuple de conquérants a laissé fort peu de traces de son établissement en Afrique, et que ses constructions étaient loin d'avoir cette solidité toute romaine que nous constatons ici. L'auteur que nous venons de citer s'appuie sur ce fait qu'il a remarqué dans le bétonnage un fragment d'inscription latine. Mais, est-ce là une preuve suffisante et les Romains n'utilisaient-ils jamais dans leurs constructions les débris d'anciens édifices que la vétusté ou la désuétude avaient fait abandonner ? Nous pourrions en citer de nombreux exemples pris dans des monuments bien antérieurs à l'époque byzantine.

### XXXI.

#### **Voie romaine de Cirta à Carthage et thermes extra-muros. — Le triomphe d'Amphitrite**

Si de ce point nous franchissons le fleuve pour prendre la direction du quartier de cavalerie, sis au Bardo, et si nous remontons les pentes qui conduisent de là à la route de Sétif, en opérant sur la gauche un petit détour, nous nous élèverons bientôt sur l'em-

---

(1) *Rec. de Const.*, 1853, p. 118.

placement des anciennes citernes du Coudiat-Ati dont il va être question plus loin, et nous nous trouverons sur le passage d'une voie romaine, dont les restes forment, sur ce point, une petite portion de l'ancienne route de Tunis, un peu au-dessous du fort de Bellevue. Elle est formée de grandes dalles parfaitement jointes entre elles et ayant une épaisseur de 20 à 25 centimètres. Elle était encore intacte en 1840, mais elle a depuis à peu près disparu. C'était la voie de Cirta à Carthage qui différait essentiellement, par sa structure, de celle de Cirta à Rusicade. Celle-ci, en effet, était construite sur deux bordures en fortes pierres, reliées par intervalles de 8 à 10 mètres, au moyen de chaînes ou traverses, également en pierres de forte dimension, dont l'espace était rempli par un blocage.

Continuons notre route jusqu'aux approches du Rhumel, à environ un kilomètre de sa jonction avec le Bou-Merzoug. Nous nous trouverons là sur l'emplacement d'un ancien et important édifice qui s'étendait probablement jusqu'aux bords du fleuve, où on voit encore, dit Ravoisié (en 1842), des masses considérables de maçonnerie sorties du sol et ayant des surfaces couvertes par de la mosaïque. On y en découvrit une à cette époque; elle était magnifique, et fut transportée au musée du Louvre, par les soins du capitaine d'artillerie Delamare, qui a enrichi de sa reproduction sa précieuse collection de dessins des monuments romains de la province de Constantine. Voici le rapport de Ravoisié sur les circonstances de la découverte et l'état de la mosaïque :

« Ce terrain, que le général Négrier, commandant en chef de la province, venait d'affecter à la culture,

fut défriché par le 3<sup>e</sup> régiment de Chasseurs d'Afrique. Au mois de juin 1842, des fragments de murs ayant bientôt arrêté les travailleurs, ils furent contraints de descendre à un mètre environ au-dessous du sol et, à leur grande surprise, ils virent un pavage en mosaïque d'une exécution fort remarquable. Voici, d'après l'explication qui nous en fut donnée par un de nos collègues, M. le capitaine d'Etat-Major de Neveu, résidant à Constantine, lors de cette découverte, comment cette mosaïque était disposée et quelles étaient ses véritables dimensions :

« Ce beau pavage antique, formant un parallélogramme de 7<sup>m</sup>14 sur 1<sup>m</sup>36 était divisée en trente-six compartiments d'égale grandeur, dont six étaient sur le petit côté et sept sur le grand. Un trente-septième, plus important que les autres, était placé au bord le plus étroit de la mosaïque, et se trouvait, par conséquent, enveloppé sur trois de ses faces par huit des petits compartiments dont nous venons de parler. Sa hauteur était de 3<sup>m</sup>20, dans le sens du grand côté de la mosaïque, et de 2<sup>m</sup>04 dans celui du petit côté.

« Des guirlandes de feuilles reliaient tous ces compartiments, dont le milieu était orné de rosaces différentes, à l'exception cependant du plus grand, représentant un sujet mythologique très usité chez les anciens, qui semblerait indiquer que l'édifice était un établissement thermal. Neptune et Amphitrite, placés sur un char d'or traîné par quatre chevaux marins, occupent le centre du tableau ; auprès de ces personnages voltigent des génies ailés, portant au-dessus de leurs têtes une banderolle enflée par le vent. De la main gauche, le dieu des mers tient son trident, et de la droite s'échappent les rênes de ses

coursiers. Au-dessous de ces derniers, deux barques à voiles sont montées par quatre enfants ; les uns sont occupés à manier l'aviron et les autres à pêcher. Plus bas, deux enfants sont couchés sur des dauphins, et dans les parties vides de ce tableau se trouvent des poissons de différentes formes et de différentes grosseurs.

« Cette composition, aussi riche que correcte, autant sous le rapport de la variété des couleurs que sous celui de la pureté du dessin, appartient à la belle époque de l'art et doit donner une juste idée de l'antique splendeur de Cirta (1). »

Ajoutons que cette mosaïque bien connue sous le nom de *Triomphe d'Amphitríte*, était un modèle d'exécution d'un thème bien souvent retrouvé ailleurs et particulièrement en Afrique. L'édifice qui existait sur ce point était donc, comme le conjecture excellemment Ravoisié, un établissement thermal public extra-muros ou des thermes particuliers appartenant à une grande famille de Cirta qui avait là, peut-être, une villa.

## XXXII.

### **Gigantesque aqueduc à arcades superposées**

Franchissons maintenant le Rhumel et revenons vers la ville. Nous nous trouverons bientôt en face d'une gigantesque construction formée de six grandes arches orientées du Sud-Est au Nord-Ouest. Ces restes et ceux du pont d'Antonin sont les seuls vestiges considérables de l'antiquité qui soient encore debout à Constantine.

---

(1) Ravoisié, *Explor. scient. de l'Alg.*, texte, p. 6 et 7.



On les désigne sous le nom d'*Arcades romaines*. C'est ce qui subsiste d'un grand aqueduc qui amenait à Cirta, aux vastes citernes du Coudiat-Ati, dont nous allons nous occuper, les eaux de la source du Bou-Merzoug, captées au pied de la montagne, à 50 kil. environ de Constantine. La plus grande des arches n'a pas moins de 20 mètres de hauteur et toutes sont construites en belles pierres de taille, par assises réglées, comme les monuments les mieux soignés.

L'aqueduc était jusque là souterrain, en descendant les plateaux qui s'inclinent depuis le Djebel Gourzi jusqu'aux approches de Constantine : mais, arrivé là, il se dégageait de terre pour franchir la vallée du Rhumel sur les arcades qui subsistent encore et même, à mesure que cette vallée se creuse, sur deux séries d'arcades superposées, qui n'en formaient pas moins, dans la partie la plus profonde, la dépression d'un siphon. On connaît ce système d'adduction des eaux chez les anciens. Vitruve en donne la règle dans les termes suivants : « s'il se rencontre de hautes montagnes, il faudra que la conduite des tuyaux s'opère en les contournant, pourvu que ce détour ne soit pas trop grand. Mais si les vallées sont fort longues, on y dirigera les tuyaux, en descendant selon la pente du coteau, sans les soutenir par de la maçonnerie, et alors il arrivera qu'ils iront fort loin dans le fond de la vallée, selon son niveau, qui est ce qu'on appelle le *ventre*, dit *κοιλία* par les Grecs. Par ce moyen, lorsque les tuyaux seront parvenus au coteau opposé, ils contraindront l'eau qu'ils ressèrent de remonter assez doucement, à cause de la longueur de ce ventre ; car s'ils n'avaient été

conduits par ce long espace qui est à niveau le long de la vallée, ils feraient, en remontant tout court, un coude qui forcerait l'eau à faire un effort capable de rompre toutes les jointures des tuyaux, etc, (1).

On comprend maintenant comment, la plaine se redressant brusquement du côté du Coudiat-Ati où il fallait arriver, les Romains, tout en ménageant le siphon, furent obligés d'en adoucir la pente par des arcades, simples d'abord, et ensuite, superposées. Ce genre de construction était trop usité à Cirta, ainsi que nous l'avons vu par l'étude des ponts jetés sur l'Ampsaga, pour que les Romains n'eussent pas assuré ainsi l'existence de leur aqueduc qu'une pente trop rapide, brusquement relevée à son extrémité, eût certainement compromise.

Cette superposition des arches a d'ailleurs laissé des traces qui n'ont pas échappé à Ravoisie, lorsqu'il a visité, en 1840, les restes de cette construction, plus complets alors qu'ils ne le sont aujourd'hui. « En rétablissant les piliers détruits, dit-il, depuis l'endroit le plus élevé du terrain jusqu'à l'arcade remblayée, dont le cintre se trouve, à sa naissance, de niveau avec les assises basses des grands piédroits, on est amené à trouver la place de douze arcades. Il en existe encore sept. Ce n'est qu'à partir de l'arcade inférieure que devait commencer une suite d'ouvertures cintrées à deux étages, dont l'existence ne saurait être mise en doute, puisqu'on voit encore en place, à la pile opposée à celle où s'arrêtaient les arcades simples en hauteur, la retombée d'une de ces voûtes, formée par cinq claveaux (2).

---

(1) Vitruv. lib. VIII.

(2) Ravoisie, *Explor. scient. de l'Alg.*, p. 28 du texte.

Cette gigantesque construction qui s'étendait sur une longueur de deux kilomètres et demi, et qui, étant donné la distance des piliers de chaque arche, devait comprendre 250 ouvertures cintrées à sa partie inférieure et peut-être plus de cinquante à la partie supérieure, devait présenter, lorsqu'on la considérait du Nord-Est, un admirable spectacle bien fait pour donner aux habitants de Cirta, le légitime orgueil d'appartenir au puissant peuple qui réalisait de si grandes choses.

### XXXIII.

#### **Les grands réservoirs du Coudiat**

Si nous nous dirigeons maintenant en droite ligne jusqu'au point d'arrivée de cet aqueduc, nous aborderons bientôt les pentes méridionales du Coudiat-Ati et nous arriverons à deux cents mètres environ, vers l'Est, de la façade septentrionale du fort Bellevue. C'est là que se trouvent aujourd'hui, réduits à quelques masses informes de béton, les restes des immenses citernes qu'alimentait le canal aérien, dont nous venons de décrire la puissante structure. Ces citernes étaient formées de plusieurs grands corps de bâtiments dont l'un, celui du Nord qu'on a pu mesurer exactement jadis, était un vaste rectangle de 32<sup>m</sup>80 de longueur sur 6 mètres de largeur entre les parois intérieures. Il était partagé en quatre compartiments qui, divisant le poids de la masse totale du liquide, permettait aux murailles d'en supporter l'effort. Deux autres enceintes encore plus vastes, avec lesquelles communiquait la première, se trouvaient au midi et dans des directions différentes. Il est proba-

ble que ces citernes se succédaient ainsi jusqu'à l'extrémité septentrionale du Coudiat-Ati.

### XXXIV.

#### **Systeme général d'adduction, de distribution et de conservation des eaux à Cirta**

C'est de là que partait la conduite souterraine également en forme de siphon qui faisait communiquer ces réservoirs avec ceux du Capitole. On en a retrouvé des traces lorsqu'on a jeté les fondements du grand marché aux grains. Elle passait le long de la façade occidentale, à quelques pas seulement du théâtre dont nous avons parlé au § XII. Les citernes du Bardo, mentionnées au même endroit, tiraient aussi de là leur approvisionnement, comme celles des quartiers de Dar-el-Bey, par la conduite passant sous la place Nemours et dont il est fait mention à la fin du § XI. Les citernes de la rue de France, aux thermes de Pacatus, et probablement aussi celles des rues du 3<sup>e</sup> Bataillon d'Afrique, des Alises et de la place des Galettes, où la conduite d'Albinus qui y dirigeait les eaux de pluie ne pouvait apporter qu'un faible appoint, étaient probablement tributaires de celles du Capitole. Il en était sans doute de même des réservoirs trouvés au nord de la place du Palais, cette même année, par le Service du Génie. Quant aux citernes et aux fontaines du bas de la ville, dans la direction du sud, il est probable qu'elles s'approvisionnaient aussi, soit aux réservoirs de Dar-el-Bey, soit à ceux de la place des Galettes. On voit donc, qu'étant donné le système d'adduction des eaux à Cirta par le grand aqueduc et leur distribution dans des

réservoirs étagés à des niveaux qui se commandaient les uns les autres, dans les différents quartiers de la ville, l'eau était en abondance et ne manquait jamais sur l'aride rocher et dans les riants faubourgs qui l'environnaient. Quelle que fût pourtant la perfection toute romaine de ce système d'hydraulique, les merveilleux administrateurs de cette cité ne s'en étaient pas tenu là. Comme nous, avant la construction de l'aqueduc qui assurait avec tant de sécurité pour l'avenir l'alimentation de la cité, ils amenèrent aussi dans leurs réservoirs les eaux du Mansourah et des lacs de Djebel-Ouache, au moyen de deux autres aqueducs qui franchissaient l'Ampsaga, le premier sur le pont d'Antonin et le second entre ce pont et celui dont on voit encore les culées à 500 mètres en amont. Ce ne fut pas tout encore : ils voulaient avoir, dans leur ville même, un immense bassin à jamais intarissable et ils firent le barrage de l'Ampsaga. Enfin, on a vu, qu'ils retinrent même les eaux des pluies. Quelle belle leçon pour nous !

### XXXV.

#### **La Nécropole de Cirta**

Nous voici arrivés au terme de notre voyage archéologique à travers notre vieille capitale. C'était aussi celui de la vie des Cirtéens. Le Coudiat-Ati était leur nécropole et il nous reste à l'examiner sous ce dernier point de vue. Le déblaiement des pentes de la colline pour le percement des quartiers Saint-Jean, Saint-Antoine, du boulevard Victor Hugo, de la rue Rohault de Fleury et de la route de Sétif, ainsi que les fouilles exécutées pour l'assiette des maisons

qui forment ces quartiers, et lors du premier essai de dérasement de la montagne, ont mis au jour des textes funéraires innombrables. Ils ne présentent, en général, que fort peu d'intérêt, si ce n'est pour la connaissance de l'*Onomasticon* de Cirta. Une nomenclature des noms les plus usités à Cirta compléterait sans doute fort utilement cette notice, mais nous ne la donnerons pas pour ne point accroître l'aridité de notre étude. Nous nous bornerons à enregistrer les inscriptions originales qu'on pouvait lire dans cette cité des morts.

Voici une stèle consacrée d'une manière touchante à « *Geminia Ingenua*, qui n'eut qu'un seul époux (*univira*, c'est-à-dire qui ne se remaria pas, après être devenue veuve), qui mérita d'être appelée *la mère de tous les hommes* en venant au secours de tous ; sans tache, très pure, renommée et rare (pour ses vertus). Elle vécut jusqu'à l'âge de 81 ans sans avoir jamais fait la moindre peine à personne. » (1).

Une épitaphe très commune, d'ailleurs, mais qui nous a frappé par le nom de la défunte, rappelle le souvenir de « *Julia Cirtesia* qui vécut 101 ans. » (2). Elle était appelée Julie la Cirtéenne !

Une autre femme qui vécut 80 ans, *Mecilia Castula*, est honorée par son frère, *Q. Cassius*, qui l'appelle « femme très agréable et sœur bien-aimée. » (3).

On voyait aussi dans la nécropole un beau cippe en forme d'autel, avec plusieurs moulures en haut et en bas, dont l'inscription est du même caractère que celle du sarcophage de *Praecilius*, et date probablement aussi du iv<sup>e</sup> siècle. Elle est très curieuse

---

(1) C. I. L., VIII, 7384.

(2) Ibid., 7481.

(3) Ibid., 7566.

dans son style emphatique et obscur. Le latin, malgré ses prétentions littéraires, en est fort incorrect. Nous y lisons ce qui suit, mais sans en garantir absolument le sens :

« Aux dieux mânes ; *Umbria Matronica*. J'ai atteint l'apogée de la vie humaine ; je me suis fait l'esclave craintive de cette divinité et de cette religion que j'ai servies durant quatre-vingts ans, et je l'ai même fait nu-pieds, chastement, pudiquement et sans cesse. Je me suis montrée dans toutes les villes de la terre et j'ai ainsi mérité de celle-ci qu'elle me reçût avec bienveillance. — Elle a vécu 115 ans et a été inhumée ici. Que tes os reposent bien ! » (1).

Cette épitaphe, très énigmatique, est probablement chrétienne, malgré la formule initiale : « Aux dieux mânes. » Le paganisme, en effet, était plus simple, moins oratoire et moins symbolique. Cette divinité et cette religion qu'*Umbria Matronica* a servies pendant 80 ans, nu-pieds et chastement, doivent être celles du Christ. Ce voyage dans tout l'univers est sans doute un symbole chrétien. Remarquons que c'est avec raison que *Matronica* se vante d'avoir atteint l'apogée de la vie humaine, puisqu'elle est morte à 115 ans !

Sur un cippe élégant, avec chapiteau fortement en saillie, orné de moulures et de dessins variés d'une assez belle exécution, on lisait une autre épitaphe d'une épigraphie soignée, datant de la même époque, plus simplement, mais aussi plus élégamment conçue en ces termes : « A *Salvidenia Minna*, fille de Quintus, femme d'une pureté digne des temps anti-

---

(1) *Rec. de Const.*, 1856-57, p. 151. — C. I. L., VIII, 7604.

ques. Elle a vécu 28 ans et se trouve sous cette pierre. Que tes os reposent bien ! » (1).

En voici une autre très touchante : « A la mémoire de *P. Sittius Tullianus*. *Caecilia Januaria*, son épouse chérie, a élevé, avec ses fils, ce monument à son mari bien-aimé. Il a vécu 65 ans. » (2).

### XXXVI.

#### Tombeaux de famille dans les environs

Peu d'autres textes funéraires sont encore à signaler dans l'immense quantité de ceux que les fouilles ou les éboulements de la colline ont mis à jour. On peut en donner deux raisons. La première est que les épitaphes païennes, qui en constituent la presque totalité, sont, en général, très simples et peu explicites sur le compte des morts. Les anciens louaient surtout les vivants dans les monuments qu'ils érigeaient au milieu de leurs cités. Contrairement à nos usages, ils étaient muets devant la mort. Les textes funéraires se bornent à nous indiquer le nom et l'âge des défunts sans autre indication de date ou des excellentes qualités dont ils avaient fait preuve pendant leur vie. La seconde raison est que notre nécropole était surtout destinée aux défunts obscurs soit par leur naissance, soit par leur fortune. Les tombeaux des grandes familles se trouvaient généralement le long des voies qui sortaient de la cité, ou dans les domaines qu'elles possédaient aux environs. Les épitaphes étaient alors moins brèves et se signalaient davantage à l'attention. Nous en avons retrouvé quelques-unes que nous allons examiner.

---

(1) *Rec. de Const.*, 1865, p. 119. — *C. I. L.*, VIII, 7705.

(2) *Ibid.*, 1853, p. 72. — *Ibid.*, 7764.



En voici une découverte dans un mur de l'ancien passage Dar-el-Bey, ce qui prouve que le tombeau de famille d'où elle a été extraite se trouvait, comme celui des Fonteius, dans l'intérieur même de la ville. Elle est ainsi conçue : « A la mémoire de *Sextus Aemilius Felicianus* qui a tant aimé ses parents et fut le bienfaiteur de sa famille. *Aemilia Gargilia* à son frère bien-aimé qui a vécu 65 ans et a été enseveli ici. » (1).

Un tombeau découvert à droite de la voie romaine qui conduisait à Lambèse, dans le jardin de M. Morand, près de l'Oued-Yacoub, contenait l'épithaphe suivante en belles lettres d'une exécution parfaite : « Aux dieux mânes. *Antonia Monnica* a vécu 61 ans. Que ses ossements jouissent d'un bon repos ! *Volumnius Felix* a élevé une statue et deux autels portant le même nom à son épouse chérie qui a toujours bien mérité de lui. » (2).

Auprès de la même voie romaine a été trouvé un sarcophage portant une inscription dans le style de l'épithaphe de *Matronica*. Le latin en est aussi barbare et la prétention littéraire aussi peu justifiée. Il s'agit d'une autre dame dont l'éloge funèbre a été fait par un mari plus convaincu de ses propres mérites que de ceux de sa femme, puisqu'il trouve le moyen de s'y couvrir de fleurs. « Je fus, fait-il dire à sa femme, *Mnesithea Aurelia*. Chaste et pudique, j'eus pour mon mari toute la fidélité possible. Il n'eut jamais aucune querelle avec moi et aima comme moi nos enfants. Cet éloge t'est bien dû, *Gratianus*. J'ai vécu, me hâtant de vivre pour toujours. » (3).

---

(1) *Rec. de Const.*, 1853, p. 66. — C. I. L., VIII, 7174.

(2) *Ibid.*, 1854-55, p. 152. — *Ibid.*, 7202.

(3) *Ibid.*, 1856-57, p. 155. — *Ibid.*, 7228.

Cette dernière phrase nous montre que l'inscription est chrétienne. Mais le sentiment religieux qui l'a dictée aurait dû, il nous semble, inspirer plus de modestie à son auteur.

Un dé d'autel d'une facture très soignée, inscrit sur ses quatre faces en caractères d'un style très pur qui rappelle la bonne époque du commencement du III<sup>e</sup> siècle, a été trouvé dans les environs du Coudiat vers 1860. Malheureusement, un ouvrier inintelligent le mit en pièce avant qu'on eût pu relever l'inscription. Le rapprochement qu'on a pu faire des morceaux n'a pas permis de la déchiffrer entièrement, mais il résulte de ces fragments qu'elle était composée en vers hexamètres d'une excellente latinité. C'était un débris du tombeau d'une *Gens Flavia* qui semble avoir été une des meilleures familles de Cirta. Il s'agissait d'une jeune femme enlevée subitement à l'affection des siens, et qui recommande à son époux survivant un tout jeune enfant issu de leur union (1).

Bien au sud du Coudiat-Ati, à l'endroit désigné sous le nom de Camp des Oliviers, on a découvert un autre tombeau de famille contenant l'épithaphe d'une autre jeune dame *Caninia Octaviana*, « femme incomparable qui mourut à l'âge de 27 ans et trois mois. » Elle était sans doute la joie de son père qui dit sa douleur d'une manière très touchante sur le mausolée qu'il lui avait élevé (2).

Près du pont d'Antonin, sur une des voies qui y débouchaient, se trouvaient aussi des monuments funèbres. C'est de là que provenait sans doute la belle inscription trouvée dans les débris de la reconstruc-

---

(1) *Rev. de Const.*, 1864, p. 65-69. — C. I. L., VIII, 7255.

(2) *Ibid.*, 1856-57, p. 156. — *Ibid.*, 7271.

tion de Salah-bey et qui était la dédicace d'un tombeau appartenant à la *Gens Antiana Saturi*. Le chef de cette famille, *Saturus*, l'avait fait élever pour sa femme, *Cassia Quieta*, et pour tous ceux des siens qu'il avait déjà perdus. Il devait appartenir à une famille opulente et très renommée de Cirta pour terminer ainsi l'épithaphe de ses défunts : « Voyageur, arrête-toi, mais sans t'étonner que cette voie que tu foules possède de telles dépouilles. » (1).

Une stèle dont nous ignorons la provenance, mais qui contient trois épithaphes, dont deux assez curieuses, a été sans doute aussi extraite d'un tombeau de famille. Dans une première inscription est rappelée la mémoire de *L. Julius Kanidius* qui vécut 80 ans et qui « les vécut vraiment. » A droite de l'inscription en est une autre, peu commune. Elle mentionne une *Julia Spes*. « Quiconque aime sa femme, dit l'auteur de l'épithaphe, apprendra par cet exemple à redoubler de tendresse. C'est une douce consolation dans la vie. Mon épouse est allée aux cieux avec notre très cher fils *Episucus*, après avoir vécu 57 ans. » Au-dessus de ces deux épithaphes est celle du petit *Episucus* qui mourut, en effet, à l'âge de onze ans (2).

Voici une autre curieuse inscription funéraire de provenance également inconnue. Elle est consacrée « à la mémoire de *Julia Renata*, la plus sainte de toutes les femmes. Après avoir atteint les années de la vieillesse, elle a suivi son mari, *Julius Sarnianus*. Elle est morte à l'âge de 70 ans. » (3).

On trouvait encore dans la ville, mais nous ne sa-

---

(1) *Rec. de Const.*, 1860-61, p. 170. — C. I. L. viii., 7277.

(2) *Ibid.*, 1853, p. 59. — *Ibid.*, 7497.

(3) C. I. L., viii, 7517.

vons dans quelle partie, le tombeau de famille des *Lepidius*. Il contenait l'épithaphe de *L. Lepidius Nampulus* et de son épouse, *Stennia Potita*. Il leur était destiné, « ainsi qu'à leurs héritiers et aux héritiers de ces derniers. » Ici les mots suivants qu'il est bien difficile d'adapter à ce qui précède : *Vivunt in diem suum instantius fec...* (1).

Un tombeau découvert au Hamma, dans une propriété privée, nous donne l'ethnique de ce lieu, appelé autrefois *Azimacia*. Son nom actuel n'en est peut-être qu'une corruption, malgré le sens très naturel qu'il tire des eaux chaudes qui coulent à cet endroit. Ce tombeau nous montre que les Romains de Cirta possédaient dans les environs de riantes villas qu'ils aimaient. Il contenait la dépouille de « *L. Silius*, prêtre d'Auguste qui se plaisait beaucoup dans sa villa suburbaine d'*Azimacia*. Il l'avait bâtie pour lui et les siens. Aux honnêtes gens, du bonheur », dit-il en terminant (2).

Dans une inscription malheureusement mutilée, un défunt célèbre, en excellents distiques, une autre belle propriété située à l'embouchure de l'*Amp-saga*, « lieu très agréable du nom d'*Alba*, où l'on savoure la bonne odeur des pins maritimes, où verdit l'oranger et où les naïades prennent leurs ébats (?) dans une nappe d'eau transparente comme le verre ». Elle a été encore trouvée dans les environs de Constantine. Le défunt se plaint de n'être plus que cendres et d'avoir perdu son unique fille enlevée à la fleur de l'âge par une mort imméritée. Il ajoute, sur le ton d'une résignation toute philosophique : « Ce que

---

(1) C. I. L. VIII., 7543.

(2) *Rev. Afr.*, I, p. 315. — C. I. L., VIII, 7741.

donne la nature, elle le reprend, sans qu'on puisse le lui reprocher. » Enfin, il souhaite que ses os « reposent mollement. » Le délicat lettré qui s'était fait cette épitaphe se nommait *P. Sittius Optatus* (1). Il est bien regrettable que cette belle inscription qui n'a pas moins de 20 lignes soit tellement mutilée qu'on ne puisse la lire en entier. C'était un petit chef-d'œuvre poétique.

Nous terminerons cette revue des épitaphes originales de Cirta par la plus gracieuse, sinon la plus poétique de toutes. Elle appartenait à un tombeau élevé aussi dans une agréable villa qui continue encore de nos jours à être une verdoyante oasis au milieu de l'aridité des champs environnants. Il s'agit des jardins de Salah-bey qui régnait à Constantine, il y a plus d'un siècle. Ce prince éclairé, le meilleur administrateur, peut-être, qu'ait eu le beylicat de Constantine, passe pour avoir créé ce domaine. On va voir qu'il n'en fut que le restaurateur et qu'il continua, sur ce point, l'œuvre que de riches patriciens de Cirta y avaient accomplie. Un d'entre eux s'y était fait élever un tombeau. Voici comment il dépeint en vers, sinon d'une correction irréprochable, du moins fort poétiques, l'agréable situation de sa dernière demeure : « A mon tombeau vient l'oiseau attique (l'abeille) qui, rassasié de thym, distille les gouttes de miel. Mes oiseaux y chantent sous la voûte verdoyante. Le laurier d'Apollon verdit sur ma tombe et le cep de la vigne laisse pendre autour d'elle des raisins dorés. » (2).

---

(1) C. I. L., VIII, 7759.

(2) *Rec. de Const.*, 1853, p. 76. — C. I. L. VIII, 7854.

La nécessité de paraître nous oblige à mettre fin ici à cette étude beaucoup plus longue que nous ne l'avions prévu. Nous nous sommes efforcé de n'omettre aucun des vestiges notables de notre vieille Cirta. Nous espérons y avoir réussi, et pourtant, nous n'avons soulevé qu'un petit coin du voile dont le temps a recouvert l'antique cité. Malgré l'abondance des documents et des souvenirs que nous avons essayé de mettre en valeur, on s'apercevra aisément, en considérant le plan annexé à ce travail, que la plus grande partie de la superficie de Constantine reste inexplorée. Nous en avons donné la raison à la fin du § XIX. Ces lacunes ne pourront être comblées que dans un avenir bien éloigné, lorsque la prospérité de notre ville renaîtra, avec le besoin de la transformer entièrement. Des constructions importantes se feront alors dans les quartiers qui reposent, depuis des siècles sur des substructions antiques et nous révéleront du même coup bien des détails ignorés sur la ville romaine.

Toutefois, ce que nous savons déjà nous permet d'animer ce vieux cadre. Nous pouvons [distinguer bien des traits de l'organisation de la vieille cité. Dans notre prochain volume, nous étudierons] l'administration de Cirta et les attributions de ses magistrats d'après les textes épigraphiques. Nous joindrons à cette étude les planches qui devaient accompagner la première partie de notre travail.

---

N° 72.

D M  
////////////////////  
////// BRE ////  
//////////////////// SACER  
5 DOS LOCI SECVN  
DI TEMPLI SITTI  
ANAE QVI VI  
XIT ANNIS  
LXIII  
10 O T B Q

Cippe en calcaire blanc, trouvé au cours des fouilles faites en 1893, derrière le Cercle militaire pour la construction des nouveaux bureaux du Recrutement. Il servait de colonne de soutènement à la voûte d'une citerne de construction turque. Il était placé le sommet en bas, ce qui explique que l'action des eaux ait tellement rongé les premières lignes qu'elles ont à peu près entièrement disparu. Le cippe était d'une construction soignée et d'une forme élégante. Il avait une corniche avec acrotères et quatre rangs de moulures. Le soubassement était également bien traité. Sur les faces latérales était sculpté un flambeau.

Hauteur de la pierre, 1<sup>m</sup>15. Hauteur entre la corniche et le soubassement, 0<sup>m</sup>73. Largeur de chaque face, 0<sup>m</sup>40. Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>035.

*D(is) m(anibus)..... bre..... sacerdos loci secundi templi Sittianae qui vixit annis sexaginta et quatuor. Ossa tua bene quiescant.*

« Aux dieux mânes..... prêtre de seconde classe du temple de la divinité ou de la colonie Sittienne. Il vécut 64 ans. Que tes os reposent bien ! »

L'épithaphe ne nous a pas conservé le nom du prêtre à qui elle avait été consacrée. Mais ce détail est

secondaire. Ce qu'il y avait d'intéressant subsiste, à savoir qu'il y avait à Cirta, comme dans tout municipes, un temple de la divinité locale. Le culte de cette divinité avait des ministres qui se distinguaient de ceux du culte officiel de l'Empire. Ceux-ci portaient le nom de *pontifices*, ceux-là s'appelaient *sacerdotes*. Les uns et les autres étaient nommés à vie dans les comices ordinaires qui se réunissaient sous la présidence des *duumvirs*, c'est-à-dire des magistrats suprêmes du municipes. A Cirta, ainsi que nous le verrons, ces magistrats étaient au nombre de trois et portaient le titre de *tresviri* ou *triumviri*. Les *sacerdotes* et les *pontifices* étaient exempts, pour eux et leurs enfants, du service militaire et de tous les *munera publica*, si onéreux pour les notables (1). Ils étaient divisés en plusieurs catégories ou classes. On voit que le nôtre était de la deuxième. C'était un des *duumvirs* ou, comme à Cirta, un des *triumvirs* qui présidait leur collège et qui prenait, en cette circonstance, le titre de *sacerdos urbis*. Nous en avons deux exemples dans nos inscriptions. Le premier est *M. Roccus Felix* que nous avons mentionné plus haut et qui fit élever au Capitole une statue au Génie du peuple (cirtéen) (2). Le second est *M. Fabius Fronto* auquel nous avons vu que les habitants de Mila, et peut-être de Cirta, offrirent un char à deux chevaux.

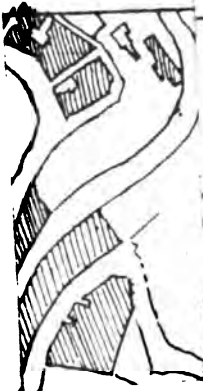
La présence de ce cippe funéraire, tout près des magnifiques substructions trouvées derrière le Cercle militaire, et qui étaient, par conséquent, en bordure sur le Forum, nous sollicite à croire que ces restes voisins d'immenses chapiteaux de colonnes

---

(1) *Lex colon. Genet.*, o. LXVI.

(2) *Rec. de Const.*, 1853, pl. 4. — C. I. L., VIII, 6948.





# *stantine*

*Par de M. V. Roger, Géomètre.*



étaient peut-être ce temple de la colonie Sittienne ou Cirtéenne.

N° 73.

IL ♡ LVCVILLA ♡ SORC  
S XXXXVII ♡ CONSVI

Sur un fragment d'architrave en marbre blanc, trouvé dans une maison en construction en face de l'école primaire supérieure de jeunes filles. Longueur de la pierre, 1<sup>m</sup>23 ; largeur, 0<sup>m</sup>50 ; hauteur, 0<sup>m</sup>40. Belles lettres de 0<sup>m</sup>09 de hauteur.

[F]il(ia), Luculla, soror. . . . . [ex sestertiis] quadraginta et septem millibus, consu(mpsit).

Nous avons affaire ici au reste d'une architrave ayant appartenu à un beau monument élevé à une divinité quelconque par une grande dame du cognomen de *Luculla*, et dont ni le nom ni la filiation ne se trouvent sur notre fragment. L'inscription qui était gravée sur deux lignes fort longues dont nous n'avons que les extrémités, commençait sur la partie de l'architrave qui se trouvait à gauche. Sur la première ligne se trouvait le nom de la divinité à laquelle avait été élevé ce monument et le nom de la dédicante, ainsi que le prænomen de son père. Sur la seconde on lisait le nom du grand personnage dont *Luculla* était la sœur, la plus haute fonction qu'il avait remplie ou remplissait au moment de la dédicace, et les mots *ex sestertiis* (HS) dont il ne nous reste que la dernière lettre.

### ZANA (*Diana Veteranorum*)

Nous réunissons ici un petit nombre d'inscriptions que nous avons relevées nous-même, au milieu

des ruines de cet antique municipe, il y a environ trois ans, et qui étaient restées dans nos cartons. Nous saisissons cette occasion d'adresser à la famille Chartier (de Batna), propriétaire de ces terrains, qui avait bien voulu faciliter nos recherches par l'hospitalité qu'elle nous a donnée dans son domaine et dont le chef vient de mourir subitement, l'expression de nos plus sincères regrets et de notre reconnaissance.

N° 74.

D M S

PAELIVS

ARMINVS

VIXIT ANIS L (sic)

Pierre tumulaire en forme de caisson. Hauteur, 0<sup>m</sup>58 ; largeur, 0<sup>m</sup>50 ; longueur, 1 mètre. Hauteur des lettres D M S, 0<sup>m</sup>04 ; hauteur des autres lettres, 0<sup>m</sup>035.

*D(is) m(anibus) s(acrum). P(ublius) Aeliu(s) Arminus, vixit an(n)is quinquaginta.*

« Consacré aux dieux mânes. Publius Aelius Arminus a vécu 50 ans. »

C'est la première fois que nous trouvons en Afrique le cognomen *Arminus*. Une inscription de Lambèse, qui écrit ce cognomen *Armenius*, mentionne certainement notre personnage, alors qu'il était légionnaire. C'est une inscription funéraire en souvenir d'un enfant d'un an et six jours, fils d'une esclave et dont P. Aelius Armenius se dit le père naturel. Il est probable que notre légionnaire, devenu vétéran, avait reçu un lot de terres dans l'*Ager publicus* de *Diana Veteranorum* et qu'il était venu se fixer dans ce municipe où il mourut à l'âge de cinquante ans.

L'épigraphie africaine mentionne un *Armenus* à Thamugadi. C'est le commandant de la garnison de Tigisi, dans l'Aurès, qui y fit la dédicace d'une basilique sous le patrice Grégoire (1).

N° 75.

D M S  
ETPERMIVS  
HOVARITA  
IVLIA LATIA FI  
5 VIXIT ANNIS  
XIII

Pierre à peu près carrée. Hauteur, 0<sup>m</sup>50 ; largeur, 0<sup>m</sup>44. Hauteur des lettres, 0<sup>m</sup>05.

*D(is) m(anibus) s(acrum). Etpermius Hovarita. Julia Latia f(ilio) ; vixit annis tredecim.*

« Consacré aux dieux mânes. *Etpermius Hovarita, Julia Latia* à son fils qui a vécu treize ans. »

C'est la première fois que nous trouvons en Afrique ce nom et ce prénom.

N° 76.

////////////////////////////////////  
////////////////////////////////////  
/// NATVS II VIR PLEB // PE///  
NALIS POPVLI PIRMATVS A M///  
5 MERORI PIA LAETATVS NAMON  
TASTA PROPRIO DENOMIN////////  
MEDICIN // PQ ARTE BEATV/////  
PRAELATVS ARI /// PEREN/////  
LICIS SEMPER CVM CONIVG////  
10 STRAE //////////////////////////////////////

Cette inscription méritait d'être recueillie dans de meilleures conditions. La pluie persistante qui nous assailit au moment où nous la copiâmes ne nous

---

(1) C. I. L., VIII, 2389.

permet pas peut-être d'être très exact. Elle renferme des détails qui semblent devoir être très intéressants et qu'il faudrait étudier sur un texte plus sûr. S'il nous est donné de nous en procurer une meilleure édition, nous essaierons de l'interpréter et peut-être de la restituer.

N° 77.

D M S  
P. STATIVS  
PORTIS  
VIXIT ANNIS  
5 LXXX HE  
REDES EO  
RVM DEDI  
CAVERVNT  
H. S. E

Belle stèle avec corniche et soubassement, à moitié enfouie dans la terre, en pleins champs, dans la direction de la rivière. Nous l'avons dégagée en partie pour la lire. Hauteur de la pierre, 1<sup>m</sup>20 ; largeur, 0<sup>m</sup>52. Hauteur des lettres D M S, 0<sup>m</sup>06, et des autres lettres, 0<sup>m</sup>04. Lettres bien gravées et d'une excellente facture.

*D(is) m(anibus) s(acrum). P(ublius) Statius Fortis, vixit annis octoginta ; heredes eorum dedicaverunt. H(ic) s(itus) e(st).*

« Consacré aux dieux mânes. Publius Statius Fortis. Il a vécu quatre-vingts ans. Ses héritiers lui ont dédié (ce monument). Il est placé ici. »

Le lapicide a été distrait. Il a mis *eorum* pour *ejus*.

Le nom de *Statius* est assez rare. Nous ne le trouvons que dans quatre autres inscriptions. La première à Diana même. Il s'applique à un jeune homme qui mourut à l'âge de 17 ans. Il s'appelait *Q.*

*Staius Vettonianus* (1). La deuxième à Lambèse. Il a trait à un soldat de la III<sup>e</sup> légion qui porte le même cognomen que l'habitant de Diana dont l'épithaphe nous occupe. C'était peut-être son fils qui mourut à l'âge de vingt-cinq ans (2). Son prænomen est *T(itus)*. Un troisième *Staius* qui avait pour cognomen *Lupercus* vivait à *Sicca Veneria* (Le Kef), dans la Proconsulaire (3). Le quatrième est *Staius Saturninus*, soldat jouissant d'une double solde dans la III<sup>e</sup> légion (4).

## PÉRIGOTVILLE

Au moment de notre tirage, nous recevons de notre confrère M. Guin, sous-préfet de Sétif, l'inscription suivante dessinée avec cotes :

N° 78.

M P ♡ C  
NO AV  
VERIPII  
ZABEN  
FILIO

Hauteur de la pierre, 0<sup>m</sup>55 ; largeur, 0<sup>m</sup>20. La hauteur des lettres ne nous est pas indiquée. (Dessin de M. l'architecte voyer Digne). Elle provient de Périgotville et a été signalée par M. Foltz, administrateur de la commune mixte de Takitount.

C'est une dédicace à Caracalla qu'il faut lire ainsi :

[I]mp(eratori) C(aesari) [M(arco) Aurel(io) Antoni]no  
Aug(usto) [pio, felici, L(ucii) Septimi Se]veri, pii [pertinacis,  
augusti, arabici, a]zaben(ici) [parthici, max(im)i] p(atris)  
p(atriciae)] filio.....

(1) C. I. L., VIII, 4623.

(2) Ibid., 3246.

(3) Ibid., 1663.

(4) Ibid., 2564 ; 1, 47.

Elle présente cette particularité, rencontrée dans quelques inscriptions de Septime Sévère et de Caracalla (1), que le lapicide écrit *azabenici* pour *adiabenici*. Elle est de l'année 198. Les deux lignes martelées qu'on nous signale après le mot *filio* contenaient sans doute les titres de Géta.

---

## ERRATUM

---

Nous devons rectifier une inexactitude qui s'est glissée dans notre article du dernier volume. A propos de l'inscription de sainte Germanilla que nous avons publiée sous le n° 52, nous disions : « La provenance de cette inscription nous est totalement inconnue. L'estampage, fort bien réussi, d'ailleurs, s'est trouvé, *sans lettre d'envoi*, au milieu de ceux qui nous ont été adressés cette année par nos divers correspondants. Il nous semble, pourtant, qu'il nous vient de Tébessa, mais sans la moindre certitude. »

C'était un oubli dont nous prions notre dévoué correspondant, M. Charles Duprat, de vouloir bien nous excuser. La lettre d'envoi nous avait été adressée par lui, mais elle s'était égarée. Cette intéressante inscription a été découverte, en 1891 par M. le lieutenant Ropert, à Henchir-el-Guiz, à environ trois kilomètres sur la rive gauche de l'Oued-el-Ma-el-Abiod, à l'est-sud-est du caravansérail de ce nom. M. Ropert la fit transporter à Tébessa, au Bureau arabe. Notre confrère M. le capitaine Farges en fit hommage à M. l'abbé Delapard, curé de Tébessa, qui la plaça dans le musée qu'il constitue dans son église. C'est là que M. Duprat en fit l'estampage qu'il voulut bien nous adresser.

---

(1) C. I. L., VIII, 10337, 10338, 10362.



## CHRONIQUE DE L'ANNÉE 1893



Dans sa réunion générale du 27 janvier 1893, la *Société archéologique* de Constantine a procédé, conformément aux statuts, à l'élection de son Bureau et de ses Commissions pour l'année 1893. Bien que son Président, M. POULLE, eût quitté le pays sans esprit de retour, depuis plusieurs années, ses confrères avaient obtenu de lui qu'il conservât le titre de Président, s'estimant heureux de continuer à s'abriter sous l'autorité de son nom.

Mais, à partir de 1893, M. POULLE, par un sentiment de délicatesse devant lequel il a fallu s'incliner, a refusé absolument de conserver la présidence effective de la Société.

Sur la proposition de M. MERCIER, la résolution suivante a été votée à l'unanimité :

« La *Société archéologique* de Constantine, voulant  
« témoigner à M. POULLE sa profonde reconnaissance  
« pour les services qu'il lui a rendus en la dirigeant,  
« comme Président, pendant près de vingt années,  
« durant lesquelles elle a, non-seulement conservé sa

« réputation, mais encore obtenu de nombreuses récompenses et acquis une plus grande estime dans le monde savant ;

« Se soumettant bien à regret au désir de M. Poulle de ne plus participer à la direction effective de la Société, attendu qu'il s'est retiré définitivement dans son pays,

« Lui confère le titre de « **Président honoraire.** »

M. Poulle, profondément touché de ce témoignage de reconnaissance et de sympathie de ses confrères, a bien voulu accepter le titre à lui conféré. Il a promis, en même temps, de dresser, aussitôt après l'apparition du xxx<sup>e</sup> volume des Notices et Mémoires de la Société, des tables complètes de ses travaux, ainsi qu'il l'avait déjà fait pour les vingt premiers volumes.

---

Dans la séance du 19 mai 1893, la *Société archéologique* de Constantine a conféré le titre de *Membre honoraire* à :

MM. Philippe Berger, membre de l'Institut, professeur au Collège de France ;

Gaston Boissier, membre de l'Institut, professeur au Collège de France,

et R. Cagnat, professeur d'épigraphie romaine au Collège de France.

En se plaçant sous l'égide de ces hautes personnalités scientifiques, elle a tenu à leur témoigner sa gratitude pour la sympathie dont elles lui ont donné tant de preuves, et son admiration pour leurs beaux travaux. Tous ont accepté ce titre et promis à la Société leur précieux concours.

---

## CONSTANTINE

Divers travaux entrepris à Constantine nous permettaient de compter sur la découverte d'inscriptions et d'objets antiques enfouis dans le sol de l'antique Cirta. La récolte a été malheureusement modique.

M. Vars, secrétaire de la Société, a rendu compte, dans les pages qui précèdent, des inscriptions mises au jour, et a saisi cette occasion pour passer en revue les monuments antiques découverts jusqu'à présent sur notre sol, en accompagnant son exposé d'intéressants commentaires donnant le tableau complet de la vieille cité, d'après les monuments mis au jour.

L'entassement des maisons dans le périmètre assez restreint du plateau de Constantine ; la superposition, l'enchevêtrement des substructions d'époques et d'origines diverses ; la façon de procéder des constructeurs actuels se bornant, en général, à creuser des fondations dans leurs terrains sans les déblayer ; l'impossibilité de suivre, sous les maisons demeurées intactes, les monuments dont les parties sont rencontrées par-ci, par-là, au fond des fouilles, rendent bien difficile la reconstitution de la physionomie de Cirta dans l'antiquité.

Malgré le soin apporté par la *Société archéologique* à recueillir, au fur et à mesure, les découvertes faites et à en publier les résultats, ces documents sont demeurés épars et sans lien entre eux. A l'effet de remédier à cet inconvénient, la Société a décidé qu'à l'avenir, toute découverte serait inscrite sur un plan général de la ville, de façon à fixer peu à peu la topographie de la capitale antique.

Les principaux travaux ont été effectués par le Service du Génie, dans le périmètre qui s'étend derrière le Cercle des Officiers, entre le mur postérieur de l'immeuble du Crédit Foncier, le prolongement de la façade de la Division et l'École de filles de la rue Sassy.

Cet emplacement était occupé par une vaste maison qui a servi autrefois d'Hôtel de la Subdivision et avait été élevée par Ahmed el Kolli, bey de Constantine (de la fin de 1756 à l'année 1771), auquel on doit aussi le bâtiment occupé actuellement par le Service du Trésor et la caserne de janissaires dont le théâtre a englobé l'emplacement. Elle contenait une longue inscription arabe, moulée sur plâtre et qui entourait sur une seule ligne la pièce principale ; une partie de cette inscription a été déposée au Musée.

Après la démolition de cette maison, les fondations du nouvel édifice ont été creusées et on a déblayé le trajet de la rue Sassy prolongée. Ces travaux ont fait découvrir les vestiges d'un bel édifice dont la façade devait se trouver dans la direction de la place. Des murs de refend, en pierres de taille parfaitement jointoyées, se prolongeaient en arrière perpendiculairement à cette façade ; une plinthe avec moulure régnaient autour de l'édifice, qui appartenait sans conteste à la bonne époque et avait un caractère de monument public.

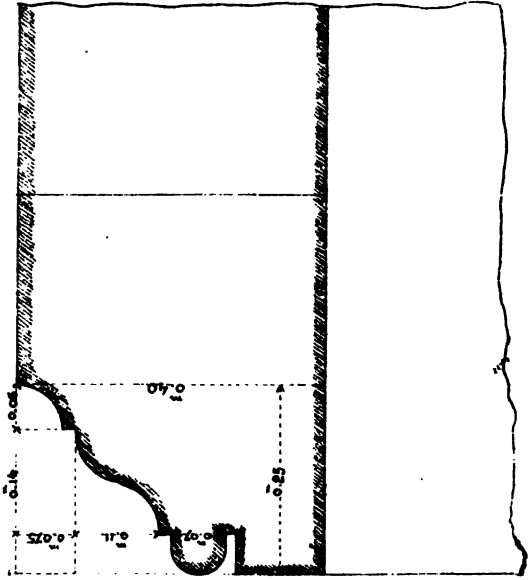
Au fond des fondations, on a, en outre, trouvé les vestiges d'un édifice plus ancien et qui avait dû être plus considérable encore comme dimension, si on en juge par des morceaux de fûts de colonnes mesurant environ un mètre de diamètre avec des bases en pro-

*Coupe suivant EF.*



*Profil de la moulure du soubassement A*

Echelle de  $\frac{1}{10}$





portion. On voyait également dans la coupe du terrain des lignes de cendres et de charbon, témoins d'anciens incendies.

Une fouille méthodique dans cet emplacement aurait pu donner d'intéressants résultats, tandis que nous en sommes réduits aux conjectures.

M. le Général de La Roque, un de nos Présidents d'honneur, a bien voulu, sur notre demande, prier le Service du Génie de faciliter nos investigations, et M. le Commandant Perret, Chef du Génie, avec une extrême amabilité, a fait relever le plan des substructions que nous donnons. Par son ordre, les inscriptions et fragments découverts ont été déposés au musée de la ville.

Dans les fouilles de la construction élevée également par le Génie, rue Desmoyen, pour le Service du Recrutement, on a aussi trouvé des vestiges de constructions romaines. A l'angle inférieur, en façade sur la rue, un pavement en mosaïque assez soignée a été rencontré à une profondeur d'environ quatre mètres. Mais les fouilles ne consistaient qu'en des puits pour asseoir les piliers sur lesquels repose l'édifice et il a été impossible de se rendre compte de la nature du monument découvert.

Une autre démolition sur laquelle nous fondions quelque espoir a été celle de l'école arabe-française de Sidi el Djelis ; mais elle n'a absolument rien donné, bien que le sous-sol fût entièrement sillonné de débris de murs romains aboutissant à la partie inférieure (à l'angle de la rue du Moulin) à un petit escalier joignant un couloir pavé en mosaïque grossière.

Toute la partie du fond, adossée à la longue im-

passé de la rue Rabier, a montré les vestiges d'une série de voûtes séparées par des pieds-droits réguliers et qui devaient être des citernes ou des magasins à grains.

Tels ont été les résultats des travaux faits en ville.

A l'extérieur, derrière l'hôpital civil, les ouvriers travaillant à extraire de la pierre ont mis au jour l'ouverture d'une caverne spacieuse et paraissant communiquer avec toute une série d'autres cavernes naturelles s'étendant vers le centre de la montagne du Mecid. On y a trouvé divers ossements et une belle tête de moufflon fossile. Il ne paraît pas qu'on y ait retrouvé des traces d'occupation humaine; mais comme la caverne est encombrée d'amas considérables de terres entraînées par les eaux, ou d'effondrements provenant des parties supérieures, il est assez difficile de se prononcer avec certitude. Des fouilles méthodiquement faites donneraient peut-être des résultats importants.

---

A l'une des dernières séances, notre confrère M. le Capitaine Farges a présenté à la Société un objet de sa collection et une intéressante inscription dont les photographies seront reproduites dans notre prochain volume.

---

## TÉBESSA

M. Duprat, membre titulaire, qui vient de quitter Tébessa, pour Bône, son nouveau poste, nous a adressé un plan fort intéressant de la basilique de Tébessa. Il nous promet un travail d'ensemble sur ce monument, qui sera inséré avec le plan et les planches annoncées dans le xxix<sup>e</sup> volume, actuellement en cours de publication.

---





*Moulin romain  
trouvé à Saint-Charles (Arrondissement de Philippeville)*

*Phototypie G. Hémerly, Constantine.*



## PHILIPPEVILLE

Notre très dévoué confrère M. Bertrand, conservateur du musée de Philippeville, devenu, grâce à ses soins, un des plus intéressants d'Algérie, tient la Société au courant de toutes les découvertes d'inscriptions et d'objets antiques venues à sa connaissance. Les textes épigraphiques transmis par lui ont été publiés et commentés ci-dessus par M. Vars, secrétaire.

Le 30 juin 1893, M. Bertrand nous écrit :

J'ai l'honneur de vous adresser la photographie d'un moulin romain qui a été trouvé à Saint-Charles (17 kilomètres de Philippeville), à deux mètres de profondeur, dans les fouilles faites pour la construction des caves de la propriété Ramonatxo.

|                                   |      |
|-----------------------------------|------|
| Hauteur du sol au sommet.....     | 0m92 |
| Hauteur du bassin.....            | 0m15 |
| Diamètre du bassin.....           | 1m15 |
| Hauteur de la <i>meta</i> .....   | 0m78 |
| Hauteur du <i>catillus</i> .....  | 0m48 |
| Diamètre du <i>catillus</i> ..... | 0m55 |

Je me suis rendu à Saint-Charles et j'ai eu le plaisir d'obtenir l'autorisation de le faire enlever. Bien plus : M<sup>me</sup> veuve G. Ramonatxo l'a fait transporter gratuitement de Saint-Charles à notre musée archéologique.

Nous nous sommes empressés de faire reproduire ce moulin dans la planche ci-contre. Il est intact et complet et permet de se rendre un compte du mode de procéder de nos prédécesseurs. La denrée était versée sur le sommet du moulin qui était mis en mouvement par deux esclaves, au moyen de leviers emmanchés dans les mortaises et fixés par des chevilles.

Dans une autre lettre du 10 septembre, M. Bertrand, après avoir transmis l'estampage de l'inscription d'Annius Postumius, ajoute :

On vient de découvrir derrière les remparts un tombeau dont la partie supérieure était presque au niveau du sol. Ce tombeau est construit en briques romaines de 0<sup>m</sup>60 sur 0<sup>m</sup>60 et de 0<sup>m</sup>07 d'épaisseur. La longueur extérieure est de 1<sup>m</sup>20 ; la largeur et la hauteur, de 0<sup>m</sup>60. Les briques étaient scellées à l'aide de 12 brides en plomb, maintenues par des clous. Dans ce tombeau, se trouvaient quelques ossements d'un enfant de 5 à 6 ans dont la tête reposait à l'ouest. J'ai fait transporter au musée les ossements et les matériaux ci-dessus. Le tombeau ne contenait aucun autre objet.

La Société remercie M. Bertrand de son zèle et de ses communications.

### TAHER

Notre confrère M. Camille Viré, juge de paix à Taher, membre correspondant, nous écrit, à la date du 14 octobre 1893 :

M. Reboud, dans le vingtième volume du *Recueil de la Société (Excursions archéologiques dans les environs de Milah et de Constantine)*, parle de la ville romaine de Tucca qu'il croit avoir retrouvée au Hammam des Beni-Haroun (barrage de l'Oued-el Kebir), sur la rive gauche de la rivière, sur une terrasse qu'il appelle Henchir-el-Abiod (pages 44, 45, 46, 47).

M. Reboud a remarqué également les ruines qui se trouvent sur la rive droite (ruines du Fedj-Yahia, p. 47). Il ne voit dans ces dernières qu'un simple « poste » sur le revers oriental de Guelat-et-Toum au col de Sidi-Yahia que traverse le chemin allant de Mila à El-Milia par la rive droite. Ces ruines, que les indigènes appellent Kalaa-et-Touama, sont très étendues et il est fort possible qu'elles aient fait partie de la même ville que celles de la rive gauche. La rivière, en cet endroit, est étranglée par deux hautes murailles de rochers qui ne laissent entre elles qu'un étroit chenal. Or, des restes de pont sont encore visibles et, s'appuyant jadis sur ces rochers, reliaient les deux rives. D'ailleurs, les ruines des deux rives sont trop voisines pour avoir formé deux localités distinctes. Celles de droite, que M. Reboud paraît n'avoir que peu visitées (p. 47, 48), sont considérables.

Je m'étais proposé, ayant assez souvent de Mila l'occasion d'aller dans cette région, de visiter ces ruines en détail. Mon départ m'en a empêché. Il ne serait peut-être pas sans intérêt, si quelque archéologue se trouvait aller dans ces parages, qu'une

visite attentive fût faite, de manière à bien établir si réellement les ruines des deux rives de l'Oued-el-Kebir au Hammam des Beni-Haroun ne formaient qu'une seule et même ville.

La question soulevée par M. Viré est des plus intéressantes au point de vue de la géographie de la Numidie. En effet, la synonymie de l'antique *Tucca*, proposée par Reboud, quelle que soit la probabilité de l'hypothèse de notre regretté confrère, n'a encore été confirmée par aucune découverte et demeure avec un point d'interrogation sur nos cartes.

C'est une découverte que personne n'est mieux à même de faire que M. Viré.

Par une autre lettre, du 19 janvier 1894, le même correspondant nous parle de la grotte explorée par M. Jacquot et lui. Il n'hésite pas à corroborer l'hypothèse de ce dernier et demeure persuadé, bien que l'exploration ait été assez sommaire, que cette grotte a servi d'église chrétienne aux époques de persécution. M. Viré ajoute, répondant à une de nos questions :

Quant aux vestiges de la ville romaine qui se trouvait à l'embouchure de l'Oued-el-Kebir (rive gauche), ils ne sont plus visibles, par suite du déplacement de la rivière et de l'ensablement de la côte. Les indigènes, néanmoins, notamment ceux du café maure d'El-Djenah, se rappellent très bien avoir vu les vestiges de la ville détruite. Ils m'ont montré, à 600 mètres environ de la ligne actuelle de la côte, l'endroit où se trouvaient les débris de murailles et de grosses pierres taillées. Tout cela est maintenant recouvert de sable. Il est cependant fort possible qu'à la suite d'une crue de la rivière et d'un déplacement du lit de l'Oued-el-Kebir, ce qui arrive fréquemment, les ruines reparaissent.

Là aussi, un point important de l'occupation romaine est à placer et l'on sait que nos officiers ont vu autrefois ces ruines, ce qui corrobore la déclaration actuelle des indigènes.

Enfin, M. Viré annonce qu'il a découvert en divers endroits des vestiges romains et une nécropole libyque, composée d'une quarantaine de tombeaux, avec quelques inscriptions plus ou moins intactes et quatre échantillons d'outils de l'âge de pierre.

Il annonce une communication à ce sujet, avec dessins.

Nous remercions notre zélé correspondant dont le travail sera reproduit dans le prochain volume.

---

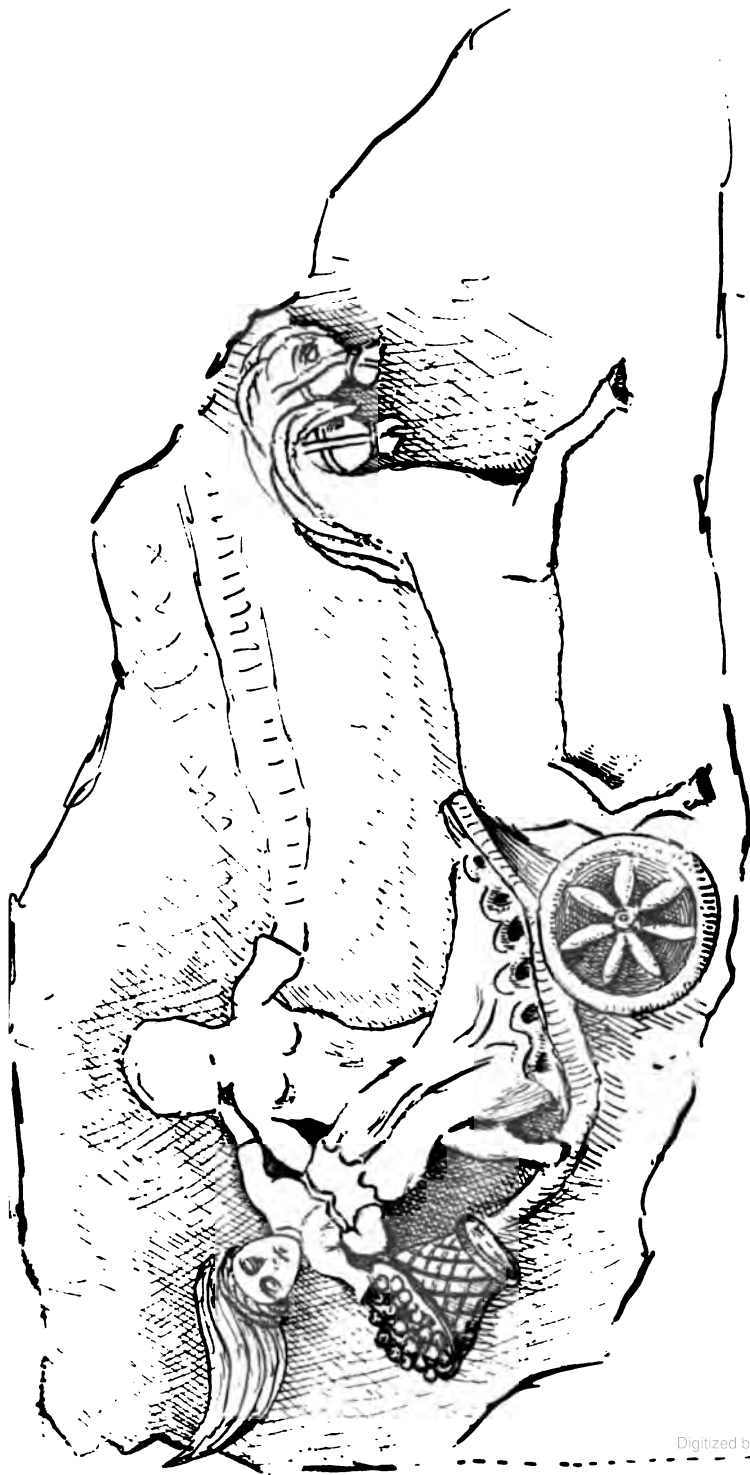
## LAMBÈSE

Par lettre en date du 7 août 1893, M. Gonson, Inspecteur correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, membre correspondant de la Société, nous a rendu compte d'actes de vandalisme commis par des ouvriers qui mutilaient des tombes à inscriptions pour en faire des matériaux, au Djebel-Afia (Lambèse).

La délibération suivante a été prise à l'une des dernières réunions et transmise à M. le Préfet du département :

« La *Société archéologique* de Constantine, mise au  
« courant, par la lettre ci-jointe de M. Gonson, ins-  
« pecteur correspondant des monuments historiques  
« à Lambèse, des actes de vandalisme exercés par  
« les entrepreneurs, appelle sur ces faits l'attention  
« de M. le Préfet de Constantine et émet le vœu que  
« ce haut fonctionnaire veuille bien rappeler les dé-  
« linquants au respect de la loi du 30 mars 1887, et  
« prenne les mesures qui sont en son pouvoir pour  
« an empêcher la violation et exiger la répression  
« des délits commis. »

---



6,25

*Buc-relief trouvé à Calak (Tunisie)*





## TUNISIE

**GAFSA.** — Notre confrère M. le Commandant Goetschy, commandant supérieur de Gafsa, a bien voulu nous adresser, en outre des nombreuses et intéressantes communications qui précèdent, le dessin d'un petit bas-relief antique sur plaque de marbre.

Nous nous empressons de reproduire ce dessin, en remerciant une fois de plus notre correspondant de son zèle.

Ajoutons que, grâce à ses soins, les inscriptions et objets importants trouvés par lui ont été réunis à l'Hôtel du Commandement, ce qui n'avait pas encore été fait.

---

**KAÏROUANE.** — M. le lieutenant Hannezo, membre correspondant, nous a adressé un certain nombre de planches reproduisant des antiquités découvertes à Kaïrouane et aux environs de Sousse.

Malheureusement, la reproduction d'un certain nombre de ces planches n'a pu être terminée à temps et nous sommes forcés d'en remettre la publication au volume de l'année prochaine. Nous utiliserons les renseignements fournis par M. Hannezo, pour y joindre une notice aussi complète que possible.

*Le Président,*

**E. MERCIER.**



# NECROLOGIE

---

## M. RIBAUCCOUR

MEMBRE CORRESPONDANT

---

Le 15 septembre 1893, la mort frappait M. Albert Ribaucour, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Philippeville, chevalier de la Légion d'honneur, membre correspondant de la *Société archéologique*.

M. Ribaucour, né à Lille en 1845, n'était âgé que de 47 ans, mais sa courte vie avait été bien remplie. Travailleur infatigable, homme de science et homme d'action, s'intéressant à tout, se dépensant sans réserve, il s'est usé littéralement à la besogne et est mort à la peine.

Sorti de l'École Polytechnique en 1865 et de celle des Ponts et Chaussées en 1867, il passa d'abord trois ans à Rochefort, attaché au Service des travaux hydrauliques du port militaire. Il fut ensuite nommé à l'arrondissement de Draguignan, puis à celui d'Aix. En 1886, il reçut la croix de la Légion d'honneur et fut, bien qu'étant le plus jeune de sa promotion, élevé au grade d'ingénieur en chef dans la Haute-Saône. L'année suivante, il était nommé à Philippeville.

Partout où il était passé, M. Ribaucour s'était signalé par sa science et son activité ; mais en Algérie, où tout est à faire, il trouva encore bien mieux l'occasion d'employer ses qualités et son savoir professionnel. Il s'y adonna avec cette ardeur qui était un des traits de son caractère, méprisant fatigues et maladies, négligeant tous soins personnels. Mais en séjournant dans des régions malsaines, il fut atteint d'une fièvre de mauvais caractère qu'il surmonta à force d'énergie ; malheureusement, sa santé en fut profondément troublée, et il n'est pas douteux que c'est à cela qu'il faut attribuer sa mort prématurée.

Tout en remplissant avec cette activité les devoirs de sa position, M. Ribaucour employait ses moindres loisirs, et au besoin, ses nuits à des études et à des travaux qui ont attiré sur lui l'attention du monde savant et lui ont valu de hautes récompenses.

A l'Exposition universelle de 1889, il a obtenu la grande médaille d'or pour un *siphon-déversoir* de son invention.

Plusieurs communications à l'Académie des sciences, notamment un mémoire sur la *Théorie générale des surfaces courbées*, furent très remarquées.

En 1880, un autre mémoire de lui, sur les *Surfaces à courbure moyenne nulle*, présenté à un concours de l'Académie royale de Belgique, fut couronné par l'Institut belge.

Mais nous ne pouvons entrer ici dans le détail des travaux scientifiques entrepris ou publiés par M. Ribaucour, qui était appelé à un brillant avenir et dont la mort est une perte regrettable, pour les sciences mathématiques surtout.

Ajoutons qu'à ces qualités professionnelles, M. Ri-

baucour joignait un caractère ferme, indépendant, ennemi de toutes les capitulations morales.

Il n'était entré dans notre Société qu'en 1891 ; mais depuis longtemps, il s'intéressait à nos travaux et nous avait donné son concours.

Nous lui devons les fouilles de tombeaux phéniciens à Collo et c'est grâce à lui que les très intéressants objets trouvés à cette occasion ont pu être présentés à la Société et offerts au musée.

A l'occasion de ses obsèques, plusieurs discours ont été prononcés. C'est à celui de son collègue M. Daujon que nous avons emprunté la plupart des renseignements qui précèdent. MM. Beltçaguy, ingénieur, Ricoux, maire, Blanchet, président de la Chambre de commerce, et Mangoin, secrétaire de la Sous-Préfecture, ont tour à tour rappelé les mérites du défunt et retracé sa carrière.

E. M.



